This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

2943

III 24

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

BRUXELLES
M. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— QUATORZIÈME ANNÉE —

TOME XL

BRUXELLES
Librairie C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG.

1882

Digitized by Google

Digitized by Google

— 15 JANVIER 1882 —

L'HISTOIRE DE L'AGRICULTURE EN ITALIE.

Delle vicende dell' Agricoltura in Italia, di C. Bertagnolli. Firenze, G. Barbera, 1881.

Je préconise depuis longtemps l'alliance de l'histoire et de l'économie politique. Je suis convaincu que l'historien ne peut arriver à expliquer la marche de la civilisation s'il néglige l'étude des faits économiques. La puissance d'un État dépend de sa population et de sa richesse. La population et la richesse sont déterminées par le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, c'est-à-dire par des facteurs économiques.

En définitive, l'histoire de notre race, depuis les époques les plus reculées de l'âge de la pierre brute et de l'homme des cavernes, jusqu'à l'épanouissement le plus complet de la civilisation, est, au fond, une question de boire et de manger, *ein Magen Frage* (une question d'estomac), comme disent les Allemands. Avant de s'occuper d'art et de littérature, il faut subsister, et c'est pour la subsistance, puis pour la richesse, que les hommes, en réalité, se sont toujours battus, tribus contre tribus, États contre États, classes contre classes. La guerre est, aux yeux d'Aristote, un fait normal, car c'est le moyen de se procurer des esclaves, et l'esclave est nécessaire au maintien d'un État civilisé, comme l'est maintenant pour nous la machine à vapeur. Le récit des guerres, qui composent presque exclusivement les annales de l'humanité, c'est l'image de la lutte pour l'existence qui constitue la vie de

Digitized by Google

tous les êtres animés. L'histoire n'est donc que l'économie politique en action. C'est ce que M. Vanderkinderen a si bien compris dans sa magistrale étude sur le siècle des Artevelde. Je trouve également une confirmation très instructive de ces remarques dans le livre où M. Bertagnolli (du ministère de l'intérieur de l'Italie) décrit les vicissitudes de l'agriculture de son pays.

Ce livre est le résultat d'études longues et approfondies. Chaque fait avancé est appuyé sur la citation des sources et des preuves. Les notes qui accompagnent chaque chapitre offrent le plus grand intérêt. Seulement, comme elles sont très nombreuses, M. Bertagnolli a imité la méthode de l'économiste Roscher; il les a toutes rejetées à la fin de chaque paragraphe. J'admets ce système pour les notes très longues, ainsi que l'a fait Tocqueville. Mais pour les autres, il est plus commode de les trouver au bas de la page à laquelle elles se rapportent.

M. Bertagnolli est l'auteur d'un écrit sur le métayage, qui est, je crois, le plus érudit qu'on ait publié sur cette matière. Le grand baron florentin Ricasoli l'a apprécié en deux mots charmants : *Piccolo di mole, ma succoso di erudizione e di fatti.* Dans son nouvel écrit, M. Bertagnolli trace une série de tableaux où se dessine nettement la situation de l'agriculture en Italie aux différentes époques, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours. On y voit clairement l'influence qu'exercent la législation civile et les institutions politiques sur les progrès de l'agriculture. Celle-ci nous présente deux périodes de grande prospérité : la première aux beaux temps de la république romaine, la seconde vers la fin du moyen âge, et deux périodes de décadence : l'empire romain et la période espagnole. On voit ainsi que la liberté et l'autonomie ont favorisé la production agricole, et que la tyrannie et la centralisation l'ont déprimée. C'est une preuve nouvelle à l'appui de la maxime de Montesquieu, que les pays sont bien cultivés, non en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté.

Je trouve dans le livre de M. Bertagnolli la confirmation

Digitized by Google

d'un fait qui m'a toujours péniblement impressionné chaque fois que j'ai parcouru l'Italie : les hommes ont gâté le pays et diminué d'une manière permanente sa puissance de production agricole, en déboisant les hauteurs. Il en est résulté que les montagnes dénudées se sont ravinées et ont perdu leur terre végétale, qui, entraînée dans les plaines, ont transformé celles-ci, aux abords de la mer, en marais infectés de malaria. Les auteurs anciens parlent tous de la beauté des forêts qui couvraient et ornaient les différentes régions de la Péninsule. Dans Athénée (VII), Archestrate applique à l'Italie cette charmante épithète πολυδένδιος « la terre aux nombreuses forêts ». Théophraste parle de ses chênes innombrables (V, 9). Tout l'Apennin était couvert de pins magnifiques, comme le disent Pline (V, *Epist.*, 6) et Silius Italicus (IV). Horace et Virgile font, à chaque instant, mention des beaux arbres de toute espèce qu'ils admirent. A l'endroit où s'élève aujourd'hui Turin, existait une immense forêt (Tite-Live, V, 34).

Une autre forêt s'étendait de Parme à la mer et poussait un puissant rameau de Lago jusque dans la Vénétie. Pérouse, Clusium et Rusella étaient entourées de grands bois de sapins (Müller, 237). Tite-Live dit que la forêt Ciminia, qui séparait le Latium de l'Etrurie, était aussi infranchissable que celles de la Germanie [1]. Autour de Veies existait un vaste massif boisé qui allait jusqu'à la mer sous le nom de *Silva Mesia*. Rome avait enlevé cette partie de la forêt aux Étrusques, sous Ancus Martius. Denys d'Halicarnasse, dépeignant la richesse agricole de l'Etrurie, ajoute : « Mais ce qui excite surtout l'admiration, ce sont ses forêts, d'où l'on tire une grande quantité de bois de construction. » Strabon (V) confirme ce témoignage. Pline, parlant de la vallée du Tibre, où il possédait une villa, dit que les montagnes y étaient couvertes d'antiques forêts et d'arbres gigantesques (V, *Epist.*, 6). Vopiscus (*In Aurel.*) dit que l'Etrurie, tout

[1] Tite-Live, IX, 36. Silva erat Ciminia, magis tam invia atque horrenda quam nuper fuere Germanici saltus.

Digitized by Google

le long de la voie aurélienne, formait « une contrée fertile et boisée [1] ».

Aujourd'hui cette magnifique robe verte a été enlevée, et la terre dénudée est emportée par les pluies.

La chaîne des Apennins est formée en beaucoup de points, non de roches dures et résistantes, mais d'argile qui se délite et se fendille. Aucune plante, ni arbre, ni arbuste, pas même un brin d'herbe ne peut plus y prendre racine et s'y maintenir. Rien de plus triste que ces amas de boue solidifiée en perpétuelle déformation. C'est aux environs de Radicofani que j'ai vu l'exemple le plus frappant de ces lamentables aspects.

La Sicile était également très boisée. La chaîne de hauteurs qui s'étend parallèlement à la côte septentrionale était, nous apprend Diodore, revêtue de superbes forêts de chênes et de lauriers. Les montagnes du Midi fournissaient aux flottes les bois de construction et les rivières avaient assez d'eau pour les porter jusqu'à la mer. Des auteurs du XVI[e] siècle parlent encore des énormes poutres, *immensæ magnitutidine trabes* [2], qu'on s'y procurait.

Dans la Grande-Grèce, les forêts donnaient naissance à plusieurs rivières navigables dont les eaux toujours abondantes favorisaient l'irrigation [3] et portaient à un haut point la production des prairies. Ces régions sont maintenant désolées, mal cultivées, empestées par la fièvre paludéenne.

Pline ne se lasse pas de vanter la richesse forestière de l'Italie centrale [4]. Ici comme en Asie, comme dans la Ger-

[1] Etruriæ per aureliam usque ad Alpeis Maritimas ingentéis agri sunt, iique fertiles ac silvosi.

[2] Fazello, I, 5.

[3] Licoph. in Cassand., 88. Virgile parle de Mantoue et de Tarente comme des deux régions les plus riches en prairies :

Et quantum longis carpent armenta diebus,
Exigua tantum gelidus ros nocte reponet.

Pour l'irrigation dans la Grande-Grèce, voyez Micali, *L'Italia avanti Il dominio di Romani*. — Nazocchi, *Comm. alli Tavole d'Eraclea*, I, 80. — Denina, *Rivoluzioni d'Italia*, I.

[4] Tam innoxii saltus, tam opaca nemora, tam mirifica silvarum genera III, 5; II. Epist. 17).

Digitized by Google

manie primitive, les bois étaient souvent consacrés à quelque divinité, et ils étaient ainsi conservés avec un respect religieux. Pour les mieux garantir, Ancus Martius les déclara propriété de l'État, et du temps de la loi des Douze Tables, des magistrats spéciaux étaient chargés de veiller à leur conservation.

M'appuyant principalement sur l'autorité décisive, à mon avis, de Mommsen, j'ai soutenu, dans mon livre sur les *Formes primitives de la propriété*, que la terre était, chez les anciens peuples italiques, possédée collectivement par les tribus, sauf la maison et le jardin attenants, lequels étaient propriété privée, comme dans le type identique du *mir* russe actuel. Cette opinion a été vivement contestée par M. Fustel de Coulange. Je suis heureux de la voir partagée par deux auteurs italiens également au courant de la matière : le sénateur Pantaleoni et M. Bertagnolli, dans son livre récent. Aristote (*Pol.*, VII, 10) parle de l'époque où les populations italiques passèrent du régime de la chasse à celui de l'agriculture. Or, il est certain que les peuples chasseurs ne connaissent pas la propriété privée du sol, et il est évident aussi que celle-ci n'a pu s'établir que successivement, à mesure que les exigences d'une culture plus soignée la rendaient nécessaire. Trogus Pompeius (*In Justin.*, XLIII) signale une période où la propriété privée était inconnue et où tout était commun. Virgile peint une époque antérieure au régime pastoral (*Æneid.*, VIII).

> Queis neque mos neque cultus erat, nec jungere tauros,
> Sed ramis atque asper victu venatus alebat.

Plus tard, le régime pastoral et agricole s'établit, mais les Aurunci cultivent encore en commun les terres que leur concèdent les Laurentins (*Æneid.*, XI, v. 315).

Elianus (*Natura anim.*, V., 9), parlant des habitants de Locre et de Regium, dit qu'ils peuvent passer librement d'une terre à l'autre, pour s'y livrer à l'agriculture et au régime pastoral. La maison et le terrain contigu étaient seuls propriété privée de la famille. Virgile (*Æneid.*, V), lorsqu'il fait

Digitized by Google

mention de la fondation de la colonie troyenne d'Erice par Enée dit : *Sortitur domus*. Voyez, dans le même sens, Zonar (*Annal.*, III). L'historien hébreu Joseph (I, 5) appelle les premiers partages de terre « assignation de maisons ». Les deux *jugera* (environ 50 ares) qui, à l'origine, semblent être la propriété normale du Romain et qui étaient insuffisants pour faire vivre une famille, constituaient la portion du territoire collectif passé dans le domaine privé. Les annalistes étrusques rapportent que tout le territoire était réparti entre les tribus, les centuries et les curies, et que toute centurie comprenait deux cents *jugera*. Romulus, d'après Festus et Varron, avait rétabli le même système de répartition[1] : deux cents *jugera* pour cent citoyens.

Une tradition qui n'a point d'importance historique, mais qui suffit pour établir l'ancienneté de la coutume, rapportait que le roi Cadmus avait assigné aux 600 compagnons d'Énée 1,200 jugera, donc deux pour chacun[2].

Indépendamment des deux jugera qui, comme dans nos campagnes, constituaient seulement le jardin cultivé, la *terra salica*, la famille romaine avait sa part dans la vaste étendue de l'*ager publicus* de la tribu d'abord, puis de la cité.

M. le sénateur Pantaleoni, dans son importante histoire de Rome[3], soutient également, en invoquant principalement à l'appui de son opinion, parmi les modernes, Niebuhr, Arnold, Bachofen, Puchta et Mommsen, que la terre est longtemps restée propriété collective de la tribu, sauf la maison et le terrain attenant.

Il trouve une preuve de la communauté primitive dans les repas communs des membres de la curie, dont parle Denys d'Halicarnasse[4]. La loi des Douze Tables conserve

[1] Varro, I, 10. « Bina jugera à Romulo primum rivisa viritim : Festus. » « Romulus centenis civibus ducena jugera tribuit. » Voir aussi Pline, XVIII, 2.

[2] Annal. Cassio Emina in Solin. Pol. 2 ; et Victor, *Orig. gentis Romanæ*, 12, combiné avec un passage de Caton, *De orig.*

[3] Storia civile et costituzionale di Roma. 1881.

[4] Et curiæ, cum sacerdotibus, sacrificia sibi attribuita faciebant et una

Digitized by Google

encore la trace de la propriété commune de la *gens*, car, à défaut du *proximus agnatus*, la gens est préférée aux autres agnats. *In legitimis hæreditatibus successio non est : Gentiles familiam habento*[1].

M. Pantaleoni invoque un passage de Plutarque (*In vit. Paul. Æmil.*) où on voit toute la gens Aelia vivre dans une même habitation, pour prouver qu'il existait dans l'ancienne Italie des communautés « familiales » (*Haus-communienen*), comme celles que l'on retrouve encore aujourd'hui chez les Slaves du Danube et dans beaucoup de régions de l'Italie moderne. L'unité économique est alors la famille patriarcale avec ses différentes branches.

La culture s'est perfectionnée d'abord, semble-t-il, en Étrurie. Elle a dû y atteindre un très haut degré d'intensité pour soutenir la splendeur de tant de villes qui couronnaient les hauteurs ou qui commandaient la mer. Le froment italien était considéré par les Grecs comme très supérieur au leur. Sophocle, dans son *Triptolème*, le met au-dessus de celui de tous les autres pays (Pline, *Hist. nat.*, XVIII). Ermippe, contemporain de Périclès, en parle avec faveur (Athénée, I, 27). En l'an 325, Athènes envoya Milliade fonder une colonie dans l'Adriatique, afin de s'assurer son approvisionnement de blé[2].

La culture de l'olivier était connue des Etrusques depuis une très haute antiquité, car on trouve des noyaux d'olive dans les dépôts profonds du limon du Pô. Vulsini était renommée pour son huile. Le lin était cultivé partout. Les chevaux d'Etrurie étaient recherchés et remportaient parfois des prix en Grèce (Denys d'Hal., V). Les troupeaux étaient très nombreux. A en croire une ancienne tradition italique, l'Italie aurait pris son nom du bœuf[3]. Théophraste (V, 9) nous

epulabantur, diebus festis, in curiali domo. Cœnaculum enim singulis curiis erat extructum, et præter id, consecrata erat quædam domus communis omnibus curiis. Ipsa que cœnacula curiæ vocabantur et ad hanc usque ætatem appelantur. Dyon. Liv. II, 23.

[1] Cajus, III, 12, 22, 28, 87. Inst. Codem.

[2] Bökh. *Urkunden über das Seewesen des Athenischen Staats*. XIV.

[3] Denique Italia a vitulis, ut scribit Piso. Varro, *De re rustica*, II, 9. In Italia, quæ a bubus nomen habere sit existimata. (Timeo in Varr. II, 1.)

Digitized by Google

montre une quantité innombrable de porcs s'engraissant dans les vastes forêts de chênes.

Les Etrusques savaient admirablement dessécher les terrains humides et irriguer les terrains secs. Ils avaient ainsi converti en grasses prairies les marais que les crues du Pô inondaient, et les ruisseaux, descendant des montagnes, étaient soigneusement recueillies et distribuées sur les plateaux inférieurs. Des faits d'une époque postérieure prouvent toute l'importance que l'on attachait aux irrigations.

Les Salasses, qui habitaient la vallée de la haute Doire, aux environs de la ville actuelle d'Aoste, retenaient les eaux pour faire des lavages d'or. Les cultivateurs de la plaine s'en plaignirent et une guerre en résulta. Les Salasses furent vaincus, et quarante mille d'entre eux vendus comme esclaves (Strabon, IV, 6).

Dans la Grande-Grèce et en Sicile, la culture était aussi perfectionnée que dans l'Etrurie. Elle était la base de cette richesse qui rendit célèbres les villes qui s'élevaient, dans cette région, sur les bords de la Méditerranée. Tout ce pays était plus peuplé alors qu'il ne l'a jamais été depuis. Les pâturages nourrissaient de nombreux troupeaux. Pindare, qui visita la Sicile 474 ans avant notre ère, appelle la Sicile πολομαδος « riche en bétail ». Elle exportait du vin et du fromage en Grèce. D'après Diodore, le triomphe de la démocratie eut pour conséquence le partage des terres ; il s'ensuivit que la population des campagnes augmenta ainsi que le produit de l'agriculture, comme cela eut lieu après la révolution française.

Quand la conquête romaine introduisit la grande propriété, le pays se dépeupla (Cicero, in Verr., II). Le froment et le bétail prirent le chemin de Rome, au lieu de nourrir les habitants. Cicéron vantait cette cruelle spoliation, tout en en accusant Verres : « Sine ullo sumptu nostro, coreis, tunicis, frumentoque suppeditato, maximos exercitus nostros vestivit, aluit, armavit. » Les grandes armées permanentes et la centralisation, ces fléaux de notre époque, commencèrent, dès lors, à ruiner l'empire.

Digitized by Google

Pour bien faire comprendre l'état de l'agriculture dans la Grande-Grèce, M. Bertagnolli a reproduit les fameuses tables d'Héraclée. Durant la guerre contre Alexandre, roi d'Epire, des particuliers avaient usurpé des terrains appartenant au temple de Bacchus et à celui de Minerve. Après la paix, les limites de ces propriétés, leur mode de culture et de tenure furent fixés, et ces règlements, gravés sur deux tables de bronze, trois cents ans avant notre ère, contiennent les détails les plus curieux sur l'agriculture à cette époque reculée. Le terrain de Bacchus, d'une étendue d'environ quatre cents hectares, était loué en emphytéose. Les locataires étaient tenus de planter des vignes et des oliviers sur les terres qui s'y prêtaient. Ils devaient entretenir en bon état les routes, curer les fossés, veiller à ce que l'eau ne se perdît pas, construire des granges, des étables, de bonnes maisons pour les esclaves, et chose plus extraordinaire, un fumier (μυχὸν) couvert de quinze pieds de côté dans tous les sens. Ce dernier trait est la marque de la culture la plus avancée.

Les tenanciers peuvent prendre dans la propriété le bois de feu et le bois de construction, mais il leur est interdit d'en vendre.

Les soins les plus attentifs seront donnés à la terre, aux vignes et aux oliviers, sous peine d'amendes, qui seront appliquées par les préfets urbains. Si ceux-ci négligent de remplir leur devoir, ils seront responsables de leur négligence.

Quand on voit cette attention extrême apportée à tous les détails de l'exploitation du sol, on comprend la prospérité extraordinaire dont ont joui des villes comme Sybaris, Tarente, Héraclée bien des siècles avant notre ère, et qu'elles n'ont plus jamais recouvrée depuis. Les merveilleux temples de Pestum ou ceux d'Agrigente, en Sicile, peuvent encore nous donner une idée de cette merveilleuse civilisation.

Abordons maintenant, avec M. Bertagnolli, l'étude de l'agriculture à Rome même. D'après notre auteur, elle a passé par trois phases successives. D'abord, la période des céréales, puis celles de l'olivier et de la vigne, enfin, celle du pâturage et du bétail.

Digitized by Google

Au début, quand Rome ne possédait encore que le territoire avoisinant, il fallait bien se procurer tout d'abord l'aliment essentiel, le blé. La campagne romaine y était donc consacrée. On avait beaucoup de moutons, dont la laine était indispensable pour le vêtement, mais les bêtes à cornes étaient relativement rares. Ainsi, nous voyons dans la loi Alterna Tarpeja, de l'an 300 après la fondation de la ville, qu'un bœuf était estimé valoir trente moutons. Déjà alors, le fumier était recueilli avec soin et mis sous la protection des divinités spéciales [1].

Numa nomma des inspecteurs qui visitaient les campagnes pour récompenser les agriculteurs soigneux et réprimander les négligents. Le censeur frappait d'un blâme public ceux qui cultivaient mal [2]. Les concours de fermes, qu'on s'efforce d'organiser aujourd'hui, existaient donc déjà en ces temps reculés. La nécessité de cultiver d'abord des céréales était si bien comprise qu'une loi ancienne défendait de convertir des terres arables en prairies, ainsi que cela résulte du passage suivant de Varron : « Propter avaritiam, contra leges, ex segetibus fecit prata. »

Il semble, d'après un fragment d'Ulpien (III, *De censib.*), que Servius Tullius aurait institué un véritable cadastre. Chaque propriétaire était tenu de faire connaître l'étendue de son fonds, ses limites, le genre de culture auquel il était affecté, l'étendue du bois, des vignes, des prés, et le produit durant les dernières années. N'est-ce pas là exactement notre recensement agricole?

Les auteurs anciens, Valère Maxime, Pline, Columelle,

[1] Saturne était appelé *Stercutus*, parce qu'il avait enseigné aux hommes l'usage du fumier (Macrob. in Saturn., I, 7). Le dieu Pico était nommé *Sterquilinus* et *Stercuti filius* (Serv. in Verg. An., X, 70). Le fumier était mis sous la protection du dieu Faune, que Pline appelle *Stercuti pater* (XVII, 9), et Servius (L. c. IX, 4), *Pilumnus Stercutius*. Quand Romulus interdit le culte des divinités étrangères, il fit une exception pour le dieu Faune, à qui deux temples furent érigés, l'un sur le Celius, l'autre dans l'île du Tibre.

[2] Plut. in Numa. — Dyon, II, 76. — Pline dit (VIII, 3) : « Agrum male colere censorium probrum judicabatur. »

Digitized by Google

Varron, Caton, sont unanimes à louer l'agriculture de cette époque primitive. Le territoire, disent-ils, était divisé en petites propriétés, que des hommes libres, des consuls, des dictateurs cultivaient eux-mêmes avec le plus grand soin. « Ut fecerunt, dit Varron (I, 18), ii antiquissimi agricolæ in sarriendo iterum et tertio. »

Dans la période suivante, qui commence déjà avant Caton, la culture des céréales est abandonnée dans le Latium. On demande le blé à la Campanie, puis à la Sicile. La grande propriété s'étend; elle dévore les petits propriétaires. La terre arable est convertie en pâturages où errent des troupeaux gardés par des esclaves. Cependant sur les collines se développe la culture des vignes et des oliviers.

Caton ne parle presque plus de la culture du blé. Il est curieux de voir dans quel ordre il range les différentes cultures sous le rapport de leur productivité.

D'abord, dit-il, les vignobles, s'ils donnent beaucoup de vin; secondement, un jardin potager irrigué; troisièmement, les osiers; quatrièmement, les oliviers; cinquièmement, les prairies; sixièmement, le froment; septièmement, le bois taillis; huitièmement, le petit bois; neuvièmement, les forêts à glands. (*De re rustica*, I.)

Aujourd'hui, chez nous, les oseraies donnent un grand profit, et on les multiplie de divers côtés, mais c'est pour en faire des paniers; chez les Romains, c'était pour attacher les vignes aux ormeaux.

Columelle raconte que quelqu'un ayant demandé à Caton comment on peut s'enrichir en cultivant, il répondit : *Si bene pasceret* « s'il tire bon parti de ses prés ». Et en second lieu? — *Si mediocriter pasceret* « s'il en tire un parti médiocre ».

D'après Cicéron, le censeur aurait même ajouté : *Si quis vel male pasceret* « il s'enrichira encore, quoiqu'il tire un mauvais parti de ses prés ».

Caton recommande sans cesse d'avoir soin des bœufs. « Nihil est quod magis expediat quam boves bene curare. » Boves maxima diligentia curatos. »

Digitized by Google

Il conseille aussi de donner aux animaux une paillasse abondante, afin de faire beaucoup de fumier, « sterquilinium quam magnum stude ut habeas ». On connaissait l'usage de faire parquer les moutons sur les terres à ensemencer, afin de les fumer sur place. « Ubi sementim facturus eris, ibi oves delectato. » (*De re rust.*, 30.)

La terre était généralement cultivée par le propriétaire, au moyen d'esclaves. Cependant, le colonat partiaire et même la location à prix d'argent n'étaient pas inconnus. Les tenanciers obtenaient des conditions beaucoup plus favorables que de nos jours, probablement parce qu'ils étaient peu nombreux. Tandis que, dans le métayage, le tenancier est forcé maintenant d'abandonner au propriétaire la moitié des fruits, il ne donnait alors que la neuvième, la huitième et, au plus, la sixième partie du froment, le cinquième de l'orge et des fèves, et le croît du bétail lui appartenait en entier.

Dans la troisième période, nous voyons triompher définitivement les *latifundia* et le régime pastoral. Les efforts du tribun Licinius Stolon et des Gracches, pour arrêter le progrès de la grande propriété, furent vains. Leurs lois agraires interdisaient de posséder plus de cinq cents jugera de terres et plus de cent têtes de gros bétail, ou plus de cinq cents têtes de petit bétail ; mais quoique votées par le peuple, elles furent bientôt éludées et mises en oubli. Comme on distribuait gratuitement au peuple de Rome du blé, il tomba à vil prix. La culture en devint impossible. Les petits propriétaires étaient ruinés par la guerre et les cultivateurs, par la concurrence des distributions gratuites. Tite-Live rapporte que peu d'années avant les Gracches, une députation des cités latines était venue représenter au Sénat que les gens de la campagne la quittaient en foule, pour se fixer à Rome, et que si cela devait continuer, bientôt il ne resterait plus personne pour cultiver les champs. Cicéron estime que, de son temps, il n'y avait que deux mille propriétaires à Rome [1].

[1] Non esse in Civitate duo millia qui rem haberent. (*De offic.*, II, 21.)

Digitized by Google

La vigne, qui demande beaucoup de travail, fut bientôt moins cultivée. Varron dit que, de son temps, elle ne paie déjà plus ses frais, et Columelle pense qu'il ne faut la conserver que là où elle produit trois cullei par *juger* ou soixante-quatorze hectolitres par hectare. On voit ainsi que même la petite culture, réfugiée sur les collines, disparaît peu à peu.

L'Italie prend alors cet aspect que présente encore de nos jours la campagne romaine et qui fait penser aux pampas de la Plata.

Je m'étonne que M. Bertagnolli, se séparant en cela de tous les auteurs anciens, approuve l'extension des *latifundia*. Il se place, dit-il, au point de vue du produit net, qui est la chose principale en économie politique. « Il importe peu à l'économiste, ajoute-t-il, que l'agriculture se pratique en petits ou en grands corps de ferme, par le faire valoir direct ou par la location, par le travail des hommes libres ou par celui des esclaves ; ce qu'il s'agit de voir, c'est si elle donne un grand revenu. »

A mon avis, telle ne doit pas être la manière de voir de l'économiste, et, en second lieu, l'avantage attribué à la grande propriété et à la grande culture n'existe pas. L'économie politique cherche quelles sont les lois et les institutions qui procurent le plus de bien-être au plus grand nombre possible d'hommes, en proportion de leur travail. Elle a donc à s'inquiéter de la répartition autant que de la production de la richesse. Vous démontreriez que le travail des esclaves sur les *latifundia* rapportait plus de produit net et de revenu que les soins donnés à leurs petits domaines par les hommes libres des premiers temps de la République romaine : je n'en condamnerais pas moins les *latifundia*, parce que le but n'est pas d'accumuler des richesses aux mains des Lucullus, mais de permettre aux hommes d'acquérir l'aisance et le bonheur par leur diligence. Un canton alpestre de la Suisse est acheté tout entier par un lord anglais. Il expulse les habitants, il détruit les maisons et il convertit le pays en un vaste pâturage, où s'engraissent de superbes troupeaux. Je suppose que le produit net soit augmenté, parce que les frais d'exploitation

Digitized by Google

sont presque nuls. L'économiste applaudira-t-il à cette transformation? Nullement, car la terre n'est pas faite pour enrichir quelques Trimalcions, mais pour procurer à d'honnêtes familles de cultivateurs le moyen de vivre par leur travail.

Adam Smith ne cesse de répéter que, pour une nation, l'important est le produit brut, parce que c'est sur la masse totale des choses produites qu'elle vit. Le système de M. Bertagnolli est condamné par les résultats auxquels il a abouti, car c'est l'extension des *latifundia* et de l'esclavage qui, dépeuplant l'empire, en a amené l'irrémédiable décadence.

Aujourd'hui même, dans toute l'Europe, sauf en Angleterre, les *latifundia* donnent moins de produit brut et même moins de revenu que la petite propriété. Comparez, en Italie, la Toscane aux Calabres et à la Sicile, dont la situation a été si admirablement décrite par MM. Franchetti et Sonnino; en Belgique, la Flandre au Condroz; en France, le Nord au Centre; en Prusse, les provinces de l'Ouest à celles de l'Est; en Espagne, la région de Valence aux plateaux de la Castille et de l'Estramadure; en Portugal, l'Alemtejo aux provinces du Nord; partout vous trouverez que là où dominent les *latifundia*, il y a moins de capital employé à la culture, moins de routes, moins de bétail, moins d'engrais, moins de produit brut, même moins de revenu et une moindre valeur de la propriété, en un mot, moins de richesse.

Le partisan le plus décidé de la grande propriété, Arthur Young, n'a-t-il pas dit : « La propriété produit des merveilles. Donnez à un petit propriétaire un rocher nu, et il en fera un jardin »? J'ai montré ici même, dans mes *Lettres d'Italie*, comment ce mot si juste de Young était admirablement réalisé dans l'île de Capri.

Il est évident que le petit propriétaire travaillera sa terre avec infiniment plus de soins que le salarié, et surtout que l'esclave. Il y mettra plus de capital aussi et, ainsi, la culture deviendra intensive et donnera d'abondants fruits. Grâce à l'association, l'emploi des machines les plus puissantes ne lui sera même pas interdit.

Dans nos villages flamands, le battage se fait à la vapeur.

Digitized by Google

Un entrepreneur achète une batteuse-locomobile et va de ferme en ferme battre les grains à autant par hectolitre. Je suis convaincu que si M. Bertagnolli voulait reprendre l'examen de cette question avec le soin qu'il a mis à étudier celle du métayage, il cesserait d'admirer les heureux effets du *latifundia*.

Pour satisfaire aux besoins croissants du luxe, la fabrication du vin fit des progrès. On se rappelle avec quel enthousiasme Horace chante le Cécube et le Falerne. Les vins fins furent mis dans des bouteilles, scellées avec de la cire. Sur le col était inscrit le nom des consuls sous l'administration desquels le vin avait été récolté. On savait déjà que la chaleur remplaçait les années pour améliorer ces nectars. Aussi exposait-on les bouteilles à l'action de la fumée. « Vinum celerius fumo maturescit, » dit Columelle (I, 6). Voilà le système Haeck et Pasteur déjà appliqué.

Dans le Midi, le vin ordinaire se conservait dans de grandes amphores, comme cela se voit encore aujourd'hui à Brindisi, par exemple, où on le puise au moyen de spatules, exactement comme à Pompéi. Mais, dans le Nord, les tonneaux de bois cerclés étaient déjà employés, ainsi qu'on le voit dans Strabon (V) et dans Pline (XIV, 21).

La culture du blé avait disparu ; mais sous les murs de Rome et sur les collines du Latium s'étaient établies des villas, qui fournissaient à la table des riches des légumes, des fruits, de la volaille et des fleurs. Tout était organisé pour satisfaire les caprices du divitisme. Enrichi des dépouilles de l'univers, il payait des prix énormes pour sa table. Le commerce des fleurs, apportées fraîches, chaque matin, sur les marchés de Rome, donnait de grands profits[1]. On mettait les plus grands soins à améliorer tous les genres de fruits : Pline (XV) énumère trois espèces de pêches, onze de prunes, vingt-neuf de pommes, huit de châtaignes, vingt-neuf de figues, un très grand nombre de poires. Le même

[1] « Itaque sub urbe colere hortos late expedit sic violaria ac rosaria. » Varr. I., 13.

Digitized by Google

auteur assure que certains arbres produisaient un revenu équivalent à 300 francs de notre monnaie.

Les œufs étaient extrêmement recherchés ; on en servait à tous les repas et sous toutes les formes. Varron rapporte qu'une de ses tantes obtenait des œufs de son poulailler, dans la Sabine, plus de revenu que d'une ferme de deux cents jugera (cinquante hectares). Une centaine de paons produisaient, d'après Varron (III, 6), cent mille sesterces par an. L'élève du pigeon était également très profitable. Un couple de bonne race se vendait jusque quatre cents deniers (Varr. III, 7). Les piscines où l'on élevait des poissons donnaient des revenus prodigieux. Varron en cite une qui vendait chaque année pour quatre millions de sesterces. Elle fournit en une fois à Cesar deux mille murènes.

Ces quelques traits achèvent le tableau : tout pour l'opulence oisive, rien pour le travail libre. La Sicile et l'Afrique se dépeuplaient, parce qu'elles devaient envoyer leur blé à Rome pour y nourrir la populace. Le prolétariat dévorait, sans rien faire, la substance des cultivateurs de la province. Première forme de la spoliation. Les riches et les puissants se partageaient les pays conquis, c'est-à-dire successivement le monde connu, pour les administrer, ce qui signifiait les dépouiller. Ces tributs prélevés sur le travail de l'univers étaient gaspillés dans les insanités du luxe à Rome : seconde forme de la spoliation, la pire de toutes, parce qu'en ruinant les volés, elle corrompait les voleurs.

La domination romaine, sous les bons empereurs, apporta au monde quelques bienfaits, l'ordre, la paix et, par suite, le commerce et la facilité des échanges dans toute l'étendue de l'Empire : mais d'autre part, le régime économique et les conséquences funestes de la centralisation minèrent peu à peu les forces productives des populations. Rien qu'en Italie, que de villes florissantes ruinées, disparues en Etrurie, dans la Sabine, dans tout le midi et en Sicile ! Ces nombreuses populations d'hommes libres qui avaient si vaillamment lutté contre les armes romaines, qu'en restait-il, au commencement de l'Empire?

Digitized by Google

La littérature latine a cet avantage qu'elle nous *offre quatre auteurs* qui se sont spécialement occupés des choses de l'agriculture à des époques différentes : Caton, cent cinquante ans avant Jésus-Christ; Varron, qui écrivait sous Auguste; Columelle, qui est un peu postérieur, et enfin Palladius, qui, au IVe siècle, résume et complète les travaux de ses devanciers. On peut y ajouter Virgile, pour ses *Géorgiques*, et Pline, pour les nombreuses indications qu'il renferme.

J'emprunte à un excellent article[1] de M. Macbryde, professeur d'agriculture à l'université de Knoxville, Tennessee, États-Unis, quelques citations qui prouvent que nous avons cru inventer bien des choses qui étaient déjà connues des anciens.

Le drainage au moyen de tuyaux paraît une amélioration moderne. Cependant, les Romains y avaient déjà recours. Ils connaissaient le drainage au moyen de faisceaux de branches, mis au fond de fossés recouverts, comme le faisaient les Flamands et, plus tard, les Anglais, instruits par les émigrés de la Flandre; mais, de plus, ils drainaient avec des cailloux et des tuiles. (Voyez Columelle, livre II, chap. II, et Pline, livre XVIII, chap. 6[2].)

L'emploi du navet comme plante fourragère apportée en Angleterre par lord Townshend, à l'exemple de notre pays de Waes, était déjà en usage chez les Gaulois, comme le prouve un passage très curieux de Columelle, livr. II, ch. 10 : « Les navets sont extrêmement utiles, parce qu'ils produisent

[1] *Journal of the Americain agricultural Association.* Oct. 1881. Je suis frappé de la supériorité de cette revue américaine sur celles du même genre publiées en Europe. Papier, impression, illustrations, importance des articles, élévation des idées et des sujets, tout y est d'un ordre plus élevé. L'Europe sera bientôt dépassée sous tous les rapports. Faut-il s'en étonner, quand on songe à tous les sacrifices que fait l'Amérique pour répandre l'instruction ?

[2] Humidiorem agrum fossis concidi atque siccari utilissimum est fossas autem cretosis locis apertas relinqui, in solutiore terra sæpibus firmari, ne procidant, aut imbricibus, aut supinis lateribus procumbere quasdam occœcari et in alias dirigi majores patentioresque et si sit occasio, silice vel glarea sterniora autem earum binis utrimque lapidibus statuminari et alio superintegi. (Plin. XVIII, 6.)

Digitized by Google

beaucoup et parce qu'ils servent de nourriture, non seulement aux hommes, mais aux bœufs, principalement en Gaule, où le bétail est nourri de cette plante durant l'hiver [1]. »

Croirait-on que les Gaulois connussent déjà la faucheuse mécanique, cette invention toute récente de l'art agricole? C'est cependant ce qui résulte d'un passage de Pline expliqué très longuement par un autre passage de Palladius écrit trois cents ans plus tard [2]. Cette faucheuse était une sorte de grand bac monté sur deux roues et armé de dents, qu'un bœuf poussait devant lui et dans lequel tombaient les épis coupés.

Je ne m'arrêterai pas à analyser les chapitres que M. Bertagnolli consacre à faire l'histoire de l'agriculture en Italie durant le moyen âge. Ils offrent encore un grand intérêt, mais ils sont moins complets que les premiers. Je crois cependant devoir signaler un travail très curieux et très long auquel s'est livré l'auteur. D'où vient le maïs? Quand a-t-il été introduit en Europe? On répète sans cesse que nous devons cette céréale à l'Amérique. Elle n'aurait donc pu être cultivée en Europe qu'au xv[e] siècle au plus tôt. Tout d'abord, le maïs est appelé en Italie *grano turco*, ce qui semble indiquer une origine asiatique. En outre, il résulte d'une ancienne chronique que le *grano turco* aurait été apporté dans le marquisat d'Incisa par le marquis Jacopo d'Incisa, en 1204, et par un certain Antoniello Molinari, revenu du siège de Constantinople. Mais il y a plus : M. Bertagnolli a parcouru un grand nombre de chroniques du moyen âge, et il a noté plus de cent passages où il en est question, bien longtemps avant la découverte de l'Amérique : en 1259 à Modène, en 1374 à Ferrare, en 1277 à Parme, en 1317 à Reggio, en 1300 dans différentes localités

[1] Magis tamen utilia rapa sunt, quia et majore incremento proveniunt et non hominem solum, verum etiam boves pascunt, præcipue in Gallia, ubi hibernia cibaria prædictis pecudibus id olus præbet. (Colum. II, 10.)

[2] Messis ipsius ratio varia. Galliarum latifundiis valli pragrandes dentibus in margine infestis duabus rotis per segetem impelluntur, jumento in contrarium juncto. Ita dereptæ in vallum cadunt spicæ. (Pline, XVIII, C. 30. — Voyez aussi Palladius, VII, 2.)

Digitized by Google

du Piémont. Muratori a même imprimé un contrat de colonat partiaire, en date de l'an 813, où il est question de la *melica*, qui est, semble-t-il, le maïs. Pline parle d'une céréale d'une fertilité prodigieuse récemment importée des Indes et dont la description répond parfaitement aux caractères du maïs [1], sauf la couleur du grain.

M. Bertagnolli prouve aussi que le riz n'a pas été introduit en Italie par les Espagnols, comme on le dit souvent. Il est dû aux Arabes de l'Égypte, d'où il a passé en Sicile. Il en est déjà fait mention au XIII^e^ siècle. Voilà donc deux questions très intéressantes qui semblent définitivement éclaircies.

Le livre de M. Bertagnolli pourra servir d'introduction à l'enquête agricole qui se poursuit en ce moment en Italie. Les fascicules, si remplis de documents précieux, que le gouvernement publie, formeront un monument digne du bureau de statistique qui fait tant d'honneur à l'Italie. Cependant, quand toutes ces monographies auront paru, il faudra qu'une plume magistrale en résume les enseignements; nul n'est mieux préparé à le faire que le président même de la commission d'enquête, le sénateur Jacini. Espérons qu'il ne reculera pas devant la tâche que tout son passé lui impose.

ÉMILE DE LAVELEYE.

[1] Milium intra hos decem annos ex India in Italiam invectum est, nigrum colore, arundineum culmo ; adolescit ad pedes altitudine septem, prægrandibus culmus; lobas vocant; omnium frugum fertilissimum. Ex uno grano terni sextarii gignuntur. Seri debet in humidis. (Pline, H. N., XVIII, 10.)

Digitized by Google

CONTE DE NOËL.

CITOYENNE.

C'était son grand plaisir de la journée, ses promenades avec le gamin, son fils. Elle ne pouvait guère se les permettre qu'aux mauvais jours, en fin d'automne et en hiver; car, à la bonne saison, il vivait en plein champ, sous ses yeux, pendant qu'elle brodait à sa fenêtre du troisième. Là, bride lâchée, il pouvait aller, venir, sauter, courir, bêcher, butiner, s'étendre, jouer de mille manières dans les hautes herbes de la plaine voisine, ou à travers les monticules d'anciennes terres rapportées, moutonnant comme des dunes, semés de pierres : des rochers, — de trous : des cavernes, — de mares : des lacs, — de touffes d'orties : des forêts de sapins, — de mousses, de fleurettes, d'insectes : tout un jardin des plantes : — autant de moyens de mise en scène, de décors et de camarades de jeux pour l'espiègle qui s'en donnait jusqu'à la dernière clarté du ciel. Mais, quand venaient les pluies ou les neiges, la boue ou la glace, ses petits poumons, saturés d'hydrogène toute l'année, pouvaient-ils raisonnablement rester maintenant, tout le jour, enfermés dans

Digitized by Google

une chambre de travail, étroite, basse, chauffée; sa petite imagination, habituée à la variété vivace du caprice libre, pouvait-elle se résoudre à colorier, découper, bâtir sans cesse; à manœuvrer indéfiniment ces bonshommes de plomb ou de bois, écoliers ou musiciens, ouvriers, cochers ou laboureurs, qui commencent à remplacer le jeu au soldat? Naturellement non! Il fallait donc bien que sa mère trouvât le temps de lui procurer des sorties quotidiennes, des distractions régulières, dans les grandes rues du faubourg, dans les avenues du bois, sur les boulevards, où les nourrices, avec leurs larges rubans tombant de leur bonnet sur le dos jusqu'à terre, les bonnes, raides, vêtues en demoiselles, promènent régulièrement, toute l'année, les enfants des riches.

Quoi qu'il pût quelquefois lui en coûter, malgré l'ouvrage qui pressait, malgré la fatigue qui la menaçait, malgré la neige qui tombait, chaque jour elle voulait que son enfant prît, comme les autres, ce bain de vie. Une fois dehors, à eux deux, quand la bise glissait sur sa joue, passait dans ses cheveux de fraîches caresses; qu'il courait de l'avant, poussant le cerceau, suivant la balle, luttant de vitesse avec le tramway, puis, revenant à elle, essoufflé, joyeux, l'œil vif, la peau animée, le teint rose, elle se sentait riche de tous ces trésors de santé et elle aspirait ce grand air, dans une sorte de connivence maternelle avec la nature qui l'aidait à donner à son fils ces belles couleurs! Et tout s'oubliait : la dépense accrue l'hiver, les baisses de salaire qui doublent le travail, les privations de sommeil, et la fatigue de ses yeux sur ces broderies en or, prolongées dans la nuit, reprises avant le jour, pour gagner à l'enfant ces heures de liberté, ce luxe de promenade, cette opulence de vie.

Les nourrices se prélassaient dans leurs larges manteaux; les bonnes jacassaient, oubliant les petits; les demoiselles de compagnie prenaient des airs de dames, des tons de mères, mères sans cœur. La vraie mère n'avait rien à leur envier. Étaient-ils disciplinés, ces petits papas! étaient-elles fières, ces petites gravures de mode ambulantes! Chez le sien, au contraire, cette fougue de mouvements qui prête à tant de

Digitized by Google

grâce, ce franc rire avec ses fraîcheurs de source jaillissante, ces remarques de petit observateur voyant clair et touchant juste, la charmaient, pendant que les bonnes le regardaient de travers et que les demoiselles de compagnie montraient visiblement qu'elles trouvaient mal élevé cet enfant qui court à travers tout le monde et qui mange dans les rues. Une mère seule comprend cet entrain de l'enfance, le tolère, l'apprécie, en est émue, ravie, heureuse ! « Qu'avaient-elles donc à faire de mieux, les mères riches, pour envoyer promener, par d'autres, loin d'elles, sous le regard froid d'une Anglaise ou d'une Allemande, cet inépuisable trésor de ravissement et de malice ? »

Aujourd'hui, par exemple, que la neige commence à tomber silencieusement, les enfants sauteraient si volontiers après ces fleurettes blanches qui dansent dans l'air; ils ont dû se ranger, à l'appel des bonnes, frileux, sous le parapluie. N'est-ce pas charmant cependant, pour une mère, de le voir, lui, ne pas s'inquiéter des flocons qui lui tombent sur la figure et chercher à attraper ces mouches de l'hiver. Puis, quand ils arrivent vis-à-vis du boulanger, n'est-ce pas intéressant, pour une mère, de le voir traverser seul la rue, seul — c'était une de ses joies — entrer dans la boutique du coin, y demander — « Tu n'oublieras pas de dire : S'il vous plaît » — un petit pain blanc, le payer d'un sou tiré non sans difficulté de sa pochette, dire : « Merci, madame, » se hisser pour fermer la porte, retraverser la rue où il a défendu à sa mère de le suivre : « Oui, mais prends garde aux voitures » — lui prendre la main et mordre dans la pâte blanche avec cette gourmandise que donne une course en plein froid !

Pendant qu'il revenait à elle en grand garçon, un enfant pauvre a offert à sa mère de petits bouquets d'immortelles jaunes, avec une violette artificielle au milieu; elle, lui voyant l'allure suspecte, l'aspect vicieux, le ton arrogant des enfants qu'on dégrade à la profession de mendiants, et, surtout, craignant de se distraire du soin de surveiller, de garder de loin son fils dans son excursion à travers une rue

Digitized by Google

où passent incessamment des carrosses, elle l'a écarté d'un prompt refus. Et n'est-ce pas gentil lorsque, à peine en sûreté sur le trottoir, mordant son pain à plaisir, son fils lui adresse des reproches : Le petit pauvre l'a regardé manger sa couque d'un air fâché. Il a peut-être faim. — « Pourquoi ne lui as-tu pas donné un sou pour en acheter une aussi, mère? »

Et mère est heureuse, mère est fière, mère a un sourire qui anime toute sa face, et les passants qui ne s'aveuglent pas d'un peu de neige, les bonnes narquoises avec leurs petits frileux rangés, n'auraient pu soupçonner, sous ce rayonnement, la pâle brodeuse penchée, la moitié de la nuit, sur le métier, y passant et repassant, avec un art délicat, dans le drap, le satin ou le velours, des fils de soie, d'argent et d'or.

L'enfant, lui, n'avait pas besoin d'un éclair de joie ou d'amour pour paraître de cette classe que, sur la foi des manières et du luxe, on incline volontiers à croire la seule distinguée. Une distinction naturelle régnait dans tout son petit être, trônait sur son front large, se jouait dans le mouvement aisé de ses membres, à la charpente ferme, aux attaches fines; s'exhalait de ses boucles dorées, qu'il secouait d'un geste ou abandonnait au vent dans ses courses. N'était qu'elle lui laissait trop de liberté, le gâtait ostensiblement, on la prendrait souvent pour sa bonne, surtout depuis qu'elle lui a fait un costume de velours avec une fourrure noire, dont elle a garni le collet, les manchies, le bas du pantalon, et même bordé les petites bottines. Elle avait bien aussile droit d'habiller gentiment son fils! Non pas, par exemple, comme une poupée raide dans sa pose d'étalage et dans son battant-neuf immaculé; mais comme un petit homme, libre en sa grâce et sa force, dans un vêtement fait par elle, à sa taille, ample et chaud, charmant par-dessus le marché! Tout son manchon y avait passé! Qu'avait-elle à faire d'un manchon? Rien n'est plus gênant pour reporter l'ouvrage, quand on aime à prendre son fils avec soi, par la main. En le lui achetant, son mari avait eu une idée étrange pour elle,

Digitized by Google

excellente pour l'enfant! Et maintenant que les flocons blancs, effleurant la pelleterie, s'y fixent sans altérer leur forme légère, semblent se plaire sur cette molle couchette et la préférer au châle de laine râpé de la mère, quel plaisir de voir s'animer la chère fourrure, finement mouchetée de neige! Ah! si son mari le voyait ainsi, il n'aurait plus le courage de lui reprocher de sacrifier le bien-être de la mère au luxe de l'enfant!

Son mari—un chef d'atelier mécanicien—comprenait bien un peu autrement les choses; c'était tout simple : il n'allait pas promener l'enfant sur les boulevards; puis il avait des idées d'économiste et des fiertés de travailleur. Un dimanche, dans le tramway, l'enfant se tenant debout à l'extérieur, sa mère et son père d'un côté, de l'autre une jeune femme élégante, le receveur avait pris l'enfant pour celui de la dame et lui avait demandé le prix de sa place. Au premier moment, la mère — elle avait bien dû l'avouer—s'était senti le cœur enflé de fierté; mais le père! de quel geste brusque il avait repris l'enfant entre lui et sa femme, et de quel ton bref il avait dit : « C'est mon fils! » Lui, si fraternel dans son calme, si bon dans sa force, elle ne l'avait jamais vu trancher ainsi, donner à ses convictions cette forme rigoureuse. Une fois hors de l'omnibus, dans la rue, il lui avait parlé vivement. Leur enfant n'était-il pas d'une famille de travailleurs? Aurait-il d'autres moyens de s'élever que le travail, l'instruction, l'éducation? Ne devait-il pas s'habituer, avant tout, à voir dans les ouvriers des parents, des amis, ses seuls égaux, ses vrais frères? Et qu'était-il besoin de le rapprocher de ce misérable luxe? Quel danger n'y avait-il pas, au contraire, à lui inspirer l'orgueil de la toilette, l'ardeur du gain, le mépris des siens, peut-être?

Elle l'avait écouté attentivement, respectueusement. Au fond, elle lui donnait raison. Que de fois ne l'avait-elle pas entendu défendre la bourgeoisie qui a créé l'épargne, mère du capital, disait-il, et la Commune, mère de la liberté! Quand on comprendra que les intérêts sont communs, il n'y aura plus ni bourgeois, ni ouvriers; il n'y aura que des ci-

Digitized by Google

toyens, tous d'accord contre la spéculation éhontée et le luxe mortel.

Ses amis l'écoutaient alors avec un étonnement plein de respect et on l'appelait familièrement « le citoyen ».

Ce dimanche-là, en rentrant au logis, la mère, selon son habitude, avait ôté à l'enfant son costume de promenade, l'avait replié avec soin et l'avait déposé dans l'armoire avec un soupir de tendresse. Il était si beau, vêtu ainsi! Mais aujourd'hui, que la neige rend la fourrure plus charmante et plus utile, elle oublie les paroles sérieuses du citoyen à sa femme et s'abandonne à ses admirations de mère.

Voici maintenant que la foule augmente et se presse; il ne s'agit plus d'admirer le petit joueur, il faut le garder de plus près, surtout à l'angle de l'avenue et du boulevard, lorsqu'il va vouloir traverser le trottoir encombré de monde, la rue pleine de voitures, les rails où le tramway passe et repasse, pour s'emparer du large quinconce, aux six rangées d'arbres blanchissants, où le sol, déjà durci par le premier gel, ouvre un champ libre aux jeux de cerceau, aux courses de cirque, aux bondissements de cheval qui s'emporte, aux glissades sans peur. Et la mère l'admire encore, en le suivant des yeux, non sans crainte, sur la glace. Timide d'abord, voilà qu'il retrouve un peu d'aplomb, tout son aplomb! Au troisième tour, il semble hardi dans son élan, ferme sur ses pieds; enfin, il se croise, en glissant, les bras d'un air vainqueur. S'il tombe : « Prends donc garde! » il s'est relevé avant que sa mère n'ait crié et n'accoure. Vienne une forte gelée, il patinera!

Aussi, quel regret quand l'heure sonne à la petite église, juste en face de laquelle des gamins ont tracé la première glissade de l'hiver; quel regret de l'arracher à ce plaisir nouveau! Il faut cependant songer à rentrer à la maison, à quitter ce large champ de jeux, et les regards de la mère vont tristement de l'enfant qui joue sur le sol durci, à cette rue, devenue boueuse, qu'il va falloir lui faire traverser pour reprendre le chemin du travail.

Digitized by Google

Que de monde maintenant sur le trottoir! que de monde aussi sur le boulevard, où l'enfant, bien obéissant, l'a suivie, jouant toujours, et qui semble, de loin, un large ruban d'une blancheur mate. La foule s'y développe sous cette neige qui tombe doucement, silencieusement, sur les arbres qui en gardent les arabesques de givre, sur les parapluies et les vêtements d'où régulièrement on la secoue.

Déjà, en épiant le moment de quitter le boulevard, la mère a aperçu sur le trottoir une femme pauvre, misérablement vêtue, qui tenait dans ses bras un enfant emmailloté d'un lambeau de couverture, et qui allait, mendiante, d'un passant à l'autre. Elle la retrouve sur le boulevard, pressant de sa voix creuse, frôlant de ses haillons une dame d'une élégance princière. Robe de velours grenat, à petits volants de satin plissés, avec des ruches superposées, dont les riches reflets font ressortir la profondeur du velours—traîne touffue, retroussée à point, assez pour laisser voir de fines bottines à haut talon, pas assez pour déranger les lignes tombantes de la robe, sous lesquelles, fugitivement, dans le froufrou des étoffes mêlées, on entrevoyait les dentelles des jupons, le satin de la balayeuse laissant sa trace dans la neige — manteau de loutre, — de vraie loutre,— doublé de satin pareil, ample sans dissimuler la taille, long sans cacher ni montrer la robe; — long camail de martre de Russie, assortie; — chapeau où toute la toilette, le velours, le satin, la loutre devenue un oiseau des tropiques, se résume en une harmonie qui la couronne; — tout annonçait la femme de l'homme d'affaires qui aime à afficher son crédit dans la toilette d'une épouse, comme dans l'extérieur et l'ameublement d'un hôtel. Un enfant, — c'est quelquefois une contenance pour les grandes dames d'avoir un enfant à la main, comme jadis elles portaient une canne, — une petite fille marchait à ses côtés, du même pas convenable, jolie, un peu raide dans une adorable toilette toute blanche, cachemire, satin, peluche, cygne, qui, vraiment, devait être éblouissante quand le ton criard de la neige n'en amortissait point l'éclat.

Digitized by Google

Tout ce luxe passait, naturellement sans voir les gamins jouant pour se réchauffer, ou les mendiants grelottant pour exciter la pitié. Mais, juste au moment où la pauvresse s'approchait du groupe opulent, la grande dame, distraite, sentant s'alourdir son parapluie sous une couche plus épaisse, le secoua tranquillement. La mère et son nourrisson reçurent l'avalanche. Alors la brodeuse — qui avait pris son petit par la main pour hâter le retour — vit la pauvresse s'arrêter, se cambrant, immobile, oubliant de secouer de ses épaules et du maillot de l'enfant ces plaques de glace, et suivre d'un regard fixe cette femme qui s'éloignait insoucieusement, d'un pas noble.

Bientôt, le petit costume blanc ne fut plus sur la nappe neigeuse qu'une tache jaunâtre; le manteau de loutre, à son tour, se perdit dans la ronde des flocons de givre : toujours, l'œil large ouvert, profond, rigide, hagard, hébété, la mendiante s'obstinait à regarder disparaître cette insolente splendeur, et quand la dernière silhouette s'effaça, rudement elle rejeta du maillot les restes de neige, poussa en avant son poing serré vers la vision qui lui échappait et lui lança à travers la brume un cri de colère, de vengeance, de haine; puis, se retournant, elle regardait en cercle autour d'elle, comme pour en appeler à tout le monde et lui dire : « Vous entendez ! »

Dans cette sorte de défi à la foule, la mendiante rencontra un œil plein de sympathie indignée, d'intérêt approbateur, de pitié prête à fraterniser, mais n'osant risquer une aumône, et la mise simple de la brodeuse commençait à lui donner fiance, lorsque celle-ci, pour mettre entre deux mères le trait d'union des grâces d'un enfant, se pencha sur son fils et lui dit tout bas : « Donne-lui ton demi-franc; » c'était toute sa richesse. L'effet fut cruel : la pauvresse, à peine apaisée, vit l'enfant, le toisa, reculant sous son regard, inspecta avec une hauteur de dédain ce joli petit paletot fourré, ces bottines bordées de poils. La blessure, à peine fermée, se rouvrit, ses traits se contractèrent froidement, la haine y reparut dans toute sa brutalité et, se campant dans

Digitized by Google

sa laideur farouche, devant ce semblant d'aristocratie, elle lança au pauvre petit bonheur de la mère un rire de mépris, strident et fou.

Il fallut bien du temps, il fallut tout le charme d'une longue soirée de réveillon passée en famille, les soins du souper à trois, la surprise faite à l'enfant par le père : « Cherche dans la poche de mon paletot, » sa joie à y trouver un gâteau et un jouet ; les gentillesses du petit homme à l'heure de dormir, son dernier babil, son suprême baiser ; le calme subit de son front et les grâces sereines de tout son corps dans l'abandon du sommeil ; puis, après qu'elle eut dit : « Il repose si gentiment, » le silence à deux, au coin du feu, lui, fumant, elle, travaillant un peu fiévreusement ; il fallut tout cela pour dissiper l'impression produite sur elle par la scène du boulevard et par ce dur regard qui l'avait cinglée au cœur.

La bouillotte chantait sur le feu, la lampe faisait étinceler la théière et les tasses dorées, — un cadeau de noce, — les plats d'étain et un vieux sceau de cuivre — souvenir de sa mère à elle — brillaient sur la cheminée, et sur des rayons reposaient des rangées de livres, sa seule dépense de luxe à lui. L'enfant tout rose respirait paisiblement dans son lit, près d'eux ; le métier à broder chômait dans son coin et le mari regardait l'âtre, rêveur, feuilletant machinalement un livre à lire ensemble.

« Tu ne travailleras plus ce soir, j'espère ? » lui dit-il bientôt.

« Non, répondit-elle, j'ai fini. » Et elle étalait devant lui le costume et les bottines de l'enfant.

Elle venait d'en découdre les fourrures : « Il faut que je te raconte ! »

Ils ne lurent pas ce soir-là, et lorsque, troublée encore, elle arriva au rictus de la mendiante, la mère pleurait.

Lui, tandis que du dehors montait jusqu'à eux le bruit des voitures menant les riches aux fêtes de la nuit de Noël,

Digitized by Google

il attira son amie dans ses bras, essuya ses larmes d'un baiser et dit : « Chère citoyenne ! »

Mais pendant qu'elle replaçait avec soin dans l'armoire le petit costume où, sous la fourrure, elle avait trouvé l'ancien ornement : un simple galon de laine, elle eut un sourire qui glissa sur le père pour aller s'épancher en tendresse sur l'enfant dormant :

« Il sera beau tout de même, » dit-elle.

L.-E. CHANTRAINE.

Digitized by Google

LA SATIRE AU XVI^e SIÈCLE

ET LES

TRAGIQUES D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

LES TRAGIQUES

I

Gœthe disait que si l'on voulait comprendre la fleur des jeunes années et les fruits de la vieillesse, ce qui charme et ce qui ravit, ce qui désaltère et ce qui nourrit, le ciel et la terre en un mot, il fallait lire Sakountala. On pourrait dire de même que si l'on veut avoir une idée exacte et complète de l'état des esprits en France, pendant les règnes des derniers Valois, si l'on veut connaître l'âpreté des passions religieuses et politiques, les haines du sectaire, les fureurs du soldat, les indignations de l'honnête homme, la fougue, la verdeur, la richesse et le coloris exubérants de la langue de la Renaissance, il faut lire les Tragiques d'Agrippa d'Aubigné. Ils sont pour la France du XVI^e siècle ce qu'est la chanson de Roland pour la France du XI^e : une épopée, non plus l'épopée chrétienne et féodale de la conquête carolingienne, mais l'épopée des guerres de religion.

La violence effrénée des luttes religieuses et politiques fait surgir parfois de ces œuvres inspirées, de ces cris sublimes que l'on croirait arrachés aux entrailles des nations. Les déchirements d'Israël échauffèrent Isaïe ; les sanglantes querelles des guelfes et des gibelins déchaînèrent les colères du

Digitized by Google

Dante, les fureurs de la Ligue nous ont donné les *Tragiques*.

On demeure d'abord stupéfait en songeant qu'un aussi admirable poème ait pu rester dédaigné, oublié pendant deux siècles ; mais l'étonnement cesse quand on se souvient que les siècles classiques, les siècles de Louis XIV et de Louis XV, sont aussi les siècles de la monarchie absolue, du despotisme catholique et du style de convention, élégant, mesuré, abstrait. Cependant, juste retour des choses d'ici-bas, à mesure que le temps marche et que les âges littéraires, d'abord nettement séparés, semblent se profiler sur le même plan dans le reculement du lointain, la grande figure d'Aubigné ressort dans l'ombre où s'enfoncent pour jamais bien des renommées classiques. C'est que les *Tragiques* ne sont pas un pur jeu d'esprit, une amplification de rhétorique, mais une œuvre forte, virile, vécue et vraiment humaine.

Ce n'est point, en effet, dans le silence du cabinet que leur auteur les a conçus ; c'est au milieu du tumulte des camps, sur l'affût des canons, à la lueur des bûchers, parmi les mille préoccupations d'une vie essentiellement active, dévorée par les soucis du diplomate, du théologien et du guerrier.

Cette vie est déjà tout un roman. Né en 1550, fils d'un gentilhomme calviniste de la Saintonge, d'Aubigné reçut l'éducation à la fois militaire et savante de beaucoup de nobles de ce temps. A six ans, il lisait le latin, le grec, l'hébreu ; à sept ans et demi, il avait traduit le *Criton*. Son adolescence fut orageuse ; il perdit jeune son père et s'attacha à la fortune du roi de Navarre, dont il devint l'écuyer et l'aide de camp. Ce fut le commencement d'une longue intimité mêlée de bouderies et de querelles. La conversion de Henri IV attrista d'Aubigné ; gouverneur de Maillezais, vice-amiral des côtes d'Anjou et de Saintonge, il parut peu à la cour, mais n'en resta pas moins le confident des idées et des plans grandioses du Béarnais. Le poignard de Ravaillac, anéantit ces espérances. Insensible aux avances de Marie de Médicis, brouillé avec les nouveaux chefs du parti calviniste

Digitized by Google

en France, d'Aubigné se retira à Saint-Jean d'Angély où il se livra à ses goûts littéraires. Mais la publication de son histoire universelle attira sur lui l'orage qui grondait depuis longtemps; ce livre fut brûlé par la main du bourreau et son auteur obligé d'émigrer, à l'âge de soixante-dix ans. Reçu à Genève en triomphe, condamné à mort par le Parlement, l'infatigable vétéran des guerres de religion n'en continua pas moins de servir les intérêts de son parti en négociant avec l'Angleterre pour sauver La Rochelle.

Il mourut à Genève à quatre-vingts ans, en 1630.

Ses derniers jours furent attristés par la prise de La Rochelle, les trahisons et l'apostasie de son fils Constant. Il ne se doutait guère pourtant que cinquante ans plus tard la fille de ce fils renégat, M^me^ de Maintenon, dirigerait la main qui allait déchirer l'édit de Nantes et anéantir le régime à la création duquel Agrippa d'Aubigné avait consacré trois quarts de siècle d'activité et d'héroïsme.

Pendant cette longue vie, d'Aubigné avait beaucoup écrit. « Mes livres, nous dit-il lui-même dans son testament, sans ma nonchalance, pertes et retranchements que j'ai faits, égaleraient le nombre de mes années. »

Dans ce même testament, il confiait les intérêts de « ces enfants spirituels, » comme il appelle ses ouvrages, à son vieil ami le pasteur Tronchin et à son fils naturel, Nathan. MM. Réaume et de Caussade viennent d'en donner, pour la première fois, une édition complète, d'après les manuscrits originaux de la précieuse collection Tronchin.

Parmi les ouvrages de d'Aubigné, les plus connus sont sa *Vie à ses enfants*, l'*Histoire universelle*, la *Confession de Sancy*, les *Aventures du baron de Fœneste* et les *Tragiques;* il faut y ajouter des œuvres inédites très importantes, publiées, pour la première fois, par MM. Réaume et de Caussade, telles qu'un roman allégorique et deux grands poèmes : le *Printemps* (en trois livres) et la *Création* (en quinze chants).

Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Philarète Chasles, Violet Leduc, plus récemment encore Eugène Géruzez, dans ses *Essais d'histoire littéraire*, et M. Lenient dans son

Digitized by Google

Histoire de la satire en France au XVI^e siècle, ont déjà analysé quelques-uns de ces principaux ouvrages. Mais ils l'ont fait en général, sans entrer dans les détails, sans suivre l'auteur dans les développements de sa pensée, de sorte que l'on peut dire qu'une critique approfondie de l'œuvre de d'Aubigné est encore à faire.

Sans vouloir tenter une aussi périlleuse entreprise, nous nous occuperons ici, en insistant sur l'enchaînement des idées, de la grande épopée satirique des *Tragiques* ou, pour donner le titre exact : *les Tragiques donnez au public par le larcin de Prométhée.* Ils parurent, pour la première fois, en 1616 ; mais ils furent conçus et écrits, du moins les quatre premiers chants, dans le feu même des guerres de religion. « Il y a trente-six ans et plus que cet œuvre est fait, dit d'Aubigné lui-même, dans sa préface, à savoir aux guerres de septante et sept à Castel-Jaloux, où l'auteur commandait quelques chevaux légers, et se tenant pour mort pour les plaies reçues en un combat, il traça comme pour testament cet ouvrage, lequel encore quelques années après il a pu polir et emplir. »

Dans quel but le poème fut-il écrit? L'auteur nous l'explique aussi dans sa préface : « Nous sommes ennuyés des livres qui enseignent, fait-il dire à quelqu'un, donnez-nous-en pour émouvoir, en un siècle où tout zèle chrétien est péri, où la différence du vrai et du mensonge est comme abolie, où les mains des ennemis de l'Eglise cachent le sang duquel elles sont tachées sous les présents, et leurs inhumanités sous la libéralité. »

Les *Tragiques* sont donc une œuvre d'émotion, de passion ardente, tenant à la fois, comme la *Divine comédie*, de l'épopée, de la satire et de l'hymne religieuse. Ils sont divisés en sept livres dont les noms seuls parlent déjà clairement : *Misères, Princes, la Chambre dorée, les Feux, les Fers, Vengeances, Jugement.* « Ce ne sont pas là seulement des tableaux de fantaisie, dit M. Lenient, des visions anticipées de l'avenir, flottant à travers le crépuscule lointain d'une autre vie; c'est l'histoire de la veille écrite en face des lieux

Digitized by Google

et des hommes qui en ont été les témoins, les auteurs et les victimes; c'est le champ de bataille de Dreux, le bûcher d'Anne Dubourg; c'est le Louvre ensanglanté, la Seine charriant les cadavres et le balcon d'où Charles IX poursuit sa chasse royale sur le gibier huguenot. »

On comprend qu'il est difficile de donner une analyse complète de ce poème touffu, de plus de onze mille vers, dans lequel les incidents, les digressions, les apostrophes, les dissertations se mêlent incessamment à la trame de l'ouvrage, avec une prolixité souvent fatigante. En présence d'un édifice aussi colossal, qui ressemble bien plus à une pagode indoue qu'à un temple grec, il faut se contenter d'en signaler les grandes lignes, de caractériser chaque livre en y relevant les traits de génie et les détails qui sont la marque du talent de d'Aubigné.

II

Le poème s'ouvre par une exposition grandiose, les *Misères* de la France, la plus effrayante et la plus vive peinture qu'on ait faite du lamentable état de la nation pendant les guerres de religion.

> Je veux peindre la France une mère affligée,
> Qui est entre ses bras de deux enfants chargée,

s'écrie l'auteur et, dans son grand style, rude et plein d'images, il décrit la lutte acharnée de ces deux enfants, l'Esaü catholique et le Jacob huguenot, se déchirant sur le sein de leur mère, qui finit par leur dire :

> Vous avez, félons, ensanglanté
> Le sein qui vous nourrit et qui vous a porté;
> Or, vivez de venin, sanglante géniture;
> Je n'ai plus que du sang pour votre nourriture.

Tirade superbe, qui mériterait de figurer dans les traités de littérature et dans laquelle tout Aubigné se montre déjà, avec son coloris éclatant, son souffle biblique, ses anti-

Digitized by Google

thèses tranchantes, sa rudesse de soldat et sa sensibilité de poète.

Et voilà que le tableau des misères de la France se déroule devant nos yeux.

> Les rois qui sont du peuple et les rois et les pères,
> Du troupeau domesticq sont les loups sanguinaires.
> ... L'homme est en proie à l'homme, un loup à son pareil,
> Le père étrangle au lit le fils, et le cercueil
> Préparé pour le fils sollicite le père.
> Le frère avant le temps hérite de son frère.
> On trouve des moyens, des crimes tous nouveaux,
> Des poisons inconnus ; ou les sanglants couteaux
> Travaillent au midi, et le furieux vice
> Et le meurtre public ont le nom de justice.

Peinture magistrale, austère, énergique, qui rappelle à l'esprit cette autre page sublime où le Cinna de Corneille nous montre

> Rome entière noyée au sang de ses enfants.

Des deux côtés, c'est la même fougue concentrée, la même vigueur, le même fracas d'antithèses puissantes destinées à donner du relief à la pensée. Mais là où le poète du grand siècle choisit avec mesure, le Tyrtée huguenot du XVI^e ne sait point se contenir ; il accumule les tableaux horribles. Les *paysans de cent ans à la tête chenue*, traqués par *l'argolet outrageux*, les *aimés laboureurs* qui *ouvragent le sein de la terre des plus vives couleurs*, qui *font courir les ruisseaux dans les vastes prées*, tous se réfugient dans les bois pour éviter les supplices de la soldatesque.

L'épisode de Montmoreau est typique sous ce rapport. Le poète a vu ce dont il parle et son style âpre met au service de la vérité des tours de phrases, des expressions d'un réalisme qui fait frissonner :

> Voici le reître noir foudroyer au travers
> Les masures de France, et comme une tempeste
> Emportant ce qu'il peut, embraser tout le reste.

Quand il a passé, l'auteur se suppose lui-même, survenant

Digitized by Google

avec quelques amis. Ils aperçoivent une famille de paysans dans les ruines fumantes. Voici l'homme demi-mort,

Qui sous le seuil d'un huis dissipait sa cervelle.

Les reîtres l'ont tué *par faute de viande*. Il implore la mort à grands cris. A l'intérieur, un enfant mourant de faim *a laissé sa voix bramant après sa vie*. Puis la mère apparaît, la pauvre mère qui se traîne, jambes et bras rompus, jusqu'au berceau.

A tant elle approcha sa tête du berceau,
La releva dessus ; il ne sortait plus d'eau
De ses yeux consumés ; de ses plaies mortelles
Le sang mouillait l'enfant ; point de lait aux mamelles,
Mais des peaux sans humeur ; ce corps séché, retrait,
De la France qui meurt fut un autre portrait.
Elle cherchait des yeux deux de ses fils encore.
Nos fronts l'épouvantaient. Enfin, la mort dévore
En même temps ces trois.

Et pendant que ces crimes se commettent, pendant que les enfants meurent de faim, *prisonniers dans leur couche*,

Les rois, parés de leur substance,
En pompes et festins trompaient leur conscience ;
Étoffaient leur grandeur des ruines d'autrui,
Gras du suc innocent, s'égayant de l'ennui,
Stupides, sans goûter ni pitié, ni merveilles,
Pour les pleurs et les cris sans yeux et sans oreilles.

Ce saisissant épisode ne fait-il pas songer au souvenir de la nuit du quatre décembre dans les *Châtiments* de Victor Hugo?

Mais le poète insiste, il se répète avec une inépuisable abondance de détails, le mal est à son comble, les chiens eux-mêmes deviennent des loups

... Et leur race enivrée
Du sang des vrais Français, se sent de la curée.

On meurt de faim ! On meurt de faim dans les campagnes, on meurt de faim dans les villes pendant ces *sièges lents*, ces

Digitized by Google

sièges sans pitié, où les mères, *moins mères qu'affamées*, tuent leurs enfants pour les manger.

Au sein qui t'allaitait rentre contre nature,
Ce sein qui t'a nourri sera ta sépulture!

Ici, le poète finit par révolter, à force d'appuyer sur ces horribles festins de Thyeste.

Des pouces elle (la mère) étreint la gorge qui gazouille
Quelques mots sans accent, croyant qu'on la chatouille.

Elle hésite et finit par tuer, car

Son âme se trouve
N'avoir plus rien de mère et avoir tout de louve.

C'est à la royauté que d'Aubigné fait remonter la responsabilité de cet état de choses,

Jadis, nos rois anciens, vrais pères et vrais rois,
Nourrissons de la France, en faisant quelquefois
Le tour de leur pays en diverses contrées,
Faisaient par les cités de superbes entrées.
Chacun s'éjouissait; on savait bien pourquoi
Les enfants de quatre ans criaient : Vive le Roi!...

... Nos tyrans, aujourd'hui, entrent d'une autre sorte;
La ville qui les voit a visage de morte;
Quand son prince la foule, il la voit de tels yeux
Que Néron voyait Rome en l'éclat de ses feux.
Quand le tyran s'égaie en la ville qu'il entre,
La ville est un corps mort; il passe sur le ventre,
Et ce n'est plus du lait qu'elle prodigue en l'air,
C'est du sang.

N'y a-t-il pas, dans la fière allure de ces vers, qu'on regrette de ne pouvoir citer tous, une vague ressemblance avec la fameuse tirade du Magnus des Burgraves?

Jadis il en était
Des serments qu'on faisait dans la vieille Allemagne,
Comme de nos habits de guerre et de campagne;
Ils étaient en acier...
Mais aujourd'hui, la foi, l'honneur et les paroles
Ont pris le train nouveau des modes espagnoles,
Clinquant, soie!.

Digitized by Google

Du reste, tout ce premier livre des *Tragiques* fait songer à la manière de Victor Hugo.

Après les rois le poète s'adresse à la France :

> France, puisque tu perds tes membres en la sorte,
> Apprête le suaire et te conte pour morte.

Et dix fois, coup sur coup, avec un accent qui rappelle celui du Dante, quand il apostrophe les villes italiennes, ou de Guillaume de Figuerres dans son *Sirvente contre Rome*, d'Aubigné interpelle la France, il lui montre son passé, ses fautes, ses erreurs; il l'avertit que Dieu la punit et que deux esprits formés par l'enfer sont venus, *instruments de ses malheurs*.

> Une fatale femme, un cardinal qui d'elle,
> Parangon de malheur, suivait l'âme cruelle.

C'est à eux que s'adresse le poète; avec un acharnement implacable, il attaque Catherine de Médicis, la *Jésabel de France*, qui a fait de la France *un gibier d'Italie*.

Seize vers durant, il énumère les poisons dont elle se sert, depuis la poix noire jusqu'au foie de dipsade; les mots étranges se pressent sous sa plume, tour à tour baroques ou terribles, ainsi qu'on le voit trop souvent dans les longues énumérations de la *Légende des siècles* et des derniers poèmes de l'auteur des *Orientales*.

Après la reine mère, le cardinal de Lorraine,

> Rouge du sang de ceux qui au cercueil
> Furent hors d'âge mis, tués par son conseil.

Voilà les auteurs du mal dont souffre la France.

> Par eux est perpétré le monstrueux carnage,
> Qui de quinze ans entiers ayant fait les moissons
> De Français, glane encore le reste en cent façons.

La colère du huguenot grandit en songeant à ces crimes qui jettent la France entre les griffes de la *bête de Rome :*

> Ainsi l'orgueil de Rome est à ce point levé
> Que d'un prêtre, tout roi, tout empereur bravé
> Est marchepied fangeux. On voit, sans qu'on s'étonne,
> La pantoufle crotter les lis de la couronne.

Digitized by Google

L'auteur compare la papauté à Néron, cet *ancien loup romain*, dont le

... Plaisir, pour tous droits,
Donne aux gueux la couronne et le bissac aux rois.
... Mais le loup de ce siècle a bien autre langage :
Je dispense, dit-il, du droit contre le droit;
Celui que j'ai damné, quand le ciel le voudroit,
Ne peut être sauvé; j'autorise le vice,
Je fais le fait non fait, de justice injustice;
Je sauve les damnés en un petit moment;
J'en loge dans le ciel à coup un régiment;
Je fais de boue un roi, je mets les rois aux fanges,
Je fais les saints sous moi obéissant les anges;
Je puis (cause première à tout cet univers)
Mettre l'Enfer au Ciel et le Ciel aux Enfers.

Voilà l'évangile de *la vermine espagnole*, de l'*engeance de Loyola*, qui, *sous le nom menti de Jésus*, viennent *égorger les rois et les états où ils peuvent loger!*

Exaspéré, le poète en appelle à Dieu, qui semble avoir abandonné son peuple; il invoque son secours :

Lève ton bras de fer, hâte tes pieds de laine,
Venge ta patience en l'aigreur de la peine,
Frappe du ciel Babel!

III

Ainsi finit cette sombre et violente peinture des misères de la France. Le poète nous transporte ensuite dans son second livre, au Louvre, auprès des *Princes*.

Si quelqu'un se reprend que mes vers échauffés
Ne sont rien que de meurtre et de sang étoffés,
Qu'on n'y lit que fureur, que massacre, que rage,
Qu'horreur, malheur, poison, trahison et carnage,
Je lui réponds : Ami, ces mots que tu reprends
Sont les vocables d'art de ce que j'entreprends.
... Ce siècle, autre en ses mœurs, demande un autre style.
Cueillons les fruits amers desquels il est fertile.
Non, il n'est plus permis sa veine déguiser;
La main peut s'endormir, non l'âme reposer.

Digitized by Google

Faut-il cacher la vérité parce qu'elle est affreuse? Non pas, dit fièrement le poète :

> Des ordures des grands, le poète se rend sale,
> Quand il peint en César un ord Sardanapale.

Et plus loin encore :

> On dit qu'il faut couler les exécrables choses
> Dans le puits de l'oubli et au sépulcre encloses,
> Et que par les écrits le mal ressuscité
> Infectera les mœurs de la postérité;
> Mais le vice n'a point pour mère la science
> Et la vertu n'est point fille de l'ignorance.

Donc, point de flatteurs! Les flatteurs, le rude censeur du Béarnais les hait d'une haine sans merci.

> Flatteurs, je vous en veux, je commence par vous,
> A déployer les traits de mon juste courroux.
> ... Vipereaux, qui tuez qui vous donne la vie.
> ... Vous êtes fils de serfs et vos têtes tondues
> Vous font ressouvenir de vos mères vendues!

Puis il prend les princes corps à corps :

> Nos princes mignons
> Qui ont beaucoup du singe et fort peu des lions.
> ... Dont le manteau royal se change en une aumusse,
> Et la couronne au froc d'un vilain pique-puce.

Ah! princes, s'écrie-t-il,

> Que de vos cimes hautes
> Dessus le peuple bas tombent d'amères fautes!

Vous qui préférez les flatteurs et *les bouffons bavants*, à ces *pauvres fols ébranchés de leurs membres*, qui *ont prodigué leurs os aux bouches des canons*.

Il les peint alors, ces tristes rois, il les peint en traits de feu, avec une vigueur et une précision que Sainte-Beuve admirait déjà, il y a plus d'un demi-siècle; Charles IX, un *charretier furieux*, nourri dans les bois; Henri III,

> Ce prince avec un busc, un corps du satin noir
> Coupé à l'espagnole...

Digitized by Google

paré et fardé comme une courtisane,

Si qu'au premier abord, chacun était en peine
S'il voyait un roi femme, ou bien un homme reine.

Il décrit les horreurs de cette cour dépravée où

L'on a des noms nouveaux et de nouvelles formes
Pour croître et déguiser des passe-temps énormes.

A côté des princes, les princesses, *nos princesses*, comme dit le poète, avec amertume.

Nos princesses non moins ardentes que rusées,

qui, pareilles à Messaline, courent les mauvais lieux et *vont se couler à la minuit au lit des Ecossais*.

Un épisode étincelant d'esprit et d'ironie mordante termine le livre des *Princes :*

Un jeune gentilhomme, sans doute d'Aubigné lui-même, arrive, du fond de sa province, à la cour, q'uil prend d'abord pour *une foire aux vertus*. Mais

... Son âme nouvelle
Des vices monstrueux ignorante pucelle,

s'aperçoit bientôt que tout cela n'est que pure hypocrisie. Il entend parler sans cesse de mignons et demande des renseignements à un vieux courtisan.

Sont-ils grands terriens
Que leur nom est sans nom parmi les historiens?
Il répond : — Rien du tout, ils sont mignons du prince.
— Ont-ils sur l'Espagnol conquis quelque province?
Ont-ils par leur conseil relevé un malheur,
Délivré leur pays par extrême valeur?
Ont-ils sauvé le roi, commandé quelque armée,
Et par elle gagné quelque heureuse journée?
A tout fut répondu : — Mon jeune homme, je croi
Que vous êtes bien neuf; ce sont mignons du roi.

Ne croirait-on pas entendre déjà Régnier ou Molière?

Cependant la fortune apparaît en songe au jeune homme, lui expose la situation de la France et de la cour et finit

Digitized by Google

par lui donner d'admirables conseils. Cherche l'honneur, dit-elle, l'honneur difficile qui s'acquiert par le travail :

On perd bientôt celui qu'aisément on reçoit.
La gloire qu'autrui donne est par autrui ravie,
Celle qu'on prend de soi vit plus loin que la vie.
Cherche l'honneur, mais non celui de ces mignons,
Qui ne mordent au loup, bien sûr leurs compagnons
Qu'ils prennent le duvet, toi la dure et la peine;
Eux le nom de mignons et toi de capitaine;
Eux le musc, tu auras de la mèche le feu;
Eux le jeu, tu auras la guerre pour ton jeu.

La conclusion, c'est qu'il faut fuir cette cour infâme,

Car Dieu pleut sur les bons et sur les vicieux;
Dieu frappe les méchants et les bons parmi eux.

Et l'auteur, de s'écrier dans une admirable page, dont Géruzez a signalé les incomparables beautés et qu'il faut citer en entier :

Fuyez, Loths, de Sodome et Gomorrhe brûlantes,
N'ensevelissez point vos âmes innocentes
Avec ces réprouvés, car...
... Lorsqu'ils veulent au pauvre et au juste méfaire,
Vous êtes compagnons du méfait pour vous taire.
Lorsque le fils de Dieu, vengeur de son mépris,
Viendra pour vendanger de ces rois les esprits,
De sa verge de fer frappant, épouvantable,
Ces petits dieux enflés en la terre habitable,
Vous y serez compris. Comme lorsque l'éclat
D'un foudre exterminant vient renverser à plat
Les chênes résistants et les cèdres superbes,
Vous verrez là-dessous les plus petites herbes,
La fleur qui craint le vent, le naissant arbrisseau,
En son nid l'écureuil, en son aire l'oiseau,
Sous ce dais qui changeait les grêles en rosées,
La bauge du sanglier, du cerf la reposée,
La ruche de l'abeille et la loge au berger,
Avoir eu part à l'ombre, avoir part au danger.

Quelle gradation puissante, quelle variété de coupe, quel élan dans cette période vraiment inspirée, que l'on peut rapprocher sans crainte de celles de Corneille et de Victor

Digitized by Google

Hugo! Ne sont-ce pas des expressions cornéliennes que *vendanger les esprits des rois*, ces *petits dieux enflés*, cet hémistiche : *vous y serez compris*, et ce dernier vers splendide : *avoir eu part à l'ombre, avoir part au danger?* Ne retrouvons-nous pas le coloris et les harmonies des romantiques, dans *ce dais qui changeait les grêles en rosées, la fleur qui craint le vent, l'éclat d'un foudre qui vient renverser à plat, la reposée du cerf?*

IV

Après avoir décrit les Misères de la France, les turpitudes des Princes qui la gouvernent, d'Aubigné s'occupe de la justice qui sert de trait d'union entre la royauté et le pays, de la *Chambre dorée*, dont les arrêts sanglants permettent aux tyrans de torturer la nation.

Le livre débute par une allégorie qu'on a comparée avec raison à celle des Prières dans Homère, celle de la Justice qui se rend, *pantelante, meurtrie et déchirée*, auprès du trône de Dieu, pour se plaindre des injures qu'elle reçoit sur la terre.

> Remets ta fille, ô Dieu, en ton propre héritage!

s'écrie-t-elle; et la *blanche Pitié*, la Paix, les anges joignent leurs supplications aux siennes. Le feu ne cesse de consumer les martyrs, disent-ils,

> Et nous sommes lassés d'en boire la fumée.

La colère de Dieu s'émeut au récit de tant d'horreurs; l'inspiration du poète grandit, son vers prend tout à coup une ampleur, un élan rythmique, une sublimité qui rappellent les accents des prophètes :

> Dieu se lève en courroux, et au travers des cieux
> Perça, passa son chef. A l'éclair de ses yeux
> Les cieux se sont fendus, tremblants, suants de crainte,
> Les hauts monts ont croulé...
>
> ... Le Tout-Puissant plana sur le haut de la nue
> Longtemps, jetant le feu et l'ire de sa vue
> Sur la terre...

Digitized by Google

Soudain, il aperçoit *un gros amas de tours*, le Palais, la Chambre dorée, *met l'ongle dans la paroi* et trouve que la pierre de ces fiers bâtiments est

> D'os de têtes de morts; au mortier exécrable
> Les cendres des brûlés avaient servi de sable,
> L'eau qui les détrempait était du sang versé.

Il entre dans la tanière et surprend *les modernes Lycaons, loups cachés ayant la chair entre les dents,*

> Gent cannibale
> Qui de son vif gibier le sang tout chaud avale,
> Qui, au commencement, par un trou en la peau,
> Suce, sans écorcher, le sang de son troupeau,
> Puis achève le reste, et de leurs mains fumantes,
> Portent à leur palais bras et mains innocentes,
> Font leur chair de la chair des orphelins occis.

Syllepse hardie, dont nous ne trouvons guère d'autre exemple dans la littérature française que le passage célèbre d'Athalie, où Racine parle aussi des orphelins :

> Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
> Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
> Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.

La peinture de la Chambre dorée continue, âpre, insultante, brutale ; jamais, depuis Rabelais, on n'avait traité les chats-fourrés du Parlement avec une verve aussi débordante de haine, aussi passionnée, aussi inépuisable. Du reste, il semble que les cruautés de la justice aient joui du triste privilège de surexciter plus que toutes autres l'indignation des écrivains. On a fait remarquer que le joyeux curé de Meudon ne s'est guère mis qu'une seule fois en colère, c'est en parlant des Chats-fourrés ; de même le sombre poète des *Tragiques* trouve les plus violentes couleurs de sa palette pour peindre

> Ceux qui furent jadis juges et sénateurs,
> Puis du plaisir des rois lâches exécuteurs.

Digitized by Google

Voilà, s'écrie-t-il,

> Voilà en quel état vivaient les justiciers,
> Aux meurtriers si bénins, des bénins les meurtriers,
> ... Mercenaires, vendant la langue, la faveur,
> Raison, autorité, âme, scienee et cœur!

Alors, avec une incomparable profusion d'images, il décrit tous les hideux fantômes qui peuplent cet antre maudit, cette Chambre dorée que préside

> Sur un trône élevé l'injustice impudente,
> Dont le parement est d'écarlate sanglante
> Qui goutte sans repos.

Autour d'elle siègent *les procureurs de la mort*, l'Avidité, l'Ambition, la Sottise, l'Envie, la Colère, la Faveur, l'Ivrognerie, l'Hypocrisie,

> Qui parle doucement, puis sur son dos bigot
> Va par zèle porter au bûcher un fagot,

la Vengeance, la Jalousie, l'Inconstance, la Stupidité, l'Ignorance, la Cruauté, la Passion, la Haine, la Vanité, la Servitude, la Bouffonnerie, la Luxure, la Paresse, la Trahison et la Formalité.

> Erreur d'autorité qui par normes énormes
> Ote l'être à la chose au contraire des formes.

Cette Formalité, le poète la hait bien, car il invective encore, plus loin,

> De la formalité la race babillarde,

avec sa terminologie barbare, ses visa, ses paréatis, répliques, hypothèques, compulsoires et défrogatoires ;

> Fi des puants vocables
> Qui m'ont changé mon style et mon sens à l'envers !
> Cherchez-les au parquet et non plus en mes vers.

Digitized by Google

A côté de la Chambre dorée, un autre édifice s'offre aux regards de Dieu,

> Un funeste château dont les tours assemblées
> Ne montraient par dehors que grilles redoublées,
> Tout obscur, tout puant. C'est le palais, le fort
> De l'Inquisition, le logis de la mort;
> C'est le taureau d'airain dans lequel sont éteintes
> Et les justes raisons et les plus tendres plaintes.

Là défilent les condamnés du Saint-Office, couverts du sanbénito parsemé de diables peints; les anges, en effet, fait observer le poète, avec une sanglante ironie,

> Leur vont donnant la main autrement qu'en portrait.

Puis il ajoute, en vrai calviniste :

> Les hommes sur le corps déploient leurs injures,
> Mais ne donnent le ciel ni l'enfer qu'en peintures;
> A leur Dieu de papier il faut un appareil
> De Paradis, d'Enfer et Démons tout pareil.

Le *venin espagnol* a pénétré partout; l'Europe fume du feu des bûchers,

> Les corps à demi morts sont traînés dans les fanges,
> Les enfants ont pour jeu ces passe-temps étranges.

Mais qu'importent les supplices et les autodafés !

> Les cendres des brûlés sont précieuses graines,
> Qui, après les hivers noirs d'orages et de pleurs,
> Ouvrent au doux printemps d'un million de fleurs
> Le baume salutaire, et sont nouvelles plantes
> Au milieu des parvis de Sion fleurissantes.

Le livre se termine par le triomphe de Thémis escortée de tous les sages, de tous les grands justiciers, David à côté d'Aristide, la race des Catons à côté de celle des Antonins. On y voit aussi les modernes, les victimes de l'Église militante, les Brisson, les Larcher, les Tardif et leurs bourreaux,

> ... Bien fraisés d'un chevaistre[1],
> Boucher et Pragenat et le sanglant Incestre.

[1] Licou, bride.

Digitized by Google

Le poète compare ces justes soldats de Thémis aux *aspics* de la Chambre dorée, et, dans un mouvement d'indignation superbe, il apostrophe ainsi les membres du Parlement :

Vous ne m'écoutez plus, stupides endormis !
Debout ! Ma voix se tait. Oyez sonner pour elle
La harpe qu'animait une force éternelle ;
Oyez David ému sur des juges plus doux ;
Ce qu'il dit de ceux-là, nous l'adressons à vous ;
Eh bien, vous, conseillers de grandes compagnies,
Fils d'Adam qui jouez et des biens et des vies,
Dites vrai, c'est à Dieu que comptes vous rendez :
Rendez-vous la justice ou si vous la vendez ?

V

Les bourreaux peints et stigmatisés, Agrippa d'Aubigné s'occupe des victimes, dans son quatrième livre, les *Feux*.

Conduis mon œuvre, ô Dieu, à ton nom ; donne-moi
Qu'entre tant de martyrs, champions de la foi,
De chaque sexe, état ou âge, à ton saint temple
Je puisse consacrer un tableau pour exemple.

Et, tour à tour, la parole ardente du poète les évoque tous, les *témoins de l'Éternel ceints de gloire ;* les portraits se pressent superbes, lumineux, les supplices se succèdent avec une inépuisable richesse de description. Voici, *passant devant les regards de Dieu*, les Albigeois, Jérôme de Prague, Wicklef, Cranmer, l'Angleterre

... Où les vertus étranges
La font nommer pays non d'Angles, mais des Anges ;

l'Europe

A soi-même étrangère, à ses bourgeois affreuse,
De ses meurtres souillée, de ses brasiers fumeuse.

Voici les victimes des Jacobins de Lyon,

Envenimés cagots,
Criant, vrais écoliers du meurtrier Dominique :
Brûlons même le Ciel, s'il fait de l'hérétique !

Digitized by Google

Voici le supplice d'Anne Dubourg, les cruautés de l'Espagne dans les Pays-Bas :

O Français, ô Flamands (car je ne fais de vous
Qu'un peuple, qu'une humeur, peuple bénin et doux),
De vos braves témoins nos histoires sont pleines !
Anvers, Cambrai, Tournai, Mons et Valenciennes,
Pourrai-je déployer vos morts, vos brûlements,
Vos tenailles de fer, vos vifs enterrements?

Puis viennent de longues dissertations théologiques, comme le discours de Montalchine, l'*honneur de la Lombardie*, le *martyr de Dieu et des martyrs l'exemple.*

Mais autant le poète faiblit quand il s'égare dans les froids dédales de la théologie, que ni Dante, ni Milton eux-mêmes n'ont su franchir sans ennui, autant il retrouve de chaleur et de coloris quand la ferveur religieuse l'anime seule. C'est ainsi que, dans le récit de la mort du jeune Lebrun, dont le ferme héroïsme lutte de grandeur avec celui de son père et de son oncle, le poète des *Tragiques* déroule devant nous un dialogue vraiment sublime et digne, en bien des points, des plus beaux passages de Polyeucte.

On annonce au jeune martyr sa sentence de mort :

L'œil de tous fut troublé, le sien en fut plus beau.

Il s'adresse à la foule et s'écrie :

Amis, vous me voyez, sur le seuil du repos :
Ne pleurez pas mon heur; car la mort inhumaine
A qui vaincre la sait ne tient plus rang de peine.
La douleur n'est le mal, mais la cause pourquoi [1].

Mais, tout à coup, il aperçoit son oncle, son père, liés à un poteau, près de périr comme lui, et son âme s'attendrit, *ses sens sont ployés;* le père, qui se méprend sur la cause de son émotion, le gourmande :

Regretterai-je donc le soin de te nourrir?
N'as-tu pu, bien vivant, apprendre à bien mourir?
L'enfant rompt ces propos : — Seulement mes entrailles
Vous ont senti, dit-il ; et les rudes batailles
De la prochaine mort n'ont point épouvanté
L'esprit instruit de vous, le cœur par vous planté.

[1] Thomas Corneille a dit de même : Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

Digitized by Google

A ces paroles, l'oncle aussi s'enthousiasme :

Que ta force est molle,
O mort, à ceux que Dieu entre tes bras console !
... Nul grade, nul état ne nous lève si haut
Que donner gloire à Dieu au haut d'un échafaud !

Mourons, pères ! mourons ! s'écrie l'enfant. N'est-ce point là l'accent même de Polyeucte, quand il s'écrie dans sa soif du martyre :

Si mourir pour son prince est un illustre sort,
Quand on meurt pour son Dieu, quelle sera la mort !

Le même souffle, la même ferveur farouche se retrouve dans l'épisode de la mort de la jeune huguenote, qui confesse sa foi et supplie Dieu de la soutenir jusqu'à la fin :

Et que je meure en toi comme en toi j'ai vécu.
Le mal gagne le corps, prends l'esprit invaincu.

C'est ainsi que d'Aubigné parle de ces *âmes militantes* qui,

Pour aller au combat mettent le feu aux tentes.

Mais ces temps héroïques sont finis :

Le printemps de l'Église et l'été sont passés,

dit le poète, avec une grâce mélancolique ; nous sommes en automne ; toutefois,

Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise.

Cependant tant d'horreurs ont soulevé le cœur de Dieu, il frappe du pied la terre, *saute de la terre en l'obscur de la nue* et rentre dans les cieux.

VI

D'après certains critiques, il semble qu'ici devait s'arrêter l'œuvre primitive du poète. En effet, le tableau est complet : la France, les bourreaux, princes et juges, et les martyrs.

Digitized by Google

Néanmoins, d'Aubigné a cru pouvoir continuer son poème; il y a ajouté trois livres, où sans doute l'inspiration est moins franche, où il se répète souvent, mais qui offrent encore de superbes passages, dédaignés, pour la plupart, jusqu'à présent et qu'il convient de mettre en lumière.

Les *Fers*, c'est-à-dire la guerre civile, présentent un tableau touffu, violent, effréné des grandes journées du calvinisme. Le poète suppose que Dieu a quitté la terre et que Satan se présente devant lui et se fait fort de pouvoir corrompre les sectateurs de la vraie foi, si l'on veut bien lui laisser les coudées franches. Dieu consent; la lutte éclate entre les démons et les anges, et la guerre civile s'allume. Dreux, Jarnac, Montcontour, les massacres de Vassy, de Sens, de Tours, d'Orléans se déroulent devant nous. L'Église est ravagée; le poète la peint dans une comparaison digne d'Homère, *échappée aux sangliers*, telle

> Que d'un champ tout foulé la face dissipée,
> Dont les riches épis tous mûrs et jaunissants
> Languissent sous les pieds des chevaux fracassants.
> ... Rien ne se peut sauver du milieu des sillons;
> Mais bien quelques épis levés des tourbillons
> Dans les buissons plus forts, sous qui la vive guerre
> Que leur ont fait les vents les a fichés en terre.
> Ceux-ci, dessous l'abri de ces halliers épais,
> Prennent vie en la mort, en la guerre la paix,
> Se gardent au printemps, puis leurs branches dressées,
> Des tuteurs aubépins rudement caressées,
> Font passer leurs épis par la fâcheuse main
> Des buissons ennemis et parviennent en grain;
> La branche qui s'oppose au passer de leurs têtes
> Les fâche et les retient, mais les sauve des bêtes.

Puis vient une peinture de la Saint-Barthélemy, *jour qu'avec horreur parmi les jours se conte*, où

> Le roi, non juste roi, mais juste arquebusier,
> Giboyait aux passants trop tardifs à noyer,
> Vantant ses coups heureux.

Et sa cour le suit :

> En tel état la cour, un jour d'éjouissance,
> Se promène au travers des entrailles de France.

Digitized by Google

Toutes ces horreurs attristent le poète patriote. Ah! s'écrie-t-il, que n'avons-nous pu éviter ces guerres ou les cacher aux yeux du monde!

> Parmi les étrangers nous irions sans danger;
> L'œil gai, la face haut, d'une brave assurance
> Nous porterions au front l'honneur ancien de France.

Mais les *Vengeances* sont là! Le poète en appelle à Dieu.

> Ouvre tes grands trésors, ouvre ton sanctuaire,
> Ame de tout, soleil!...
> ... Comme tu l'as promis, donne, en ces derniers ans,
> Songes à nos vieillards, visions aux enfants!
> Fais paraître aux petits les choses inconnues!...

Et les visions se succèdent, et l'on voit se dérouler la longue chaîne des châtiments divins. C'est là que prend place le bel épisode de Caïn et d'Abel, digne, malgré quelques redondances, de figurer à côté des pages parfaites que ce tragique sujet, si profondément humain, a inspirées à tant de grands poètes.

> Il avait peur de tout, tout avait peur de lui.
> ... Il fuit d'effroi transi, troublé, tremblant et blême.
> ... Il était seul partout, hors mis sa conscience.

Ne sont-ce pas là des vers splendides, vraiment *burinés par l'acier*, et ne songe-t-on pas, en les lisant, à ces paroles du Caïn de la *Légende des siècles :*

> On ne me verra plus, je ne verrai plus rien?

Le déluge, Sodome, le massacre des Innocents, Néron, Domitien, Adrien, cent autres images viennent grossir la funèbre liste des *Vengeances*, depuis les temps anciens jusqu'à Mérindol, jusqu'aux attentats derniers, et la verge de Dieu frappe sans cesse ceux qui ont osé attaquer son Église.

Dans cette longue énumération, le fanatisme calviniste du poète des *Tragiques* se donne pleine carrière. On dirait que l'âme rancunière du Dante a passé en lui. Malheur à ceux qu'il poursuit de sa haine! Il est implacable; il se délecte à

Digitized by Google

raconter les supplices les plus effrayants où l'on voit les bourreaux mourir rongés vifs par les vers, ces *petits soldats de Dieu,* comme les appelle d'Aubigné avec une familiarité terrible.

On finit par être lassé, écœuré de cette orgie de haine. C'est en vain que le poète s'excuse, c'est en vain qu'il nous dit qu'il n'écrit point pour les *enfants de vanité,* mais pour les *enfants de vérité;* il a dépassé le but, il ne passionne plus, il n'enthousiasme plus, il fait horreur.

Le dernier livre, celui du *Jugement*, n'est pas à la hauteur des autres. Pour dominer un pareil sujet, il faut une sérénité d'âme, une élévation d'idées qui manque au fougueux soldat de la réforme ; il s'égare dans des digressions oiseuses et tombe dans le galimatias théologique ou fait de l'horrible à froid.

Cependant, çà et là, d'éclatantes images brillent encore dans ce sombre jugement de ceux auxquels le poète adresse cette apostrophe véhémente :

> Je vous en veux à vous, apostats dégénères,
> Qui léchez le sang frais tout fumant de vos pères
> Sur les pieds des tueurs, serfs qui avez servi
> Les bras qui ont la vie à vos pères ravi.

Il nous expose ensuite ce qu'il appelle *les petits portraits du futur jugement*, c'est-à-dire ses vues particulières sur les peines et les récompenses.

> L'Éternel jugera et les corps et les âmes.

Et le poète s'engage dans une longue dissertation tout imprégnée d'une physique bizarre :

> Les corps des bêtes sont de nature excrément.
> ... Mais l'âme des humains toute vient du dehors
> Et l'homme qui raisonne une gloire éternelle,
> Hôte d'éternité, se fera tel comme elle.

Les hommes ressuscitent donc tout entiers, corps et âme.

> Tous sortent de la mort comme l'on sort d'un songe.

Digitized by Google

Bien plus, les hommes auront sans doute

Les trente-trois années
Qui étaient en Jésus closes et terminées.

Nous passons sur les tourments des damnés et les joies des élus; le poète les détaille longuement, mais il nous a déjà rassasiés de supplices et de félicités. Cependant il a parfois encore des tournures de style vives et gracieuses, par exemple quand il parle des amours des élus, de ces *hauts amours* auprès desquels

Les amours d'ici-bas n'étaient rien que haïr,

et qu'on ne peut comprendre qu'en supposant :

Tous nos parfaits amours réduits en un amour,
Comme nos plus beaux jours réduits en un beau jour.

Le livre et l'ouvrage se terminent par une sorte d'exaltation du poète qui s'élève jusqu'à *la grande âme du monde.*

Alors il s'arrête :

Le cœur ravi se tait, la bouche est sans parole :
Tout meurt, l'âme s'enfuit, et reprenant son lieu
Extatique, se pâme au giron de son Dieu.

VII

Comme on le voit, les *Tragiques* sont une œuvre complexe, une véritable Babel littéraire, où le bien et le mal, le beau et le laid se heurtent dans des proportions excessives, colossales.

C'est l'esprit de la Renaissance. Aux deux sources qui les abreuvent, l'Antiquité et la Nature, les écrivains du XVI^e siècle puisent à longs traits sans discernement et sans mesure. L'imitation des anciens leur donne l'ampleur de la pensée, la charpente compliquée de la phrase, l'harmonie puissante du style, mais elle les entraîne aussi dans la déclamation et la redondance. Il en est de même pour l'observation de la nature; si elle donne aux littérateurs la précision des images, le réalisme des portraits, elle les pousse trop souvent à la crudité du langage, à la trivialité, à la minutie

Digitized by Google

des détails. Les œuvres de ce temps sont des arbres touffus, pleins de sève et de vigueur, mais des arbres de forêt vierge, où jamais n'a passé la cognée et dont les lianes, les ronces et les plantes parasites enlacent le tronc et font ployer les branches. Rabelais en est un éclatant exemple; ajoutez l'inspiration biblique, l'exaltation des passions religieuses, et vous aurez les *Tragiques*.

La forme est imprégnée des mêmes qualités et des mêmes défauts. Nul ne pourrait nier la richesse d'expressions, la verdeur et le coloris du style des *Tragiques*, plus libre dans ses allures, plus fécond en tournures hardies et pittoresques que le grand style un peu monotone des siècles classiques.

Ni Malherbe, ni Boileau, ni la discipline académique, ni l'influence ordonnatrice de la cour du roi-soleil n'ont encore passé là. Les enjambements, les inversions, les hiatus, les ellipses se déploient sans contrainte dans les *Tragiques*, au grand avantage de la langue poétique.

Sans doute, à première vue, quand on lit ces beaux vers dans leur vieille orthographe, on est un peu désorienté. Mais ce n'est là qu'une apparence; les mots ne se prononçaient pas, en général, autrement du temps de d'Aubigné que de nos jours et, sous ce rapport, si nous devons louer les savants éditeurs qui tiennent à nous rendre les chefs-d'œuvre du XVI^e^ siècle dans leur pureté primitive, d'après les manuscrits originaux, nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'on ne publie pas, à côté de ces éditions princeps, des éditions populaires, dont l'orthographe moderne n'effrayerait plus personne.

Du reste, les quelques passages que nous avons transcrits dans le courant de cette étude, en leur enlevant leur vieil appareil orthographique, suffisent pour démontrer que bien souvent l'auteur des *Tragiques* ne s'exprime pas autrement que les écrivains de notre temps.

Un autre reproche que l'on fait parfois au grand poète huguenot, c'est l'abus des mots anciens. Mais il a pris soin, dans sa préface, de répondre d'avance à ce reproche, en citant les paroles suivantes, qu'il avait entendues, dit-il, de

Digitized by Google

la bouche du *bonhomme* Ronsard : « Mes enfants, défendez votre mère de ceux qui veulent faire servante une demoiselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont français naturels, qui sentent le vieux, mais le libre français... Ne laissez point perdre ces vieux termes, employez-les et défendez-les hardiment contre les marauds qui ne tiennent pas élégant ce qui n'est point écorché du latin ou de l'italien... Tout cela, c'est pour l'écolier limosin. »

D'ailleurs, parmi ces vieux mots, que de mots sonores, heureux, pittoresques, que les classiques ont laissé choir dans le bourbier du jargon populaire, où nos écrivains modernes sont obligés d'aller les repêcher aujourd'hui [1]!

Il en est de même du reproche de trivialité que l'on fait souvent à l'auteur des *Tragiques*. Sainte-Beuve a écrit, à ce propos, une page bien spirituelle, dans son *Tableau de la poésie française au* XVI^e *siècle;* nous n'en citerons qu'un passage : « La noblesse des mots dans le style, comme celle des noms propres dans la société, est fille de l'opinion ; il suffit qu'on y croie pour qu'elle existe. Si, au XVI^e siècle, *chandelle* n'avait rien de plus vulgaire que *lumière* ou *flambeau ;* si *enfariner* ne représentait pas une idée plus noble que *balayer,* dont la haute poésie se sert encore ; si *perruque,* en ces temps respectables, ne signifiait qu'une majestueuse chevelure et, à l'anachronisme près, ne compromettait pas plus la divinité de Jupiter et du soleil qu'elle n'a compromis, plus tard, celle de Louis XIV, sommes-nous en droit de nier, je le demande, que Ronsard ait été de son temps réellement sérieux et sublime ? »

On en peut dire souvent autant d'Agrippa d'Aubigné. Quand il nous dit que Dieu passe son *chef,* qu'il *trousse* les noires nues avec le vent de son esprit, que les tremblantes mères pressent à l'*estomac* leurs enfants éperdus, ce ne sont point des trivialités de style, mais des habitudes de langage du temps.

Sans doute, il n'en est pas toujours ainsi et le poète va

[1] *Allouvi,* par exemple, avoir une faim de loup. « Si tu peux *allouvi* dévorer la viande. » MISÈRES.

Digitized by Google

souvent, de parti pris, jusqu'au cynisme; mais, par contre, que de fortes, que d'admirables expressions ne rencontre-t-il pas dans cette voie, dignes d'être citées à côté de ces mots d'une trivialité sublime que nous trouvons dans Corneille!

Nous en avons déjà cité plusieurs, par exemple : la cour qui

Se promène au travers des entrailles de France.

La reine Jésabel, qui a fait de la France un *gibier* d'Italie.

Les vieux soldats qui

Ont *prodigué* leurs os aux bouches des canons.

Les rois qui

Étoffaient leur grandeur des ruines d'autrui.

Le carnage qui,

Ayant fait des moissons
De Français, *glane* encore le reste en cent façons.

Citons encore ces vers célèbres :

J'en ai rougi pour vous quand l'acier de mes vers
Burinait votre histoire aux yeux de l'Univers.

On pourrait noter ainsi dans les *Tragiques* des centaines de ces verbes pittoresques et énergiques, dont Corneille nous offre de si admirables exemples.

Il en est de même des vers sentencieux et héroïques :

La main peut s'endormir, non l'âme reposer.

... Le vice n'a point pour mère la science,
Et la vertu n'est pas fille de l'ignorance.

Tous sortent de la mort comme l'on sort d'un songe.

... De l'enfer il ne sort
Que l'éternelle soif de l'impossible mort.

La mort inhumaine
A qui vaincre la sait ne tient plus rang de peine.

Les cendres des brûlés sont précieuses graines.

Digitized by Google

La gloire qu'autrui donne est par autrui ravie,
Celle qu'on prend de soi vit plus loin que la vie.

Sans doute, tous les vers de l'auteur des *Tragiques* ne sont pas de cette trempe, de cette élévation ; l'amour de l'antithèse, des redondances et des allitérations l'entraîne souvent à écrire des phrases telles que celles-ci :

Erreur d'autorité qui par normes énormes.

Sous une femme hommace ou sous un homme femme

Ils font chair de la chair des orphelins occis.

Les femmes en colère
Otent au faux honneur, l'honneur de se défaire.

Lisez-le ! Vous aurez horreur de votre horreur.

Corneille aussi fait dire à Rodogune :

Elle a lieu de me craindre, et je crains cette crainte.

Ces fautes contre le goût, qui sont fréquentes dans les *Tragiques*, tiennent non seulement au temps, mais au tempérament de l'écrivain. Corneille et Victor Hugo, un demi-classique, un romantique déterminé, ont souvent péché de la même façon.

Si d'Aubigné fait dire à la mère qui va manger son enfant :

Ton sang retournera où tu as pris le lait ;
Au sein qui t'allaitait rentre contre nature :
Ce sein qui t'a nourri sera ta sépulture...

Corneille n'est guère mieux inspiré dans le *Cid*, quand il met dans la bouche de Chimène ces vers bizarres :

Ce sang qui tout sorti fume encore de courroux
De se voir répandu pour d'autres que pour vous.

Et plus loin, dans le dialogue célèbre de Rodrigue et de Chimène, lorsque le Cid se présente devant la fille du comte de Gormas, le glaive à la main, et que celle-ci s'écrie, saisie

Digitized by Google

d'horreur : *Il est teint de mon sang !* que répond don Rodrigue ?

> Plonge-le dans le mien
> Et fais lui perdre ainsi la teinture du tien.

Quant à Victor Hugo, combien d'erreurs de goût ne viennent pas déparer ses plus belles œuvres ! *L'oison plumé qui cuit dans la marmite infâme,* en est un déplorable exemple.

Du reste, tous les poètes de haut vol, violents, amoureux de l'antithèse et du gigantesque, tombent dans ce travers.

On pourrait en dire autant des effets d'harmonie imitative ; d'Aubigné en rencontre parfois de superbes, parfois aussi de puérils. Tel est ce vers des *Misères :*

> Quand les grondants tambours sont battants entendus.

Cela fait souvenir de ce brave seigneur de Salluste, Guillaume du Bartas, quand il nous décrit, dans la *Semaine*, le cheval qui

> Le champ plat, bat, abat, détrappe, grappe, attrappe
> Le vent qui va devant.

Mais ce qu'on doit admirer dans les *Tragiques*, c'est la libre coupe du vers, les enjambements hardis qui auraient fait jeter les hauts cris à Boileau et que l'école de Victor Hugo a remis à la mode, au grand profit de la poésie française. Nous en avons cité déjà bien des exemples ; en voici encore quelques-uns :

> Puisqu'il faut s'attaquer aux légions de Rome,
> Aux monstres d'Italie, il faudra faire comme
> Hannibal.

> Ces ruisselets d'argent que les Grecs nous feignaient,
> Où ces poètes vains buvaient et se baignaient,
> Ne courent plus ici ; mais les ondes si claires
> Qui eurent les saphirs et les perles contraires
> Sont rouges de nos morts.

> Déchaussons le cothurne et rions, car il faut
> Jeter ce sang tout frais hors de notre échafaud.

Digitized by Google

Il tremble, il fait trembler pour dix ou douze nuits
Les cœurs des assistants quels qu'ils fussent, et puis
Le jour effraie l'œil, quand l'insensé découvre
Les corbeaux noircissant les pavillons du Louvre.

En somme, abstraction faite de certains défauts inhérents au tempérament de l'écrivain ou aux habitudes de son temps, les *Tragiques* peuvent prendre place, à bon droit, parmi les chefs-d'œuvre de l'esprit français.

Toutefois, il serait ridicule de vouloir les mettre au premier rang. D'abord, le style en est fort inégal et souvent négligé. L'auteur le reconnaît lui-même, non sans une fierté naïve, dans sa préface. « Les plus gentilles des pièces de mon maître, fait-il dire par le larron Prométhée, sortaient de sa main ou à cheval, ou dans les tranchées... Ce qui nous fâchait le plus, c'était la difficulté de lui faire relire. Quelqu'un dira : Il y paraît en plusieurs endroits, mais il me semble que ce qui a été moins parfait par sa négligence vaut bien encore la diligence de plusieurs. »

Que manque-t-il encore à d'Aubigné pour être un écrivain de premier ordre? M. Lenient le dit en excellents termes, « la mesure, la clarté, le *lucidus ordo* qu'Horace demande aux poètes ».

C'est un peu le défaut de tous les littérateurs du XVI^e siècle. Le vin généreux de la Renaissance leur monte à la tête, les enivre et leur imagination débordante fait tort à leur raison.

Mais, à notre avis, il est une autre lacune qui empêche de mettre les *Tragiques* au même rang que les grandes épopées, même au rang de ces gigantesques poèmes en prose que l'on appelle *Don Quichotte*, *Gulliver* ou la *Vie de Gargantua et de Pantagruel*. C'est que ces chefs-d'œuvre immortels embrassent un idéal plus large, s'inspirent de la société tout entière, que, selon le poète, rien d'humain ne leur est étranger, tandis que les *Tragiques* sont avant tout l'expression de la passion religieuse. Par là, ils sont peut-être plus de leur temps, mais ils appartiennent moins à l'humanité.

Sans doute, au point de vue de la forme, l'œuvre de d'Au-

Digitized by Google

bigné est bien supérieure à celle de Rabelais, mais quelle différence dans le fond! Alors que tout le clavier des idées humaines résonne pour ainsi dire dans l'ouvrage du curé de Meudon, les *Tragiques* ne font guère vibrer que la note calviniste, avec une puissance extraordinaire, il est vrai, mais aussi avec une monotonie qui fatigue.

C'est que d'Aubigné est avant tout un soldat et un croyant; chez lui, le penseur est subordonné au huguenot. Ses opinions politiques ou sociales sont celles d'un conservateur. S'il attaque les Valois, c'est qu'ils persécutent l'Église. Comme le fait observer fort justement Geruzez, « ce qu'il préfère, c'est une monarchie indépendante; ce qu'il repousse, c'est le joug sacerdotal ».

Hâtons-nous d'ajouter qu'il aime la France, cette France dont il a éloquemment dépeint les *Misères*, et qu'en face des catholiques, des curés intrigants et des ambitieux de la Ligue, il nous apparaît comme la plus pure incarnation du patriotisme.

Implacable pour le mal, austère dans ses idées, inexorable à l'égard de la bassesse, de la fausseté et de l'hypocrisie, il a marqué au fer rouge et pour toujours la justice vénale, la royauté avilie, le fanatisme et les cruautés de l'Église romaine.

Cette gloire-là, nul ne pourra la refuser à l'auteur des *Tragiques*, et l'on comprend qu'il ait pu dire, avec une noble fierté, en terminant la préface en vers de son livre :

> Sors, mon œuvre, d'entre mes bras!
> . . . . . .
> Tu as pour support l'équité,
> La vérité pour entreprise,
> Pour loyer l'immortalité.

Le poète a dit vrai. Les *Tragiques* sont immortels, non pas seulement parce qu'ils sont beaux, mais parce qu'ils sont sincères, parce que mieux que tout autre ouvrage ils représentent l'esprit de leur temps, parce que, comme le dit si bien Sainte-Beuve, qu'il nous sera permis de citer pour finir: « Si jamais l'on pouvait en idée personnifier un siècle dans

Digitized by Google

un individu, d'Aubigné serait, à lui seul, le type vivant, l'image abrégée du sien. Études, passions, vertus, croyances, préjugés, tournure d'esprit d'alors, il réunit tout à un éminent degré, et il nous apparaît aujourd'hui comme l'une des plus expressives figures de cette race d'autrefois.

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

HERMANN PERGAMENI.

Digitized by Google

LA VIE ANGLAISE*.

IV

UN CRICKET MATCH.

Dieppe abrite une colonie anglaise, c'est dire qu'il possède un Cricket Club. Il n'y a pas longtemps qu'on racontait encore l'histoire suivante, au banquet annuel du club. Du temps de la Restauration, alors que Mme la duchesse de Berry prenait de préférence ses bains de mer sur la plage normande, elle exprima, un jour, au club l'intention d'honorer de sa présence le jeu national de l'Angleterre. Grand fut l'émoi des joueurs, qui s'exercèrent avec acharnement, du matin au soir, pour soutenir vaillamment le renom de la vieille Angleterre. Au jour dit, tout ce qu'il y avait d'Anglais et d'Anglaises, à cinq lieues à la ronde, s'assembla sur la grande pelouse, entre la ville et la plage. Son Altesse Royale n'oublia pas sa promesse et on plaça sa voiture de façon à lui permettre d'apprécier et — on l'espérait bien — d'admirer la grande lutte qui se préparait. Bientôt la duchesse vit une douzaine de jeunes gens courant de çà, de là, poursuivant une balle, la lançant, changeant de place, relançant ladite balle, la frappant d'une courte et large massue, et tout cela sans souffler mot. Évidemment on se mettait en train, on préludait; seulement, c'était un peu long et il fallait espérer qu'il y aurait bientôt un terme aux préliminaires. Enfin, Madame n'y tint plus; à bout de patience, elle envoya demander à quand la partie. Il lui fut répondu qu'on jouait depuis plus d'une heure!

* *Voir* les livraisons du 15 novembre et du 15 décembre 1881.

Digitized by Google

Grâce à la persévérance que mettent les Anglais à acclimater en pays étranger les sports qui leur sont chers, les cricket matches se sont vulgarisés non seulement en Belgique, mais part out où se trouve un groupe insulaire, et où ne s'en trouve-t-il pas [1] ! Souvent les bons bourgeois de quelque paisible ville de province ont dû tomber dans la même erreur que la duchesse de Berry, ou si, par extraordinaire, ils en sont arrivés à démêler les complications de ce jeu difficile entre tous, il est peu probable qu'ils y aient pris le moindre intérêt. Le cricket ne prendra pas racine sur le continent, comme les courses de chevaux et le tir au pigeon. C'est une spécialité aussi nationale que le brouillard de Londres ou le fromage de Chester; je ne puis donc me dispenser d'en parler, mais je voudrais bien pouvoir décrire la scène originale que présente le champ de la lutte, un jour de grande bataille, sans avoir à m'occuper du jeu en lui-même. Comment cependant faire ressortir l'engouement des spectateurs, l'intérêt ardent qu'ils prennent aux péripéties de la partie, sans en expliquer la marche? Ce serait évidemment impossible; il me faudra donner quelques détails, mais je serai succinct.

D'abord, quelles sont les origines du cricket? Ce jeu a-t-il un historique? Le révérend J. Pycroft, qui s'est fort occupé de cette importante question, en fait remonter l'origine au XIII[e] siècle; mais l'auteur s'est laissé emporter par son enthousiasme et a qualifié du nom de cricket certains jeux qui sans doute existaient alors, et où l'on frappait une balle avec un bâton ou une massue. On ne peut guère assigner au véritable cricket une origine plus reculée que le commence-

[1] Voici un échantillon de l'amour national du cricket. Le colonel Pearson, commandant le fort d'Ekowe, pays des Zoulous, écrit au général en chef, en date du 18 février 1879 : « De tous côtés nous sommes entourés, dominés par l'ennemi, mais nous avons quelques livres et dans les bagages des volontaires on a trouvé un attirail de cricket. Les Zoulous tiraillent avec nos vedettes, qui sont vigilantes et les tiennent à distance. » Remarquez, comme détails curieux, d'abord, les volontaires allant en guerre avec ce qu'il faut pour jouer au cricket, ensuite la garnison se livrant à ses ébats, tandis que les éclaireurs éloignent les sauvages échelonnés en amphithéâtre et formant le public.

Digitized by Google

ment du siècle dernier, et encore a-t-il été bien modifié depuis cette époque. En 1745, on régla les dimensions du « bat » tel qu'il est maintenant; en 1781, on ajouta un bâton de plus aux wickets, qui jusqu'alors n'en avaient que deux; d'autres modifications importantes furent faites de temps en temps et enfin le jeu devint ce qu'il est aujourd'hui.

Jamais il n'a été plus en vogue. Pas une ville, pas un village qui n'ait son club et son champ clos : les notables de l'endroit souscrivent et peu de jeunes gens qui ne jouent. Toutes les classes de la société s'y intéressent et le pratiquent ensemble. Fils de nobles lords et de grands propriétaires fonciers, notaires de petite ville, médecins [1], fermiers, boutiquiers, simples paysans sont tous égaux devant le cricket comme devant la loi, et fraternisent amicalement. Dans l'armée, officiers et soldats jouent ensemble, et le colonel se trouvera sous les ordres d'un caporal. Ce simple passe-temps a, je n'hésite pas à le dire, une influence marquée et salutaire sur les mœurs anglaises ; il entretient des sentiments de confraternité, il donne lieu à des relations amicales entre les différentes classes. C'est un lien qui unit la jeunesse entière du pays et en fait des camarades. C'est un petit champ de bataille où la naissance et la fortune s'éclipsent devant l'adresse et la prestesse.

Il existe autour de Londres plusieurs emplacements consacrés au cricket. Le plus célèbre se nomme Lord's Ground et se trouve dans Saint-John 's wood, près du Regent's Park. Le terrain, d'une forme oblongue, a une contenance d'à peu près 3 hectares 40 ares.

L'immeuble appartient à une société, le « Marylebone Cricket Club », composée de gentlemen amateurs du jeu. A l'un des bouts d'une grande pelouse s'élève un pavillon dont le toit est disposé en gradins, c'est le « club house », qui contient, outre des cabinets de toilette et d'autres pièces, une salle où, vers les deux heures, on sert aux joueurs un « luncheon »

[1] Le plus fort joueur de l'Angleterre, le « champion », est un médecin de Bristol, le docteur W. G. Grace.

Digitized by Google

substantiel. Devant le pavillon des bancs sont disposés, et les jours des grands matches, toit et bancs sont encombrés, tout comme la tribune du Jockey Club, le jour du grand prix. Sur un des côtés de l'enceinte, une longue tribune a été construite à l'usage du public payant. Au centre se trouve la loge royale. De l'autre côté, en face de la tribune, est l'entrée du terrain, flanquée à droite d'un « public house » où on engouffre des rivières de « porter » et de « half and half ». Tout autour de l'enceinte est une route sablée, le reste est gazon, et quel gazon ! Entretenu à grands frais, nivelé, roulé, tondu, arrosé, soigné, choyé, c'est une pelouse modèle, même en Angleterre ; ce qui est tout dire. Une rangée de bancs grossiers, sans dossiers, enclave la pelouse, qui est de forme ovale, longue de 161 mètres, large de 137 ; c'est l'enceinte réservée aux joueurs. L'entrée du champ se paie six pence les jours ordinaires, un shilling les jours de fête, et pour cette modique somme, l'amateur du jeu national pourra apprécier le talent des plus forts champions de la Grande-Bretagne et parfois même des antipodes. Les colonies anglaises sont en effet les dignes émules de la mère patrie, et des joueurs de l'Australie sont venus le prouver, il y a deux ou trois ans, en remportant plusieurs victoires sur la fine fleur des cricketers anglais. L'étranger se gardera bien d'assister à ces luttes mystérieuses ; mais, s'il est avide de couleur locale, il viendra l'étudier le jour de l'Oxford et Cambridge, ou de l'Eton et Harrow match. Des deux, c'est le dernier auquel il faudra donner la préférence, c'est le plus caractéristique, le plus émouvant, le plus joyeux.

Tout le monde sait qu'Eton et Harrow sont les deux « public schools » les plus à la mode de l'Angleterre. Dire que c'est là que se forme ce que le pays possèdera, dans l'avenir, de plus distingué comme position sociale, serait aller trop loin, mais toujours est-il que d'avoir été élevé à l'un de ces deux collèges donne un certain relief à l'adolescent faisant son entrée dans le monde. *Public school* se traduit mal par collège ou lycée, ce n'est plus la même chose ; le système d'éducation des deux pays diffère essentiellement, les études ne

Digitized by Google

sont pas les mêmes, la discipline est tout opposée, les jeux font contraste. Il y aurait une étude intéressante à faire sur ce thème, étude qui expliquerait, dans une certaine mesure, bien des contradictions apparentes, bien des côtés obscurs, singuliers, du caractère anglais. Mais je n'ai point à sortir de mon sujet; disons seulement — et cela se rattache au cricket — qu'aux « public schools » l'éducation du corps joue un rôle tout aussi important que celui de l'esprit. Eton a ses régates et tous les ans, le 4 juin, après la distribution des prix, une procession de canots — chaque classe en a un — remonte la Tamise jusqu'à Surly Hall, trois milles en amont, où un copieux festin, arrosé de champagne, attend les équipes. Eton possède, comme cour de récréation, un beau parc boisé ; il a, ainsi que Harrow et les autres lycées, des luttes athlétiques et un bataillon de « volunteers » qui concourt au tir de Wimbledon ; enfin, il a son cricket match qui fait courir le « tout Londres » et auquel nous allons assister.

La veille du festival, s'il vous arrivait, vers le soir, de passer par l'Alpha Road, vous verriez une longue file de voitures à vide, des breaks surtout, se dirigeant vers l'entrée de « Lord's Ground ». Elles vont prendre place autour de la pelouse, serrées les unes contre les autres; il y en aura trois ou quatre rangs, et c'est tout au plus si on pourra se faufiler entre eux. Eh bien, malgré cette économie d'espace et tout le bon vouloir possible, il en faudra refuser plus qu'on ne pourra en placer. De grand matin, le jour même, arriveront en cabs, des laquais, des marmitons, des garçons pâtissiers chargés de mannes contenant de la vaisselle, du linge, et d'énormes paniers remplis de victuailles, pâtés froids, poulets, mayonnaises, pâtisserie et des centaines de bouteilles de champagne et de « bitter beer ». Chaque voiture aura sa cargaison de vivres ; on dirait que « Lord's Ground » va subir un siège et s'approvisionne largement en vue du blocus. En Angleterre, pays positif, point de plaisirs, régates, courses de chevaux ou cricket matches, sans que l'estomac n'y prenne sa large part.

Si, passant la saison à Londres, vous vous êtes installé, non

Digitized by Google

pas dans un de ces énormes caravansérails édifiés à l'entrée des gares, encore moins dans une auberge soi-disant française des environs de Leicester Square, mais dans un bon hôtel cossu, à clientèle anglaise, vous vous apercevrez, le matin du grand jour, de quelque chose d'insolite. Le garçon du « Coffee room » sera orné d'une grosse rosette bleue lui donnant un faux air de commissaire de bal de bienfaisance ou de concours agricole. Les habitués de la maison auront une mise plus soignée, plus élégante que de coutume et porteront à la boutonnière des rubans bleus ; cela ne manquera pas de vous étonner, car on ne voit jamais de décorations aux Anglais. Un personnage sérieux, costumé de noir, cravaté de blanc, favoris gris en côtelettes, rasé deux fois plutôt qu'une, évidemment un clergyman pure race, aura, lui aussi, le signe distinctif : il portera une belle rosette bleu de ciel à sa redingote. Deux jeunes gens l'accompagnent : l'un a emmailloté son parapluie de rubans bleu foncé, toujours bleus, l'autre étale un superbe plastron satin azur ; un terrier à longs poils les suit, et un ruban de la même couleur décore sa queue.

Le mardi gras est cependant loin ; d'ailleurs, le carnaval n'existe pas à Londres.

Vous appelez le garçon pour qu'il vous explique ce mystère : « Eton and Harrow day, » vous lance-t-il en passant. C'est peu clair, vous demandez de plus amples renseignements : « Cricket match, Lord's, » répond-il, et le voilà reparti. Impossible de rien tirer de ce porte-assiettes ambulant, mais vous vous renseignerez de la caissière qui vous présente tous les samedis, d'un air si aimable, votre note si... salée. En vous approchant de son bureau, vous remarquez qu'elle aussi s'est passée au bleu ; seulement, en femme avisée qui veut plaire à tout le monde, elle a mélangé les nuances, bleu céleste sur bleu marine. Enfin, vous avez le mot de l'énigme :

« Deux fois par an, vous dit-elle, la capitale se couvre de rubans. Au printemps, le jour de la lutte aquatique entre Oxford et Cambridge, et aujourd'hui pour le grand cricket match entre Eton et Harrow. La moitié de Londres porte les couleurs de Harrow, l'autre moitié celles d'Eton. » Naturelle-

Digitized by Google

ment, vous prenez un « Hansom » et vous vous rendez au champ clos. En route, vous passez bon nombre d'équipages, car la « gondole » de Londres — c'est le nom plus ou moins juste qu'on a donné aux Hansom cabs — va bon train et dépasse la plupart des voitures bourgeoises.

Vous remarquez d'élégantes et fraîches toilettes, des attelages irréprochables, des cochers à perruque frisée, gros et joufflus, se carrant pompeusement sur leurs sièges, et ainsi qu'on vous l'a dit, grandes dames, cochers, chevaux et fouets portent le ruban de rigueur. C'est la rage du bleu ; jusqu'au ciel qui n'est plus gris comme d'habitude.

Près du Regent's Park, les policemen viennent difficilement à bout de l'encombrement de voitures et de piétons. Enfin, vous arrivez devant une petite porte bâtarde, vous payez votre shilling au guichet, et voici la scène qui s'offre à vos regards.

Une foule compacte est entassée autour d'une enceinte qu'elle vous cache complètement. Le sexe faible, si fort quand il s'agit de bien voir, en forme une bonne moitié. Derrière cette multitude, une autre foule, hissée, celle-là, sur des centaines de voitures. Enfin, à votre gauche, en face de vous, un pavillon, une tribune bondés de spectateurs.

A force de persévérance et en jouant tout doucement des coudes, vous vous frayez un passage jusqu'à une rangée de bancs occupés par de braves gens, qui, pour gagner une si belle position, ont dû arriver dès l'aurore. Devant eux, une corde maintenue par des barres de fer fichées en terre indique la limite que le public ne doit pas dépasser. Bon nombre de dames cependant l'on franchie et se sont assises par terre, émaillant le gazon de leurs toilettes voyantes.

Qu'est venu voir tout ce monde ?

C'est ce que vous comprendriez difficilement, quand même un voisin complaisant essayerait tant bien que mal de vous l'expliquer. Je prends la place du voisin et je tente l'aventure... l'impossible devrais-je peut-être dire.

Remarquez d'abord, au milieu de la pelouse, ces bâtons fichés en terre ; ce sont les « wickets ». Trois bâtons de

Digitized by Google

27 pouces anglais de long (70 centimètres), placés en ligne et assez rapprochés pour empêcher la balle avec laquelle on joue, de passer à travers, forment un « wicket ». Il y en a deux se faisant face à une distance l'un de l'autre de 20 mètres. Si vous étiez plus rapproché, vous verriez qu'on a tracé à la craie une ligne à quatre pieds en avant des bâtons ; tout à l'heure j'en dirai l'usage. Le jeu de cricket n'est autre chose que l'attaque et la défense des « wickets ». Les joueurs forment deux camps attaquant et défendant à leur tour, onze joueurs dans chaque camp. En ce moment, Eton a son « innings », c'est-à-dire qu'il lui faut défendre les « wickets » contre Harrow ; il n'a que deux joueurs sur le terrain, tandis que Harrow en a onze. Les deux champions qui représentent Eton sont devant les « wickets », en dedans de la ligne marquée à la craie. Ils sont armés de « bats » ; de là leur nom « batsmen » : ce sont des massues d'un mètre de long à peu près, y compris le manche, d'une forme plate, arrondies sur les côtés, et d'une largeur, dans la partie qui n'est pas manche, de 11 centimètres. La mission des « batsmen » est d'empêcher qu'on abatte les « wickets » et, de plus, de marquer des points. Laissons-les, pour le moment, à leurs postes et expliquons en quoi consiste l'attaque.

Un joueur, nommé « the bowler », se place à quelques pas derrière un des « wickets », mais un peu de côté ; il avance en courant jusqu'à ce qu'il soit parallèle aux bâtons, et alors il lance la balle qu'il tient à la main contre l'autre « wicket » qui lui fait face. Cette balle est en cuir, de 23 centimètres de circonférence, pesante et dure comme du bois de fer. Si elle a été lancée bien droit, le « batsman » se contentera de l'arrêter, s'il le peut, avec son « bat » avant qu'elle n'abatte le « wicket » ; mais, s'il s'aperçoit qu'elle dévie un peu à droite ou à gauche, il lui applique un formidable coup de massue. Le même « bowler » lance quatre fois la balle, puis un autre joueur, à l'extrémité opposée, recommence le même jeu, ce qui fait que chaque « batsman » subit, à son tour, l'assaut. Qu'arrive-t-il quand le « batsman » réussit à frapper la balle ? J'ai déjà dit qu'il avait contre lui onze

Digitized by Google

adversaires, nommés collectivement « the field » (le champ). Ils sont postés, à l'exception du « bowler », en divers endroits plus ou moins éloignés des «wickets». La balle frappée doit nécessairement passer près de l'un d'eux ; le plus rapproché l'arrête, si elle est à portée. Faute de l'atteindre, il court après; une fois qu'il la tient, il la renvoie prestement au bowler. Pendant ce temps, le « batsman» s'empresse de marquer des points, voici comment : Il s'élance de toute sa vitesse vers l'autre wicket, changeant de place avec son compagnon, qui en a fait autant. C'est un point de gagné; s'il court et revient, c'est deux points ; autant de courses, autant de points. En attendant, un danger le menace. Si la balle est rendue au bowler ou à tout autre joueur se trouvant près du cricket et qu'avec ladite balle on réussisse à abattre les bâtons pendant que le « batsman» court, malheur à lui, il est « out » (dehors) et se retire pour céder la place à un autre représentant de son camp. C'est ainsi que les onze joueurs du côté d'Eton vont se succéder, faisant le plus de points possible.

Un coup de massue bien appliqué rapporte parfois quatre, cinq ou même six points, et les joueurs les plus forts arrivent, les jours de veine, à compter à leur actif jusqu'à cent, voire cent cinquante points. Ceux-là sont de grands hommes, les idoles d'un peuple appréciateur, qui sait combien il est difficile de tromper la vigilance de onze ennemis lestes et adroits. La difficulté est même d'autant plus grande qu'il existe plusieurs procédés à l'aide desquels on se débarrasse des « batsmen ». Je les énumère brièvement et puis je termine cette longue explication. Le « bowler » lançant la balle peut arriver à abattre le « wicket ». Parfois le « batsman » frappe la balle en l'air, au lieu de l'envoyer à ras du sol, et un joueur la prend à la volée, éclipse du « batsman », il est « caught » (pris). Même résultat si, comme je l'ai déjà dit, on abat le « wicket » pendant que le « batsman » s'efforce de faire des points, il est « dehors ». Autre danger : derrière le « wicket » est posté le plus agile, le plus preste de la bande ennemie, qui guette la balle avec la patience du chat qui attend que la souris sorte de son trou, c'est le « wicket

Digitized by Google

keeper ». Parfois le « batsman » s'avance hors de son territoire, qui s'étend du « wicket » à la ligne marquée à la craie, pour aller à la rencontre de la balle et la frapper plus rudement; c'est dangereux, car, s'il manque son coup, le « wicket keeper » saisit la balle au passage et renverse le « wicket » avant que le « batsman » puisse rentrer dans son domaine. Il est « stumped » (acculé). Enfin, s'il se place de façon à obstruer le « wicket » et arrête la balle autrement qu'avec le « bat » ou si, par un coup maladroit, il renverse son « wicket », il lui faut céder la place à plus adroit ou plus chanceux.

Voilà bien des détails, fastidieux peut être, peu clairs, je le crains, mais qui étaient nécessaires. Que serait, en effet, le racontar d'une course de taureaux où l'on s'occuperait des faits et gestes du public, mais point des « piccadores », des « espadas », des « banderillas de fuego » ou du taureau lui-même? Comment décrire les émotions de la foule sans dire ce qui l'excite, dépeindre des élans d'admiration et d'enthousiasme sans expliquer les péripéties qui les causent? Ainsi, voici une balle qui arrive vers vous aussi rapide que si une catapulte l'avait lancée; il faut bien expliquer le cri de *well hit*, « bien frappé » que poussent des centaines de voix. Un jeune athlète se précipite, arrête la balle et la renvoie vers les « wickets »; *well stopt* « bien arrêté », crient les partisans de l'autre bord. A chaque coup adroit, même enthousiasme, surtout de la part des collégiens d'Eton et de Harrow et de leurs pères, mères, frères et sœurs. Vous entendez « bien servi », « bien attrapé », « bien frappé », « bien joué », « bien arrêté [1] », etc.; puis, aux grands coups, aux coups d'éclat, des hourras à être entendus du Regent's Park. Les jeunes filles battent des mains, les mamans agitent leurs mouchoirs, des hommes sur le retour, à cheveux blancs, jettent de sonores bravos, et cela dure toute la journée. Pardon, il y a un temps d'arrêt, un entr'acte; très important, l'entr'acte.

[1] « Well bowled, well caught, well hit, played, well stopt. »

Digitized by Google

Il est deux heures, une cloche sonne, les joueurs se retirent et la foule fait irruption sur la pelouse. C'est l'heure du luncheon. Profitons-en pour passer en revue les voitures ou plutôt leur contenu. Elles renferment chacune une famille, ce qui veut dire en Angleterre beaucoup de monde, et chaque famille s'occupe des apprêts du repas. Des planches placées en travers du véhicule simulent une table, on met dessus linge, vaisselle et verres, pièces froides et salades de homard, et puis on attaque vigoureusement. Autour de chaque voiture se groupent, tant bien que mal, les amis et connaissances, qui ne manquent pas de se rappeler au bon souvenir de ceux dont les tables sont les mieux fournies. Ils s'asseyent sur les moyeux, sur les marchepieds, mangent sur le pouce et s'humectent de bières, de champagne et de Soda water. On se dirait à Epsom, le jour du Derby; seulement, aux courses, les commissaires des vivres sont des demi-mondaines, tandis qu'ici ce sont des mondaines tout entières, tout ce qu'il y a de plus fleur des pois.

Le luncheon fini, les voitures se vident. On descend faire un tour de promenade, rencontrer ses danseurs de la nuit dernière, critiquer les toilettes de ses amies, voir et se faire voir, et Dieu sait ce qu'on a mis de soins pour paraître à son avantage! Comme ensemble, le résultat est fort attrayant, seulement il ne faut pas y regarder de trop près. On pourrait bien voir des gants trop longs, des chaussures trop larges, — ce qui est un peu la faute des pieds, — des désaccords de couleurs, des costumes mal ajustés; mais, à tout prendre, l'effet est gracieux, et de jolis minois, des teints frais, des traits réguliers font oublier le manque d'art dans les atours.

Continuons notre tournée. Voici, un peu à l'écart, de longues tables sous des marquises, où les « déveinards » qui n'ont pas trouvé d'amis ont pu se nourrir à tant par tête; puis la tribune tout à l'heure si remplie, elle est pour le moment déserte.

Le prince et la princesse de Galles viennent d'arriver et la foule est épaisse devant la loge royale, comme du reste elle l'est toujours à Londres, quand il s'agit de dévisager des al-

Digitized by Google

tesses royales. Nous arrivons à l'espace réservé aux équipages des membres du club et aux « fours-in-hand », chefs-d'œuvre de Peters ou de Holland, sobre de couleur et sans le moindre clinquant, réalisant l'idéal du bon goût.

En continuant le circuit et passant derrière le pavillon du club, nous reviendrons à la porte d'entrée. Partout il y a foule, encombrement de véhicules ; cela va même en augmentant, car les affaires terminées, la Cité envoie son contingent. Pour être agent de change ou banquier, on n'en aime pas moins son cricket ! Vers les six heures, « Lord's Ground » est au grand complet ; impossible de circuler ou de rien voir, mais on entend toujours les bravos et les encouragements aux joueurs. A sept heures, l'audience est levée et renvoyée au lendemain. S'il fait beau, il y aura même foule, luncheons identiques, toilettes plus belles encore et probablement encore plus d'enthousiasme. La partie se décidera, la victoire sera aux plus adroits et les joueurs qui se sont distingués feront en triomphe le tour de l'enceinte, hissés sur les épaules de leurs camarades. Puis, le lendemain, les journaux publieront sur le grand match de longs et minutieux articles que le public lira avidement. Il y sera scientifiquement expliqué pourquoi le côté perdant a perdu et comment le côté gagnant doit sa victoire aux prouesses du jeune Smith, fils de quelque riche banquier, et de l'honorable William ***, rejeton d'un noble lord quelconque. — Ce sera un beau moment pour ces adolescents, et leurs familles, — les femmes surtout — seront plus fières de leurs hauts faits que s'ils avaient remporté le premier prix en mathématiques ou en langue latine.

V

LONDRES AU BORD DE LA MER.

De la mi-juin à la fin septembre, les murs de Londres sont tapissés de gigantesques annonces rappelant aux « Cock-

Digitized by Google

neys[1] » que le moment est venu de humer à prix réduit l'air de la mer et de folâtrer au sein des flots.

Cet engouement de la villégiature et du déplacement, que la locomotive a engendré un peu partout, a pris en Angleterre des proportions exceptionnelles, et les compagnies des grandes lignes ferrées se sont tenues à la hauteur des goûts du public. Des trains spéciaux et rapides, à l'usage des familles qui vont faire un séjour de quelques semaines à la mer; partent tous les jours pour les nombreuses stations balnéaires. On prend des billets d'aller et retour valables pendant quinze jours, un mois même, et, en deux ou trois heures, on se trouve sur la plage de Margate, de Ramsgate, de Folkestone ou d'Eastbourne. Ce système, ainsi que celui des billets circulaires, a pris racine en France, mais il est loin d'y avoir atteint le même développement qu'en Angleterre.

Puis, il y a l'« excursion train » proprement dit. Le Bruxellois connaît les ennuis du train de plaisir (que d'amère dérision dans ce nom !) qui l'enlève à six heures du matin et le réintègre chez lui après minuit, moulu, éreinté, blanc de poussière mourant de soifet jurant bien qu'on ne l'y prendra plus. Là-bas cette torture s'applique sur une grande échelle et le «Brighton railway» a trouvé l'idéal des plaisirs économiques avec tous leurs désagréments, en offrant l'appât de huit heures à la mer pour quatre shillings (cinq francs.)

Les trains de plaisir d'outre-Manche contiennent des voitures de première classe, chose bien rare en France et en Belgique, où les classes relativement aisées sont privées du privilège des prix réduits accordé aux petites bourses? C'est ce que je ne m'explique pas. On me dira peut-être que les riches n'y ont pas droit ; ce serait fausser la question, car le mot riche est relatif. Evidemment il ne s'agit pas de gens nageant dans l'opulence — ils dédaignent les trains de plaisir — mais de ceux

[1] Le terme « cockney » ne se disait proprement que de ceux qui vivaient à proximité de l'église de Bow, dans la Cité, et pouvaient en entendre les cloches. Maintenant, on l'applique à tout citadin né et élevé à Londres. Le «cockney» se reconnaît à sa façon de parler. Il met la lettre H là où elle n'est pas, et ne l'aspire pas quand il le devrait. Ainsi, il dira *air* au lieu de *hair*, cheveux, et *h'air* à la place de *air*, atmosphère.

Digitized by Google

qui jouissent d'une modeste aisance. Serait-ce enfreindre la sainte doctrine de l'égalité que de leur octroyer, à eux et à leurs familles, le privilège de faire à meilleur compte un petit voyage dans les conditions de confort dont ils sont coutumiers ? Il est vrai que les administrations des chemins de fer ne se piquent, dans aucun pays, de sentiment à l'endroit du public et qu'en fin de compte, c'est une question financière. Or, en Angleterre, les caisses se trouvent bien de cette concession et je me demande si, en adoptant le système anglais, on n'arriverait pas au même résultat satisfaisant dans d'autres pays.

Partout et toujours ce sera dans les couches inférieures de l'humaine fourmilière qu'il faudra chercher les traits caractéristiques d'un peuple, ou plutôt ce sera dans ces couches qu'ils se manifesteront le plus librement et sans gêne. Pour étudier l'« excursionist » anglais, il faut donc aller en troisième; mais, je me hâte de le dire, le jeu n'en vaudra pas la chandelle, et au bout d'un voyage des moins agréables, on n'aura point à ajouter de types bien marquants à l'album littéraire. En Angleterre, les voitures contiendront plus de grosses mamans, rouges d'épiderme et ornées d'une profusion de rubans même nuance, usurpant une si large part du compartiment que les autres voyageurs se trouveront serrés comme harengs en caque. Ces dames seront pour la plupart accompagnées d'une nombreuse famille dont l'échelle ascendante commencera au bébé pour finir à la grande jeune fille aux traits vulgaires, à la face pleine lune, se faisant courtiser, dans un coin, par un jouvenceau de la même engeance. Pour le reste, le train renfermera les mêmes éléments qu'en France, mais le babil sera tout différent. Les chances de pluie, la nourriture et les meilleurs endroits pour s'en procurer feront les frais de la conversation. Non pas que ces braves gens aient l'intention de débarquer à jeûn, les paniers qui gênent leurs mouvements attestent le contraire, et les saillies de leurs poches accusent des substances arrondies qui pourraient bien être des bouteilles de bière, à moins que ce ne soit du « gin », genièvre. La vérité

Digitized by Google

m'oblige à ajouter que, dans leurs entretiens, la politesse brillera par son absence et que les propos grossiers ne feront pas défaut. Un détail pour compléter l'esquisse. Dans toutes les voitures il se trouvera un cornet à piston, un violon ou un joueur d'accordéon, et ce lugubre musicien soufflera ou raclera à faux, pendant tout le trajet. Au retour, des voix avinées se joindront aux instruments et produiront un affreux charivari.

Les endroits de bains des comtés d'Essex et de Kent, outre les chemins de fer, sont desservis par des bateaux à vapeur partant de Londres le matin, descendant la Tamise et arrivant, dans l'après-midi, à leur destination. Le samedi, ils embarquent une cargaison de maris allant rejoindre leurs familles pour passer avec elles le dimanche. A son arrivée à la jetée de Margate ou de Ramsgate, le « bateau des maris » est salué par un chœur d'enfants reconnaissant les auteurs de leurs jours, par un déploiement de mouchoirs flottant au vent, par de frais sourires et de bonnes paroles, témoignant de cette ténacité des liens de famille qui honore le caractère anglais.

A l'exception des villes, Brighton, Hastings, Douvres, les stations balnéaires se ressemblent autant entre elles qu'elles diffèrent des bains de mer continentaux. Au mois d'août, le boulevard des Italiens, le faubourg Saint-Honoré, la chaussée d'Antin, sinon le faubourg Saint-Germain, se transportent volontiers à Trouville et à Dieppe. On retrouve, sur la plage, des représentants du tout Paris, depuis le boulevardier, ne connaissant guère en fait d'émotions qu'un abatage au baccarat, une première aux Bouffes ou l'apparition d'une nouvelle recrue dans le monde où l'on est censé s'amuser, jusqu'à l'Excellence se fortifiant, par des plongeons dans l'onde amère, contre les prochaines attaques de la bande nombreuse qui a pour devise : « Va-t'en de là, que je m'y mette. »

En Angleterre, les gens du monde vont peu aux bains de mer ; le « high-life » a d'autres allures ; il voyage, il chasse sur son « moor », il navigue à bord de son yacht ou il va alléger les souffrances que lui cause sa goutte à Vichy, à Hombourg, à Wiesbaden. S'il fait une courte apparition à

Digitized by Google

Scarborough, à Hastings ou à Veutnor dans l'île de Wight, ce sera à la fin de l'automne, quand les visiteurs de la métropole seront de retour à leurs comptoirs ou à leurs bureaux. L'été de la Saint-Martin est d'ordinaire fort beau, le grand monde, à cette époque, est rapatrié et habite ses châteaux; mais, comme il est de mode de voir dans la chute des feuilles une saison malsaine, on quitte le manoir de ses ancêtres pour quinze jours ou trois semaines, afin de laisser à « la dépouille des bois » le temps de « joncher la terre ».

Ce sont les classes moyennes qui peuplent les endroits de bains : gros commerçants, fabricants, gens de toutes professions d'abord, puis les boutiquiers, tailleurs, marchands de nouveautés ou négociants en denrées coloniales, — jadis on les appelait épiciers. Le détail se donne bien plus d'aises qu'en France. La visée du bourgeois de la rue de la Paix ou des boulevards est de faire un notaire de son fils, de doter sa fille, s'il en a une, et puis de se retirer des affaires à la soixantaine, rentier et propriétaire. Assis derrière son comptoir, il voit en rêve le vide-bouteille à persiennes vertes, au péristyle prétentieux, où il espère passer ses vieux jours en robe de chambre, en pantalon à pieds et en chapeau de paille, et où, bien souvent, il regrettera sa cassonade ou son mètre. Pour acquérir cet immeuble, il travaillera sans relâche et ne se laissera guère détourner de son but par le goût des voyages à la Perrichon ou le désir de contempler l'Océan.

L'Anglais, au contraire, mourra sous le harnais, laissant son commerce à ses fils et ne dotant pas ses filles qui se marieront « par amour » ou bien coifferont sainte Catherine. Quant au repos, il le prendra le long de la route, au lieu d'attendre la fin du voyage. D'abord, il chôme les dimanches, puis, les samedis, il ferme son magasin dans l'après-midi. Ce n'est pas tout. Sa femme, étant d'une belle fécondité, ne pourra guère s'occuper du magasin ; il aura donc en général un associé et pendant la morte-saison, quand les chalands sont en vacances, ces messieurs, accompagnés de leurs « smalas », prendront, à tour de rôle, la clef des champs et visiteront, sous les auspices du grand Cook, — l'entrepreneur

Digitized by Google

des voyages à forfait,— Paris et la Suisse en quinze jours, ou bien, volant de leurs propres ailes, iront s'abattre sur une des nombreuses plages qui briguent leur patronage et leurs guinées.

Voilà donc, au point de vue des mœurs, des dissemblances très marquées entre les deux pays. L'aspect des villes de bains s'en ressent. Je laisse de côté la vieille ville, nichée loin de la plage pour se garantir de l'autan furieux ; les rues en sont étroites, les constructions mesquines, on ne s'y loge qu'à son corps défendant. Sur les falaises de droite et de gauche s'élève la ville neuve. On n'y trouvera guère les villas, les chalets de Trouville et de Deauville, le terrain est bien trop précieux. Ce seront de petites maisons à fenêtres cintrées, assez gentillettes, se serrant en longues files, formant des croissants, parfois trois côtés d'un square dont le quatrième sera la mer. Toutes ces habitations sont prises à l'année par les « lodging-house keepers », principaux locataires, qui ont pour état l'exploitation des citadins. Dieu sait ce qu'ils y mettent d'ardeur et de savoir-faire!

Les plages aimées du « cockney » sont, entre toutes, South-End, Herne-Bay, Margate et Ramsgate. Margate surtout lui tient au cœur et il a de plus le privilège d'être le rendez-vous d'été favori de la race sémitique. Un faubourg bâti sur la falaise et qu'on nomme Cliftonville est habité par les familles de négociants, notaires, boursiers de Londres; un grand hôtel attire par sa belle position et son service sans reproche une clientèle d'élite, mais Margate fait surtout les délices de la bourgeoisie, braves gens d'une platitude proverbiale et qui écorchent leur langue maternelle, comme les « cockneys » seuls savent le faire. Sur le continent un vernis, un placage de bonnes façons trompent parfois l'homme du monde expérimenté; point en Angleterre; là, les couches de la société sont tranchées et au premier abord les ajustements, la façon de marcher, l'intonation de la voix trahissent la position sociale. A Margate, on voit d'emblée que les comptoirs du West-End se sont dépeuplés pour orner la plage. Malheureusement, cette plage est aussi le rendez-vous de ce que la jeu-

Digitized by Google

nesse de Londres peut offrir de plus insoumis aux bonnes manières. Petits clercs, carabins, commis de la Cité, courtauds de boutique, cabotins en vacances, godelureaux de tous genres. Prenez le dessous du panier de toutes ces classes et vous aurez le vrai « snob » anglais. Vêtu des costumes les plus insolites, orné des cravates les plus voyantes, émettant une fumée nauséabonde, produit de son « pickwick » à deux sous, parlant un langage entrelardé d'argot, de jurements et de gravelures, flirtant avec des femelles le valant sous tous les rapports, le « snob » s'étale pendant toute la belle saison sur la plage de Margate.

Certes, le « gentleman » anglais est l'homme le plus parfaitement bien élevé, aux manières les plus courtoises, à la mise la plus distinguée; mais le grossier petit nabot, qualifié par ses compatriotes du nom de « snob », l'emporte de beaucoup sur ce qui se produit en Europe de plus réussi dans le même genre.

« Snob » n'a pas d'équivalent en français, le dictionnaire le traduit goujat, malotru, mais ce n'est pas ça. Le « snob » est hâbleur, gouailleur; sa faconde est inepte, il vous mange dans la main, mais, du moment qu'on lui montre les dents, il devient servile. En voyage, il s'amusera à graver son nom sur les monuments et à dégrader, s'il le peut, les sculptures. Il parlera tout haut dans les églises, posera pour le « civis Romanus sum » et trouvera charmant d'affecter un beau dédain pour tout ce qu'il ne comprendra pas. Enfin, il paraît avoir été inventé par la nature pour se rendre odieux à ses compatriotes et laisser d'eux une assez triste impression à l'étranger. Dernier trait, il se grise volontiers et alors... mais je baisse le rideau. Quant à « Mistress et Miss Snob », elles sont à l'avenant des mâles [1].

[1] Pour étudier la race des « Snobs », voir le *Book of Snobs* de Thackeray. Thackeray se sert du terme pour désigner ce qui est plat, mauvais ton et hypocrite, ce qui est « un gentlemanlike » dans toutes les couches de la société. De son formidable scalpel, il déchiquette faux bons-

Digitized by Google

Comment s'amuse tout ce monde? D'abord, on se baigne beaucoup. Comme à Ostende, de petites baraques à roues sont traînées à la mer jusqu'à une profondeur de trois pieds d'eau à peu près. Quelques marches permettent de descendre et le baigneur se trouve avoir de l'eau jusqu'à mi-corps ou à mi-jambe d'après sa taille et selon que la marée monte ou descend. Les hommes se baignent *in naturalibus* et les femmes en simples peignoirs d'étoffe foncée. Ce vêtement flotte à la surface, souvent il tombe des épaules plus qu'il n'est séant ou bien, faute de boutons suffisants, il s'entr'ouvre un peu... Je n'insiste pas, seulement je mets en fait que sur la plage ou sur la falaise, qui domine la plage, il se trouve toujours, côté des femmes, un rassemblement de curieux armés de lorgnettes qui ne paraissent nullement s'ennuyer.

Quand la marée le permet, le bain se prend de préférence avant le dîner. En Angleterre, la classe moyenne dîne au milieu de la journée comme en Allemagne, puis vient, de cinq à sept heures, le thé et, plus tard, un souper copieux, suivi de grogs plus ou moins nombreux.

En dehors des quatre repas de rigueur, il se fait une consommation de crevettes qui est à peine croyable. A pied, en voiture, même à cheval, l'habitué de Margate a son sac de *salicoques* à la main ou bien il les sort au fur et à mesure de sa poche. Les trottoirs de la ville, les chemins à la ronde sont parsemés de débris et l'air est imprégné de leur odeur poissonneuse. La crevette a détrôné l'huître, devenue aliment de luxe; de plus, elle a l'avantage d'être d'un transport facile; on la fourre partout, les femmes dans leurs mouchoirs, leurs cabas, les hommes dans leurs vestons.

L'après-dîner se passe au sein des plaisirs. Des familles entières, depuis la grand'mère jusqu'au bébé, dépouillent bas et chaussures et font la chasse aux crabes. Des chars à

hommes, tartufes, nouveaux riches et « tutti quanti », tout autant que les pauvres petits sots de la jetée de Margate. C'est un ouvrage à lire si l'on veut connaître le côté raboteux de la race anglo-saxonne.

Digitized by Google

bancs attendent ceux qui veulent visiter les environs, peu jolis. Il y en a pour toutes les bourses, depuis six pence jusqu'à une demi-couronne par tête. De malheureux chevaux de louage sont à la disposition de cavaliers à qui manquent les notions les plus élémentaires de l'équitation. De pauvres petits ânes s'en vont, fléchissant sous des masses de jupons et de graisse. D'autre part, des barques appareillent et emportent en mer des amateurs des deux sexes qui ne tarderont pas à payer leur tribut au Père Neptune. Les scènes qui se passent sur ces embarcations, pourvu qu'il vente un peu, sont inénarrables. Un public nombreux assiste d'habitude au retour de ces victimes et salue leurs piteuses mines de plaisanteries au gros sel.

Mais le grand, le suprême plaisir consiste à arpenter la jetée pendant des trois, quatre heures, écoutant une musique assez médiocre, guettant l'arrivée du bateau à vapeur, dévisageant les femmes un peu jolies, et fumant des brûle-gueules ou d'exécrables cigares.

Fidèles aux traditions, les familles restent chez elles le soir ; cependant, ces habitudes routinières tendent à se modifier et, quand le temps est beau, de nombreux promeneurs se montrent sur les falaises. Un hardi spéculateur a même eu l'idée de construire une espèce de casino qu'il a nommé : « The Hall by the sea ». On y donne des concerts, puis on enlève les bancs et on danse. Pour l'Angleterre, c'est quelque chose d'insolite; néanmoins, ça réussit. Tous les soirs, il y a foule, on s'amuse très innocemment, mais les méthodistes se scandalisent et, qui sait, peut-être un jour réussiront-ils à faire fermer la salle, à la plus grande gloire des mœurs et au profit des cabaretiers.

La vie est-elle la même aux autres ports de mer? Mon Dieu, à peu près. Comme genre, Ramsgate se flatte d'être d'un cran au-dessus de sa voisine. Herne Bay et Broadstairs, petits endroits à quelques milles de distance, sont insignifiants. Brighton, Hastings et Douvres sont des villes et offrent quelques ressources. Puis nous avons Folkestone, Eastbourne, Worthing et bien d'autres sur la Manche; Har-

Digitized by Google

wich, Lowerstoft, Cromer sur la mer du Nord, tous se ressemblent. Bien plus « genteel », comme il faut, y est la société qu'à Margate ou à Ramsgate, et encore plus terne, plus décolorée y est l'existence. Point de casino, point de concerts en plein air, point de centres de réunion, excepté la jetée, quand il y en a une; point de courses, de fêtes, de jeu; point de connaissances à faire; chacun pour soi, le « spleen » pour tous. Que l'homme du monde, à la recherche de distractions, évite donc ces parages; mais si, avocat surmené, boursier fuyant le bruit de la « corbeille », ou journaliste à bout de forces, vous cherchiez le calme et le silence, venez avec confiance; nulle part vous ne serez mieux à l'abri du fracas de l'existence, et si vous êtes de ceux qui disent aux enfants :

> Venez autour de moi; riez, chantez, courez !
> Votre œil me jettera quelques rayons dorés,
> Votre voix charmera mes heures !

nulle part vous ne jouirez mieux du gracieux spectacle de bandes joyeuses s'éparpillant sur la plage et goûtant un bonheur sans aloi.

Qu'une plage se nomme Dieppe ou Worthing, Ostende ou Ramsgate, le bord de la mer sera toujours le paradis des enfants; mais, en Angleterre, où le père de famille n'a pas assez de doigts pour compter ses rejetons, il faut voir la ribambelle de bambins et de fillettes, de chérubins à ceintures rouges, bleues, roses, creusant des canaux, édifiant des fortifications de sable qu'ils défendent vaillamment contre les attaques de la mer. Quand la marée monte, il faut céder à la force, mais on ne se retire qu'après s'être trempé chaussettes et souliers et avoir abandonné à la colère des flots une chaussure ou un petit bas. C'est charmant à voir, mais malheureusement cela ne suffit pas à remplir une longue journée d'été.

Point de règles sans exception, Scarborough s'arroge le titre de « Queen of waterings places », la reine des endroits de bains, et se vante d'être gaie, alerte, fashionable. Dans ces prétentions il y a un fond de vérité. Grâce à sa distance

Digitized by Google

de Londres, elle n'est point prise d'assaut par une nuée d' « excursionists ». Il lui en vient bien de Leeds et de Sheffield, mais en quantités anodines. Les environs sont très jolis et la ville elle-même est bizarrement coupée par un ravin d'un côté et une falaise qui fait promontoire de l'autre. Cela lui donne du mouvement et du pittoresque, puis la plage est magnifique et permet de longues promenades à la marée basse. Il y a un casino, entouré de jolis jardins mais peu fréquenté. Les hôtels sont nombreux et excellents. Plusieurs ont adopté le système américain, tant par tête, tout compris, moins la boisson, bien entendu. Il y a table d'hôte et il n'est pas absolument impossible de faire connaissance, d'autant plus qu'il existe un élément de sociabilité des plus rares.

Trois ou quatre des grands hôtels donnent à tour de rôle une sauterie, peut-être devrais-je dire un bal, car il y a à souper et on n'est admis qu'en toilette, habit noir et cravate blanche. A ce bal sont invités les hôtes des autres hôtels qui, à leur tour, rendent la politesse : cela fait une ou deux soirées dansantes par semaine.

A Scarborough on trouve de bons chevaux de selle et, sur la plage, des paniers attelés de poneys montés par le postillon qui mène. On organise des « cricket matches », et des courses de chevaux ayant un certain éclat ont lieu au mois d'août. Le théâtre est ouvert pendant l'été et il se donne de fréquents concerts, où de bons chanteurs se font entendre. Scarborough ressemble donc, sous bien des rapports, aux stations balnéaires du continent et il s'ensuit qu'aux yeux des puritains c'est un lieu dangereux. Deux succursales au nord et au sud, à une distance de quelques milles, se chargent d'abriter les « clergymen » en vacances, les vieilles filles qui font leur salut et toute cette classe nombreuse, férue de préjugés dévots, qui, en Angleterre, s'imagine que gaîté et perdition sont synonymes. A Whitby et à Filey, on ne danse pas; il n'y a pas même un théâtre de Guignol, et il ne faut pas manquer le service anglican sous peine de passer pour un être suspect.

De Brighton je ne dirai rien. On s'y baigne et il reçoit un

Digitized by Google

torrent non interrompu d' « excursionists », mais c'est une grande ville : Londres « supermare », comme disent les Anglais. La plage est on ne peut plus mauvaise et la mer ne figure que comme accessoire. D'ailleurs, la véritable saison ne commence qu'au mois de novembre et alors que son magnifique quai de quatre milles de long est encombré d'équipages. Brighton a son cachet à lui, mais il sort de mon cadre. J'en dirai autant de Torquay, charmant endroit sur les côtes du Devonshire ; c'est le Nice de l'Angleterre, moins les palmiers et le soleil.

Reste l'île de Wight, qui est bien la plus délicieuse petite île qui se puisse voir. Elle a tous les charmes, elle est coquette, sauvage, riante, grandiose ; impossible de mieux employer une semaine de loisir qu'en visitant ses beautés en détail. On se baigne à Ventnor, Freshwater-Bay, Ryde, mais la vie y est absolument la même qu'autre part.

Me voici arrivé au fond du sac. Il est vrai que je ne l'ai épuisé qu'en passant sous silence bon nombre de « watering places ». Pour esquisser Londres au bord de la mer, il a suffi de choisir Margate comme type des endroits aimés du gros public ; Eastbourne, Folkestone, Worthing, comme rendez-vous de la « gentility », enfin Scarborough, comme abritant le dessus du panier. Si mes esquisses ne sont pas flattées, elles sont, je le crois, ressemblantes.

F. Baring.

Digitized by Google

CE PAUVRE AMOUR.

Sur les gazons en fleur d'un cimetière, un soir
De lune grimaçante et de clarté livide,
Je vis errer l'Amour en gueux sombre, et s'asseoir
Les regards et l'esprit fixés droit dans le vide.

Il tombait, il mourait, du sort qu'on lui faisait;
Et vrai, depuis les jours galants de Cydalise,
Qui de nous le servit vraiment, à part Musset?
Qui ne s'en fit le chien couché, qu'on brutalise?

Jadis dodu, jadis luisant et doux de peau,
Il buvait du vieux vin dans des coupes antiques,
Les petits abbés gras lui tiraient leur chapeau,
Et mettait à ses pieds leurs rimes érotiques.

Lui, grignottait le cœur des belles, en détail;
Dans de mignons boudoirs, tendus de soie exquise,
On le voyait ouvrir son aile en éventail
Et faire son carquois d'un soulier de marquise.

Il pénétrait partout, front haut, par l'huis ouvert;
Les femmes, à le voir si libre, étaient heureuses.
L'été, c'était la fête au plein soleil; l'hiver,
Il se chauffait au cœur en feu des amoureuses.

Mais ces jours, dès longtemps, sont passés! Aujourd'hui,
Voici le gueux d'amour qui sort de sa chaumière
Et va rôdant, comme un larron, pendant la nuit,
Sur les gazons, piqués de croix, d'un cimetière.

Digitized by Google

Maintenant tremble-t-il ! est-il maigre ! a-t-il peur !
Le vent l'assiège, avec un sourd bruit d'avalanche,
Et la lune, aux rayons glacés, lui tient rigueur
D'avoir scandalisé jadis sa pudeur blanche.

Il est tout grelottant, et, pâle et mort de froid,
Il se traîne plus las, plus lent qu'une chenille,
Il a les pieds durcis et sales, et l'on voit
Son pauvre petit corps saigner sous sa guenille.

Ses beaux yeux ont éteint leurs lueurs sous l'affront,
Ses cheveux débouclés tombent rudes et rêches,
On dirait, à les voir par plaques sur son front,
Qu'il s'est mis en couronne un rameau de fleurs sèches.

Ainsi, triste, meurt-il sous le clair firmament ;
Il voudrait s'envoler vers les choses passées,
Mais le long de son dos pendent, lugubrement,
Comme des haillons noirs, ses deux ailes — cassées

Ce pauvre Amour, quel crime avait-il donc commis
Pour qu'on le fît souffrir et mourir de la sorte ;
Pour qu'on le renvoyât sous des cieux ennemis
Rejoindre dans la mort Vénus, la grande morte?

Vivant de peu, de riens charmants, de rêves fous,
Il ne nous demandait qu'un peu de fantaisie,
Et nous l'avons nourri de pièces de cent sous,
Croyant qu'il prendrait ça pour de vraie ambroisie.

Nous l'en avons, matin et soir, repu, bourré,
Jusqu'à ce qu'il roulât du trône à la sentine
Et qu'il mourût de tout cet or, mal digéré,
Qui lui reste en lingots épais dans la poitrine.

Mais aujourd'hui, qu'il sent vers lui venir la mort,
Il est là, pour chercher, parmi l'herbe des tombes,
La place où sont couchés deux amants dont le sort
Fut de s'aimer toujours d'un amour de colombes.

Digitized by Google

Quand il l'aura trouvée, auprès des ifs, là-bas,
Il s'y tuera d'un coup. Alors, les chèvrefeuilles,
Les fleurs croissant autour, les roses, les lilas,
Feront tomber sur lui leurs parfums et leurs feuilles.

Si quelqu'un le découvre au pied des rosiers blancs,
Après l'avoir lavé de la boue et des fanges,
Qu'il enterre son corps dans le coin des enfants,
Où l'on met les petits, les faibles et les anges.

EMILE VERHAEREN.

Digitized by Google

LA MALIBRAN A VENISE.

La réunion du Congrès international de géographie à Venise ne pouvait manquer d'évoquer le souvenir des grands voyageurs vénitiens, tels que les Cabot, les frères Zeno et le plus illustre de tous, Marco Polo, précurseur de Colomb au XIII^e^ siècle, qui reçut les honneurs divins en Chine et dont la statue est encore adorée à Pékin ; disons cependant que le spécimen grotesque qui nous en a été montré à l'Exposition de Venise n'est pas fait pour flatter la mémoire de l'illustre explorateur. Représentant de la patrie de Mercator et d'Ortelius au Congrès, je ne pouvais me dispenser de faire un pèlerinage à la maison où Marco Polo vit le jour et dont l'emplacement, non loin du pont du Rialto, près de l'église de San Gian Crisostomo, a été récemment retrouvé dans les archives. L'antique *Casa* a été détruite et remplacée par un théâtre. La municipalité de Venise, en attendant qu'elle puisse élever une statue au voyageur, y a fait placer une plaque commémorative :

QUI FURONO LE CASE
DI
MARCO POLO
CHE VIAGGIO LE PIÙ LONTANE REGIONE DELLE ASIE
E LE DESCRISSE

PER DECRETO DEL COMUNE
MDCCCLXXXI.

C'est là une manière d'honorer les hommes illustres que je ne saurais assez recommander à Anvers, qui attend encore une statue ou un groupe d'Ortelius et de Mercator.

Digitized by Google

Unis d'amitié pendant leur vie, ils devraient passer ensemble à la postérité.

Vous l'avouerai-je, cher lecteur, ce ne fut pas seulement la curiosité du géographe qui me poussa à visiter le lieu de naissance du glorieux Vénitien. Un souvenir pieux de famille me faisait désirer voir ce petit théâtre, dont le nom se trouve inscrit en grandes lettres sous la plaque commémorative :

TEATRO MALIBRAN.

Ce théâtre, consacré au peuple, rappelle, en effet, une des actions les plus généreuses de la grande artiste, devenue Belge par son mariage, dont la vie fut si courte et si remplie; je n'ai pas eu le bonheur de la connaître, mais j'ai appris à l'aimer par les charmants souvenirs qu'elle a laissés parmi les miens. Le lecteur me pardonnera donc d'oublier un instant la géographie pour lui raconter une touchante histoire sur laquelle j'ai eu la bonne fortune de recueillir quelques renseignements inédits.

L'année 1835 fut l'une des plus glorieuses de la vie de Marietta Garcia de Bériot-Malibran et son séjour à Venise, où elle donna des représentations au théâtre de la Fenice, ne fut qu'une succession d'ovations presque sans exemple dans l'histoire de l'art. « Mariette », écrivait son mari, Charles de Bériot, « ne pourra jamais trouver ailleurs les jouissances d'amour-propre qu'on lui prodigue ici. Dans les rues, on s'arrête pour la voir passer; les gens du peuple la suivent ou la saluent, comme si c'était la reine, et on entend partout murmurer : « Benedetta di Dio! » Il y aurait de quoi lui faire tourner la tête si elle avait autant d'orgueil que tant de demi-talents.... » Toutes les classes de la société, riches et pauvres, lui faisaient fête, mais c'était le peuple surtout qui subissait l'ascendant qu'elle a eu le don d'exercer sur tous ceux qui l'ont connue. S'arrêtait-elle à un magasin de la place Saint-Marc, les curieux se pressaient tellement autour d'elle, que la police était obligée d'intervenir pour rétablir la circulation. Sortait-elle en gon-

Digitized by Google

dole du palais Barbarigo, qu'elle habitait, elle était suivie par une multitude d'embarcations qui lui faisaient cortège, et la foule garnissait le rivage où elle débarquait, comme pour attendre une souveraine. Tout ce qui se rattachait à elle était considéré comme de *bon augure* dans cette population superstitieuse : « Je veux vous mettre au courant d'un incident qui est arrivé depuis que nous sommes ici, » écrivait-elle à un de ses amis. « Vous savez qu'on joue à la loterie à Venise autant qu'à Naples pour le moins. Eh bien ! les gens de la basse classe se sont amusés à jouer : 10, arrivée de la chanteuse ; 17, le jour où on annonce mon début ; 24, le jour de mon début, et 6, les six représentations que je devais faire... Croiriez-vous que les *quatre numéros* sont sortis et que le moindre a gagné neuf cents livres autrichiennes ! » On la savait profondément attachée à l'Italie, principal théâtre de sa gloire, et tout dans ses actions devenait prétexte à allusion politique, de même que, plus tard, le nom du compositeur VERDI fut acclamé parce qu'il voilait l'anagramme de *Vittorio Emanuele Re D'Italia.* Lorsque, dans *Marie Stuart,* elle jetait à Elisabeth, avec cet accent qui n'a pas été imité, l'épithète de « Vila bastarda ! » c'était l'Italie qui se révoltait contre l'Autriche, et la salle menaçait de s'écrouler sous un tonnerre d'applaudissements, au point que l'autorité voulut lui imposer de passer cette scène, la menaçant même des *plombs,* où, quinze ans auparavant, Silvio Pellico avait expié si cruellement sa résistance à l'oppression autrichienne ! L'intrépide artiste n'y consentit à aucun prix et, craignant une révolte,... ce fut l'autorité qui se résigna.

On conserve à Venise le souvenir d'un fait singulier qui fit époque dans l'histoire de la cité. La circulation dans les canaux de Venise se fait au moyen de gondoles d'une forme spéciale et de couleur noire absolument uniforme, imitées du Bas-Empire et, dit-on, des caïques de Constantinople. Une loi somptuaire du xv^e^ siècle en avait fixé le type et la couleur, ce qui offrait l'avantage de permettre aux agents du gouvernement soupçonneux de Venise d'exercer

Digitized by Google

leur espionnage sans attirer l'attention sur leurs agissements.

Les Autrichiens conservaient précieusement cette coutume de l'époque de l'Inquisition d'État et défendaient sévèrement d'arborer quelque couleur que ce fût, qui serait devenue aussitôt le prétexte d'une manifestation politique. Maria Garcia de Bériot, qui ne pouvait « se résoudre à descendre vivante dans un tombeau, » disait-elle, résolut de braver les menaces de la police : « J'ai introduit ici une nouveauté qui fera époque dans mes *fastes*, » écrivait-elle. « J'ai fait un coup d'État. J'ai révolutionné les reflets du *canal* et des *canots*. J'ai une gondole que j'ai fait faire grise à l'extérieur, avec les boules et boutons d'or et soie ; les matelots en jaquette écarlate, chapeau de paille jaune et rubans de velours noir autour; pantalon de drap gros bleu, avec des lisières sur les côtés, à la *pair de France*, seulement en rouge ; les manches et collets en velours noir. Intérieur écarlate et rideau bleu... De sorte que, lorsque je passe, on sait que c'est moi. Le fait est que je n'aurais pu me décider à m'enterrer toute vivante dans ces gondoles noires en dedans et en dehors. » L'autorité dut se résigner encore une fois à subir le caprice de l'artiste, qui menaçait de partir, à la moindre résistance !... Un bien autre triomphe attendait celle qui déjà avait forcé le cardinal légat de Seneglia à venir l'applaudir au théâtre, malgré les règlements qui défendaient toute manifestation. « Maria est un diable ou un ange, » avait dit le pauvre légat, « on ne peut rien lui refuser ! » Un jour, le gouverneur de Venise, grand seigneur autrichien, qui, comme les autres, était l'humble sujet de la cantatrice, lui proposa de faire une excursion dans les lagunes, en famille, dans sa gondole : « Santa Maria ! » lui répondit l'artiste, « j'aurais l'air d'aller à votre enterrement ! » Peu de temps après, Maria lui propose, à son tour, une promenade, que le gouverneur s'empresse d'accepter. Mais quelle ne fut pas sa stupeur de trouver une gondole doublée de soie verte, peinte en rouge, aux couleurs italiennes, avec des banderolles qui se jouaient dans les airs. Le pauvre gouverneur, atterré

Digitized by Google

à la vue de ce boudoir flottant, balbutie, proteste, refuse d'entrer; Maria insiste. Il fait valoir sa position officielle, les règlements, la loi; la gracieuse artiste lui tend la main en souriant, et l'entraîne de force dans la gondole, où des musiciens et des invités avaient pris place. On part aux acclamations de la foule, qui remplit les airs du cri de : *Evviva la Malibran!* Mais revenons-en au théâtre.

Le jour fixé pour son départ de Venise, M^me^ de Bériot apprend qu'un pauvre directeur de théâtre, nommé Gallo, père de famille, va faire faillite. Elle forme aussitôt le projet de venir à son secours au moyen d'une représentation extraordinaire donnée dans son théâtre. Sans perdre un instant, elle rassemble sa troupe déjà débandée à l'annonce du désastre financier, et qui, par parenthèse, était détestable; pendant plusieurs jours, Charles de Bériot et elle s'ingénient à monter la *Somnambule*, l'un dirigeant l'orchestre, l'autre faisant répéter, serinant à chacun son rôle, dessinant des costumes, indiquant jusqu'au moindre geste. Le jour de la représentation arrivé, le public de Venise, qui n'espérait plus revoir la *diva cantatrice*, s'y porte en foule. Dès le matin, le peuple se dispute les places.

Enfin, les portes s'ouvrent et, comme un flot, le public se répand dans l'intérieur de la salle, trop petite pour le contenir. Loges, parterre, orchestre, tout est envahi. La toile se lève au milieu du plus vif enthousiasme, lorsque tout à coup le malheureux ténor, troublé par des acclamations dont il n'a jamais été l'objet, perd la voix et se trouve incapable de donner la réplique à Malibran, dans le duo : *Son geloso del Zefiro errante*. Les murmures vont éclater, mais Maria, s'emparant de la partie qu'il doit dire, l'identifie si bien à la sienne, faisant passage de l'un à l'autre alternativement, improvise le duo en un air habilement arrangé, qui donne au ténor le temps de reprendre son sang-froid. Le trait, l'inflexion de la voix, l'intention, tout est saisi par le public charmé, étonné de tant de grâce et de talent! C'est un feu roulant de cris d'enthousiasme. Une flamme brûlante circulait dans les veines des spectateurs, on pleurait de plaisir...

Digitized by Google

Au dernier air, elle est saluée reine de l'art par une pluie de fleurs, de bouquets, de couronnes, de feuilles d'or et d'argent. Lorsque, émue, elle relève la tête pour remercier le public, deux colombes blanches s'abaissent sur elle, sacrant la royauté du génie.

Au sortir du théâtre, le peuple en foule veut l'accompagner chez elle avec des torches enflammées. Intimidée, elle fuit dans une autre gondole que la sienne. Rien n'y fait, on s'aperçoit de sa fuite et, à sa rentrée au palais Barberigo, la foule déjà assemblée l'attend au débarcadère. Elle est portée plutôt que conduite chez elle, et les gens du peuple se disputent, comme des reliques, les morceaux de son châle, de son mouchoir...

Peu après, une députation de gondoliers, en tenue de gala, demande à être introduite et lui présente une coupe dorée en lui demandant d'y porter les lèvres. Maria se rend à leur prière, puis, du haut de son balcon, elle voit le corps des mariniers rangé en ordre le long de la *Riva del Carbone*, accueillant par ses acclamations les députés conduits par leur chef. Ceux-ci arrivent d'un air solennel, présentent la coupe, qui circule de main en main, après que chacun y eut trempé religieusement les lèvres... si religieusement, qu'au dernier elle n'était pas vide, et que celui-ci en versa le reste dans le Grand Canal, comme une libation aux dieux marins.

J'ai eu le bonheur d'entendre raconter cette scène par l'un de ceux qui y fut acteur et, après trente ans, il ne pouvait détacher sa pensée du tableau que présentaient ces visages mâles, bronzés par le soleil, cette foule éclairée par la lumière rouge des fanaux, se détachant sur le ciel bleu des lagunes, dont la couleur d'un caractère presque mystique frappe si vivement tous les voyageurs.

La représentation produisit 10,500 francs. Il fallait 15,000 francs pour sauver Gallo ; Maria les compléta, y consacrant, ainsi que ledit Alfred de Musset :

> Cet or deux fois sacré qui payait son génie,
> Et qu'à ses pieds laissa souvent la charité !

Digitized by Google

La veille de son départ, la ville de Venise lui fit présent d'un diadème et décréta que le théâtre « San Crisostomo » se nommerait désormais *Théâtre Malibran.*

Ce n'est pas sans émotion que j'ai retrouvé à Venise cette marque de respect à la mémoire de l'illustre *Signora Marietta*, dont la statue décore aussi le théâtre de la *Scala*, à Milan. Parmi les souvenirs laissés dans la ville des lagunes, par les nombreux artistes belges qui vinrent dans le passé demander asile au *Fondaeo dei Tedeschi*, c'est certes un des plus brillants, et nul n'a laissé sous le chaud soleil de l'Italie des traces plus profondes que la grande tragédienne lyrique. Lorsqu'on songe aux évènements graves, considérables, qui se sont passés en Italie depuis cette époque déjà éloignée, les gouvernements, les institutions plusieurs fois séculaires qui se sont écroulés, on est tenté de s'écrier avec le philosophe : « Les gouvernements, les révolutions passent, le génie seul laisse des traces durables... »

H. Wouvermans.

Venise, le 24 septembre 1881.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES.

DE L'UNITÉ DES FORCES DE GRAVITATION ET D'INERTIE, par E. Pirmez, membre de la Chambre des représentants. Bruxelles, 1881.

« Réduire toutes les forces de la nature à un principe unique, voilà l'expression de la tendance scientifique de l'époque. Mais avouons que jusqu'à présent le chemin n'est pas encore complètement frayé; il présente de grandes lacunes : heureux celui qui saura les combler. »

Ces lignes, empruntées à l'ouvrage du P. Secchi sur l'unité des forces physiques, pourraient servir d'épigraphe au livre dont nous venons de transcrire le titre, car c'est sans doute en méditant les problèmes auxquels donne lieu la synthèse des forces physiques que M. Pirmez a été amené à relever un point faible dans la théorie admise par le monde savant sur les lois qui régissent les révolutions sidérales. Ce point faible — qui consiste dans la fausse idée qu'on se fait de l'inertie — l'auteur l'a examiné curieusement et patiemment, dans son origine comme dans ses dernières conséquences, et, après avoir bien condensé sa matière, il nous apporte aujourd'hui le résultat de ses réflexions. C'est assez dire que le livre que nous avons devant nous n'est pas un de ces ouvrages de vulgarisation comme il en paraît tant, mais une œuvre profondément pensée et qui mérite d'être connue, au moins dans sa partie générale, de tous ceux qui s'intéressent d'une façon quelconque aux progrès de la science.

I

La loi de la gravitation ou des mouvements centripètes et la loi d'inertie, expression de la permanence des mouvements acquis ou des mouvements centrifuges, doivent être considérées comme

Digitized by Google

la manifestation d'une action unique : tel est, ramené à sa proposition la plus simple, l'objet de l'ouvrage.

L'auteur aura donc à combattre avant tout l'opinion qui considère les forces de gravitation et d'inertie comme des propriétés inhérentes à la matière.

Tout entiers aux admirables conséquences des lois de gravitation et d'inertie, les savants ne se sont guère inquiétés jusqu'ici du point de savoir exactement ce que sont ces lois et si réellement elles doivent être attribuées à des propriétés de la matière. Depuis Descartes cependant, on a, d'une façon générale, renoncé à attribuer aux choses « certaines propriétés qui consistent précisément à produire les phénomènes dont il faudrait déterminer la cause ».

Il n'en est pas moins vrai que ce mode d'explication, si contraire au véritable esprit scientifique, est resté debout, à certains égards, dans la matière qui nous occupe. M. Pirmez s'attaque directement à ces derniers vestiges d'un système suranné.

La théorie de la propriété de gravitation qui, aujourd'hui encore, est soutenue par beaucoup d'auteurs, aurait été, à la vérité, déjà écartée si on avait trouvé moyen de la remplacer par une explication plus rationnelle. Il est évident, en effet, que deux molécules placées en face l'une de l'autre dans le vide absolu ne s'attireront pas. Aussi bien l'expérience ne pourrait s'en faire, et la raison déclare que l'attraction ne se produira jamais à travers le néant. Pour qu'un tel phénomène puisse avoir lieu entre deux substances, il faut nécessairement supposer l'existence d'un milieu qui exerce une certaine pression.

Mais les mouvements centripètes sont inséparables des mouments centrifuges, et la question de la gravitation ne sera complètement élucidée que lorsque le dernier mot aura été dit au sujet de la force d'inertie.

L'observation nous apprend qu'un corps continue à se mouvoir après que l'impulsion qui l'a mis en mouvement a cessé; en résulte-t-il que la matière possède la propriété d'inertie?

Tous ceux qui auront lu le chapitre si original et si rigoureusement logique sur « la force d'inertie » seront d'accord avec l'auteur pour trouver la théorie traditionnelle — laquelle règne encore en maîtresse dans la science — aussi contraire à l'expérience qu'inconciliable avec les principes fondamentaux de la raison.

Digitized by Google

Reprenant la théorie telle qu'elle est exposée par un de ses défenseurs les plus distingués, M. Pirmez la réfute point par point.

Le P. Secchi expose en ces termes l'opinion commune :

« Il est inexact de dire que les corps célestes sont animés par deux forces, une instantanée, l'autre de gravitation. La première exista un temps, à l'origine du mouvement, mais dans la suite elle n'exista plus ; de cette force il ne subsiste que l'effet, c'est-à-dire l'impulsion, laquelle se conserve seulement en raison de l'inertie de la matière.

« L'inertie a été à tort considérée comme une force, elle n'est que l'incapacité de la matière, de changer par elle-même un état quelconque dans lequel elle se trouve. Un corps est-il en repos, il y restera éternellement, à moins qu'une cause ne vienne l'en faire sortir ; est-il en mouvement, il persistera éternellement dans son mouvement jusqu'à ce qu'une cause étrangère l'arrête. »

Nous nous bornerons à relever dans l'exposé du P. Secchi ce qui frappe le plus à première vue : la fausse conception du principe de causalité.

Faisons d'abord abstraction du terme impulsion, lequel, comme le démontre M. Pirmez, n'explique rien et introduit de la confusion dans les idées. Quelle est donc cette force qui n'existe qu'à l'origine du mouvement et qui disparaît après l'avoir produit? Ce ne peut être qu'une simple cause occasionnelle réveillant une activité qui existait à l'état latent dans la matière. En tout cas, ce n'est pas une vraie cause. Un mouvement continuant après la disparition de la force qui l'a produit ne peut d'aucune façon être considéré comme l'effet de cette force. La cause et l'effet sont deux notions corrélatives ou, plus exactement, une même notion qu'on peut envisager sous deux aspects différents. Donc, quand la cause disparaît, il n'y a plus d'effet.

Les propriétés d'inertie et de gravitation renversées, la tâche critique de M. Pirmez est terminée, et il en arrive tout naturellement à cette conclusion positive que si les mouvements de gravitation et les mouvements centrifuges « n'ont pas leur cause dans les corps eux-mêmes isolés, ils doivent l'avoir dans le milieu où ils se meuvent, ou tout au moins dans les rapports des corps avec ce milieu ».

Or, ce milieu, qu'on peut appeler éther, pour être différent du vide absolu, doit être résistant. De là cette proposition fondamentale : « Les mouvements des corps dans l'espace ne s'accomplissent que parce qu'ils sont dans un milieu résistant. »

Digitized by Google

II

L'unité des lois de gravitation et d'inertie est trouvée; reste à voir comment cette cause unique agira.

Nous sommes désormais dans le domaine des conjectures et la question qui se pose est celle-ci : Les mouvements centripètes ou centrifuges qui se produisent dans le milieu résistant sont-ils dus à l'action du milieu sur les corps ou à l'action des corps sur le milieu?

Ici, comme plus haut, il faut considérer séparément les phénomènes de gravitation et ceux d'inertie.

Le P. Secchi et M. Saigey sont d'avis que la gravitation est le résultat de l'action des corps sur l'éther qui les dispose à opérer leur rapprochement. Le P. Leray et, avant lui, Lesage ont défendu l'opinion opposée.

M. Pirmez se range résolument du parti de ces derniers, n'admettant même pas qu'on puisse défendre l'hypothèse mixte qui donnerait l'action à la fois aux corps et au milieu. Le second système seul rend compte des phénomènes d'attraction permanente que semblent produire les corps et des lois mathématiques qui en résultent. En conséquence, la gravitation s'explique « par l'activité de l'éther s'exerçant sur les corps, lesquels, en arrêtant certains mouvements, en font dominer d'autres ». C'est-à-dire que la gravitation est due à la rupture d'équilibre de l'éther.

La conclusion n'est pas différente quand on recherche la cause des mouvements attribués à l'inertie. M. Pirmez résume ainsi son argumentation : « Nous y sommes entrés (dans la voie de l'explication de la permanence des mouvements commencés) en abordant d'abord les mouvements produits par la gravitation et en montrant que les vitesses acquises, qui se conservent dans la chute accélérée d'un corps, ont nécessairement la même cause que le mouvement initial, et qu'ainsi les mouvements se continuent par les actions contraires et inéquilibrées de l'éther. Mais aucune distinction n'est possible entre les mouvements qui se continuent après que l'action de la force motrice originelle a cessé. L'auteur a donc raison de conclure d'une façon générale que tous les mouvements se continuent par suite d'une rupture d'équilibre de l'éther.

Et l'on ne doit pas craindre de s'exposer au reproche que cette théorie suppose le mouvement perpétuel. Le mouvement per-

Digitized by Google

pétuel est, en effet, une vérité qu'on retrouve partout dans la nature, bien que sa réalisation mécanique soit impossible; et il est aisé de prouver que le défaut d'équilibre, cause des mouvements de l'éther, ne peut disparaître.

Les partisans des systèmes qui n'attribuent pas la cause des mouvements centripètes et centrifuges à l'action de l'éther sont acculés ici dans une impasse : Le corps étant actif, il dépensera sa vitesse à mettre en mouvement un éther immobile, et ainsi « il perdra toute la vitesse qu'il communiquera, et la perte ira fatalement jusqu'à l'extinction ».

Il est donc bien établi que les mouvements centripètes et centrifuges sont le résultat des mouvements de l'éther, lesquels constituent une force supérieure renfermant dans son unité les forces de gravitation et d'inertie[1].

Ainsi se vérifie une fois de plus ce grand principe dont Descartes avait eu l'intuition et que le P. Secchi formule, au nom de la physique moderne, en disant que toutes les forces sont des modes du mouvement.

III

Jetant un coup d'œil sur un domaine plus élevé encore, on pourrait se demander s'il n'existe pas d'autres mouvements formant une force supérieure à celle de l'éther. Dans l'impossibilité où l'on se trouve de répondre à cette question, M. Pirmez conclut qu'il faut, jusqu'à indication contraire, considérer les mouvements de l'éther « comme les mouvements primordiaux, résultat de la force suprême », qui est Dieu, « la puissance et l'intelligence infinie, qui meut sans être mue ». Ici, l'auteur nous expose, comme dernière conséquence de son principe sur l'inertie, une forme nou-

[1] Comme le remarque M. Pirmez, dans le chapitre préliminaire, si ce principe se vérifie pour les mouvements des espaces célestes, il est évidemment applicable aux mouvements qui s'accomplissent sur la terre et partout. On est donc en droit de se demander si cette même force n'est pas la cause de tous les phénomènes physiques : « Le mouvement des corps peut être converti en phénomènes caloriques, lumineux, électriques ou magnétiques; ces phénomènes se placent donc naturellement sous la cause d'où dérive le mouvement des corps. Il en est de même peut-être de la cohésion et de l'affinité chimique. »

Digitized by Google

velle et considérablement élargie de la preuve du *premier moteur*.

Sans vouloir entamer, à ce propos, une discussion métaphysique, il convient d'observer que cette preuve, comme toutes celles du même genre, vient se heurter à la réfutation que Kant a faite de la preuve cosmologique en général, dans son livre de la critique de la raison pure.

M. Pirmez a beau dire : « Ce n'est pas un moteur premier dans le temps que l'esprit réclame, c'est un premier dans la puissance; il faut que le mouvement actuel ait sa cause, comme le mouvement primordial a eu la sienne, » cet argument ne vaut que comme corollaire, ou plutôt, si l'on peut s'exprimer ainsi, comme vérification de la proposition qui affirme l'existence de Dieu. Mais c'est commettre une pétition de principe que de prétendre s'élever à Dieu par induction, puisque nous ne pouvons avoir conscience de nous-mêmes, de notre nature limitée et imparfaite, sans avoir, en même temps, la conscience et la certitude de l'existence de Dieu.

Nous n'avons pas parlé de toute une partie de l'ouvrage qui est consacrée à la discussion des résultats scientifiques de l'unité de cause des mouvements attribués à la gravitation et à l'inertie. Cette matière n'est certes pas la moins intéressante du livre; l'auteur, en effet, y corrobore, par l'analyse des phénomènes et par l'étude de certains problèmes, la théorie que nous avons essayé de résumer. Mais c'est proprement la partie spéciale de l'ouvrage. Nous y renvoyons ceux qui désirent suivre la question dans tous ses développements. L'ouvrage de M. Pirmez est d'ailleurs d'une lecture attachante et relativement facile : l'auteur ne procède pas seulement de Descartes par son point de départ et ses principes, il se rattache aussi à l'école de ce maître par la rigueur de son raisonnement et la lucidité avec laquelle il expose ses idées.

VICTOR VAN DER HAEGHEN.

Digitized by Google

L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE.

Il n'est ni facile ni agréable d'écrire un article sur des points d'interrogation.

C'est cependant à cela qu'on est réduit quand on veut parler des relations actuelles de l'Allemagne et de l'Italie. En même temps, la question a une si grande importance pour l'Europe tout entière et pour notre politique intérieure, qu'on ne peut s'abstenir d'y réfléchir et d'en parler.

Que veut faire pour le Pape le chancelier de l'Empire d'Allemagne? Voilà ce que l'on se demande. Nul, j'imagine, sauf peut-être le chien de M. de Bismarck, ne pourrait répondre à cette question. Mais ce que l'on peut examiner, comme des données du problème, ce sont les situations actuelles dans les différents pays et les intérêts en présence, sinon en conflit.

Un premier fait est celui-ci. Le Vatican est plein d'espoir. Ceux qui y sont admis trouvent des visages rayonnants. On y prend volontiers un air mystérieux pour cacher l'explosion des joies trop vives et des perspectives trop rapprochées : Non, non, ce n'est pas encore pour demain. Il faut savoir attendre. Mais de grands évènements se préparent. ROME EST FATALE. Un de nos ennemis, Sella, l'a avoué. Dieu n'abandonnera pas son vicaire. Le Pape sera de nouveau roi. L'usurpateur ne restera pas dans la capitale, qui doit appartenir au Pontife pour appartenir, en réalité, au monde catholique. La maison de Savoie portera la peine d'un attentat contre le droit des gens qui était, en même temps, un sacrilège!

Digitized by Google

Voici un autre fait non moins certain. La question romaine, qu'on croyait résolue, ne l'est pas, et tant que le Pape restera à Rome, ou que Rome restera catholique, elle ne le sera pas. M. Renan écrivait récemment, dans son volume sur Marc-Aurèle, que le catholicisme finirait, comme le paganisme dans les campagnes éloignées, où la lumière de la civilisation ne pénètre pas, et nos amis les libéraux répètent volontiers que le papisme est mort et qu'il ne s'agit plus que de lui creuser une tombe. Il se peut que tel soit le sort réservé au catholicisme dans le cours du xx^e^ siècle, malgré les prédictions de Macaulay ; mais, en ce moment, le Pape et le culte dont il est le chef sont en Europe une grande puissance avec laquelle il faut compter.

Le Pape, par les évêques et les curés, fait voter à sa guise la moitié ou le tiers de la population, comme en Belgique, en Espagne et même en France, ou presque toute la population, comme en Tyrol et en Irlande. Il a dans sa main certaines provinces des empires protestants ou schismatiques, par exemple, les provinces rhénanes et l'Alsace, en Allemagne, et la Pologne, en Russie. Le moment peut donc toujours venir où soit un souverain, soit un ministre constitutionnel ait intérêt à acheter l'appui du Pape en lui rendant service. Supposez Henri V rétabli en France, et aussitôt, si l'Europe le lui permet, il s'efforcera de restaurer le Pape et de défaire l'Italie. Les catholiques disposent, au Parlement allemand, de cent dix voix et, par conséquent, la majorité dépend toujours de leur appoint. Comment un ministre, obligé de se servir du mécanisme parlementaire, ne tiendrait-il pas compte de cet important rouage? Ces faits peuvent nous être désagréables, à nous, amis de l'Italie et de la liberté ; mais il vaut encore mieux les constater et les étudier que de se faire illusion à cet égard. En résumé, la papauté et l'influence dont elle dispose sont une grande force au milieu des complications de la politique européenne, et la papauté à Rome, revendiquant le pouvoir temporel, est un danger permanent pour l'unité italienne. « C'est une épine dans notre flanc, » vous diront tous les Italiens sensés — et une

Digitized by Google

très grosse épine — qui, sans cesse, menace d'amener une inflammation.

J'arrive au point capital : l'attitude de l'Allemagne. Ici, les obscurités commencent. Que le prince de Bismarck ait fait apporter au Pape de bonnes paroles, on ne peut en douter. Tout le prouve : l'attitude du Vatican, la mission de M. de Schlœsser et surtout la dépêche toute récente du ministre des affaires étrangères d'Italie à l'ambassadeur italien à Berlin. Mais jusqu'à quel point les actes suivront-ils les paroles? Pour répondre, tout ce que l'on peut faire, c'est de se demander quel est le véritable intérêt de l'Allemagne dans la question.

Combien sont changeants aujourd'hui les desseins des hommes d'État les plus éminents ! Il n'y a pas cinq ans, l'Allemagne trouvait que le Pape était trop défendu par la « Loi des garanties ». Elle ne pouvait plus l'atteindre d'aucune façon, puisqu'il était placé sous la garde de l'Italie. Elle demandait alors la revision de la Loi des garanties, non en faveur du Pape, mais contre le Pape, et aujourd'hui, assure-t-on, elle demande tout le contraire.

M. de Bismarck a intérêt à s'assurer les voix du centre catholique dans le Parlement, afin de se faire une majorité et d'arriver ainsi à l'adoption de ses réformes économiques. Il a aussi intérêt à gagner l'appui du clergé en Alsace, afin d'y assoupir l'hostilité contre l'Allemagne. D'instinct, le grand chancelier n'aime pas le régime parlementaire; l'Église catholique ne l'aime pas davantage : nouveau point de contact. Enfin, le *Kulturkampf*, au point de vue de M. de Bismarck, était évidemment une méprise.

Au moment où commençait la lutte et où on votait les Lois de mai, je demandai à M. de Balan, l'éminent ministre d'Allemagne dont Bruxelles a si vivement regretté la mort prématurée, quels pouvaient être les motifs qui poussaient le gouvernement de Berlin à entrer dans cette voie. Voici le sens de ce qu'il me répondit : Les catholiques ne se rallieront jamais franchement à un empire dont le chef est un souverain protestant. Au fond du cœur, ils resteront les

Digitized by Google

alliés de Rome et de l'Autriche. Les visées de ces deux puissances seront toujours de placer la couronne impériale germanique sur la tête d'un souverain catholique, c'est-à-dire sur celle de l'empereur d'Autriche. Tôt ou tard, il faudra lutter contre la hiérarchie catholique, afin de former un clergé national et des populations dévouées à l'Allemagne nouvelle. S'il en est ainsi, mieux vaut commencer le combat sans tarder. C'est la tactique qui a valu la victoire à nos armées en 1870. En outre, actuellement, le sentiment patriotique est très exalté. Nous y ferons appel. Il est impossible que nos races germaniques, fières de leur origine, de leur illustration littéraire, de leur science et de leurs succès militaires, continuent à se courber sous le joug de quelques prêtres étrangers et d'un vieillard italien.

Je me rappelle que je me permis de répliquer, à M. de Balan, à peu près ce qui suit : Il me semble que vous ne connaissez pas encore bien les catholiques, quoique vous puissiez les voir à l'œuvre chez nous. Ils sont Romains avant d'être Belges, Français ou Allemands. Vos lois de compression sont insuffisantes. Vous irriterez, vous ne dompterez pas. Je ne répèterai pas ce qu'on affirmait autrefois : que l'État est impuissant dans le domaine religieux. Les Espagnols ont bien prouvé le contraire dans les Pays-Bas. Sans le glaive du duc d'Albe et sans les supplices de ses bourreaux, la Flandre serait restée acquise à la Réforme. Mais la force n'arrive à ces résultats qu'à condition d'employer, sans pitié, le fer et le feu, ce que ne permet plus la douceur de nos mœurs. Vous cèderez avant que Rome ne cède. Peu de temps après, je reproduisis cette conversation dans un article du *Fortnightly-Review*, et si je le rappelle ici, c'est parce qu'elle me paraît résumer encore la situation actuelle.

L'application des Lois de mai avait amené une situation qu'on a peine à se figurer. L'an dernier, ayant passé quelques jours dans le village de Canzen, aux bords de la Saar, j'y trouvai trois des villages environnants sans curés. Le dimanche, les habitants de ces villages accouraient à Canzen pour assister à la messe et, comme l'église était trop

Digitized by Google

petite pour les contenir tous, la foule se pressait tout autour, en plein air, écoutant de loin les chants religieux, la tête découverte. On se serait cru revenu au temps de la terreur en France. Si le *Kulturkampf* avait continué, bientôt les cérémonies du culte catholique auraient été complètement supprimées et des prêtres déguisés auraient dû apporter, en secret, les secours de leur ministère aux fidèles. Il est certain que ni l'empereur, ni M. de Bismarck, qui considèrent la religion comme la base de l'État, ne pouvaient laisser arriver les choses à cette extrémité où tout culte extérieur aurait cessé dans les provinces catholiques. Donc, tôt ou tard, M. de Bismarck devait être amené à mettre fin au *Kulturkampf*. Ceci sera déjà une concession considérable au parti catholique. Elle suffirait probablement pour le rallier définitivement. Mais M. de Bismarck ira-t-il plus loin : fera-t-il quelque chose pour changer la situation du Pape?

Le problème se pose ainsi : que peut faire le chancelier? que peut concéder l'Italie? La question est d'une gravité exceptionnelle, car il est impossible, comme nous le démontrerons, de rien obtenir de sérieux de l'Italie, autrement que par la guerre. A la première question je réponds sans hésiter : M. de Bismarck peut faire ce qu'il jugera bon. Quand, dans le dernier rescrit royal, le chancelier faisait réclamer le pouvoir suprême par l'empereur, il ne faisait que constater un fait. Le roi de Prusse, empereur d'Allemagne, n'a jamais admis l'intervention des Chambres que comme un contrôle, non comme le pouvoir dominant. Le Parlement peut refuser sa sanction aux projets de loi qui lui sont présentés. Il peut même — en théorie — refuser de voter le budget et amener ainsi le gouvernement à composition. Mais on peut affirmer qu'en pratique ce moyen extrême serait sans effet. Le gouvernement dissoudrait la Chambre et continuerait paisiblement à percevoir les impôts et à payer les services en invoquant le service public. Cela s'est vu, à différentes reprises, même en Danemark, où le pouvoir populaire est fort et le pouvoir royal faible. Quelle ressource resterait-il alors au Parlement? Le refus de l'impôt et l'appel à la force pour

Digitized by Google

défendre la Constitution violée? Je ne pense pas qu'en Allemagne il existe un homme sensé qui osât conseiller cette épreuve.

Nous ne devons pas, nous, amis de la liberté, nous faire d'illusions. Une grande armée bien disciplinée et le régime parlementaire exerçant, en réalité, le pouvoir, sont deux choses contradictoires. Elles peuvent coexister là où le souverain acquis aux idées du gouvernement à l'anglaise le tolère, comme les deux rois modèles qui ont gouverné la Belgique. Mais, sauf en Angleterre et aux États-Unis, le régime parlementaire ne fonctionne que par la tolérance du souverain. Supposez un conflit entre la royauté et le Parlement, le roi peut réduire les Chambres à l'impuissance et, s'il le faut, les supprimer, en faisant appel au dévouement de l'armée. Que Dieu préserve la France d'un général victorieux, car la République serait à sa merci. On ne peut pas s'asseoir sur la pointe des baïonnettes, dit-on. Fort bien, mais on y empale d'abord ses adversaires et, alors, le siège peut ne pas être trop inconfortable. — Mais c'est ouvrir l'ère des coups d'État et des révolutions? Sans doute, mais celui qui fait le coup d'État ne prévoit jamais la révolution.

En tout cas, ce qui est certain, c'est que l'empereur Guillaume entend garder ses ministres, malgré toutes les majorités contraires, et que ces ministres peuvent faire tout ce qui leur convient, surtout en ce qui concerne la politique étrangère où, jusqu'à présent, ils n'ont pas, semble-t-il, trop mal réussi.

Il faut ajouter que, dans le débat au sujet des réformes économiques, le peuple a dû être du côté du gouvernement et non avec les libéraux.

Lorsque, dans le discours du trône, ce vieux guerrier, l'empereur, s'est levé pour proclamer, en termes émus et solennels, que le premier devoir de la royauté et du parlement est de s'occuper d'améliorer le sort des classes laborieuses, il se faisait l'écho des paroles évangéliques et il reproduisait, presque mot pour mot, la phrase fameuse du réformateur Saint-Simon. Quand M. de Bismarck a proposé d'augmenter

Digitized by Google

l'impôt sur le tabac, afin de doter largement la caisse de retraite des travailleurs, on a crié au socialisme! Quoi de plus légitime cependant que de taxer une consommation de luxe qui, de plus, est nuisible, pour secourir les ouvriers brisés par une vie de durs labeurs!

Louis XIV a élevé, à Paris, un palais aux invalides de la guerre. Le monde a applaudi. L'Angleterre a construit, à Greenwich, un autre palais pour les invalides de la marine. On ne tarit pas en éloges. M. de Bismarck propose de créer les invalides du travail, et on lui jette la pierre! Est-ce que ceux qui usent leurs forces pour procurer aux hommes du bien-être sont donc moins dignes de faveur que ceux qui ont mission de les tuer? — En résumé, appuyé sur les sympathies de son souverain et de la masse du peuple, on peut affirmer que le chancelier ne rencontrerait chez lui nul obstacle sérieux à l'accomplissement de ses desseins. Si donc il voulait imposer sa volonté à l'Italie, même par les armes, il ne serait pas impossible que l'Autriche l'y aidât, et avec le sentiment d'irritation qui domine en ce moment en France contre l'Italie, ce n'est pas elle qui ferait la guerre pour défendre sa voisine.

Mais est-il probable que tel soit le projet du chancelier? Il ne le semble pas. Tout d'abord, ce serait briser l'épée de l'Italie que l'affaire de Tunis a mise entre les mains de l'Allemagne. La France a commis la faute d'accepter ce dangereux cadeau des mains de lord Salisbury, manifestement d'accord avec le prince de Bismarck. L'occupation de Tunis a vivement froissé les susceptibilités de l'Angleterre et surtout de l'Italie. Puisque malheureusement on en est réduit à faire ces odieux calculs, il faut bien reconnaître que tout ce qui éloigne certaines puissances de l'alliance française fortifie la situation de l'Allemagne. Si l'Allemagne se retournait contre l'Italie, tout le profit que lui a apporté l'affaire de Tunis serait perdu.

Il y a plus : dans les complications très sérieuses que peut amener le mouvement national qui commence en Égypte, l'Allemagne peut tirer bon parti de l'action de l'Italie. D'une

Digitized by Google

part, le Sultan, se sentant appuyé par l'Allemagne, encourage les revendications de l'armée et des notables égyptiens. D'autre part, l'Angleterre et la France désirent maintenir, aux bords du Nil, une influence prépondérante, la première dans l'intérêt du canal de Suez, la seconde dans l'intérêt des créanciers de la dette égyptienne. Si cette prépondérance était complètement méconnue par les Égyptiens, les deux puissances occidentales seraient, sans doute, très disposées à intervenir. Les autres grandes puissances, et surtout l'Allemagne et la Russie, n'y consentiraient que difficilement. Ce serait le moment de mettre en avant les réclamations de l'Italie, qui seraient fondées sur des motifs sérieux : premièrement, parmi les étrangers habitant l'Égypte, les Italiens sont les plus nombreux; en second lieu, l'Italie est une puissance exclusivement méditerranéenne et, en outre, c'est celle qui est la plus rapprochée des côtes de l'Égypte : les destinées de ce pays ne peuvent donc lui être indifférentes. Dans les affaires d'Orient, la Turquie et l'Italie sont, par conséquent, pour l'Allemagne des facteurs dont elle ne peut méconnaître l'importance.

Le voyage récent du roi Humbert à Vienne fait croire aussi que le gouvernement allemand ne peut nourrir à l'égard de l'Italie de sinistres desseins. Dans ses plans, il devrait avoir pour complice l'Autriche. Or, peut-on supposer que l'empereur François-Joseph aurait accueilli de la façon la plus cordiale son « bon frère » Humbert, pour l'égorger peu de mois après? C'est au temps de Macbeth qu'il faudrait emprunter ces sombres complots et ces noires trahisons. Cela n'est plus de notre époque.

Supposons un moment cette chose absurde et monstrueuse, l'Allemagne déclarant la guerre à l'Italie pour restituer au Pape son pouvoir temporel. La chose est faite. L'Italie est vaincue. Le soi-disant successeur du Prince de la paix, de celui qui a dit : Celui qui se sert de l'épée finira par l'épée, le Pape, a reconquis ses États au prix d'une guerre atroce. Il règne sur les débris de sa patrie et sur les cadavres de ses compatriotes morts pour la défendre. Il ne pourrait se main-

Digitized by Google

tenir un moment face à face avec les Italiens. Les femmes et les enfants des victimes, les pierres mêmes se lèveraient contre lui. Il ne resterait à Rome que protégé par les baïonnettes des Prussiens. Il ne pourrait s'en écarter d'un pas. Il serait bien plus prisonnier alors, menacé sans cesse par la vengeance des Italiens, qu'il ne l'est aujourd'hui, défendu comme il l'est par la Loi des garanties. La restauration du trône pontifical, par les armes des hérétiques, serait en opposition avec les lois de l'histoire. Cette restauration ne pourrait durer.

Le Vatican paraît se soucier fort peu des haines que doit faire naître, chez tout bon patriote, son alliance avec l'étranger pour asservir et déchirer la patrie commune. Et cependant, c'est du sein même du clergé que sortiraient peut-être les protestations les plus irritées. Voici ce que deux prêtres disent à ce sujet :

M. Périn, dans un écrit bien digne d'attention [1], comme tout ce qui sort de sa plume éloquente, cite des extraits de lettres adressées par La Mennais à son ami de Coux, professeur d'économie politique à l'Université de Louvain. Dans ces lettres, La Mennais accuse le souverain pontife de connivence avec l'absolutisme des rois. Profondément irrité, il dit que, pour augmenter leur puissance, les papes trahissent la cause du peuple, qui est celle du Christ. M. Périn reproduit, à ce sujet, un passage des *Paroles d'un croyant*, qui, à vrai dire, pourrait servir d'épigraphe à l'histoire des négociations actuelles de l'habile Léon XIII.

Comment, dit un des rois-tyrans, détacher les peuples du Christ, qui, aux yeux de La Mennais, représente les idées de justice et d'égalité ? « Écoutez-moi, continue ce roi : il faut gagner les prêtres avec des biens, des honneurs, de la puissance.

« Et ils commanderont au peuple, de la part du Christ, de nous être soumis en tout, quoi que nous fassions, quoi que nous ordonnions.

[1] *Le modernisme dans l'Église*, d'après des lettres inédites de La Mennais, par Charles Périn, correspondant de l'Institut de France.

Digitized by Google

« Et le peuple les croira, et il obéira, par conscience, et notre pouvoir sera plus affermi qu'auparavant. »

Et tous répondirent : « Il est vrai; gagnons les prêtres du Christ. »

Dans une de ces lettres, datée du 11 octobre 1833, La Mennais a un mot terrible pour ceux qui conspirent avec l'étranger : « Nicolas est leur dieu, ils l'adorent; ils l'invoquent à genoux. Je disais à l'un de ces gens-là : « Celui qui désire l'étranger, celui qui l'appelle pour lui livrer sa patrie, j'ai pour lui les mêmes sentiments que j'aurais pour l'homme qui ferait v..... sa mère par un cosaque. » Le Vatican songe-t-il que les Italiens pourront un jour éprouver à son égard des sentiments semblables?

Écoutez maintenant comment parle un autre prêtre, doux et modéré autant que La Mennais était acerbe et violent, le Père Curci, longtemps la lumière et la gloire de la Société de Jésus. Sa thèse est celle de La Mennais; seulement, il n'a en vue, lui, que le bien de l'Église, et non la liberté des peuples. Il prouve par des faits que, pour conserver leur pouvoir temporel, les papes ont sacrifié la justice et même les véritables intérêts de la religion catholique : « Dans ces derniers temps, dit-il, par l'effet du déclin du sentiment religieux, le respect dû à la justice universelle a été mis en oubli. Les souverains pontifes, pour conserver le temporel, grâce à la protection des souverains, bien chèrement achetée, ont dû souvent sacrifier le spirituel aux dépens même de leur propre dignité et de la justice, montrant ainsi que cette souveraineté temporelle, donnée de Dieu, comme on le prétend, pour garantir leur liberté, est devenue, en beaucoup de cas, par suite de la méchanceté des hommes, un instrument de servitude. La plus grande iniquité commise par le Saint-Siège au siècle passé, et la plus indigne bassesse dont il s'est rendu coupable en ce siècle-ci sont dues à cette cause. » Cette iniquité, d'après le Père Curci, c'est la suppression de l'ordre des Jésuites par le pape Ganganelli. Quant à la « bassesse » récente, voici comment il en parle : « Mon front de catholique et de religieux tout dévoué au Saint-Siège rougit

Digitized by Google

de honte en lisant, en 1871, dans un journal allemand, la lettre envoyée par le Vatican au roi Guillaume de Prusse, quand celui-ci, victorieux à Versailles, dictait ses volontés à « la fille aînée de l'Église », vaincue, humiliée, souillée et dépouillée de deux de ses plus nobles provinces. On le félicitait pour ses victoires, on saluait la couronne impériale, cette couronne créée par les papes pour le soutien de l'Église catholique, usurpée maintenant par le chef et le représentant de l'hérésie luthérienne. Mais on espérait avoir son appui pour recouvrer le pouvoir temporel. En ceci, l'aveuglement politique surpassait encore la bassesse morale. J'envoyai cette lettre, attribuée au Pape, à Antonelli, pour qu'il la fît aussitôt démentir; mais il me répondit de n'en parler à personne [1]. »

Si des prêtres tout dévoués à l'Église, comme l'était encore La Mennais, en 1833, et comme l'est certes aujourd'hui le Père Curci, s'expriment ainsi, quels seraient les sentiments du peuple italien, le jour où il verrait les armées du Nord envahir l'Italie et occuper Rome, guidées et bénies par le Pape?

Ce ne serait pas la première fois, dira-t-on, que la chrétienté aurait assisté à pareil spectacle. Que de fois, depuis le moyen âge jusqu'à Napoléon III, les papes n'ont-ils pas appelé l'étranger pour refaire leur pouvoir et défaire l'Italie! Tous les grands écrivains de l'Italie, depuis Dante, l'ont dit, si jamais leur pays n'a pu conquérir son unité, malgré les indications de la nature et les aspirations des populations, c'est par la faute de la papauté. Rien n'est plus vrai; mais maintenant la différence est grande et les temps sont bien changés. L'unité italienne a vécu. Le sentiment national est né. Le pape qui aurait tué l'Italie, avec l'épée de l'étranger, ne pourrait vivre en paix à Rome.

Jamais le gouvernement allemand ne voudra tenter une entreprise dont le succès définitif est impossible et dont les conséquences désastreuses pour l'Europe et, avant tout, pour l'Église elle-même seraient incalculables.

[1] *La Nuova Italia ed i vecchi Zelanti*, p. 78.

Digitized by Google

Mais, tout au moins, l'Italie ne peut-elle faire certaines concessions? Ne peut-elle améliorer une situation que Léon XIII déclare « intolérable » ? Les projets d'accommodement ne manquent pas. Il en est deux qui attirent l'attention, parce qu'ils émanent, semble-t-il, d'écrivains qui ne parlent pas seulement en leur nom. Les deux écrits dont il s'agit sont intitulés, l'un : *La situation et le dernier mot sur la question romaine,* Paris, 1881, l'autre, *Il Papa e l'Italia*, Roma, 1881. La première de ces publications, celle qui est écrite en français, s'efforce de démontrer que l'Italie n'a pas pu et ne pourra jamais accomplir ce à quoi elle s'est engagée, c'est-à-dire garantir au Pape une indépendance réelle. Tant qu'il sera privé du pouvoir temporel, il n'est pas libre. L'auteur réclame donc l'intervention des grandes puissances. La seconde brochure, écrite en italien, condamne énergiquement les vœux des « impatients », « qui invoquent le glaive de l'ange exterminateur pour anéantir les ennemis de Dieu ». Cet « ange exterminateur », qui apparaîtrait probablement sous la forme d'un hulan prussien, n'est pas de son goût. L'armée étrangère, dit-il avec beaucoup de raison, qui viendrait détruire l'Italie et restaurer le pouvoir temporel, partirait un jour, et alors la révolution renverserait aussitôt le siège pontifical. L'auteur ne peut admettre, avec le Père Curci, que Dieu a « voulu » la chute du pouvoir temporel. Il l'a « permis », mais pour un temps seulement. Jamais le Pape ne renoncera aux droits qu'il a reçus en dépôt de ses prédécesseurs : ce serait trahir l'Église, cela est impossible. Les faits du 13 juillet et du 7 août ont trop prouvé que la Loi des garanties n'offre pas au Pape de sécurité réelle. Or, tant que celle-ci ne sera pas assurée, celle de l'Italie ne le sera pas davantage. Donc il faut réconcilier les deux puissances. Comment? Rien de plus simple. Que l'Italie se choisisse une capitale *meno pericolosa*, moins périlleuse, et qu'elle entame, en même temps, avec le Saint-Siège des négociations pour arriver à un *modus vivendi*, évitant à l'avenir tout conflit. « Alors, en se retirant de Rome fatale, elle y laisserait régner le vieux Pontife, que le monde entier vénère,

Digitized by Google

redevenu alors le chef indépendant et libre de deux cents millions de catholiques. Et ainsi se réaliserait admirablement, pour le plus grand honneur et avantage de la nation italienne, cet idéal historique des Guelfes, à l'époque des grandeurs communales : *Il Papa sovrano in Italia independente*, Le Pape souverain dans l'Italie indépendante. »

Voilà le rêve d'un ami du Pape qui n'est pas tout à fait un ennemi de l'Italie. Voici maintenant la réalité, dépeinte par un des hommes les plus clairvoyants, les plus spirituels et, en même temps, les plus modérés de l'Italie, Ruggiero Bonghi. Je le cite, non seulement parce que l'élégant traducteur de Platon, ancien ministre de l'instruction publique, expose les questions les plus délicates et les plus compliquées, de la façon la plus claire et la plus sensée, mais surtout parce que, rapporteur de la Loi des garanties, il en connaît, mieux qu'un autre, la portée et les avantages. Bonghi prouve à l'évidence que le gouvernement italien ne peut admettre ni la solution proposée par l'écrit français, à savoir une convention internationale, ni la solution de l'écrit italien : l'abandon de Rome capitale.

C'est précisément ce que M. Mancini a chargé M. de Launay d'exposer au gouvernement allemand[1].

[1] La dépêche adressée récemment à M. de Launay par M. Mancini, au sujet de la question romaine, a été publiée d'abord par un journal radical de Milan, *Il Secolo*, sans qu'on sache comment il en a obtenu copie. Dans ce document, M. Mancini donne à l'ambassadeur italien à Berlin les instructions nécessaires pour traiter, s'il y a lieu, les questions se rattachant à la situation de la papauté à Rome. Il établit, une fois de plus, le caractère exclusivement intérieur de cet objet. « Aucun ministère italien, dit-il, à quelque parti qu'il appartienne, ne saurait admettre la moindre immixtion étrangère dans une question que l'Italie est fermement résolue à considérer comme d'ordre strictement intérieur et comme relevant de la souveraineté nationale. »

Admettre une pareille immixtion, ce serait créer pour l'Italie un précédent trop dangereux. Une intervention serait d'ailleurs nuisible pour la papauté ; car elle provoquerait une réaction terrible du sentiment national. Si cependant le Pape se décidait, malgré tout, à quitter Rome, l'Italie, tout en déplorant cette résolution, ferait tout ce qui dépendrait d'elle pour en faciliter la réalisation et serait d'ailleurs heureuse de voir le pontife confirmer par son exil qu'il peut exercer l'autorité spirituelle là où un autre est investi de la puissance politique. M. Mancini rétablit la vérité des faits

Digitized by Google

La dynastie de Savoie n'est pas venue s'établir à Rome, par choix, mais parce qu'elle ne pouvait faire autrement. C'était le couronnement nécessaire de l'unité italienne. Bonghi rappelle, à ce sujet, l'opinion de M. de Cavour. Rome abandonnée au Pape sans l'appui des baïonnettes étrangères, c'était, à bref délai, le renversement du trône pontifical par l'émeute et la révolution. Il fallait donc choisir entre la république, l'intervention étrangère à perpétuité ou l'occupation par l'Italie, et c'est encore ainsi que le problème se pose. Pie IX lui-même l'avait, dit-on, compris un moment, en 1870. Il est absolument certain que si, demain, l'armée italienne évacuait Rome, le gouvernement de la curie ne durerait pas une heure. Il n'est pas un ami du Pape, s'il n'est pas aveuglé par l'enthousiasme de la foi, qui puisse le nier.

En outre, si le roi Humbert, quelque populaire qu'il soit et quelque digne qu'il soit de l'être, proposait au peuple italien d'abandonner Rome, il sacrifierait inutilement, non seulement cette popularité, mais probablement sa couronnne. L'Italie doit conserver Rome capitale, dans l'intérêt de la papauté, non moins que dans celui de la royauté.

Une convention internationale pour régler la situation du Pape n'est pas moins impossible. Comme l'affirme Bonghi, il n'est pas un ministre, pas un membre de la Chambre, — pas un, — qui osât seulement songer à le proposer au Parlement. D'ailleurs, que de difficultés insurmontables! Qui interviendrait dans cette convention? L'Angleterre protestante, l'Allemagne luthérienne, la Russie schismatique ou MM. Gam-

qui se sont produits dans la nuit du 13 juillet et qui ont été provoqués, contre l'intention même de Sa Sainteté, par des cléricaux fanatiques.

Quant à l'agitation anticléricale qui s'est manifestée par les meetings contre la Loi des garanties, elle est superficielle, et le gouvernement lui a laissé un libre cours tant qu'elle s'est maintenue dans les limites de la légalité, parce qu'il doit respecter les libertés publiques et l'opinion des minorités : « Il n'est pas admissible qu'un accord et un rapprochement entre l'Italie et l'Allemagne, tel que le désirent les deux peuples, puisse avoir pour condition ou pour conséquence une modification de notre système libéral intérieur. Il n'est pas possible qu'il existe en Italie un gouvernement capable d'accepter une alliance à ce prix. »

Digitized by Google

betta et Freycinet au nom de la France, et M. Frère-Orban au nom de la Belgique? Reste l'Autriche. L'Italie peut-elle abandonner le contrôle d'un règlement intérieur à cette seule puissance? Mais elle en deviendrait la vassale. Mieux vaudrait lui restituer la Lombardie.

D'ailleurs, quelle serait la base de cette convention? Puisqu'il s'agit d'établir un accord entre le Saint-Siège et l'Italie, il faudrait au moins que le Pape y consentît. Or, il est manifeste qu'il ne peut accepter qu'une chose : la restitution de ses États. On est donc forcément ramené à la solution précédente, qui, ainsi que nous l'avons vu, n'aurait qu'un seul effet : déchaîner la révolution sur toute la Péninsule. On comprend que des ultramontains fanatiques le désirent. Mais est-il un gouvernement en Europe qui voulût assumer la responsabilité de provoquer de semblables tempêtes? Certainement, le gouvernement allemand, essentiellement conservateur, moins que tout autre.

Les solutions proposées sont donc de pures chimères ; car il ne se trouverait personne pour les proposer et personne pour les mettre à exécution.

Mais, dira-t-on, le Pape a déclaré que sa position était intolérable; si donc, elle n'est pas modifiée à son avantage, il quittera Rome. M. Bonghi en doute. On a pu y songer au Vatican et même faire quelques préparatifs. Mais les gens sages de la curie auront réfléchi. Ils auront vu qu'une fois partis, il n'est pas bien certain qu'ils pussent jamais revenir, et ils préfèreront leur prison, peinte par Raphaël et Michel-Ange, à l'ombre de Saint-Pierre, plutôt que la vie errante, sur les grands chemins de l'exil.

D'ailleurs, à moins d'aller se fixer dans une île déserte, la papauté et la cour romaine seraient nécessairement soumises aux lois et à la juridiction du pays où elles iraient s'établir. Elles seraient alors véritablement des sujets. Car, à coup sûr, aucun État n'accorderait au Pape l'équivalent de la Loi de garanties. Aujourd'hui, Léon XIII jouit encore de tous les droits de la souveraineté. Cette souveraineté ne s'exerce, il est vrai, que sur un palais, un jardin et une église. Mais elle

Digitized by Google

n'en existe pas moins et, étant une de sa nature, elle ne se mesure pas à l'étendue du territoire qui lui est soumis. Le prince de Monaco est souverain, au même titre que l'empereur de Russie ou le président des États-Unis. Partout ailleurs qu'au Vatican, le Pape n'est plus qu'un étranger, soumis à tous les règlements concernant les étrangers. Son indépendance sera donc infiniment moindre qu'à Rome maintenant, et il aura prouvé par le fait ce que lui et ses partisans nient obstinément, à savoir qu'il peut être libre dans l'exercice de son ministère, tout en étant simple sujet d'un État.

Ceux qui poussent le Pape à quitter Rome en espèrent deux résultats : un grand mécontentement à Rome même et un mouvement d'indignation dans le monde civilisé, d'où sortirait une croisade contre l'Italie.

En Italie, il y aurait des regrets sans doute, surtout de la part des marchands de chapelets bénits. Mais les amis de la liberté éprouveraient un sentiment de délivrance, et la masse de la population, Bonghi ne craint pas de l'affirmer, resterait absolument indifférente. Quant à l'étranger, je crois pouvoir dire que le départ du Pape ne créerait pas une commotion aussi grande que l'a fait la chute des affaires Bontoux.

La puissance du Pape est encore très réelle ; je l'ai montré plus haut; mais — et en ceci je rends encore hommage à sa véritable grandeur — elle ne tient pas à la résidence de la papauté, mais à l'action qu'elle exerce sur les âmes.

Le départ du Pape serait-il un danger pour l'Italie en ce qu'il fortifierait le parti radical, comme le dit Bonghi, et comme paraît le croire aussi M. Cherbuliez, mais pour d'autres motifs? Je n'oserais affirmer qu'il n'y a rien de fondé dans les prévisions de ces deux esprits si clairvoyants; cependant, ce qui me paraît certain, c'est que, le Pape restant à Rome, des périls plus grands encore peuvent en résulter. Ces périls sont graves et peut-être imminents.

Et, tout d'abord, si les négociations du Vatican avec l'étranger, pour provoquer une intervention, devaient s'accentuer davantage, qui peut dire quelles en seraient les fâcheuses conséquences pour ceux qui s'y seraient le plus compromis?

Digitized by Google

Rappelons-nous à quelle exaspération arriva en France la fureur contre Marie-Antoinette, accusée d'appeler à son aide les armées des cours étrangères. Ce n'est pas d'une bouche révolutionnaire qu'est sortie cette effrayante prédiction : il faut qu'on le sache bien, avant qu'une armée ennemie n'occupe Rome, pour y restaurer le Pape, il ne restera plus au Vatican pierre sur pierre.

A chaque instant peuvent éclater les plus regrettables conflits. En ce moment, les *Zelanti* espagnols organisent, sous le patronage de certains évêques, un pèlerinage-manifestation qui se composera de plusieurs milliers de personnes. Leur seule présence à Rome sera considérée comme une provocation. Qu'arrivera-t-il s'ils leur prend fantaisie de défiler dans les rues, en poussant des cris de : *Vive le pape-roi!* comme l'ont fait les énergumènes qui faisaient cortège à la translation des restes de Pie IX? D'autres pèlerins d'Autriche, des provinces rhénanes et d'Irlande peuvent accourir en foule dans le même dessein.

Les ultramontains fanatiques n'ont qu'un but : provoquer des violences de la part de la population de Rome, afin de montrer que le Pape n'y peut recevoir, en sécurité, les fidèles qui viennent lui rendre hommage, et faire naître ainsi un différend entre leur gouvernement et le gouvernement italien.

Enfin, des vicissitudes de la politique intérieure en Italie, d'autres dangers peuvent aussi résulter. Actuellement déjà, les quatre cinquièmes des membres de la Chambre appartiennent à la gauche. Cette majorité a voté une réforme de la loi électorale, qui portera le nombre des électeurs de 600,000 à plus de 2,000,000. Les nouveaux électeurs appartiendront principalement aux classes inférieures des villes et des bourgades, car l'une des conditions du droit de vote est d'avoir fréquenté, pendant quelque temps, une école primaire et cette clause écartera des urnes beaucoup d'habitants des campagnes. Quels seront les résultats de la réforme? Très probablement de fortifier singulièrement le parti radical, en décimant encore les rangs, déjà si peu nombreux, du groupe modéré.

Digitized by Google

L'abstention complète du parti catholique, qui maintient le mot d'ordre reçu de Pie IX : *Ni elettori, Ni eletti*, affaiblit d'une façon tout à fait anormale l'élément conservateur. Le dessein des ultramontains est manifestement de faire tomber le pouvoir aux mains de la gauche radicale, afin de provoquer ainsi des tiraillements, des excès et, en définitive, soit le renversement de « l'usurpateur », soit l'intervention étrangère. Certes, les amis de la liberté doivent espérer que leurs coupables visées seront confondues par la sagesse des députés de la gauche et même des républicains, avertis du péril par leur patriotisme. Cependant, à en juger par un discours éloquent que prononçait récemment, au Sénat, le Dr Pantaleoni [1], les esprits prévoyants et sensés sont loin d'être rassurés. Cette réforme électorale est certes, bien plus encore que celle présentée par Disraeli, *a leap in the Dark*, un saut dans l'inconnu, et ce saut est fait, malheureusement, dans un moment très critique sous plus d'un rapport. Si le Pape appelle l'étranger à son secours, lorsque le pouvoir est aux mains des partisans décidés de la Loi des garanties, que dira-t-il si le ministère doit être un jour occupé par des hommes de l'extrême gauche?

Le départ volontaire du Pape écarterait tous ces dangers. Il y aurait, sans doute, un moment de crise à passer; mais au moins « l'épine » serait éliminée; tant qu'elle reste dans la chair, l'inflammation est à craindre! De toutes les solutions, ce serait, semble-t-il, la moins fâcheuse pour l'Italie et même pour la papauté. Elle épargnerait au Pape ce rôle odieux, qui soulèverait la réprobation de toutes les âmes religieuses, si le sentiment du juste et du bien n'était pas si déplorablement affaibli partout, ce rôle d'instigateur d'une guerre européenne et de provocateur à l'égorgement et à l'asservissement de l'Italie.

Il y aurait, sans doute, un moyen meilleur encore pour les Romains de s'affranchir définitivement de la domination papale qu'on menace de lui imposer, ce serait de sortir d'un

[1] M. Thomas a parlé ici même de l'ouvrage capital de M. Pantaleoni sur l'histoire romaine, *Storia civile e constitutionale di Roma*, 1881.

Digitized by Google

culte au nom duquel on prétend les asservir, mais ces remèdes héroïques étaient bons au XVI^e^ siècle. Les caractères débiles de notre temps ne sont plus capables de ces mâles résolutions.

Comment se fait-il, dit Voltaire, que les gouvernements de la France et de l'Angleterre sont devenus aussi différents que ceux de Venise et du Maroc?

« N'est-ce point, répond-il, par cette raison que, s'étant toujours plaints de la cour de Rome, les Anglais en ont entièrement secoué le joug honteux, tandis qu'un peuple plus léger l'a porté en affectant d'en rire et en dansant avec ses chaînes? »

Les Romains ont voulu jeter dans le Tibre les restes d'un saint pontife. Ils égorgeront peut-être, un jour, tout le Sacré-Collège. Mais quitter paisiblement une Église qui, pour un bout de territoire, négocie l'écrasement de leur pays et la destruction de leur unité nationale? Jamais !

ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

LA RÉFORME DU RÉGIME REPRÉSENTATIF

ET LE

SUFFRAGE UNIVERSEL.

A la séance de la Chambre du 27 janvier dernier, M. Woeste s'écriait: « Oui, j'éprouve une terreur véritable, le mot n'est pas trop fort, à la pensée d'une tentative dirigée contre la Constitution. »

Il est vraiment étrange d'entendre des hommes politiques doués de quelque expérience des affaires publiques redouter un péril fictif et méconnaître le péril réel avec une telle assurance. Car, s'il y a pour notre nation, à l'heure présente, un danger sérieux, ce n'est pas de modifier un texte écrit et de le mettre en harmonie avec les progrès de la science et de la civilisation, mais de maintenir, par fétichisme pour ce texte, tout un pays dans une immobilité absolue.

Pour l'homme d'État anglais le plus conservateur, la phrase de M. Woeste n'aurait aucun sens; car, pour l'homme d'État anglais, une constitution est une chose essentiellement abstraite: elle ne crée pas des forces, elle déclare des principes. Et on a beau transcrire ces principes sur parchemin, les conserver sous verre, à l'abri des souris et de la moisissure, il y aura toujours, à côté des théories, des êtres en chair et en os, avec des intérêts et des besoins; des êtres qui agissent, pensent et marchent, et l'on verra toujours la vie réelle couler au travers des textes, comme un fleuve puissant à travers les mailles d'un filet de pêcheur.

Rien n'est immuable en ce monde, et ce qui résiste au courant universel est renversé. Dans l'espace d'un demi-

Digitized by Google

siècle, l'art, la littérature, la science, le droit, la philosophie, tout s'est transformé. En politique il n'en a pas été autrement, et il suffit de regarder autour de soi pour apercevoir la vie et le mouvement dans le droit public des peuples civilisés.

Imaginez un homme qui aurait quitté la Belgique après 1830. Il a passé sa vie à parcourir le globe, il a partout assisté à l'expansion des institutions ; il a constaté les efforts tentés pour résoudre les questions sociales, agraires, économiques, politiques ; il a vu l'Angleterre, le pays conservateur par excellence, appeler, en deux fois, un million d'électeurs nouveaux à la vie publique ; il a vu la Russie, le pays du despotisme, affranchir les paysans et organiser la commune rurale ; il est instruit par l'expérience ; il est convaincu que l'on ne gouverne pas avec des théories, mais avec des forces et des réalités ; pour lui, la politique n'est qu'une lutte d'intérêts et la société un groupement d'intérêts.

Or, supposez cet homme revenu parmi nous et nous jugeant sans parti pris.

Que trouverait-il ?

Un peuple très heureux, très actif, très prospère ; des classes dirigeantes pleines de bonnes intentions ; un art très vivant, une production scientifique et littéraire très abondante ; des hommes marquants dans toutes les directions ; une population ouvrière douée de calme et de bon sens.

Dans l'ordre politique seul il trouverait la nation au point où il l'avait laissée, et il constaterait une sorte d'engourdissement paralysant les facultés les plus nobles et les ressources les plus variées. De plus, comme, lorsque les institutions restent stationnaires, les idées n'en font pas moins leur chemin, il entendrait des plaintes sur tout ce qui semble d'intérêt vital pour le pays.

Les jurisconsultes déclarent que les lois sont mal faites ; les militaires, que la défense nationale n'est pas assurée ; les savants, que les hautes études sont un mythe ; les économistes, que les campagnes n'ont pas d'organisation politique adaptée à leurs besoins ; les ouvriers, que leurs droits ne sont pas

Digitized by Google

défendus; les petits plaideurs, que la justice est encombrée, lente et coûteuse; le public tout entier, que les discussions parlementaires n'offrent pas d'attrait pour lui. Si bien qu'il semble que les rouages politiques soient usés par le frottement et que la machine doive être réparée.

Or, d'où provient cette disproportion entre les moyens dont nous disposons et les résultats obtenus? Evidemment du caractère abstrait de notre régime représentatif, et je crois difficile d'en concevoir un qui soit plus loin de la réalité.

Comment, en effet, se délègue la souveraineté populaire dans notre pays? On divise la nation en groupes de 40,000 habitants, et chaque groupe a droit à un député qui est censé représenter toutes les volontés, tous les désirs, toutes les aspirations, tous les intérêts populaires.

Et par qui se fait cette délégation? Puisqu'il y a 116,000 électeurs, cela fait, pour chaque groupe de 40,000 âmes, une moyenne de 800 à 900 censitaires; et le député n'est même pas l'élu de ces 800 à 900 électeurs, mais de la majorité d'entre eux. Il ne représente donc pas la nation, ou certaines classes, ou même une classe sociale; il ne représente même pas les intérêts de son petit groupe d'électeurs censitaires, mais uniquement l'opinion politique de la moitié plus un de ce groupe dérisoire par son insignifiance numérique.

Exiger d'un député choisi dans de telles conditions qu'il suffise à tous les besoins sociaux, qu'il soit le gardien vigilant des intérêts populaires ou qu'il les connaisse convenablement, c'est exiger l'impossible; on n'est en droit de lui demander qu'une seule chose : la fidélité au parti qui l'a nommé.

Or, comme les besoins, les intérêts sociaux n'en continuent pas moins à subsister et qu'il faut bien que l'on s'en occupe quelque part, il se produit un phénomène déplorable : pendant que le champ d'activité des corps représentatifs se rétrécit, celui des bureaux administratifs grandit sans cesse, et l'on assiste au développement de la bureaucratie.

Digitized by Google

Prenons bien garde que les bureaucrates ne deviennent nos maîtres, car, en fait de despotisme, il n'en est pas de plus insupportable. M. de Humboldt, qui voyait la bureaucratie de près, l'appelait un vampire dévorant, et nous ne sommes pas loin d'être dévorés, car, à l'heure qu'il est, la Belgique présente ce spectacle à coup sûr étonnant de posséder bien plus de fonctionnaires que d'électeurs !

Il existe incontestablement une grande quantité de fonctionnaires du plus haut mérite, mais incontestablement aussi, dès que le principe du fonctionnarisme est poussé à l'extrême, il devient une plaie. Il déplace le pouvoir, il éparpille les responsabilités et il coûte toujours plus qu'il ne rapporte. Car le devoir du fonctionnaire est d'améliorer; mais toute amélioration entraîne une augmentation de l'outillage administratif; de là, la multiplication des bureaux, des petites fonctions, des petits traitements ; de là l'accumulation des fardes, des rapports, des dossiers, des circulaires ; de là une paperasserie toujours croissante, et la formation de ce dogme indiscutable : le peuple est d'autant plus heureux que l'on noircit plus de papier à faire son bonheur.

Il est encore à remarquer que le système trouve ainsi en lui-même la tare qui le ronge. Je veux parler de la distribution de petites places mal payées, qui attirent beaucoup de déclassés; tandis qu'il faudrait des postes importants avec une responsabilité sérieuse et des appointements considérables. Rien n'est plus contraire, d'ailleurs, aux traditions et aux nécessités de la démocratie que notre tendance à rétribuer d'une façon dérisoire toutes les fonctions.

Le pire enfin, c'est que, dans ces conditions, un pouvoir créé au début pour réaliser le bien, finit, malgré ses efforts, par être radicalement impuissant contre le mal. Car il lui est impossible de tout voir, de tout faire, de veiller à tout. Il peut être apte à imprimer aux affaires l'unité de direction, mais l'impulsion doit venir d'en bas. C'est dans les groupes locaux que les intérêts publics trouveront leurs meilleurs défenseurs, leur administration véritable.

Digitized by Google

Sinon, comme la civilisation devient toujours plus compliquée, qu'il y a toujours plus de réformes à accomplir, d'abus à redresser, de droits à sauvegarder, le régime parlementaire finit par être complètement faussé. Ni les corps administratifs, ni les corps politiques ne répondent plus à l'idée d'une délégation de la souveraineté populaire, et l'abîme se creuse entre la masse des administrés se désintéressant de tout et n'ouvrant la bouche que pour critiquer le pouvoir, et un centralisme démesuré, qui opère le drainage des forces vives d'un pays sans rien restituer en échange.

C'est à ce point de vue que la réforme électorale a une importance capitale. Le droit de suffrage n'est pas un but, c'est un instrument. Quand il s'agit d'accorder le droit de suffrage à ceux qui ne l'ont pas, ce n'est pas pour le vain plaisir de faire consacrer un droit naturel, c'est dans l'espoir que ceux qui exerceront le droit de vote sauront choisir de bons mandataires, faire défendre leurs intérêts et aider à la réalisation du progrès.

Or, à suivre actuellement le courant des réunions publiques, l'idéal à atteindre, ce serait le suffrage universel pur et simple. Cet entraînement de la foule est explicable ; celle-ci ira toujours aux formules claires et logiques, et le suffrage universel a pour lui une simplicité saisissante.

Le suffrage censitaire est logique quand, avec la monarchie de Juillet, on adopte un cens très élevé ; mais les bases du cens offrent toujours prise à la discussion.

Le suffrage capacitaire est logique quand on exige de l'électeur de sérieuses garanties de capacité ; mais les présomptions d'intelligence sont aussi toujours susceptibles de controverse.

Le suffrage de tous échappe seul à de telles recherches ; aussi flatte-t-il l'imagination des masses. Mais, dans une question aussi grave, où la base même de la démocratie est en jeu, il doit être permis d'examiner sans préjugés quelle est la façon, non pas la plus populaire, mais la plus scientifique de résoudre le problème.

Digitized by Google

A l'heure actuelle, il reste encore à prouver que le système mécanique du vote par tête de toute une nation puisse créer des institutions durables. Ce n'est qu'en Amérique et en France qu'il fonctionne en toute liberté, et il a produit en Amérique trop de corruption, en France trop de versatilité pour que, jusqu'à présent, l'épreuve soit décisive.

Si l'on applique à la politique la méthode positive qui a, de nos jours, rajeuni toutes les sciences, on arrive inévitablement à cette conclusion que le régime le plus démocratique est celui où tous les intérêts sont le mieux représentés, et qu'ainsi le droit de représentation est au moins aussi important que le droit de vote.

On répond à cela : Quand tout le monde vote, tous les intérêts sont représentés. Et cette réponse paraît d'une évidence lumineuse.

Il est cependant facile de démontrer qu'il n'en est rien.

Prenons, par exemple, la province de Brabant; elle compte environ un million d'habitants; admettons que la province nomme ses députés au scrutin de liste et par le suffrage universel. Nous aurons approximativement 200,000 électeurs appelés à élire 25 députés. Il y a en présence une liste A et une liste B. 101,000 citoyens votent pour la liste A et 99,999 pour la liste B; la liste A triomphe et les partisans de la liste B auraient pu ne pas se déranger; ils ont voté, mais ils ne sont pas représentés, et le droit de vote, pour eux, équivaut au néant.

Et, dans l'exemple que je cite, c'est encore la majorité qui l'emporte; mais il peut arriver, comme le montre Bluntschli, qu'il n'en soit pas ainsi. Supposons que le pays soit divisé en 100 circonscriptions de 4,000 électeurs. Il y a deux partis, A et B. 51 circonscriptions votent pour A, 49 votent pour B. A l'emporte.

Or, il se fait que, dans chacune des 51 circonscriptions, 2,500 électeurs ont voté pour A, 1,500 ont voté pour B. Dans chacune des 49, au contraire, 3,500 ont voté pour B, 500 pour A. A est donc vainqueur avec 148,000 votes, et B est vaincu avec 352,000 votes! Ici, la loi de la majorité elle-

Digitized by Google

même n'est qu'une pure fiction et la minorité triomphe. C'est ce qui s'est produit en Belgique aux élections de 1870, et ce qui arrive parfois aux États-Unis.

Mais écartons cette hypothèse, évidemment assez rare. En règle générale, la majorité triomphe, la minorité est annihilée. Peut-on nier qu'elle ne subisse un véritable despotisme? Et notez que je ne prends ici que le résultat final d'une élection; mais, si j'analyse celle-ci dans ses causes, le caractère fictif du procédé est tout aussi apparent.

Le parti qui a réuni le plus de voix a fait passer son candidat. Mais ce parti lui-même n'est pas une unité abstraite; il se compose de groupes divers, de nuances variées, d'opinions plus ou moins accentuées; il a, à son tour, une majorité et une minorité; et, encore une fois, ici, la majorité seule compte pour quelque chose, la minorité est étouffée; elle doit ou s'abstenir, ou trahir en passant à l'autre parti, ou se courber, dans son propre camp, sous le joug de la majorité. Et il se fait ainsi, dans les luttes politiques, du haut en bas de l'échelle sociale,ce que l'on peut appeler un travail d'élimination. Les convictions et les volontés, les consciences et les intérêts disparaissent et se sacrifient devant un objectif exclusif : faire élire non pas les plus capables, mais ceux qui auront plu aux chefs des partis ou bien ceux qui auront une grande influence. La politique est réduite à une bataille entre des coteries et des influences, et, dans cette mêlée, les intérêts primordiaux de la société sont méconnus.

M. de Laveleye a pu écrire avec raison que « c'est un vice « reconnu de la démocratie de ne pas faire arriver au pou- « voir les hommes qui sont le plus dignes et le plus capables « de l'exercer ».

Où donc d'ailleurs, dans ce régime qui invoque le droit individuel, se trouve la liberté de l'électeur ? Sa liberté physique, soit; elle existe. Mais où est sa liberté morale? On ne la voit pas, et dans toute élection on peut, au contraire, affirmer avec certitude que la liberté d'un grand nombre est violée, et que l'abstention est la seule issue ouverte à la liberté de conscience.

Digitized by Google

Où donc, dans ce régime qui invoque l'égalité, se trouve un semblant quelconque d'égalité ou de justice? Quand, au lieu de peser les voix, on les compte, il est impossible de parler d'égalité et de justice. Ne considérer que le nombre, en effet, c'est nier la condition essentielle de l'égalité et de la justice, c'est-à-dire la proportionnalité. Et attribuer à toutes les voix, dans le suffrage universel, une valeur identique, c'est aussi injuste que si, en matière d'impôt, on faisait payer la même somme à tous les habitants d'un pays.

Ces inconséquences et ces faiblesses du suffrage universel pur et simple sont d'autant plus manifestes que la circonscription électorale est plus étendue, et elles apparaîtront mieux encore si l'on conçoit la Belgique comme un seul collège électoral chargé d'élire 132 députés. Plus un collège électoral est étendu, en effet, plus le droit de la minorité est illusoire, la liberté de l'électeur sacrifiée et la compétence du corps élu restreinte. Celui-ci finit par ne représenter que les opinions extrêmes des groupes dirigeants.

Il semble donc que les représentants les plus autorisés de la démocratie en Europe et notamment en France commettent une erreur en faisant du suffrage universel sans plus le pivot de leur politique.

Le XIX^e^ siècle a chassé l'absolu du monde; pourquoi la science politique serait-elle son dernier refuge?

M. Paul Janson, dans un récent discours, disait avec raison que la démocratie belge doit suivre ses voies propres. Méditons ce conseil, et ne nous traînons pas à la remorque d'une doctrine qui est contraire à la nature, car elle arrache les citoyens à leur milieu, elle rompt les liens qui les rattachent à la terre, elle les jette pêle-mêle dans l'arène électorale.

On dirait une plaine immense. Chaque rafale y soulève un nuage de poussière qui tourbillonne au hasard et retombe sans laisser de traces.

Il existe certainement des circonstances où le vote individuel exprime la volonté populaire. Le plébiscite se comprend quand il s'agit d'une décision et que chacun se prononce par oui ou par non. Ainsi un plébiscite est possible sur la forme

Digitized by Google

du gouvernement, sur la conclusion de la paix ou la déclaration de guerre. Il faut seulement prendre des précautions pour que la majorité ne l'emporte que si elle est sérieuse ; si, par exemple, elle atteint les deux tiers des voix.

Mais une élection n'est pas un plébiscite; ce n'est pas une décision que l'on prend, c'est un mandat que l'on confère, et le mandat est complexe. Un plébiscite réunit dans un oui ou un non tous ceux qui ont le même intérêt; la volonté de la majorité et celle de la minorité sont précises, indiscutables, parce que la question était simple.

Dans une élection législative au suffrage universel, tous ceux qui ont élu le député X se décomposent en groupes nombreux avec des aspirations et des intérêts variés qu'il est impossible de concentrer dans un vote unique.

La somme des électeurs n'a pas une seule volonté. Et quand on dit que les députés nommés par une agglomération de simples individus sont l'émanation de la volonté populaire, on fait reposer la représentation nationale sur une fiction. Les Chambres répondent à peu près aux courants agités des masses, nullement aux besoins sociaux qui sont la substance même de la vie nationale.

Cela veut-il dire qu'il ne faut jamais chercher la source du pouvoir dans la souveraineté populaire?

Assurément non. Le régime politique, pour être puissant, doit s'appuyer sur le plus grand nombre possible d'électeurs. Seulement, en indiquant les faiblesses du suffrage universel, on fait par cela même mieux ressortir quelles sont, dans cette question du droit de suffrage, les réformes utiles et, tout au moins, quelles doivent être les tendances d'une démocratie qui ne se paie pas de mots.

Le droit de suffrage est actuellement conçu d'une façon théorique ; on peut dire qu'il est suspendu dans le vide ; le seul lien par lequel il se rattache à la société réelle, c'est le lien fictif, arbitraire, capricieux des circonscriptions électorales, tracées au hasard sur la carte, mais ne répondant à rien de vivant.

Or, la société a autre chose que ces subdivisions factices,

Digitized by Google

elle a une membrure organique ; elle a autre chose que ces délimitations artificielles si fragiles, si variables ; elle a ce que l'on peut appeler ses assises naturelles, les collectivités d'intérêts, les groupes agricoles, industriels, économiques, artistiques, scientifiques, etc. Ce sont là les cadres du suffrage universel.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit, à ce propos, dans un article de cette *Revue*[1]. S'il est vrai, cependant, que l'avenir est à la démocratie, et s'il est vrai également que la démocratie, ayant pour arme le suffrage universel, ne sait pas s'en servir, l'on reconnaîtra qu'il est indispensable de réunir tous les efforts pour empêcher cette arme d'éclater aux mains de ses détenteurs. Le moyen, c'est évidemment de faire, de la vaste agglomération d'atomes qui est la société électorale actuelle, un faisceau résistant de forces vivantes, et de fonder le régime représentatif sur ces unions naturelles, sur ces groupements qui, sans détruire l'unité de la société, sont conformes à son essence et à sa constitution.

Quand les hommes sont ainsi groupés, il ne s'agit plus d'accorder un député à une partie administrative du territoire à raison du nombre d'habitants, mais à un groupe à raison de l'intérêt social qui rassemble les membres du groupe ; et ce n'est pas le chiffre de la population, c'est l'importance relative des différents intérêts qui détermine le nombre des représentants à leur attribuer. Ainsi, tel district rural de 40,000 âmes aura un représentant, mais telle collectivité dans une grande ville en aura également un, quelque restreint que soit le nombre de ses membres.

C'est le suffrage universel, puisque tout le monde vote ; mais c'est le suffrage universel sans les violents soubresauts auxquels il est soumis quand il manque de point d'appui ; sans l'injustice résultant de l'équivalence de toutes les voix ; sans l'oppression que la souveraineté du nombre, détruisant toute originalité et courbant tous les fronts, fait peser sur les esprits libres.

Certes, dans les unions organiques comme dans les arron-

[1] Voir la livraison du 15 novembre 1881.

Digitized by Google

dissements actuels, il y aura une majorité et une minorité ; mais il est incontestable aussi que, plus il y a de communautés électorales, plus il y a de ressources contre l'arbitraire ; et puis, la différence énorme qui sépare le scrutin de liste de la représentation des groupes, c'est-à-dire les deux pôles du suffrage universel, c'est que, dans le second système, la minorité a une certaine satisfaction : son candidat peut échouer, ses intérêts seront toujours représentés et défendus.

Que l'on ne dise pas que ce système séduisant est impraticable ; il est certainement contraire à nos habitudes ; il faudra peut-être du temps pour l'implanter, mais un système qui repose sur les faits est toujours réalisable, et il est d'ailleurs réalisé en principe sur bien des points de l'Europe.

Quand on cherche, à travers le vernis de notre législation abstraite, à discerner les réalités sociales, on voit apparaître les campagnes, les villes moyennes et les grandes villes, et il n'est pas possible de confondre ces trois genres d'organismes : la vie, les besoins, le but, les intérêts, les rouages, tout diffère. Le paysan a d'autres droits à défendre, d'autres plaintes à formuler, d'autres obstacles à surmonter, d'autres biens à sauvegarder, une autre conception de l'existence, une autre loi de développement que le petit bourgeois de province, que l'ouvrier des districts miniers, que l'industriel, le financier, ou le savant des grands centres. Chez nous, tout cela est confondu. Il n'en est pas de même ailleurs.

En Angleterre, les comtés et les villes ont une organisation différente et une administration spéciale. Il y a une représentation des comtés et une représentation des bourgs les conditions d'électorat varient dans les bourgs et les comtés, et, dans les villes, les universités ont droit à des électeurs dispensés de tout cens.

La Suède, la Norvège, le Danemark ont une législation pour les villes et les campagnes, et la Norvège a des districts électoraux urbains et ruraux avec une représentation spéciale des uns et des autres.

Digitized by Google

En Autriche, d'après la loi de 1867, les électeurs pour la Chambre des députés sont répartis en quatre catégories :

1° La grande propriété foncière ;

2° Les villes ;

3° Les chambres de commerce et d'industrie ;

4° Les communes rurales.

La loi de 1867 indique en détail le nombre des députés pour chaque catégorie.

En Prusse, l'organisation municipale des villes diffère essentiellement de celle des communes rurales ; en Saxe, la loi de 1873 institue un régime municipal pour les grandes villes, un autre pour les villes moyennes et un troisième pour les petites villes et les communes rurales.

Et, en Prusse comme en Saxe, la représentation provinciale est fondée sur ces distinctions. La province prussienne se partage en districts qui représentent, comme étendue, environ trois départements français. Chaque district est divisé en cercles ruraux et en cercles urbains.

Le cercle rural a une diète élue par trois catégories d'électeurs : 1° les grands propriétaires ruraux ; 2° les communes rurales ; 3° les villes de moins de 25,000 habitants.

Le cercle urbain, qui correspond à toute ville de plus de 25,000 âmes, est administré par les autorités municipales.

Et l'assemblée provinciale se compose de députés élus par ces diètes rurales, d'une part, et ces administrations urbaines, de l'autre.

En Saxe, c'est à peu près le même système.

En Italie, le Sénat est l'application du principe de la représentation des groupes. Ses membres sont nommés par le Roi dans huit catégories créées par le statut de 1848, et qui sont :

1° Le clergé ;

2° Les sciences et l'instruction publique ;

3° Les corps électifs ;

4° Les hauts fonctionnaires ;

5° La magistrature

6° L'armée ;

Digitized by Google

7° Les plus forts censitaires ;

8° Ceux qui, par des services ou des mérites éminents, ont illustré la patrie.

Et l'on sait que, pour la Chambre des députés, la loi électorale de 1860 reconnaît, en dehors des censitaires, huit catégories d'électeurs, choisis parmi ceux qui représentent l'agriculture, le commerce, l'art, la science, l'administration, le droit, l'armée, etc.

Enfin, le Sénat français, sans être l'expression de groupes sociaux, est au moins l'expression de forces locales, puisqu'il se compose de 300 membres recevant un traitement de 9,000 francs et dont 225 sont élus par les départements et les colonies et 75 par le Sénat lui-même.

Les 225 sont élus, dans chaque département ou colonie, par un collège composé :

1° Des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement ;

2° De délégués élus par les conseils municipaux.

Et le Sénat espagnol, à son tour, se compose de délégués de groupes divers : clergé ; académies ; universités ; sociétés économiques ; collèges provinciaux et municipaux ; outre 180 sénateurs de droit, ou nommés à vie par la couronne, dans la noblesse, l'armée, la flotte, la magistrature, l'administration.

Il y aurait une étude bien intéressante à faire sur le fonctionnement de ces différents systèmes. Pour le moment, il suffit de les signaler et de se demander s'il n'y aurait pas avantage pour nous à nous rapprocher de cette tendance.

Pourquoi ne pourrions-nous posséder une représentation des communes rurales, des villes moyennes et des grandes villes ?

Et dans les grandes villes, telles que Bruxelles ou Gand, Liége ou Anvers, etc., quel obstacle y aurait-il à créer des collèges électoraux distincts pour : *les sciences* (réunissant tous ceux qui se rattachent aux corps scientifiques ou enseignants) ; *les arts ; le droit* (magistrature et

Digitized by Google

barreau) ; *l'armée ; le commerce, l'industrie et la banque ; le travail ; le clergé ?*

Ce n'est qu'un exemple, on peut trouver mieux, mais on voit qu'il n'est pas impossible de classer une population considérable en huit collèges.

Dans chaque collège, tout le monde voterait, et on accorderait à chaque collège un nombre de députés proportionnel à son importance, non pas numérique, mais sociale.

Je sais très bien que le fractionnement exagéré du corps électoral amène le triomphe de l'esprit de clocher et l'asservissement de la grande politique aux intérêts locaux.

Mais créer des collèges de cette nature, ce n'est pas fractionner, c'est organiser ce qui est désorganisé.

Personne ne soutiendra que les influences de coterie soient nulles de nos jours, et personne ne soutiendra, je pense, que pour les détruire il faille aller jusqu'à faire d'un pays entier un immense collège électoral unique, votant au scrutin de liste pour tous les représentants de la nation.

Et précisément entre le fractionnement exagéré qui est l'impuissance en politique, et l'unification exagérée qui est la dictature, vient se placer le groupement organique qui, bien loin de détruire la politique, lui donne un corps et la vivifie.

Dans tous les cas, on le voit, il n'y a pas d'utopie à vouloir fonder le régime représentatif sur ce groupement.

L'idée existe chez des peuples dont les exemples ne sont pas à dédaigner, et, dans cette science si belle du droit public, nous restons en arrière de voisins que jadis nous avions devancés. Ailleurs, on travaille, on étudie, on cherche, on marche ; chez nous, on sommeille, on en reste aux vieux souvenirs, et l'on ne saurait assez répéter qu'il y a autre chose, qu'il y a mieux, que le monde a progressé.

Le suffrage censitaire, c'est l'oligarchie, la souveraineté de la richesse.

Le suffrage capacitaire, si l'on prend le mot capacité dans son vrai sens, c'est encore l'oligarchie, c'est la souveraineté de l'intelligence. Et cette oligarchie, je me hâte d'ajouter

Digitized by Google

que je la comprends et j'admets que l'on se courbe devant elle.

Mais si la prédiction de Prevost-Paradol est vraie, s'il est exact que l'on verrait plus facilement un fleuve remonter vers sa source qu'un peuple libre refluer vers l'aristocratie, alors nous devons préparer l'expansion régulière de la démocratie, et il n'y a pas à hésiter entre le suffrage universel, qui est la souveraineté du nombre, et le suffrage de groupes, qui est la nation en possession d'elle-même.

Le suffrage universel, c'est le hasard, c'est l'inconnu, c'est le torrent aux eaux troubles, qui, sauvage, indompté, renverse tout sur son passage.

Le suffrage des groupes, c'est la fécondité des ruisseaux, aux eaux claires et tranquilles, qui suivent leur pente naturelle et fertilisent la terre.

ADOLPHE PRINS.

Digitized by Google

LE TACITURNE DEVANT L'ACADÉMIE.

Nous vivons à une époque où il ne faut s'étonner de rien. Après les engouements les plus incompréhensibles, les réhabilitations historiques les plus hasardées, nous voici en présence d'un genre nouveau : on se plaît à nier le génie et la lumière, les cœurs sans fiel, les âmes hautes et fières, les consciences droites, en un mot, tout ce qui nous console, nous rafraîchit et nous retrempe. Et nous laisserions dire? Non pas, s'il vous plaît. Tant qu'il y aura en nous un souffle de vie, nous protesterons, nous signalerons le piège; nous ne nous laisserons ni engourdir, ni décourager. C'est dans ce sens qu'a agi M. Alphonse Wauters, le savant archiviste de la ville de Bruxelles. Dans la séance du 7 novembre dernier de la classe des lettres, à l'Académie de Belgique, il a répondu avec autant de science que de tact et de bonheur à son collègue, le baron Kervyn de Lettenhove, qui, le 1er août dernier, avait représenté le prince d'Orange comme un ambitieux vulgaire « dont la politique n'eut qu'un but : le démembrement du sol national, dont une partie aurait été réservée à lui-même et l'autre aurait été dévolue à l'étranger[1] ».

Jamais peut-être une accusation plus insultante dans son injustice n'a été lancée contre la mémoire du chef de notre glorieuse révolution du XVIe siècle. Et c'est un Belge qui la

[1] Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 3e série, tome II, p. 195.

Digitized by Google

produit, un Belge très connu dans le monde savant comme éditeur et annotateur de Froissard et de Comines, mais qui, dans le soin de sa réputation, aurait bien fait de ne point sortir du moyen âge, où d'ailleurs ses opinions politiques et religieuses le refoulent malgré lui.

C'est ainsi que, jeune encore, vers 1848, ayant publié la première édition de son *Histoire de Flandre*, en six volumes in-octavo, il en consacra cinq au moyen âge et un seulement aux temps modernes, ne voulant pas, sans doute, avoir à s'étendre sur les guerres de religion, où la majorité de nos pères se porta constamment du côté où l'Église n'était pas. Il s'ensuit que M. Kervyn, par suite de la direction donnée à ses études, ignore une foule de choses que plusieurs d'entre nous, à commencer par M. Alphonse Wauters, connaissent par le menu. Aussi ai-je été fort surpris de le voir se jeter, tête baissée, dans une aventure dont il ne pouvait que difficilement se tirer à son honneur.

Personne ne l'avait provoqué ni directement, ni indirectement. Nous ne trouvons pas même, parmi les travaux historiques récemment publiés en Belgique et en Hollande, un seul qui puisse être considéré comme ayant le caractère d'une apologie ou d'un panégyrique du Taciturne. Il y a vingt-cinq ans, c'était bien autre chose. On publiait alors à grand bruit les œuvres de Marnix de Sainte-Aldegonde, pour lesquelles Edgar Quinet écrivait une vigoureuse et étincelante introduction; Altmeyer donnait, dans toutes nos grandes villes, des conférences où il glorifiait les gueux de terre et de mer et vouait à l'exécration publique leurs adversaires espagnols et papalins; Motley, l'auteur déjà célèbre de l'*Histoire de la fondation de la République de Hollande*, trouvait à Bruxelles, dans MM. Jottrand et Lacroix, d'excellents traducteurs. Que fit alors M. Kervyn? Il se tut.

Sa haine à l'endroit des hommes et des choses du XVI^e^ siècle ne lui est cependant pas venue tout à coup. Il la couve et la nourrit depuis longtemps. Un jour, étant ministre de l'intérieur, il invita très sérieusement la Société de l'Histoire de Belgique à ne plus s'occuper du XVI^e^ siècle.

Digitized by Google

Cela concernait surtout MM. Wauters, Henne et Campan, mais cela me touchait aussi quelque peu; c'est pourquoi je me souviens encore dans quels termes M. Kervyn nous donna alors un conseil qu'on ne lui avait pas demandé et dont, fort heureusement, des engagements pris ne permettaient pas de tenir compte. Il trouvait que les passions politiques qui divisent notre pays étaient déjà assez vives pour ne point les surexciter en leur ouvrant une sanglante arène où elles pourraient chercher et trouver de mauvais exemples à suivre. Or, voici pourquoi je rappelle ces faits.

Si, en 1870, M. Kervyn avait cette conviction, que c'est une mauvaise action d'appeler l'attention publique sur l'époque à la fois la plus glorieuse et la plus sanglante de nos annales, il aurait dû, à plus forte raison, s'abstenir, en 1881, de publier son étude historique sur le prince d'Orange. Les idées d'affranchissement moral ont fait du chemin chez nous, dans ces dernières années; si bien qu'entre catholiques et libéraux, la lutte a acquis une intensité qui ne saurait être dépassée sans amener les plus irréparables malheurs.

En présence de cette situation, il me semble que le premier devoir, je ne dirai pas d'un homme politique ayant la réputation de M. Kervyn de Lettenhove, d'un président de la Commission d'histoire, faisant ses recherches aux frais de l'État, mais seulement d'un bon citoyen, eût été d'éviter une provocation capable de mettre le feu aux poudres. Il ne l'a pas compris. Je le regrette pour lui, tout en m'arrangeant pour discuter, sans aucun détour, l'exactitude et la justice des accusations qu'il porte contre le Taciturne, et montrer comme quoi, en sortant, une fois par hasard, de sa spécialité, il a écrit un véritable libelle en voulant faire une étude historique.

D'abord, que valent les sources qu'il invoque, celles qu'il suit le plus fidèlement, sans les citer, comme les autres? M. Wauters l'a dit en deux mots : « On doit se mettre en garde contre les appréciations dont fourmillent les papiers

Digitized by Google

d'État de l'époque, pièces où les vues, les desseins et les efforts du Taciturne sont souvent travestis par des *serviteurs infidèles* ou des *ennemis cachés*. » Dans laquelle de ces deux catégories convient-il de classer l'auteur de la lettre du 8 septembre 1567, attribuée au prince d'Orange et adressée au duc d'Albe? M. Wauters ne le décide point, et je n'ose le faire. D'ailleurs, il importe peu ; c'est de la lettre que je dois m'occuper avant tout.

Elle est plate, tellement plate même, que M. Kervyn, à qui on l'aura communiquée, se sera dit, en se frottant les mains, qu'il avait là de quoi démolir de fond en comble la réputation d'un homme si grand et si fort qu'au bout de trois siècles, dans deux pays voisins, les esprits affranchis, affamés d'indépendance, s'abritent dans son ombre. L'importance du résultat à atteindre aura fait négliger à l'académicien les précautions les plus élémentaires. La lettre du 8 septembre 1567 est connue depuis 1802, année de la publication du catalogue des manuscrits de la bibliothèque cottonienne, acquise par le gouvernement anglais sous le règne du roi Georges III[1]; et cependant, ni Groen van Prinsterer, ni Gachard, ni Schiller, ni Prescott, ni Motley, ni Van Vloten, ni Backhuysen-Vanden Brink, ni Théodore Juste, ni Edgar Quinet n'ont jugé à propos de s'en servir. Serait-ce par esprit de parti ? Ce n'est pas admissible. Il faut donc supposer que ces auteurs, si divers de nationalité et de tendance, mais tous également sérieux, ont raisonné comme l'a fait M. Alphonse Wauters, et qu'à leurs yeux, le document en question n'étant qu'une copie, une traduction mal faite ou peut-être même l'œuvre d'un faussaire, il n'y avait lieu d'en tenir compte que si l'on retrouvait l'original.

L'original a été cherché, on le cherche encore; je crois même qu'on le cherchera toujours. Si le duc d'Albe avait eu en main, vers la mi-septembre 1567, une humble protestation

[1] A catalogue of the manuscripts in the Cottonian library deposited in the British Museum (London), 1802, in-fol., p. 283. Docum. 61e du vol. coté Galba C. III.

Digitized by Google

de dévouement du Taciturne, il est évident : 1° qu'il s'en serait servi pour l'attirer à Bruxelles et le perdre, ou tout au moins pour détacher de lui ses nombreux partisans; 2° qu'il en eût fait mention dans sa correspondance avec le roi Philippe II; 3° que nous la retrouverions soit à Vienne ou à Simancas, soit à Bruxelles dans les papiers du Conseil des troubles, où l'on rencontre pas mal de documents compromettants pour de grands seigneurs qui avaient signé le compromis de 1566 et aboli la messe dans leurs terres; 4° qu'après le rappel du duc d'Albe, les malcontents, à qui le prince d'Orange avait durement reproché, à plusieurs reprises, leur manque de dignité et de courage civique, n'auraient certes pas manqué de se servir de sa lettre du 8 septembre 1567 pour lui reprocher sa propre faiblesse. Rien, absolument rien de tout cela n'est arrivé.

Le duc d'Albe se tait. Il sait qu'il ne doit pas se flatter de voir le Taciturne revenir aux Pays-Bas lui livrer sa tête [1]. Les malcontents imitent son silence, dans ces innombrables « petits livrets forgés dans les coins des couvents et des cloîtres » dont parle Marnix.

M. Kervyn a le tort de ne pas en faire autant. Il s'obstine à poursuivre le triomphe de sa thèse et s'en va puiser, dans un célèbre pamphlet de 1580, intitulé : le *Renard découvert,* la théorie des trois masques du prince d'Orange et les autres accusations qu'il lui jette à la tête. Ce pamphlet a fait la fortune de l'imprimeur montois Rutger Velpius ; il ne fera pas celle de la thèse soutenue par M. Kervyn. Les temps sont bien changés; ce sont les provinces wallonnes, — celles qui les premières reprirent, au XVI^e^ siècle, un joug détesté et applaudirent aux insulteurs du Taciturne, — qui, au XIX^e^ siècle, ont épousé ses idées avec le plus de résolution et d'enthousiasme.

Un autre fait non moins certain et non moins incontes-

[1] Voir sa lettre du 18 septembre 1567 à Philippe II dans Gachard, *Correspondance de Philippe II,* vol. I, p. 578. — Voir le manuscrit.

Digitized by Google

table, c'est que M. Kervyn n'a absolument rien compris à la politique du prince d'Orange, à ses variations, à ses soubresauts, à ses retours. Il ne voit pas que, tout en louvoyant quand il le peut, le Taciturne poursuit un but toujours le même. Pourquoi, tout jeune encore, s'intéresse-t-il aux travaux de nos chambres de rhétorique, accepte-t-il le titre de leur protecteur et l'obligation de les défendre au sein du conseil d'État contre les soupçons de Marguerite de Parme et du cardinal de Granvelle? Parce qu'il s'est dit que l'émancipation du peuple doit s'opérer d'abord sur le terrain religieux, que c'est là le seul moyen de la rendre complète et durable. Et, en cela, tous ceux qui ont un jugement sain diront sans doute qu'il ne s'est point trompé.

Pourquoi entretient-il, à partir de l'avènement de Philippe II, des rapports de plus en plus intimes avec les princes allemands? Parce que, danger très grand, notre souverain ne réside plus à Bruxelles, mais à Madrid; parce que nous devons chercher à réparer, dans la mesure du possible, les fautes politiques commises à notre détriment par Charles-Quint, et à prévenir tout ce qui pourrait être tenté dans le but de substituer la loi espagnole à nos vieilles franchises et libertés.

S'entendre avec les princes allemands à Naumbourg ou ailleurs ne constitue en rien une trahison ni même un acte répréhensible, quel que soit le point de vue auquel on se place. Voici pourquoi : les deux Granvelle, en instruments serviles de la folle ambition de Charles-Quint, avaient obtenu en 1548, de la diète d'Augsbourg, sans avis préalable de nos États généraux, seuls capables de légaliser le marché, notre séparation politique à peu près complète d'avec l'empire d'Allemagne. Si l'on trouve moyen de revenir là-dessus, il est évident que les édits postérieurs sur la sanction pragmatique, l'inquisition et l'introduction des nouveaux évêchés disparaissent et, en disparaissant, ramènent nos populations effarées au calme, à la confiance. Il n'y a plus de révolution; il ne peut y en avoir. Voilà ce que le Taciturne espère, à quoi il travaille en secret. Pour atteindre son but plus

Digitized by Google

sûrement, il épouse Anne de Saxe, la disgracieuse nièce du plus puissant d'entre les princes luthériens d'Allemagne, et rentre avec elle en Belgique. Il a déjà réussi à écarter le cardinal de Granvelle et les garnisons espagnoles, quand l'explosion de 1566 le surprend et le déconcerte. On ne saurait sans injustice, sans la mauvaise foi la plus évidente, mettre à sa charge ces évènements. M. Kervyn l'essaye. Où M. Groen van Prinsterer met un peut-être, il met, sans se gêner, une affirmation et confond la requête des nobles du mois d'avril 1566 avec la réponse à Marguerite de Parme, rédigée en juillet par l'assemblée de Saint-Trond [1].

Louis de Nassau est avec les confédérés; quant au Taciturne, il n'est encore ni un conspirateur, ni un protestant. Tous ses actes respirent la prudence, tous ses conseils, la modération. Cela impatiente M. Kervyn, qui, plus coupable qu'il ne l'a été jusqu'ici, procède contre lui à la façon du fameux juge Laubardémont, découpant une phrase dans une lettre que le prince écrit d'Anvers, le 1er août 1566, à son frère Louis, et s'écriant, l'opération faite, que, pour avoir l'aide des huguenots, il consentait à abandonner à la France l'Artois, le Hainaut et la Flandre. Les huguenots de 1566, invités à venir se battre aux Pays-Bas pour donner trois provinces à Catherine de Médicis, c'est une trouvaille qui, j'en suis sûr, fera longtemps le bonheur des rédacteurs et des lecteurs du *Bulletin de l'histoire du protestantisme français!*

Je laisse là, pour le moment, ce fameux partage de nos provinces, tant j'ai hâte de dire que la phrase criminelle qui a fait patauger à ce point M. Kervyn est la plus innocente du monde quand on ne la sépare pas de celle qui la suit. Nous les rétablissons : « J'ay songé toute ceste nuit, » écrit le Taciturne, « que vous estiez tous Français, et n'ay pu sortir de « ceste songe jusques à ce que me suis levé. » Donc, il s'agit ici, non pas d'une crainte qui l'assiège, mais d'un mauvais rêve qui s'est dissipé au réveil, ce qui est bien diffé-

[1] Bulletin de l'Académie, 3e sér., II, 153.

Digitized by Google

rent. Le prince continue à ne vouloir entendre parler que de l'alliance avec l'Allemagne. En mars 1567, lors de l'émeute de la place de Meir, il se met, au risque de sa vie, avec les catholiques et les luthériens contre nos huguenots du dedans.

M. Kervyn tient trop à la pusillanimité du Taciturne, sur laquelle il revient jusqu'à trois reprises, pour admettre de lui un trait de courage. Les chroniqueurs ultramontains du XVI^e^ siècle sont plus généreux. Ils disent tous qu'il supporta patiemment les insultes de la populace et paya bravement de sa persoune. Où alla-t-il après avoir donné sa démission de toutes ses charges et fonctions politiques et honorifiques? En Allemagne. C'est de là qu'il revint en 1568, à la tête d'une armée. Il est libre enfin. Son génie a déployé ses ailes; son programme est la liberté européenne, au triomphe de laquelle il veut faire concourir, avec les luthériens d'Allemagne, les huguenots de France, les conformistes et non-conformistes d'Angleterre. Il a échoué en Belgique de 1561 à 1567, en voulant mettre d'accord les partisans de la confession d'Augsbourg et ceux de la confession de Genève ; réussira-t-il, maintenant qu'il veut donner la fraternité des armes et le baptême du sang aux libéraux hétérodoxes du monde entier? Hélas! non, et ce n'est pas sa faute. L'échafaud des comtes d'Egmont et de Hornes a suffi pour abattre le courage, l'énergie des Belges; ils tremblent devant le duc d'Albe, qui recule devant le Taciturne, brûlant les récoltes et les moulins et lui refusant la bataille. « Méritons-nous encore le salut, » s'écrie un banni du duc d'Albe, « maintenant qu'il s'est offert à nous, et que nous lui avons tourné le dos[1]? »

Le Taciturne gémit sur son insuccès; il ne se décourage pas, n'accuse personne et — marque certaine d'un grand et noble cœur — n'abandonne pas un pauvre peuple qui s'abandonne et se livre.

[1] *Der heyliger hispanischer Inquisitie, etlicke listighe secrete consten ende pratycken ontdect ende int licht gebracht.* S. l., 1569, in-8°. Voir la préface, dans laquelle nous croyons reconnaître le style et la pensée du brave Jacques de Wesembeke.

Digitized by Google

Sa politique reste la même; seulement, sa foi dans le concours efficace des princes allemands va chaque jour s'amoindrissant. Nous le voyons alors, avec un talent que Bismarck lui-même jalouserait s'il se mettait à l'étudier de près, opposer sans cesse la cour de France à celle d'Angleterre, les poussant à faire, par suite de leur esprit de rivalité et de jalousie, des sacrifices successifs en sa faveur.

Le massacre de la Saint-Barthélemy lui ravit d'un coup ses amis les plus chers, ses alliés les plus sûrs, le force à abandonner pour la seconde fois la Belgique au duc d'Albe. C'est un désastre dont il se relève sans se salir, sans se souiller, comme ceux qui le combattent.

Ce sera en vain qu'on reprochera désormais à Guillaume d'Orange quelques-uns des défauts les plus communs aux hommes de son temps, ses découragements et ses défaillances passagères. Son âme a été si haute, son cœur si grand qu'à leur contact on a vu partout les esclaves tremblants, les torturés du duc d'Albe se relever, redevenir des hommes, des vengeurs héroïques.

Combien de saints du calendrier romain y a-t-il qui aient fait des miracles qui valent celui-là?

Nous aimons, nous admirons à tel point ce sauveur de notre nationalité que, se fût-il montré en tout aussi peu scrupuleux que ses antagonistes, nous crierions encore, et à tue-tête : « Il nous a tirés de l'abîme de la honte et de la servitude; il nous a ramenés à une foi virile et forte; honneur soit au Taciturne! »

Oui, honneur soit au Taciturne; malgré la chute de Valenciennes et l'affaire d'Austruweel, malgré sa lutte contre Jean d'Ydegem, seigneur d'Hembyze, il recule toujours devant les exécutions en masse par le fer et le feu; il épargne les églises, les couvents, les prêtres, les moines, les fanatiques et les traîtres; il ne sème pas la terreur, et les lâches assassins en profitent pour se rapprocher de lui. On le manque, on revient à la charge jusqu'au jour où il s'affaisse sanglant sur la terre qu'il a délivrée. Il meurt en donnant au pauvre peuple des Pays-Bas sa dernière pensée. Ainsi, n'en

Digitized by Google

déplaise à M. Kervyn, qui n'en souffle mot, l'Église, liguée avec la royauté de droit divin, a dû avoir recours à son traditionnel poignard pour faire reculer la Révolution, étendre de nouveau sa main plus sanglante que morte sur nos provinces et célébrer un passager triomphe. Mais si l'homme meurt, tout ne meurt pas avec lui; si sa pensée est bonne, légitime et généreuse, elle lui survit et continue à porter ses fruits. C'est fort heureusement ce que nous avons à constater ici. Non, mille fois non, le Taciturne n'a été ni pusillanime, ni ingrat, ni cruel, ni froidement ambitieux, ni surtout uniquement préoccupé de ses intérêts personnels. Nous convenons que, quelquefois, acculé, à bout de ressources et d'espérance, il a pu dire à des princes étrangers qui, ne le valant pas, lui marchandaient leur assistance : « Payez-vous en terres, si vous voulez »; mais il ne disait point cela sans arrière-pensée; il usa, au contraire, les infâmes Valois de France au profit des Bourbons auxquels il était allié; en tout cas, ce n'est ni lui, ni ses descendants et successeurs qui ont été les marchands et les vendeurs de nos provinces.

L'annexion n'est pas, comme ose le dire M. Kervyn, le dernier mot de la politique du Taciturne ; c'est, au contraire, le fruit de l'administration mauvaise des rois espagnols, de Philippe II à Philippe V, des empereurs d'Autriche, de Joseph I^er^, et surtout de Marie-Thérèse[1]. J'aurais beaucoup à dire là-dessus si l'espace ne me faisait défaut. J'y reviendrai au besoin. Je prouverai que l'étude historique de M. Kervyn de Lettenhove ressemble au poignard qui frappa le Taciturne et, après lui, le roi Henri IV et tant d'autres; le manche en est toujours à Rome, la pointe partout. On veut déconcerter un grand parti en déshonorant celui qui a été son chef de file, son porte-drapeau, son plus glorieux martyr. Qu'on y prenne garde, seulement. On ne songeait point à Anvers et à Gand à élever sur une place publique une statue au Taciturne; on s'en occupera peut-être maintenant. Et pourquoi, à Laeken, ne rapprocherait-on pas le Taciturne du roi

[1] Voir KERVYN, *Histoire de Flandre*, vol. VI, p. 510.

Digitized by Google

Léopold Ier, comme d'ailleurs leurs destinées les rapprochent [1]?

Enfants de l'Allemagne, cela ne les empêche pas d'accepter nos mœurs, notre manière d'être, de se montrer Belges de cœur et d'âme, de faire l'un et l'autre des efforts surhumains pour conduire vers le port notre barque battue par la tempête qui, à chaque instant, menaçait de l'engloutir. Leur dévouement a reçu sa récompense. Le Taciturne a été notre sauveur au XVIe siècle, Léopold Ier, au XIXe. Après leur mort, il n'y a eu que des Belges dénaturés, toujours les mêmes, qui aient eu le triste courage d'insulter à leurs cendres encore chaudes.

C'est à nous de venger ces grands hommes.

J'espère que cela se fera, que cet acte de justice, complétant l'œuvre de notre jubilé national de 1880, cimentera à tout jamais l'amitié et l'alliance des Belges et des Hollandais.

CHARLES RAHLENBECK.

[1] A ceux de nos lecteurs qui s'étonneraient de ce parallèle, nous devons un mot d'explication. L'étrange théorie du baron Kervyn a déjà trouvé un écho complaisant dans la presse de son parti. C'est ainsi que le *Nieuw School- en Letterbode*, qui se publie à Bar-le-Duc, près Turnhout, nous apporte, dans son numéro de janvier 1882, une étude sur le XVIe siècle, dont l'auteur, M. Louis Graide, instituteur libre à Saint-Hubert, compare, sans se gêner, Léopold Ier à Philippe II, un roi esclave de sa parole et de son devoir à un roi parjure et assassin. Et voici pourquoi il fait un si mauvais compliment au fondateur de notre dynastie nationale. Il a trouvé, dans un ouvrage de Mgr Namèche, que Philippe II nous renvoya, malgré sa parole donnée, ses Espagnols pour sauver la Belgique, et il ajoute que Léopold Ier, pour un motif analogue, réclama le secours d'une armée française. N'est-ce pas là une façon admirable d'enseigner l'histoire que de se servir d'un honnête homme pour excuser un brigand? Aussi y avons-nous répondu de notre mieux.

Digitized by Google

UN PREMIER APPRENTISSAGE.

Depuis quelques instants déjà, la bonne femme ralentissait le mouvement machinal de son aiguille, et le bouquet de dentelle, auquel elle travaillait, ne tarda pas à tomber sur ses genoux, entraîné par ses mains, devenues inactives.

Une songerie ondoyante inclinait son front grisonnant, où des ombres passaient, fugitives et coupées d'éclaircies.

Tout à coup un petit garçon d'une dizaine d'années entra, animé encore des jeux de la rue qu'il venait de quitter.

— Maman, dit-il, une tartine!

La femme alors se leva, lui coupa une tranche de pain qu'elle beurra d'abord et qu'elle couvrit ensuite d'une couche de fromage blanc, avec une abondance sans doute extraordinaire, car l'enfant parut en être charmé.

Tandis qu'il mangeait, de cet appétit de jeune gamin plein de santé, celle qu'il avait appelée maman le couvait d'un long regard de tendresse. Puis, quand il eut fini :

— Paul, dit-elle, écoute ici, mon cher enfant. Désires-tu toujours, mais là, réellement, aller en apprentissage?

— Oh! oui, s'écria l'enfant, un métier, quel bonheur! Cela doit-être bien plus amusant que d'aller à l'école...

Et tout son petit être exprimait la satisfaction la plus vive.

— Eh bien, reprit la femme, et sa voix prit un ton de gravité émue, j'ai parlé à tes tantes et à ton parrain, si tu veux, quoique tu sois encore un peu jeune, tu deviendras typographe. C'est un bon et beau métier. Les typographes sont tous des messieurs; ils sont instruits et gagnent beau-

Digitized by Google

coup d'argent. Dès lundi, ton parrain te placera dans une imprimerie.

Ils causèrent longtemps, elle, essayant de refouler des appréhensions vagues, lui, laissant déborder une joie naïve.

Le soir de ce jour-là, l'enfant s'endormit plus tard que de coutume. Pendant qu'il s'agitait et se retournait, tout enfiévré, dans le lit unique, sa « maman » travaillait à la clarté rougeâtre d'une petite lampe fumeuse, devant une carafe ronde, à travers l'eau de laquelle un cône de lumière douce passait, visible dans l'atmosphère viciée de la chambre, illuminant les mains blanches de la dentellière, mais laissant dans l'ombre les larmes silencieuses qu'elle essuyait furtivement, courbée et pensive.

On était en 1848. La famille, composée du père, d'un garçon et de six filles, dont l'aînée, Nette, restée veuve après quelques mois de mariage, gouvernait la maison, s'était peu à peu dispersée.

Le fils était parti pour Paris et ne donnait de ses nouvelles qu'à de très longs intervalles. L'une des filles avait été séduite et abandonnée, puis était morte, laissant à ses sœurs un enfant : Paul. Quatre autres se marièrent. Le père, se faisant très vieux, finit par aller habiter auprès de l'une d'elles. Nette resta seule avec l'enfant.

Alors, à une aisance relative succéda pour la brave femme une gêne cruelle et qui alla toujours croissant ; mais sa tendresse pour l'enfant, dont elle restait l'unique soutien, augmentait son courage naturel. Heureuse de cette maternité qui lui était échue, elle reprit son métier de dentellière, qu'elle avait abandonné pour diriger le ménage commun, et alla louer, rue de Terre Neuve, chez de petits boutiquiers, vieilles et bonnes gens qu'elle connaissait, une petite chambre à l'étage, où elle s'installa avec l'orphelin.

Paul avait dix ans et quelques mois, il venait de faire sa première communion.

Digitized by Google

Ce n'avait pas été une petite affaire que cette communion ! Des privations de toute espèce avaient permis à Nette de vêtir l'enfant convenablement. Une de ses sœurs, précisément la plus à son aise, avait bien conseillé à Nette de le faire « habiller des pauvres »; le conseil avait été repoussé avec indignation.

L'achat des objets nécessaires s'était fait avec l'économie la plus stricte. Un parent, tailleur, avait confectionné le petit costume. Une des tantes avait donné, pour lui en faire une casquette, un beau morceau de velours noir qu'elle avait mis de côté précieusement pour s'en faire un chapeau. Une autre avait fait la chemise, et elle devait s'y entendre, car le jabot était un « vrai chef-d'œuvre ». Une troisième avait tricoté les bas et façonné une charmante cravate. En somme, Paul avait été le plus crâne de tout le banc, avec sa chevelure ordinairement rebelle, assouplie au fer, pour la circonstance, par une cousine qui avait des prétentions à bien manier le peigne. Il avait même des souliers vernis, ce dont il n'était pas peu fier.

Maintenant il allait, selon la coutume du peuple, apprendre un métier.

Il entra à l'atelier le lundi. C'était rue Fossé-aux-Loups, n° 50, chez M. Grevens, imprimeur, dont la femme tenait un comptoir de dentelles.

Les ateliers étaient situés au fond du bâtiment. On y arrivait par un corridor long et étroit, suivi d'une petite cour carrelée qu'il fallait traverser.

Il y avait d'abord le hangar de la presse mécanique, une machine nouvellement installée, dont la force motrice résidait dans les bras de quatre hommes de peine tournant une immense manivelle ; puis un bureau en cloisons vitrées, où des affiches et des journaux maculés et déchirés bouchaient à moitié les jointures béantes des planches. Ce bureau, dans lequel se tenait assis toute la journée une sorte de correcteur-comptable, était planté, comme une guérite énorme, près de

Digitized by Google

la baie toujours ouverte de la vaste pièce où travaillaient les imprimeurs et les compositeurs.

Ici l'on entrait dans l'atelier véritable.

Sorte de halle au plafond mansardé et noir de toiles d'araignées, il prenait jour, à gauche, par des fenêtres à tabatières, sous lesquelles trois presses à bras se mouvaient presque continuellement avec un cliquetis métallique, assourdi en partie par le bruit mat des rouleaux battant et poissant tour à tour sur leur planche et sur les « formes ».

Les imprimeurs, un bonnet de papier sur la tête, suant et les bras nus, dépliaient et repliaient les « registres » de leurs presses, avec une régularité automatique.

A droite, les « casses », alignées sur leurs supports, formaient une suite de ruelles en impasses, où gesticulaient, dans une pénombre grise, les compositeurs levant la lettre, l'air morose et renfrogné.

Au milieu, des espèces de tables grossières, couvertes d'énormes pierres à surface plane, s'espaçaient. C'étaient les marl

En entrant, une odeur indéfinissable, tenant de la moisissure, de la graisse rance et de la colle forte, vous saisissait.

Paul eut une terreur. Il demanda timidement ce qu'il devait faire. On le mit devant une casse dont chaque « cassetin » portait une étiquette indiquant sa lettre, et on lui dit :

— Apprends ta casse.

Debout sur une sorte de tabouret, il ne fit que cela pendant une bonne partie de la journée.

Les premières heures furent pénibles : il songeait à ses jeux dans les prairies du boulevard du Midi et dans les maisons en construction de la rue de la Fontaine; à la classe où, la veille encore, il allait avec les écoliers de son âge, turbulents et tapageurs comme lui; aux soins tendres dont ses tantes l'entouraient; à l'inépuisable bonté de celle qu'il appelait maman Nette, et il comparait inconsciemment les douceurs et les délicatesses féminines au milieu desquelles il avait poussé, avec les rudesses de langage, les plaisanteries

Digitized by Google

grossières, les mots orduriers qui bourdonnaient autour de lui.

Bientôt une tristesse le prit. Et ce fut une intolérable souffrance quand l'autre apprenti — un grand, celui-là, car il avait bien quatorze ou quinze ans — vint lui demander si son père était mort ; si sa mère était encore jeune ; si ses tantes étaient jolies ; si elles avaient des amants ; s'il savait comment les enfants viennent au monde, etc. Lorsqu'il essayait de répondre, ses naïvetés provoquaient parmi les ouvriers, des clins d'œil, des sourires, des exclamations.

A quatre heures, il fallut aller, *à la Carpe,* chercher de la bière pour les ouvriers.

Il sortit ayant des bouteilles et des cruchons partout : dans les mains, sous les bras, passés à sa ceinture, attachés sur son dos avec des cordes.

Il avait négligé de vérifier si les cruchons — qui servaient aussi à mettre de l'eau — étaient vides. Cela amena un accident. Deux cruchons débordèrent lorsque le cabaretier y versa la bière.

Les ouvriers, à qui la bière était destinée, accablèrent l'apprenti de reproches. Le chef d'atelier surtout, un solide gaillard au teint bilieux, nommé Théophile, l'interpella brutalement. Les autres riaient.

— Ce n'est plus du faro, disaient-ils, c'est de la mars.

Paul sortit une seconde fois. Encore tout ahuri, il glissa sur les dalles du corridor et cassa une bouteille — vide, heureusement. Le patron accourut au bruit. La patronne aussi. Le premier lâcha un juron ; l'autre donna à l'enfant une nouvelle bouteille, qu'il alla rincer et que, dans son effarement, il laissa tomber presque aussitôt. Alors il éclata en sanglots, et le patron, agacé, cria qu'il fallait le « flanquer » à la porte ; sa femme intervint de nouveau et essaya de consoler l'enfant, pour lequel depuis ce moment elle parut ressentir une sorte d'intérêt mêlé de pitié.

Le jour s'écoula ainsi, rempli de vagues tristesses et d'aventures pénibles.

A sept heures du soir, on quitta l'atelier. Comme c'était

Digitized by Google

l'été, il faisait grand jour encore. Paul, heureux d'être libre, ne fit qu'une course jusqu'à la rue de Terre-Neuve, ne s'arrêtant même pas dans les Galeries Saint-Hubert, malgré les richesses qu'elles étalaient à ses regards éblouis.

Maman Nette l'interrogea sur toutes choses; il passa très légèrement sur, les petits déboires qui avaient marqué cette première journée d'apprentissage, et, oubliant ses tristesses, avec la facilité de son âge, il alla retrouver ses camarades de la rue, tout fier de ne plus être un écolier comme eux. Ceux-ci lui trouvèrent déjà « l'air homme » et le jalousèrent un peu, à cause de cette supériorité.

Le lendemain, la presse mécanique devait marcher. On lui montra à « tirer la feuille ».

Le grand apprenti, juché au sommet de la machine, faisait glisser le papier sur un plan incliné, et le présentait adroitement aux morsures du rouleau. Lui, debout, de l'autre côté, devait saisir les feuilles, qui sortaient d'une manière continue et tout imprimées, puis les placer en tas, correctement. La machine marchait des heures entières, pendant lesquelles il ne lui était pas permis de remuer autre chose que les bras.

Deux ou trois fois, se sentant des démangeaisons aux jambes, à cause de leur immobilité, il les étira, négligeant, dans le bien-être qui en résultait, de tirer la feuille au moment précis. Alors des bordées d'injures le secouèrent. C'était un véritable supplice — non sans danger — car, un instant, en remuant ses jambes raidies, il eut le pied saisi par un engrenage; il parvint à se dégager d'un mouvement brusque et le bout de son soulier seul fut un peu tordu ; il avait néanmoins senti un froid glacial lui couler des épaules à la plante des pieds. A l'avenir, il fut prudent, et tâcha de tenir ses jambes immobiles.

Heureusement que la presse mécanique ne fonctionnait que deux jours par semaine.

Digitized by Google

Une des occupations de Paul consistait à accompagner Madame les jours de marché, pour porter le grand panier de fer-blanc, dans lequel elle mettait ses achats de provisions.

Il la suivait dans la cohue du marché aux légumes, qui se tenait, à cette époque, rue du Marché-aux-Poulets. Les yeux fixés sur l'ombrelle bleue qu'elle portait, comme sur un fanion, et le corps penché du côté opposé au panier, qui parfois était très lourd, il zigzaguait dans la foule agitée et glapissante des ménagères affairées. Le mouvement et le brouhaha du marché le grisaient. C'était si gai et si vivifiant le grand soleil, dessinant sur les vieux pignons obliquement éclairés les contours fantastiques de leurs saillies ; et le grand air, tout imprégné de la bonne odeur champêtre qui s'exhalait des marchandises étalées sur les trottoirs et débordant même, en quelques endroits, jusque sur le pavé de la rue.

Là aussi, il eut une aventure.

Un jour qu'il marchait comme d'habitude, les regards attachés à l'ombrelle bleue, il heurta du pied un pavé saillant et tomba. Le panier, bien rempli ce jour-là, se vida sur la voie publique. Tout ce qu'il contenait — quelques kilos de pommes de terre, trois morceaux de beurre d'une livre et quelques fruits — alla rouler, pêle-mêle, dans la poussière, sous les pieds des passants.

Hébété d'abord, puis comme affolé, il se mit à réunir, furieusement, beurre, fruits et pommes de terre ; mais les femmes du marché s'en mêlèrent et, délicatement, avec de douces paroles pour l'enfant, ramassèrent aussi proprement que possible les marchandises dispersées, si bien que l'accident fut vite réparé. Alors, ayant à peine remercié les femmes qui l'avaient aidé, sauvé, pensa-t-il, il se mit à la recherche de la patronne, qui avait disparu, ne s'étant aperçue de rien et se croyant toujours suivie.

Après des va-et-vient haletants et quelques poussées à travers la foule vers différentes ombrelles bleues, il finit par la retrouver. Elle le gronda légèrement de l'avoir perdue de vue, et, en rentrant, lui donna une pêche avec un sourire.

Digitized by Google

Mais ni l'une ni l'autre ne lui procurèrent de plaisir : ses appréhensions étaient trop vives. Est-ce que le beurre ne gardait plus de poussière? Est-ce que le poids des pommes de terre n'était pas diminué? Transes cruelles!

Madame fut avec lui comme par le passé, le prit toujours avec elle au marché, ne fit jamais allusion à cette aventure, qu'elle ignora, probablement, toujours.

Ces jours de marché étaient pour l'apprenti des jours lumineux, qui contrastaient avec les jours noirs de presse mécanique, où il fallait « tirer la feuille ».

Un de ses bonheurs, surtout, était d'aller porter des épreuves au docteur Marcily, en sa maison de santé située à Saint-Josse-ten-Noode, dans ce délicieux vallon du Maelbeek, à cette époque encore tout inondé de verdure.

Ce docteur, devenu fameux depuis, par ses réclames et par la spécialité qu'il s'est faite, publiait un journal politico-médical : *le Glaneur*, qu'il faisait imprimer chez Grevens.

Quand Paul allait chez le docteur, il courait jusqu'au delà de la porte de Schaerbeek; puis il tournait à droite, en ralentissant le pas. Arrivé au bas de la rue Traversière, il ne marchait plus qu'en flânant. Parfois il s'arrêtait à regarder le Maelbeek gazouilleur lécher en fuyant les herbes folles de ses rives. Il y avait un endroit où les berges éboulées avaient, en obstruant le lit du ruisseau, formé une petite baie et un rapide. Cet endroit surtout l'attirait, à cause des girins nageurs qui évoluaient dans l'eau tranquille de la baie, et aussi parce qu'il pouvait suivre les progrès de l'érosion du barrage, ce qui l'intéressait.

Parfois aussi, il s'asseyait le long des sentiers sinueux, au milieu des champs bariolés et des jardins pittoresquement jetés entre les haies touffues de ce coin de paysage exquis, où s'est élevé depuis, sur le Maelbeek, voûté comme un égout, le quartier maussade et froid dont l'abattoir de Saint-Josse-ten-Noode occupe le centre.

Ah! les splendeurs vertes des campagnes! Comme il les aimait et les savourait, et comme l'atelier sombre lui parais-

Digitized by Google

sait plus sombre encore après une de ces courses sous le ciel clair d'été !

Mais Paul voulait aussi apprendre à travailler.

Il ne tarda pas à « savoir sa casse ». Au bout de la première quinzaine, il reçut un franc. Rapporter ce franc à maman Nette fut pour lui une de ces joies inoubliables. Le long du chemin il ne cessait de regarder son salaire de la quinzaine. Il aurait désiré rencontrer un camarade pour le lui montrer.

La bonne femme prit le franc, le considéra longuement, heureuse et attendrie, puis le serra avec soin, religieusement, dans un tiroir de sa commode, au fond d'une boîte de carton, où étaient déjà quelques souvenirs de sa mère et de son mari, reliques sacrées qu'elle contemplait de temps en temps, avec une sorte de piété, et dont la vue lui réconfortait l'âme.

L'été s'écoula ainsi, sans varier les occupations de l'apprenti.

Il commençait déjà à « distribuer ». Un jour on lui avait donné à faire une petite composition « pour voir », et il s'en était tiré assez bien.

Il gagnait maintenant deux francs par quinzaine.

Sa timidité s'en allait insensiblement; déjà il riait aux plaisanteries des ouvriers. Parfois même, par imitation, il lâchait des mots obscènes dont il commençait à comprendre le sens. Il ne se sentait plus de fourmis dans les jambes, lorsqu'il lui fallait tirer la feuille, et quand un des imprimeurs prenait la goutte, il acceptait d'en boire un petit coup, sans trop faire de grimaces. N'allait-il pas bientôt avoir onze ans !

Son rêve était d'aller *à la Carpe*, les samedis de quinzaine, comme le grand apprenti, boire avec les ouvriers. Ce rêve ne se réalisa point.

Un jour que deux ou trois formes se trouvaient « en correction » sur le marbre, en l'absence momentanée du chef d'atelier, le grand apprenti, pour montrer sa vigueur, sou-

Digitized by Google

leva l'une d'elles, en défiant Paul d'en faire autant. Celui-ci, piqué, se plaça près de la forme la plus rapprochée, et, l'épaule sous l'un de ses angles, il se raidit, sans remarquer le sourire équivoque de l'instigateur. Il s'était attaqué, par malheur, à la forme dont précisément le chef d'atelier, muni d'une pince, enlevait les « coquilles » et qui, par conséquent, n'était pas serrée. Le cadre seul se souleva et la composition s'effondra en partie sur le marbre.

Le grand apprenti rejoignit sa place à la hâte et les ouvriers firent semblant de n'avoir rien vu. Paul resta anéanti devant le désastre.

Quand le chef d'atelier rentra, il vit l'accident d'un coup d'œil.

— Qui a fait cela? cria-t-il en pâlissant.

Nul ne répondit d'abord. Un vieil ouvrier dit :

— C'est le gamin.

Paul restait immobile et comme foudroyé. Le chef d'atelier le prit par le cou, resta un moment indécis, puis, le traînant devant la porte ouverte de l'atelier, il l'envoya d'une secousse trébucher au fond du hangar de la presse mécanique.

— Ne rentre pas, où je te crève, dit-il, les dents serrées.

Paul n'essaya pas de rentrer. De loin, il réclama son « composteur », un outil qu'il avait reçu d'un de ses oncles, ancien typographe.

Le chef d'atelier prit le composteur que le grand apprenti lui tendait, et, voyant qu'il était marqué d'un V gravé au burin, il cria :

— Un V, c'est ton initiale, vagabond! Puis, il le lança après Paul avec une violence telle, qu'il alla rebondir sur les carreaux de la petite cour, où l'apprenti le ramassa.

C'est ainsi que Paul quitta l'imprimerie de M. Grevens.

Nul ne le vit partir, ni le patron, ni madame, ni la servante. Il traversa le long corridor, le cœur gros, et, arrivé à la porte, il pleura.

Au lieu de s'en retourner directement à la maison, il fit de grands détours, errant par des rues qu'il ne connaissait point, songeur, son composteur sous le bras. Toutes sortes

Digitized by Google

d'appréhensions lui venaient. Il eut le pressentiment — qui devait, hélas! se réaliser durement — qu'il n'aurait plus jamais un tel atelier; que les quelques ennuis qu'il avait éprouvés jusqu'ici n'étaient rien, comparés aux misères et aux mauvais traitements sans nombre qui l'attendaient ailleurs. Il pensa à maman Nette, qui allait être douloureusement frappée, en apprenant qu'il avait été brutalement chassé et qu'on avait failli le battre.

Il finit par se retrouver rue des Pierres. Là il s'accouda sur le garde-fou en fer du pont de la Senne, regardant vaguement les constructions en planches surplombant la rivière, les unes reposant sur des pilotis rongés et amincis par le bas, les autres accrochées lugubrement, comme des cages obscures, aux murs lézardés et couverts de lèpre, toutes inclinant leurs carcasses piteuses, prêtes à crouler, et comme attirées par l'eau noire.

Il attendit la nuit tombante pour rentrer, se fatiguant à marcher et se rafraîchissant aux premières brumes crépusculaires d'automne.

Quand Nette le vit, elle jeta sa dentelle et courut à lui, alarmée par sa mine étrange.

— Qu'as-tu?

— Je suis renvoyé. — Et il lui conta tout, pleurant.

Au lieu de le gronder, la bonne femme s'empressa de le consoler, le fit s'asseoir près du feu qu'elle activa, voulut le faire manger, offrant d'aller chercher n'importe quoi, ce qu'il désirait, une friandise... Mais il n'avait pas faim, il réfléchissait, et rien ne parvenait à le distraire de sa pensée: ni l'école où Nette voulait le faire retourner, disant qu'il était trop jeune pour aller à l'atelier; ni le jeu où elle l'engageait à courir; ni les paroles émues qu'elle trouvait pour le réconforter.

C'est que l'enfant venait de mûrir beaucoup en peu d'heures; c'est qu'il voyait ce qu'il n'avait pas encore remarqué: les cheveux grisonnants de Nette, les rides de son front, la fatigue de ses yeux, le voûtement de ses épaules, la pauvreté de sa mise. Il vit le dénûment de cet intérieur,

Digitized by Google

comprit certaines privations dures, se souvint de la disparition de certains objets coïncidant avec l'achat des vêtements qu'il usait si vite, et devina le sacrifice de cette sainte femme qui se tuait au travail pour qu'il ne manquât de rien.

Alors, il se sentit au cœur naître une force inconnue : Il faut que je travaille, il faut que je gagne de l'argent !

Il se coucha pour rêver à l'aise. Et comme il songeait, les yeux fixés sur Nette, qui dans l'ombre travaillait, comme toujours, devant sa carafe ronde, laquelle, réfractant la lumière de la lampe, lui envoyait comme une auréole au cœur, il se demanda, lui qui se couchait ainsi tous les soirs, à quelle heure maman Nette pouvait bien quitter son travail, et, résolu à le savoir, défiant le sommeil, il la guetta durant de longues heures, mais ses yeux finirent par se fermer et il ne le sut pas encore ce soir-là.

FÉLIX FRENAY.

Digitized by Google

LES THÉOPHILANTHROPES

ET LES CAUSES DE LEUR INSUCCÈS.

La Révolution française étonne l'observateur impartial par l'incohérence de sa politique religieuse. Sa ligne de conduite est incertaine et contradictoire. Elle ne sait ni accorder la liberté complète, ni tenter une réforme radicale. Ainsi, la Constituante, invitée par le chartreux Dom Guerle à reconnaître la religion catholique comme la religion de la nation, passe à l'ordre du jour en déclarant qu'elle n'a aucun pouvoir à exercer sur les consciences et les opinions religieuses; ce qui ne l'empêche pas, quelques semaines après, de s'ériger en concile pour décréter la constitution civile du clergé, qui tranche des questions de discipline, qui rompt le lien de l'Eglise de France avec le siège pontifical, qui déplace la base de l'autorité en faisant nommer les curés et les évêques par l'élection, l'électorat religieux se confondant avec l'électorat politique. Mais, remarquons-le, même en opérant ce bouleversement, elle se défend avec ardeur de toucher au fond, d'introduire le moindre changement dans les doctrines ou dans les rites. « Ne dirait-on pas, s'écriait Camille Desmoulins, se faisant l'interprète populaire de ces protestations, qu'on supprime quelques sacrements, comme ont fait Luther et Calvin ? Rien de tout cela; pas une procession, pas un pain bénit de supprimé... Il n'est question que d'une simple démarcation de territoire. On ne peut prétexter nulle atteinte à la doctrine, nulle innovation dans le

Digitized by Google

dogme. » Il n'en demeurait pas moins vrai que la Révolution empiétait sur les attributions du Pape, qu'elle froissait la conscience de tous les catholiques qui voulaient rester fidèles à la stricte orthodoxie; qu'en persécutant les prêtres insermentés, elle leur conférait le prestige du martyre; qu'elle provoquait enfin la guerre religieuse; et pendant qu'elle se chargeait de tous les embarras et de tous les dangers de l'innovation, elle en perdait tous les profits et toutes les récompenses, puisqu'elle s'interdisait de combattre et de vaincre ses adversaires sur le terrain des idées en opposant religion à religion.

Malgré les apparences, la terrible Convention n'eut ni plus de logique ni plus de hardiesse. Un moment, il est vrai, entraînée par les athées de la Commune, qui, eux au moins, voulurent être conséquents, elle patronne le culte de la Raison et en suit processionnellement la déesse à Notre-Dame; mais elle est la première à s'effrayer de ce qu'elle a fait, et à la voix de Robespierre, les traitant d'agents de l'étranger, elle jette sur l'échafaud les Hébert, les Chaumette, les Momoro, fauteurs du nouveau culte qui n'avait duré que vingt-six jours. Lorsque, pour rassurer l'opinion alarmée par l'athéisme de la Commune, et pour remplacer à sa façon ce qu'il a noyé dans le sang, Robespierre inaugure le culte de l'Être suprême, son dessein n'est nullement, il le dit assez, de supplanter le catholicisme, mais de créer une sorte de petite chapelle philosophique dans la grande église du peuple.

Ces hésitations, ces contradictions, ces frayeurs de toucher à l'essence du catholicisme ne pouvaient que servir la cause de l'ancienne religion, dont la puissance imposait à ses adversaires eux-mêmes. Aussi, avec la sécurité renaissante, reprit-elle promptement son empire sur les esprits. L'Église constitutionnelle rétablit le service religieux dans des milliers de paroisses et tint ses conciles à Notre-Dame de Paris, tandis que, d'un autre côté, les prêtres insermentés réunissaient autour d'eux de nombreux adhérents. On sait comment le premier consul, par le concordat de 1802, ramena l'unité dans le catholicisme français.

Digitized by Google

L'attitude de la Révolution vis-à-vis du dogme catholique nous paraît s'expliquer aisément. Ses chefs avaient le sentiment que la nation ne souffrirait jamais qu'on lui ravît toute foi religieuse. Or, n'ayant rien à mettre à la place des croyances anciennes, ils furent contraints de les laisser subsister, bien que contraires à l'ordre nouveau. Leur conservatisme fut de l'impuissance.

Une tentative eut lieu cependant pour accomplir l'œuvre dont les assemblées révolutionnaires s'étaient reconnues incapables : nous parlons de la secte des *théophilanthropes* qui, sous le Directoire, essayèrent de restaurer la religion en l'adaptant aux besoins de la société moderne. Leur entreprise mériterait notre attention sympathique, ne fût-ce que par la juste appréciation qu'elle révèle d'un des problèmes les plus graves et les plus difficiles de notre siècle. Mais elle est aussi fort intéressante en elle-même, comme le prouve le récit si attachant que M. Alfred Gary en a fait récemment dans la *Revue Nouvelle* (numéro du 15 novembre 1881). Nos lecteurs nous sauront gré de leur offrir un résumé rapide de ce récit; ce sera l'acheminement naturel vers cette question qui nous paraît avoir quelque opportunité : Pourquoi, malgré son à-propos, cet essai de réforme religieuse n'a-t-il abouti qu'à l'insuccès?

I

Le premier fondateur de la théophilanthropie fut un professeur de latin nommé Chemin. Tourmenté depuis longtemps du désir de voir s'établir un culte parfaitement conforme à la religion naturelle, il avait rédigé un petit livre qu'il avait appelé : *Manuel des Théoanthropophiles* (amis de Dieu et des hommes). Ce manuel tomba entre les mains de Valentin Haüy, frère du célèbre minéralogiste, et lui-même inventeur des caractères en relief pour enseigner la lecture aux aveugles. Plein d'enthousiasme pour les idées de Chemin, Haüy proposa d'en arriver à l'application, et offrit un local dans l'hospice qu'il avait fondé pour y expérimenter sa méthode. Chemin et Haüy s'adjoignirent donc trois autres

Digitized by Google

personnes, Mareau, Janes et Mandar, et formèrent un comité directeur. Ils adoptèrent le *Manuel* dans son entier, sauf deux ou trois modifications, dont la plus importante concernait le nom de *Théoanthropophiles*, qui fut changé en celui de *Théophilanthropes*, plus harmonieux et plus facile à prononcer. A la suite de leur conférence, ils publièrent un manifeste où je relève seulement, dans l'énonciation de leurs motifs, ces paroles frappantes :

« Ils ont considéré que les cultes mystérieux ont beaucoup d'adversaires, que la plupart des jeunes gens élevés dans ces sortes de cultes ne résistent pas, lorsqu'ils sont dans le monde, aux nombreux arguments par lesquels on les attaque, et que souvent, en renonçant aux mystères, ils oublient en même temps la religion et la morale. »

La fondation eut lieu le 6 nivôse de l'an v (16 décembre 1796). A partir de ce moment, des fêtes religieuses et morales se célébrèrent tous les décadis, puis, plus tard, tous les dimanches, à l'Hospice des aveugles, rue Saint-Denis, 34. Le succès fut d'abord assez rapide, et le local ne tarda pas à être insuffisant. Dès le mois d'avril 1797, profitant d'un décret de la Convention, les théophilanthropes demandèrent à partager avec les catholiques l'usage de plusieurs églises. L'autorisation leur en fut immédiatement accordée, et ils purent s'installer successivement dans dix églises, sans compter la cathédrale de Notre-Dame, où, malgré les vives résistances des administrateurs catholiques, ils purent célébrer leur culte depuis le mois d'avril 1798.

A part la foule qu'attiraient à ces assemblées soit la curiosité, soit le désir de protester contre le catholicisme, la théophilanthropie avait recueilli des adhésions sérieuses et notables. M. Gary cite d'anciens prêtres et d'anciens pasteurs; des natures d'élite, comme Dupont de Nemours, cet homme de grand savoir et de grand cœur à qui Louis XVI disait, dans un des jours sombres de la révolution : « Dupont, on vous trouve partout où on a besoin de vous »; comme l'aimable et illustre auteur de *Paul et Virginie*, Bernardin de Saint-Pierre. Un des adeptes les plus fervents et les plus

Digitized by Google

utiles, ce fut le membre du Directoire, Lareveillère-Lepeaux, homme d'un esprit religieux et de mœurs simples et honnêtes, qui s'était de tout temps occupé des questions morales. Dans un mémoire qu'il lut à l'Institut le 12 floréal an v, et qui eut un certain retentissement, il disait : « Lorsqu'on a abattu un culte, quelque déraisonnable et quelque antisocial qu'il fût, il a fallu toujours le remplacer par d'autres, sans quoi, il s'est pour ainsi dire remplacé lui-même, en renaissant de ses propres ruines. Telle est précisément la position où se trouve la France... » Avec de pareilles idées, il n'est pas étonnant qu'il se soit rallié à la théophilanthropie, et lui ait prêté son concours énergique. On dit même qu'il lui aurait obtenu quelques subsides pécuniaires assez modiques. Sa position fort en vue le faisait considérer comme le chef de la nouvelle religion, et dans le Directoire, l'un de ses collègues, raillant son zèle, lui proposait de se faire pendre et de ressusciter le troisième jour, comme l'infaillible moyen de faire triompher sa secte.

Le mouvement s'étendit hors de Paris; des congrégations se formèrent dans plusieurs villes de province, comme Fontainebleau, Soissons, Nancy, Rodez, le Havre. Le département de l'Yonne offrit à l'institution le terrain le plus propice. « Dans les moindres villages, dit M. Gary, la cloche de l'église, muette depuis des années, sonnait de nouveau pour inviter les fidèles au service religieux des théophilanthropes. » Des tentatives furent faites pour répandre ce culte à l'étranger, en Suisse, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, mais elles n'eurent pas de résultats appréciables.

Le déclin de la Société fut aussi rapide que son succès. Trois ans à peine après son apparition, elle était en pleine décadence; la chute de Lareveillère, au 30 prairial, lui avait ôté une grande partie de son prestige; son culte, qui ne se célébrait plus que dans quatre temples, était délaissé; le flot du catholicisme montait avec impétuosité ; il chassa les théophilanthropes des églises où leur présence les exposait à des vexations et à des violences; et enfin, le premier consul, offusqué par un discours qui avait été prononcé parmi eux et

Digitized by Google

qui critiquait ses négociations avec Rome, fit faire un arrêté de police en date du 11 ventôse an x, pour interdire formellement « le culte de la religion naturelle dite Théophilanthropie ».

II

La *doctrine* et la *morale* des théophilanthropes étaient d'une grande simplicité. La première se bornait à la croyance en l'existence de Dieu et en l'immortalité de l'âme; la seconde se résumait en ce triple précepte : « Adorez Dieu, chérissez vos semblables, rendez-vous utiles à la patrie. » Mais ces recommandations sont vagues : comment les accomplir? A quels signes reconnaître ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter? Voici la règle qui ne nous trompera jamais : « Le bien est tout ce qui tend à conserver l'homme ou à le perfectionner. Le mal est tout ce qui tend à le détruire ou à le détériorer. » Cependant cette maxime pourrait conduire à un utilitarisme dangereux; pour la tempérer, on en ajoute une autre, sans essayer la conciliation des deux : « Faire une chose utile à nous-mêmes et nuisible aux autres est toujours un crime. Faire une chose utile aux autres et nuisible à nous seuls, c'est l'héroïsme de la vertu. »

Le *culte* des théophilantropes demande une description plus détaillée : nous ne pouvons en donner une idée nette qu'en énumérant les actes et les symboles dont il se composait. Les accessoires comprenaient un autel fort simple; vis-à-vis de l'autel, une tribune pour les lectures ou les discours; au-dessus de l'autel, une inscription rappelant les deux dogmes fondamentaux de la religion, puis, de chaque côté, deux autres inscriptions retraçant les grands préceptes de la morale.

L'exercice religieux commençait par un chant, pendant lequel des enfants déposaient sur l'autel une corbeille de fleurs ou de fruits, en signe de reconnaissance pour les

Digitized by Google

bienfaits du Créateur, ou parfois brûlaient de l'encens. Le chef de famille, chargé de présider le culte et vêtu d'une longue tunique bleu céleste, avec une ceinture rose, et une robe blanche ouverte par-devant, se plaçait à côté de l'autel, invitait les assistants au recueillement et récitait à haute voix une invocation que l'auditoire répétait à voix basse. Nouveau chant, puis un moment de silence pour permettre à chacun de faire son examen de conscience, l'officiant pouvant y aider, en posant, d'après un *Rituel*, des questions auxquelles chacun répondait dans son for intérieur. Nouvelle prière et nouveau chant ; après quoi, le lecteur montait à la tribune et lisait un court fragment d'un recueil où se trouvaient rassemblées les maximes des principaux moralistes anciens et modernes. Une nouvelle hymne précédait le discours, qui ne durait que de dix à quinze minutes ; une autre hymne le suivait, et enfin le culte se terminait par l'invocation à la patrie, l'hymne à la patrie et la lecture d'une formule finale, qui n'était autre chose qu'une sorte de bénédiction.

On aura remarqué la grande place que le chant occupait dans ce culte, où il intervenait à six reprises. Les théophilanthropes avaient donc bien compris la puissance de la musique et du chant pour élever l'âme. Leurs hymnes étaient consacrées d'ordinaire à célébrer la grandeur de Dieu, sa sagesse, ses bienfaits, la variété des saisons, la patrie. Et ce dernier mot indique une autre particularité de leur culte, son caractère patriotique : la patrie n'était oubliée dans aucun de leurs services religieux, et ils célébraient, en outre, les fêtes nationales, la fête de la fondation de la République, la fête de la Souveraineté du peuple, la fête de la Liberté.

Les sacrements étaient remplacés par des cérémonies qui solennisaient les époques les plus importantes de la vie humaine : la naissance, le mariage, la mort. On apportait l'enfant nouveau-né dans l'assemblée, et le père, le tenant élevé vers le ciel, promettait devant Dieu et devant les hommes de le former à la pratique de toutes les vertus. Dans

Digitized by Google

la *Commémoration des mariages*, qui tenait lieu de bénédiction nuptiale, les deux époux, entrelacés de fleurs et de rubans, se plaçaient près de l'autel, déclaraient qu'ils s'étaient pris mutuellement pour époux, et recevaient une médaille d'union du chef de famille qui officiait. Après la mort et l'inhumation d'un théophilanthrope, ses parents et amis se réunissaient dans le temple; un tableau portant cette inscription : « La mort est le passage à l'immortalité, » et une urne ombragée de feuillage qu'on mettait devant l'autel, marquaient la nature funèbre de la cérémonie. Dans chacune de ces trois solennités, un discours était prononcé sur les sujets naturellement commandés par les circonstances, devoirs des parents, devoirs du mariage, brièveté de la vie ou espérance de l'immortalité.

Par son *organisation extérieure*, la théophilanthropie se rapprochait de ce qu'on appelle, dans le protestantisme, le *système congrégationaliste*, qui a pour principe l'autonomie de chaque congrégation. « Chaque groupe théophilanthropique avait son conseil directeur, et aucun de ces conseils n'avait autorité sur les autres. Leur rôle consistait à s'occuper de l'administration matérielle et morale de la société; ils réglaient tout ce qui concernait les rapports avec l'autorité civile, l'assistance des pauvres, le culte; ils choisissaient les lecteurs et les orateurs, approuvaient au préalable les lectures des uns et les discours des autres. » Si le mouvement avait eu assez de durée, il est probable qu'on eût senti le besoin de compléter cette organisation en unissant les diverses congrégations par quelque lien, qui, sans diminuer leur liberté intérieure, leur eût assuré la cohésion, l'appui réciproque et la force expansive qu'on obtient par l'association.

III

Après cette esquisse où nous n'avons rien omis d'essentiel, nous sommes en mesure d'aborder la question qui nous intéresse surtout : Pourquoi cette tentative, qui semblait

Digitized by Google

venir à son heure, puisque tant d'esprits répugnaient également et au catholicisme et à l'athéisme, a-t-elle néanmoins abouti si vite à un lamentable échec?

Dans un mémoire intitulé : *Qu'est-ce que la théophilanthropie?* le principal fondateur de l'institution, Chemin, a lui-même posé cette question. Il signale comme causes de l'insuccès certaines circonstances qui peuvent n'avoir pas été sans influence : les calomnies des royalistes, qui représentaient la société comme un club de jacobins déguisés, le manque d'argent, les querelles intestines; mais, si le mouvement avait eu une grande vitalité, il eût triomphé à la longue de ces difficultés. Les réformes religieuses qui ont eu les résultats les plus féconds et les plus permanents ont rencontré sur leur route de bien plus terribles obstacles.

Chemin me paraît toucher à une raison plus importante, quand il parle de la multiplicité des lieux de culte et du peu de sérieux de beaucoup des adhérents. Dans son mémoire, il dit avec tristesse que « la théophilanthropie avait été professée par des hommes que n'animaient ni l'amour de la vérité, ni le zèle de la vertu, et qui l'avaient abandonnée quand ils s'étaient convaincus qu'il n'y avait là pour eux ni argent à gagner, ni places à obtenir ». Le succès, en effet, avait été trop rapide pour être durable. Si les fondateurs, au lieu de vouloir aller vite et faire grand, au lieu de tant multiplier leurs temples, leurs écoles, leurs journaux, avaient réuni leurs efforts sur un ou deux points, s'appliquant à présenter au public leur entreprise sous son meilleur jour; s'ils s'étaient souciés dès l'abord de la qualité et de la solidité de leurs adeptes, au lieu du nombre, et avaient su faire un large décompte pour tous ceux qu'attiraient seulement la curiosité ou l'intérêt, leur marche eût évidemment été beaucoup plus lente, mais beaucoup plus sûre; leur œuvre aurait eu plus de concentration et plus de résistance. Mais les fondements de leur édifice n'ayant pas été creusés assez bas, ni maçonnés avec assez de soin, l'effondrement était inévitable. Qu'on ajoute encore l'impression déplorable qu'une reculade forcée produit sur l'opinion, qui y voit un

Digitized by Google

présage de la fin, et l'on comprendra le tort que s'est fait la théophilanthropie, en profitant de certaines circonstances favorables, comme le patronage du directeur Lareveillère, pour aller trop vite, en oubliant cette vérité d'expérience, qu'en vue même du succès, les commencements modestes sont les meilleurs.

Cette erreur de direction et de conduite était encore aggravée par les défauts inhérents au système. Pour s'implanter définitivement, il aurait fallu à la théophilanthropie une grande valeur intrinsèque, une puissante vitalité. Elle était tenue de fournir la solution de ce problème ardu, qui a depuis exercé tant d'esprits : rétablir l'accord entre les institutions politiques et la foi religieuse. Ce n'était qu'à la condition de réussir dans cette conciliation qu'elle se donnait quelque raison d'exister et quelque chance de soutenir la rude concurrence du catholicisme, qui, comme nous l'avons dit en commençant, renaissait avec rapidité, attirant à lui non pas seulement les croyants sincères, mais encore tous ceux que la réaction contre les sanglants excès de la Terreur entraînait du côté des anciennes traditions. Or, la théophilanthropie n'était pas à la hauteur d'une pareille mission.

Dans son *Manuel,* Chemin recommandait par-dessus toutes choses de ne pas altérer la touchante simplicité du culte. « Ils connaissent mal le cœur humain, disait-il, ceux qui pensent qu'un culte ne peut attacher les hommes sans pompe extérieure. » Il avait raison ; mais le culte, tel qu'il l'avait conçu, était-il lui-même vraiment propre à attacher les hommes? Ne contenait-il pas trop de symboles et trop de formules, et plusieurs de ces symboles n'étaient-ils pas faits pour prêter au ridicule, comme le costume de l'orateur avec sa tunique bleu céleste, sa ceinture rose et sa robe blanche recouvrant la tunique et s'ouvrant sur le devant, ou encore comme ces fleurs et ces rubans qui enlaçaient les époux dans la cérémonie de la *commémoration des mariages?* Nous ne sommes plus à l'époque où l'on crée des symboles; nous sommes trop raisonneurs, nous allons droit à l'idée. D'ailleurs, les symboles et les formules s'usent promptement par la répéti-

Digitized by Google

tion. Le grand moyen d'agir sur l'esprit de l'homme, c'est la pensée, et la pensée ne s'exprime jamais mieux que par la parole vivante, jaillissant du cœur, pleine de mobilité, capable de suivre toutes les impressions, de s'adapter à tous les besoins et à toutes les variations de la nature humaine. Or, dans le culte des théophilanthropes, la parole libre et animée n'avait pour se produire que les dix ou quinze minutes accordées à un petit discours. Tout le reste n'était que symboles, formules, chants, invocations, c'est-à-dire choses stéréotypées qui devaient lasser vite par leur uniformité. Je me permets de croire que le protestantisme, dans certaines de ses branches, est mieux inspiré quand il veut faire avant tout de la religion moderne, la religion de la parole.

Nos critiques les plus sérieuses s'adressent à la doctrine des théophilanthropes. Ils repoussaient vivement l'accusation d'innover en religion, prétendant ne faire autre chose que de retourner à la religion primitive de l'humanité. Mais cette prétention chimérique de se rattacher à des origines si reculées et si ténébreuses montre qu'ils ne comprenaient ni la loi, ni les conditions du progrès. Ils n'apercevaient point que le présent doit être le prolongement du passé immédiat où il a ses racines, et dont il est en grande mesure le produit. Pour être féconde, une rénovation dans le présent doit être avant tout un perfectionnement de ce passé d'où nous procédons. C'est ainsi que le protestantisme a été une réforme du catholicisme du moyen âge, et que le christianisme a été le fruit du judaïsme le plus pur, auquel sont venues s'ajouter les influences de la philosophie grecque. Faute d'avoir compris ce principe de succession, les théophilanthropes rompaient brusquement la chaîne de la tradition et se condamnaient par là à l'impuissance, puisqu'ils se plaçaient en dehors du milieu intellectuel où vivaient la grande majorité de leurs contemporains. Il est juste d'observer que les théophilanthropes de Sens avaient su reconnaître cette erreur : ils n'affectaient pas d'ignorer le christianisme comme ceux de Paris; au contraire, ils soutenaient formellement que leur culte était fondé sur l'Évangile.

Digitized by Google

Cependant, tout en instituant un nouveau rite, ils ne paraissent avoir su ni tirer parti de cette vue supérieure, ni la faire accepter par beaucoup de leurs coreligionnaires.

A notre sens, loin de redouter le titre de novateurs, Chemin et ses collègues auraient dû annoncer hardiment l'intention de réformer la religion existante, c'est-à-dire d'y démêler les éléments vrais et durables d'avec les éléments surannés et faux. Pouvaient-ils croire que les nations chrétiennes, qui formaient depuis des siècles l'élite de l'humanité, eussent vécu si longtemps de pures erreurs? D'ailleurs, il n'y a nulle part d'erreur totale : chaque erreur contient au moins une parcelle de vérité qui la fait subsister. Où était donc la vérité dans les dogmes du christianisme traditionnel? Où était l'erreur?

Nous ne pouvons nous mettre à la place des fondateurs de la théophilanthropie, ni prétendre deviner les réponses qu'ils auraient faites à ces questions. Mais deux ou trois exemples serviront à montrer comment nous entendons actuellement le triage dont nous parlons. Si la critique des évangiles et l'histoire de l'Église nous font voir dans le dogme de la divinité métaphysique de Jésus-Christ le résultat d'une lente élaboration, en contradiction même avec les récits primitifs qui forment la base des synoptiques, ne pouvons-nous cependant pas extraire de cette doctrine l'idée juste et belle, qu'entre l'homme et Dieu il y a une réelle affinité, comme le prouvent les éternelles aspirations de nos âmes vers le parfait et l'infini, et que, par sa bonté, sa douceur, sa haute sainteté, Jésus est parvenu à la plus vive expérience de cette parenté avec Dieu, de cette immanence de Dieu en l'homme? Si nous écartons la doctrine de la déchéance de l'humanité entière par suite d'un péché unique, et celle de l'expiation offerte à la justice divine pour tous par la seule victime du Golgotha, ne découvrons-nous pas au fond de ces dogmes, comme une sorte de résidu précieux, la grande loi de la solidarité, qui relie les hommes par une chaîne invisible et fait passer de l'un à l'autre les subtiles influences du bien et du mal? En voilà assez pour montrer quelle riche

Digitized by Google

veine il y aurait à exploiter dans une analyse sérieuse et approfondie de la dogmatique traditionnelle, pourvu que l'on apportât à ce travail un esprit impartial, avide de lumière et de vérité, dégagé à la fois de préjugés et de passion.

En se refusant à ce labeur fécond, en persistant à faire abstraction du christianisme et à demeurer dans de vagues généralités, la théophilanthropie s'exposa à périr par la pauvreté des idées. Sans doute, ses dogmes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme sont les deux bases fondamentales de toute religion. Mais encore ces croyances, pour agir sur les esprits et les cœurs, doivent-elles avoir quelque richesse, quelque vie, quelque puissance. Qu'est-ce que le Dieu des théophilanthropes? L'auteur de la nature, dont on célèbre la sagesse, la grandeur, les bienfaits. Notion bien insuffisante déjà au point de vue philosophique. Comment connaître Dieu? Par ses œuvres. Mais la nature matérielle n'est pas toute son œuvre, l'esprit de l'homme en est aussi, et en forme même la partie supérieure, celle où Dieu se réfléchit le mieux. Or, ces révélations de la raison et du cœur de l'homme, ces marques du Créateur empreintes dans notre nature spirituelle, les théophilanthropes n'en tenaient pas compte, et par cette lacune, ils reculaient au delà du christianisme, mais dans un autre sens qu'ils ne le croyaient. N'est-ce pas, en effet, dans la contemplation de l'âme humaine, comme dans les intuitions de sa propre expérience, que Jésus avait puisé sa doctrine fondamentale sur Dieu comme le Père céleste, — la vertu la meilleure qui soit dans la créature, l'amour qui se dévoue, le conduisant, par une induction naturelle, à la perfection de la bonté dans le Créateur. Le Dieu auteur de la nature est encore une conception bien insuffisante dans la pratique pour l'homme, avec ses luttes, ses souffrances, ses égarements, ses relèvements. La distance entre la théophilanthropie et le christianisme, quand on les considère dans leurs rapports avec la vie et dans leur puissance sur l'âme, peut se mesurer à la différence entre les deux autels, l'un où figurent des fleurs ou des fruits comme hommages de reconnaissance,

Digitized by Google

l'autre où se dresse sur un crucifix l'image d'un homme qui aime et qui obéit jusqu'à la mort.

La même faiblesse se retrouve dans toutes les parties du système, et jusque dans la morale. Elle est honnête assurément, mais on n'y sent pas de souffle, pas de chaleur, pas d'enthousiasme. Elle est formée de pièces de rapport, d'emprunts faits de tous côtés, sans qu'aucun principe supérieur les relie. Nous avons vu plus haut à propos de leurs principes fondamentaux même, comment ils s'en tenaient à les juxtaposer, sans réussir à les concilier. Nous admettons le plus large éclectisme, mais quand on est impuissant à créer, pourquoi se priver, par un injuste dédain, de toutes les sources d'inspiration qu'on peut trouver encore dans un christianisme épuré? La théophilanthropie n'aurait-elle pas eu plus de force et plus d'élan si elle avait embrassé avec plus d'ardeur la doctrine d'amour qui est l'essence du christianisme de Jésus?

Le problème qui dépassait les moyens des théophilanthropes sollicite de nouveau avec persistance l'attention de notre génération : comment harmoniser la foi religieuse avec la science moderne et avec les libertés politiques si chèrement conquises? Les circonstances actuelles paraissent plus favorables à la solution. Aux débuts de ce siècle, les excès de la révolution avaient engendré une puissante réaction catholique à laquelle il était fort difficile de tenir tête. Maintenant, cette réaction, si elle n'est pas tout à fait épuisée, a nettement mis au jour ses tendances et a forcé bien des yeux à s'ouvrir sur ses périls. La nécessité d'une rénovation religieuse doit donc se faire sentir avec plus de force que jamais après les nouvelles expériences et les nouvelles luttes des quatre-vingts dernières années.

Il n'est pas besoin d'être un grand prophète pour annoncer que la question ne sera pas tranchée par la disparition de la religion. Chose curieuse et frappante, l'étude impartiale de l'histoire amène les penseurs des écoles les plus diverses, depuis de Tocqueville jusqu'à M. Taine, à reconnaître en la religion un organe nécessaire de la société. D'autre part, il

Digitized by Google

est vrai, le positivisme soutient que nous sommes sortis des phases théologiques et métaphysiques, et que désormais nous devons vivre de la science seule. Mais la raison ne se laissera jamais mutiler par l'amputation de ses concepts les plus élevés, ceux de cause, de but, de nécessité, d'éternité, d'infini, qui la forcent à soulever les problèmes d'origine et de fin. La conscience ne saurait se contenter de l'inspiration qui peut lui venir de cette morale abaissée et rapetissée qui ne se fonde que sur l'utilité sociale ou l'intérêt bien entendu. La nature humaine, si riche, si variée, si complexe, ne trouvera jamais toute sa satisfaction à raisonner, critiquer, discuter ; elle aura toujours des heures où elle sera saisie du besoin profond de sentir, d'aimer, d'adorer. Forcée de penser le parfait et l'infini, elle ne se résignera pas à la perte de l'idéal qui s'évapore en stériles abstractions dès qu'il n'a pas pour support un être, une vie où se réalisent toute vérité, toute beauté, tout bien.

La religion vivra donc, mais sous quelle forme? Sous la forme ancienne, tant qu'elle ne sera pas remplacée. Le catholicisme ne périra pas, même sous le poids de ses fautes, tant qu'il ne rencontrera pas devant lui de rival plus puissant que le matérialisme. Au contraire, il trouve dans le matérialisme son plus ferme soutien, et il en enregistre avec soin toutes les manifestations dans ses journaux. Il sait bien qu'elles lui rattachent et lui ramènent toutes les âmes religieuses, qui reculent épouvantées devant le gouffre où, l'expérience l'a prouvé, toute morale finit par s'engloutir.

Que faudrait-il pour parer aux contradictions, aux luttes d'une société profondément divisée en deux sociétés qui se deviennent de plus en plus étrangères et hostiles? Comment prévenir une réaction nouvelle, produite par les fatigues du doute et les excès de la négation? Je ne vois à la situation qu'un remède; je ne le donne pas pour absolument nouveau : il a été souvent préconisé dans les pages de cette *Revue*. Il consiste à inaugurer avec patience et avec un esprit sérieux un mouvement religieux qui, constitué sur des bases solides, prendrait peu à peu assez

Digitized by Google

d'extension pour frapper les esprits, et démontrer par une évidence visible que la foi religieuse et la liberté politique ne sont nullement des ennemies irréconciliables. Il faudrait assurément, pour cela, une doctrine religieuse qui pût être épousée et défendue avec conviction ; car sans conviction on ne fait rien de grand ni de durable. Elle devrait donc à la fois se montrer respectueuse pour le christianisme, conserver avec soin tout ce qu'il renferme de vrai, de pur, de généreux, rendre un hommage sincère à la puissance morale du Christ, et, d'autre part, accepter sans hésitation tout résultat avéré de la critique, tout progrès réel de la science, toute vérité quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne. Libre et croyante, philosophique et religieuse, elle s'adresserait à l'homme tout entier sans le contraindre de réduire au silence la voix de sa raison ou la voix de son cœur, sans lui imposer un choix douloureux entre ses aspirations politiques et les dogmes de son culte. A ces conditions, elle ramènerait la paix dans les esprits et l'union dans la société. Le signataire de cet article n'étonnera personne s'il conclut en disant qu'à ses yeux cette forme religieuse existe déjà en plusieurs lieux, et qu'elle porte le nom de protestantisme libéral.

J. Hocart.

Digitized by Google

L'INQUISITION NÉERLANDAISE

ET LES

CLÉRICAUX BELGES.

Ce sont les fêtes du 300e anniversaire de la Pacification, célébrées à Gand en septembre 1876, qui ont appelé l'attention générale, en Belgique, sur les horreurs de l'inquisition néerlandaise au XVIe siècle.

Le cortège historique de la Pacification, avec son lugubre char de l'inquisition, chef-d'œuvre du peintre Willem Geets, de Malines, — ce cortège superbe qui fit se pâmer d'aise les artistes et les archéologues par la scrupuleuse exactitude des costumes, des armures, des moindres détails et par la richesse, le caractère, le pittoresque et le bon goût de l'ensemble, — ce cortège où les nobles du Compromis, les inquisiteurs, le duc d'Albe et les soudards espagnols, les Gueux et le prince d'Orange étaient présentés au peuple en chair et en os, dans leur costume du XVIe siècle, fut pour les masses la plus éclatante et la plus pénétrante leçon d'histoire qu'on pût leur offrir. Jusqu'alors, l'inquisition des Pays-Bas n'avait occupé que les savants et les lettrés ; voilà qu'elle s'imposait aux réflexions de ces centaines de mille ouvriers et paysans qui étaient accourus dans la vieille cité d'Artevelde pour les quatre sorties de la cavalcade, et qui regardèrent défiler les 1,200 personnages costumés et les huit grands chars, tour à tour avec des frissons d'effroi et d'admiration.

Digitized by Google

La presse cléricale, grande et petite, n'avait pas peu contribué au succès du cortège et de la leçon d'histoire qui s'en dégageait. Plusieurs mois à l'avance, elle avait poussé de violentes clameurs, et pendant que le *Bien public* et les grands organes cléricaux publiaient de lourds articles de fonds et de filandreuses études historiques pour essayer de disculper les papes et le clergé du XVI^e^ siècle, les petits journaux flamands, rédigés par des vicaires tels que l'enquête scolaire nous en a fait connaître, et par des laïques de la valeur de l'ex-avocat de Pooter, accablaient d'injures les organisateurs du cortège et allaient jusqu'à nier que l'inquisition eût jamais existé dans nos provinces! La chaire de vérité ne resta pas muette non plus; un fougueux père jésuite, du nom de Van Mullem, si j'ai bien retenu, prêcha, avec la dernière violence, pendant plusieurs jours consécutifs, dans l'église annexée au collège de Sainte-Barbe, à Gand [1], et consacra même un de ses sermons à la réfutation d'un discours que je venais de prononcer à l'hôtel de ville pour expliquer le cortège projeté aux sociétés gantoises qui avaient promis leur concours.

J'étais alors secrétaire de la commission des fêtes de la Pacification, et c'est en cette qualité que je fus chargé de composer une brochure explicative du cortège historique. Cet écrit qui, je crois pouvoir l'affirmer, contrastait singulièrement par sa modération et son ton conciliant avec les violences et les intempérances de langage de la presse cléricale, se bornait à exposer, sur l'inquisition néerlandaise, les conclusions irréfutables des travaux historiques de MM. Gachard, Alex. Henne, Van Vloten et autres. L'*Album de la Pacification de Gand* fut publié dans les deux langues,

[1] Dans tous les villages des environs de Gand, le clergé ne cessa de prêcher contre le cortège historique. L'un des chars représentait l'union des seize provinces des Pays-Bas, par seize jeunes filles se tenant en cercle par la main. Un curé flamand déclara en chaire que ces seize femmes étaient exposées toutes nues aux regards de la foule! Il voulait ainsi détourner ses ouailles d'aller voir le cortège. Il paraît qu'il ne parvint qu'à piquer doublement la curiosité.

Digitized by Google

tiré à 33,000 exemplaires et distribué gratuitement sur le parcours du cortège lors des deux dernières sorties. Ce ne fut donc pas la publicité qui lui fit défaut. Les cléricaux y répondirent par des imprimés répandus avec la même profusion. Jamais une question en apparence purement historique ne fut soumise avec autant d'insistance à l'appréciation des masses. Celles-ci, d'ailleurs, furent profondément remuées. Aussi se trouve-t-il à Gand des politiciens affirmant d'un air convaincu que les fêtes de la Pacification ont préparé la brillante victoire électorale du 11 juin 1878.

Après avoir occupé la presse pendant des mois, la question de l'inquisition néerlandaise fut portée à la Chambre par quelques représentants cléricaux qui étaient vexés d'avoir vu l'armée prêter son concours au cortège historique, et qui voulaient témoigner leur mécontentement au catholique ministre de la guerre et à ses collègues trop faibles, M. Malou en tête. La Chambre consacra alors deux séances (20 et 21 novembre 1876) à des dissertations historiques vraiment burlesques, car les orateurs qui parlaient sur l'inquisition le faisaient presque tous sans connaître les premiers éléments de la question ; à propos des hérésies du XVI^e^ siècle, ils accumulèrent eux-mêmes tant d'hérésies historiques avec un tel aplomb, que les spécialistes en demeurèrent confondus. Non seulement les découvertes de M. Gachard et de ses continuateurs étaient comme non avenues pour nos législateurs, mais ils n'avaient pas même lu les ouvrages de vulgarisation qui sont à la portée de tous et qu'on avait répandus, lors du cortège de la Pacification, à des milliers d'exemplaires. Un ouvrier de fabrique gantois en savait plus long alors que beaucoup de nos honorables sur l'inquisition néerlandaise.

Dans ce fameux débat, digne d'être mis en opérette par Offenbach, la palme resta à M. Dumortier, qui reproduisit à la Chambre la thèse de haute fantaisie soutenue effrontément par la petite presse cléricale flamande. Cet excellent M. Dumortier, si sympathique et si honnête, s'écriait de la meilleure foi du monde : « L'inquisition a-t-elle

Digitized by Google

jamais existé en Belgique? Jamais elle n'y a existé! (*Interruption.*) Vos protestations prouvent votre profonde ignorance des questions historiques. Vous ne sauriez pas prouver que l'inquisition ait jamais existé en Belgique ; je vous en défie! Vous confondez à plaisir l'inquisition avec les commissions du duc d'Albe, » etc. Et toute la droite d'applaudir à ces affirmations insensées.

Quand on voit débiter gravement, du haut de la tribune parlementaire, de pareilles hérésies historiques par des hommes distingués et de bonne foi, comme M. Dumortier, on comprend qu'on ne saurait assez répandre la vérité et dissiper les erreurs courantes sur l'inquisition néerlandaise. Il importe surtout d'avoir de bons traités populaires sur la question ; déjà les gens instruits, bien informés, ont leur opinion faite, et il y a longtemps que les savants, tant libéraux qu'ultramontains, considèrent la question comme à peu près vidée par M. Gachard et par tous ceux qui, à son exemple, ont interrogé nos archives. La bibliothèque Gilon, qui a déjà rendu tant de services, a bien mérité de la vérité en publiant un opuscule de M. Arthur Duverger, *l'Inquisition en Belgique* (1880), où l'auteur expose l'état de la question, en 117 petites pages, imprimées en gros caractères et d'un style intéressant.

Bien pénétré de l'idée qu'on ne doit pas se lasser de redire le plus souvent possible la vérité sur l'inquisition des Pays-Bas, j'avais porté la question, en 1879, devant le Congrès néerlandais de Malines, où les flamingants libéraux et cléricaux se rencontrèrent, comme d'habitude, avec des Hollandais protestants et des Hollandais ultramontains. On sait que ces assemblées se tiennent alternativement en Belgique et en Hollande et délibèrent en néerlandais, la langue commune des Flamands et des Hollandais. C'est à Gand que se tint, en 1849, la première session. Les autres eurent leur siège à Amsterdam, Bruxelles, Utrecht, Anvers, Bois-le-Duc, Bruges, Rotterdam, La Haye, Louvain, Middelbourg, Maestricht, Kampen, Bréda, etc. La session de Malines, en 1879, était la dix-septième.

Digitized by Google

La discussion qui s'engagea alors sur l'inquisition néerlandaise mérite d'être signalée aux lecteurs de la *Revue de Belgique*. Les annales du Congrès de Malines, imprimées avec cette sage lenteur qui caractérise les publications de ce genre, viennent enfin de paraître, presque en même temps qu'un petit livre d'un certain abbé P.-J. Goetschalckx, qui s'y rattache et qu'il serait injuste de passer sous silence, tellement il est curieux.

Le débat s'ouvrit par une lecture que je fis d'après les travaux contemporains concernant l'inquisition des Pays-Bas au XVI^e^ siècle. Il n'y avait là absolument rien de neuf, sauf pour beaucoup de mes auditeurs, qui ignoraient l'état de la question et semblaient ébahis d'apprendre que les origines et l'histoire de l'inquisition néerlandaise ont été admirablement esquissées, dès 1846, par l'archiviste général du royaume, le savant M. Gachard, dans un rapport adressé au Ministre de l'intérieur de cette époque, M. le comte de Theux [1].

Ce travail excellent a été le point de départ de tous ceux qui suivirent; MM. Henne, dans son admirable *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, le D^r^ Van Vloten et Motley, comme le D^r^ Nuyens, l'historien ultramontain de la Hollande, s'en inspirent dans les pages qu'ils consacrent à l'inquisition des Pays-Bas. D'ailleurs, M. Gachard avait travaillé d'après des sources peu suspectes. On conserve aux archives du royaume, à Bruxelles, un recueil volumineux de pièces officielles du XVI^e^ siècle, intitulé : *Registre sur le faict des hérésies et inquisition*. Ce recueil contient surtout une série d'édits de Charles-Quint et des bulles d'un grand nombre de papes, et toutes ces pièces ont été rassemblées par un catholique fervent, le jurisconsulte Viglius, membre du conseil d'État, qui devint plus tard chanoine de Saint-Bavon, à Gand.

On y trouve la preuve irrécusable que l'inquisition, que la

[1] Ce rapport a été inséré *in extenso* par M. Gachard, en tête du premier volume de sa *Correspondance de Philippe II*.

Digitized by Google

papauté avait introduite partout au XIII^e^ siècle, après l'extermination des Albigeois, fut réorganisée dans les Pays-Bas par Charles-Quint en 1522 et approuvée par le pape Adrien VI, dans une bulle du mois de juin 1523, et que les papes Clément VII, Paul III, Jules III, Pie IV et Pie V nommèrent de nouveaux inquisiteurs presque tous les ans. Au nombre de ces derniers, qui sont désignés par leurs noms et prénoms dans les bulles pontificales et dans d'autres documents officiels, on compte des évêques, des chanoines, des curés et des gradués en théologie, des supérieurs de couvent, de simples moines, des prévôts et des doyens ; bien plus, parmi ces inquisiteurs, il ne se trouve qu'un seul laïque, le conseiller François Vander Hulst, à qui le pape Adrien VI conféra le titre d'inquisiteur général dans les Pays-Bas, « eu égard — disait le pape — à la science, à la sagesse, à l'expérience et surtout au zèle pour le service de Dieu que je lui ai personnellement reconnus ». Or, François Vander Hulst fut honteusement destitué dès l'année suivante (1524), pour faux en écriture publique. Ne songe-t-on pas involontairement au bref si flatteur de Pie IX adressé à son « cher fils » Langrand-Dumonceau, qu'il créait « comte romain » et qui, peu de temps après, était flétri par la justice, après avoir ruiné des milliers de dévots et de dévotes par sa fameuse « christianisation des capitaux »?

Les pouvoirs des inquisiteurs généraux s'étendaient sur toutes les provinces des Pays-Bas indistinctement. On en connaît douze par leur nom. François Vander Hulst fut le premier de tous ; en 1525, après sa destitution, le pape en nomma trois nouveaux pour le remplacer : Olivier Buedens, prévôt de Saint-Martin, à Ypres ; Jean Coppin, dit de Montibus, doyen de Saint-Pierre, à Louvain ; et Nicolas Houzeau, prieur du couvent des Écoliers, à Mons. En 1547, le pape nomma de même Ruard Tapper, doyen de Saint-Pierre, à Louvain, depuis la mort de Jean Coppin, et Michel Drieux ou Driutius, official de l'évêque de Liège à Louvain, et plus tard doyen de Saint-Pierre. Il semble que la charge d'inquisiteur général des Pays-Bas fût en quelque sorte inséparable

Digitized by Google

de celle de doyen de la collégiale de Louvain. En 1555, le pape nomma un autre doyen louvaniste, Corneille Meldert, doyen de l'église Saint-Jacques. En 1560, on eut une grande fournée d'inquisiteurs généraux : le pape nomma François Van de Velde ou a Campo, désigné le plus souvent sous le nom de Sonnius, du lieu de sa naissance, le village de Son ou Zon, en Campine, et qui devint évêque d'Anvers; Josse Ravesteyn de Thielt, dit Tiletanus, théologien de l'Université de Louvain et chanoine de Saint-Bavon, à Gand ; Martin Bauduin, dit Rithovius, professeur à Louvain et doyen de Saint-Pierre, en cette ville, puis évêque d'Ypres; Pierre de Corte ou Curtius, théologien de Louvain, chanoine de Saint-Pierre et, dans la suite, évêque de Bruges; et Michel de Bay ou Baius, théologien de Louvain. La Pacification de Gand, qui suspendit les placards contre l'hérésie, arrêta ces nominations périodiques d'inquisiteurs généraux par les papes.

En outre, dans chaque province, il y avait des inquisiteurs spéciaux. Ils furent si nombreux qu'on ne les connaît pas encore tous. Le hasard fait découvrir sans cesse de nouveaux noms dans les pièces officielles déposées dans nos archives. En voici une liste très incomplète. Remarquons que souvent les inquisiteurs-généraux avaient débuté comme inquisiteurs spéciaux dans une province déterminée.

Dans le duché de Brabant, on eut le doyen Nicolas Coppin, le doyen Ruard Tapper, le chanoine Thierry Hesius, les futurs évêques François Sonnius et Pierre de Corte, le prieur des Jacobins d'Arras Thomas de Capella, le théologien Jacques Masson, le doyen Nicolas de Monte, l'official Michel Drieux, le curé Jean Helst, de Bois-le-Duc, etc.

Dans le comté de Flandre : le frère Jean Morgandt, le chanoine lillois Jean Pollet, le doyen de Renaix Pierre Titelman, le doyen de Tournai Pierre Barbery, le chanoine Féable, le curé Laurent Lhoste, etc.

Dans le comté de Hainaut : les ecclésiastiques Jaspar Lebrun et Nicolas du Terne, le prieur Jacques de Lattre, le doyen Jean Fabry, le chanoine Jean Bonhomme, les prêtres Pierre Godemart, Thierry du Mont et Jean Estocquet, etc.

Digitized by Google

Dans les comtés de Hollande et de Zélande : le chanoine Corneille Stryen, le chanoine Sonnius, le chanoine Nicolas de Castro, le prieur Pierre des Dominicains, le prêtre Jacques Moens, le curé Martin Donck ou Duncanus, etc.

Dans le comté d'Artois : les chanoines Jean Barbier et Christophe de la Bussière, le prévôt d'Arras, Jean de Roza, etc.

Dans les provinces d'Utrecht, de Gueldre, d'Over-Yssel, de Frise et de Groningue : le chanoine Sonnius, le doyen Herman Lethmatius, l'évêque *in partibus* Nicolas de Novaterra, le prieur des Dominicains de Zwolle, etc.

Dans la petite seigneurie de Malines, qui avait une existence politique séparée : le chanoine Philippe Hanneton et le bachelier en théologie François Hoverus, etc.

L'ordre des Dominicains fournit énormément d'inquisiteurs spéciaux. De 1523 à 1576, on en cite une trentaine, sans qu'on sache exactement laquelle des provinces des Pays-Bas leur était attribuée. Voici leurs noms : Jean Fretin, Jean Landan, Jean Nockaert, Vincent de Beverwick, Bernard Gruwel, François de Beka, Laurent Laurent, Jean Oudenschellinck, Paul Van Meeren, Godefroid Stryrode, Jean Baerle, Pierre Leclercq, Corneille Van Eertborn, Jean Denis, Jean Vanden Bundere, Liévin de Mil, Jean de Crocq, Jean Heuten, Jean Walter, Balthasar Tellier, Dominique Anselme, Antoine Rigeman, Balthasar Dressel, Nicolas Nelsius, Pierre Bacherius ou De Baecker, Antoine Ruyskenveld, etc. On ne connaît quelques-uns d'entre eux que par la mention de leur pierre tombale : *Necnon hæreticæ pravitatis inquisitor.*

Afin d'armer les inquisiteurs contre les protestants, Charles-Quint publia ses cruels *édits de sang*, dont le premier fut promulgué en 1521, et qui furent renouvelés et aggravés presque d'année en année. Ces édits punissaient par le glaive, la corde, le feu et la fosse[1], non seulement les adhérents de la religion nouvelle, mais encore les impri-

[1] C'étaient surtout les femmes qu'on enterrait vivantes. Les contemporains nous ont laissé des récits navrants de cet horrible supplice, appliqué à des jeunes filles, à des mères de famille, à des aïeules déjà courbées vers le tombeau.

Digitized by Google

meurs, les éditeurs et les auteurs d'écrits protestants, tous ceux qui se permettaient de discuter les questions religieuses, ainsi que ceux qui venaient en aide aux protestants en leur fournissant de l'argent ou simplement en les hébergeant et en leur donnant à boire ou à manger ; la peine capitale atteignait même ceux qui se bornaient à ne pas révéler leur retraite à la justice. Au contraire, la moitié des biens des protestants dénoncés était attribuée comme prime à ceux qui les trahissaient.

Les imprimeurs, les libraires, les maîtres d'école, en un mot, tous ceux qui travaillaient à l'émancipation intellectuelle et morale du peuple, étaient placés sous une surveillance des plus sévères. Les imprimeurs devaient soumettre leurs manuscrits et leurs épreuves d'impression aux censeurs ecclésiastiques. Les libraires ne pouvaient vendre que les livres non défendus par l'Université de Louvain et devaient soumettre leurs magasins à la visite des autorités, aussi bien la nuit que le jour. Les maîtres d'école devaient se munir d'un certificat du curé de leur paroisse pour pouvoir « apprendre les jeunes enfants, mâles et femelles, à lire, escripre, parler en quelque langage que ce soit ». Quant aux échevins et aux conseillers des cours provinciales de justice, à qui était dévolue la tâche odieuse d'appliquer les édits de sang après les décisions préliminaires des inquisiteurs, chargés de prononcer sur l'orthodoxie des accusés, il leur était défendu d'adoucir les peines, s'ils ne voulaient pas s'exposer eux-mêmes aux impitoyables rigueurs de l'inquisition.

En 1555, l'empereur adressa une circulaire aux évêques des Pays-Bas pour se faire renseigner par leurs doyens et leurs curés sur le compte de ceux qui, dans chaque paroisse, étaient suspects de protestantisme, de ceux qui n'allaient pas régulièrement à la messe, au sermon ou à confesse, et de ceux qu'on soupçonnait de posséder des livres défendus. Les évêques devaient transmettre sans retard aux inquisiteurs les noms de ces personnes, pour faire condamner les coupables conformément aux édits de sang.

Digitized by Google

Dès l'année 1546, Charles-Quint avait tracé le rôle des inquisiteurs dans un règlement minutieux. Ils devaient parcourir nos provinces pour rechercher les protestants, les personnes suspectes, les lecteurs de soi-disant mauvais livres et tous ceux qui se permettraient de discuter sur les matières religieuses. Ils devaient les faire arrêter et les examiner eux-mêmes; puis, ils devaient envoyer leur sentence ecclésiastique aux cours de justice provinciales et échevinales, afin de faire punir les coupables par les juges ordinaires, d'après le code criminel que Charles-Quint avait tracé dans ses édits. C'est ainsi que les privilèges nationaux, qui défendaient de faire comparaître un habitant des Pays-Bas devant des juges extraordinaires, étaient respectés en apparence; mais c'était là une hypocrisie manifeste, puisque les échevins avaient les mains liées par la sentence des inquisiteurs, qui se tenaient prêts à dénoncer les juges eux-mêmes, s'ils osaient désobéir. De même, la prière de traiter les coupables avec douceur, prière par laquelle les inquisiteurs terminaient leur sentence, était une comédie indigne qui crie vengeance au ciel : les inquisiteurs savaient fort bien que leur fausse mansuétude ne produirait aucun effet sur les échevins, qui avaient à choisir entre l'obéissance aveugle au texte des édits et leur propre condamnation comme complices et fauteurs des inculpés protestants.

Telle fut l'inquisition néerlandaise, que Charles-Quint et les papes de son temps armèrent de pouvoirs illimités dans les Pays-Bas [1], et qui fit partout dresser les potences, creuser les fosses et allumer les bûchers. Assurément, nos malheureux ancêtres du XVI^e^ siècle auraient refusé d'écouter celui qui leur aurait prédit que, trois cents ans plus tard, il se trouverait parmi leurs propres descendants des gens assez osés ou assez ignares pour prétendre que l'inquisition n'a

[1] Quant aux persécutions religieuses dans la principauté de Liége, qui formait un État distinct des Pays-Bas et était gouvernée par l'évêque, on consultera utilement un article paru ici même, *L'inquisition au pays de Liége*, par M. Henri Lonchay. (Livr. du 15 août 1881.)

Digitized by Google

jamais existé dans les Pays-Bas, et qui parviendraient à faire admettre cette énormité à une partie du pays !

Au Congrès de Malines, j'avais résumé tous ces faits historiques indéniables en termes d'une modération extrême, sans permettre un instant à l'indignation de se faire jour dans mes expressions, parce que, parlant devant un public où les catholiques étaient assez nombreux, je voulais éviter jusqu'à l'apparence de toute intention de froisser des adversaires politiques.

J'allai même jusqu'à ajouter ces mots : « Ces pages douloureuses de notre histoire vous sont connues. Mais mon intention n'est pas de vous cacher que les protestants, quand ils furent devenus majorité dans quelques provinces, se livrèrent, à leur tour, à des persécutions religieuses, surtout à Gand, pendant le gouvernement tyrannique d'Hembyze ; tellement l'intolérance était enracinée au cœur de nos ancêtres du XVI^e^ siècle ! Disons à la décharge de tous que les mêmes haines religieuses sévissaient alors dans toute l'Europe et ajoutons, à l'honneur de notre patrie que, dès les débuts de la crise, une faible minorité éleva la voix en faveur de la liberté pour prêcher la charité chrétienne et la tolérance entre tous les habitants des Pays-Bas. »

A ce propos, je rappelai le cas d'un pauvre chanteur ambulant, nommé Cornélis Pieterszoon, qui, en 1567, au lendemain des excès des iconoclastes, chantait dans les rues de Kampen, près du Zuiderzee, les couplets touchants dont voici la traduction :

Écoutez-moi, hommes grands et petits.
O vous qui cherchez le Christ d'un cœur pur,
Voyez combien le monde est aveuglé...
L'un tient pour Calvin,
L'autre tient pour Luther,
Le troisième reste papiste,
Le quatrième est anabaptiste...

L'un crie à tue-tête : *Vivent les Gueux !*
Et profère des paroles hautaines et pleines de vanterie.
Un autre crie : *Vive le cardinal Granvelle !*

Digitized by Google

Et ajoute des paroles amères comme du poison.
Tout cela ne se fait pas sans grande discorde,
Et l'on ne reconnaît plus là la marque du chrétien.

Jésus-Christ a été crucifié pour vous sauver.
Comment pouvez-vous être assez inconsidérés
Pour ne pas vous laisser guider par lui ?
Vivez conformément à ses préceptes, écoutez sa voix
Et fuyez les mauvaises actions !
C'est là, à mon avis, le meilleur conseil à suivre.

La foi est un don de Dieu.
Comment l'homme est-il assez insensé
Pour vouloir l'imposer par la violence ?
Combien n'en a-t-on pas fait périr
Par l'eau, le fer et le feu !
Ce n'est pas là façon d'agir de vrais chrétiens [1].

Le pauvre chanteur des rues fut arrêté, parce que cette chanson prêchant la tolérance était « scandaleuse » (*schandaleuze liedekens*), comme le porte le procès-verbal conservé aux archives communales de Kampen. On ne sait s'il fut pendu ou non, les archives sont muettes sur ce point ; mais, pour quiconque connaît l'époque, son sort ne fait pas doute.

Rappelant ensuite la tyrannie sanglante du duc d'Albe, la Furie espagnole à Anvers et la réconciliation éphémère des catholiques et des protestants par la célèbre Pacification de Gand (8 novembre 1576), je terminai par la mention de la *Paix de religion* d'Anvers, que le prince d'Orange fit promulguer en cette ville le 12 juillet 1578 et dont le préambule portait cette admirable déclaration :

« Comme la religion ne peut estre entretenue ou imprimée ès cœurs des hommes par violence ou à force d'armes, mais

[1] Tgeloove is eene gaef van Godt.
Hoe is de minsch dan aldus sodt,
Dat hijt indwingen wil met cracht?
Hoeveel zijnder ter doot gebracht
Al met het water, swaert of vier?
Dit oock is geen Christen manier.

(Van Lummel, *Nieuw Geusenlied-Boek*, p. 185.)

Digitized by Google

nous la convient attendre et recevoir comme un don singulier de Dieu tout puissant ; et comme il apertient aussi que tous chrestiens, de quelque religion qu'ils soyent, vivent mutuellement en toute paix, accord et union, se reglans selon la louable police et ordonnance de leurs supérieurs ; — à ceste cause a esté trouvé bon que *ceux de la religion catholique romaine et de la religion reformée pourront demeurer chascun en la sienne libres et francs.* »

Voici, enfin, les conclusions de ma lecture :

« Combien une telle déclaration nous paraît belle au milieu des haines acharnées de ce terrible XVI^e^ siècle ; mais aussi combien elle semble vide de sens, quand on sait que cette liberté religieuse ne fut qu'une liberté *sur le papier*, et que partout la *Paix de religion* fut violée avec une unanimité et une persistance égales par les deux partis qui déchiraient les Pays-Bas !

« On l'a dit à juste titre et on ne saurait assez le redire, l'inquisition était, au XVI^e^ siècle, une institution qui peut invoquer, comme circonstances atténuantes, son origine plusieurs fois séculaire et la situation générale de l'opinion. On ne doit pas l'étudier d'après les idées de notre XIX^e^ siècle, si l'on veut rester juste vis-à-vis des hommes du XVI^e^ siècle. Mais, aujourd'hui que les constitutions belge et hollandaise nous garantissent à tous la liberté de conscience, on a bien le droit de se réjouir hautement du progrès des idées, qui a amené un tel changement, et de reporter sa pensée avec gratitude vers les pionniers du XVI^e^ siècle qui, malgré leur petit nombre, n'ont pas hésité à prêcher la tolérance religieuse. »

Je demande pardon au lecteur de l'avoir retenu si longuement sur ce discours prononcé à Malines en 1879. Mais il le fallait pour apprécier la réponse qui y fut faite. M. l'abbé Brouwers, curé de Bovenkerk, près d'Amsterdam, demanda la parole et il répliqua par un discours d'une éloquence abondante et fleurie, qu'on trouvera aux annales (*Handelingen*) du Congrès, p. 325-331. En voici le résumé succinct, mais fidèle.

Digitized by Google

Le mot *inquisition* a une foule de significations. Il signifie *enquête* tout simplement. M. Brouwers déclara qu'il venait de se livrer à une *inquisition* d'un nouveau genre, en allant à Bruxelles demander l'appui des artistes belges pour la restauration du château de Muiden, l'hôtel de Rambouillet de la littérature néerlandaise au XVII^e^ siècle ; et il annonça qu'il avait obtenu, entre autres, la coopération d'un peintre dont le nom est européen, Portaels. (*Vifs applaudissements.*)

Puis, après s'être demandé si c'était le lieu et le moment de discuter la question de l'inquisition néerlandaise, il affirma que j'avais confondu l'inquisition de l'Église catholique avec l'inquisition d'État, contre laquelle l'Église ne cessa de protester ! « L'inquisition d'État, dit-il, à laquelle je m'opposerais moi-même, était une plante d'importation étrangère, avant tout un empiètement de l'État sur les droits de l'Église. C'était, sous un autre nom, sous d'autres formes, l'esprit des *lois de mai* de Bismarck. » (!!!)

M. Brouwers, partant de cette admirable découverte historique, s'attacha à prouver qu'en Espagne, l'inquisition avait duré aussi longtemps que la monarchie absolue et était tombée avec elle. Il affirma aussi que le ministre Pombal, qui, au siècle dernier, supprima les jésuites, était grand partisan de l'inquisition.

Je ferai remarquer ici, en passant, que je n'avais pas dit un mot de l'inquisition espagnole, qui n'a rien à voir dans l'histoire de l'inquisition néerlandaise. Aucun historien sérieux n'a jamais confondu ces deux institutions, entièrement étrangères l'une à l'autre.

Enfin, M. Brouwers raconta à sa manière la conversion et les derniers moments du grand poète Henri Heine, qui, d'après lui, fut harcelé odieusement par ses anciens amis, mais resta inébranlable et condamna au feu ses poèmes irréligieux, disant qu'il préférait voir brûler le papier que l'écrivain lui-même (en enfer). Voici, du reste, la morale que l'orateur tira de cette anecdote édifiante : « L'inquisition, du moins l'inquisition de l'Eglise, aurait toujours agi, dans les siècles passés, comme Heine au XIX^e^ siècle. Ce qu'aurait fait

Digitized by Google

l'inquisition comme moyen préventif, pour prévenir le mal, Heine ne le fit, hélas ! que lorsque le mal était déjà fait sur une grande échelle. Quel système mérite la préférence? » Comprenne qui pourra. M. Brouwers a-t-il voulu insinuer par là que l'inquisition de l'Église se bornait à brûler les livres ou les manuscrits avant leur impression? Quoi qu'il en soit, il termina son improvisation par ces mots énigmatiques : « Nous avons donc trouvé, parmi les défenseurs de l'inquisition : Pombal le persécuteur des jésuites espagnols, et le poète Heine. »

Mon embarras fut grand pour répliquer à une pareille réfutation, je l'avoue. Je me bornai à faire observer que M. l'abbé Brouwers avait parlé du château de Muiden, de Portaels, de Pombal, de Henri Heine, etc., mais avait esquivé le débat sur l'inquisition néerlandaise. Cette argumentation me paraissait peu serrée. Je déclarai aussi que son affirmation d'après laquelle l'inquisition des Pays-Bas aurait été une machine de guerre de l'État contre l'Eglise, une sorte de « Kulturkampf » à l'instar de Bismarck, me semblait neuve, mais bien peu sérieuse, les faits donnant sur ce point un démenti catégorique à l'orateur.

M. Brouwers, voulant avoir le dernier mot sans doute, annonça qu'il protestait surtout contre cette assertion que l'inquisition néerlandaise aurait été une inspiration des papes. « Je promets — ajouta-t-il — de répondre plus tard par écrit, dès que la dissertation de M. Fredericq aura paru. Je lui dis donc : *Au revoir !* » De mon côté, je ne relevai pas cette sorte de défi, partant d'un contradicteur assurément distingué, mais qui venait de prouver combien peu il connaissait le sujet dont il avait parlé, et quelle singulière idée il se faisait d'une discussion historique. Les choses en restèrent là ; on était à la fin d'une séance longue et fatigante.

Au mois de septembre dernier, je reçus un livre flamand, imprimé à Gand et intitulé *De Spaansche Inquisitie* (l'Inquisition espagnole), par l'abbé P.-J. Goetschalckx, « membre de la Gilde de Saint-Albert ». L'auteur y donne une traduction flamande des lettres bien connues du comte Joseph

Digitized by Google

de Maistre à un gentilhomme russe sur le même sujet, et il les fait suivre d'une *olla-podrida* de notes confuses où il cite pêle-mêle les écrivains et les documents les plus disparates. Je ne dirai rien de cette partie du petit volume, qui contient cependant des choses bien amusantes ; mais la préface attira spécialement mon attention, parce que j'y étais pris vivement à partie, à l'occasion du débat qui a eu lieu au Congrès néerlandais de Malines.

Voici ce que cet excellent abbé Goetschalckx, dont la bonne foi a évidemment été surprise, écrit le plus sérieusement du monde :

« Il y a bientôt deux ans que le XVII^e^ Congrès néerlandais a eu lieu à Malines et que M. Fredericq, professeur à l'Université de l'État, à Gand (*sic*), eut à soutenir une discussion, à propos de sa dissertation sur l'inquisition aux Pays-Bas, contre le très vénérable et très savant M. J.-W. Brouwers, curé de Bovenkerk, près d'Amsterdam. Il y fut défié par ce dernier de publier son discours sur cette importante institution, afin de permettre à l'écrivain catholique d'étudier cette dissertation et de la réfuter. Quiconque s'occupe de l'histoire de cette époque remarquable où existait, prétend-on (*sic*), ce tribunal de l'inquisition, attendait depuis ce jour avec la plus vive impatience le moment où devait s'ouvrir cette grave polémique entre le professeur gantois (*sic*) et l'écrivain hollandais si estimé, qui, soit dit en passant, occupe une des premières places parmi les historiens des Pays-Bas, à côté du D^r^ J.-F.-W. Nuyens... Eh bien! ce moment, si longtemps attendu, n'est pas encore venu. Bien plus, M. Fredericq n'a pas même osé imprimer son discours du Congrès de Malines. Pourquoi ? N'était-il pas bien sûr de sa thèse, ce professeur? Ou craignait-il peut-être de trouver un adversaire trop redoutable dans son antagoniste, qui l'avait déjà aplati (*sic*) une première fois (*die hem reeds een eerste maal had plat geslagen*), comme l'ont écrit les journaux du temps? Nous l'ignorons. Voici, en tout cas, la vérité : jamais l'inquisition, telle qu'elle a été en vigueur en Espagne, n'a existé dans les Pays-Bas, contrairement à ce qu'affirment

Digitized by Google

nos adversaires, Motley, Frère, Bara, Fredericq et *tutti quanti* (!!!); bien plus, cela résulte évidemment de l'affirmation de Philippe II, lui-même, dans une lettre du 6 mai 1566 à Marguerite de Parme, portant :

« Jamais on n'a projeté, jamais on n'a eu l'idée de l'introduire avec la même organisation dans les Pays-Bas. »

Je n'ajouterai pas un mot à ce chef-d'œuvre de l'abbé Goetschalckx [1]. On y voit clairement que le brave homme a été induit en erreur par les affirmations peu scrupuleuses des journaux cléricaux du temps. Les annales du Congrès de Malines n'ont paru qu'après son livre ; il n'a pu, par conséquent, y lire le compte rendu sténographique exact du débat, dont les épreuves ont été soumises à M. Brouwers et à moi et que tous deux nous avons respectées scrupuleusement.

Il faut cependant montrer comment cet excellent abbé Goetschalckx tire parti des documents des archives. La lettre de Philippe II à Marguerite de Parme du 6 mai 1566 n'est pas la seule où le roi se défend, et avec raison, contre le projet qu'on lui prêtait dans les Pays-Bas de nous imposer l'inquisition d'Espagne ; il y a surtout sa lettre du 17 juillet 1562, lettre toute confidentielle, écrite aussi à sa sœur ; cette lettre est en espagnol et voici comment M. Gachard en

[1] Sur la foi de cette préface, la *Revue générale* (livraison de décembre 1881) a inséré le petit compte rendu qui suit : « *De Spaansche Inquisitie*... door Goetschalckx, etc. — Au dernier congrès linguistique et littéraire néerlandais de Malines, le prof. Fredericq tint un discours sur l'*Inquisition dans les Pays-Bas*, discours qui sur-le-champ fut réfuté, pour autant que le temps le permit, par le curé de Bovenkerk (Hollande), M. Brouwers, historien de grand mérite. M. Brouwers invita son adversaire à porter la discussion devant le public. Deux ans se sont écoulés et M. Fredericq n'a rien fait paraître, et pour cause. C'est pour provoquer cette polémique et, en même temps, pour contribuer à mettre au grand jour la vérité, que la *Spaansche Inquisitie* a été écrite, » etc. — Dans une des dernières livraisons de la revue catholique hollandaise *De Dietsche Warande*, on trouve un compte rendu du livre de M. Goetschalckx, où la question est présentée au lecteur à peu près dans les mêmes termes. C'est ainsi que la calomnie innocente de l'abbé Goetschalckx est en train de faire son chemin par le monde.

Digitized by Google

traduit le passage capital dans sa *Correspondance de Philippe II* (tome Ier, p. 207) : « Ce qu'on débite sur l'intention du Roi d'établir aux Pays-Bas l'inquisition d'Espagne est également faux; jamais le cardinal (Granvelle) ne lui a fait cette proposition ni lui-même n'y a pensé. *D'ailleurs, l'inquisition des Pays-Bas est plus impitoyable que celle d'Espagne!* » M. Gachard a bien voulu me communiquer le texte espagnol original, d'après la copie qu'il en a fait prendre jadis aux archives de Simancas. Le voici, pour plus de sûreté : « Lo que imbentan de la inquisicion, que la queremos introducir al modo de España, tambien es falso y fuera de toda razon, porque la que ay se usa es mas sin misericordia que la de aca. »

On le voit, l'éminent « membre de la Gilde de Saint-Albert » a perdu une excellente occasion de ne pas mettre sur la trace de citations qui nous fournissent, sous la plume même de Philippe II, la condamnation la plus catégorique que je connaisse de l'inquisition néerlandaise. *Mas sin misericordia! Plus impitoyable que celle d'Espagne!* Il serait difficile d'être plus sévère, et nous pouvons en croire Philippe II sur parole.

Avis à l'abbé Goetschalckx et à ses pareils en Belgique, que nous ne confondons pas, est-il besoin de le dire? avec les vrais savants catholiques.

L'un de ces derniers, le Père jésuite Charles De Smedt, professeur d'histoire ecclésiastique au collège philosophique de l'Université de Louvain, me fournira, pour finir, quelques lignes d'une netteté et d'un bon sens élevé, que je soumets aux méditations de MM. les abbés Brouwers et Goetschalckx, vu que le Père De Smedt, de la Compagnie de Jésus, leur sera probablement moins suspect que l'auteur de cet article.

En 1869, M. De Smedt publia, dans les *Études religieuses, historiques et littéraires par les Pères de la Compagnie de Jésus* (Paris), une remarquable dissertation sur l'essence de la critique historique. Elle semble en grande partie écrite pour détourner ses coreligionnaires des déplorables procédés qu'ils emploient trop souvent dans leur argumentation

Digitized by Google

contre les historiens libéraux. Après avoir établi la nécessité de la critique en matière historique, il examine ce que doit faire le publiciste catholique en présence des résultats de la science qui semblent tourner contre l'Église romaine. « Ne vaudrait-il pas mieux, dit-il, crier tout d'abord aussi fort que les ennemis de l'Église, lancer au hasard une explication quelconque, prétendre avec intrépidité que les documents produits sont faux, interpolés, ou mal interprétés, sauf à revenir plus tard sur nos pas, s'il est nécessaire, lorsqu'on aura eu le temps de se reconnaître?... » — Mais cette tactique du mensonge pieux, le Père De Smedt la repousse avec indignation en ces termes :

« Ce singulier système n'est guère professé aussi franchement, on le conçoit, *du moins dans les ouvrages livrés à l'impression.* Mais peut-on dire également qu'il n'a jamais été suivi en pratique ? Quoi qu'il en soit, nous ne saurions assez le flétrir. C'est infliger un sanglant affront à la vérité que d'employer à sa défense les armes du mensonge. Sait-on ce que l'on fait lorsqu'on a recours à cette odieuse tactique? On fournit à nos adversaires l'occasion d'une facile victoire qui leur donnera plus de force. Il ne faut pas une bien grande habileté pour renverser une machine dont la construction vicieuse se révèle aussitôt à tout œil tant soit peu exercé. Et la machine renversée, ses débris retomberont sur ceux qui auront voulu se mettre à l'abri derrière elle et ne serviront qu'à rendre leur défaite plus certaine et plus honteuse...

« Quels autres sentiments — continue le Père De Smedt — voulez-vous qu'ils (les adversaires des pieux menteurs) aient en présence de ces affirmations ou de ces dénégations désespérées, dont il leur est si facile de voir le peu de fondement, si ce n'est un profond mépris pour nous et une confiance plus entière en leur cause!... Peut-on compter pour rien la tache indélébile que ces réponses précipitées imprimeront au front de la science religieuse?... Ce qui serre douloureusement le cœur, c'est de voir l'obstination de parti pris poussée jusqu'à fermer les yeux à la lumière des témoignages les plus irré-

Digitized by Google

cusables, ou, ce qui est plus révoltant encore, jusqu'à dissimuler ou tronquer ces témoignages, et enfin jusqu'à s'irriter contre ceux qui refusent de recourir à de pareils expédients et à mettre en suspicion leurs sentiments de foi et d'attachement à l'Église. »

Il n'y a rien à ajouter à ces loyales et énergiques déclarations du Père-De Smedt; mais ne vous semble-t-il pas qu'il est un peu dur pour certains de ses coreligionnaires? Je ne puis cependant pas lui en vouloir de se montrer impitoyable. Après tout, cet homme de science doit souffrir plus que nous de se voir si mal entouré.

PAUL FREDERICQ.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

LE THÉATRE FRANÇAIS EN BELGIQUE.

La capitale, et avec elle toute la Belgique, vient d'obtenir un grand honneur : le théâtre de la Monnaie a servi de succursale au Grand-Opéra de France.

Tant de dépenses, enfin, consacrées à bâtir et rebâtir la belle salle, à subsidier et resubventionner ses directions, n'ont pas été perdues. On ne se plaindra plus : après trente ans, cinquante ans de reproduction d'œuvres connues, on a pu y donner une *première!* une première parisienne !

Le mot de Providence — ou je ne connais plus mon pays — a dû être prononcé à ce propos.

Cette hospitalité est excellente en soi : on ne peut trop fraterniser entre nations. Elle serait parfaite, si elle ne s'exerçait pas au détriment de nous-mêmes, et j'y applaudirais sans réserve si, au moins, pendant ces cinquante années, on en avait accordé quelques miettes à nos maîtres compositeurs.

Ceux de nos rares compatriotes qui pensent qu'on ne vit pas uniquement du cerveau d'autrui, pour peu que les pétarades du succès ne les aient pas étourdis, se seront rappelé qu'un ensemble d'institutions couvrent le pays en vue de nous former des musiciens, et qu'on pourrait supposer que nos salles de spectacle en font partie, sont destinées à ceux qui réussissent, aussi bien que nos conservatoires et nos prix de Rome.

Les prix de Rome ! Parlons-en ! Combien de nos lauréats ont pu être représentés en Belgique? La plupart se sont rejetés sur l'enseignement, et il ne faudrait pas chercher beaucoup pour en trouver qui ont perdu le courage, même la vie. En bons Belges, ils se résignent, végètent, meurent, sans se plaindre de leur

Digitized by Google

ingrate patrie, qui ne veut pas de leurs œuvres et qui aura tout de même leurs os.

Qui sait si l'un d'eux, à l'heure qu'il est, n'a pas en portefeuille une œuvre d'art?

Ceux qui sont reçus à la classe des beaux-arts ont la ressource, glorieuse en effet, d'indiquer dans la *Bibliographie académique* leurs partitions inédites. Et de quoi nos musiciens seraient-ils mécontents? Ils sont directeurs de conservatoire, chefs d'orchestre, professeurs, académiciens, même décorés, *bone Deus!*

L'auteur d'*Hérodiade* a été décoré et joué. Mais il vient de Paris. Si un Belge avait présenté une partition osant mettre en scène saint Jean, Yaokanam, comme l'appelle Flaubert, tel qu'il l'a fait,

Peindre Caton galant et Brutus damoret,

on n'aurait pas eu assez de protestations, de scrupules, de fins de non-recevoir à lui opposer, et ce qu'on lui eût dit de moins désobligeant eût été de lui conseiller de se faire représenter à Paris : « Il n'y a que cela, mon cher! »

Il paraît qu'il y a autre chose en Belgique, mais non pour les Belges.

Ah! si le théâtre — comme le veulent certains esprits pratiques — n'était qu'une entreprise privée de plaisirs publics, si les habitués qui y étalent les diamants de leurs femmes payaient leurs places le prix nécessaire à couvrir tous les frais sans subvention aucune, à la bonne heure! Ce public prendrait son bien où il le trouverait. Mais si le théâtre est une institution sociale, son premier, je ne dis pas son unique caractère est d'être quelque peu national.

Faites donc entendre cela à cette bourgeoisie qui règne et gouverne, vote et s'enrichit, bâtit et embellit tout ce qui convient au grand train de son existence, et entend bien, le suffrage à la main comme tout le reste, que les hommes qu'elle choisit pour la représenter fassent ses affaires, organisent ses plaisirs et lui donnent le plus possible la vie parisienne.

Or, une première, enlevée à Paris! Est-ce qu'une direction intelligente ne doit pas risquer toute une année théâtrale — qui coûte cher à tout le monde — en faveur d'un évènement pareil? Et son succès est certain, et la reconnaissance publique le consacre et c'est pour le pays tout bénéfice et tout honneur.

Une œuvre belge? Voyons! Est-ce que toute la presse pari-

Digitized by Google

sienne serait venue à Bruxelles? On s'en montrait du doigt, dans la salle, les célébrités, même celles dont les services sont si richement cotés; et comme on était fier de les reconnaître, heureux de les fêter! Une œuvre du crû! Est-ce que les locations auraient été retenues d'avance pendant tout un mois, assurées pendant tout l'hiver? Il faut être raisonnable et ne pas se mettre dans un cercle vicieux. Il n'est pas possible de rien faire pour les opéras belges en Belgique. A Paris, où les Français qui ont du talent ne trouvent pas même place, nos compositeurs en trouveront peut-être, s'ils ont du génie. C'est leur affaire. En attendant, ils ont les conservatoires, les prix de Rome, les emplois, les leçons au cachet, et la croix d'honneur, que diable!

Le fait est — oserai-je le dire tout bas? — que cet évènement n'est pas même un succès réel. Succès de curiosité, succès de mise en scène et d'exécution, succès de patriotisme pour ceux qui s'enorgueillissent de ces choses-là en se pavanant dans la salle, succès d'argent pour la direction — ce dont nous avons le plus à nous féliciter, car il ne manquerait que de voir une direction belge se ruiner pour suppléer l'opéra parisien. — Mais succès artistique, durable, complet, valant cette ostentation de faste, de bruit, de gloire? Personne ne le soutiendra sérieusement. Interrogez les plus compétents, ils vous diront que les qualités d'inspiration tendre de l'auteur y sont étouffées sous de bruyantes imitations de diverses écoles, dans une œuvre manquant d'unité de style. Un Belge en ferait autant peut-être, si un Belge pouvait compter sur ce luxe de mise en scène et ce talent d'interprétation. *Hérodiade* tiendra l'affiche, oui, mais ne restera pas à l'art moderne. Elle comptera dans l'œuvre de l'auteur, elle ne lui survivra point. Bruxelles et la Belgique ont eu l'insigne honneur de mettre richement à la scène une de ces œuvres qui jouent des variations habiles sur le thème général d'une époque et ne marquent aucune étape dans l'art.

Mais la « Société bruxelloise » a eu une *première* à la parisienne. Que peut-on de plus, que veut-on de mieux?

Rien!

Nous avons eu mieux cependant. *Le monde où l'on s'ennuie*, voilà un spectacle où l'on s'amuse. Le jeu de mots est digne d'être répété et il n'y a qu'une voix : la scène française s'est enrichie d'une œuvre.

Il faut que j'aie l'esprit bien mal fait; mais l'auteur de plusieurs

Digitized by Google

heureuses imitations d'Émile Augier me semble tombé ici, comme art, dans les plus mauvaises ficelles de Scribe, comme sujet, d'une protestation contre *Marion Delorme : les Faux Ménages,* à une gauloiserie bien risquée.

Je ne voudrais pas le prendre de haut, quoique l'auteur dise dans sa préface : « La comédie a des droits limités par le goût et le respect de soi-même, qui fait que l'on respecte les autres. » Mais la pièce a beau me faire rire, je ne comprends pas qu'une pièce pende à cette vieille ficelle usée : un papier égaré. Et encore, que de conditions doit réunir ce billet rose : celui qui l'a écrit a dissimulé son écriture et n'a pas signé même de son petit nom ; celle à qui le billet donne un rendez-vous, après avoir eu soin d'en ôter l'enveloppe pour le perdre, le perd et le cherche inutilement, mais le perd de façon que sa rivale le trouve tout aussitôt, comme s'il avait été placé sous sa main ; — tout cela exprès pour donner matière à un quiproquo. L'auteur sent si bien cette accumulation d'invraisemblances qu'il craint que le public ne s'y égare, commence par spécifier toutes les conditions de son truc et croit nécessaire d'y revenir et d'y revenir encore pour l'expliquer, tant la pointe d'aiguille a de mal à se tenir debout pour porter la pièce.

Et les caractères ? Faut-il parler ici de caractères ? Les précieuses ridicules modernes qui fréquentent les conférences en sont-elles arrivées, à Paris, à ce ton grotesque ? Il faut bien en croire un auteur parisien. Les orateurs qui les enchantent poussent-ils la stupidité au point qu'on puisse les reconnaître dans Bellac, même en accordant tous les droits à la parodie ? C'est sur le premier théâtre français qu'on l'atteste, et les poètes dont on y joue les tragédies y sont parodiés à leur tour. Comment douter de tous ces témoignages ? J'aime peu les Campistron modernes, mais je demande au nom de quel art meilleur ils sont attaqués ici. Ce n'est pas à coup sûr au nom du naturalisme. M. Zola a très bien établi qu'il n'avait rien de commun avec le genre grivois. Ici, c'est la gauloiserie qui triomphe.

Faudra-t-il admettre aussi que, dans le monde élégant de Paris, un monde de duchesses, de marquises, de généraux, de secrétaires généraux, de savants, de voyageurs, de préfets, il se trouve une jeune mariée qui, parce qu'elle est menacée de faire une nuit lit à part, insiste pour être embrassée de son mari « dans tous les coins », ait soin de faire sonner ses baisers, pour fournir à l'auteur des effets de scène, et aille jusqu'au rendez-vous de la serre :

Digitized by Google

« — Mais duchesse!... — Ah! ils sont mariés! — Eh bien! c'est heureux qu'on les ait interrompus! »

Quand Molière met en scène les audaces de Tartuffe, le public a toutes ses assurances, il connaît la vertu de l'épouse d'Orgon, ses intentions, son but. Ici, au contraire: « Ah! ils sont mariés! » La scène de Molière est chaste, élevée, puissante; celle-ci est du Paul de Kock.

Paul de Kock est plus vrai dans ses caractères. Celui de Jeanne est charmant à jouer et il prête à rire; cela suffit au *Théâtre-Français*. Ne pas comprendre : au *Palais-Royal*. — Mais quelle étrange société parisienne, chez des gens qui ont eu « la rougeole politique » !

Tant pis pour Paris, dira-t-on, s'il est et se peint ainsi! — Pardon! tant pis pour une comédie qui s'attaque au pédantisme et n'a à lui opposer que trucs, parodies et gaudrioles.

Ceci, du moins, est un succès, succès de mauvais aloi, de goût douteux, d'allusions piquantes, de rire risqué; cependant, succès. Mais va-t-on prendre à Bruxelles tout ce que les directeurs jetteront au panier à Paris? La belle recommandation, en vérité, pour réussir au dehors, que ne pouvoir réussir chez soi! Va-t-on, dans un pays où si peu d'auteurs dramatiques parviennent devant le public, tout admettre, les yeux fermés, pourvu que cela vienne de France?

Les journaux ont annoncé l'échec d'une opérette dont on blâme l'exécution, la musique, tout, excepté les vers. Les échantillons poétiques qu'on nous en donne sont édifiants. Il y a là une aile de pigeon effeuillée en remplacement d'une marguerite, —sans esprit ni grâce, —et l'on va jusqu'à citer un quatrain, comme si on ne connaissait pas le chant du pâtissier-modèle dans l'*Étoile du Nord* : « Des gâteaux, des gâteaux! tout chauds! tout chauds! tout chauds! »

Je ne cite ni l'auteur ni le critique : ils sont hommes d'esprit à prendre leur revanche. Mais, ô camaraderie internationale! voilà bien de tes traits! Tout chaud! Tout chaud! Servez chaud! Cela vient de Paris.

Après tout cela, oserai-je encore parler de nos publications? Parlons-en modestement entre nous, à huis clos.

Digitized by Google

CINQUANTE ANS DE LIBERTÉ, t. III : *Histoire des arts de 1830 à 1880*. Arts plastiques, par M. Camille Lemonnier; musique, par M. Ad. Samuel. Un volume in-8°. Bruxelles, P. Weissenbruch, 1881. — *Liége*, Histoire — arts — lettres — industrie — travaux publics, texte par MM. Eugène Dognée, etc. Un vol. illustré, grand in-8°. Liège, Daxhelet, 1881. — *L'Art ancien à l'Exposition belge*, publié sous la direction de M. Camille De Roddaz. Un vol. in-4°, illustré. Bruxelles, Rozez, 1882. — *Les tapisseries historiées à l'Exposition de Bruxelles de 1880*, par H.-F. Keuller, artiste peintre, texte par M. Alph. Wauters. 1re livraison. Chez l'artiste. Jette-Saint-Pierre, 1881. — *Nouveau palais de justice de Bruxelles*, architecte, J. Poelaert. Notice descriptive, in-8° avec atlas in-folio, comprenant 15 plans, par M. F. Wellens. Bruxelles, H. Leys, 1881.

Les fêtes de 1880 ont donné lieu à une vaste enquête politique, artistique et littéraire qui se poursuit de diverses manières.

Après le deuxième volume, consacré à l'histoire des sciences, rédigé par MM. Lagrange frères et M. Gilkinet, le tome III de *Cinquante ans de liberté* vient de paraître. C'est l'histoire des beaux-arts. Les arts plastiques, par M. Camille Lemonnier; la musique, par M. Ad. Samuel. Le quatrième volume, réservé aux lettres, est sous presse. Quand l'ouvrage sera achevé, il appartiendra à un de nos collaborateurs d'en apprécier l'ensemble et les détails. Pour aujourd'hui, il ne nous est pas interdit de signaler l'étude complète sur nos musiciens et le large tableau, superbe de passion et chaud de style, que nos artistes, peintres, sculpteurs, etc., étaient bien faits pour inspirer à un écrivain artiste.

Il eût été impossible aux auteurs de *Cinquante ans de liberté* de donner un aperçu, si succinct qu'il fût, de l'activité personnelle de chacune de nos provinces. Un groupe nombreux d'écrivains a entrepris ce travail pour la province de Liège. C'est M. Eug. Dognée qui en eut l'idée et il put réunir plus de quinze collaborateurs et autant de dessinateurs. Le livre s'ouvre par une longue étude sur le passé de la ville démocratique et par une vue de ce qu'était Liège en 1830. C'est comme le fond du tableau de la vie moderne. Puis, viennent des monographies sur les diverses manifestations du travail et de l'art à Liège depuis 1830. L'éditeur peut dire : « Aucune des arènes pacifiques dans lesquelles s'exerce l'activité de la pensée n'a cessé d'être cultivée à Liège. Dans bien des domaines, les conquêtes dont s'honore la Belgique sont dues à des Liégeois. » C'est ce relevé, « glorieux pour cette ville », que ce livre vient nous présenter, avec le concours de l'administration communale. Les faits abondent, les genres se succèdent, les statistiques, bibliographies, etc., se multiplient, et chaque page rap-

Digitized by Google

pelle un souvenir, révèle un fait ignoré, atteste la fécondité de cette riche province.

D'autres œuvres collectives ont été entreprises, qui méritent nos éloges. Leur sujet, étant moins général, pouvait demander un intérêt de plus aux illustrations. Les éditeurs n'y ont pas manqué.

S'il est une galerie de l'Exposition de 1880 qui ait eu du succès, tant par les richesses qu'elle étalait que par les révélations qu'elle prodiguait, c'est bien celle de l'art ancien, et particulièrement, dans cette magnifique collection, les vieilles tapisseries de Bruxelles, si oubliées depuis le succès des Gobelins.

De là deux publications qui se complètent, l'une consacrée à l'art belge ancien dans l'ensemble de son exposition rétrospective, l'autre réservée aux tapisseries historiées.

La première est achevée à un prix relativement modique. L'autre est commencée dans des conditions de luxe dignes du sujet.

L'*Art ancien à l'Exposition nationale belge* forme un volume de 396 pages, illustré de 7 chromo-lithographies, de 6 eaux-fortes, de nombreuses planches hors texte et de plusieurs centaines de gravures empruntées à presque toutes les collections publiques et particulières qui ont concouru à cette exposition.

M. Cam. de Roddaz, qui en a pris la direction, y a peu écrit. Ses trois études sur les coffrets et pendules, sur le mobilier, sur l'art italien, sont les moins étendues. Ses collaborateurs ont embrassé tout le reste. Le chanoine Reusens : orfèvrerie, émaillerie, — ferronnerie — étoffes et dentelles ; — M. G. Vermeersch : orfèvrerie civile — ivoires — éventails — grès céramiques ; M. le capitaine Vinkeroy, l'armurerie ; M. Pinchart, la dinanderie ; M. Kufferath, les instruments de musique ; M. Capronnier, les vitraux : M. Dommartin, la céramique ; M. Wauters, la faïence de Bruxelles ; et enfin trois grandes études, l'une de M. Alphonse Wauters sur les tapisseries historiées, l'autre de M. Ruelens sur les manuscrits, la troisième de M. Cam. Picqué sur les médailles.

Dans chaque branche, on voit éclater notre originalité, renaître notre histoire, s'illustrer notre art industriel, et l'on peut dire que, si quelques spécialistes pouvaient se faire d'avance une idée de ces trésors dans le genre qu'ils connaissaient, personne n'aurait pu prévoir tout ce que l'Exposition allait fournir à l'histoire de richesses, à l'art belge de merveilles inattendues.

Il serait difficile même d'énumérer les chefs-d'œuvre, et peu de visiteurs de l'Exposition ont pu les voir tous : chefs-d'œuvre de miniature, de reliure, de tapisserie, d'ivoire sculpté, de meubles en marqueterie, de sculpture polychrome ; chefs-d'œuvre

Digitized by Google

d'orfèvrerie, de ferronnerie, de dentelles, de médailles. Les seuls articles de MM. Ruelens et Picqué contiennent, à chaque page, de glorieux témoignages de notre culture artistique en des branches dont l'histoire était peu connue. L'œuvre de M. Picqué comptera plus qu'aucune autre peut-être dans ce superbe bilan historique, et nous voudrions pouvoir la résumer ici.

L'article de M. Alph. Wauters sur les tapisseries historiées, venant après ses Communications à la commission royale d'art et d'archéologie où il a créé à nouveau cette histoire, présente un intérêt sérieux. L'auteur y a pu vérifier pour ainsi dire devant le public ses assertions historiques et ses études antérieures. Lui-même y a trouvé d'abondantes ressources pour confirmer et compléter cette importante histoire esquissée ici, et qui désormais est acquise à nos annales artistiques.

Cette histoire méritait une publication spéciale et des soins particuliers d'illustration. L'article de M. Wauters donne une idée de l'entreprise de M. Keuller : *Les tapisseries historiées à l'Exposition de Bruxelles de* 1880.

Les gravures qui accompagnent le texte de M. Wauters, dans un livre qui devait à chaque branche de l'art une égale mention, ne pouvaient guère donner une idée de ces splendeurs de notre ancienne fabrication. En consacrant à ces tapisseries : hautes lisses, basses lisses, verdures, un album spécial grand format, de 140 planches en phototypie et de 10 planches chromo-lithographiques, M. Keuller a la prétention légitime de produire « le livre d'or des tapisseries historiées de la Belgique ».

M. Alph. Wauters, qui s'est chargé du texte, pourra donner de nouveaux développements à cette histoire.

L'œuvre s'annonce magnifiquement. L'artiste qui l'a conçue compte sur les amateurs d'art. Ici, le prix doit s'élever. *L'Art ancien* ne coûte que 50 francs ; *les Tapisseries* coûteront 250 fr. Nous formons des vœux pour que ce monument puisse s'achever à son tour. Ce sera un glorieux souvenir d'une exposition jubilaire et un monument perpétuant notre gloire artistique.

Le nouveau palais de justice, chef-d'œuvre d'architecture moderne, sera inauguré bientôt Il n'a pu l'être du vivant de l'artiste qui en a tracé « les gigantesques projets ». Il n'a pu se construire sans soulever, jusque dans la Chambre des représentants, des objections, non seulement sur les sommes considérables qu'il coûtera, mais aussi sur la solidité de l'édifice, et principalement de la coupole.

Le gouvernement avait-il prévu ces doutes, lorsqu'après un concours ouvert en 1861 et resté sans résultat, il renonça à en ouvrir un second, jugea la première superficie fixée à 10,000 mè-

Digitized by Google

tres carrés insuffisante et chargea Poelaert de rédiger un projet définitif en lui accordant une aire double, qui devait être portée enfin à 26,000 mètres carrés, comme la dépense dut successivement être augmentée jusqu'à 42 millions! Le plan de l'artiste fut soumis ensuite à une commission spéciale, qui l'approuva à l'unanimité, à l'administration communale de Bruxelles et au conseil provincial du Brabant, appelés à intervenir dans les frais; enfin, le projet fut admis en 1862, et aussitôt, par surcroît de précaution, on jugea « opportun de faire de la composition architecturale (idée de l'artiste) et de sa construction (travail d'architectes et d'ingénieurs), deux services distincts ».

Poelaert restait chargé du travail purement artistique; la confection des plans, l'étude des moyens d'exécution, le choix des matériaux, toute la direction des travaux enfin, fut l'objet d'un service spécial.

Ce service fut confié à l'auteur de cette étude et, après la mort de l'artiste, dont il s'honore d'avoir été l'ami, M. Wellens trouve utile à sa mémoire, à son œuvre, à sa gloire, d'exposer les hardiesses de sa conception, imposant aux ingénieurs des hardiesses de construction. Il ne dissimule aucune difficulté, aucune objection, aucun danger, et ce n'est pas seulement avec l'enthousiasme pour une grande œuvre qu'il les aborde; il discute tous les points avec la science de l'ingénieur, les détails de l'architecte, l'expérience des résultats acquis; il ne craint pas même, en insistant sur des points en litige, de soulever de nouveaux doutes, de justifier les appréhensions connues; sans décliner aucune responsabilité, il établit les faits, trace la part de chacun, ne perd jamais de vue le projet du créateur, expose tout ce qu'il a fallu, dans l'exécution, essayer de matériaux, imaginer de moyens, employer de fer dans des proportions considérables, construire de monolithes artificiels en des dimensions « qui se rapprochent des limites extrêmes », créer enfin, pour se mettre à la hauteur d'un artiste qui n'avait pas hésité, dans son sentiment du beau, à donner aux constructeurs des difficultés sans nombre, des énigmes même à résoudre afin d'arriver à la grandeur des lignes et à l'harmonie d'un vaste ensemble.

Poelaert comptait sur la science moderne et sur les moyens que mettent à sa disposition les progrès de l'industrie. Personne n'a été « moins surpris » que l'exécuteur de ses projets, des craintes exprimées, des objections émises. Les difficultés étaient trop réelles pour qu'il « n'avoue pas en toute franchise qu'elles l'ont vivement préoccupé ». Mais une pensée dominait cette administration nombreuse et son chef : la confiance dans la beauté du plan et dans les moyens scientifiques de le réaliser. En cas de

Digitized by Google

succès, nul ne se dissimulait que tout l'honneur en reviendrait à l'inventeur; mais, en cas d'échec, la responsabilité entière des travaux appartiendrait aux constructeurs. Nouvelle raison pour s'efforcer de rendre plus éclatant encore, par une exécution irréprochable, le talent de l'artiste.

Commencé en 1866, ce vaste édifice est presque achevé, et M. Wellens peut dire qu'il sera une des gloires du pays.

Si modeste que soit M. Wellens dans cette étude, il est de la plus stricte justice d'ajouter que son nom restera attaché à celui de Poelaert. A côté de l'homme de génie qui a créé un projet dont on peut apprécier aujourd'hui la grandeur, on citera le savant directeur général des travaux du monument, exécuté en moins de quinze années et dont il peut dire qu'il « couronne fièrement le 50e anniversaire de notre indépendance ».

Un atlas comprenant quinze plans et détails du monument complète cette étude.

Wallonnisme, par M. Dory. Liège, Carmanne, 1881. — *Caveau verviétois, Annuaire*, troisième année, 1880-1881. Verviers, Nautet-Hans, 1881. — *Histoire populaire des Belges*, etc., par Ch. Vercamer, avec cartes et tableaux. Bruxelles, Decq, 1882. — *Splendeurs de la vérité*, etc., par H. Jacquet-Baulny, ancien chef de division. Ixelles, 1881. — Concours d'art dramatique populaire.

Un écrivain liégeois qui a cultivé avec succès, au théâtre, dans le poème, le conte et la chanson, le patois de son pays, et qui a pu dire de l'idiome dont il se sert :

Je ne dois qu'à lui seul toute ma renommée,

M. André Delchef termine, dans *Liége*, son étude sur la littérature wallonne, en constatant l'indifférence qui commence à succéder à la renaissance si active du patois depuis quarante ans : « Je me crois permis de dire qu'il agonise, dit-il, et ce n'est pas un crime de le laisser mourir de sa belle mort », et il renvoie au livre de M. Dory ceux qui veulent « se rendre compte du mal que nous fait (littérairement parlant) notre patois ».

La renaissance de ce patois, qui remonte à *li troubadour ligeois* Martin Simonis, et date surtout de la création de la Société de littérature wallonne, a produit des poètes, des prosateurs, des dramatistes, un dictionnaire des proverbes (des *spots*), des humoristes et un poète satirique qui, selon M. Delchef, a fait du

Digitized by Google

patois « une langue presque littéraire ». Franchise de pinceau, richesse de ton, expressions originales, hardies, violentes, moqueuses, verve intarissable, avec une grande discrétion de ton, telles sont, selon l'auteur, poète lui-même, les qualités de M. Michel Thiry.

Cette renaissance n'aurait donc été qu'un long chant du cygne. Elle fut d'une incontestable utilité à tous les points de vue, soit pour fournir des documents complets à la linguistique devenue une véritable science, soit pour préparer nos écrivains à retremper la langue française à cette source vive du terroir national.

Espérons qu'il sortira de Liège un manieur de langue qui se sera formé à cette école maternelle et qui unira, à l'observation comique des mœurs du pays, dont M. Aug. Hoch s'inspire, à la poésie de MM. Defrecheux et Delchef, à la hardiesse littéraire de M. Thiry, la connaissance profonde du génie de la langue française et la puissance de la manier en vrai *rastrignou* liégeois.

M. Delchef craint que le patois ne nuise à « l'épuration » de la belle langue française. Ainsi utilisé, assimilé, il peut servir à lui donner des richesses nouvelles, un rajeunissement, tant recherché aujourd'hui.

Le patois, qui agonise à Liège, s'efforce de revivre à Verviers. On a vivement discuté cette année, dans les journaux de cette ville, le mérite du *Caveau verviétois*, dont le troisième annuaire vient de paraître; un de ses membres a même été exclu de la société, pour avoir nié jusqu'à son utilité, en face de ses plus chauds partisans.

Je n'ai pas à intervenir dans ce débat, rudement mené par l'accusateur. Le patois ne règne pas seul dans le *Caveau*, il cède, au contraire, la plus grande partie de l'*Annuaire* à la poésie et à la prose françaises, avec lesquelles il fraternise. Rien n'est plus propre à former des écrivains, et dans ces conditions, on peut espérer, là comme à Liège, l'avènement d'un artiste.

Je m'abstiens de juger l'annuaire nouveau. Le vrai danger de ces réunions, c'est qu'au lieu de s'y exercer à l'art d'écrire par des études sérieuses et une critique éclairée, on risque d'y former un esprit de clocher ombrageux, une vanité collective d'une susceptibilité outrée qui ne tolère aucune critique et que, dès lors, il faut renvoyer à la verve « de bonne compagnie » d'un Michel Thiry.

Il y a là, en tout cas, un sujet d'étude. Car ces cercles visent à l'art littéraire et leurs essais se distinguent des genres que l'on se figure pouvoir s'en passer. Certes, on préférerait n'y trouver que des modèles, le dessus du panier; cela répondrait à tous les doutes. Mais lorsqu'ils vont du ton le plus vulgaire à des touches fines, ils attestent ce qu'on ne devrait jamais oublier : que l'art

Digitized by Google

est chose délicate, sérieuse, difficile, et qu'on ne peut y apporter trop de soin, de préparation, de respect. Réussir une page littéraire, si minime que soit le sujet, faire d'une observation, d'une émotion, d'une idée, d'un jeu d'esprit, un petit ensemble, prose ou vers, qui vive par la composition et par le style, qui ait un corps et une âme, où la personnalité de l'auteur, dégagée des réminiscences et des vulgarités, arrive à éclosion et fasse d'un rien quelque chose, c'est tout un problème, dont on ne comprend guère la difficulté qu'après s'y être exercé sans s'aveugler sur son mérite. Le talent naturel se croit d'abord tout possible, mais que d'études il faut pour devenir soi, pour se soutenir! A défaut d'un esprit critique personnel, ou d'un cercle d'amis qui ne flattent point et nous y ramènent sans cesse, on peut aussi se pénétrer de ces nécessités en voyant combien peu d'auteurs s'en doutent et en sortent, comment ceux qui s'y exercent échouent huit fois sur dix, atteignent le but à demi, y touchent enfin. Et en voyant une paille dans l'œil d'autrui, on en arrive à prendre le parti sage de ne plus écrire ou le vaillant parti d'apprendre à composer et à écrire, et de ne jamais perdre de vue la double condition dont se préoccupent les artistes, toute leur vie : le fond et la forme.

M. Vercamer tolèrera de ma part une critique sérieuse de son *Histoire populaire des Belges et de leurs institutions*. C'est une nouvelle édition pour laquelle il a extrait « les parties essentielles, synthétisées » de son *Histoire du peuple belge*, publiée en 1880. Le but de l'auteur, « le but éminent de la science historique », dit-il, est de « dégager des faits l'enseignement des devoirs civiques ». On a généralement reconnu que le premier ouvrage, sa grande édition, comme il l'appelle, était conçu d'après un plan large embrassant notre histoire politique, économique, artistique et littéraire, à travers les siècles ; mais on lui reprochait de ne pas choisir ses sources, de prendre presque au hasard ses citations dans des œuvres de seconde main, dans des résumés qui faussent le ton de l'histoire, dans des articles sans durée. Le philosophe et le pédagogue s'étaient tracé un bon cadre ; l'historien avait manqué de critique, de sentiment historique, de maturité de recherches, pour le remplir.

On lui signalait, au milieu d'appréciations nettes, de vues larges, des mots historiques douteux, des anecdotes apocryphes, des citations inutiles ou malheureuses ; on lui indiquait des points où il semblait n'avoir pas su prendre parti, d'autres où il se trompait, des travaux concluants qui auraient pu lui permettre d'être clair et exact, et récemment, dans la *Revue historique*, M. P. Fredericq répétait en quelques mots la même opinion, que l'*Athæneum* avait justifiée lorsque parut le livre.

Digitized by Google

Cette édition populaire supprime les fautes signalées ; mais je ne vois pas que l'auteur ait mis à profit autre chose que les observations de détail. Les erreurs ont disparu. L'esprit critique est toujours faible ; une petite collection de monographies créant l'histoire lui eût été plus utile que le tas de livres qu'il cite sans méthode et sans choix. Il semble ignorer que la première condition est de discerner ses autorités.

Je ne parle pas de ses opinions néo-chrétiennes, d'après Bordas-Dumoulin ; c'est son droit absolu de liberté de penser ; je ne lui demanderai pas même si la science historique qu'il exalte si fort s'arrange bien de la sorte d'affectation qu'il met à les professer, et si le *non erat hic locus* d'Horace ne lui serait pas applicable, lorsque, au moment même où il remonte aux *troglodites* des temps préhistoriques, il croit devoir, avant de toucher aux origines, faire un acte de foi en faveur du « sublime auteur de la grande religion chrétienne ». Il dira cependant : « Le libéralisme, c'est la foi dans la raison... » « Le catholicisme, c'est la défiance envers la raison humaine. » Mais cela ne l'empêchera pas de terminer son livre par des citations de Gœthe, de Strauss, de Renan et de Michelet, en faveur du « culte pur, sans date, sans patrie » que fonda le Christ.

C'est donc sur une base providentielle autant que sur une érudition incomplète que l'auteur établit son enseignement des devoirs civiques par l'histoire du pays.

Nous ne pouvons employer la même méthode de critique pour M. Jacquet que pour M. Vercamer. L'historien et le pédagogue doivent être jugés autrement qu'un modeste philanthrope.

Les anciens voyaient dans les lettres les délices de la retraite et les consolations du malheur, et rien ne semble plus intéressant qu'une grande douleur réfugiée dans la contemplation des belles choses, apaisée dans le commerce du génie.

M. Jacquet était, il y a vingt ans, chef de division dans l'administration communale de Bruxelles. Il avait alors toute une famille, et une grande fortune lui survint. A peine riche, il perdait tous ses enfants et petits-enfants. Au milieu de cette ruine morale, les deux époux n'eurent plus qu'une idée : la bienfaisance, et, la mère ayant suivi ses enfants dans la tombe, M. Jacquet resté seul, mit à exécution les projets conçus à deux : un hospice à Bouvigne et la cession à l'État de grands biens devant servir à ajouter à l'orphelinat de Messine une section en faveur des orphelins des employés du chemin de fer, de l'enseignement, etc.

Cela fait, il n'eut plus qu'une pensée dans la vie : vivre par la pensée ; demander aux philosophes et aux poètes ce qu'ils ont dit des mystères du monde et trouver en eux, avec l'élévation de l'esprit, les espérances d'outre-tombe.

Digitized by Google

Un besoin nouveau devait en résulter : répandre cette fortune intellectuelle, à son tour; partager ces trésors littéraires à ceux qui ont besoin de se consoler et de croire. De là ce recueil de pensées prises partout, et où les païens comme les chrétiens, les révolutionnaires à côté des croyants, sont appelés à témoigner en faveur des *Splendeurs de la vérité* ou des *Harmonies de la raison et de la foi, de la science et de la religion*, comme s'exprime le titre.

Des pages d'un libéralisme indigné contre l'Inquisition et l'ultramontanisme s'y mêlent à des sentiments religieux aspirant à « dévoiler l'effrayant mystère de la douleur » par le dogme de l'immortalité de l'âme.

Ce livre n'aura pas l'utilité de l'œuvre de bienfaisance; quand on ne l'en sépare pas, il en garde quelque chose de touchant, surtout si l'on sait qu'il a servi, comme elle, à trancher ce mystère de la douleur dans l'âme d'un octogénaire, ami des lettres.

BERTHOLD AUERBACH.

L'Allemagne vient de perdre un grand écrivain. Berthold Auerbach est mort à Cannes, le 8 de ce mois.

Nous avons donné un aperçu sommaire de sa vie et de ses œuvres, en publiant un de ses contes les plus soignés pour le fond et pour la forme, œuvre sculpturale, dans sa belle simplicité, comme une frise du Parthénon : *Adam et Eve*.

Sorti du peuple, enfant de la Forêt-Noire, l'auteur de *Barfüssele* resta toujours lui-même. Son talent a progressé, son art s'est condensé, son style a pris des intensités nouvelles; le conteur a conservé son caractère, fait d'observation et de bonhomie, où l'assimilation du poète avec ses personnages lui permettait de peindre les mœurs, sans l'empêcher de trouver, de composer ses sujets et de les animer du souffle chaud d'un sentiment humain. Ainsi, quand un magistrat s'effraie d'une condamnation à mort qu'il a provoquée, en perd le sommeil et prend la résolution d'aller supplier le roi de ne pas relever l'échafaud; d'abord il plaide la clémence qui consacre les trônes, les circonstances atténuantes qui inspirent la pitié, et il est écouté; mais, emporté par la grandeur de sa cause, il aborde les arguments philosophiques et sociaux, oublie qu'il parle à un souverain pour parler en homme, place son sujet si haut que le roi, qui fléchissait, se sent menacé et en revient aux prérogatives de sa puissance; — ainsi, lorsqu'après une idylle qui rappelle la *Mare au diable*, la petite va nu-pieds, *Barfüssele* vient, comme il a été convenu avec son amoureux,

Digitized by Google

se présenter comme servante à la ferme ; mais, qu'en présence du père et de la mère de celui qu'elle aime, elle sent qu'elle ne peut, pour entrer dans cette famille, commencer par lui mentir et se trahit; — ainsi, quand une jeune paysanne consent à devenir nourrice d'une princesse, et, une fois à la cour, manque de se perdre au milieu de ce luxe et de ces intrigues, et réussit, par son sentiment vrai, que rien n'a pu corrompre au fond, à relever une femme du grand monde; ainsi... Mais chaque œuvre est vivifiée de même par une idée qui en est l'âme. Et comment dire la vérité ou la grâce des détails, l'habileté des observations et de leur mise en scène? L'écrivain, qui avait débuté par la traduction de Spinosa et un roman historico-philosophique sur ce grand penseur, est devenu un des plus gracieux conteurs, l'Anderseen de l'Allemagne.

La *Revue britannique*, parlant, dans sa dernière livraison, des romanciers allemands, jugeait leur style difficile à distinguer, presque uniforme; mais elle faisait une exception pour un des plus jeunes : Raab, et pour leur doyen : Auerbach. L'originalité de style de l'auteur des *Contes de la Forêt-Noire*, de *Sur les hauteurs*, d'*Adam et Ève*, etc., est incontestable. Il la trouvait dans la bonhomie et la finesse de son esprit qu'il ne voulait pas laisser entamer — ce fut au point qu'il ne consentit jamais à aller à Paris. — Il la devait aussi à la hardiesse pleine de goût avec laquelle il introduisait dans la langue des expressions dialectales, bien appropriées à son style. Cette ressource, qui aujourd'hui sert tant et parfois si maladroitement en France, était employée par le conteur allemand avec tact et avec succès. Son œuvre y prit un nouveau charme de vérité et de fraîcheur.

On a dit qu'il ne resterait de George Sand que ses quelques contes villageois. Auerbach, plus vrai dans des sujets pareils, a eu plus de vogue peut-être que l'auteur de la *Petite Fadette;* presque toutes ses œuvres sont marquées d'un cachet de vie.

Nous avons cité les nobles pages (ses dernières) qu'il écrivit, à propos du centenaire de Lessing, sur *Nathan le Sage*. Le mouvement antisémitique fut pour cet israélite, qui honorait les lettres allemandes dans les deux mondes, une grande douleur de sa vieillesse. On peut dire qu'elle a hâté sa mort. Il protesta de toutes les forces de son patriotisme et de ses sentiments d'humanité. En mourant, il venge encore sa race, car il lègue, il impose à la littérature allemande un grand nom de sémite et une œuvre de civilisation démocratique.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

DANS NOTRE ENSEIGNEMENT PUBLIC.

La plupart des peuples qui marchent à la tête de la culture moderne manifestent une tendance croissante à augmenter la part des sciences historiques ainsi que des sciences naturelles dans l'organisation de leur enseignement public. Nos lecteurs se rappellent comment M. L. Vanderkindere a établi, ici même, il y a deux ans, la nécessité de créer chez nous un institut supérieur des sciences historiques, sur le modèle des *séminaires* attachés aux universités allemandes ou même des écoles spéciales fondées, de nos jours, en France. Notre savant collaborateur vient de reprendre cette idée, avec une autorité nouvelle, dans le rapport qu'il a déposé à la Chambre, il y a quelques jours, sur le budget de l'Instruction publique pour l'exercice 1882. « Trop de la-
« cunes, y dit-il, déparent nos programmes, et ce qui fait
« défaut, ce sont précisément les branches sur lesquelles
« se concentre toute l'attention de la génération contem-
« poraine : la philologie comparée fait à peine une timide
« apparition ; l'histoire des littératures européennes est
« reléguée dans le doctorat en philosophie, où bien peu
« désormais iront la chercher; l'archéologie, l'histoire des
« arts, l'histoire des religions n'ont pas encore obtenu leurs
« chaires; toutes les branches historiques sont enseignées
« d'une manière superficielle. »

C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu l'honorable rapporteur de la section centrale mentionner l'histoire des religions parmi les matières dont l'absence est le

Digitized by Google

plus à regretter dans les programmes de notre enseignement supérieur. Nous avons déjà fait ressortir les progrès de cette science, née d'hier, et l'importance qu'elle a prise parmi les diverses branches de l'histoire [1]. Tous nos voisins l'ont successivement inscrite dans leur enseignement universitaire. On sait avec quel éclat M. Max Muller l'a introduite à l'université d'Oxford. En Hollande, elle a remplacé, depuis 1876, dans les universités de l'État, — malgré une étrange coalition de catholiques ultramontains, de piétistes protestants et de libéraux nuance Heemskerk, — la théologie orthodoxe, qui n'avait plus raison d'être depuis la sécularisation de l'enseignement public à tous les degrés. Elle y forme même une faculté spéciale, où professent des hommes qui se sont fait un nom dans la science européenne, les Scholten, les Kern, les Kuenen, les Tiele.

En Suisse, l'histoire des religions possède, depuis 1873, une chaire spéciale à l'université de Genève. En Allemagne, elle s'enseigne, notamment à l'université de Wurzbourg, sous le nom de *symbolique comparée*. En France, M. Maurice Vernes souleva la question, dans la *Revue scientifique* du 1er juillet 1879, et, peu après, Littré reprenait l'idée, dans sa *Philosophie positive :* « L'enseignement laïque, disait ce dernier, ne doit se désintéresser de rien qui soit essentiel; or, quoi de plus essentiel, en fait de gouvernement moral des sociétés, que les religions qui ont dominé ou dominent encore au sein des sociétés? » M. Paul Bert proposa alors à la Commission du budget pour 1880 la création d'une chaire d'histoire des religions au Collège de France. L'amendement fut voté, sans observations, par la Chambre des députés; mais, au Sénat, il donna lieu à une vive discussion. M. Ed. Laboulaye, professeur lui-même au Collège de France, dénonça cette création comme déplacée et dangereuse : Un cours d'histoire des religions ne lui disait rien qui vaille; il y flairait une « machine de guerre », une « chaire de combat ». Si le titulaire de cette nouvelle chaire devait

[1] Voir, dans notre livraison du 15 juin 1881, *la Science des religions au Collège de France.*

Digitized by Google

exclusivement s'occuper des religions anciennes, il y ferait double emploi avec les professeurs d'égyptologie, d'assyriologie, de sanscrit, d'hébreu, d'antiquités sémites, etc., sans avoir la compétence spéciale de ces divers savants. Si, au contraire, il devait prendre pour sujet les religions actuelles, notamment la religion chrétienne, il lui serait impossible de rester impartial : « Ou vous croyez qu'elle est vraie, et alors tout vous semble naturel. Ou vous croyez qu'elle est fausse, et alors tout vous semble absurde. »

On est vraiment surpris d'entendre un pareil langage dans la bouche de celui qui fut le traducteur de Channing et l'auteur de *Paris en Amérique*. Nous avons déjà montré, dans cette *Revue*, comment M. Réville a, depuis lors, renversé, par son cours même, le dilemme que M. Laboulaye croyait irréfutable. Il est donc inutile de citer ici la réponse victorieuse que firent à l'honorable sénateur le ministre de l'instruction publique, alors M. Jules Ferry, et le savant historien, M. Henri Martin. Il nous suffira d'ajouter que la mesure fut maintenue par 149 voix contre 124, — vote d'autant plus significatif qu'à cette époque, le Sénat de la république française était loin de briller par la largeur de ses tendances.

M. Maurice Vernes ne s'est point contenté de ce premier succès. Dans sa *Revue de l'histoire des religions*, il n'a pas tardé à réclamer l'extension du nouvel enseignement aux divers centres universitaires du pays : « Comment, écrivait-il (janvier 1881), enseigner avec précision l'histoire d'un peuple moderne ou d'un peuple ancien, de l'Egypte, de la Grèce, de l'Angleterre, de la France, sans une connaissance quelque peu sûre de l'histoire religieuse ? Comment exposer l'histoire des littératures en gardant le silence sur celles de leurs parties qui ont reçu une consécration particulière et forment les livres dits sacrés ? Comment faire comprendre l'évolution philosophique sans rappeler perpétuellement ses rapports avec la religion et la théologie du temps? » — En outre, M. Vernes demandait qu'on donnât plus d'importance à l'histoire des religions dans l'enseignement moyen et, enfin, qu'on l'introduisît

Digitized by Google

dans l'enseignement primaire, où l'histoire sainte avait longtemps régné sans partage.

Cet article fit son chemin dans la presse. Des esprits aussi compétents que MM. G. Monod, A. Astruc, Dreyfus-Brisac, F. Pillon, etc., n'hésitèrent pas à appuyer vivement l'idée d'admettre l'histoire des religions parmi les cours des facultés des lettres, et des renseignements particuliers nous permettent d'ajouter que, sans la chute du ministère Gambetta, cette réforme eût été proposée dans le cours de la session actuelle.

I

En Belgique, malheureusement, nous n'en sommes pas là, et jusqu'ici la science des religions n'existe point pour notre enseignement public. Qu'un gouvernement clérical n'ait pas songé à remplir cette lacune, on le conçoit sans peine. L'Église romaine, comme toutes les autorités qui revendiquent le monopole de la vérité religieuse, ne peut admettre que deux espèces de religions : la sienne, qui est vraie *à priori*, et celles des autres, qui sont nécessairement erronées, sauf dans ce qu'elles peuvent avoir de commun avec la tradition orthodoxe. Certains savants catholiques peuvent bien se servir de la méthode historique pour l'étude des phénomènes religieux, mais ce sera à condition de se renfermer dans l'examen des cultes étrangers à la révélation chrétienne, et généralement avec l'arrière-pensée d'y trouver de nouveaux arguments pour établir la validité de la vraie foi [1]. Dès lors, pour peu qu'un gouvernement subordonne l'en-

[1] Voici comment un organe catholique, *le Polybiblion*, rendait compte, il y a deux ans, du cours que M. l'abbé de Broglie venait d'ouvrir à l'Université catholique de Paris : « M. l'abbé de Broglie a ouvert, le « 29 janvier, à l'Université catholique, son cours sur l'histoire des cultes « non chrétiens. Il se propose de montrer, par l'histoire des faux cultes « les plus répandus, qu'ils ne sont pas comparables au christianisme et, « descendant des généralités à une étude plus spéciale, *arrivera à une « éclatante démonstration de la suprématie de notre religion.* » C'est de l'histoire *with a purpose*, comme disent les Anglais.

Digitized by Google

seignement public aux prétentions de l'orthodoxie romaine, il est forcément réduit à proscrire, dans l'étude des phénomènes religieux, les procédés ordinaires de la critique historique aussi bien que philosophique. — Mais voici bientôt quatre années que le pouvoir est échu à un parti dont le programme fondamental consiste dans la réorganisation de l'enseignement public sur une base exclusivement scientifique. Quel motif a donc pu jusqu'ici empêcher notre gouvernement de s'engager dans une voie tracée par tous nos voisins? Ce ne peut être la crainte de l'opposition qu'il rencontrerait au sein de l'Église, s'il faut en juger par la vigueur avec laquelle il vient de livrer, pour la sécularisation de l'enseignement primaire, une lutte bien autrement formidable, et cela sur un terrain où il s'agissait de disputer au clergé, non pas seulement les jeunes gens de la bourgeoisie, mais encore les enfants des classes les plus directement soumises aux influences cléricales. Toutefois, il se pourrait bien que, dans son désir de réfuter certaines calomnies de l'opposition, notre gouvernement s'exagérât les prescriptions obligatoires de sa neutralité en matière religieuse. Un exemple, dû à une polémique récente, fera peut-être mieux comprendre notre pensée.

La presse libérale a vivement relevé, l'automne dernier, une allocution prononcée par l'archevêque de Malines dans un synode diocésain. Mgr Dechamps y rapportait en ces termes une conversation qu'il disait avoir eue, à propos de la neutralité scolaire, « avec un homme public, membre de la franc-maçonnerie » :

« Enseigne-t-on, lui ai-je dit, l'histoire et la morale dans « vos écoles? » — « Sans doute, me répondit-il. » — « Eh « bien, parlons de l'histoire : Le christianisme est-il un fait « historique? » — « Certainement. » — « Ce fait, lui dis-je, « est, aux yeux des chrétiens, un fait divin... Je suppose « qu'à vos yeux, comme aux yeux de la franc-maçonnerie, « ce fait n'est qu'humain. Qu'en dira, dans sa leçon d'histoire, « le maître de votre école dite neutre? Il ne peut constater « la divinité du christianisme, il ne serait plus neutre; il ne

Digitized by Google

« peut pas la nier non plus, car il abandonnerait de nouveau « la neutralité. Il doit donc se taire sur ce sujet et ne peut « rien dire du plus grand fait de l'histoire. »

Le cardinal ajoutait que son interlocuteur ne trouva rien à répliquer. Il y avait cependant à répondre que le maître pouvait parfaitement expliquer le christianisme comme un fait historique, sans s'occuper des interprétations qu'y attachaient les orthodoxies chrétiennes. Mais le gouvernement lui-même semble avoir hésité devant une solution aussi simple, et lorsque, quelques semaines plus tard, Mgr Dechamps livra à la publicité le texte de son allocution, l'honorable cardinal put y ajouter la note suivante : « Depuis « cette conversation, le gouvernement a publié un pro- « gramme d'enseignement historique pour ses écoles. Il n'y « est pas question du christianisme. Ce n'est pas seulement « une niaiserie, c'est une stupidité ! »

L'expression manque peut-être de mansuétude chrétienne ; mais pourrait-on affirmer qu'elle fût tout à fait sans fondements, si tel devait bien être le sens qu'il faut attacher au silence du programme officiel?

Il est bon de noter que l'omission préméditée de tout ce qui touche aux origines de la tradition chrétienne ne suffit même pas à désarmer l'opposition du clergé. « Mais le silence, « ici, — avait soin d'ajouter l'archevêque de Malines dans son allocution diocésaine, — est lui-même antichrétien ; « la prétendue neutralité est elle-même antichrétienne. » L'Église romaine ne pourrait se déclarer satisfaite que le jour où l'histoire se ferait orthodoxe à tous les degrés de l'enseignement. Pourquoi, dès lors, chercher plus longtemps une conciliation impossible? Quand nous voulons déterminer le rôle de l'État dans l'instruction publique, la seule considération qui doive nous guider actuellement, ce n'est pas ce que *veut* l'Église, mais uniquement ce que nous lui *devons* en toute justice, d'après les principes que nous représentons au pouvoir.

Nous estimons que l'État doit rester neutre entre toutes les confessions et même entre toutes les opinions, religieuses ou

Digitized by Google

antireligieuses. Dans l'organisation de l'instruction publique, il aura à observer cette neutralité, pour ainsi dire, passivement et activement; passivement, en s'abstenant de réfuter ou d'appuyer les prétentions d'une théologie particulière; activement, en poursuivant sa tâche scientifique, sans s'inquiéter des solutions dogmatiques que les Églises peuvent donner chez elles aux mêmes problèmes. En d'autres termes, la véritable neutralité de l'école ne consistera pas à écarter les questions que les religions positives prétendent se réserver, mais à traiter ces matières exclusivement d'après les règles de la science, sans se préoccuper des armes que peut puiser dans un enseignement de cette nature la polémique religieuse ou antireligieuse. Si, maintenant, il y a des doctrines ou des Églises qui ne sont pas en état d'affronter les résultats d'une critique vraiment désintéressée, c'est affaire entre elles et la science; mais on ne peut demander raisonnablement à l'État moderne de s'arrêter devant de pareilles appréhensions. Comme le disait, à propos de l'enseignement primaire, dans la *Revue politique et littéraire* du 12 février 1881, un homme qui a longtemps présidé l'organisation officielle du judaïsme en Belgique, M. le grand rabbin Astruc : « Un intérêt supérieur oblige l'État à éclairer l'enfant du peuple, comme celui des autres classes. Si, d'une part, il s'efforce de lui apprendre la permanence des lois matérielles du monde et de lui inspirer le sentiment de la justice, il ne peut pas permettre, du moins sans réagir, qu'on l'habitue, dans l'histoire, à la perturbation incessante des lois de la nature, de la morale et du sens commun. Il faut donc laïciser l'histoire sainte et, transformée ainsi, l'introduire dans l'école populaire [1]. »

[1] L'indépendance scientifique de l'instituteur est désormais un principe absolu dans l'organisation de notre enseignement public, même au degré primaire. Pendant la discussion de la dernière loi sur l'organisation de l'enseignement primaire, le gouvernement, d'accord avec la section centrale, avait introduit l'amendement suivant, qui est devenu l'article 7 :

« L'instituteur ne néglige aucune occasion d'inspirer aux élèves l'amour « et le respect des institutions nationales et des libertés publiques.

« Il s'abstient, dans son enseignement, de toute attaque contre les

Digitized by Google

On dira peut-être que cette neutralité scientifique n'est pas aisée et qu'il est toujours à craindre de voir l'histoire des religions dégénérer en polémique religieuse ou plutôt antireligieuse. Assurément il y a là un écueil à éviter. M. Albert Réville a raconté, dans la *Flandre libérale*, comment, sur l'annonce qu'il allait donner un cours d'histoire des religions, il reçut plusieurs lettres dont les signataires l'exhortaient naïvement à user de sa position pour « écraser l'infâme ». Tout dépend ici, nous le reconnaissons sans hésiter, de la façon dont le professeur comprendra sa tâche. Mais le même péril se rencontre dans tous les cours qui touchent par un côté quelconque aux questions contemporaines, — qu'il s'agisse d'histoire, de législation, de philosophie ou même de littérature. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, dans le cours de littérature hébraïque institué à l'université de Liège, le professeur n'a-t-il pas à formuler

« croyances religieuses des familles dont les enfants lui sont confiés. »

Je fis observer, dans la séance suivante, que la rédaction de ce dernier paragraphe prêtait à l'équivoque sur le point de savoir si on ne pourrait pas interdire à l'instituteur, non seulement les attaques directes, ce qui était parfaitement légitime, mais même tout énoncé de doctrine qui serait en contradiction avec les dogmes de telle ou telle religion positive. Je réclamai donc une déclaration nette et catégorique, qui donnât à cette disposition sa véritable portée et consacrât l'indépendance absolue de l'instituteur dans l'enseignement scientifique et moral.

Cette déclaration, l'honorable rapporteur de la section centrale, M. X. Olin, n'hésita pas à la formuler, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, en termes explicites : « Assurément dans son enseignement scienti-« fique, il lui arrivera peut-être de se trouver en désaccord avec « les enseignements d'une communion religieuse. Mais nous estimons « d'abord qu'il n'y a pas lieu de poser des limites à la liberté de la « science. Il faut bannir de l'enseignement toute hostilité contre une « religion quelconque, mais il ne faut cacher ou dénaturer aucune vérité « scientifique, aussi longtemps qu'on n'est conduit que par l'amour de « la vérité. » (*Annales parlementaires*, séances des 7 et 8 juin 1881.) — Si ce principe est admis pour l'enseignement primaire, il doit l'être, à plus forte raison, dans l'enseignement moyen. Quant à l'enseignement supérieur, même nos ministères catholiques — il faut leur rendre cette justice — n'ont jamais consenti à y entraver la liberté scientifique du professeur, quelles qu'aient pu être, à cet égard, les réclamations réitérées du clergé.

Digitized by Google

son opinion sur l'âge et la source des documents qui ont servi de base à la rédaction du Pentateuque? Or, il est peu de problèmes littéraires qui aient mis davantage aux prises la critique indépendante et la critique orthodoxe. Pourquoi y aurait-il plus de difficulté à discuter, dans un esprit purement scientifique, les origines du Nouveau que de l'Ancien Testament? Et l'histoire de la Réformation, qu'il faut bien enseigner tout au long dans nos établissements d'instruction moyenne, offre-t-elle moins de prise aux vues systématiques du prosélytisme, surtout dans notre pays, que l'histoire du christianisme dans l'empire des Césars? — Quant aux religions qui nous sont étrangères, cette crainte ne peut même pas naître.

Ce qui, du reste, doit nous rassurer pleinement, c'est que la vraie science a sa pudeur lui interdisant de se mettre au service d'intérêts étrangers, si importants qu'ils puissent paraître au point de vue religieux ou politique. Les procédés de la polémique courante — qui font exclusivement ressortir un côté des choses et qui s'attachent moins à trouver la vérité qu'à établir des théories préconçues — ont leur place marquée dans des sphères extra-scientifiques où ils peuvent même être appelés à remplir une vraie mission d'assainissement social. Mais il n'y a que les petits esprits et les demi-savants qui se hasardent à introduire, dans le sanctuaire de la science, les préoccupations du dehors, et quiconque a une fois goûté les pures jouissances de la vérité recherchée pour elle-même ne s'abaissera pas à forcer les interprétations de la science pour les faire rentrer dans le cadre étroit d'un système préconçu ou, pis encore, pour y ramasser des armes de combat qui finiraient par se retourner contre lui.

Du reste, nous n'avons qu'à regarder ce qui se passe à l'étranger. Où l'établissement d'un cours d'hiérographie a-t-il justifié les appréhensions des esprits religieux? Q'on nous cite la chaire où cet enseignement a dégénéré en un prosélytisme sectaire ou philosophique! Tous les ouvrages qui font actuellement autorité, soit dans la partie générale, soit dans les branches particulières de la science des religions,

Digitized by Google

ne révèlent-ils pas un ferme désir d'accorder aux manifestations positives du sentiment religieux, non seulement l'attention due à un des facteurs les plus importants de la civilisation, mais encore toute la sympathie compatible avec l'impartialité historique?

« Que des sociétés religieuses qui font profession d'entretenir actuellement avec la divinité des relations surnaturelles — disait M. Vernes dans le programme de sa *Revue* — cherchent une preuve du pouvoir qu'elles s'attribuent dans des faits qui se sont passés il y a dix-huit cents ans ou plus, et tiennent à affirmer le caractère miraculeux de ces faits, nous ne songeons aucunement à leur en contester le droit. Nous contestera-t-on, à notre tour, le droit d'appliquer une règle humaine, précise, expérimentale à ces mêmes faits, dans la seule intention de nous en rendre un compte exact, comme nous le faisons pour la Grèce, pour la Perse, pour l'ensemble des religions profanes? A côté de l'explication traditionnelle des origines du christianisme, dominée par le point de vue personnel du croyant — l'explication historique. Que la philosophie ou la religion cherchent ensuite à tirer à elles les résultats de leur examen, ce sera leur affaire. Quant à nous, nous ne prétendons faire ici ni philosophie, ni religion, rien que de l'histoire. » — La *Revue* de M. Vernes est actuellement dans sa troisième année d'existence. Est-elle restée fidèle aux promesses de son programme? La susceptibilité la plus ombrageuse ne pourrait l'accuser d'avoir trahi les méthodes de l'histoire dans un intérêt dogmatique ou polémique. Voilà le vrai terrain de la neutralité, et l'État moderne n'en doit point chercher d'autre pour déterminer les tendances comme les matières de son enseignement.

Nous ne serions pas surpris si, malgré l'exemple de la France, on nous objectait que la science des religions peut avoir sa place marquée parmi les nations protestantes, mais que, parmi les populations élevées dans le giron du catholicisme romain, l'influence de l'Église a étouffé — aussi bien chez les incrédules que chez les croyants — l'habitude et le goût de ce genre d'études. Il serait plus exact de dire que la critique

Digitized by Google

religieuse y a été supplantée par les polémiques religieuses, avec leur cortège de partis pris et d'intolérances réciproques. Or, c'est précisément contre cette tendance déplorable que nous voudrions réagir, en vulgarisant l'application des procédés scientifiques à l'étude des phénomènes religieux. Nous partageons entièrement l'avis de M. F. Pillon, qui appuyait en ces termes l'idée de M. Vernes, dans la *Critique religieuse* d'avril 1881 : « L'histoire des religions peut être enseignée par l'État moderne; elle doit l'être surtout dans les pays où le catholicisme est la religion dominante, précisément en vue d'inspirer aux jeunes générations la tolérance religieuse et d'assurer l'avenir à la liberté de conscience. »

II

Après avoir établi qu'il faut introduire l'histoire des religions parmi les branches de l'instruction publique, nous avons à examiner quelle part il convient de lui faire aux divers degrés de l'enseignement.

Une des principales objections formulées par M. Laboulaye, à la tribune du Sénat français, contre l'introduction de l'histoire des religions dans l'enseignement supérieur, c'était l'impossibilité de trouver un professeur également au courant de toutes les sciences spéciales qui fournissent à l'hiérographie ses sources et ses matériaux. Où trouver, en effet, l'archéologue, épigraphiste, numismate, linguiste et anthropologiste; pour qui les hiéroglyphes de l'Égypte n'auraient pas plus de mystères que les cunéiformes de l'Asie Mineure; indianiste et sinologue; au courant de toutes les antiquités, phéniciennes, slaves, germaniques, celtes, étrusques, grecques et romaines; également versé dans l'exégèse de la Bible, du Zend-Avesta et du Coran; interprète ingénieux des superstitions des sauvages et explorateur sagace des races préhistoriques? Plusieurs Pic de la Mirandole n'y suffiraient pas aujourd'hui.

Mais la difficulté est la même pour l'enseignement général de l'histoire politique et même de l'histoire naturelle.

Digitized by Google

Cependant personne ne songe à soutenir que la nécessité de poursuivre le travail *en profondeur* dans chaque subdivision de ces sciences, si on veut y réaliser des découvertes fructueuses, ait pour corollaire l'inutilité d'un travail *en largeur* qui, résumant et condensant les résultats obtenus par les spécialistes, offre une vue d'ensemble sur des connaissances du même ordre.

La seule question est de savoir si l'histoire des religions a des matériaux assez abondants et assez sûrs pour être élevée dès maintenant à la hauteur d'une science. Or, s'il est vrai qu'elle est encore loin d'être achevée, il n'en est pas moins établi qu'elle possède désormais un champ d'action suffisamment vaste et des procédés suffisamment précis pour avoir droit à une place spéciale parmi les sciences historiques. La discussion des textes et l'interprétation des monuments où sont consignés les principaux phénomènes du sentiment religieux, ont fait trop de progrès dans toutes les langues et sur tous les points du globe pour qu'un esprit façonné aux méthodes de l'enseignement, s'il est capable de s'assimiler les travaux d'autrui et de se tenir au courant des découvertes journalières, ne puisse remplir avec distinction ce que M. Vernes appelle à juste titre une chaire de *vulgarisation scientifique*.

A côté de ce cours général, M. Vernes réclame du gouvernement français la création de cours spéciaux consacrés, dans chaque centre universitaire, à l'histoire de la religion juive et de la religion chrétienne. Nous sommes loin de contester la valeur de son argumentation : il est certain, même au point de vue purement scientifique, qu'il s'attache une importance particulière au principal système religieux des sociétés contemporaines, ainsi qu'à la religion dans laquelle ce système plonge ses racines. Mais, dans notre pays, où l'exégèse religieuse est encore à fonder et où, d'autre part, l'opinion doit encore se familiariser avec l'idée même d'un pareil enseignement, — sans parler de certaines considérations budgétaires qu'il ne faut pas négliger, — nous estimons qu'il vaudrait mieux restreindre l'expérience à un

Digitized by Google

cours général d'hiérographie dans nos facultés de philosophie et lettres.

M. Vernes invoque l'exemple de la Hollande. Mais il ne faut pas oublier qu'en Hollande la science des religions forme une Faculté spéciale et que les chaires en question s'y sont constituées par la simple *sécularisation* de cours précédemment établis dans l'intérêt d'une théologie particulière [1]. Il existe néanmoins, chez nous, un fait qui permettrait aisément de tenter un pas dans la voie adoptée par le Collège de France et par les universités de Hollande. C'est l'existence, dans l'université de Liège, de deux chaires, vouées, l'une à la littérature sanscrite, l'autre à la littérature juive et arabe. Ne pourrait-on demander aux savants spécialistes qui les occupent de joindre à leur cours actuel, d'une part, l'histoire des religions de l'Inde, d'autre part, celle du judaïsme et de l'islamisme. Il ne s'agirait, en somme, que de compléter ou simplement d'élargir un programme déjà existant, car nous sommes convaincus que, dès maintenant, il est difficile de discourir sur des littératures aussi riches en productions religieuses, sans analyser les croyances dont elles sont les émanations et le reflet.

Nous n'avons pas la prétention de formuler ici, même à titre d'exemple, le programme d'un cours consacré à l'histoire générale des religions; cependant nous voudrions montrer à nos lecteurs ce que nous entendons par un enseignement de cette catégorie, lorsqu'il s'agit, non d'approfondir telle ou telle de ses subdivisions, mais simplement de fournir, en

[1] Les matières relatives à la science des religions qui forment l'objet d'un cours spécial sont les suivantes : 1° Encyclopédie théologique; 2° Histoire des doctrines concernant la divinité; 3° Histoire générale des religions; 4° *Histoire de la religion israélite;* 5° *Histoire du christianisme;* 6° *Littérature israélite et littérature chrétienne ancienne;* 7° *Exégèse de l'Ancien et du Nouveau Testament;* 8° *Histoire des dogmes de la religion chrétienne;* 9° Philosophie de la religion; 10° La morale; 11° (dans une université seulement) Archéologie chrétienne. (Voir les annales de la *Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur.* Paris, 1878, p. 474.) Il est bon de noter que, pour mieux assurer le caractère laïque de l'enseignement, la loi interdit de cumuler la possession de ces chaires avec les fonctions de ministre du culte.

Digitized by Google

une ou deux années, aux jeunes gens de nos universités une vue d'ensemble sur le développement religieux des sociétés humaines.

La division des matières dans un cours d'histoire des religions est une tâche aussi ardue qu'un classement de ces religions elles-mêmes. Presque toutes les classifications proposées jusqu'ici reposent sur une distinction soit morphologique, soit historique. Au premier point de vue appartiennent, entre autres, les classifications de M. Réville (religions animistes, polythéistes, monothéistes) et de M. Tiele (religions de familles ou de tribus, nationales, universalistes); au second, les classifications de MM. Max Muller, Vernes, etc.; qui sont basées sur des rapports de filiation et de milieux ethniques. Peut-être, dans un cours général, serait-il utile, pour faciliter l'intelligence de l'évolution religieuse, de ne s'en tenir rigoureusement à aucun de ces deux systèmes, mais de suivre d'abord l'ordre du développement philosophique, pour adopter celui du développement historique quand on aurait mené l'étudiant au seuil des grandes religions qui ont joué un rôle important dans l'histoire et particulièrement dans la genèse de notre propre civilisation.

Ainsi, il faudrait débuter par ce que M. Réville a appelé les *Prolégomènes* d'une histoire des religions, c'est-à-dire par un aperçu systématique des phénomènes religieux et des lois qui s'en dégagent. Après avoir analysé et défini les phénomènes qui forment l'objet de son cours, le professeur exposerait la méthode qu'il compte leur appliquer, puis, prenant le sentiment religieux dans ses manifestations les plus élémentaires, il en suivrait l'évolution progressive à travers ses innombrables causes de variation. C'est également dans cette sorte d'introduction que devraient se placer certaines notions générales, relatives à des formes intellectuelles et à des institutions religieuses qui se retrouvent plus ou moins dans tous les cultes — le dogme, le rite, le symbole, les mythes et leur formation, le sacrifice, le sacerdoce, l'orthodoxie, etc., — en même temps qu'on pourrait esquisser les rapports les plus constants de la religion

Digitized by Google

avec la philosophie, la morale, l'art, la science et, en général, avec toutes les manifestations de l'activité humaine.

Il sera, toutefois, indispensable de bien faire comprendre aux auditeurs que, dans toutes ces considérations, on leur présente, non pas les déductions plus ou moins logiques d'un raisonnement *à priori*, mais simplement les conclusions — anticipées pour les besoins du cours — des données fournies par l'étude des différentes religions. A cet effet, chaque fois qu'on décrira un phénomène particulier ou une loi générale du développement religieux, il sera bon d'y ajouter immédiatement un ou plusieurs exemples pris dans la réalité historique. C'est, du reste, l'unique moyen, non seulement pour *illustrer* en quelque sorte les procédés de la science, mais encore pour faire saisir par l'imagination et graver dans la mémoire une généralisation nécessairement conçue en termes abstraits.

Après cette introduction générale, on aborderait l'examen des religions les plus rudimentaires. L'hypothèse d'un monothéisme primitif, dont toutes les religions ultérieures seraient comme l'écho affaibli et altéré, n'est plus guère défendable dans l'état actuel de la science. Au contraire, il résulte clairement de l'étude des phénomènes religieux chez tous les peuples de l'histoire que l'évolution de la conscience humaine a, malgré d'inévitables retours, suivi une marche progressive, dans les idées religieuses comme dans les autres sphères de notre activité morale. Il semblerait même que partout l'homme a débuté par l'animisme, pour passer ensuite, par un procédé de simplification psychologique, à l'adoration des forces naturelles personnifiées, et, en dernier lieu seulement, à la conception d'une unité divine sous la forme soit panthéiste, soit monothéiste. A quelque point de développement qu'on prenne un culte, on y trouve certains phénomènes qui ne peuvent s'expliquer sans recourir à la préexistence de cet animisme naturiste que nous supposons avoir existé à l'origine de toutes les croyances religieuses et que nous retrouvons encore aujourd'hui, sous une forme plus ou moins altérée, dans le fétichisme des peuples sauvages.

Digitized by Google

Nous croyons donc utile de commencer l'histoire des religions par l'examen comparé des idées et des coutumes religieuses chez les peuplades primitives, en utilisant contradictoirement les observations des voyageurs que les Waitz, les Darwin, les Wallace, les Tylor, les Lubbock, etc., ont accumulées dans leurs ouvrages d'anthropologie. Il ne faut pas oublier, toutefois, que les superstitions des sauvages actuels représentent, tout au plus, l'équivalent des croyances primitives, soit que l'on considère ces peuples comme des membres ankylosés de l'humanité primordiale, ou comme les représentants dégénérés d'une civilisation antérieure.

En second lieu, il y aurait à résumer l'histoire des religions locales qui ont acquis une individualité distincte et qui offrent les premiers rudiments du polythéisme, mais qui n'ont pas dépassé le niveau d'un animisme organisé. Telle est la religion officielle de l'ancien empire chinois, — à laquelle il conviendrait de rattacher les doctrines de Confucius et de Lao-Tseu. — Telles sont également les religions du Pérou et du Mexique, contemporaines de la conquête espagnole, ainsi que les mythologies élémentaires des Finnois et des Polynésiens. Cette description pourrait être d'autant plus sobre qu'aucun de ces systèmes ne se trouve, à un titre quelconque, dans la ligne de notre développement religieux.

Si on voulait se borner à présenter un tableau des phases que traverse le sentiment religieux dans son évolution logique, il serait peut-être préférable d'aborder, en troisième lieu, l'histoire de la religion égyptienne. C'est, en effet, de tous les cultes connus, celui qui s'est développé de la façon la plus normale et la plus continue, depuis un polythéisme naturiste dont les fondements se perdent dans l'animisme préhistorique, jusqu'à la conception d'un dieu suprême, sinon unique, et à l'identification de la loi divine avec la loi morale. — Après quoi viendrait logiquement l'étude de la religion juive, la seule de toutes les religions antiques qui offre le passage de la monolâtrie au monothéisme. — Mais cet ordre ne nous ferait atteindre que fort imparfaitement

Digitized by Google

le but que nous poursuivons lorsque nous voulons introduire un cours d'hiérographie générale dans l'enseignement supérieur. Il laisse de côté, notamment, un grand nombre de religions qui ne rentrent pas ou qui rentrent mal dans les cadres d'une classification rigoureusement basée sur leur degré de développement interne. En second lieu, nous craignons que, s'il tend à rendre l'ensemble du cours plus symétrique et peut-être plus attrayant, il n'inculque insuffisamment aux jeunes gens la nécessité de ne jamais subordonner l'étude historique d'une religion aux préoccupations d'un système philosophique ou morphologique quelconque.

Nous estimons donc qu'après l'exposé des principales religions animistes, il faudrait aborder successivement l'histoire respective des cultes qui forment les deux groupes essentiels des religions antiques : 1° les religions aryennes ou indo-européennes ; 2° les religions sémitiques, à côté desquelles pourrait se placer la religion de l'Égypte.

C'est à la fin de ce deuxième groupe qu'il conviendrait de placer la religion des juifs. Mais celle-ci, comme il est inutile de le rappeler, a droit à une étude d'une importance spéciale, non moins en raison de son rôle historique que de son originalité doctrinale. L'histoire de la religion israélite sert naturellement de transition pour passer à l'histoire de la religion chrétienne ; mais peut-être serait-il bon d'introduire ici une sorte de récapitulation, une vue d'ensemble sur l'état respectif et les rapports réciproques des diverses religions qui se partageaient le bassin de la Méditerranée à la veille de notre ère et qui, toutes, ont exercé quelque influence, directe ou indirecte, sur la formation définitive du christianisme.

L'histoire générale de la religion chrétienne, qui devrait former — avec l'exposé de l'islamisme — la dernière partie du cours, n'est œuvre délicate que dans les questions relatives à l'authenticité et à la date des premiers documents chrétiens. Mais, même sur les points les plus obscurs et les plus controversés, la critique indépendante est arrivée aujourd'hui à de merveilleux résultats, dont les théologiens

Digitized by Google

clairvoyants et consciencieux commencent à devoir prendre leur parti, malgré les contradictions de la chronologie ou de la tradition orthodoxes. — Quant aux développements ultérieurs du christianisme, à la formation de ses dogmes et de ses institutions, aux origines et aux destinées de ses schismes, ce n'est plus qu'une question de méthode et d'assimilation historiques.

Nous sommes loin de méconnaître les avantages que possèderaient, pour donner un pareil cours, des esprits versés dans l'étude d'une littérature ancienne et rompus aux habitudes de l'exégèse religieuse; mais, à défaut de ces spécialistes, on doit reconnaître aussi que cet enseignement, tel que nous venons de l'esquisser, n'exige pas forcément la compétence du professeur dans l'une ou l'autre des branches qui concourent à former la science des religions. La Belgique, du reste, avec les faibles ressources dont elle dispose, ne peut songer à organiser une concurrence au Collège de France ou à l'université d'Oxford, par la création d'autant de chaires qu'il y a de subdivisions dans la science historique. Mais il importe tout au moins que notre enseignement supérieur, s'il veut réellement mériter la qualification d'universitaire, embrasse les résultats acquis par les recherches spéciales dans tous les domaines de la science.

III

Dans l'instruction secondaire, la question qui nous occupe se rattache nécessairement à l'organisation générale de l'enseignement historique.

Si on demandait à la plupart d'entre nous quand ils ont acquis ce qu'ils possèdent de connaissances historiques, force leur serait d'avouer que c'est depuis la sortie de leurs classes. Qui ne se souvient — ou plutôt qui s'est jamais souvenu — des longues et sèches nomenclatures que certains de nos professeurs faisaient alterner avec la récitation mécanique de

Digitized by Google

manuels aussitôt oubliés qu'appris? Chaque année nouvelle, d'autres noms, d'autres dates, d'autres faits nous passaient à travers la mémoire, en n'y laissant d'autre résidu que quelques dénominations de peuples et de princes, sans rapports entre elles et sans proportion avec la réalité.

Lorsqu'enfin le gouvernement s'est décidé, l'année dernière, à rompre avec la vieille routine de l'enseignement secondaire, une de ses réformes les plus heureuses a été de transformer l'ancien cours d'histoire — qui se répartissait par grandes périodes chronologiques sur toute la durée des études moyennes — en trois cours concentriques respectivement conçus d'après l'âge et le développement intellectuel des élèves.

Le premier de ces cours, qui se donne en septième, offre déjà un aperçu général de l'histoire universelle, où le professeur doit signaler, dans une succession de tableaux caractéristiques, les grands peuples ou empires (étendue ou durée de leur domination, mœurs ou industrie, grands hommes). Le deuxième cours, où l'on commence à faire une part spéciale à l'histoire de Belgique et à l'histoire contemporaine, s'applique au récit et à l'enchaînement des grands faits; il embrasse la sixième, la cinquième et la quatrième. Enfin, le troisième cours développe les deux précédents; on y recommande d'indiquer la transformation de quelques institutions politiques à certaines époques et de faire des tableaux des éléments de la civilisation; il comprend la troisième, la seconde et la rhétorique.

Si, au point de vue où nous nous plaçons, on recherche, dans les développements de ce programme, — publiés au *Moniteur* du 7 juillet dernier, — la part faite à l'histoire des religions, on n'en trouve d'autre trace que cette mention, au programme de sixième : « Notions élémentaires de mythologie grecque et romaine. » A vrai dire, si on prend le programme de la rhétorique supérieure, où le gouvernement a institué un quatrième cours d'histoire universelle, destiné à revenir particulièrement sur la formation des principaux empires et sur les grandes périodes de la civilisation, on

Digitized by Google

trouve cette nouvelle récapitulation caractérisée dans les termes suivants : « ... Au point de vue de la civilisation « générale, elle signalera l'influence de ces grands États « et coordonnera, par grandes périodes, des éléments de la « civilisation (gouvernement, *religion*, arts, littérature, « industrie, etc.), qui auront déjà pu être signalés en détail « et séparément dans le cours de troisième et de seconde. « Ce sera une sorte de discours sur l'histoire universelle. »

Il résulte de ce commentaire que les rédacteurs du nouveau programme n'ont pas plus entendu rejeter de l'enseignement historique les croyances, que les mœurs, les arts et les institutions des peuples. Toutefois, un programme, surtout quand il est conçu en termes aussi généraux, ne peut guère être apprécié que par la façon dont il est appliqué. Or, pour peu qu'on parcoure les manuels rédigés sur ce cadre, on sera immédiatement frappé des lacunes qu'ils présentent tous dans les passages relatifs aux croyances religieuses. Nous ne faisons pas seulement allusion ici aux traités d'histoire ancienne qui ont été rédigés et adoptés sous l'ancien programme [1]. Mais même les ouvrages élémentaires, qui répondent à la récente réorganisation de notre enseignement historique et qui se trouvent actuellement soumis au Conseil de perfectionnement, ne laissent guère présager un meilleur avenir pour la diffusion des résultats acquis dans l'histoire des religions.

Ces ouvrages sont jusqu'ici au nombre de trois : *Abrégé*

[1] On trouve cependant, sur la liste des ouvrages recommandés ou autorisés, il y a une dizaine d'années, par le conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen, deux cours élémentaires de mythologie publiés en France, l'un par MM. Tivier et Riquier, l'autre par M. E. Géruzet, mais tous deux laissent fort à désirer. Voici de quelle façon commode le manuel de M. Géruzet explique l'origine de toutes les religions anciennes, à l'exception du judaïsme : « L'origine des fables religieuses « ou de la mythologie peut se rattacher à deux causes, la première est « l'oubli de la tradition, et la seconde, le besoin de remplacer les croyances « perdues par de nouvelles croyances. » Quant à l'autre manuel, il débute par invoquer, comme une preuve de la fausseté des religions antiques, le fait que leur dogme n'avait rien de fixe ni d'obligatoire et que chaque peuple, chaque homme pouvait « sans se croire impie », modifier ses croyances à son gré!

Digitized by Google

d'histoire universelle (Bruxelles, 1879), par M. Wendelen; *Cours élémentaire d'histoire générale* (Bruxelles, 1879), par G. Möhl et L. Van Stalle; *Aperçu de l'histoire universelle* (Mons, 1881), par R. Rens. — L'abrégé de M. Wendelen serait parfaitement à sa place dans un enseignement confessionnel; mais ce n'est pas à l'État de faire enseigner ou même de laisser enseigner, dans des cours d'histoire ouverts aux juifs et aux rationalistes comme aux protestants et aux catholiques, qu'après la mort de Jésus sur le calvaire, « s'ac- « complit la résurrection du Sauveur et l'établissement de « l'Église, comme le rapporte le Nouveau Testament ». — Un reproche analogue pourrait peut-être s'adresser à l'ouvrage de MM. Möhl et Van Stalle, mais seulement pour ce qui concerne l'histoire des Israélites, où les auteurs se sont bornés à un résumé de l'histoire « sainte ». Toutefois, il faut remarquer que cet ouvrage, parvenu aujourd'hui à sa quatrième édition, a été conçu sous l'ancien programme, et qu'il serait facile d'introduire, dans une édition nouvelle, les modifications exigées par un point de vue nouveau. D'autre part, on n'y trouve pas un mot sur les origines du christianisme. Celui-ci n'apparaît qu'avec l'édit de Milan, comme s'il était sorti tout armé de la tête de Constantin. — Même abstention chez M. Rens — sauf la mention, *en note*, de la naissance et de la mort de Jésus de Nazareth, — à l'égard de ce que Mgr Dechamps plaçait avec raison parmi les plus grands faits de notre histoire; seulement, ici, le silence s'étend à tout ce qui concerne la religion israélite.

Ainsi, voilà un « discours sur l'histoire universelle » — pour parler comme le programme du gouvernement — qui ne renferme pas même la moindre mention de Moïse et de Paul, des prophètes et des apôtres, du Pentateuque et des Évangiles. Qu'en doit penser l'ombre de Bossuet? L'aigle de Meaux, dans sa foi à la révélation, voyait partout le Dieu des juifs et des chrétiens : ses émules belges du XIX^e^ siècle ne le laissent plus voir nulle part, grâce à leur préoccupation exagérée de la neutralité scolaire. Est-il besoin de dire que la vérité historique se trouve entre les deux systèmes?

Digitized by Google

Et pourtant, lorsque, plus tard, M. Rens aborde les phénomènes religieux du moyen âge ou fait l'histoire de la réformation, il y apporte autant d'indépendance et d'impartialité que de précision et de clairvoyance. C'est que le mal n'est pas seulement dans la crainte de se trouver pris entre l'arbre et l'écorce de nos controverses religieuses, mais encore dans le désir général d'échapper aux incertitudes et aux tâtonnements d'une instruction absolument insuffisante en matière d'hiérographie. Prenons les autres passages où nos trois auteurs ont à s'occuper de croyances religieuses, par exemple dans l'histoire des Perses : MM. Möhl et Van Stalle se taisent sur ce point. Mais M. Wendelen nous dit que les Perses étaient « adorateurs du feu » et M. Rens, qu'ils « adoraient le soleil et le feu », — comme si l'Avesta ne proclamait pas un créateur du soleil et du feu, ou comme si, nombre de siècles avant notre ère, le premier Darius n'avait pas inscrit sur le granit rouge de l'Elvend une invocation, encore déchiffrable aujourd'hui, au « Seigneur omniscient, Ahura Mazda, qui a fait la terre, le ciel et l'homme »! — Quant à la religion si profonde et si compliquée de l'Egypte, nos auteurs n'y voient qu'un simple naturisme élémentaire, dont la zoolâtrie formerait le trait principal. M. Wendelen écrit que les Égyptiens admettaient la métempsycose, ce qui est assez douteux, et considère le culte des Assyriens comme une adoration des astres, ce qui est inexact ou du moins fort incomplet. Quant aux deux autres, ils gardent un silence absolu, non seulement sur les croyances des Assyriens et des Phéniciens, mais encore des Germains et des Celtes. L'histoire de l'Inde — sauf une courte mention chez MM. Mölh et Van Stalle relative à la division en castes, — est complètement omise dans les trois manuels, sans doute parce que l'histoire générale de ce pays se confond tout entière dans son histoire religieuse. Il n'est pas jusqu'aux notions sur les croyances ou les institutions religieuses des Grecs et des Romains qui ne laissent parfois à désirer, et la brièveté des passages qui y sont consacrés ne sert qu'à mieux en faire ressortir les imperfections.

Digitized by Google

Si nous nous sommes appliqués à montrer les lacunes de ces manuels, — si satisfaisants qu'ils puissent être à d'autres égards, — c'est uniquement afin d'établir la nécessité d'introduire l'histoire des religions dans l'enseignement normal des humanités. Nous ne demandons pas même de changement au programme actuel de l'enseignement historique dans les établissements d'instruction moyenne ; nous croyons, en effet, que le cadre de ce programme est suffisamment large pour se prêter à un développement sommaire de toute l'histoire religieuse des différents peuples. Il est possible que, plus tard, nous réclamions pour la rhétorique supérieure un cours spécial d'hiérographie ; mais, aujourd'hui, nous demandons simplement qu'un cours de ce genre soit suivi par les futurs professeurs de l'enseignement moyen. A cet effet, il ne serait même pas nécessaire de l'introduire tout d'une pièce dans le programme des écoles normales. Il suffirait que le gouvernement l'instituât dans ses deux universités et qu'il y envoyât les élèves normalistes, — comme il le fait, à Liège, pour les cours d'histoire politique et littéraire, d'antiquités grecques et romaines, etc., qui figurent au programme de l'école normale, mais qui n'y ont pas été organisés séparément.

En Hollande, on a établi récemment, pour les élèves de l'instruction secondaire, un cours complet d'histoire des religions réparti sur plusieurs années d'études ; seulement, comme il doit également son origine à la sécularisation de l'ancien enseignement confessionnel, il n'est pas obligatoire et ne fonctionne que dans quelques villes. En France, le programme officiel de l'instruction secondaire, plus explicite que le nôtre, renferme un certain nombre de mentions relatives aux croyances des principaux peuples. Cette énumération paraît, toutefois, insuffisante à M. Vernes ; il propose, en conséquence, d'y intercaler plusieurs compléments qui pourraient également s'adapter chez nous.

Ainsi, dans la classe de sixième, le programme français introduit des notions, non seulement sur les monuments, la religion, les mœurs et les coutumes de l'Assyrie-Babylonie et

Digitized by Google

de l'Égypte, mais encore sur les Védas, la société brahmanique, les lois de Manou, le bouddhisme, Zoroastre. En revanche, même silence qu'en Belgique sur les croyances des juifs et des premiers chrétiens. M. Vernes demande formellement qu'on y ajoute : « Traditions relatives aux temps primitifs et aux ancêtres des Israélites, religion, livres sacrés. »

En quatrième et en cinquième, on trouve quelques notions relatives à l'histoire des religions grecque et romaine : « La race hellénique, la religion, les légendes, etc. Notions sur la religion romaine... » — M. Vernes voudrait ajouter aux dernières lignes de ce programme, ainsi rédigées : « Diffusion de l'esprit grec en Orient, le commerce, les lettres et les arts à Alexandrie et à Pergame; diffusion de l'esprit grec en Occident », deux mentions capitales : 1° caractère de la religion romaine sous Auguste et les premiers empereurs, syncrétisme religieux gréco-romain-oriental; 2° la religion juive après le retour de l'exil; la loi, les synagogues, propagande dans l'empire.

A la fin du chapitre sur l'ère des Antonins, le programme de nos voisins — sur ce point moins circonspect que le nôtre — insère les mots : Développement du christianisme. Mais même cette mention ne satisfait pas M. Vernes : « Ce christianisme, dit-il avec raison, d'où vient-il, d'où sort-il? Quel pays, quel homme lui ont donné naissance? Comment se sont organisées les premières Églises, comment constituée la doctrine, comment le culte? Là-dessus, l'élève est condamné à ne rien apprendre. Quoi! vous employez sept années (de la sixième à la philosophie) à retracer à vos élèves les principaux événements du passé, qui doivent lui livrer le secret de l'ordre politique, social, intellectuel, du temps présent, et vous éliminez purement et simplement du champ de l'histoire le plus grand des événements connus, celui qui a fait l'Europe et la société contemporaine ce qu'elles sont. Le jeune bachelier connaîtra tous les rouages de la machine; mais l'arbre de couche est enlevé. »

Il demande, en conséquence, l'addition suivante : « Ori-

Digitized by Google

gines du christianisme. Jésus de Nazareth. Les Apôtres. Nouveau Testament. Propagation du christianisme. Organisation des Églises. Établissement du dogme. »

Enfin, M. Vernes estime qu'il y aurait lieu de placer dans la classe de philosophie — l'équivalent de notre *rhétorique supérieure* — un aperçu de l'histoire comparée des religions depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. M. Vernes ne va-t-il peut-être pas trop loin quand il demande d'introduire un nouveau cours dans un programme déjà surchargé? Quoi qu'il en soit, il est certain que, chez nous, un aperçu général de l'histoire comparée des religions devrait figurer parmi les matières de la récapitulation générale qui forme l'objet de l'enseignement historique dans la rhétorique supérieure. Notre programme, du reste, s'y prête, ainsi que nous l'avons montré plus haut : il suffira donc, ici encore, d'inculquer aux professeurs eux-mêmes les connaissances qu'ils auront à propager parmi leurs élèves.

IV

Il semble oiseux de discuter si on doit introduire l'histoire des religions dans le programme officiel de l'instruction primaire. La question, néanmoins, a été fort débattue dans ces derniers temps. M. A. Astruc soutenait, il y a quelques jours encore, devant le *Cercle des anciens normalistes* à Bruxelles, l'opportunité d'enseigner, dans l'école primaire, l'histoire *sainte* « laïcisée », c'est-à-dire l'histoire des juifs et de leurs croyances, assise sur des données exclusivement scientifiques. Voici comment, dans la *Revue pédagogique* de France, il croit trouver le moyen d'établir entre le point de vue historique et le point de vue confessionnel, « non pas une conciliation, impossible au fond, mais tout au moins des rapports de bonne mitoyenneté » : Dans l'école, l'instituteur présentera la création, le paradis, le déluge, suivant le conseil de M. F. Lenormant, « non pas comme des récits dictés par Dieu et dont la possession ait été le privilège

Digitized by Google

exclusif des Hébreux, mais comme des traditions dont l'origine se perd dans la nuit des âges et que tous les grands peuples de l'Asie antérieure possédaient en commun ». Le prêtre, à son tour, partant du point où est resté l'instituteur, en tirera, selon son culte, telles conséquences dogmatiques qu'il lui plaira. Qu'on ait à parler du Décalogue, l'instituteur le présentera aux élèves comme la constitution religieuse et sociale des Hébreux, et, dans le récit même de la Bible, il trouvera le témoignage de l'importance attachée aux principes de la morale universelle. Libre ensuite au prêtre de compléter, à son point de vue, l'œuvre de l'école et d'en appeler à la foi, pour montrer la parole de Dieu se révélant d'une manière surnaturelle aux israélites.

La vie de Jésus elle-même peut être dans l'école l'objet d'une appréciation également acceptable pour les croyants et les libres penseurs, pour les chrétiens et les juifs. L'instituteur ne montrera dans Jésus que le révélateur religieux prêchant la grande morale des prophètes; le réformateur social relevant les faibles, les femmes, les humbles et les déshérités; mettant en danger la suprématie d'un sacerdoce et d'une aristocratie inféodés aux Romains; succombant, enfin, sous la haine de ses implacables ennemis. Rien, dans ces traits généraux du fondateur du christianisme, que le prêtre ne puisse accepter, même quand il affirmera ensuite dans l'église, en face de ses coréligionnaires, l'incarnation, les miracles, la passion et la résurrection du Christ. « En somme, dit M. Astruc, la méthode dont nous conseillons l'emploi pour l'enseignement de l'histoire dans les écoles élimine les divers dogmatismes, elle n'en nie aucun. Elle constitue, dans cette partie de l'instruction, la séparation de l'Église d'avec l'État que la politique moderne veut opérer dans les divers ordres de la vie publique; elle n'opprime pas, elle laisse libre les consciences, et quiconque n'est pas sous l'empire de la passion peut l'accepter, sous la réserve de la compléter ultérieurement par des études plus approfondies, soit dans le sens du rationalisme, soit dans celui de la foi. »

Digitized by Google

Nous avons tenu à résumer ce passage, parce qu'il montre la possibilité de donner à l'enseignement des origines religieuses — du moins dans l'école élémentaire — non pas seulement un caractère absolument étranger à tout dogmatisme (ce qui suffit pour couvrir la neutralité de l'État), mais encore une interprétation acceptable, à la fois, par la science historique et par la tradition confessionnelle. Toutefois, pour se maintenir sur le « mur mitoyen » de M. Astruc, il faudrait tant de prudence et de tact que nous doutons de trouver jamais beaucoup d'instituteurs capables de réaliser ce prodige d'équilibre [1]. En tout cas, il n'y faut pas songer dans notre pays, au milieu du conflit qui se poursuit sur le terrain de l'enseignement primaire. Du reste, nous ne voyons pas l'utilité d'attribuer à l'histoire des Juifs une place aussi prépondérante dans l'instruction primaire. Nous croyons préférable de la laisser dans son milieu naturel, là où s'enseignera l'histoire de l'Orient, quitte à lui accorder alors une place en harmonie avec l'importance de son rôle dans le développement religieux de notre société.

La *Ligue de l'enseignement*, qui a tant contribué à la réforme de l'instruction primaire en Belgique, avait proposé qu'on organisât l'enseignement de l'histoire générale dans l'école primaire sur un plan analogue au programme récemment adopté pour l'enseignement secondaire. Ce système a été développé par M. H. Pergameni, dans un remarquable rapport inséré parmi les développements du *Projet adopté par le conseil général pour l'organisation de*

[1] M. Astruc lui-même n'y réussit pas toujours complètement, lorsqu'il passe de la théorie à la pratique. Ainsi, dans son *Histoire abrégée des Juifs et de leurs croyances* (Paris, 1869), si supérieure pourtant à toutes les « histoires saintes » de notre connaissance, on peut relever un passage où il semble parler en rabbin plus qu'en historien; c'est lorsque, analysant la législation attribuée à Moïse, il ajoute : « Comme les traditions patriarcales, la loi de Moïse conserve le principe de l'unité divine, mais elle donne à cette grande vérité sa dernière et plus sublime expression. » Or, s'il est un fait désormais acquis à l'histoire, c'est que la naissance du monothéisme chez les Juifs est fort postérieure, non seulement aux patriarches, mais encore à l'établissement des Israélites en Palestine.

Digitized by Google

l'enseignement populaire [1]. L'enseignement de l'histoire serait répartie sur les cinq années que les élèves passent à l'école primaire. La première année devrait être consacrée à ce que M. Pergameni appelle l'histoire anecdotique ; on y raconterait des « contes vrais », destinés à former les jalons de l'histoire. Dans la deuxième année, on reprendrait les mêmes faits, mais en les reliant dans un réseau continu, par grandes périodes historiques; toutes les nations seraient ainsi examinées en des résumés succincts et très sobres de détails. Dans la troisième année, on reprendrait l'histoire, en insistant sur les événements les plus importants, et cette fois sans craindre d'employer la chronologie proprement dite et les synchronismes. Enfin, dans les deux dernières années, les élèves aborderaient la partie sérieuse et ardue de l'histoire, tout en restant, bien entendu, sur le terrain de l'enseignement primaire.

Les vœux de la *Ligue* n'ont pas complètement prévalu. On connaît les principales lignes de la réforme opérée par la loi du 1er juillet 1879. L'histoire sainte a disparu du programme officiel, avec les autres matières de l'instruction religieuse. L'enseignement de la morale a été « laïcisé ». Mais, d'autre part, on s'est borné à organiser, comme enseignement historique, un cours d'histoire nationale. Dans ces conditions, il ne peut s'agir d'introduire, à un titre quelconque, l'histoire des religions dans l'école primaire, et peut-être cette réserve était-elle absolument commandée par les circonstances politiques dans lesquelles s'est opérée la réforme de notre enseignement. Mais si, un jour, on en venait aux idées préconisées par la *Ligue*, il faudrait nécessairement faire une place à cette histoire dans l'étude des éléments qui ont concouru à former la vie et la destinée des peuples.

« Le maître ne méconnaîtra pas, nous en sommes convaincus, — dit M. Maurice Vernes, dans l'article que nous avons déjà cité, — ce que peut supporter son jeune auditoire, en groupant quelques traits caractéristiques autour des

[1] Publication spéciale de la *Ligue de l'enseignement*. Bruxelles, 1872, page 52.

Digitized by Google

figures des principaux fondateurs ou réformateurs de religions, un Zoroastre, un Çakya-Mouni, un Mahomet. » Toutefois, sur deux points, M. Vernes réclame des explications plus amples. Il fait observer combien la mythologie grecque et romaine est encore vivante au sein de notre civilisation : l'artisan, le cultivateur ne pourra pas ouvrir un journal, entrer dans un jardin public, sans y rencontrer une foule de personnages avec lesquels l'école aurait dû le familiariser. « Il faut qu'il sache qui sont Ajax, Hector, Achille, qui Jupiter, Junon, Vénus, Mercure, Mars, Hercule, les Muses, les Nymphes ; qu'il y ait au moins dans son esprit un point d'attache, un clou, auquel, lorsque l'occasion s'en présentera, il puisse accrocher de nouvelles connaissances, une case prête à recevoir en tout temps d'utiles compléments. » Le second point où M. Vernes exige un enseignement plus approfondi, c'est l'histoire du judaïsme, ainsi que du christianisme. — Évidemment, il y aurait tout avantage à répandre, même parmi nos classes populaires, la connaissance de ces faits historiques, en dehors des conséquences que peut en tirer soit la philosophie, soit la religion. Mais, dans l'état actuel de nos écoles primaires, nous devons formuler ici les mêmes réserves qu'à l'égard de la solution proposée par M. Astruc.

V

Nous croyons avoir établi que l'État a le droit et le devoir d'introduire l'histoire des religions dans l'instruction publique. Au point de vue pratique, tout ce que nous lui demandons, pour le moment, c'est qu'il ouvre ses universités à l'enseignement général de cette histoire. La chaire dont nous réclamons la création à Liège et à Gand aurait pour objet, non seulement de mettre à la portée de nos jeunes gens une science qu'ils doivent actuellement chercher près des professeurs de Paris, de Genève, d'Oxford, de Hollande ou d'Allemagne, mais encore de combler, pour les futurs professeurs de l'enseignement moyen, une lacune de leurs études

Digitized by Google

normales, qui réagit fâcheusement sur certaines parties de notre instruction secondaire. Cette mesure se présente, à la fois, comme une conséquence forcée des progrès réalisés, de nos jours, par la connaissance historique des religions, et comme un complément logique du programme gouvernemental, qui s'est donné pour but essentiel de séculariser l'enseignement à tous les degrés. Elle s'impose d'autant plus, dans notre pays, que la vivacité même de nos controverses religieuses et politiques nous fait un devoir de ne négliger aucun moyen pour propager, parmi les générations nouvelles, l'esprit de libre recherche et les habitudes d'impartialité historique.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

LA QUESTION DE LA REVISION.

On ne peut méconnaître, en tenant surtout compte des idées du temps, la hardiesse des législateurs de 1831, qui dotaient une nation nouvelle de libertés que presque tous les hommes politiques de l'époque regardaient comme dangereuses pour la stabilité d'un gouvernement. « Cette Constitution belge, mal rédigée et presque inexécutable, serait la plus mauvaise de l'Europe, si celle de la Norvège n'existait pas, » s'écriait naguère le prince de Metternich. Ce n'est pas à dire, cependant, que la plupart de ces libertés aient été ignorées de nos vieilles communes belges, et surtout de la principauté de Liège. — Non ! — Mais jamais elles n'avaient été formulées d'une façon si nette, jamais non plus elles n'avaient été groupées si étroitement dans une charte politique. Il était hardi, nous le répétons, d'octroyer un régime aussi libéral à la nation belge, née de quelques jours à peine, alors que la France, après quarante années d'essais, de luttes douloureuses, n'osait encore s'engager franchement dans la voie du progrès.

Plus d'un demi-siècle a passé sur la Constitution belge, et les principes qui lui servent de base vont en s'affirmant de jour en jour dans l'esprit des populations. On aurait tort de croire, cependant, que notre pacte fondamental n'ait point eu de crises à traverser.

La révolution de 1848 a exercé son contre-coup en Belgique et, chez nous aussi, les idées republicaines ont livré assaut aux institutions établies.

Digitized by Google

La Constitution a témoigné d'une vitalité remarquable en sortant intacte des épreuves auxquelles les événements qui s'accomplissaient dans presque tous les pays voisins venaient de la soumettre. Ce serait une étude intéressante que celle qui aurait pour objet de déterminer les causes de la stabilité de notre pacte fondamental, alors que la France, dont nous avons adopté les mœurs politiques, modifie de fond en comble, presque à époque fixe, l'organisation de ses pouvoirs publics. Quoique le cadre restreint de cette étude nous interdise cette recherche, signalons, cependant, comme causes principales, sans entrer dans aucun développement, les faits suivants, propres à notre pays.

Tout d'abord, la neutralité de la Belgique. Placée par la conférence de Londres en dehors des nations belligérantes, la Belgique joue, dans le concert européen, un rôle essentiellement passif. Son seul objectif est de défendre sa neutralité, en se désintéressant de toutes les luttes qui pourraient se livrer près de ses frontières. Vivant, de par les traités de 1839, dans un état de paix forcée, elle est naturellement soustraite à toutes les éventualités que les guerres provoquent. L'histoire contemporaine nous montre, en effet, que les victoires ou les revers sont presque toujours, directement ou par ricochet, l'occasion ou la justification des changements de constitution et de dynastie.

D'autre part, les origines essentiellement nationales de la Constitution ont puissamment contribué à sa consolidation. Un grand nombre de garanties qu'elle consacre et d'institutions dénotant une décentralisation des plus remarquables, existaient depuis des siècles dans nos provinces [1].

Sans doute, ces garanties ne se présentaient pas alors avec ce caractère de généralité que leur a imprimé le trait politique moderne; elles s'appliquaient plutôt à l'individu qu'à la masse de citoyens; mais le principe qui leur sert de base est resté le même.

[1] Nous n'entendons évidemment pas parler des libertés de conscience et des cultes : en un mot, de la tolérance civile; ce sont là des conquêtes de l'esprit moderne.

Digitized by Google

Les articles de la charte de 1831 qui les rappellent ne constituent pas des nouveautés. « Ils sont généralement la reproduction de notre droit ancien amélioré, perfectionné, en un mot, mis à la hauteur des progrès accomplis par la civilisation politique [1]. » La nation belge n'avait donc pas à faire l'apprentissage d'un régime de liberté, issu tout d'une pièce du cerveau de théoriciens, régime éphémère, quand il ne repose pas sur les mœurs, le génie, les antécédents d'un peuple. Nous trouvons des preuves convaincantes de l'impérieuse nécessité de ces relations dans cette variété des constitutions philosophico-politiques écloses en France pendant la période révolutionnaire ; c'étaient là de véritables générations spontanées sans attaches, sans racines, que le coup d'État de brumaire put anéantir sans effort. Reliant le passé au présent par la chaîne des traditions historiques, le Congrès donnait à son œuvre une stabilité que bien peu de réunions d'hommes peuvent assurer aux constitutions qu'ils élaborent, parce qu'elles ne reflètent, le plus souvent, que les aspirations et les tendances du moment.

Selon nous, enfin, la part considérable assignée à la liberté dans la Constitution est encore un des éléments de sa fixité.

Il n'est guère possible, en effet, d'imaginer d'institution ou d'œuvre démocratique qui ne puisse naître à l'ombre d'un régime qui établit la liberté en tout et pour tous. Leur développement s'y accomplit normalement, sans susciter ces bouleversements auxquels sont voués, d'une façon inévitable, les régimes compressifs.

Il importe au plus haut degré, cependant, de ne pas confondre les principes fondamentaux de la Constitution avec certaines de ses dispositions dont l'immutabilité ne peut être justifiée par aucune des causes que nous venons de signaler. Ces dispositions bénéficient uniquement d'une situation privilégiée qui résulte du fait de leur inscription dans la charte,

[1] Joseph Kupferschlager : *Origines nationales de la Constitution belge.* — Voir, au surplus, Raikem : *Discours de rentrée de la cour d'appel à Liége.* — Faider : *Études sur les constitutions nationales*, page 135. — Henaux : *Constitution du pays de Liége*, pages 93 et suiv.

Digitized by Google

où elles ont été maintenues par la politique essentiellement *conservatrice* des deux partis qui se disputent le pouvoir en Belgique [1].

Qu'on parcoure les *Annales parlementaires*, qu'on lise les discussions qui se sont élevées sur les sujets les plus divers jusque vers 1870 : l'orateur, qu'il soit catholique ou libéral, proteste de son respect pour la Constitution. La charte de 1831 a été insensiblement élevée si haut dans l'opinion publique, que ses stipulations les plus accessoires participent à un privilège qui paraissait ne devoir être réservé qu'à la personne royale : l'inviolabilité ! De même qu'il est acquis qu'on ne découvre pas la personne du Roi, on ne touche pas à la Constitution. Les traditions que se sont léguées, à cet égard, les diverses générations de parlementaires ont, à la longue, élevé cette vénération pour la Constitution à la hauteur d'un véritable dogme, n'admettant ni discussion ni examen.

Cette immutabilité, toute de convention, est un bien et un danger. Un bien, parce qu'elle est un obstacle à toute réforme inconsidérée ; un danger, parce qu'elle est de nature à stériliser dans leur germe les réformes les plus nécessaires, les plus réclamées par la civilisation politique, en leur imprimant, dès le début, un cachet revisionniste, c'est-à-dire subversif pour beaucoup de bons esprits.

Il n'est donc pas surprenant que les diverses demandes de revision qui se sont produites jusqu'à ce jour aient été repoussées, la plupart en raison du nombre restreint de leurs adhérents, toutes à coup sûr par une sorte de crainte mystérieuse de rompre le charme attaché à la virginité du pacte fondamental.

Le seul projet de revision qui, jusqu'à ce jour, ait pu franchir le seuil de la Chambre est celui que présentèrent en 1870, sous un ministère catholique, onze membres de la gauche [2]. La proposition, déposée à la séance du 15 novembre 1870, tendait à la revision des articles 47, 53 et 56 de la

[1] Il en est ainsi notamment de l'article 47.

[2] MM. Demeur, Balisaux, G. Jottrand, Boulenger, Bergé, Guillery, Dethuin, Houtart, Hagemans, Dansaert et Couvreur.

Digitized by Google

Constitution. Elle réclamait d'une manière générale l'extension du droit de suffrage, sans cependant préciser les conditions nouvelles de son exercice. Elle demandait qu'on enlevât à la Constitution la réglementation du droit électoral, pour en investir le pouvoir législatif. « L'article 47 », dans l'esprit des auteurs de la proposition, devait être rédigé comme suit : « La Chambre des représentants se compose de députés élus directement par les citoyens réunissant les conditions *déterminées par la loi électorale.* » La seconde partie de la proposition (revision des articles 53 et 56) réclamait l'élargissement du cercle, par trop restreint, des éligibles au Sénat. Ce projet de revision donna lieu, pendant plusieurs séances, à des débats des plus animés. — L'échec, cependant, n'était guère douteux. — La prise en considération fut rejetée le 25 novembre 1870, par 73 voix contre 23 et une abstention [1].

C'était, il faut le reconnaître, une initiative hardie que celle qu'avaient prise M. Demeur et ses collègues. Pour la première fois, un groupe de députés osait critiquer ouvertement la Constitution dans l'enceinte législative et soutenir que certaines de ses dispositions ne répondaient plus aux besoins actuels, partant, étaient sujettes à modifications. La proposition rompait avec la tradition ; aussi fut-elle qualifiée d'inopportune, d'inutile, de dangereuse pour l'existence de notre nationalité. On invoqua, pour la combattre, les souvenirs du Congrès et l'union des premiers temps ; on soutint, d'autre part, qu'il y aurait imprudence extrême à la prendre en considération dans les circonstances critiques où se trouvait l'Europe, par suite de la guerre franco-allemande. — Depuis lors, cependant, la question électorale avec ses solutions revisionnistes n'a pas cessé d'être agitée. — Les systèmes qui se sont produits sont des plus variés. Presque tous tendent à la substitution ou tout au moins à l'adjonction des capacités au cens ; presque tous réclament, au préalable, l'abrogation

[1] Deux membres de la droite, MM. Coomans et Delaet, votèrent la prise en considération. Les dix autres représentants libéraux qui votèrent la revision sont : MM. Vleminckx, Julien Dandrimont, Dansaert, David, de Dorlodot, De Fré, De Fuisseaux, Drion, Funck, Le Hardy de Beaulieu.

Digitized by Google

de l'article 47. Les mots « revision de la Constitution » sont de nouveau prononcés et, comme naguère, cette mesure est l'objet de discussions qui révèlent les dissensions profondes qui existent, à ce sujet, dans le parti libéral.

La revision de la Constitution est-elle possible ? Dans quelles conditions cette revision, que réclame le développement intellectuel et politique de la Belgique, pourrait-elle s'accomplir ? Voilà deux points que nous nous proposons d'examiner succinctement.

Nul doute que la Constitution puisse être revisée ; les membres du Congrès l'ont proclamé expressément dans l'article 131. « Le pouvoir législatif a le droit de déclarer qu'il y a lieu à la revision de telle disposition constitutionnelle qu'il désigne. » Tenant compte des progrès sociaux et des besoins nouveaux que pourraient créer la civilisation et la diffusion de l'instruction, les législateurs de 1831 considéraient leur œuvre comme incessamment perfectible. Ils étaient pénétrés du principe « que les constitutions sont faites pour les peuples et non les peuples pour les constitutions ». Ce principe, ils l'appliquaient eux-mêmes tout d'abord, d'une façon saisissante, en échangeant un régime arbitraire contre des institutions et des lois exigées par les mœurs, le développement moral et matériel des populations belges.

On est frappé, en lisant les discussions du Congrès national, de la brièveté des débats relatifs à la revision de la Constitution. Un court rapport de M. Raikem, voilà tout ce qu'on trouve sur un sujet si important. Encore ce rapport traite-t-il spécialement des « Dispositions générales » de la Constitution et n'aborde-t-il la question de la revision que d'une façon toute secondaire. « Il peut arriver, dit M. Rai-
« kem, des circonstances telles, qu'elles exigent la revision
« de la Constitution. Le titre VII établit les règles qui, dans
« ce cas, devront être suivies. C'était aussi l'objet de l'arti-
« cle 117 du projet. » Quatre orateurs seulement prennent la parole, lors de la discussion publique, et leurs opinions sont résumées en dix lignes. L'article 131, objet aujourd'hui de tant de controverses, est discuté et voté avec une série

Digitized by Google

d'autres dispositions, dans une seule et même séance, le 4 février 1831 !...

Que conclure de tout ceci ? C'est que les constituants de 1831 ont prévu un mode légal de revision de la Constitution, précisément pour éviter que les changements à y introduire ne fussent l'œuvre de révolutions. « On a ôté ainsi à cette pomme de discorde l'attrait du fruit défendu. L'article 131 est la soupape de sûreté de notre pacte fondamental [1]. » L'expression dont se sert M. Vandenpeereboom est des plus heureuses [2]. Elle détermine exactement le rôle que l'article 131 est appelé à jouer dans le mécanisme constitutionnel.

Voilà un premier point acquis !

Une demande de revision n'est donc pas par elle-même, comme nombre de personnes le croient, une œuvre subversive. Sa légalité est manifeste, sa constitutionnalité évidente.

La procédure, tracée par la Constitution, ne paraît pas à première vue offrir d'entrave bien sérieuse aux demandes de revision. En effet, trois conditions seulement sont requises :

1° Déclaration du pouvoir *législatif*, à la simple majorité, qu'il y a lieu de reviser telle disposition conditionnelle ;

2° Adoption de la nouvelle disposition constitutionnelle à la majorité d'au moins les deux tiers des voix des membres qui composent chacune des deux Chambres renouvelées, les deux tiers au moins de leurs membres étant présents ;

3° Approbation donnée par le Roi au vote des deux Chambres.

Quoique cette procédure semble peu compliquée, il n'y a pas à se dissimuler que la revision offre, dans la pratique, de très grandes difficultés, alors même que la majorité du pays la réclamerait. Cependant, l'article 131 paraît d'une simplicité élémentaire, comparé aux prescriptions relatives au même objet contenues dans la plupart des Constitutions de la France qui se sont greffées les unes sur les autres. Il n'est pas sans intérêt, on peut dire plus, sans utilité, dans les circonstances actuelles, de rappeler brièvement les règles

[1] Voir *Discussion du Congrès national*, Huyttens, t. IV.

[2] Vandenpeereboom. *Du gouvernement représentatif en Belgique.*

Digitized by Google

qu'elles traçaient pour leur revision et de les mettre en regard de celles que prescrit notre Constitution.

Presque toutes reconnaissaient à la nation le droit imprescriptible de les modifier, en observant toutefois certaines règles déterminées. C'est la consécration formelle de la souveraineté du peuple.

Passons-les rapidement en revue :

La première est celle des 3-14 septembre 1791. Elle mérite d'attirer l'attention par le luxe de précautions et de conditions préalables dont elle entourait sa revision.

En effet, trois législatures devaient d'abord émettre un vœu uniforme *pour la revision* d'une disposition quelconque. Il était interdit aux deux premières d'entre elles de *proposer une réforme* quelconque. Des trois législatures qui pouvaient, par la suite, réclamer quelques changements, les deux premières ne devaient s'occuper de cet objet que dans les deux derniers mois de leur session, et la troisième, à la fin de sa première session annuelle ou au commencement de la seconde. Enfin, la quatrième, augmentée de 249 membres, élus par département, constituait l'assemblée de revision, qui ne formait qu'une seule chambre. Les membres de la troisième législature qui avaient demandé la revision en étaient exclus. Les membres de l'assemblée de revision, après avoir juré tous ensemble de vivre et mourir libres, prêtaient séparément le serment de remplir fidèlement leurs fonctions [1].

Comme une législature durait *deux ans*, il eût fallu au moins *onze ans* pour qu'un projet de réforme pût être réalisé, en admettant que tout marchât sans encombre. On sourit de la confiance illimitée que les constituants de 1791 témoignaient dans la stabilité de leur œuvre en songeant que, dans l'espace de ces onze années, la France a vu naître et mourir cinq constitutions, après les avoir élevées et démolies avec le même enthousiasme [2] !!!

[1] Art. 1 et 7 du titre VII de la revision des décrets constitutionnels.

[2] Constitution des 3-14 septembre 1791.
Constitution républicaine du 24 juin 1793.
Constitution directoriale du 5 fructidor an III (22 août 1795).
Constitution consulaire du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799).
Sénatus-consulte pour le consulat à vie — 16 thermidor an X (4 août 1802).

Digitized by Google

Moins d'un an après sa promulgation, le décret du 11-12 août 1792 la mettait à néant.

Les Français, impatients du joug gouvernemental, s'accommodent mal d'un système de lenteurs tendant à imprimer à chaque acte politique le caractère de la réflexion. Ils préfèrent renverser d'un coup le pouvoir de la veille plutôt que d'en obtenir satisfaction par les voies légales et pacifiques. La revision est alors obtenue par l'acte violent qui renverse à la fois et la disposition incriminée et l'édifice de la constitution. C'est une des causes qui expliquent comment la France peut donner presque à chacune de ses réformes politiques la date d'une révolution.

La constitution républicaine du 24 juin 1793 abrégea singulièrement, au moins sous le rapport des délais, les formalités de revision.

Son article 115 est ainsi conçu :

« Si, dans la moitié des départements plus un, le dixième « des assemblées primaires de chacun d'eux, régulièrement « formées, demande la revision de l'acte constitutionnel ou « le changement de quelques-uns de ses articles, le corps « législatif est tenu de convoquer toutes les assemblées pri- « maires de la république pour savoir s'il y a lieu à une « convention nationale. Cette convention nationale est « formée de la même manière que la législative et en « réunit les pouvoirs. »

Sous ce régime, la revision pouvait être obtenue en moins d'une année.

La constitution du 24 juin 1793 fut suspendue par le décret du 10 octobre 1793, qui déclara la France révolutionnaire jusqu'à la paix. Les excès de la Terreur, les abus de pouvoir du Comité de sûreté générale et de salut public, les exactions des représentants du peuple déterminèrent la chute de la constitution de 1793 ; cette dernière fit place au régime directorial du 5 fructidor an III (22 août 1795).

Cette constitution, qui est assurément la plus complexe et la plus étendue dont la France ait été dotée, ne comprend pas moins de 377 articles. Il semble vraiment que les légis-

Digitized by Google

lateurs du temps se soient complu à créer des difficultés pour avoir le plaisir d'édicter des règles propres à les trancher. Un objet aussi important que la revision des lois fondamentales ne pouvait naturellement pas échapper à leur esprit de réglementation. Sous l'empire du nouveau régime, le droit d'initiative revisionniste appartenant au conseil des Anciens, leur proposition était soumise à la ratification du conseil des Cinq-Cents. Lorsque, dans un espace de *neuf années*, la proposition du conseil des Anciens, ratifiée par le conseil des Cinq-Cents, était renouvelée à trois époques, éloignées l'une de l'autre de trois ans au moins, on convoquait une assemblée de revision. Cette assemblée était formée de deux membres par département, tous élus de la même manière que les membres du corps législatif et réunissant les mêmes conditions que celles exigées par le conseil des Anciens. Ces prescriptions se rapprochent quelque peu, semble-t-il, de celles qu'édictait la constitution royale des 3-14 septembre 1791.

Le coup d'État du 18 brumaire anéantit la constitution directoriale, à laquelle succéda la constitution consulaire du 22 frimaire an VIII, qui révèle l'esprit dominateur de celui qui devait centraliser tous les pouvoirs en sa personne. Les mots magiques de souveraineté populaire, de volonté nationale, de république française une et indivisible disparaissent subitement de l'intitulé des décrets des consuls.

Avec eux le droit de revision, car on ne peut plus considérer comme tel la faculté dépourvue de sanction, accordée au Tribunat, d'émettre un vœu platonique portant uniquement « sur les lois faites et à faire ».

C'en est fait, pendant toute la période qui s'étend du 13 septembre 1799 au 4 novembre 1848, « du droit imprescriptible » que possédait la nation de modifier son organisation politique.

Ni les sénatus-consultes du premier empire, ni la charte royaliste de 1814, ni la charte constitutionnelle de 1830 ne parlent de revision. *Il faut arriver à la seconde république pour trouver une disposition qui consacre à nouveau les droits souverains de la collectivité des citoyens.*

Digitized by Google

Voici comment est conçu l'article 3 de la constitution républicaine de 1848 :

« Lorsque, dans la dernière année d'une législature[1], l'As-
« semblée nationale aura émis le vœu que la constitution
« soit modifiée, en tout ou en partie, il sera procédé à cette
« revision de la manière suivante : Le vœu exprimé par l'as-
« semblée ne sera converti en résolution définitive qu'après
« trois délibérations consécutives, prises chacune à un mois
« d'intervalle et aux trois quarts des suffrages exprimés.
« Le nombre des votants devra être de cinq cents au
« moins.

« L'assemblée de revision ne sera nommée que pour trois
« mois et devra se composer de 900 membres. »

Ces formalités n'étaient guère compliquées. En quelques mois, la volonté nationale pouvait modifier la forme et l'essence de ses lois fondamentales. Louis-Napoléon ne laissa guère le temps à la France d'expérimenter le nouveau régime. Le 2 décembre 1851, il s'empare du pouvoir et promulgue, le 14 janvier 1852, une constitution nouvelle, en vertu des pouvoirs délégués pour dix ans par le peuple français.

Dans sa proclamation servant de préambule, le prince président s'exprimait en ces termes :

« L'empereur Napoléon Ier disait au conseil d'État : « Une
« constitution est l'œuvre du temps; on n'y saurait laisser
« une trop large voie aux améliorations[2]. » Aussi, la con-
« stitution présente n'a-t-elle fixé que ce qu'il était impos-
« sible de laisser incertain. Elle n'a pas renfermé dans un
« cercle infranchissable les destinées d'un grand peuple;
« elle a laissé aux changements une assez large voie pour
« qu'il y ait dans les grandes crises d'autres moyens de
« salut que l'expédient désastreux des révolutions. Le Sénat
« peut, de concert avec le gouvernement, modifier tout ce
« qui n'est pas fondamental dans la constitution; mais,

[1] En 1848, l'Assemblée nationale était élue pour trois ans et se renouvelait intégralement.

[2] Il est fort douteux que Napoléon Ier ait jamais tenu ce langage au conseil d'État.

Digitized by Google

« quant aux modifications à apporter aux bases premières, « *sanctionnées par vos suffrages*, elles ne peuvent devenir « définitives qu'après avoir reçu votre ratification. »

Cette reconnaissance du droit de la nation de modifier sa constitution devait fatalement disparaître sous le régime autoritaire de l'empire.

Aussi, un sénatus-consulte du 18 juillet 1866 attribua-t-il au Sénat le droit exclusif de modifier ou de discuter la constitution.

Le décret du 5 février 1867 traça la procédure à suivre en pareille circonstance.

Toute proposition de modification devait, au préalable, être revêtue de la signature de dix sénateurs.

Il n'était permis d'en donner lecture en assemblée générale qu'autant que la prise en considération en avait été autorisée par trois au moins des cinq bureaux du Sénat. Une commission spéciale rédigeait un rapport, et le résultat de la délibération était porté à l'Empereur par le président du Sénat. Quand on se rappelle que le Sénat du second empire ne se recrutait que parmi les cardinaux, les maréchaux, les amiraux, les princes français âgés de 18 ans et les citoyens que l'Empereur *jugeait convenable* d'élever à la dignité de sénateur, il est aisé de comprendre qu'un corps politique aussi dépendant, aussi servile, n'ait jamais osé prendre l'initiative d'une réforme franchement libérale et faire preuve de virilité. A quoi, au surplus, cette tentative eût-elle pu servir devant le refus de sanction du chef de l'État?

A la veille d'entamer la lutte contre l'Allemagne, la France rentra en possession d'une partie des garanties constitutionnelles que le régime césarien lui avait enlevées. Le second empire, sapé dans ses bases, menacé de toutes parts, chercha à reconquérir une popularité perdue par l'octroi spontané de libertés qu'il avait toujours refusées au peuple. Concession tardive s'il en fut!

« Je crois, écrivait l'Empereur, le 21 mars 1870, qu'il est « opportun, dans les circonstances actuelles, d'adopter toutes

[1] Lettre à M. Rouher, garde des sceaux.

Digitized by Google

« les réformes que réclame le gouvernement constitutionnel « de l'empire, afin de mettre un terme au désir immodéré « de changement qui s'est emparé de certains esprits et qui « inquiète l'opinion en créant l'instabilité. Parmi ces réformes « se placent au premier rang celles qui touchent à la Consti- « tution et au Sénat. »

La nouvelle constitution impériale, ratifiée par le plébiscite du 20 mai 1870, enleva en effet le pouvoir constituant au Sénat et le rendit à la nation.

L'article 44 est ainsi conçu :

« La Constitution ne peut être modifiée que par le peuple, *sur la proposition de l'Empereur.* »

Cette concession était en réalité illusoire. L'article 44 fut vivement combattu au Corps législatif par M. Grévy, alors un des chefs de l'opposition. « Cette restitution, s'écria-t-il, n'est que nominale et apparente. Elle n'est ni sincère ni réelle ; elle n'est que dans les mots ; elle n'est pas dans les choses. Cet article enferme la nation entre l'immobilité, qui est impossible, et la révolution violente, qui est inévitable. Telle est la condition que vous faites à ce malheureux pays. »

En prononçant ces paroles prophétiques, le futur président de la République était sans doute bien loin de se douter qu'elles recevraient, à quelques mois de là, une si douloureuse et si éclatante confirmation.

La révolution du 4 septembre 1870, proclamant la déchéance de la dynastie napoléonienne, emporta et l'article 44 et les constitutions de l'empire. Les faits qui suivent sont trop récents pour que nous ayons à les retracer. Bornons-nous à rappeler qu'après avoir été régie quatre ans par les traditions républicaines, la France vota, le 25 février 1875, la loi relative à l'organisation des pouvoirs publics.

Cette nouvelle charte ne contient que neuf articles. C'est assurément la plus courte dont ait été jamais dotée la France. La brièveté doit-elle en assurer la stabilité? L'avenir seul peut nous l'apprendre.

Les Chambres, dit son article 8, auront le droit par délibération séparée prise dans chacune *à la majorité des voix*,

Digitized by Google

soit spontanément, soit sur la demande du président de la République, de déclarer qu'il y a lieu de reviser les lois constitutionnelles. Après que chacune des deux Chambres aura pris cette résolution, elles se réuniront en assemblée nationale pour procéder à la revision. La délibération portant revision des lois constitutionnelles devra être prise à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale.

L'exposé historique que nous venons de faire montre que des seize constitutions qui se sont succédé en France depuis 1791, pas une seule n'a été revisée suivant les règles qu'elles s'étaient tracées, c'est-à-dire légalement. Cet état de choses caractéristique est la conséquence naturelle : 1° des complications que présentaient la plupart des modes de revisions; 2° de la rapidité avec laquelle les événements se sont succédé, rapidité telle, que nombre d'entre ces constitutions ont été renversées quelques mois, voire quelques jours après leur promulgation.

Le rapporteur de la Commission parlementaire de 1875, M. Paris, s'inspirait évidemment des leçons instructives du passé en s'exprimant comme suit, au sujet du principe de la revision constitutionnelle : « Les constitutions ne peuvent être immuables ; il est indispensable qu'elles soient toujours en rapport avec les besoins généraux des nations auxquelles elles s'appliquent. Pour demeurer fidèle à cette règle, pour maintenir cette harmonie, nous devons faire reposer le droit de revision sur des bases rationnelles et prendre garde d'en entraver l'exercice par une procédure compliquée qui en rendrait la pratique impossible. Les décisions du Congrès seront donc prises, non pas à la majorité des deux tiers établie par certaines constitutions et rendant la revision presque impossible, mais à la majorité absolue. »

Cette dernière phrase vise évidemment le système belge, qui, tout en rejetant le Congrès, consacre la majorité des deux tiers, non seulement à la Chambre, mais encore au Sénat.

Digitized by Google

II

Comme nous le disions plus haut, la réforme électorale, basée sur l'extension du droit de suffrage, a mis de nouveau à l'ordre du jour la question de la revision. L'octroi aux capacités du droit de suffrage pour les Chambres réclame l'abrogation ou la modification de l'article 47.

Les revisionnistes émettent des vœux dont ils demandent la réalisation quasi instantanée. La revision est-elle possible, non pas actuellement, mais même dans un avenir relativement prochain? Nous basant sur des faits indiscutables, nous n'hésitons pas à répondre non, quelque partisan que nous soyons d'une réforme de la Constitution conférant l'électorat aux capacités reconnues [1].

En effet, c'est une thèse incontestable que l'adjonction ou la substitution des capacités au cens pour l'électorat aux Chambres ne peut être que l'œuvre du parti libéral. Et cela pour plusieurs raisons. D'abord, les antécédents. Le projet de loi du 20 février 1866, qui, pour la première fois, appliquait le principe de l'admission des capacités pour les élections communales et provinciales, fut déposé par un cabinet libéral. Ce projet fut adopté le 1er mai 1867. Toute la droite en masse vota contre. Le parti clérical, arrivant au pouvoir en 1870, mit la loi à néant. C'était inévitable, sa conduite était logique. Adversaire né des capacités, il fit alors voter la loi du 12 juin 1871, réduisant le cens électoral à 20 francs pour la province et à 10 francs pour la commune, sans adjonction des capacités. Toute la gauche vota contre, à l'exception de sept membres, qui s'abstinrent. Cette contre-épreuve démontre manifestement les tendances des deux partis.

Tout récemment encore, la Chambre a discuté le projet de *M. Malou*, relatif à l'extension du droit de suffrage.

[1] Par *capacités reconnues* nous entendons celles qui permettent à l'électeur de faire librement choix de son mandataire et d'apprécier les conséquences de son vote. Notre formule pour l'admission des capacités aux trois degrés de l'électorat est le certificat d'études *d'écoles primaires*. Un jury cantonal délivrerait ce certificat aux élèves des écoles libres.

Digitized by Google

Ce projet rejette encore une fois les capacités, bouleverse, triture les lois fiscales pour tirer de l'instrument du cens — suivant l'expression de *M. Jacobs* — tout ce qu'il peut donner.

Fidèle à ses antécédents, le parti clérical combattra toujours les capacités, puisque la prépondérance dans les Flandres et dans certains cantons ruraux dérive de l'obéissance passive d'électeurs ignorants mais censitaires. C'est là le secret de l'opposition que le parti catholique fait à l'avènement des capacités. La revision de l'article 47 sera donc un vote de parti, gauche contre droite. Il était presque inutile de le démontrer. L'article 131, avons-nous dit, réclame d'abord de la Chambre et du Sénat un vote affirmatif à la simple majorité. Supposons le vote obtenu, les deux Chambres sont dissoutes de plein droit et deux Chambres nouvelles sont élues. Dans les grands centres, où les élections se feront sur la question de la revision, l'opinion publique pourra se révéler librement, renforcer la simple majorité en remplaçant les députés partisans du *statu quo* par des réformistes. Dans les campagnes et les petites localités, au contraire, les électeurs, n'ayant guère de choix, ne pourront que s'abstenir ou renvoyer leurs anciens mandataires.

A peu d'exceptions près, les Chambres offriront la même composition qu'avant la dissolution.

Le système des constitutions de 1791 et de 1795, qui prescrivaient l'adjonction aux Chambres d'un certain nombre de députés nouveaux, est de beaucoup préférable. Il assure au moins au pays la libre et entière manifestation de sa volonté.

Il faut ensuite, et c'est ici que commencent les difficultés sérieuses, que le projet de revision réunisse au moins les deux tiers des voix de la Chambre. Il n'y a pas à se le dissimuler, c'est un chiffre très élevé ! — En admettant que la Chambre comptât 140 membres, il faudrait au moins que 94 voix votassent la revision. — Depuis l'existence du régime parlementaire en Belgique, un parti n'a, pensons-nous, groupé qu'une seule fois, dans une majorité, les deux tiers des membres d'une Chambre législative.

Digitized by Google

C'était au lendemain de la révolution de 1848. Les élections du 13 juin 1848, qui avaient été précédées de la réforme électorale et de la loi sur les incompatibilités parlementaires, amenèrent à la Chambre 85 libéraux et 23 catholiques sur 108 membres, chiffre légal. — Les majorités aussi accentuées sont éphémères. — Les élections du 8 juin 1852 abaissèrent la majorité libérale à 73 libéraux contre 35 catholiques, et, lorsque les partis se mesurèrent, à la fin de cette même année, pour la nomination à la présidence de *M. Delfosse*, le député liégeois n'obtint que 54 voix contre 49. La chute est rapide. En admettant que les libéraux de la Chambre, se mettant d'accord sur une formule, calmant les appréhensions de quelques-uns des leurs, accordent aux capacités l'électorat aux Chambres, peut-on espérer qu'ils triompheront aisément de l'immobilisme du Sénat? La différence numérique des deux partis a toujours été moins marquée dans ce dernier corps qu'à la Chambre. L'opposition, à quelques voix près, s'y équilibre généralement avec la majorité. Toutes les considérations que nous avons fait valoir relativement à la réunion des deux tiers des voix à la Chambre s'appliquent *à fortiori* au Sénat. D'autre part, il est aisé de prévoir que l'opposition accroîtra les difficultés en ne permettant pas à un seul de ses membres de s'absenter au moment du vote, ce qui élèvera naturellement le quotient à atteindre.

Une trêve entre partis pourrait évidemment faciliter l'œuvre révisionniste, mais cette trêve n'est pas possible. La loi de 1879, sur l'enseignement primaire et l'enquête scolaire ont creusé entre eux un abîme infranchissable.

Et d'ailleurs, en acceptant le principe d'une revision, en y souscrivant, en y prêtant les mains, le parti catholique ne le légitimerait-il pas? Ne hâterait-il pas l'avènement d'une autre réforme qui, celle-là, imprimera à notre organisation politique le sceau de la véritable société moderne, la suppression radicale du budget des cultes!...

Quelles conclusions peut-on donc tirer des faits que nous venons de passer rapidement en revue? C'est qu'il est impro-

Digitized by Google

bable que le parti catholique consente jamais soit à prendre l'initiative d'une demande de revision, soit à appuyer une proposition de cette nature; c'est, en second lieu, qu'il est impossible, dans les circonstances présentes, de reviser la Constitution. Les exigences de la procédure à suivre en pareille matière réclament, avant toute chose, la présence d'une imposante majorité libérale au pouvoir.

La marche par étapes s'impose donc.

La première mesure consisterait à introduire *immédiatement* le principe de la capacité reconnue *à côté du cens* dans la sphère des élections communales et provinciales [1].

Cette réforme offrirait un triple avantage :

1° Au point de vue général : cette extension du droit de suffrage pourrait être décrétée par les Chambres à la simple majorité, c'est-à-dire dans les limites constitutionnelles;

2° Au point de vue du libéralisme modéré : elle permettrait de faire une expérience sans danger pour les institutions de notre pays; la faculté de revenir, le cas échéant, à l'ancien état de choses n'étant pas enlevée à nos Chambres, élues par le suffrage censitaire simple. C'est là un point des plus importants. Le retour restant possible, le « saut dans l'inconnu » n'est plus à redouter;

3° Au point de vue du libéralisme progressiste : les capacités étant admises aux deux premiers degrés de l'électorat, les esprits se familiariseraient avec le système capacitaire en le voyant à l'œuvre. Les craintes, les hésitations qu'il fait naître s'évanouiraient rapidement devant la constatation de ses résultats. La commune et la province ayant expérimenté avec succès le suffrage capacitaire, quel argument pourrait-on invoquer, par la suite, pour ne pas l'appliquer aux élections législatives [2] ?

[1] Par *capacités reconnues* nous entendons, on se le rappelle, les capacités constatées par le diplôme d'études primaires.

[2] Lire, à ce sujet, une intéressante étude de M. Goblet d'Alviella, dans la *Revue de Belgique* du 15 janvier 1878. L'auteur y préconise, comme nous, le système de l'électorat conféré à ceux qui auraient suivi un cours complet d'écoles primaires dans les écoles publiques *ou qui auraient passé un examen sur ces matières.*

Digitized by Google

Voilà, nous paraît-il, la solution pratique de la question de la revision.

Une thèse s'est fait jour en 1870, à l'occasion de la demande de revision.

Elle a encore été reproduite au cours des derniers débats. C'est qu'il importe, pour notre existence nationale, nos institutions, de conserver le plus longtemps possible le pacte fondamental avec ses défectuosités, ses anachronismes, et de le transmettre intact, comme un dépôt sacré, aux générations à venir. Qu'il ne soit pas permis d'abroger des dispositions constitutionnelles avec la même facilité qu'on modifie les lois, on le comprend. Toutes les majorités sont exposées à subir des entraînements dont les conséquences peuvent être funestes. — C'est pour ce motif que, dans tous les pays, la revision de la charte est entourée de conditions plus ou moins difficiles à réunir.

Mais aller jusqu'à rejeter de parti pris toute modification à la Constitution, en la présentant comme une arche sainte, comme le palladium de notre existence politique auquel il est défendu de porter la main sous peine de crime de lèse-majesté, constater les défectuosités d'un régime et se refuser à y porter remède, en invoquant leur ancienneté, c'est nier la possibilité du développement politique et matériel d'un peuple..., c'est nier le progrès !

« Plus la Constitution vieillit intacte, plus elle nous protège. Nous sommes le peuple qui avons, à l'heure actuelle, la plus vieille Constitution écrite. Conservons cette garantie le plus possible et ne touchons à la charte qu'à la dernière heure [1]. »

On pourrait rendre par une image le sens de ces paroles : nous possédons le plus vieil édifice du pays, attendons pour le restaurer qu'il menace ruine !

Nous rejetons cette tentative de justification de l'immobilisme en matière politique. Ce qui, pendant plus d'un demi-siècle, a assuré la grandeur et la prospérité de la Belgique, ce n'est pas l'immutabilité, toute conventionnelle d'ailleurs,

[1] Discours de M. Jacobs. Session de 1882.

Digitized by Google

de la Constitution, mais bien la pratique sincère et honnête des principes qu'elle consacre, la loyauté des gouvernants, la sagesse des gouvernés!

Le bon sens politique, que Guizot appelle « l'intelligence des peuples libres », voilà ce qui a écarté de chez nous ces troubles, ces révolutions endémiques en France. Voilà ce qui nous protège, voilà notre vrai palladium, plus précieux à nos yeux qu'une charte immobile, impuissante en sa fixité, à laquelle le peuple pourrait ne plus croire, à un moment donné. — Ce bon sens, inné chez les Belges, dérivant de leur tempérament, du mélange des races, de la diffusion de l'instruction, de l'exercice journalier de libertés étendues, est indépendant d'une constitution écrite et subsistera, quelles que soient les modifications qu'elle pourra subir!

CH. MASSON.

Digitized by Google

LA VIE ANGLAISE*.

VI

LES CLUBS.

Encore une idée renouvelée des Grecs. Les clubs étaient connus des anciens ! Aristote nous apprend que les membres de la même tribu ou du même bourg, ou bien encore ceux qui suivaient la même profession, soldats, marins et autres, avaient l'habitude de se réunir pour jouir de leur société réciproque, offrant d'abord des sacrifices aux dieux et puis se livrant à divers délassements.

Quant aux Romains, de savants historiens présument que les corporations encouragées par Numa pour faciliter le commerce avaient, de plus, un but politique et social, celui de cimenter l'union des Romains et des Sabins, ce qui revient à dire que c'étaient des clubs dans leur enfance. Il n'est point douteux, en tout cas, que, du temps de l'empereur Auguste, il n'existât de véritables clubs. Dans certaines villes d'Espagne, on a trouvé des inscriptions monumentales relatant que des citoyens romains se réunissaient pour charmer les ennuis de l'exil. A Malaga, les étrangers venant d'Asie avaient un point de réunion, les Phéniciens en avaient un à Pozzuoli, et l'empereur tolérait un club de vétérans, bien que les édits prohibassent les cercles militaires. Dans les temps modernes, le beau sexe n'a point réussi, malgré quelques essais, à s'entendre suffisamment pour former des associations de ce genre ; mais, à Rome, il en existait plusieurs, une surtout,

* Voir les livraisons du 15 novembre, du 15 décembre 1881 et du 15 janvier 1882.

Digitized by Google

composée de matrones, qu'on appelait, à cause de l'influence qu'elle exerçait, « le petit Sénat ». Ces dames ballottaient les candidats qui briguaient l'honneur d'en faire partie, tranchaient les plus graves questions d'étiquette, faisaient des lois somptuaires, décidaient quelle toilette devait être portée d'après le rang social, établissaient la préséance dans les processions et autres cérémonies, réglaient qui avait droit à se faire voiturer dans un char attelé de chevaux, qui devait se contenter de mulets, de quelle façon on devait orner les chaises à porteur, soit avec de l'ivoire, soit avec de l'argent, exerçaient enfin un pouvoir bien cher à toute nature féminine.

Mais laissons là l'antiquité. Le moyen âge n'a point eu de clubs, si on entend par ce mot la réunion d'un certain nombre de personnes, en vue d'encourager les rapports sociaux. Ce n'est guère que depuis deux cents ans que l'Angleterre les a fait renaître. Le mot club, dérivé de l'anglo-saxon « cleofau », diviser, parce que les dépenses se divisaient par portions égales entre les confrères, ne paraît que chez les « essayists » du temps de la reine Anne, mais il est plus ancien. Thomas Occleve (contemporain d'Henri IV d'Angleterre), fait mention d'un club, « la Court de Bone Compagnie », dont il était membre. Sir Walter Raleigh fonda, à la taverne de la Sirène, le « Bread Street » ou « Friday Street Club », réunion d'amis, parmi lesquels se trouvaient Shakespeare, Beaumont, Fletcher, Selden, Donne. Ben Jonson fut le fondateur, dit-on, d'un club rival au « Devil's Tavern », près de Temple Bar.

Cependant, ce n'est que du commencement du siècle dernier qu'on peut dater, sinon l'éclosion, du moins la propagation des clubs; Addison donne, dans le *Spectateur* (n° 9, vol. I, 1710), des détails sur ceux qui existaient de son temps : « Les plus célèbres de nos clubs modernes, dit-il, ont été fondés pour le manger et le boire, choses sur lesquelles la plupart des hommes sont d'accord, puisque tous, peuvent y prendre part, doctes ou ignorants, ennuyeux ou enjoués, philosophes ou bouffons, Le *Kit-cat* lui-même a été

Digitized by Google

fondé, dit-on, pour y manger des pâtés de mouton[1]. Du reste, ajoute-t-il, quand on se réunit pour entretenir des rapports sociaux et point par esprit de parti; quand on se rencontre, non pas pour censurer les absents, mais pour se délasser, après les affaires, par une conversation agréable et innocente, il pourrait bien y avoir quelque chose de très utile dans ces petites institutions. » En 1764, le célèbre peintre Sir Joshua Reynolds fonda le « Club littéraire », connu de tous ceux qui s'occupent de littérature anglaise. Le docteur Johnson, son biographe Boswell, Goldsmith, Burke, Garrick en furent membres. A cette époque, on se réunissait dans les cafés, les tavernes les plus en vogue ; il n'y avait pas de « club-house », et cela ressemblait fort peu aux luxueuses installations de nos jours. Plusieurs clubs ont conservé des noms de « coffee-houses » et comptent encore parmi les plus exclusifs de Londres : « White's », établi en 1698, jadis cercle des tories exaltés, maintenant sans nuance politique ; « Brooks's », presque aussi ancien et encore, comme autrefois, le club whig par excellence; « Boodle's », le cercle des propriétaires terriens et des maîtres d'équipages de chasse.

Il est curieux qu'on doive la création moderne des clubs à la nation réputée la plus compassée de l'Europe, et que le pays où l'épanchement et la « rage de parler » existent le moins ait mis en vogue ce puissant agent de la sociabilité. On connaît la définition du docteur Johnson, « qu'un club est une assemblée de bons camarades qui se réunissent » ; si nous ne le savions déjà par les mémoires contemporains, cette définition suffirait pour nous apprendre qu'à cette époque les assemblées devaient être fort peu nombreuses. Il y a beau temps que tout cela est changé et l'Anglais de nos jours se sert du club uniquement pour son confort personnel,

[1] Le *Kit-cat* prit son nom de Christopher Cat, le pâtissier chargé de la confection des célèbres pâtés. Le club se composait, pendant le règne de la reine Anne, d'une quarantaine de membres, appartenant à la fine fleur de l'époque et tous partisans de la maison de Hanovre. Kneller, le peintre, en était et fit les portraits en buste de tous les membres. Cette collection existe encore et appartenait, en 1825, à un monsieur S. Baker, de Huntingfordbury, près de Hertford.

Digitized by Google

pour y manger, y lire, y fumer, y bâiller... beaucoup, y dormir bien à son aise, parmi des gens de son bord, mais point pour y causer ou y lier connaissance.

Quand le club fut naturalisé sur le continent, les autres nations ajoutèrent au confort matériel, copié de l'Angleterre, la causerie des salons et une certaine franc-maçonnerie, qui brillent par leur absence dans les cercles d'outre-Manche. Cela tient à ce que les clubs anglais sont, en général, très peuplés, à ce que les parrains d'un nouveau membre ne le présentent ni aux commissaires de semaine, — pour la bonne raison qu'il n'y en a pas, — ni même à ses amis, comme cela a lieu dans la plupart des capitales du continent, à Paris, par exemple, et surtout à ce que l'étiquette interdit de se parler sans présentation. Point de dîner en commun, point de « grandes tables », point de réunion autour du feu en dégustant le café; chacun dîne séparément et monte, si le cœur lui en dit, au fumoir pour y prendre son café, qu'on lui sert à part. Le lendemain, le surlendemain, il recommencera, et ainsi de suite sa vie durant, ne faisant jamais la connaissance d'un autre membre, à moins de présentation en règle.

Qui ne connaît l'histoire de l'étudiant d'Oxford qui se noie? Son camarade, ne sachant pas nager, crie au secours; passe un ami du camarade: — Quel bonheur! dit ce dernier, vous savez nager, sauvez-le. — Impossible, répond l'autre, je ne le connais pas. — Oh! si ce n'est que ça! Brown, je vous présente M. Smith; Smith, je vous présente Brown. Smith plonge et ramène Brown au bord.

Cette petite facétie, d'invention britannique, prouve que l'Anglais se fait justice à lui-même, reconnaissant de bonne grâce que l'opinion des étrangers sur sa roideur nationale est basée sur un fond de vérité. Mais si, aux universités, la jeunesse ne se parle qu'après les formalités voulues, si l'homme mûr ne se départ pas des mêmes habitudes tant qu'il se trouve dans un milieu familier et surtout tant qu'il respire l'atmosphère de Londres, il est juste d'ajouter que, jeté dans des conditions anormales, il prend des manières

Digitized by Google

affables, devient liant et bon camarade. Pour lui, comme pour les autres habitants du globe terrestre, de bonnes amitiés datent souvent de rencontres fortuites, et la franche hospitalité avec laquelle il accueille, aux Indes, tout Européen passant près de son « bungalow » prouve qu'il sait, à l'occasion, faire litière de ses préjugés. Mais, en ce moment, nous n'avons à nous occuper de l'Anglais qu'à Londres, dans les clubs où sa réserve, sa froideur sont indubitables.

Les étrangers admis au privilège de fréquenter un grand club comme membres temporaires constatent une autre particularité : c'est le défaut d'animation dans la conversation, les longs intervalles de silence entre les périodes et le ton uniforme avec lequel celles-ci se débitent, sans que jamais la voix ne s'élève. Les attachés d'ambassade, reçus à ce titre dans certains clubs, les « Travellers », par exemple, tout en exprimant leur reconnaissance de l'hospitalité qu'on leur offre et leur satisfaction du bien-être matériel dont ils sont entourés, avouent qu'un frisson les saisit en entrant dans les salons de ces beaux hôtels, salons où on entendrait voler une mouche.

Cette sauvagerie qui empêche des gens du même bord de s'adresser la parole, cette contrainte qui se fait sentir même parmi ceux qui se connaissent, sont-elles le résultat de la morgue? L'Anglais est-il, ainsi qu'on le dépeint sur la scène, dans les romans, dans les journaux fantaisistes de Paris, un être roide, guindé, farouche, tout d'une pièce, incrusté dans son égoïsme et sa hauteur? Je pense que non. Ces traits caractéristiques, qui le rendent, il faut l'avouer, peu sympathique aux nations étrangères, doivent être attribués à d'autres causes : à la timidité — à l'embarras plutôt qu'à l'arrogance, — à l'impatience des paroles et des liens inutiles, à une horreur du « humbug », mot qui se traduit mal par exagération, hâblerie. Pourquoi se parler quand on n'a rien à se dire? A quoi bon des phrases, des politesses ennuyeuses, des cérémonies qui n'ont pas de sens? Ces idées influent sur la vie journalière. Point de lettres de faire part, point de cartes de visite au jour de l'an, point de cousins

Digitized by Google

issus de germains allant se la souhaiter bonne et heureuse, en habit de cérémonie.

> Une fois l'an, il me vient voir;
> Je lui rends le même devoir.
> Nous sommes l'un et l'autre à plaindre :
> Il se contraint pour me contraindre [1].

Au lieu de ces formalités, tout au plus un : « Happy new year » quand on se rencontre. Mais à la Noël, le chef de famille réunit autour de lui enfants, neveux et nièces et leur donne un festin de Gamache. Cela, c'est du solide : « No humbug there », dit John Bull. L'Anglais est « sorry », *au regret*, alors que les nations douées de plus d'imagination sont « au désespoir »; il vous fera un petit signe de tête, au lieu de vous tirer un grand coup de chapeau; il donnera à son ami de collège, qu'il n'a pas vu depuis dix ans, une poignée de main, au lieu de lui sauter au cou. Horreur de l'exagération et de l'emphase, disent ceux de la race anglo-saxonne. Froideur de tempérament, sang aqueux, répond la race latine. Où est le vrai? Cela dépend, comme toujours, du point de vue.

Londres contient une centaine de clubs, ce qui n'est pas exagéré, vu son étendue; ce nombre paraît cependant suffire. Il est rare, de nos jours, qu'une société d'hommes du monde, de « gentlemen », fonde un club. « L'Orléans » et le « Hurlingham », qui font exception, sont plutôt des maisons de campagne; c'est de la villégiature en commandite. Fonder un club, c'est se rendre responsable des frais, et on trouve difficilement un comité de bonne volonté se chargeant d'une affaire où il n'y a rien à gagner et beaucoup à perdre. Des spéculateurs ont donc imaginé d'ouvrir des cercles appelés « proprietary »; c'est-à-dire qu'eux seuls sont responsables et qu'en cas de non-réussite, les membres ne perdent rien au delà de leur entrée et de leur cotisation. On commence par admettre cent ou deux cents membres ne payant pas

[1] Gombaud.

Digitized by Google

d'entrée; cela forme un noyau ; si le comité, par sa position sociale, inspire de la confiance, le cercle réussit et le spéculateur fait une bonne affaire, sinon, il y laisse ses écus, et on n'en parle plus. Ce nouveau système a eu pour résultat de créer des cercles relativement peu nombreux; ils n'en sont pas moins agréables, tout au contraire; dans un local plus resserré, le contact quotidien force la main aux plus rétifs et les contraint à faire connaissance; on a beau être de glace, on finit par fondre.

Mais ce n'est plus là le type du club anglais, comme « l'Army et Navy », « l'Athenœum », le « Junior unitedi Service », le « Reform », le « Conservative », comptant quinze cents, deux mille membres logés dans des palais leur appartenant en biens-fonds. Tous ceux qui ont fait un séjour à Londres ont remarqué, dans Pall-Mall et Saint-James street, les édifices qui hébergent ces sociétés; ce sont les plus beaux monuments de la métropole, mais les étrangers seraient très étonnés si on leur disait que ces grands et somptueux salons, éclairés le soir « a giorno », ne servent à peu près à rien. Il en est cependant ainsi. Pareils à ces millionnaires qui n'habitent qu'une ou deux pièces et laissent les plus beaux appartements pour les jours de fête, les habitués des clubs vivent au rez-de-chaussée et au grenier, fréquentant peu ou point le premier étage. Au rez-de-chaussée se trouve une énorme pièce qui sert de cabinet de lecture et de salon de conversation, puis des salles à manger de toutes les dimensions. La bibliothèque est au premier étage, ainsi qu'une série de salons qu'on utilise quand le club donne un banquet à quelque majesté, à quelque prince étranger, à un personnage politique ou bien à un général retour des Indes ou du Zoulouland. Quant aux salles de billard et de whist, au fumoir (on ne fume ni au rez-de-chaussée, ni au premier), ils sont sous les toits !

Ainsi, voici « l'Army et Navy Club ». Bâti il y a une quarantaine d'années, on supposerait qu'un cercle militaire serait aménagé de façon à répondre aux besoins et aux habitudes des membres. Il n'en est rien. Pour jouer un robre ou

Digitized by Google

une partie de billard, même pour fumer un cigare[1], il vous faudra grimper un escalier de service interminable et si étroit, que deux membres se rencontrant ont peine à se croiser. Tout en haut, au-dessus de ces vastes salons où il n'y a âme qui vive, vous trouverez de grandes piéces, aux plafonds peu élevés, et, à travers d'épais nuages, vous apercevrez tout ce que le club contient de membres. Là, jusqu'à des deux et trois heures du matin, se concentrera la vie du cercle. Le reste du palais sera mort.

Si, dans les clubs anglais, on ne consulte guère le confort des membres sous le rapport du cigare et du jeu, en revanche, tout ce qui concerne le manger et le boire est parfaitement organisé. Presque partout on a adopté le système des petites tables et, pendant la saison, elles sont toutes occupées, le dîner au restaurant étant peu à la mode. Dans beaucoup de clubs, il est permis d'inviter une couple d'amis, on peut même donner un repas de plusieurs couverts; des salons à part sont réservés à cet usage. Ensuite, les invités peuvent monter au fumoir; mais là s'arrête généralement l'hospitalité; l'entrée des salles de billard et de jeu leur est interdite.

Comme modèle du système dînatoire, citons de nouveau « l'Army et Navy Club », connue pour sa bonne organisation. De six heures à huit heures et demie, les « joints », — rôtis, — plats du jour, se succèdent à de courts intervalles. Qui veut choisir sur la carte trouve des entrées, plusieurs plats de poisson, toujours excellent en Angleterre, et des entremets; un choix enfin qui vous permettra, si l'estomac vous en dit, de festoyer tout à votre aise. Le chef ne manque pas de mérite et les vins, détaillés au prix coûtant, sont excellents. Ce qui distingue surtout les grands cercles, c'est l'extrême bon marché, et cela sans qu'il soit nécessaire de grever le budget social d'une allocation au cuisinier pour déficit sur la table. Prenez du « roastbeef », de la selle de

[1] On a installé récemment à l'Army et Navy, un fumoir au rez-de-chaussée, peu fréquenté, car on y étouffe.

Digitized by Google

mouton, du rôti de veau, tant que vous en voudrez; cela vous coûtera, avec deux plats de légumes — cuits à l'eau, bien entendu, — le pain et le fromage, la somme de 2 shillings et 3 pence. Vous aurez apaisé votre faim moyennant 2 fr. 80 c., et la nourriture sera saine et bien accommodée; mais, s'il vous faut un repas en règle, commandez le « dîner du club » : potage, poisson, entrée, rôti, entremets; prix : 4 shillings — 5 francs.

Les prix sont à peu près les mêmes dans tous les grands cercles; mais dans certains clubs élégants, « White's », « Travellers », « Boodle's », « St-James », par exemple, le tarif est bien plus élevé et se rapproche des prix du café anglais.

Il serait fastidieux de nommer tous les clubs de Londres; bornons-nous donc à en donner la liste suivante, les classant par catégorie :

27	clubs	mondains, n'exigeant des candidats aucune qualification spéciale.
10	id.	politiques.
3	id.	dont on ne fait partie qu'à la condition d'avoir été à l'une des deux universités d'Oxford ou de Cambridge.
3	id.	d'anciens lycéens.
6	id.	d'officiers de terre ou de mer.
12	id.	littéraires, scientifiques et artistiques.
4	id.	des Anglo-Indiens et des colons.
2	id.	religieux.
5	id.	des joueurs de whist.
6	id.	des chasseurs et amateurs de sport.
6	id.	des amateurs de régates.
8	id.	des canotiers.
8	id.	divers.

100 clubs, renfermant ensemble un chiffre de 73,000 membres approximativement.

Quelques détails maintenant sur les cercles typiques dans chaque catégorie.

Digitized by Google

La classe la plus nombreuse est naturellement celle qui n'exige des candidats aucune qualification spéciale, sauf d'appartenir à la caste nombreuse des « gentlemen » ; mais il y a « gentlemen » et « gentlemen » — « White's » est le club le plus exclusif, le plus aristocratique de Londres. Ne point s'imaginer cependant que tous ces élus du « high life » soient titrés ; ce serait une grave erreur, car, d'une part, la Chambre haute, et encore plus la liste des baronnets, se recrutent sans cesse dans les couches industrielles et commerciales, et, de l'autre, on cite dans tous les comtés des familles ne jouissant d'aucun titre, mais dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Ainsi que le sire de Coucy, ils ne briguent pas « a handle to their names » ; mot à mot : un manche à leurs noms. Ils n'ont pas même la particule nobiliaire qui, en France, distingue, ou plutôt distinguait le moindre gentilhomme à lièvre; mais ils méprisent de toute la hauteur de leur arbre généalogique tel nouvel anobli, qui, grâce à ses millions ou à son influence électorale, aura passé, lui ou son père, par la savonnette à vilain. En Russie, des princes tiennent le manche de la charrue, en Allemagne, des barons sont parfois cordonniers ; le système anglais a une tendance tout opposée. Si les branches cadettes, comme conséquence forcée du droit d'aînesse, se trouvent sans fortune, elles sont aussi sans titres, ou plutôt, pour parler correctement, les titres disparaissent à la seconde génération. Il s'ensuit que le rejeton d'une famille nobiliaire, petit-fils d'un duc et pair, sera monsieur un tel tout court. On pourra s'appeler Browne, Butler, Hill ou Parsons, noms parfaitement plébéiens, et avoir un marquis pour aïeul. Si ces cadets font fortune, héritent ou épousent des écus, ils restent dans le milieu qui convient à leur haute naissance ; si la fortune leur est contraire, ils émigrent ou sont englobés dans la foule, sans traîner des titres inutiles jusque dans les rangs infimes de la société. Morale : A « White's Club », un pair d'Angleterre peut être parfaitement « blackboulé », et un simple « Esquire » reçu à bras ouverts.

Dans quelques cercles parisiens, on offre les rafraîchisse-

Digitized by Google

ments, le thé, par exemple ; mais à « Boodle's Club », l'hospitalité va bien au delà : on dîne pour rien... en théorie. Voici comment. Il n'y a point de petites tables, mais pendant toute la durée de la session du Parlement, on sert une table de douze ou même quatorze couverts. Huit couverts ne paient rien (excepté les vins). Or, à ces dîners, on boit beaucoup, et les vins, excellents du reste, sont fort chers. Puis les couverts supplémentaires sont mis à un tarif fantaisiste. Il en résulte que les douze « gentlemen », se partageant l'écot entre eux, se trouvent avoir dépensé quelque chose comme cinquante francs par tête, — mais il y a eu huit couverts gratis.

On n'est admis membre du « Travellers' Club » qu'à la condition d'avoir fait un voyage sur le continent d'au moins 500 milles en ligne droite. Inutile d'ajouter que cette condition, qui date de l'époque de la poste aux chevaux et des diligences, n'en est plus une de nos jours. Si recherché est le « Traveller's » que le candidat patiente vingt à vingt-cinq ans avant qu'arrive son tour au ballottage, et après cette longue attente, bien heureux s'estimera-t-il si quelque membre grincheux qui aura mal dîné ou à qui déplaît la façon dont il met sa cravate, ne l'envoie faire queue un autre quart de siècle.

Le « Wyndham » et « l'Union » sont des types de bons cercles, cossus mais somnifères, où la chère est bonne et où la digestion ne sera troublée par aucun éclat de rire ou autre bruit importun.

Deux cercles, « l'Arundell » et le « Russell », admettent les dames. A quelles conditions? Faut-il que le mari soit membre ou bien le contraire? C'est ce que j'ignore. Deux autres cercles, le « Grafton », et le « Beefsteak », sont spécialement voués à la consommation du « beefsteak ». Le « Pall-Mall » et le « St-James » sont les clubs favoris de la jeunesse dorée; enfin, nous avons le « Hurlingham » et « l'Orleans [1] », situés à la campagne et rendez-vous des mondaines

[1] « L'Orleans » est l'ancienne demeure du duc d'Aumale à Twickenham ; le « Hurlingham » est à Fulham. Tous deux, sur les bords de la Tamise, sont entourés de beaux parcs.

Digitized by Google

qui vont voir jouer au *polo* — jeu de balle qui se pratique à dos de poney — et s'apitoient, entre deux tasses de thé, sur le sort des innombrables pigeons qu'on y massacre.

Parmi les clubs politiques, il faut distinguer entre ceux dont les membres appartiennent presque tous à l'une ou à l'autre des deux Chambres, où les chefs tiennent des conciliabules, organisent les élections, choisissent les candidats, et d'autres où la politique joue un rôle tout à fait secondaire.

A la première catégorie appartiennent le « Carlton », quartier général des tories, « Brooks's », le cercle de l'aristocratie whig, et le « Reform », où se tiennent, dans les moments critiques, d'importants meetings du parti libéral avancé. D'autre part, les 1,000 à 1,500 membres du « Conservative » et du « Junior Carlton » s'occupent le moins possible de la chose publique. Deux cercles assez exclusifs le « Beaconsfield », tory, le « Devonshire », whig, sont nouveaux. La Cité compte aussi des cercles politiques, beaux édifices remplis à l'heure du goûter, déserts à partir de trois heures.

Rien ne distingue les clubs dont on ne peut faire partie qu'à la condition d'avoir été aux universités, si ce n'est qu'une partie notable des membres sont ministres du culte anglican.

Sur les trois cercles d'anciens lycéens, deux sont composés exclusivement des collégiens d'Eton et de Harrow.

Viennent ensuite les clubs militaires. Nous avons déjà donné quelques détails sur « l'Army et Navy Club », qui compte 2,350 membres logés dans un magnifique palais. Le revenu de ce cercle est de 770,000 fr., dont 484,600 fr. de cotisations et d'entrées. Le reste provient des intérêts des fonds de réserve. Le « Junior united Service » rivalise, par sa belle installation, avec l'« Army et Navy». A ces deux cercles, il y a encombrement; on se fait inscrire en entrant au service et on peut espérer y être admis quand paraît le premier cheveu gris. De là, la création de deux nouveaux clubs, le « Junior Army et Navy » et le « Naval et Military ». N'oublions pas le « United Service », le club des grognards, un

Digitized by Google

des plus confortables de Londres ; on n'est éligible qu'après avoir atteint le grade de major dans l'armée ou de commandant dans la marine. Les officiers des gardes ont aussi un petit cercle à eux.

Des douze cercles affectés à la littérature, à la science, à l'art, l'« Athenœum » est le plus massif, le plus majestueux, tant par son architecture que par la gravité, le poids de ses membres. C'est le club de ceux qui sont arrivés. En France, les Quarante en seraient, et on attend à la porte tout comme à celle de l'Institut ; mais, une fois le seuil franchi, que de bonheur vous attend ! Une bibliothèque de 45,000 volumes, la société d'une trentaine d'évêques et, ce qui ne gâte rien, une cuisine épiscopale. D'un tout autre acabit est le « Garrick » : point de dignitaires de l'Église, mais beaucoup de romanciers, d'auteurs et d'artistes dramatiques, qui sont établis dans un fort bel hôtel, orné d'une galerie de tableaux unique en son genre, ayant tous rapport à l'art dramatique.

Quant aux autres cercles de cette série, à l'exception du « Scientific », ce sont des succursales de l'« Athenœum » et du « Garrick », refuges de ceux qui ne sont pas arrivés. Il y a foule, on s'y amuse, mais parfois on s'y chamaille : « genus irritabile vatum ».

Les clubs des Anglo-Indiens sont peuplés d'officiers et de fonctionnaires, retraités après avoir passé leur vie dans l'Hindoustan. Dépaysés, perdus à Londres, ils se réunissent à l'« Oriental » ou à l' « East India united Service », pour y manger des curries et parler du bon temps, quand ils commandaient en maîtres à des millions d'indigènes.

Des deux clubs religieux qui se trouvent sur la liste, l'un, le « National », est le rendez-vous des ministres anglicans ; l'autre, « Saint-Georges », est un cercle catholique.

Le jeu est un élément de la plus haute importance dans la vie de cercle, ainsi qu'on la comprend de ce côté de la Manche. Il existe quelques clubs spécialement à l'usage des joueurs de whist, mais où, soit dit en passant, les jeux de hasard ne sont pas tolérés. Dans les autres clubs, c'est par exception que l'on jouera un robre, que l'on touchera une carte à n'importe quel jeu.

Digitized by Google

L'Anglais est joueur jusqu'à la moelle; — quelle nation ne l'est pas! — mais c'est sur les courses de chevaux qu'il donne carrière à la passion universelle. Au dernier siècle, du temps même de Georges IV, les cartes et les dés faisaient et défaisaient des fortunes; au célèbre club de « Crockford », des sommes fabuleuses se perdaient dans une nuit. Sous le règne de la reine Victoria, c'est en plein jour, sur une verte pelouse, que la même scène se passe; cependant, on se dit tout bas, dans le monde élégant, que des parties de baccarat s'organisent dans certains clubs récemment formés et composés de jeunes gens. Parmi les « whist clubs », les plus importants sont le « Turf », composé de gens du meilleur monde, la plupart grands amateurs de courses de chevaux, et le « Portland », où règne, chose rare, beaucoup de camaraderie.

Voici maintenant une institution bien britannique. Pour être membre du « Four-in-hand » et du « Coaching Club », il faut posséder et conduire un « four-in-hand ». Le premier de ces clubs est le plus ancien en date; il se compose d'une trentaine de membres; le second en compte cent vingt. Plusieurs fois pendant la saison il y a réunion des « coaches » à Hyde-Park; c'est un des plus jolis spectacles que présente la grande ville, et il ne manque jamais d'attirer une foule élégante. Le « Badminton » a cela de spécial que, l'été, le club se monte une écurie et met un « drag » à la disposition de ses membres. Le « Road » comprend, en outre, des membres du « Coaching » et du « Four-in-hand » — qui n'ont pas de domicile, — un nombre de « gentlemen » qui ont fait revivre les anciens « stage-coaches ». On sait qu'il part de Piccadilly, pendant tous les mois d'été, une vingtaine de ces « coaches », conduits par des amateurs, allant à des distances de trente ou quarante milles de la capitale et revenant le même jour; c'est un moyen charmant de voir les environs. Le « Kennel » est une réunion d'amateurs de la race canine. A l'égard des « Yachting clubs », un seul mérite une mention spéciale, c'est le « Corinthian », dont les membres naviguent eux-mêmes et se passent de matelots. Les deux cercles les

Digitized by Google

plus à la mode, le « Royal-Yacht squadron » et le « Royal Victoria-Club », n'ont point domicile à Londres ; « les club-houses » sont à Cowes, dans l'île de Wight.

Huit clubs représentent le canotage; le « London Rowing Club » tient la corde, puis vient le « Thames Rowing Club ». Tous deux rendraient des points aux plus forts amateurs du monde. Parmi les clubs divers, la « Victoria » est le club des parieurs de profession, des « bookmakers ». Il est bien composé, dans son genre, et les opérations y prennent souvent des proportions gigantesques. Non seulement tous les gros parieurs de l'Angleterre le fréquentent, mais, pendant la saison des courses, on y reçoit du continent, des États-Unis d'Amérique et même des antipodes, de nombreuses dépêches engageant des paris. Pour faire partie de « l'Alpine », l'escalade du Mont-Blanc, du Mont-Rose ou d'un autre « colosse à tête grise » est de toute rigueur. Puis il y a deux cercles d'échecs, un skating-club, deux cercles de pugilat et, enfin, le « London athletic », cercle des athlètes, club très nombreux, très suivi et des mieux composés.

Mme E. de Girardin a dit quelque part : « Les clubs, cette singerie anglaise ! » Le spirituel auteur de la *Croix de Berny* a oublié, en faisant cette remarque, que chaque nation adoptant des coutumes étrangères les met, sans le savoir, à l'unisson de ses usages. On a beau *singer :* « le naturel revient au galop », surtout dans la vie de cercle, où chacun prend ses aises, où les goûts ont leurs franches coudées, où le caractère se dessine nettement. Voilà pourquoi les clubs de Londres, bien qu'ils aient servi de modèles à ceux de Paris, de Bruxelles, de Saint-Pétersbourg, de Vienne, de Madrid, en diffèrent de toute la dissemblance qui existe entre les mœurs et les habitudes anglaises et celles du continent.

F. Baring.

Digitized by Google

LE GRISOU.

CAUSES ET CIRCONSTANCES DES EXPLOSIONS.

La terrible catastrophe survenue au commencement de décembre dernier dans un des charbonnages de Seraing, a causé dans le pays entier une profonde et légitime émotion.

Le grisou, ce terrible ennemi du houilleur, venait de faire soixante victimes parmi les travailleurs de la Société Cockerill, et, devant ces cadavres des martyrs du travail, l'opinion publique se révoltait. Quoi! la science accomplit chaque jour des progrès immenses, les découvertes succèdent aux découvertes, les industries réputées les plus malsaines, il y a quelques années, trouvent aujourd'hui le moyen de combattre les dégagements des vapeurs nuisibles ou d'atténuer considérablement leurs effets, et, seule, l'industrie houillère ne peut mettre les cent mille ouvriers qu'elle emploie à l'abri des ravages du grisou! Chaque année, nous avons à compter, soit dans le Hainaut, soit dans la province de Liège, de nombreuses victimes, et l'on reste les bras croisés devant le fléau qui décime nos pauvres ouvriers!

Telles étaient les réflexions au lendemain de la catastrophe de Seraing, réflexions accompagnées de remarques plus ou moins sensées et, en général, émises par des personnes complètement ignorantes dans l'art d'exploiter les mines, parlant de charbonnages pour en avoir vu les cheminées, et de distillation de la houille pour en avoir suivi la marche dans le foyer de leur cabinet.

Digitized by Google

Voyons donc quels sont les effets du grisou, quelles sont les causes de ces explosions terribles; puis nous nous demanderons quelles mesures ont été prises pour en empêcher le retour et quelles dispositions doivent être rendues obligatoires pour assurer la vie sauve aux nombreux et courageux ouvriers des houillères, qui paient leur pain quotidien d'un travail si pénible.

I

Personne n'ignore aujourd'hui que la houille est due à une décomposition de matières végétales. On ne peut douter de cette provenance lorsqu'on a sous la main ces morceaux de schistes houillers, sur lesquels sont imprimées, avec une netteté parfaite, des feuilles de fougère si finement découpées, des tiges cannelées et striées de lépidendron ; ou mieux encore, lorsqu'au Musée de Paris, par exemple, on se trouve en face d'un tronc d'arbre fossile retiré des mines de Bessèges et provenant de ces forêts de l'époque houillère, que le charbonnier retrouve debout, quoique enfouies profondément dans les entrailles de la terre.

Deux hypothèses ont été présentées quant à la formation de nos veines de charbon. D'après certains géologues, nos couches de houille ont été formées au point où nous les exploitons, c'est-à-dire que les plantes, les forêts qui les ont engendrées, croissaient aux divers endroits où nous les retrouvons aujourd'hui. D'après d'autres, au contraire, les couches de houille ont été formées par des dépôts successifs d'écorces, de feuilles, de troncs d'arbres ou de végétaux emportés par les eaux d'un fleuve et déposés à son embouchure.

Pour compléter ces deux hypothèses, il faut admettre, en outre, que le terrain s'est affaissé, que les eaux de la mer l'ont envahi et qu'il s'est alors déposé sur ces débris végétaux, ici de l'argile, plus tard transformée en schiste, là du sable, d'où viennent les grès, ou enfin le mélange des deux, d'où résulteraient les psammites.

Digitized by Google

Ainsi s'expliquerait ce mélange de flore terrestre et de faune océanienne, ces plantes aériennes trouvées à côté de géodes remplies d'eau salée, ces insectes ailés découverts dans le même étage que les coquilles marines.

Quoi qu'il en soit, il est indéniable que la houille a été formée par des débris végétaux accumulés pendant des siècles, et qui se sont décomposés lentement.

En même temps, les terrains de recouvrement augmentaient ; leur épaisseur devenait constamment plus forte; par conséquent, la pression et la température suivaient une marche ascendante, à mesure que la couche des débris végétaux descendait dans l'ordre des superpositions des terrains.

Quel devait être le résultat de ces diverses circonstances simultanées? Regardons autour de nous : chaque jour, nous pouvons assister à un phénomène semblable, mais d'une importance beaucoup moindre.

Dans le fond des fossés ou des étangs à écoulement lent se déposent, pendant l'arrière-saison, des feuilles et des plantes qui forment un petit lit de matières organiques. Bientôt, celles-ci s'altèrent, leurs éléments se dissocient et ce changement d'état, cette fermentation, cette décomposition donne naissance à des gaz que l'on appelle hydrocarbures. Ces gaz devraient s'échapper du sein de ces matières, traverser la couche d'eau qui pèse sur eux et reprendre soudain leur liberté dans l'atmosphère. Mais non, ils sont, au contraire, contenus par la boue que la pluie entraîne des bords, ils sont absorbés par la vase qui les enchaîne, les emprisonne. Si vous enfoncez un bâton dans le fond du fossé et que vous l'agitez, vous voyez de nombreuses et grosses bulles monter à travers le liquide et éclater à la surface; recueillez-les sous une cloche, approchez doucement une allumette : une explosion de grisou se produit! Car la nature du gaz des marais est en tout semblable à celle du grisou, qui n'est autre chose qu'un composé d'hydrogène protocarboné, d'acide carbonique et parfois d'hydrure d'éthyle, rendant le grisou d'une inflammabilité excessive[1].

[1] Publications des ingénieurs sortis de l'École des mines du Hainaut. Tome XI, p. 48.

Digitized by Google

Comme le gaz des marais, le grisou s'est formé parmi les détritus des forêts. Mais, à l'époque où il naissait parmi les immenses dépôts d'une nature vierge et luxuriante, ceux-ci étaient envahis par la mer, recouverts de terrains stériles et bientôt, la pression allant toujours en augmentant, le grisou naissant dut se résorber dans la roche en formation. Il a été ainsi emprisonné dans les cellules de la houille, et ce sont nos ouvriers d'aujourd'hui qui le mettent en liberté en brisant sa prison avec leurs pics et leurs ravelines.

Des expériences exécutées au charbonnage de Crachet-Picquery, à Frameries, ont prouvé à l'évidence que le grisou se trouvait comprimé dans la houille à une pression atteignant 16 et même 18 atmosphères, c'est-à-dire que la force expansible exercée par le grisou sur les parois des cellules du charbon équivalait à une pression de 180,000 kilogrammes par mètre carré!

Dernièrement, en mai 1881, on creusait à Apenrade (provinces rhénanes) un puits artésien. La sonde avait pénétré à une profondeur de 147 mètres, lorsqu'on entendit un bouillonnement violent, accompagné d'un bourdonnement sourd. Puis se produisit une violente explosion, qui lança à une grande hauteur dans les airs le sable, les pierres et l'argile qui remplissaient la colonne du tubage. C'était le grisou, mis en liberté par le trépan, qui s'échappait de sa prison rocheuse, en quantité telle, que ce bec de gaz gigantesque, allumé par un ouvrier, brûlait encore deux jours après la première éruption.

Ce phénomène de l'absorption, de l'emprisonnement des gaz par des corps poreux est d'ailleurs bien connu. Tous ceux qui ont suivi un cours de physique ou de chimie ont assisté à cette expérience qui consiste à faire absorber par un morceau de charbon de bois 90 fois son volume de gaz ammoniac, phénomène étrange qui se constate, mais ne s'explique pas. Or, comme le disait naguère M. Guibal, professeur émérite de l'École des mines de Mons : « Il faut que « l'on sache dans quel état le gaz se trouve dans le charbon, « quelle est la force qui l'y incorpore et quelle est celle qui

Digitized by Google

« l'y retient; enfin, en combien de temps et sous quelles « influences il peut s'en dégager; tant que nous ne saurons « pas cela, nous ne saurons rien de ce qui se passe dans nos « houillères en fait de grisou [1]. »

Il est cependant probable que le grisou se trouve dans la houille sous les deux états : liquide et gazeux.

M. Arnould, ingénieur principal des mines, qui a fait une étude spéciale du grisou, apporte comme preuve de son état liquide, outre des arguments purement chimiques, deux faits parfaitement constatés. Souvent, on remarque, au centre des rognons de masse minérale gisant au milieu des couches de houille, une cavité remplie d'une huile très volatile qui, au contact du feu, donne une forte flamme. Parfois aussi, dans les mines très grisouteuses, au moment même de l'abatage, on observe dans le charbon un aspect gras et luisant qui disparaît aussitôt.

L'hypothèse de l'existence du grisou à l'état liquide, par suite de la compression, est parfaitement admissible. M. Pichet est même parvenu à obtenir du grisou liquéfié, à le voir, à l'observer, mais il n'y est parvenu qu'à l'aide d'une pression énorme de 350 atmosphères! Il a constaté, en outre, qu'à la température (qu'il appelle critique) de +28 degrés centigrades, le grisou cesse de pouvoir être liquéfié, quelle que soit la pression employée. Or, la température, au fond des mines, atteint parfois 26 et même 28 degrés. Il résulterait donc de ce fait que, dans les couches supérieures, le grisou peut exister à l'état liquide et passer à l'état gazeux au moment de l'abatage, c'est-à-dire quand on lui ouvre sa prison, mais qu'à partir d'une grande profondeur, 600 mètres, par exemple, le grisou, étant renfermé dans des roches dont la température dépasse la température critique, se maintient à l'état gazeux avec une tension excessive. On pourrait expliquer ainsi, disait M. H. Hubert, le dégagement continu et moins abondant dans les parties supérieures des mines à grisou, et la production brusque de grandes quan-

[1] Publications des ingénieurs sortis de l'École des mines du Hainaut. Tome XI, p. 9.

Digitized by Google

tités de gaz dans des régions inférieures, où la température atteint et dépasse le point critique [1].

Quant aux influences qui agissent sur le dégagement du grisou, outre les éboulements, les pressions de terrain, nous pouvons à présent admettre comme prouvé que la baisse du baromètre, indiquant une pression plus grande de l'atmosphère sur tous les objets, correspond à un dégagement plus considérable de grisou. Ce n'est pas, il faut le remarquer, le grisou renfermé à une si haute tension dans la roche même qui peut être affecté par une différence de pression de quelques centimètres de mercure. C'est le grisou déjà mis auparavant en liberté pendant l'exploitation et contenu dans les remblais et dans les voies abandonnées, qui se dégage alors en plus grande abondance.

En effet, il existe, entre les blocs disposés pour servir de remblais, de nombreux vides, qui sont simplement contournés par le courant d'air frais que l'on dirige toujours sur les points où travaillent les mineurs. Le courant pur ne va donc pas remuer le cube d'air énorme que renferment les remblais. Il ne circule pas non plus dans les nombreuses voies, ouvertures de plusieurs mètres carrés et de grande longueur, qui ne desservent plus l'exploitation du moment et qui deviennent ainsi d'immenses réservoirs de grisou. Si, par suite d'une baisse du baromètre ou d'une hausse du thermomètre, le volume de gaz renfermé dans ces réservoirs vient à augmenter, il déborde de ces réservoirs dans le courant d'air frais et vient augmenter sa proportion de grisou, par conséquent, accroître le danger des explosions.

Les effets de cette augmentation de volume se feront surtout sentir dans les mines où les couches sont de grande puissance et donnent peu de remblais. Il en est ainsi de la plupart des charbonnages anglais, où le vide des remblais atteint parfois un sixième du cube de charbon détaché. Aussi s'explique-t-on que le passage sur l'Angleterre de la

[1] Rapport et procès-verbaux de la commission instituée, en Belgique, pour la rédaction d'un programme des études à faire sur les explosions du gaz grisou. Bruxelles, Callewaert, 1880, page 82.

Digitized by Google

grande onde barométrique de novembre 1854, qui s'est terminée par la tempête de la mer Noire, ait été signalé par cinq explosions, arrivées coup sur coup dans cinq mines différentes, en quatre jours [1].

D'ailleurs, M. Galloway, savant ingénieur anglais qui s'est appliqué à découvrir les causes multiples des coups de grisou, a mis cet effet hors de doute en dressant le tableau suivant :

Années.	Nombre total des explosions.	Nombre d'explosions coïncidant avec un mouvement du baromètre.	un mouvement du thermomètre.	des influences diverses.
1869	200	48 p. c.	17 p. c.	35 p. c.
1870	196	50 —	24 —	26 —
1871	207	55 —	19 —	26 —
1872	233	58 —	17 —	25 —

Ce résumé tranche la question, nous semble-t-il, d'une manière catégorique, pour ce qui regarde les vastes exploitations, et prouve à l'évidence que les mouvements du baromètre et du thermomètre doivent être suivis avec soin dans tous les charbonnages.

II

Pendant l'abatage de la houille, si le dégagement du grisou est assez abondant, on peut l'entendre s'échapper de la veine ; c'est un petit crépitement comme le bruit de la pluie, ou mieux encore comme celui d'une bouilloire lorsque l'eau va commencer à bouillir. Le grisou vient ainsi se mêler à l'air de la mine et forme avec lui un gaz explosif, dont l'intensité des détonations varie suivant les proportions du mélange.

C'est en observant une lampe de sûreté, brûlant dans un mélange d'air et de grisou dont on faisait varier la composition, que l'on a pu apprécier cet effet. Avec 3 à 6 p. c. de grisou dans le mélange, il se forme autour de la flamme une auréole bleue de plus en plus large ; avec 7 p. c., l'inflammation commence ; avec 12 ou 13 p. c., c'est une explosion instantanée et fort violente ; puis, au delà, la même série

[1] Journal *Ciel et Terre*, n° 4, 25 avril 1880.

Digitized by Google

se représente, mais en sens inverse : avec 15 à 30 p. c., la détonation diminue; avec 50 p. c., c'est une simple inflammation, et au delà de 50 p. c., la lampe, ne trouvant plus assez d'oxygène pour brûler, s'éteint. Donc, pour produire une explosion, il faut qu'il existe dans les galeries de la mine d'abord un mélange détonant, puis, en même temps, une source de chaleur assez puissante pour y mettre le feu.

Il y a un siècle, on ne connaissait de remède contre aucune de ces deux causes d'explosion. Pour empêcher le mélange détonant, les exploitants n'avaient que l'aérage naturel, et pour éclairer les travaux, ils devaient se servir de lampes à feu nu. Si le grisou se montrait, on en combattait l'accumulation en battant l'air avec des vêtements et des chiffons mouillés, et lorsque ce moyen ne pouvait réussir et que l'explosion était à craindre, on la prévenait en la provoquant.

Un mineur, le *fire-man* en Angleterre, le *pénitent* en Belgique et en France, descendait dans la mine, revêtu d'habillements de cuir mouillés, la figure protégée par un masque humide. Il tenait en main une longue perche terminée par une torche. Arrivé au point reconnu dangereux, il promenait au plafond de la galerie cette mèche allumée et déterminait ainsi la combustion du gaz inflammable [1]. On conçoit, dès lors, combien les explosions devaient être fréquentes et quelle restriction le grisou apportait au développement des travaux.

En 1760, on inventa à Withehaven le rouet à silex. L'appareil se composait d'une roue mise en mouvement par un jeune ouvrier et garnie de briquets : ceux-ci frappaient des morceaux de silex disposés sur le pourtour et, du choc, jaillissaient des étincelles éclairant parcimonieusement le mineur. On a longtemps cru cet appareil tout à fait inoffensif, mais il

[1] Le pénitent est mentionné en 1703, à l'occasion d'un coup de feu arrivé à l'Agrappe.—Mémoire de M. Gonzalès Deschamps, paru dans le tome V de la Société des arts, sciences et lettres du Hainaut, 1880, p. 163.

Digitized by Google

provoqua, paraît-il, une explosion de grisou dans une mine de Hebburn en 1825.

Quoi qu'il en soit, il n'était pas pratique.

La véritable lampe de sûreté ne fut découverte qu'en 1815. A la suite de deux coups de grisou qui coûtèrent la vie à plus de cent travailleurs, plusieurs propriétaires de mines anglaises s'associèrent dans le but de rechercher les moyens de prévenir de semblables catastrophes, et s'adressèrent au célèbre chimiste Humphry Davy. Celui-ci, s'étant mis aussitôt à l'œuvre, découvrit bientôt ce principe remarquable que toute flamme qui passe à travers un tissu métallique très serré se refroidit à tel point qu'elle ne peut plus enflammer un mélange détonant.

Dès lors, Davy transforma le corps de la lampe et lui donna une forme cylindrique de peu de hauteur ; il emprisonna la flamme dans une petite cage de toile métallique, qu'il vissa sur le corps de la lampe et qu'il protégea contre les chocs par quatre armatures : la lampe de sûreté était inventée. En même temps que le savant chimiste construisait de toute pièce sa lampe de sûreté, un ouvrier mécanicien dont le nom était encore ignoré, mais qui devait être le père des chemins de fer, Georges Stephenson, parvenait au même résultat, après de nombreux tâtonnements et de multiples expériences. Stephenson ménageait à la partie inférieure du réservoir une entrée d'air, en criblant la partie annulaire de petits trous ; après quoi il coiffait la flamme d'une cheminée de verre, et le tout était enfermé dans une enveloppe métallique percée d'une multitude de petites ouvertures rondes de très faible diamètre.

Les camarades de Georges Stephenson adoptèrent sa lampe et s'en trouvèrent bien ; néanmoins la *davyne* l'emporta promptement sur la *geordy* et fut bientôt employée dans toutes les mines dangereuses du continent. Nous la rencontrons encore chez nous, dans un grand nombre de charbonnages, entre les mains des porions et des ingénieurs.

La lampe de Davy présentait cependant des inconvénients.

Digitized by Google

La chemise métallique absorbait beaucoup de lumière, le pouvoir éclairant était diminué dans le rapport de 1 à 0.30. Si le gaz était assez abondant pour brûler à l'intérieur, le fil rougissait et n'empêchait plus l'inflammation de se propager à l'extérieur. Enfin, si, par suite d'une marche rapide, le courant d'air entrant par les mailles acquérait une certaine force, 1m70 de vitesse par seconde, il chassait la flamme hors de la toile métallique, et la lampe perdait ainsi toutes ses propriétés préservatrices.

On a donc fait, dans les diverses contrées industrielles, des recherches sans nombre, afin de perfectionner la lampe Davy, et la meilleure solution jusqu'ici paraît avoir été trouvée par un Belge, M. Mueseler. La flamme est entourée d'un cylindre de verre surmonté d'un cône tronqué en toile métallique, parfaitement serré contre le verre, et au centre duquel se trouve disposée une petite cheminée en tôle, étroite dans le haut et allant en s'évasant vers le bas. Par cette disposition, on voit que le premier inconvénient de la Davyne est supprimé; la lumière s'échappe par le cylindre de verre transparent et n'est presque plus arrêtée par les fils métalliques. En outre, un des grands avantages de la lampe Mueseler, au point de vue de la sécurité, est précisément la petite cheminée de tôle qui surmonte la flamme. En effet, l'air nécessaire à la combustion pénètre par la toile métallique extérieure, alimente la flamme, et les produits gazeux de la combustion s'échappent par la cheminée, qui exerce un certain appel. S'il se dégage du terrain de la mine une faible quantité de grisou et qu'il se forme un mélange détonant, la flamme s'élargit et s'entoure de son auréole révélatrice; mais si le grisou entre en trop grande quantité, c'est-à-dire si le danger devient plus sérieux, les produits de la combustion augmentent à tel point qu'ils ne peuvent plus s'échapper par l'ouverture de la cheminée; le tirage cesse et la lampe s'éteint.

Ajoutons, enfin, que la fermeture ne peut se faire qu'à l'aide d'une clef, dont l'exemplaire unique se trouve entre les mains du lampiste, qui en est responsable. La lampe Mueseler-

Digitized by Google

type a été introduite d'une manière générale dans les charbonnages belges en 1867, et il nous a paru intéressant de mettre en regard les explosions dont la province de Hainaut a été le triste théâtre, avant et après cette époque. C'est, en effet, dans cette province, où les mines à grisou sont exploitées depuis plus de deux siècles, où elles sont soumises à une surveillance des plus sévères et où les accidents sont toujours suivis d'enquêtes minutieuses, que nous pouvons le plus sainement apprécier l'influence des diverses mesures préservatrices et le rapport qui existe entre les causes multiples des explosions.

Causes des explosions.

	Lampes défectueuses.	Coup de mines.	Imprudences diverses.	Lampes ouvertes par des ouvriers.	Dégagements considérables.	Inconnues.
De 1851 à 1867 69 explosions.	20	21	12	11	2	3
	ou	ou	ou	ou	ou	ou
	30 p.c.	30 p.c.	17 p.c.	16 p.c.	3 p.c.	4 p.c.
De 1867 à 1879 58 explosions.	11	27	10	4	4	2
	ou	ou	ou	ou	ou	ou
	19 p.c.	46 p.c.	17 p.c.	7 p.c.	7 p.c.	3 p.c.

Remarquons d'abord le petit nombre d'explosions dont la cause reste inconnue. Cent vingt-sept coups de grisou se produisent, et cinq seulement échappent à l'analyse? N'est-ce pas là une preuve du soin et de la sagacité apportés dans les enquêtes ouvertes par les ingénieurs du corps des mines?

Constatons ensuite le résultat obtenu par l'emploi des lampes de sûreté et la rigoureuse application des arrêtés royaux du 29 avril 1864 et du 17 juin 1866, rendant la lampe Mueseler-type obligatoire.

Le rapport des explosions dues aux lampes défectueuses tombe de 30 à 19 p. c., et celui des inflammations causées par l'ouverture des lampes descend de 16 à 7 p. c. Il y a donc, à ce point de vue, un progrès considérable, de nature à encourager tous ceux qui se dévouent à la recherche de la solution du problème.

Digitized by Google

Quant aux catastrophes dues à l'imprudence des ouvriers, lampes brisées d'un coup d'outil ou placées dans un courant d'air violent, inflammation du grisou par des lampes à feu nu dans des charbonnages non classés dans les mines grisouteuses, etc., etc., leur nombre reste constant, ce qui nous prouve qu'il est très difficile, si pas impossible, de les éliminer.

Mais deux espèces d'accidents ont considérablement augmenté, et les catastrophes les plus récentes et les plus terribles rentrent dans cette catégorie; ce sont les explosions causées par un coup de mine, comme à Seraing, et les dégagements instantanés d'un volume énorme de grisou, comme à l'Agrappe en 1879.

III

L'épaisseur des couches de houille en Belgique varie de 2^m00 à 0^m40. Mais le plus grand nombre des veines exploitées ont une puissance en charbon de 0^m40 à 0^m60. Dans la plupart des charbonnages, l'abatage de la houille ne laisserait donc qu'un passage de 0^m50 environ, entre le terrain du dessus ou *toit* et le terrain du dessous ou *mur*, ce qui serait évidemment insuffisant pour la circulation des hommes et des chariots. Il faut, dès lors, qu'on entaille dans le roc la hauteur nécessaire au roulage des produits.

En outre, il est indispensable de creuser des galeries principales, des bouveaux ou travers-bancs qui recoupent souvent des parties stériles sur plusieurs centaines de mètres de longueur avant de trouver de veine.

Cet enlèvement du roc se fait par des ouvriers spéciaux appelés coupeurs de voie. Les ouvriers à veine, ceux qui n'abattent que le charbon, descendent vers quatre heures du matin pour remonter à deux heures de l'après-midi, heure de la descente des coupeurs de voie, dont la tâche se réduit à élargir les passages principaux et les voies de roulage, de façon à rendre la circulation facile.

Ce résultat n'est obtenu qu'en abattant une épaisseur de

Digitized by Google

0m50 à 0m70 de schiste ou de grès sur un ou deux mètres d'avancement. Pour accomplir cette besogne, le coupeur de voie creuse dans le roc deux ou trois trous de mine, les remplit de poudre, y met le feu à l'aide d'une mèche, et se retire : une détonation a lieu et le bloc de grès se trouve détaché du toit de la galerie. Mais la déflagration produit une chaleur intense et une flamme, qui parfois met le feu au grisou. Aussi l'explosion est-elle souvent, nous l'avons vu dans le tableau précédent, le résultat du minage à la poudre.

Un moyen radical de les prévenir se présente à l'esprit, c'est de ne pas miner à la poudre, lorsqu'on a reconnu la présence d'un mélange détonant dans la galerie. Plus de flamme, donc plus d'explosion à craindre. C'est le plus simple des remèdes. Malheureusement il ne paraît pas assez efficace, car on a eu à constater de nouvelles explosions sur des points où les porions, les ingénieurs, les victimes même étaient venus déclarer n'avoir pas aperçu de grisou ! C'est ainsi que, le 2 décembre 1875, il se produisit à Campagnac une explosion, à la suite du tirage d'un coup de mine ; elle atteignit, à une quarantaine de mètres, trois ouvriers, qui moururent des suites de leurs blessures. Or, nul indice de grisou n'avait jamais été signalé dans cette couche. M. Vital, ingénieur des mines, poursuivit une enquête minutieuse, appuyée d'expériences, et en conclut que l'accident était dû aux poussières de charbon qui, selon lui, pouvaient propager la flamme à la façon de traînées de poudre, porter le feu au loin et engendrer, par leur combustion, des gaz méphitiques et asphyxiants. M. Vital concluait même que la poussière de charbon seule pouvait produire ces désastres.

On sait qu'on a déjà constaté, dans les moulins, plusieurs explosions dues à l'ignition instantanée d'une fine poussière de farine. Il y a quelques années, une explosion, qui détruisait un magasin à Paris, n'avait d'autre cause que l'inflammation subite d'un mélange d'air et de poussière d'amidon, tombant d'un sac que l'on secouait au-dessus d'un bec de gaz.

Digitized by Google

Le danger des fines poussières en plein air étant donc connu, à plus forte raison était-il à craindre dans les mines à grisou.

Déjà en 1845, Faraday et Lyell avaient attiré l'attention sur l'influence des dépôts de poussière dans les mines à grisou. Plus tard, en 1867, M. Verpillieux, en France, étudiait cette question, faisait des expériences à ce sujet et concluait que la présence d'une certaine quantité de grisou était indispensable pour produire l'inflammation. Il comparait le gaz à la capsule et la poussière de charbon à la poudre. En 1875, M. Vital s'appliquait au même problème et allait même plus loin dans ses déductions, puisqu'il montrait le danger, même en l'absence du grisou. Enfin, en 1876 et en 1879, M. Galloway produisait deux mémoires, dans lesquels il établissait nettement qu'une *petite quantité* de grisou, *inappréciable* à la lampe Davy, rendait la poussière inflammable et la faisait brûler librement avec une flamme rouge fuligineuse.

Dans l'enquête sur l'accident de Peny-Craig, ce savant ingénieur disait : « La grande majorité des mineurs et tous les ouvriers ordinaires déclareraient absolument exempt de gaz le retour d'air d'une mine dans l'air de laquelle il entrerait 2 p. c. de grisou, et cela avec verre propre, bonne mèche et bonne huile. »

Des expériences ont démontré qu'il était impossible de reconnaître dans un mélange 2.5 p. c. de *sharp gas* ou *silver gas*, grisou subtil et très violent. Or, nous l'avons dit plus haut, on peut aller jusqu'à un mélange contenant 6 p. c. de grisou sans obtenir l'inflammation dans la lampe. Le mélange à 3 p. c. ne doit donc inspirer aucune crainte à l'ouvrier, et cependant, avec cette proportion de grisou, l'action de la poussière de charbon est indéniable et, par conséquent, le tirage à la poudre offre des dangers.

Dans des expériences faites en Angleterre, on a reconnu qu'on pouvait impunément amener au contact d'une flamme un courant d'air contenant 3 p. c. de grisou, pourvu qu'il n'entraînât aucun corps en suspension. Mais, si on le chargeait de poussière de magnésie calcinée, il se produisait des étin-

Digitized by Google

celles, quelques secondes après que le mélange avait dépassé la flamme, et l'inflammation se répandait. Cependant la poussière de magnésie, ainsi que celles de kaolin et de pierre ponce, qui donnèrent les mêmes résultats, sont des poudres absolument incombustibles.

Enfin, on s'est efforcé d'apprécier l'effet des coups de mine à l'aide d'un petit canon déchargé dans des mélanges poussiéreux, mais non explosifs : la flamme produite était beaucoup plus grande, tant dans le sens du courant d'air qu'en sens inverse.

On voit donc, et c'est là un résultat tout récemment acquis, que les poussières de charbon peuvent agir comme agent de combustion pour propager la flamme, et même comme agent explosif, par l'intermédiaire d'une proportion de grisou dont l'existence, en l'absence de poussière, ne constituerait pas de danger.

Nous avons ainsi l'explication des explosions survenues dans des galeries où le minage avait été pratiqué alors qu'on n'apercevait pas de grisou, et nous nous rendons compte du grand nombre de catastrophes que l'on croyait dues à des coups de mine tirés par des imprudents ou des coupables, alors qu'ils étaient, en réalité, ignorants et impuissants devant le danger.

IV

Les diverses espèces d'explosions que nous venons de signaler sont accompagnées de signes précurseurs que l'on connaît à présent.

On peut examiner les lampes, on peut sentir la poussière, on peut éviter les coups de mine, mais la menace est bien plus terrible lorsque, dans les dégagements instantanés de grisou, le danger éclate avec une force aussi soudaine que puissante, occasionnant d'affreuses catastrophes, comme celles des Chevalières en 1865, de l'Agrappe en 1879, de Marcinelle en 1880.

Le dégagement de grisou dans une mine est en rapport

Digitized by Google

avec le charbon abattu : plus il y aura de surface déhouillée, plus il y aura de grisou mis en liberté. Si la couche attaquée est friable, qu'il se produit un éboulement volumineux, on comprend que le cube de grisou dégagé subitement peut devenir énorme : c'est une véritable explosion qui se produit alors; un courant violent de grisou envahit les travaux, projetant une quantité considérable de charbon réduit en poussière fine, éteignant les lampes, asphyxiant les malheureux travailleurs qui se trouvent sur son passage.

Ces volcans, pour parler la langue du borain, étaient connus des mineurs depuis longtemps, mais leurs effets n'étaient jamais bien graves. Jusqu'en 1865, on ne citait que dix-huit cas d'explosions semblables, et dans chacune d'elles, le nombre des victimes, quand il y en avait eu, avait été restreint.

Ce fut le 3 janvier 1865 que se produisit, au charbonnage du Midi de Dour, un dégagement de grisou d'une violence et d'un volume tels, qu'ils frappèrent de stupeur les exploitants et les ouvriers. C'était la première fois qu'ils apprenaient à connaître les forces d'un ennemi qui avait passé jusqu'alors presque inaperçu et qui débutait en frappant de mort soixante travailleurs!

Le 17 avril 1879, une catastrophe identique venait jeter de nouveau la désolation dans le Borinage. Cette fois encore le grisou fit de nombreuses victimes : 121 morts et 11 blessés, tel était le résultat de ce dégagement prodigieux de grisou, survenu au puits n° 2 de l'Agrappe, à Frameries.

Vers 7 1/2 heures du matin, les ouvriers travaillant à pouser et à tirer les chariots aux abords de la fosse, remarquèrent que le courant d'air, au lieu d'obéir au ventilateur, qui par son appel le faisait descendre par le puits d'extraction, était complètement renversé. Il ne s'engouffrait pas dans la mine, il en sortait sous forme d'un brouillard formé de poussière fine, de charbon et de gaz. Bientôt ce courant gazeux acquérait plus de force, s'épanouissait aux abords de la fosse, se répandait dans la salle de la machine qui est

Digitized by Google

contiguë, et soudain une explosion formidable retentissait : c'était le grisou que l'on avait vu s'échapper du puits et qui, mélangé à l'air, venait de s'enflammer au foyer brûlant près du machiniste.

Le spectacle devint alors terrifiant. Je me rappellerai toujours cette immense colonne de flamme de trente mètres de hauteur, qui brûla pendant plus de deux heures; ces explosions multiples, ce grondement épouvantable qui précédait les détonations, cette flamme énorme qui jaillissait tout à coup avec fracas, cette fumée noire qui obscurcissait le ciel, ces morceaux de vêtement rôtis qui voltigeaient dans les airs, cette foule affolée de parents, ces mères réclamant leurs fils, ces vieilles travailleuses aux cheveux blancs, se tordant les mains de désespoir, s'arrachant les cheveux, se déchirant la poitrine, montrant le poing aux débris incandescents, à la colonne de feu qui leur ravissait leur vieux soutien, le compagnon de leur vie depuis plus d'un demi-siècle! Ils étaient plus de deux cents dans la fosse! Qui aurait espéré alors en voir un seul s'échapper d'un tel cataclysme? Jamais on n'avait constaté une éruption aussi formidable. D'après la vitesse de sortie du grisou, le volume de gaz vomi par le puits d'extraction atteignait 24,000 mètres par minute.

Quand on put pénétrer dans les travaux, on retrouva le fond du puits, les chambres d'accrochage et les galeries obstrués par du charbon poussiéreux dont le volume fut évalué à plus de 4,200 hectolitres, c'est-à-dire au cube de 40 grands wagons!

La force de projection avait été excessive : on retrouva une pierre pesant 18 kilogrammes dont les arêtes avaient été émoussées; des gaillettes et des blocs de schiste avaient été transportés à 62 mètres de distance; enfin, deux tronçons de tuyaux en tôle de 35 centimètres de diamètre et de 1 à 2 mètres de longueur avaient été lancés à cinquante mètres de distance! Evidemment, on se trouvait en présence d'une irruption prodigieuse, qui ne ressemblait en rien aux dégagements ordinaires, mais qui se rapprochait du coup de grisou des Chevalières.

Digitized by Google

Pour tous les exploitants, il y avait dans la répétition de ces dégagements instantanés une menace grave pour notre industrie houillère, et il importait d'en rechercher les remèdes et d'en étudier les causes de fort près. Aussi, à la suite de cette épouvantable catastrophe de Frameries, une commission fut instituée pour rédiger un programme des études sur les explosions du gaz grisou. Cette commission avait à peine remis son rapport qu'une irruption semblable, quoique moins désastreuse, se produisait au puits n° 6 des charbonnages de Marcinelle. Refoulement de l'air dans le puits d'extraction, explosion au jour, incendie, toutes les circonstances étaient identiques, et pour la troisième fois on avait à constater une irruption de grisou capable de surmonter l'effort du ventilateur et de rendre explosif l'air aux abords du puits. Le nombre des dégagements instantanés augmente donc et leur violence dépasse tout ce qu'on avait vu jusqu'ici. La raison s'en trouve dans ce fait que les puits doivent pénétrer plus avant dans les entrailles de la terre. Or, plus on descend et plus les couches attaquées par les exploitations sont profondément enfouies, plus ces volcans terribles sont à craindre et plus leurs effets sont redoutables.

M. Arnould, ingénieur principal des mines, qui s'est spécialement occupé de la question des dégagements instantanés de grisou, a clairement démontré ce fait par le tableau de la répartition de ces accidents relativement à la profondeur.

Pour une profondeur :

de 280 à 300 mètres,	on constate	3	dégagements instantanés.
de 300 à 350	—	2	—
de 350 à 400	—	11	—
de 400 à 450	—	10	—
de 450 à 500	—	21	—

Si nous avons à constater dix fois plus de dégagements instantanés à 500 mètres qu'à 300 mètres, que nous réserve donc l'avenir? Qu'adviendra-t-il quand tous les charbon-

Digitized by Google

nages exploiteront les couches inférieures les plus grisouteuses? Tel est le problème posé par l'industrie houillère à tous nos ingérieurs, à tous nos savants.

Encore, si l'on connaissait les indices précurseurs de ces éruptions; mais non, tout ce que l'on peut dire, c'est que généralement l'éruption est précédée, de quelques secondes à peine, par un craquement dans le terrain, par un bruit sourd attestant le travail qui s'opère dans la roche.

Presque toujours aussi ces volumes énormes de gaz ne se dégagent que dans les couches vierges, dans les veines que l'on vient de recouper ou que l'on met en exploitation, et ils sont surtout à redouter à l'approche des parties de terrain qui ont été plissées, cassées, déformées par des accidents géologiques postérieurs à leur dépôt.

A la suite de la catastrophe des Chevalières, M. Devaux, inspecteur général des mines, publia une notice très remarquable sur les dégagements instantanés. Il émettait l'avis que ces accidents étaient dus à la rencontre, dans les exploitations, de cavités ou poches dans lesquelles le grisou se trouvait comprimé à une tension excessive.

Plus tard, M. H. Hecquet, directeur de houillères, qui avait pu étudier de près de nombreux dégagements de ce genre, disait que, selon lui, les éruptions spontanées sont en général l'effet d'une puissance élastique inégalement répandue dans les diverses stratifications du terrain houiller. Et il en concluait que cette force agit sur une couche friable de sa nature, aussitôt que cette couche est dégagée sur l'une de ses faces, ce qui a lieu lorsqu'une veine est recoupée par une galerie de travers-banc; que cette force est d'autant plus grande et, par suite, plus redoutable que le terrain a été plus comprimé, ce qui implique l'accroissement des irruptions avec la profondeur.

La quantité de gaz qui se dégage dans les irruptions spontanées, écrivait M. Hecquet, est naturellement proportionnée à la masse de charbon déplacé; mais, comme la chute précipitée de la houille fait le vide dans la cavité qui se forme et s'agrandit, il doit en résulter une énorme attrac-

Digitized by Google

tion sur la houille environnante et, par suite, une augmentation proportionnelle de dégagement gazeux. Quant à la projection à grande distance du charbon poussiéreux, qu'on remarque dans toutes les irruptions importantes, elle doit être attribuée à la violence du courant gazeux résultant de la compression due à la chute du charbon. En somme, la puissance aspiratrice, la vitesse de la sortie du gaz, la distance de projection du charbon, l'importance du dégagement sont les conséquences de l'éboulement et de la hauteur de la chute du charbon.

Enfin, aujourd'hui, M. Arnould pense que ces irruptions instantanées sont dues à l'émission du grisou comprimé à une forte pression, existant à l'état liquide dans la couche. Tant que celle-ci est en exploitation régulière, il s'échappe peu à peu, comme un liquide s'échapperait goutte à goutte par un robinet à peine ouvert. Mais si l'abatage se pratique dans une veine jusqu'alors enfermée dans la roche, c'est-à-dire, si l'on ouvre immédiatement le robinet tout grand, le grisou se dégage avec toute sa force, entraîne le charbon qui le contient, appelle ainsi derrière lui d'autres tranches grisouteuses et, soudainement, un volume énorme de gaz envahit les travaux. De plus, M. Arnould est porté à croire qu'il existe dans la roche des zones plus ou moins grisouteuses et peut-être même des amas ou poches où le grisou se trouve concentré à haute pression.

Quoi qu'il en soit de toutes ces hypothèses, il résulte des dégagements de Dour, de Frameries et de Marcinelle que le grisou existe dans la houille à un état tel, qu'il peut, sans le moindre avertissement préalable au travailleur, produire subitement de ces explosions formidables qui frappent de stupeur et d'effroi les exploitants de charbonnages et contre lesquelles on n'a pu, jusqu'ici, ni indiquer, ni même entrevoir de remède : double problème posé à la science, qui en a résolu d'aussi compliqués et qui n'en pourrait aborder, pour le moment, de plus utile ni de plus nécessaire, au double point de vue de la richesse publique et de l'existence de milliers de travailleurs. J. Scloneux.

Digitized by Google

L'ÉCOLE RUSSE [1].

LE PETIT MICHEL,

Souvenirs d'un répétiteur.

Bien souvent, la lumière de la lampe, quoique baissée, m'éveillait, et plus d'une fois, à deux ou trois heures après minuit, je voyais Michel qui travaillait encore. Sa chétive petite personne, vêtue seulement de toile blanche, était courbée sur le livre, et, dans le silence de la nuit, on entendait sa voix basse, à demi endormie, qui murmurait machinalement des conjugaisons grecques ou latines, avec ce rythme monotone dont on récite à l'église les litanies.

Sur son petit visage, délicat et régulier, une rougeur de fatigue apparaissait, et ses yeux alourdis se collaient par le sommeil. Quand je l'appelais pour qu'il éteignît la lampe et allât se coucher, le garçon me répondait d'une voix plaintive : « Je ne sais pas encore ma leçon, monsieur Waginkiewicz! »

De 4 à 8 heures du soir, puis de 10 heures à minuit, je repassais ses thèmes avec lui; et je ne me couchais pas avant de m'être assuré qu'il savait toutes ses leçons, que tous ses

[1] Cette nouvelle de Litwos sert de pendant à *Yanko le musicien*, que nous avons publié (voir livraison du 15 avril 1880). Dans l'une l'auteur a montré l'enfant paysan polonais, dont la vie est brisée par la brutalité et l'ignorance. Dans l'autre, l'enfant de la ville qui succombe sous un enseignement oppresseur. Les gens riches envoient, pour la plupart, leurs enfants à l'étranger; ceux qui n'en ont pas les moyens subissent le fatal système, et quelquefois au détriment de leur vie.

Digitized by Google

devoirs étaient faits; mais il faut avouer que ce travail était beaucoup trop long : à peine l'enfant avait-il fini d'étudier sa dernière leçon qu'il oubliait la première, et le latin, le grec, le vieux slave, le russe, les noms des différents gouvernements moscovites produisaient un tel chaos dans sa petite tête, l'amenaient à une telle surexcitation fiévreuse, qu'il ne pouvait dormir. Alors, il se glissait hors de la couverture, allumait la lampe et s'asseyait en chemise à son pupitre. Quand je le grondais, il éclatait en sanglots. Peut-être n'aurais-je pas dû lui permettre de se fatiguer au delà de ses forces... Mais que pouvais-je y faire? Il fallait cependant qu'il apprît chaque jour tant bien que mal ses leçons, car on l'aurait renvoyé de l'école, et Dieu sait quel coup c'eût été pour madame Marie, qui, restée seule, après la mort de son mari, avec deux orphelins, avait placé toutes ses espérances sur la tête de l'aîné, Michel.

En réalité, la position était sans issue, car je voyais parfaitement que cet excès d'efforts intellectuels minait la santé de l'enfant et pouvait menacer sa vie. Il aurait fallu d'abord le fortifier physiquement, lui faire faire de la gymnastique, de longues marches, ou de l'équitation. Mais où trouver le temps? Chaque moment que réclamaient le plaisir, la santé, la vie, était absorbé par les « thèmes » ! Le matin, quand je remplissais son pochon, et que je sentais ses maigres épaules ployer sous ces livres byzantins, mon cœur se déchirait. Et que de fois encore ne me disait-on pas que je gâtais le gamin, que je l'amollissais, qu'on voyait bien que Michel ne travaillait pas assez à la maison, qu'il avait un mauvais accent dans la langue russe, et qu'il pleurait pour la moindre chose!

Malade moi-même de la poitrine, seul au monde et aigri, ces reproches m'empoisonnaient l'existence. Mieux que personne, je savais si Michel ne travaillait pas assez !

C'était un enfant de capacités moyennes, mais si tenace, et doué, malgré sa douceur, d'une telle force de caractère, que jamais parmi les enfants de son âge, je n'en ai rencontré de pareil. Le pauvre petit était passionnément attaché à sa

Digitized by Google

mère, et, comme on lui avait dit qu'elle était non seulement très malheureuse, mais encore d'une santé délicate, et que, s'il ne faisait pas de bonnes études, cela pourrait la tuer, il vivait constamment sous le poids de cette idée, et passait des nuits entières à pâlir sur ses livres... pour ne pas chagriner sa mère. Lorsqu'on lui donnait des mauvaises notes, il ne pouvait contenir ses larmes, mais il ne venait à l'esprit de personne de se demander pourquoi il pleurait, et quelle terrible responsabilité il sentait s'assumer dans ces moments-là. Mais, bah ! qui cela intéressait-il ?... Il avait une mauvaise prononciation russe, et voilà tout !

Moi, je ne le gâtais ni ne l'amollissais ; seulement, je le comprenais mieux, et au lieu de le gronder quand il ne réussissait pas, je tâchais de le consoler. Ceci, c'est mon affaire et ne regarde personne !... J'ai travaillé assez dans ma vie, j'en enduré la faim et la misère, je n'ai pas été heureux... je ne le serai jamais... Et pour le reste... que le diable emporte le passé ! A présent, quand j'y pense, je ne grince plus même des dents !... Je ne crois pas qu'il vaille la peine de vivre, et c'est peut-être pour cela que j'ai une véritable pitié pour chaque misère.

Moi, par exemple, à l'âge de Michel, quand je courais après les pigeons dans la vieille ville, j'avais mes heures de santé et de récréation. La toux ne me tourmentait pas alors ; lorsqu'on me fouettait, je pleurais tant que cela durait... Mais, quant au reste, je ne connaissais rien, et je ne me souciais de rien. Michel n'avait pas même cela : il semblait qu'on eût couché sa vie sur une enclume, et qu'on l'eût frappée avec un marteau.

C'eût été autant de gagné pour lui, cependant, si, comme les autres enfants, il avait eu le loisir de rire de tout son cœur des choses qui amusent les gamins, s'il avait pu faire des espièglerie et courir au grand air, sous la voûte découverte des cieux. Mais, en ces temps-ci, tout se passe autrement ; au lieu de cela, j'avais auprès de moi un enfant sombre, avec des rides aux coins des yeux, épuisé de fatigue et revenant de l'école littéralement courbé sous le fardeau des livres cyriliques.

Digitized by Google

Voilà pourquoi je le plaignais et voulais être son soutien.

Je suis moi-même professeur et je ne sais ce que je deviendrais au monde si je venais à perdre aussi la foi dans la valeur de l'étude et l'utilité qu'on en retire. Mais je pense tout simplement que l'étude ne doit pas être un drame pour les enfants et que d'une bonne ou d'une mauvaise prononciation russe ne doit pas dépendre le bonheur présent et toute la vie ultérieure d'une pauvre petite créature. Je crois aussi que la pédagogie remplirait mieux ses devoirs si, au lieu de fouler d'un pied implacable la poitrine de l'enfant, de ravaler tout ce qu'on lui a appris à chérir et à respecter à la maison, elle le conduisait, d'une main douce et ferme, dans le chemin de la science. Je suis même devenu pessimiste sur ce point, et je ne changerai plus d'opinion, car toutes les fois que je me rappelle mon pauvre petit Michel, je m'endurcis dans cette idée.

Depuis six ans déjà j'étais son précepteur, d'abord à la campagne, ensuite comme répétiteur, quand il vint s'installer en ville avec moi pour fréquenter les cours de l'école. J'avais donc eu le temps de m'attacher à lui... et — pourquoi m'en cacherais-je? — je l'aimais, car il était le fils de la femme qui m'est le plus chère au monde. Jamais elle n'en a rien su, jamais elle n'en saura rien ; je sais me rappeler que je suis M. Waginkiewicz, instituteur privé !... et elle, une fille de riche et noble maison, une dame, en un mot, sur laquelle mes yeux n'oseraient se lever. Mais, dans cette vie tumultueuse, le cœur désœuvré de l'homme doit finalement s'attacher à quelque chose, comme la coquille légère s'accroche à l'écume de la vague ; ainsi ma vie s'était liée à la sienne. Qu'y puis-je remédier?... Et... que lui importe à elle? Je ne lui demande pas plus de lumière que je n'en demande au soleil, lorsqu'il réchauffe, au printemps, de ses tièdes rayons, ma poitrine fatiguée. Pendant six ans, j'ai vécu sous son toit, j'ai assisté à la mort de son mari, je l'ai vue brisée, abandonnée et pourtant toujours calme, oublieuse d'elle-même, adorant ses enfants : une véritable sainte dans

Digitized by Google

son veuvage et ses malheurs!... Et... *Cela* devait arriver. Mais ce n'est pas de l'amour, c'est plutôt une religion.

Michel me rappelait beaucoup sa mère. Plus d'une fois, quand il relevait sur moi ses grands yeux, il me semblait que je la voyais. C'étaient les mêmes traits délicats, le même front ombragé d'épais cheveux blonds, les mêmes sourcils finement arqués, et surtout une voix tout à fait semblable.

Il y avait aussi, dans les dispositions de la mère et de l'enfant, une certaine similitude qui se manifestait dans une tendance à l'exaltation des sentiments et des opinions. Ils appartenaient à cette catégorie de gens impressionnables, affectueux et loyaux, qui sont capables des plus grands sacrifices, mais qui trouvent dans la vie, cette lutte continuelle avec la réalité, peu de bonheur, parce qu'ils donnent d'avance plus qu'ils ne peuvent recevoir. Cette espèce de cœurs se perd à présent et je pense que les naturalistes d'aujourd'hui pourraient dire d'eux qu'ils sont condamnés par anticipation à disparaître, car ils arrivent au monde avec un vice du cœur : ils aiment trop!

La famille de Michel avait été autrefois très riche, mais elle avait trop aimé! Elle avait consacré corps et âme, vie et biens au service de la patrie. Aussi plusieurs naufrages politiques avaient englouti sa fortune et ce qui en était resté n'était pas à proprement parler la misère, n'était pas même la pauvreté, mais, en comparaison des temps passés, c'était la médiocrité.

Michel était le dernier de sa race et Mme Marie l'aimait, non seulement comme son propre enfant, mais aussi comme l'être privilégié sur lequel toutes ses espérances de l'avenir étaient réunies! Par malheur, avec l'aveuglement habituel des mères, elle voyait en lui des aptitudes extraordinaires. L'enfant, il est vrai, n'avait pas l'esprit borné, mais il était de ceux dont les facultés, moyennes, ne se développent que peu à peu, en même temps que les forces physiques et la santé. Dans d'autres conditions, dans un autre pays, il eût pu terminer ses études universitaires et devenir utile dans n'im-

Digitized by Google

porte quelle branche de l'activité sociale ; mais, avec le système qui règne et qui a toujours régné dans les écoles russes à l'égard des enfants polonais, Michel ne parvenait qu'à s'épuiser, et comme il n'ignorait pas la haute opinion que sa mère avait de lui, il s'exténuait en vain.

Que de choses j'ai vues de mes propres yeux dans ce bas monde ! J'en suis venu à ne m'étonner de rien, mais j'avoue pourtant qu'il m'a fallu de violents efforts d'intelligence pour en arriver à croire qu'il existât une anomalie telle, dans les rapports sociaux, que l'énergie de caractère, la ténacité au travail et l'amour filial réunis pussent nuire à un enfant.

Ce sont là des complications monstrueuses, et si les mots pouvaient adoucir l'amertume que j'éprouve, je dirais avec Hamlet : *Something is rotten in the state of Denmarck.* (Quelque chose est pourri dans l'état du Danemark.)

Je travaillais avec Michel, comme si mon avenir eût dépendu des bonnes notes qu'il recevait, car tous deux, mon cher garçon et moi, nous rêvions au même but : ne pas *la* chagriner et ramener sur ses lèvres un sourire de bonheur ! Quand il avait eu la chance d'obtenir un bon point, l'enfant revenait radieux du collège. Il me semblait alors qu'il grandissait, qu'il se redressait ; ses yeux, d'ordinaire assombris, souriaient d'une gaîté franche et enfantine et brillaient comme des éclairs ; il débarrassait vite ses frêles épaules de son lourd bagage et, tout en clignant des yeux, il me criait encore sur le seuil : « Monsieur Waginkiewicz ! devinez combien j'ai eu en géographie !... Maman sera contente !... » — Et quand je faisais semblant de ne pas deviner, il accourait à moi la mine rayonnante, me jetait les bras autour du cou et me disait à l'oreille, mais très haut : « Cinq points ! bien vrai !... Cinq points ! le maximum ! » Et c'étaient pour nous d'heureux moments. Le soir de pareils jours, Michel faisait des rêves, il se représentait ce qui arriverait s'il recevait tous les points « parfaits ». — Il murmurait, moitié à moi, moitié à lui-même : — A la Noël, nous partirons pour Zalesina, il neigera ; aussi nous irons en traîneau, nous arriverons la nuit ; mais maman m'attendra, elle

Digitized by Google

me fera mille caresses, m'embrassera, me demandera mon bulletin. Moi, je ferai une mine triste, exprès !... et pendant ce temps, maman lira : « Parfait !... Parfait !... » Oh ! M. Waginkiewicz ! Et des larmes brillaient dans les yeux du pauvre petit. Et moi, au lieu de le retenir, je courais avec lui vers ces fatigants mirages, je revoyais par la pensée la maison de Zalesina, sa physionomie paisible et respectée, et, au-dessus de tout, cette femme si noble et si élevée, à laquelle le retour du garçon avec ses points « parfaits » causerait tant de bonheur.

Je profitais de ces moments pour faire à Michel de petites remontrances, lui expliquant que si sa maman était fort intéressée à ses études, elle ne l'était pas moins à sa santé ; qu'il ne devait donc pas pleurer quand je le conduisais à la promenade, ni la nuit se relever pour travailler, mais dormir et se promener autant que je le lui ordonnais.

Je recevais souvent des lettres de M^me^ Marie, où elle me conjurait de faire attention à la santé de l'enfant. Cependant, à ma grande terreur, je m'apercevais chaque jour qu'avec le système adopté chez nous, la santé de l'enfant courait de graves risques. S'il s'était agi seulement des matières trop difficiles qu'on enseignait dans la classe, j'eusse pu faire descendre Michel du deuxième cours dans le premier, mais l'enfant comprenait parfaitement les matières enseignées à l'école. Ce n'était pas tant de cela qu'il s'agissait que du temps interminable que lui prenaient les leçons et les thèmes. Et je n'y pouvais rien changer ; je comptais seulement que le repos des fêtes de Noël comblerait les brèches faites à sa santé par ce travail surhumain. Si Michel avait été un enfant plus indifférent, je me serais moins inquiété ; mais les défaites le touchaient encore plus que les succès, et ces moments de joie et de points « parfaits » étaient malheureusement rares. J'avais si bien appris à lire sur son visage qu'au premier coup d'œil, quand il rentrait, je reconnaissais si ça ne marchait pas.

« Tu as eu un mauvais point ? demandai-je.

— Oui.

Digitized by Google

— Tu ne savais pas ? »

Quelquefois il répondait : « Je ne savais pas, » mais plus souvent : « Je savais, mais je ne pouvais pas l'expliquer en russe. » Et le petit Owitski, premier de la classe, que j'avais exprès attiré auprès de Michel, pour qu'ils étudiassent ensemble, me disait aussi que Michel recevait la plupart de ses mauvaises notes parce qu'il ne savait pas s'exprimer correctement.

A mesure que l'enfant se sentait plus fatigué au physique et au moral, ses échecs redoublaient, et je remarquais que lorsqu'il avait pleuré, il s'asseyait à sa table avec un calme apparent, mais les lèvres tremblantes, et qu'il mettait quelque chose de fiévreux et de désespéré dans le redoublement de son énergie. Ses veilles nocturnes devenaient de plus en plus fréquentes et, comme il craignait, si je venais à m'éveiller, que je ne lui ordonnasse de se coucher, il se levait doucement, portait sans bruit la lampe dans l'antichambre, l'allumait et se mettait au travail. Quand je l'y surpris, il avait déjà passé bien des nuits de cette façon entre des murailles glacées. Je n'avais pas d'autre ressource alors que de me lever, de l'appeler dans la chambre et de repasser encore une fois avec lui toutes ses leçons, pour l'assurer qu'il les savait et qu'il risquait inutilement de se refroidir. Mais, en fin de compte, le pauvret doutait le plus souvent s'il savait ou s'il ne savait pas !...

Et l'enfant perdait ses forces, maigrissait, blêmissait, devenait de plus en plus triste. Quelquefois, je m'apercevais que ce n'était pas seulement le travail et les échecs qui épuisaient ses forces ; un jour, que je lui lisais un chapitre de l'histoire polonaise, comme je le faisais quotidiennement d'après le désir de sa mère, il éprouva une secousse nerveuse et je fus effrayé du regard scrutateur et de l'expression presque sévère qu'il prit pour me demander : « Alors, monsieur, tout cela est vrai;... ce ne sont pas des fables,... parce que... »

— Parce que quoi, Michel ? demandai-je, étonné.

Au lieu de me répondre, il serra les dents, puis fondit en

Digitized by Google

larmes. Je questionnai Owitski sur la cause de ces larmes; il ne la connaissait pas ou ne voulait pas la dire. Mais je me l'imaginai bien moi-même. Sans aucun doute, les enfants avaient l'occasion, à l'école, d'entendre bien des choses qui blessaient leurs sentiments les plus intimes et qui étaient évidemment en contradiction flagrante avec tout ce qu'on leur apprenait à honorer à la maison.

De pareils outrages glissaient sur les autres, ne laissant rien en eux qu'une haine qu'ils dissimulaient de leur mieux ; mais, sur un enfant impressionnable comme l'était Michel, ces blessures laissaient une trace profonde; il n'osait se plaindre, ni résister; il étouffait les cris de douleur de son âme bouleversée, mais il s'indignait et souffrait.

De cette façon, une amertune indescriptible, dans laquelle il se consumait journellement, s'ajoutait encore à son peu de chance dans les études. La conscience de l'enfant était placée, pour ainsi dire, entre deux puissances, auxquelles ses devoirs le forçaient d'obéir. Et ces autorités, au lieu d'être d'accord, le tiraient chacune d'un côté différent. Ce que l'une appelait saint, honnête, loyal, l'autre l'appelait honteux, vil, méprisable. Ce que l'une nommait « vertu », l'autre le qualifiait de « crime ». Dans un tel chaos, l'enfant suivait la voix vers laquelle son cœur l'attirait, mais il devait faire semblant d'écouter l'autre. Du matin au soir, il lui fallait dissimuler, et vivre les jours, les semaines, les mois de cette vie écrasante.

Quelle situation pour un enfant! Le sort de Michel était étrange. Les drames de la vie débutent généralement plus tard, alors que les premières feuilles commencent à tomber de l'arbre de la jeunesse. Pour lui, tout ce qui résume le malheur : contrainte morale, amertume, trouble, efforts inutiles, lutte contre des difficultés invincibles, perte graduelle de l'espérance, tout cela commençait dans la onzième année de sa vie. Ni sa frêle personne, ni ses forces chétives n'étaient en état de supporter ce fardeau.

Des journées, des semaines s'écoulèrent; le pauvret redoublait de travail et d'efforts, mais le résultat était chaque jour

Digitized by Google

plus minime et plus déplorable. Les lettres de la mère venaient encore ajouter un poids à cette trop lourde charge. « Dieu t'a doué, Michel, de capacités peu ordinaires, » disait-elle d'habitude.

Quand l'enfant reçut la première fois une lettre pareille, il me prit par les mains et répéta à travers ses sanglots :

« Que puis-je y faire, monsieur Waginkiewicz? que puis-je y faire?... »

En réalité, qu'y pouvait-il, et à qui en vouloir de ce qu'il n'était pas venu au monde avec des aptitudes pour les langues... et surtout pour la prononciation russe?

A la Toussaint il y eut deux jours de congé, mais le bulletin n'était rien moins que bon : trois des matières les plus importantes étaient déclarées insuffisantes.

Aux prières et aux supplications de l'enfant, je ne l'envoyai pas à M^me^ Marie.

« Cher monsieur Doré, disait-il en joignant ses petites mains, maman ne sait pas que l'on donne des bulletins à la Toussaint, et d'ici à la Noël, peut-être le bon Dieu aura pitié de moi. »

Le pauvre enfant se berçait de l'espérance qu'il regagnerait encore ses bonnes notes, et il faut convenir que je m'illusionnais aussi. Je croyais qu'il s'habituerait à la routine de l'école, se fortifierait dans la langue russe et en prendrait l'accent, enfin, qu'il aurait chaque jour moins besoin de temps pour étudier. N'eût été cette espérance, j'eusse écrit depuis longtemps déjà à la mère pour lui représenter la tournure que prenaient les choses. Elles ne paraissaient pas d'ailleurs tout à fait vaines, car aussitôt après la Toussaint, Michel obtint trois points parfaits, dont un de latin. De tous les écoliers, il avait été le seul qui avait su que le passé de *Gaudeo* est *Gavisus sum,* et il le savait parce qu'un jour, après avoir reçu deux « parfaits », il m'avait demandé comment on dit en latin : J'ai été content.

Je crus que le garçon en deviendrait fou de joie, après ce succès. Son humeur et sa santé s'améliorèrent aussitôt; il écrivit à sa mère une lettre commençant par ces mots :

Digitized by Google

« Petite mère (Mamousia), ma chérie sait-elle quel est le *perfectum* de « *Gaudeo* » ? Certes, elle ne le sait pas, ni la petite Lola non plus, car de toute la classe, moi seul je le savais ! »

Dès ce moment, il me demandait à chaque instant divers imparfaits ou participes latins. Le but de sa vie désormais fut de garder ses « parfaits ». Mais ce ne fut qu'un court mirage de bonheur. Peu après, le fatal accent polonais, en russe, détruisit ce qu'avait bâti avec tant d'efforts son travail, et l'entassement de matières, tellement illimité, que la mémoire épuisée de l'enfant ne pouvait leur consacrer le temps nécessaire.

Un incident vint encore augmenter la mauvaise chance qui le poursuivait. Un soir, Michel et Owitski oublièrent de me mentionner un thème qu'ils avaient à faire, et ne l'écrivirent pas. La chose passa inaperçue pour Owitski, car, étant *primus*, on ne lui demandait pas son devoir; mais Michel reçut une « réprimande publique », et on le prévint qu'il serait renvoyé. On supposait qu'il avait omis exprès de me parler de ce thème pour s'en affranchir, et l'enfant, qui n'était pas capable du plus petit mensonge, n'avait pas le moyen de prouver son innocence. Il eût pu dire, il est vrai, qu'Owitski l'avait aussi oublié, mais son honneur d'écolier ne le lui permettait pas.

Mon témoignage, non seulement n'aida à rien, mais m'attira des reproches ; on me dit qu'avec ma manière d'agir, j'encourageais la paresse de l'enfant, et que je m'efforçais d'affaiblir l'influence de l'école et des idées nouvelles qu'elle cherchait à propager pour anéantir les préjugés inculqués aux élèves dans les familles.

Tout cela, et surtout la vue de Michel, me tourmentait fort. Le soir de ce jour, je le vis se presser la tête de ses deux mains et murmurer, croyant que je ne l'entendais pas :

« *Boli! boli! boli !* » (J'ai mal ! j'ai mal ! j'ai mal !)

La lettre de M^me^ Marie, qui vint le lendemain, et dans laquelle elle accablait Michel de caresses pour ses « parfaits », fut pour lui une nouvelle secousse.

Digitized by Google

« Oh ! je prépare une belle consolation à maman ! » criait-il avec des sanglots convulsifs.

Le jour suivant, quand je lui mis le sac sur le dos, il chancela ; je voulais lui défendre d'aller à l'école, mais il n'y consentit pas ; il me pria seulement de le conduire, car il avait peur que la tête ne lui tournât.

Il revint l'après-midi avec un nouvel « insuffisant ».

Il l'avait reçu pour une leçon qu'il savait parfaitement, me dit Owitski, « mais il avait eu si peur qu'il n'avait pu articuler un mot ». Sa réputation était faite, c'était un garçon « borné, paresseux » imbu d'instincts rétrogrades. Et contre ce faux jugement, il se débattait en vain, comme un homme qui se noie.

A la fin, il perdit toute foi en lui-même, toute confiance en ses forces, et en arriva à la conviction que le travail et les efforts ne mènent à rien, qu'évidemment il était un mauvais élève, et en même temps, il se représentait le désespoir de sa mère, ce qu'elle dirait et comme ces nouvelles la briseraient.

Le curé de Zalesina lui écrivait aussi quelquefois ; c'était un homme bon, mais inconséquent ; il terminait chacune de ses épîtres par ces mots :

« Rappelle-toi bien, Michel, que non seulement le bonheur, mais la santé de ta mère sont entre tes mains ! »

Oh ! il s'en souvenait, il ne s'en souvenait que trop ! Et bien des fois, la nuit, dans ses rêves agités, il criait d'une voix douloureuse : « Maman, maman ! » comme s'il implorait son pardon.

La Noël approchait sensiblement, mais le garçon recevait toujours de plus mauvaises notes, et, quant au bulletin, il ne fallait plus se faire d'illusion. J'avertis alors franchement M^me^ Marie, lui disant que l'enfant était d'une santé délicate, que ce trop grand travail l'exténuait et qu'évidemment il faudrait le retirer de l'école après les fêtes de Noël et le garder à la campagne, pour fortifier sa santé avant tout. Je sentis dans la réponse de la mère que son orgueil maternel était blessé, cependant elle répondait en femme aimante et sensée.

Digitized by Google

Je ne parlai pas de tout ceci à Michel, car je redoutais pour lui toute émotion trop forte. Je lui rappelai seulement que n'importe ce qui arriverait, sa mère savait qu'il travaillait pour elle, et qu'elle était à même de comprendre ce qui rendait ses efforts infructueux.

Cette phrase lui allégea certainement beaucoup le cœur, car il pleura longtemps et de tout son cœur, ce qui depuis bien des semaines ne lui était pas arrivé. En pleurant, il répétait continuellement : « Ma chère !... ma bonne maman. Combien je lui fais de chagrin ! » Néanmoins, à la pensée qu'il irait bientôt à la campagne, qu'il reverrait sa mère, la petite Lola et Zalesina, et le prêtre Masrinski, il sourit à travers ses larmes.

Moi aussi, j'étais pressé de revoir Zalesina, car, à la vérité, je ne pouvais plus regarder de sang-froid le martyre de cet enfant.

Là-bas l'attendaient la tranquillité, la paix, la bienveillance de tous, et le cœur de sa mère ; là, l'étude aurait pour lui un visage ami, familier, et non pas une face étrangère, byzantine, grimaçante, prête à railler tout ce qui lui était cher. Là, il ne lui serait pas venu à l'esprit de demander avec désespoir si c'était vrai qu'il y avait une histoire de la Pologne. Là enfin, toute l'atmosphère exhalait un parfum de calme et de pureté que sa petite poitrine pourrait aisément respirer. Je regardais donc pour lui ces fêtes de Noël comme la rédemption. Je comptais, sur mes doigts, les moments qui nous rapprochaient d'elles. Moments d'inquiétude pour moi, de martyre pour lui. Mais il semblait vraiment que tout eût conspiré contre lui.

Les enfants avaient ordre, à l'école, de ne se servir entre eux que de la langue russe. Michel s'oublia, une fois, et dit en polonais au petit Owitski, qu'il « l'aimait bien ». Il reçut, pour cette infraction, une seconde « réprimande publique » et fut cité comme démoralisateur de l'école.

C'était juste avant les fêtes. Dire comment cet enfant, ambitieux et impressionnable, ressentit cet affront, je n'en ai pas la force.

Digitized by Google

Quel chaos devait se faire dans son esprit, sur le bien, sur le mal; comme tout ce qui méritait une punition ou était digne de récompense devait se brouiller et se confondre, sans ordre, dans sa tête! Tout se déchirait dans cette poitrine d'enfant. Au lieu de la lumière, il avait devant lui l'obscurité, et à la place d'une route large, unie, un cercle vicieux dont il ne pouvait sortir. Il ployait comme l'épi sous le vent et, le matin, lorsqu'il allait en classe, je voyais tous ses nerfs trembler comme avant un supplice.

A la fin, son petit visage prit une expression tragique, il faisait l'effet d'étouffer constamment des sanglots et des larmes qui le serraient à la gorge, et ses yeux regardaient, comme les yeux d'un oiseau martyrisé.

Quelquefois il tombait dans une rêverie étrange, semblable à un engourdissement, et ses membres avaient des mouvements d'automate. Il demeurait ainsi tranquille, inconscient, obéissant machinalement, et quand je lui disais que l'heure de la promenade avait sonné, au lieu de se révolter comme autrefois, il prenait silencieusement sa *czapka* et sortait avec moi.

J'eusse été content de ce changement si je n'avais pas vu que sous ce calme apparent se cachait une résignation exaltée, un doute amer et définitif.

Il étudiait ses leçons, faisait ses devoirs, mais c'était par habitude. Je voyais parfaitement qu'en récitant mécaniquement ses conjugaisons, il pensait à autre chose, ou plutôt qu'il ne pensait à rien.

Un jour, quand je lui demandai s'il avait terminé tout ce qu'il avait à faire, il me répondit comme à travers un songe: « Je crois, monsieur, que tout cela n'aboutira à rien. »

Je craignais même de faire allusion à sa mère, devant lui; c'eût été trop remplir la coupe d'amertume où buvaient ses lèvres enfantines. Mais je craignais pour sa santé, car il avait toujours de plus en plus mauvaise mine et, à la fin, son visage était devenu transparent. Les délicates petites veines bleues, que l'on n'apercevait autrefois sur ses tempes que lorsqu'il riait où qu'il s'animait, étaient toujours visibles à

Digitized by Google

présent. Mais, chose étrange, il avait tellement embelli que son petit visage ressemblait à une figure détachée d'un tableau, et c'était navrant de regarder cette blonde tête d'enfant, déjà à moitié ange, et qui avait un affaissement de fleur flétrie.

Le poids de ses livres était trop lourd pour lui, je lui en attachais seulement quelques-uns sur le dos, et je portais le reste moi-même. Car, à présent, j'allais tous les jours le conduire et le chercher, ne prêtant plus d'attention aux aigres remarques que l'on me faisait.

Enfin, les fêtes arrivèrent.

Les chevaux de Zalesina étaient déjà depuis deux jours à l'hôtellerie et une lettre de Mme Marie disait qu'on nous attendait impatiemment.

« J'ai appris que tu as des difficultés, Michel, ajoutait-elle; je n'espère déjà plus les « parfaits », je voudrais seulement que tes professeurs pensassent avec moi que tu as fait tous les efforts dont tu es capable et que, par ta bonne conduite, tu as voulu compenser ton manque de progrès. »

Mais les professeurs pensaient tout à fait autrement, ils avaient des idées bien différentes sur ce qui constitue la bonne conduite d'un enfant.

Le bulletin anéantit aussi cette espérance. La dernière réprimande, causée par l'emploi de la langue polonaise, appartenait entièrement au domaine de la conduite, et le bulletin était ainsi apostillé : « L'élève Michel, ne paraissant pas offrir la perspective de faire honneur au collège et prenant, par conséquent, la place des autres, est renvoyé. »

Michel rapporta cet arrêt, le soir.

La neige tombait fort épaisse. Il faisait déjà presque tout à fait noir dans l'appartement; aussi ne pouvais-je apercevoir son visage; je vis seulement qu'il alla à la fenêtre et resta debout, le visage collé à la vitre, regardant sans en avoir conscience les flocons de neige qui voltigeaient dans le vent. Je devinais trop les pensées du pauvret qui, certes, devaient tourbillonner dans sa tête comme ces flocons légers. Je préférais ne lui parler ni du bulletin ni du décret.

Digitized by Google

Nous passâmes de cette façon un quart d'heure en silence et, pendant ce temps, l'obscurité s'accrut tout à fait. J'allumai la lampe et je me mis à empaqueter ses effets dans la valise; mais, voyant que Michel ne bougeait pas de la fenêtre, je lui demandai : « Que fais-tu là, Michel ?

— N'est-ce pas, me répondit-il d'une voix qu'il cherchait à rendre ferme, mais qui tremblait à chaque syllabe, n'est-ce pas que maman est à présent avec Lola, dans le petit salon vert, auprès du feu, et qu'elle se dit que nous allons arriver?

— Oui... c'est possible; mais pourquoi ta voix tremble-t-elle? Est-ce que tu es malade?

— Non, monsieur, je n'ai rien, seulement j'ai très froid. »

Je le dépouillai immédiatement de ses habits, je le couchai dans son lit, car son petit corps tremblait tout entier, et en le déshabillant, je vis avec pitié ses jambes et ses bras si maigres, qu'ils faisaient l'effet de frêles roseaux. Je lui fis boire du thé chaud, je le couvris de tout ce que j'avais sous la main.

« As-tu chaud, à présent, petit? demandai-je.

— Oh! oui; seulement, ma tête me fait mal.

Pauvre tête, elle avait de quoi avoir mal.

L'enfant, fatigué, s'endormit bientôt et j'entendis, peu après, la respiration pénible de son étroite poitrine.

Je me mis à terminer l'emballage de ses objets et des miens; ensuite, comme je souffrais de la poitrine, ce jour-là, plus que de coutume, à cause du froid rigoureux, je me couchai immédiatement et, après avoir éteint ma lampe, je m'endormis profondément.

Vers le milieu de la nuit, une vive lumière m'éveilla en même temps qu'un marmottement qui m'était bien connu.

La lampe était allumée sur la table. Michel, en chemise, assis à son pupitre, tenait un livre à la main. Ses joues étaient en feu, il avait les yeux fermés, comme pour mieux concentrer sa mémoire. Sa tête était légèrement inclinée, et d'une voix somnolente il murmurait : *Conjunctivus, amem, ames, amet...* Je le secouai par le bras : « Michel!... » Il s'éveilla, se mit à cligner des yeux avec étonnement et me regarda comme s'il ne me reconnaissait pas.

Digitized by Google

« Que fais-tu donc?... qu'as-tu?...

— Oh! monsieur, me répondit-il en souriant, je repasse tout depuis le commencement; il faut que j'obtienne un « parfait » pour le latin; c'est alors que maman sera contente! »

Je le pris entre mes bras, je le portai dans son lit; son petit corps me brûlait comme un fer rouge; par bonheur, un médecin demeurait dans la même maison; j'allai le chercher sur-le-champ. Il ne lui fallut pas beaucoup de réflexion; il tint un moment le pouls de l'enfant, lui posa la main sur le front. Michel avait une inflammation du cerveau.

Ah! que de choses avaient dû ne pouvoir se classer dans sa tête pour qu'il en fût arrivé là!...

La maladie fit très vite des progrès énormes. J'envoyai une dépêche à Mme Marie et, le troisième jour, la sonnette de l'antichambre, fiévreusement agitée, annonçait la présence de la mère.

Quand je lui ouvris la porte, elle m'apparut pâle comme un linge, sous son voile noir. Sa main étreignit mon bras avec une force surnaturelle et, mettant toute son âme sur ses lèvres : « Il vit? demanda-t-elle.

— Oui, le médecin dit qu'il va mieux. »

Elle releva son voile, sur lequel pendaient des glaçons, et courut à la chambre de l'enfant.

Je mentais en disant qu'il allait mieux ; l'enfant vivait, il est vrai ; mais le mal empirait. Il ne reconnut pas même sa mère quand elle s'assit auprès de lui.

Ce fut seulement quand elle lui posa de la glace fraîche sur la tête, qu'il commença à remuer les paupières et à la regarder avec intensité. Son esprit, combattu par la fièvre et le délire, était évidemment détendu. Sa bouche trembla, il sourit une ou deux fois et, à la fin, ses lèvres murmurèrent doucement : « Maman ! »

Elle le prit dans ses bras et resta ainsi près de lui, plusieurs heures, n'ôtant pas même son chapeau. Je lui en fis la remarque. Elle me répondit vaguement : « C'est vrai, je l'avais oublié. »

Quand elle s'en débarrassa, mon cœur se serra, et d'étranges

Digitized by Google

sentiments l'assaillirent. Au milieu de la chevelure blonde qui couronnait sa jeune et belle tête, brillaient d'épais fils d'argent. Trois jours auparavant, ils n'étaient peut-être pas encore là !

Elle s'installa auprès de l'enfant, lui changea elle-même les compresses et lui donna ses potions. Il la suivait des yeux, dans sa chambre, n'importe où elle allait, mais encore une fois, il ne la reconnaissait plus. Sa fièvre augmentait. Alors, dans son délire, il se mit à déclamer « l'élégie sur le guerrier Zolkiewski », chant prohibé, du poète Niemcewicz, qu'il savait par cœur, en y mêlant par-ci par-là des mots latins.

Quelquefois, je devais quitter la chambre, car je ne pouvais plus l'écouter. Quand il était bien portant, il avait étudié en secret, voulant faire une surprise à sa mère, le *Ministrantur* (réponse de l'enfant de chœur pour servir la messe). Et à présent le frisson me prenait quand, au milieu de cette nuit silencieuse, j'entendais cet enfant de onze ans déclamant avant la mort, d'une voix lente et éteinte : *Deus, meus, Deus meus, quare me repulisti et quare tristis incedodum affligit me inimicus?* Les pleurs de la mère faisaient à ces paroles un lugubre accompagnement.

C'était la veille de Noël, et de la rue montait vers nous le tumulte de la foule, mêlé aux grelots des nombreux traîneaux. La ville se revêtait de ses habits de fête; par la fenêtre, de l'autre côté de la rue, on voyait dans une maison éclatante de lumières un arbre orné de noix dorées et argentées, et tout autour, de petites têtes brunes et blondes secouaient les boucles folles qui flottaient sur leurs épaules, avec des bonds de joie. La fenêtre resplendissait de clarté, et à l'intérieur retentissaient des cris d'allégresse et de surprise. De toutes les voix qui venaient du dehors, il n'y en avait pas une qui n'eût un accent de gaîté. Seul notre pauvre petit déclamait avec une intonation douloureuse : *Deus meus, quare me repulisti.*

Sous la porte cochère se tenaient des gamins avec leur

Digitized by Google

petite crèche de carton ; leur voix venait jusqu'à nous, ils chantaient :

« *W z'lobie lezy*
Ktoz po biezy
Kolendowac malemu. »

(Dans la crèche est couché le petit,
Qui de vous lui chantera les cantiques ?)

La nuit de Noël approchait et nous frissonnions en songeant que c'était peut-être pour nous la nuit de mort.

Un moment, il nous sembla que l'enfant revenait à la vie, car il commença à appeler sa mère et la petite Lola ; mais cela ne dura pas. Sa respiration haletante devenait, de moment en moment, plus courte ; quelquefois il essayait de porter les mains à sa tête, mais elles retombaient sans force. Il ne fallait pas se faire illusion, cette petite âme n'était déjà plus qu'à moitié au milieu de nous, et peu à peu nous lui devenions davantage étrangers. La pensée de Michel s'en était allée déjà, et maintenant il s'en allait lui-même vers une obscurité lointaine et inconnue. Et il ne voyait plus rien, ne sentait plus rien, pas même la tête de sa mère, qui s'était jetée désespérée sur ses pieds.

Il semblait que devant lui s'ouvrissent des portes mystérieuses, par lesquelles il sortait, sans nous regarder. Chaque respiration de sa poitrine nous éloignait de lui, et peu à peu, la maladie victorieuse, pareille aux eaux débordantes d'un fleuve, l'entourait, le cernait en éteignant une à une les étincelles de sa vie. Les mains de l'enfant, qui reposaient sur la couverture, se dessinaient déjà avec cette lourdeur de choses inertes ; son nez s'amincissait, et son visage prenait une froide solennité ; sa respiration ressemblait au battement d'une montre. Encore un moment, un soupir, le dernier grain tomberait du sablier, et ce serait la fin.

Vers minuit, nous crûmes que tout allait finir, car il se mit à râler comme le noyé dans la bouche duquel l'eau commence à entrer. Puis, tout à coup, il cessa, mais le miroir

Digitized by Google

que j'approchai de ses lèvres montra encore une légère vapeur. Une heure plus tard, la fièvre diminua, et nous crûmes qu'il était sauvé; le docteur lui-même donna une vague espérance. Lorsque le mère entendit cela, elle s'évanouit.

Dans l'espace de deux heures, son état s'améliora de minute en minute; vers trois heures, le docteur sortit, et comme c'était déjà la quatrième nuit que je veillais auprès du petit sans dormir, j'entrai dans l'antichambre et, après m'être étendu sur une paillasse, je m'endormis. La voix de Mme Marie me réveilla; je crus qu'elle m'appelait, mais dans le silence de la nuit, j'entendis distinctement :

« Michel! Michel! » et les cheveux se dessèrent sur ma tête, quand je compris avec quel accent déchirant la mère appelait son enfant. Avant que j'eusse sauté à bas de ma couche, elle était dans ma chambre, une bougie à la main.

« Monsieur!... Michel est mort! »

Je volai au lit de l'enfant: c'était la vérité.

La tête enfoncée dans l'oreiller, la bouche ouverte, les yeux regardant fixement un seul point, les traits rigides,... il n'y avait pas de doute possible : Michel était mort!...

Je ramenai sur son maigre petit corps la couverture que sa mère, dans son désespoir, avait arrachée en se levant. Je lui fermai les yeux; puis, je songeai à secourir Mme Marie.

Je passai le premier jour des fêtes à faire les préparatifs de l'enterrement, qui étaient terribles pour moi, car la mère ne voulait pas quitter le cadavre de son fils, et elle perdait connaissance à chaque moment. Elle se trouva mal quand les gens vinrent prendre la mesure pour le cercueil, puis quand on commença à habiller l'enfant, et encore lorsqu'on vint poser les planches du catafalque.

A chaque pas, sa douleur se heurtait à l'indifférence des valets des pompes funèbres, habitués à un pareil spectacle, et elle en devenait presque folle.

Elle voulut elle-même placer les copeaux [1] de bois sous

[1] Coutume slave.

Digitized by Google

le satin de la bière, murmurant dans une sorte de fièvre que le coussin était trop bas.

Cependant, Michel était étendu sur le lit, vêtu de son *mondour* (uniforme) neuf, ganté de blanc, raide, indifférent, le visage serein. Nous le couchâmes dans le cercueil, nous le hissâmes sur le catafalque entouré de deux rangs de cierges. La chambre où le pauvre petit avait tant de fois conjugué ses déclinaisons latines et travaillé à ses thèmes avait été changée en chapelle ardente; les persiennes fermées, les murailles tendues de noir empêchaient la clarté du jour de pénétrer, et la lumière jaune et tremblante des cierges donnait à la pièce l'aspect solennel d'une église.

Depuis le jour où l'enfant avait reçu son dernier «parfait», je n'avais pas vu Michel aussi radieux.

Son profil délicat, tourné vers le plafond, souriait doucement, comme si, dans cette interminable béatitude de la mort, l'enfant se trouvait heureux.

Le vacillement des bougies donnait à son visage et à son sourire un semblant de vie, de sommeil.

Petit à petit, les écoliers, ses camarades, qui étaient restés en ville pour les fêtes, commencèrent à arriver. Les yeux des enfants s'ouvraient tout grands, à la vue des cierges du catafalque et du cercueil. Peut-être étaient-ils surpris du rôle que jouait là leur camarade. Il n'y avait pas longtemps qu'il était encore parmi eux, ployant comme eux sous la *torba* chargée de livres, et recevant des mauvaises notes, des punitions, des « réprimandes publiques ». Il avait un mauvais accent russe; chacun pouvait lui tirer les cheveux et les oreilles! A présent, il reposait grave, tranquille, inaccessible, entouré de tant de lumières. Tout le monde s'approchait de lui avec un respect mêlé de crainte, et même le petit Owitski, quoique *primus*, ne signifiait pas grand'chose auprès de lui.

Et les garçons se poussaient des coudes en chuchotant à l'oreille l'un de l'autre :

« A présent, il se moque pas mal de tout!... et si même « l'un d'eux » arrivait, il ne se lèverait pas, et il sourirait

Digitized by Google

comme cela, tout tranquillement. Là-haut, il pourra faire tout ce qu'il voudra, et même parler polonais avec les petits anges qui ont des ailes sous le cou, s'il en a envie. »

En s'entretenant ainsi, ils s'approchaient lentement de la rangée de cierges, puis il récitèrent un *De profundis* pour leur camarade.

Le lendemain, on mit le couvercle sur la bière, on l'y assujettit encore avec des clous, et on l'emporta au cimetière, où peu après un tas de sable mêlé à de la neige la recouvrit à nos yeux, pour toujours.

Aujourd'hui que j'écris ces lignes, quelques mois se sont écoulés ; mais je me souviens ! et je te plains, mon pauvre petit Michel, ma fleur trop tôt flétrie ! Tu avais un mauvais accent russe, mais un cœur brave et aimant. Je ne sais pas où tu es, ni si tu m'entends ; je sais seulement que ton ancien maître tousse chaque jour davantage, que la vie solitaire lui devient de plus en plus à charge et que, dans peu de temps, peut-être, il s'en ira comme tu t'en es allé.

Traduit du polonais par M. PORADOWSKA.

Digitized by Google

LA RIME

Laissons la rime en liberté;
L'aisance, voilà sa beauté,
Son fin corsage;
C'est le triomphe d'un moment;
C'est le sourire qu'un amant
Cueille au passage.

Vive comme l'oiseau des bois,
Elle peut sentir sous son poids
Fléchir la tige,
Et, si la consonne d'appui
Lui manque, soyons sans ennui :
Elle voltige !

Cri d'alouette au ciel jeté,
Son élan, sa facilité
Font sa richesse.
Ami, quand le vers est bien fait,
Il peut finir sans un effet
De grosse caisse.

Le vers est beau comme Vénus;
Ne sculptons pas de deux seins nus
L'orbe identique,
Quand la grâce du mouvement
Peut en varier constamment
L'effet plastique.

J'aime la rime au pied léger,
La danseuse, sans y songer,
Suit la cadence;
Mais qu'elle ne nous fasse pas
Profondément, à chaque pas,
La révérence !

Digitized by Google

Vois-tu d'ici l'amble pesant
Des bœufs sous le joug écrasant,
Ou de l'aveugle;
Ou le plaideur qui, creux et vain,
N'ayant rien dit jusqu'à la fin,
A la fin beugle;

Ou la matrone aux lourds piliers,
Haussant en efforts réguliers
Sa double hanche,
Ou la fleuriste, sur laiton,
Montant l'azaléa, bouton
Veuf de sa branche!

Non! que de gros doigts de manants,
Remuant les mots consonnants
A la truelle,
Gâchent dans la glaise des vers,
Avec la rime riche en chairs
Et pauvre en aile;

Qu'un ciseleur, la loupe au nez,
Creuse en des fouillis raffinés
La forme usée,
Et creuse tant et tant encor
Qu'il n'y reste aucun filon d'or
De la pensée!

L'artiste, puissant ou troublé,
Dans l'ondulation du blé
A l'aube pure,
Dans la vibrante intimité
De l'homme avec l'immensité
De la nature,

Dans le rire ou la passion
Ne voit pas une occasion
De tintamarres,
Ni de pétarades de mots
A la recherche des échos
Les plus bizarres.

Digitized by Google

Ah! si cet art parlait aux cœurs!
Mais trop souvent l'âme est sans fleurs
Dans ces broussailles;
Il parle aux yeux, et l'on n'y sent
Rien de profond, de frémissant,
Dont tu tressailles.

Ah! si l'on y rencontrait parfois
Un parfum sain, de fraîches voix,
De vrais feuillages!
Mais ce rythme couperosé
Prend le goût fadement rosé
Des maquillages.

L'art est chaste en sa nudité,
Ne lui donnons pas l'air ouaté
De nos poupées,
Mais ne lui plaquons pas le sein
Du badigeonnage malsain
Des priapées.

S'il est rien qu'on ne farde pas,
Rien d'irréductible au compas,
Rien qu'on ne puisse
Fixer au casier tout formé,
Par l'épingle du bout-rimé,
Comme au supplice,

C'est l'éclair de beaux yeux lançant
L'amour discret, l'esprit perçant,
Vive bordée;
Or, pourpre, azur ou vermillon,
C'est le duvet du papillon
Ou de l'idée;

C'est, loin des griffes du bouquet,
Dans les clochettes du muguet,
L'odeur choisie;
C'est un flanc vierge sans corset,
Et, sans échasses hautes, c'est
La poésie.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

Lorsque, après une conversation sur la rime, j'envoyai ces vers à mon ami Eug. Van Bemmel, il me répondit, sur le même rythme, le fragment que voici :

Il est sans doute fort piquant
De bien rimer en attaquant
La rime riche ;
Pourtant, quand on oblige ainsi
L'adversaire à crier merci,
Je dis qu'on triche.

Pour mieux marquer votre dédain,
Vos rimes ont un ton badin ;
Mais sans leur aide,
Vos vers n'auraient pas tant d'appas.
Comment ne le voyez-vous pas?
C'est un peu raide.

Comment faire des vers français
Et leur donner avec succès
Quelque harmonie?
Pas de cadence et pas d'accent!
Dans une phrase au moins l'on sent
Qu'elle est finie ;

Mais dans les vers? Pour tout recours,
Vous aurez donc à suivre un cours
D'arithmétique?
Ne proscrivez pas si gaîment
Le seul véritable élément
De poétique.

La rime, selon Despréaux
(Invoquons-nous de tels fléaux?)
N'est qu'une esclave :
J'en fais, moi, le mot sénateur
Montrant dans toute sa hauteur
Le laticlave.

. . . . . .

EUG. VAN BEMMEL.

Université, Jury d'examen, le 13 mars 1878.

Digitized by Google

LES VERS DE TERRE ET LA CIVILISATION.

La formation de la terre végétale par l'action des vers de terre, par Charles Darwin.

Voici un exemple nouveau et bien frappant du rôle important que remplissent les humbles et les petits dans les affaires de ce monde. Qui croirait que toute notre civilisation, dont nous sommes si fiers, repose sur le travail des vers de terre? Voilà cependant ce que Darwin nous prouve très clairement. L'homme emprunte sa nourriture aux plantes, soit directement, soit par l'intermédiaire des animaux. Les plantes vivent des éléments contenus dans la terre végétale, et la terre végétale est formée par les vers.

Le capitaine Fitz Roy, commandant le « Beagle, » au moment de partir, en 1831, pour une expédition autour du monde, réclama les services d'un jeune savant; et Darwin, alors âgé de 22 ans, fut choisi pour l'accompagner. Ce voyage, qui dura cinq ans, eut une influence capitale sur la vie et le développement des idées scientifiques du grand naturaliste. En présence de la faune, de la flore si riche des tropiques, le mystère de l'origine des espèces devait naturellement se poser à cet esprit éminemment philosophique. L'immense somme de connaissances variées qu'il acquit pendant ce long séjour dans les mers du Sud fut le germe d'où devait sortir, un jour, le livre fameux *sur l'origine des espèces par voie de sélection naturelle*. Non content d'avoir trouvé la formule magique qui est devenue la pierre angulaire des sciences morphologiques, Darwin travailla sans relâche à consolider la doctrine de l'évolution : chaque année

Digitized by Google

vit pour ainsi dire éclore une idée nouvelle, un aperçu original. Malgré ses soixante-douze ans, le savant continue son labeur infatigable : il vient de livrer au monde scientifique une œuvre digne de ses travaux antérieurs. C'est l'humble ver de terre et son action sur le monde qui forme aujourd'hui le sujet de ses recherches. Darwin avait commencé ces études en 1837 ; mais alors son travail attira peu l'attention, et ses conclusions furent traitées par un naturaliste français de *singulières théories*. Il ne se laissa pas rebuter et accumula patiemment et graduellement une série de faits qui illustrent et confirment sa manière de voir. Ses fils, auxquels il semble avoir inspiré son culte pour la nature, l'ont puissamment secondé dans ses recherches.

Darwin reconnut que le rôle joué par le ver de terre dans le monde était bien plus considérable qu'on ne s'en était douté jusqu'à présent. Les observations qu'il fit sur ce point le fortifièrent dans l'opinion, que les différentes parties de la nature exercent une action constante et infinie les unes sur les autres, et que les résultats les plus importants sont produits par l'accumulation graduelle et incessante des influences les plus minimes.

C'est ainsi que nous voyons des récifs, des îles immenses dus au travail lent mais continu des coraux, animaux d'organisation tout à fait inférieure. Les vers de terre, de leur côté, aident puissamment à la formation et à la fertilisation du globe.

Darwin nous donne d'abord un aperçu de la structure et des mœurs des humbles créatures dont il s'est fait l'historien.

Les vers de terre pullulent partout où il existe une couche de terre fine, si mince qu'elle soit, et un certain degré d'humidité. On les trouve surtout le long des sentiers à travers champs.

La sécheresse leur est fort nuisible : la simple exposition à l'air d'un appartement, pendant une seule nuit, suffit pour les tuer, tandis qu'ils supportent l'immersion sous l'eau pendant plusieurs mois. Quand le sol est très sec, ou qu'il est

Digitized by Google

gelé, ils pénètrent profondément en terre et suspendent leurs travaux souterrains. La nuit ils sortent, mais leur queue reste ordinairement fixée dans leur trou, avec une telle force, qu'on peut rarement les arracher entiers de leurs demeures.

La structure de ces êtres infimes est excessivement compliquée. Ils ont, comme nous, un tube digestif, un système nerveux, des vaisseaux, des muscles, des glandes, etc.; les organes des sens sont peu développés chez eux. Ils sont privés d'yeux, et pourtant ils distinguent la différence entre le jour et la nuit; le sens de l'ouïe est pour ainsi dire nul ; le son n'a d'action sur eux que lorsqu'il est transmis directement par les vibrations d'un objet solide. Ainsi, deux vers se trouvant à proximité d'un piano sont restés insensibles aux sons produits par lui, tandis que, placés sur l'instrument même, certaines notes les faisaient rentrer dans leurs trous.

Le sens du toucher est, au contraire, fortement développé. Quant à l'odorat, il est faible. On a cependant observé qu'ils étaient capables de reconnaître, au moyen de ce sens, leur nourriture favorite, telle que feuilles de choux, d'oignons, etc.

Darwin s'étend longuement sur leurs habitudes et leurs instincts. Il a surtout été frappé de l'intelligence dont ils font preuve pour boucher l'entrée de leurs trous. Ils forment, au moyen de feuilles, de morceaux de bois, de morceaux de papier, qu'ils humectent d'une espèce de sécrétion provenant de leur corps, une véritable digue contre l'air trop froid, contre les ennemis du dehors ou contre l'irruption de l'eau dans leur demeure. D'autres fois, ils la protègent par des tas de petites pierres, qu'ils ont rassemblées avec grande peine, à cet effet, en les attirant par succion. La façon dont les vers bouchent leur trou à l'aide des feuilles mortes ou des morceaux de papier qu'ils trouvent à leur portée, a été, de la part de l'illustre naturaliste, l'objet d'expériences nombreuses. Toujours ils saisissent les feuilles par leur bout effilé; c'est également par l'extrémité qu'ils introduisent dans leur trou les triangles ou rectangles de papier qu'on met à leur disposition. Les vers, quoique occupant un degré inférieur dans

Digitized by Google

l'échelle des êtres, doivent posséder une certaine dose d'intelligence et de raisonnement. L'instinct ne peut seul expliquer la façon ingénieuse dont ils accomplissent ces petits travaux.

Beaucoup de gens considèreront ceci comme très peu probable ; mais on peut se demander si nous avons des notions assez exactes sur les fonctions du système nerveux des animaux inférieurs pour justifier le rejet de semblables conclusions.

Malgré les petites dimensions du système nerveux central chez la fourmi, quelle masse de connaissances transmises de générations en générations, quel pouvoir d'adapter les moyens au but proposé ne trouvons-nous pas emmagasiné dans leur cervelle minuscule !

Pour compléter l'étude des mœurs de ces petits animaux, il nous reste à examiner comment ils creusent leur petite tanière. Nous voyons qu'ils procèdent de deux manières différentes. Les uns introduisent leur tête dans une petite crevasse quelconque, et au moyen du pharynx, qu'ils poussent en avant, rejettent la terre au loin, en se servant de l'extrémité de leur corps comme point d'appui. Mais là où les vers ne peuvent employer cette méthode, ils avalent la terre et la rendent par l'autre extrémité de leur corps. On s'est demandé s'ils se nourrissaient de cette terre. Darwin a observé qu'ils en avalaient une quantité plus grande qu'il n'était nécessaire, mais que cependant ils pouvaient vivre longtemps en consommant uniquement les matières organiques qui y sont contenues. Ils sont omnivores.

Les petits refuges qu'ils se bâtissent sont loin d'être de simples trous. Les particularités de leur construction dépendent du climat et de la nature du sol. Ils creusent une galerie soit perpendiculaire, soit un peu oblique.

Darwin croit qu'ils les tapissent d'une couche de terre noirâtre, qui devient compacte et lisse par l'action de la sécheresse, consolide les parois, s'adapte exactement au corps du ver et l'empêche d'être écrasé. Cette terre faciliterait également leurs mouvements d'entrée et de sortie.

L'orifice est défendu par cette espèce de rempart dont nous

Digitized by Google

avons parlé précédemment. Les trous se terminent souvent par une petite excavation, où les vers passent la mauvaise saison, roulés sur eux-mêmes. De petites pierres tapissent le fond et empêchent le contact avec le sol environnant. Le ver, après avoir avalé de la terre, la rejette sur la surface; elle est alors mélangée aux sécrétions intestinales. Il a soin de la disposer de telle façon qu'elle ne bouche pas l'entrée de son trou ; parfois, ces déjections constituent des amas volumineux en forme de tour.

Les vers se rencontrent dans toutes les parties du monde et partout ils exécutent un travail considérable en amenant de la terre fine à la surface. Leur influence est donc universelle, et les faits établis par Darwin ont une application très étendue. Il reste à examiner si les vers exécutent en réalité l'immense somme de travail qu'il leur attribue. Darwin fit des expériences spéciales, afin de se rendre exactement compte de la quantité de terre apportée par les vers à la surface. Il a calculé qu'en certains endroits, dans l'espace de dix ans, les vers avaient apporté une quantité de terre qui, étalée en couche, aurait une épaisseur de deux pouces. Il peut paraître étrange que leur travail se fasse d'une façon assez uniforme pour produire une couche parfaitement horizontale. Certainement, le vent et la pluie exercent une action sur cette couche, mais, lorsque nous savons combien est grand le nombre de vers qui vivent dans un espace donné, ceci ne doit plus nous étonner. Darwin s'appuie sur l'autorité d'un savant allemand, pour avancer qu'il existe jusque 53,767 vers sur un acre de terrain, et on peut évaluer à deux mille kilogrammes la quantité de terre qui passe par leur corps et est ensuite projetée à la surface chaque année.

L'action des vers sur les terrains en général est si grande qu'on a vu des pavements entiers et beaucoup d'anciennes constructions être recouverts complètement par leurs déjections, au point que le hasard seul les faisait découvrir. La couche ainsi produite atteint parfois une hauteur d'une trentaine de pouces. Une grande quantité d'objets, tels que pièces de monnaie, ornements en or, instruments de pierre,

Digitized by Google

nous ont été conservés également, grâce à l'enveloppe de terre que les vers leur avaient faite. Comme le dit très bien Darwin, ils sont les meilleurs amis des archéologues.

Les vers pénètrent également dans les murailles les plus épaisses; Darwin raconte qu'il a trouvé, dans une muraille de Silchester, derrière un gros caillou, qu'il avait eu beaucoup de peine à extraire, le mortier rendu friable, et de nombreux trous de vers. Ce fait le surprit beaucoup et le fortifia dans ses conclusions ; il aurait cru impossible qu'une semblable muraille pût être traversée par des vers de terre.

L'action exercée sur les monuments est double. En enlevant la terre, ils ébranlent le sol graduellement et les pierres s'affaissent, et en rejetant cette terre, ils finissent par les recouvrir d'une couche épaisse.

« Les cas relatés dans ce chapitre, dit Darwin, montrent que les vers ont eu une large part dans l'enfouissement de beaucoup de monuments romains et autres en Angleterre, mais il n'y a pas de doute que la dénudation du sol sur les terres voisines plus élevées et le dépôt de poussière n'ait également aidé largement à les faire disparaître. La poussière a pu s'accumuler partout où d'anciens murs s'élevaient un peu au-dessus du sol et lui offraient une sorte d'abri.

« Le pavé des salles, des halles, des corridors s'est généralement affaissé, en partie à cause du tassement du sol, mais surtout à cause du travail souterrain des vers. Les murailles elles-mêmes, quand leurs fondations ne se trouvaient pas à une grande profondeur, avaient été pénétrées et minées par les vers et s'étaient affaissées en conséquence. L'affaissement ainsi causé expliquerait les grandes crevasses que présentent beaucoup de murs anciens, ainsi que leur inclinaison sur la perpendiculaire. »

Mais le rôle que les vers jouent dans la dénudation du sol est peut-être le plus important.

« Personne ne doute qu'autrefois notre monde fut composé de roches cristallines, et que c'est à leur désintégration, sous l'action de l'air, de l'eau, des changements de température, des cours d'eau, des vagues de la mer, des tremble-

Digitized by Google

ments de terre, des éruptions volcaniques, que nous devons nos formations sédimentaires; celles-ci, solidifiées et parfois recristallisées, ont souvent été de nouveau désintégrées. On entend par dénudation le transport de cette matière désintégrée à un niveau inférieur. »

Dans toutes les contrées humides, les vers aident l'œuvre de la dénudation de plusieurs manières. Tantôt ils triturent la terre dans leur gésier et la rendent plus apte à subir l'action du vent et de la pluie. Tantôt ils aident à la désintégration des roches par les acides, qui sont formés dans leur corps par la digestion, puis rejetés avec leurs déjections.

Grâce à eux, la terre végétale est continuellement en mouvement, et les parties qui la composent sont ainsi frottées les unes contre les autres. Darwin se résume en ces termes :

« Des surfaces nouvelles sont continuellement exposées à l'action de l'acide carbonique du sol et à celle de l'humus, qui paraît être un agent plus important encore de la décomposition des rochers. L'humus est probablement produit par la digestion des feuilles à moitié décomposées, que les vers consomment. Ainsi, les parties de la terre formant la couche supérieure se trouvent dans des conditions éminemment favorables à leur décomposition et à leur désintégration. De plus, les particules des roches plus tendres sont soumises à une trituration mécanique dans le gésier, où de petites pierres servent à les moudre.

Les déjections finement pulvérisées, apportées à la surface dans un état d'humidité, roulent, par un temps pluvieux, au bas de toutes pentes modérées. Quand les déjections sont sèches, elles forment de petites boules, qui descendent toute surface inclinée, poussées par leur propre poids.

Lorsque le pays est complètement plat et couvert d'herbages, lorsque le climat est humide, de façon que fort peu de poussière puisse être enlevée par le vent, il paraît impossible, à première vue, qu'une quantité appréciable de dénudation se forme; cependant les déjections des vers, surtout quand elles sont humides et visqueuses, sont emportées dans une

Digitized by Google

direction uniforme par les vents accompagnés de pluie. Par ces raisons, le terreau superficiel ne peut former une masse très épaisse, et une couche épaisse de terreau arrête de diverses façons la désintégration des roches sous-jacentes. Du reste, quand on songe aux nombreuses vallées qui découpent la plupart des pays et à la terre qui descend naturellement le long de leurs versants, on peut à peu près se rendre compte du lit épais d'alluvion qui s'accumulera dans le cours des siècles.

On voit le rôle important que les vers ont joué dans l'histoire du monde ; les services qu'ils rendent à l'agriculture ne sont pas moins marqués. En exposant périodiquement le terreau à l'air et en le tamisant de telle sorte qu'il n'y reste plus de pierres plus grosses que celles qu'ils peuvent avaler, ils se livrent au travail que tout jardinier recommanderait pour la culture des plantes les plus rares.

« Les ossements d'animaux, les parties dures des insectes, les coquilles des mollusques terrestres, les feuilles, les brindilles, etc., sont enterrés, en peu de temps, sous les déjections des vers et sont ainsi amenés dans un état de décomposition plus ou moins avancé à portée des racines des plantes.

Les feuilles que les vers font entrer dans leur trou sont déchirées en petits fragments, en partie digérées, en partie saturées avec leurs sécrétions, puis mélangées à la terre, qui forme ainsi la terre végétale.

Les trous creusés par les vers favorisent le drainage des champs et des prairies, permettent à l'air de pénétrer profondément dans le sol et facilitent le passage des racines.

Les semences doivent souvent leur germination aux déjections dont elles ont été recouvertes, d'autres, au contraire, germent après avoir été enterrés, lorsqu'elles sont mises accidentellement au contact de l'air.

Un des passages les plus intéressants de ce livre est le suivant, par lequel Darwin termine son ouvrage :

« Quand nous considérons un large espace couvert de gazon, nous devons nous rappeler que l'égalité de sa surface,

Digitized by Google

dont sa beauté dépend, est due surtout aux vers, qui ont nivelé lentement toutes ses inégalités. Il est merveilleux de penser que toute la couche superficielle de la terre, qui se trouve sur cet espace a passé et passera en peu d'années par le corps des vers. La charrue est une des plus anciennes et des plus précieuses inventions humaines; mais longtemps avant qu'on ne l'eût faite, le terrain était, en réalité, retourné et l'est encore par les vers de terre. »

B. Fredericq.

Digitized by Google

LA MONNAIE ET LA LOI.

Par l'effet d'une convention volontaire, la monnaie, *nomisma*, est devenue l'instrument d'échange. On dit *nomisma*, de *nomos* (loi), parce que la monnaie n'existe pas de par la nature; elle n'existe que de par la loi, et il dépend de nous de la changer et de la priver de son utilité, si nous voulons.

(ARISTOTE. *Morale à Nicomaque*, liv. V.)

Les troubles monétaires démontrent, à la veille de la prochaine conférence de Paris, que la théorie monométalliste est inapplicable, le jour où son application cesse d'être locale et prétend s'étendre sur de larges agglomérations civilisées. L'Angleterre voit ses exportations diminuer vers les pays d'argent, comme les Indes, la Chine, etc.; l'Allemagne a dû suspendre sa réforme monétaire, après avoir perdu 12 millions de francs; les Etats scandinaves, comme on le voit dans un récent rapport de M. Moritz Levy, le Danois, s'émeuvent du drainage de l'or vers l'Amérique, et, tandis que les pays de l'Union latine limitent la frappe du métal blanc, les États-Unis nous menacent de suspendre le *Bland Bill* et de payer en or leurs obligations, comme le conseille officiellement M. Folger, secrétaire du Trésor. La législation monétaire de la Grande-Bretagne coûte annuellement aux Indes 17 millions de livres sterling; les pays à cours forcé sont frappés dans leur développement et, tandis que la base métallique des grands pays de l'Occident et du centre se rétrécit, les banques luttent entre elles, à coups d'escompte, pour défendre leur or et pour se l'enlever les unes aux autres.

Digitized by Google

Il est évident qu'une réaction devait se produire; elle s'est produite. M. Grenfell, directeur de la Banque d'Angleterre, est à la tête de l'agitation bimétalliste anglaise, avec M. Gibbs. En Allemagne, M. von Deckend, directeur de la Banque impériale, a suspendu la réalisation des projets du Dr Soetbeer et converti le prince de Bismarck, dit-on. Trois générations de directeurs, à la Banque de France, MM. Rouland, Denormandie et Magnin, ont combattu le système dont Michel Chevalier se fit l'apôtre. La Hollande est acquise, avec MM. Mees, Vrolik et Pierson; il en est de même des Banques de Rome, de Vienne et de Madrid. Seule, la Banque nationale de Belgique se roidit contre la réaction salutaire qui se manifeste, comme si elle préférait que les intérêts du monde fussent compromis plutôt que les principes.

Quels sont, en réalité, ces principes? « — La loi est incapable de créer une valeur. — L'or et l'argent étant des marchandises, leur valeur relative est soumise aux fluctuations de l'offre et de la demande. — » Il résulte de ces deux axiomes que, la mesure des valeurs devant être stable et les deux métaux ne nous offrant pas cette fixité, il importe de n'attribuer qu'à l'un des deux les fonctions d'étalon.

L'or et l'argent sont, en effet, des marchandises et, par conséquent, soumis aux lois de la demande et de l'offre; mais n'y a-t-il aucune différence entre l'or et l'argent en lingot et l'or et l'argent en monnaie? Les propriétés d'un lingot d'or de 6 gr. 451 à 9/10 de fin sont-elles les mêmes que celles d'une pièce d'or de 20 francs? Les lingots d'or de 6 gr. 451, sans l'empreinte qui en fait de la monnaie, n'entrent pas dans la circulation intérieure. Pour que l'or et l'argent puissent être monnayés et acceptés, comme évaluateurs du prix des choses, il a fallu que ces métaux fussent indestructibles, divisibles, portatifs, ayant une valeur par eux-mêmes, et que, tacitement, les peuples consentissent à s'en servir comme monnaie. Ce consentement préalable est si nécessaire qu'il est des pays où les objets sont évalués en coquillages, en fer, en sel ou en poisson sec. Après le consentement de l'opinion, la oil intervient et règle l'instrument des échanges. « Le

Digitized by Google

métal dont on fait la monnaie est sans contredit une marchandise, dit M. Gibbs; mais lorsqu'il est transformé en monnaie, il perd ce caractère. La monnaie n'est pas une marchandise, mais une mesure de valeur des marchandises [1]. » Cette mesure est déterminée par la loi.

Il est si vrai que la loi donne une valeur aux métaux précieux, qu'elle les demande pour en faire de la monnaie. Cette demande est six fois plus forte que celle des arts et de l'industrie. Le jour où cette demande cesse, ne fût-ce que partiellement, pour l'un ou l'autre des deux métaux, la valeur du métal abandonné diminue. C'est ce que nous avons constaté, après 1872, pour l'argent : le prix moyen de ce métal, sur le marché de Londres, était, en 1872, de 60 5/16 de l'once standard; l'Allemagne cessa de demander de l'argent; celui-ci tomba, en 1874, à 58 5/16 d. et fléchit graduellement, sous le coup de la suspension de la frappe libre dans les pays de l'Union latine, à 49 8/16 d. en décembre 1878. La demande du *Bland Bill* américain releva les cours aux environs de 52 d. L'Etat augmente donc ou abaisse, à son gré, la valeur du métal ou celle des métaux qu'il demande. Que l'or et l'argent aient une valeur intrinsèque, je le veux bien; mais encore ne pourrions-nous la connaître qu'en fermant les Hôtels de monnaie; nous écarterions ainsi l'action de la loi sur les prix des deux métaux et laisserions à la demande industrielle le soin de déterminer la valeur de l'or et de l'argent. Je le répète, l'Etat crée une valeur, celle qu'il donne à l'argent et à l'or, en les demandant pour l'établissement d'un moyen *légal* d'évaluation.

Lorsque l'argent en lingot est à 60 7/8 d. l'once standard, les deux métaux s'échangent, en barre ou en monnaie, sur le pied d'une pesée d'or contre quinze pesées et demie d'argent. Si ce pair est rompu, disent MM. Pirmez, Broch et Soetbeer, la situation devient difficile pour les pays où le métal déprécié circule, comme le métal qui fait prime au dehors.

[1] Henry H. Gibbs. *The double stantard*, pages 16, 17.

Digitized by Google

Mais est-il vrai que ce pair soit jamais rompu si la loi n'intervient pas pour le rompre? Faut-il attribuer la rupture du rapport entre les deux métaux à des causes naturelles, comme un accroissement dans la production de l'argent ou de l'or, ou bien cette rupture est-elle provoquée par l'intervention de la loi, restreignant ou élargissant le rôle de l'un ou de l'autre de ces métaux? Telle est la question.

Le Dr Soetbeer a dressé le tableau des rapports entre l'or et l'argent, depuis 1641 jusqu'en 1875 [1]; mais ce travail est incomplet, car le Dr Soetbeer a négligé de mettre en regard des différents rapports les quantités d'or et d'argent produites pendant les périodes qu'il consulte pour établir la valeur relative des deux métaux. Ernest Seyd a comblé cette lacune [2] et nous pouvons nous convaincre ainsi qu'il n'existe guère de relation appréciable entre la production des mines et des placers et la valeur de l'or mesurée en argent. De 1521 à 1544, le poids moyen de l'or annuellement produit est au poids moyen de l'argent annuellement produit comme 1 est à 12.4, et la valeur relative comme 1 est à 11.25. De 1545 à 1560, la production annuelle de l'argent s'est accrue de 245 p. c., celle de l'or de 20 p. c. à peine, et le rapport de valeur est de 1 à 11.10; l'argent semble donc avoir un peu haussé, malgré l'énorme accroissement de son extraction. De 1545 à 1620, la valeur relative de l'or et de l'argent fut en moyenne de 1 à 11.45, avec un minimum de 1 à 11.10 et un maximum de 1 à 12, pendant la période 1601-1620. Remarquons que, pendant cette période de baisse d'argent, la production de ce métal ne s'était accrue que de 2 1/2 p. c. environ, celle de l'or de 15 p. c.; il semblerait, d'après la théorie de Jevons, qui affirme que la valeur de l'argent tombe lorsque ce métal est produit en plus grande quantité, il semblerait, dis-je, que l'argent dût augmenter, puisque l'accroissement de la quantité produite était inférieur à celui de la production d'or. Et cependant nous constatons le phénomène contraire.

[1] *Goettingsche Gelehrte Anzeigen.* 19 mars 1879. Page 373.
[2] Ernest Seyd. *The decline of prosperity*, page 81.

Digitized by Google

C'est surtout pendant la période 1621-1760 que les faits contredisent l'axiome mathématique des monométallistes. Le poids moyen d'or produit, par rapport au poids moyen d'argent produit, était, en 1621-1640, comme 1 à 47.4, et la valeur relative de 1 à 14 ; en 1741-1760, le rapport de quantité est de 1 à 21.6 et le rapport de valeur de 1 à 14.74. Graduellement le rapport spécifique était tombé de 1 à 31.6 ; 1 à 27.7 ; 1 à 22.6. Comment se fait-il que, la production de l'argent diminuant comparativement à celle de l'or, ce soit la valeur de l'argent qui augmente et celle de l'or qui baisse? En 1811-1820, le rapport en quantité était de nouveau celui de 1621-1640, c'est-à-dire 1 à 47.2 ; mais le rapport de valeur, au lieu de retomber de 1 à 14, s'éleva à 1 sur 15.51. Après la découverte des riches gisements d'or de la Californie et de l'Australie, pendant la période 1851-1870, le poids d'or produit fut au poids d'argent produit comme 1 est à 5.2 et la valeur relative fut de 1 à 15.60. Donc, de 1811 à 1850, la quantité relative fut de 1 à 30.77 et la valeur relative de 1 à 15.72, tandis, que de 1851 à 1870, la quantité relative n'étant que de 1 à 5.2, la valeur relative se maintenait néanmoins à 1 sur 15.60. D'après la théorie des économistes de l'école déductive, le rapport *ad valorem* eût dû être instable ; l'or eût dû baisser considérablement et l'argent hausser de même. Il n'en fut rien. Les *faits* contredisent, par conséquent, la *théorie* et, cette fois encore, les métaphysiciens sont pris en flagrant délit d'erreur.

Mais, si la production n'a exercé aucune influence sensible sur le prix de l'or ni sur celui de l'argent, à quel facteur faut-il attribuer les phénomènes que je viens de signaler? A la loi. En effet, dès que le XVI^e^ siècle vit s'accroître l'approvisionnement d'argent, différents États fixèrent légalement la valeur de ce métal ; l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la France déterminèrent des valeurs relatives, de période en période. On vit même Henri VIII essayer du rapport de 1 à 5 et Edouard VI de 1 à 2 1/3. Mais ces tentatives avortèrent, comme avorta le rapport de 1 à 15, qui fut adopté par les États-Unis, en 1793, et celui de 1 à 16, que cette République

Digitized by Google

adopta en 1834. C'est qu'un rapport légal isolé, dans de grands pays d'échanges, est impossible s'il n'est pas conforme au rapport des autres peuples industriels et commerçants. Au commencement du XVI^e^ siècle, le rapport normal, celui que généralement l'opinion acceptait, était de 1 à 12; les efforts isolés de la loi anglaise devaient échouer contre ce fait acquis.

Le rapport de 15 1/2 fut atteint, malgré l'accroissement constant de la production annuelle d'or, je l'ai constaté plus haut. A cette époque, l'Espagne et le Portugal étaient les principaux fournisseurs de métaux précieux ; la France avait ses vins, son blé et ses manufactures; l'Angleterre, les produits de son commerce et de son industrie. Il était naturel que l'influence de ces États riches, actifs, fût décisive. En 1717, l'Angleterre fixa le rapport de 1 à 15.21; en Espagne et en Hollande, avec lesquels les Anglais avaient des communications maritimes faciles, régnaient les rapports de 1 à 14 et de 1 à 14.50, respectivement. Il s'ensuivit que l'or anglais, pour lequel on donnait à Londres 15^kg^210 d'argent, quitta les pays où il n'obtenait que 14 à 14 1/2 kilogrammes d'argent, et inonda l'Angleterre. Mais, en 1730, l'Espagne adopta le rapport de 1 à 15 7/8; l'argent retourna aussitôt en Angleterre, qui vit son or s'écouler vers le continent. Ce phénomène se produisit avec plus d'intensité encore lorsque, en 1772, l'Espagne fixa la valeur relative des deux métaux de 1 à 16 1/8. Le change monétaire créait à la France de grands embarras; en 1779, le marc d'or valait à Paris 10 onces d'argent de moins qu'à Madrid, 9 onces de moins qu'à Lisbonne, 5 onces de moins qu'à Londres ; l'or glissait au delà des frontières du royaume. Il fallait remédier à cette situation. Ce fut alors que M. de Calonne, abandonnant le rapport de 14 5/8, le plus bas de l'Europe, adopta celui de 15 1/2. Ce rapport fut consacré par la loi de 1803 [1].

[1] The ratio of 15 1/2. — The recoinage of 1785. S. Dana Horton. — *Proceedings and exhibits of the international monetary conference of* 1878. Washington.

Digitized by Google

On peut dire que ce rapport a conquis le monde ; en vain les États-Unis, à la fin du siècle dernier, et dans la première moitié du XIXe, essayèrent-ils de le porter à 15 et, plus tard, à 16, le 15 1/2 triompha. Il règne sur quatre-vingt-huit millions d'individus appartenant aux nations les plus actives du globe et l'on ne pourrait le détrôner. Le rapport de 15 1/2 n'est plus, il est vrai, qu'un rapport nominal ; le rapport réel est de 18. Eh bien ! ce rapport de 18 ne saurait être adopté, parce qu'il n'existe nulle part. Il y a deux moyens de l'introduire dans la loi : le premier consiste à conserver à la pièce de cent sous son poids de 25 grammes, mais à y graver la valeur de 4 fr. 30 c. ; le second consiste à porter le poids de la pièce de cent sous de 25 gr. à 29. Je demande qui subira la perte? Le déchet sur 3 milliards de grosses pièces blanches que possède, au bas mot, l'Union latine, serait de 420 millions. L'État n'oserait écraser les particuliers, détenteurs d'argent, de ce déficit, et je ne crois pas qu'il soit disposé à supporter lui-même cette charge énorme. Remarquons, en passant, que Michel Chevalier et ses disciples sont d'avis que les citoyens doivent payer cette écrasante différence. On pourrait encore augmenter la valeur du louis d'or ou diminuer son poids ; le louis d'or vaudra 23 fr. 22 c. ou bien il ne pèsera plus que 5.555 grammes. Dans le premier cas, les détenteurs de pièces d'or gagneront 16 p. c. aux dépens de ceux qui ont des pièces de cent sous dans leurs poches ; dans le second, l'État supporterait les frais du remonnayage et se laverait difficilement du ridicule qui résulterait de la frappe d'une pièce sur laquelle on lirait 23 fr. 22 c. Il en serait de même partout et, comme le dit Cernuschi, les mêmes fatalités pèseraient sur l'Europe continentale tout entière si on touchait au 15 1/2. Ajoutez à cela que le système décimal, appliqué aux poids et mesures, serait abandonné pour la monnaie, et dites-moi s'il est possible de toucher au rapport de 15 1/2 [1].

Nous sommes liés, on le voit, à ce chiffre dominant, et nonobstant le rapport effectif de 18.53, coté sur le

[1] Henri Cernuschi. *Le bimétallisme à* 15 1/2, ch. III.

Digitized by Google

marché de Londres, actuellement, pour les métaux en lingot, ce rapport ne saurait être introduit dans les lois monétaires d'aucun pays civilisé. La loi se trouve en présence d'un fait historique, de ce que j'appelais plus haut un fait acquis ; elle ne saurait s'y soustraire à moins qu'elle ne fût universelle et qu'elle se souciât fort peu de déplacer ce point d'équilibre qui est le 15 1/2, et de bouleverser les prix et les contrats, dans la plus effroyable crise de l'histoire.

La loi allemande, celle des États scandinaves et cette autre des pays de l'Union latine, resserrant la frappe de l'argent, sont les principaux facteurs de la baisse de ce métal. C'est ce que démontre le tableau que le Dr O.-J. Broch, un monométalliste norvégien, ardent et éclairé, mit sous les yeux de la Conférence de 1878. La loi peut donc enlever de la valeur à l'argent ou à l'or ; elle peut donc rendre ce qu'elle enleva, c'est-à-dire que l'Allemagne, les États scandinaves et l'Union latine pourraient, en rétablissant le pouvoir d'achat de l'argent et en ouvrant à ce métal leurs Hôtels de monnaie comme autrefois, relever les cours actuels de 51 7/8 d. l'once standard à 60 7/8 d., soit à peu près au pair de 15 1/2. J'ajouterai que si les États-Unis et la Grande-Bretagne entraient dans la même voie, la fixité du rapport serait assurée, car ces grands pays commandent la circulation du monde. En 1717, Isaac Newton écrivait aux lords commissaires de la Trésorerie [1] que, si la proportion légale était la même en Angleterre et sur le continent, il n'y aurait plus aucun intérêt pour personne à exporter ou importer un métal plutôt que l'autre!

Le bimétallisme universel, pour l'Europe et l'Amérique du Nord, avec le rapport de 1 à 15 1/2, voilà le salut ! S'il était adopté, ni l'or ni l'argent ne tomberaient au-dessous du pair, abstraction faite des oscillations du change, comme nous le verrons plus loin; le kilogramme d'or fin s'échangerait invariablement contre quinze kilogrammes et demi d'argent fin, car, pouvant l'obtenir à ce prix dans les principaux Hôtels de

[1] *Proceedings and exhibits*, etc., pages 317-321.

Digitized by Google

monnaie de l'ancien continent et du nouveau, personne ne consentirait à donner plus.

Est-il quelqu'un qui consente jamais à donner plus d'un kilogramme d'or fin pour obtenir quinze kilogrammes et demi d'argent fin, quand les grandes capitales de l'Europe et des Etats-Unis acceptent l'échange dans ces conditions? Evidemment non ! Léon Walras, dans un savant article sur la *Théorie mathématique du bimétallisme*, l'a démontré d'une façon saisissante : « Il est très facile à l'Etat, conclut-il, de maintenir un rapport fixe entre la valeur de l'or-monnaie et la valeur de l'argent-monnaie, et ce rapport, une fois constitué, tend indirectement à s'établir entre la valeur de l'or-marchandise et celle de l'argent-marchandise [1]. » Ainsi s'affirme la fixité du 15 1/2 et disparaît cette objection sans cesse répétée, relativement aux fluctuations de valeur de chacun des deux métaux.

L'action efficace de la loi ne saurait être contestée : elle trouve le rapport de 1 à 15 1/2 dans la pratique, avant que des lois restrictives, comme celles de 1872 et 1874, n'aient détourné le cours naturel des choses ; elle consacre ce rapport et, par de vastes contrats internationaux, elle l'affermit en l'universalisant. Je dis que la loi trouve le 15 1/2 dans la pratique ; elle le trouve même dans la pratique de deux siècles, et rien n'établit aussi éloquemment sa fixité que l'étude des variations des prix-argent sur le marché de Londres. C'est ce qu'Ernest Seyd a nettement établi [2].

En effet, la moyenne de 1827-1872 est de 60 7/8 d. l'once standard ; le rapport naturel de valeur entre l'or et l'argent est donc de 1 à 15 1/2. Le prix de 60 7/8 est le point d'équilibre entre le prix le plus bas de 59 d. et le plus haut de 62 7/8 d. Il est évident que le change exerce sur ces prix une influence dominante, et que l'argent importé en Angleterre oscille selon les directions qu'il prend à l'exportation ; s'il est expédié des mines à Londres et que, de là, on l'expédie vers le continent, le change entre Londres et le pays im-

[1] *Journal des économistes*, 4e série, 4e année. T. XIV, page 196.
[2] Ernest Seyd. *The decline of prosperity*, pages 74-79.

Digitized by Google

portateur d'argent exercera une action prépondérante sur le prix du métal blanc. L'argent vient-il de l'Inde ou de l'Orient à Londres pour payer l'Europe ; Londres achète-t-il de l'argent sur le continent pour l'expédier aux Indes, autant d'éléments qu'il importe d'examiner, indépendants de la production plus ou moins abondante des mines. Les moyens de transport, en se perfectionnant, ont nécessairement agi sur la cote de l'argent à Londres, puisqu'en s'améliorant par l'application de la vapeur et le progrès de la mécanique, les frais ont diminué. Le transport de l'argent par le Cap de Bonne-Espérance coûtait, assurances et pertes d'intérêt y compris, plus cher que par le canal de Suez; la différence est, si je ne me trompe, d'un demi pour cent que nous pourrions retrouver dans le change entre Calcutta et Londres. Cette différence agit sur le prix de l'argent à Londres. A l'époque où le voyage de Londres à Paris se faisait en patache et à voile, les frais de transport s'élevaient à 3 p. c. à peu près : 25 fr. 22 1/2 au change, donnaient 7 liv.st. 13 s. 10 d., de sorte que l'argent coûtait à Londres 59 d. l'once standard. Lorsque les chemins de fer et les steamers abaissèrent les frais d'un quart pour cent, 25 fr. 22 1/2, au change donnaient 7 liv. st. 17 s., et ainsi, l'argent valait 60 1/8 d. l'once standard sur le marché de Londres. Je le répète, que ce soit le change avec l'Orient ou le change avec l'Europe qui détermine le prix de l'argent à Londres, que l'action du taux de l'intérêt entre Paris et Londres, Calcutta et Londres, Paris et Calcutta s'exerce, que l'influence des frais de transport, d'assurances et de monnayage se manifeste, il n'y a point, à côté de ces facteurs, place pour cet autre, auquel les métaphysiciens de l'économie politique attribuent une importance si considérable, à savoir le rendement des gisements et des mines. Les variations du prix de l'argent à Londres, basculant entre 59 et 62 7/8, démontrent ainsi que l'axe de suspension de la balance monétaire repose sur le prix de 60 7/8, c'est-à-dire sur le rapport de 15 1/2, et que le change est la cause déterminante de ces différences.

En 1621-1640, le rapport était de 1 à 14, d'après le

Digitized by Google

Dr Soetbeer, qui l'établit sur les cotes de Londres et de Hambourg ; en 1861-1870, le rapport était de 1 à 15.48, soit un écart de 10 p. c. que le taux de l'intérêt, les risques et les hauts frais de transport résultant de la difficulté des communications, les déviations du titre, le parquement de l'industrie et du commerce, expliquent suffisamment. Recourir à l'argument de Stanley Jevons, c'est fermer les yeux à l'évidence, car, depuis 1621, l'argent, relativement à l'or, fut produit de moins en moins, le rapport spécifique était, au commencement du XVIIe siècle, de 47.4 à 1, et graduellement, d'année en année, il tomba en 1866-1870 à 6.9, à 1. L'action des mines est donc absolument nulle. Quant aux rapports antérieurs au XVIe siècle, les hypothèses sur lesquelles reposent les chiffres alignés, les incertitudes de titres pour les monnaies d'or, parfois pures, ou à peu près, parfois alliées d'un tiers, et pour les monnaies d'argent dont le fin est si variable à travers l'histoire, l'altération des pièces, tout cela rend impossible une détermination sérieuse des anciens rapports. Il semble, toutefois, que pendant les 1,200 années, antérieures à l'an 400 avant J.-C., le rapport fut de 1 à 13.3; qu'il fut de 1 à 12, pendant les 1,900 années suivantes. Ces rapports paraissent avoir été les points d'équilibre de deux vastes périodes historiques.

Ce fut après la découverte de l'Amérique que le point d'équilibre de 1 à 12 se déplaça et que les changes monétaires oscillèrent sur le rapport de 1 à 15 1/2. Mais cette révolution éclata si peu sous la pression des importations de métaux précieux américains, qu'en 1560, après la découverte des richesses argentifères de Potosi, la reine Elisabeth interrogeait ses conseillers sur le point de savoir s'il ne convenait pas d'abaisser le rapport de 1 à 11 1/10 à 1 sur 11. L'argent-lingot haussait malgré les mines du bas Pérou ! Le même phénomène se produisit après la découverte des alluvions d'or, au Brésil, lorsque Isaac Newton, en 1717, année où les exportations de métal jaune furent les plus actives, fit adopter par le gouvernement anglais une loi qui élevait le rapport à 15 1/2. L'or-lingot haussait malgré les alluvions

Digitized by Google

du Brésil! La loi seule fixa, graduellement, le rapport de 1 à 15 1/2; Charles II, au milieu du XVII^e siècle, avait décrété le 14 1/2; l'Italie et l'Espagne, vers la même époque, le 15; la France, en 1785, le 15 1/2, comme nous l'avons vu plus haut. Toutes ces variations, je le répète, sont indépendantes de la production de l'argent, comme le tableau d'Ernest Seyd le démontre; l'action légale fut décisive [1].

Les monométallistes s'appuient sur Adam Smith, qui dit, en effet, qu'à une production plus grande de métal correspond une baisse dans le prix de ce métal. Mais il ajoute ce correctif, que les économistes de l'école déductive négligent — la quantité des choses nécessaires et utiles à la vie contre laquelle les métaux précieux doivent s'échanger restant dans la même proportion qu'auparavant [2]. — On voit qu'Adam Smith ne donne pas, comme Stanley Jevons, une formule absolue; il consulte, avant de se prononcer, l'horizon des probabilités et se convainc aussitôt que, si une demande de métal précieux correspondait à une offre plus grande résultant d'une plus grande production, l'équilibre entre l'offre et la demande n'étant pas rompu, le métal plus abondant conserverait sa valeur tout entière. C'est précisément le phénomène que nous constatons après les immenses afflux d'or australien et californien. Ces exportations aurifères en Europe donnèrent à toutes les branches du commerce et de l'industrie une impulsion irrésistible, et les prédictions de Hume se vérifièrent: « Dans tout royaume où le numéraire commence à affluer en plus grande abondance qu'autrefois, disait-il, toute chose prend une nouvelle face, le travail et l'industrie gagnent de l'activité, le négociant devient plus entreprenant, le manufacturier plus diligent et plus habile, et le fermier lui-même guide sa charrue avec plus de gaieté et d'attention [3]. »

Les échanges, en effet, se multiplièrent sous la poussée de

[1] Ernest Seyd. *Lib. cit.*, page 81.
[2] Adam Smith. *Richesse des nations*, l. I^er, ch. XI, sect. 3.
[3] Hume. *Essai sur l'argent*, page 36. Coll. des princ. écon.

Digitized by Google

l'or australien, de nouveaux marchés s'ouvrirent, les moyens de transport, grâce aux capitaux surexcités par les nouvelles fabuleuses de Victoria et de San Francisco, se perfectionnèrent et se développèrent; il en fut de même de l'outillage de l'industrie; le commerce se déploya sur des régions de consommation plus étendues; en un mot, l'or offert avait créé une demande de métaux précieux qui dépassa bientôt l'offre [1].

A peine les premiers arrivages d'or en Europe furent-ils versés dans les caisses des banques que des courants métalliques nouveaux rayèrent la carte commerciale du monde. Les monométallistes du temps craignaient que le nouvel or ne pénétrât dans la circulation et ne troublât singulièrement les échanges. Il n'en fut rien. « Quand les espèces sont abondantes sur une place, dit Clément Juglar, elles n'interviennent plus seulement comme appoint dans les opérations avec les autres places, mais comme produit toujours recherché et toujours accepté; en un mot, comme dans le commerce de détail, c'est du comptant dans le commerce de gros. A l'échéance des lettres de change, la compensation ne se fait pas en papier, mais en métaux précieux, puisque les cours des changes indiquent qu'il n'y a pas de remises plus avantageuses. C'est un merveilleux moyen pour engager les échanges dans les contrées où les relations d'affaires n'existent pas encore: là surtout où, nos produits n'étant pas entrés dans les habitudes, la demande en est peu active, souvent nulle. Il n'y a plus, comme autrefois, à chercher une contrepartie avant de donner un ordre d'achat: on sait qu'on a sous la main un produit qui ne sera pas refusé, et on expédie de l'or ou de l'argent, selon les besoins. La première partie de l'opération se trouve ainsi accomplie, mais bientôt le métal lui-même s'échange contre d'autres produits et revient directement ou indirectement à son point de départ. C'est ainsi qu'en France et en Angleterre, une somme de 1,500 millions

[1] Stirling. *De la découverte des mines d'or.* Trad. de H. Planche, page 249.

Digitized by Google

à 1,800 millions en or et en argent est constamment en mouvement à l'importation ou à l'exportation, pour activer les échanges et éviter toutes les pertes de temps que l'on éprouverait dans un pays où, les affaires n'étant pas très étendues, il y aurait ralentissement dans les transactions, par suite de la difficulté d'offrir ou d'accepter un autre produit [1]. »

Telle fut l'action bienfaisante des milliards d'or que la Californie et l'Australie exportèrent en Europe. Il suffit de consulter le mouvement des métaux précieux en France, à l'entrée et à la sortie, pour s'en rendre compte. De 1843 à 1847, avant la découverte des richesses aurifères en question, le mouvement annuel total des métaux précieux fut, en moyenne, de 248 millions. A partir de 1848, les importations de métaux précieux commencèrent; mais, pendant deux années, les exportations furent indécises, comme si elles cherchaient une direction. En 1850, le flux monétaire roula 126 millions hors de France, et cette somme s'accrut jusqu'à 655 millions, en 1864. De 1850 à 1864, la masse importée fut de 7 milliards 868 millions de francs, la masse exportée de 6 milliards 52 millions, soit une différence de 1,816 millions, résultat définitif, en France, de toutes les importations d'or de la Californie et de l'Australie, instruments d'échange d'une puissance extrême qui, expédiés et réexpédiés tous les ans, dans un flux et reflux énormes, soldent directement les opérations commerciales françaises dans les régions où les produits français ne sont pas immédiatement demandés [2].

La loi des courants monétaires exerce donc sur la production et sur les transactions du monde une influence considérable. Pour que son action salutaire se répande, pour qu'elle imprime une poussée vigoureuse aux échanges, il faut que les alluvions et les mines soient d'une grande richesse. C'est là ce que les monométallistes redoutent. Ils sont partisans d'une monnaie rare et chère, nous sommes partisans

[1] Clément Juglar. *Du change et de la liberté d'émission*, pages 266, 267.
[2] *Idem*, page 259.

Digitized by Google

d'une monnaie abondante. Ils soutiennent que les instruments de crédit sont d'excellents substituts de monnaie, comme le prouve le *Clearing House* de Londres ; nous soutenons que les billets et les virements ne sont possibles qu'avec une base métallique, et que l'on peut jeter d'autant plus des uns dans la circulation et opérer d'autant plus sûrement des compensations au moyen des autres, que le point d'appui, c'est-à-dire les métaux précieux, sont plus abondants. Nous ajoutons qu'à l'heure des crises, où les billets rentrent et où les virements diminuent, la liquidation inévitable ne se fera pas avec des virements et des billets, mais avec des espèces dont la masse doit être d'autant plus considérable que le crédit a fait l'écart plus grand entre le comptant et le terme[1]. Je le répète : ce que nous voulons, en opposition avec les partisans de l'étalon unique, ce sont des espèces abondantes, c'est la multiplication de ces merveilleux véhicules des valeurs, comme nous voulons la multiplication des voies de transport par terre et par eau.

Le bimétallisme universel, en fixant légalement le rapport de 1 à 15 1/2, n'attribue pas à l'Etat un pouvoir que l'Etat n'a point. L'Etat demande pour ses monnaies, annuellement, 850 millions, tandis que la demande pour les arts et l'industrie ne s'élève qu'à 150 millions. L'Etat commande donc la valeur de l'or et de l'argent, et l'argument qui consiste à dire que la loi est impuissante dans l'espèce est inadmissible. Que l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Union latine réhabilitent l'argent, et les parités théoriques, celles dont on déduit les frais divers tels que frappage, fret, assurances, pertes de titre et de poids, etc., seront rétablies, c'est-à-dire que 1 liv. st. vaudra 25 fr. 22 1/2 c.; 100 marcs, 125 fr. 46c.; 100 dollars, 518 fr. 26c.; 100 florins, 208 fr. 32 c.; la Banque d'Angleterre donnerait alors 60 7/8 l'once standard d'argent ; la Banque de France, 222 fr. 22 c. le kilo fin; la Reichsbank, 90 marcs la livre fin; la Banque néerlandaise, 106,67 florins le kilo fin;

[1] Consulter les tableaux de Clément Juglar, dans son livre sur la périodicité des crises commerciales.

Digitized by Google

la Banque austro-hongroise, 44,44 florins la livre fin; l'United States Assay Office, 1.33 1/3 dollars l'once fin, dont il faut déduire 2 par 1,000 pour frais de commission et perte d'intérêt. L'or et l'argent étant au pair, et ce dernier métal pouvant, tout aussi bien que l'or, être utilisé pour les remises en numéraire d'un pays à un autre, tous deux seront indifféremment envoyés au loin, pour le règlement des balances commerciales, opérations de bourse, etc. Il en résultera que les *gold points*, c'est-à-dire les parités pratiques, les chiffres se prêtant à une expédition d'or d'un pays à l'autre, deviendront tout simplement des *specie* ou, mieux encore, des *bullion-points* [1].

Si jamais ce desideratum était atteint, et certes l'Allemagne et l'Angleterre n'ont qu'un mot à dire pour qu'il le soit, nous n'assisterions plus à ce *struggle for gold*, à cette lutte pour l'or, à ces divisions entre peuples que l'unité monétaire rapprocherait, épargnant ainsi à l'activité industrielle et commerciale les hauts droits de douane et les taux élevés et inconstants de l'escompte. A l'un ou à l'autre des deux métaux, dont la production est si variable, le bimétallisme universel oppose la masse monétaire, dont la production suit une progression constante, et qui favorise le développement continu et régulier des échanges et les invasions continues et régulières de la civilisation.

ERNEST VAN ELEWYCK.

[1] Ottomar Haupt. *La réhabilitation de l'argent*, page 9.

Digitized by Google

MORTEROCHE

A MON AMI MAX SULZBERGER

I

Assis sur un mamelon dans les dunes, un homme regardait se coucher le soleil. La mer coupait en deux l'orbe immense qui, rouge comme une braise, ensanglantait les étendues et de minute en minute décroissait, pareil à un navire submergé. Bientôt il ne resta plus qu'un mince segment, et ce segment s'effondra, à son tour, derrière la masse remuante des eaux. Çà et là, flottantes dans le ciel, des nuées prenaient des formes vagues d'archipels qui ensuite diminuaient et lentement se dissolvaient en écharpes roses, par-dessus le flamboiement assombri des flots; puis, les horizons s'emplirent de teintes tranquilles, et celles-ci, s'étendant toujours, finirent par former au delà de la mer une seconde mer immobile et verte où graduellement montait la nuit. En même temps s'épandait une sérénité universelle; les vagues pacifiées semblèrent s'aplanir sous le niveau des ténèbres et, ineffablement longues, de grandes voix solennelles traînèrent à ras des plages.

L'homme assistait, attentif, à cet anéantissement du jour. Il vit se décolorer l'azur et le crépuscule rouler ses houles d'ombre par-dessus la houle des eaux; une par une, il épia dans l'espace le dispersement des nuées, les suivant des yeux tant qu'elles s'abîmaient, et à la place où elles avaient dis-

Digitized by Google

paru, regardant s'allumer la scintillation pâle des étoiles. Puis la lune monta de la profondeur des landes et, tout couvert de sa clarté bleue, après l'avoir été de la pourpre du couchant, il demeurait là, rigide, dans le tremblement immense du soir. Aucun geste ne trahissait les émotions de son âme ; telle était la force de sa contemplation qu'elle semblait l'avoir pétrifié, et le vent battait ses tempes, comme en rase campagne il bat un mur en ruines, avec un bruit mort et doux.

Il portait le costume des gens de la côte, vareuse en drap bleu et larges pantalons de toile ; son chapeau de paille, qu'il avait ôté, soit pour mieux sentir la fraîcheur de la nuit, soit pour saluer les majestueuses gloires solaires, reposait près de lui ; et, les souliers rapprochés l'un de l'autre, ayant les deux mains posées sur un bâton, sa haute taille tendue, il avait l'air d'un de ces vieux pêcheurs qui s'en vont à la pointe des falaises guetter le retour des barques sorties pendant la tourmente. Une charpente robuste s'indiquait sous ses vêtements ; il avait les épaules carrées, les lombes larges, les mollets nerveux et fermes ; et sa tête chevelue, dont les crins s'emmêlaient, s'appuyait solidement sur un cou aux muscles indestructibles.

Il regardait à présent monter la lune, comme il avait regardé s'abaisser le soleil. Elle ruisselait sur la mer en massive traînée d'or et d'argent, pareille à un monstrueux câble insubmersible, et, plus loin, s'émiettait en pulvérulences qui, comme une pluie de paillettes, trouaient la grise cuirasse des vagues d'un incessant fourmillement lumineux. Tout autour, ainsi que la roue autour de l'essieu, s'élargissait le ciel bleu, plus transparent à mesure qu'il approchait son disque, et, par moments, un frisson parcourait la largeur de l'éther, comme la réverbération furtive des phosphorescences qui allumaient les eaux. Rythmiques et graves se prolongeaient les accords marins, comme un chant de berceuse qui tantôt s'assoupit et tantôt s'accélère. Et l'homme écoutait, perdu dans cette musique qui semblait scander la marche régulière des astres dans l'espace.

Digitized by Google

Un silence profond s'était appesanti sur les dunes. Rien ne le troublait que le bruissement des bruyères froissées comme des soies et le galop sourd des lapins dans les herbes. Pareils à une mer figée, les sables ondulaient sous la clarté de la voûte astrale, à grandes bosses inégales, dont le renflement petit à petit se perdait dans les plates surfaces de la campagne, et des ombres bleues cerclaient le pied de leurs cônes éclatants.

Là-bas, au fond de la plaine embrumée, se tassaient les hameaux, reconnaissables à la masse obscure des toits; et par places les fenêtres étaient rouges du feu des lampes. Plus proches de la côte, des arbres rabougris s'espaçaient dans des clos fermés d'échaliers; et leurs végétations rares ombraient maigrement des maisons basses à l'angle desquelles des filets de pêche séchaient déployés. La lune noyait dans un poudroiement ce coin déjà sommeillant où se mouvaient, silencieuses, des silhouettes attardées; et cette paix des vivants s'ajoutait à la mansuétude de la mer et du ciel réconciliés.

Brusquement l'homme tourna la tête. Aux mélopées de la vague s'étaient mêlées, on n'eût pu dire comment, les modulations de l'orgue; lointaines et sourdes, elles s'enflaient, par-dessus le village, des dernières rumeurs du jour, et gravement venaient expirer dans les replis des dunes, au bord des gouffres dont elles paraissaient répercuter les sonorités profondes. C'étaient des accents soutenus et longs sur lesquels la main d'un mystérieux joueur semblait peser à plaisir pour s'y écouter prier et penser, et ils s'allongeaient, inexprimablement lents, avec la monotonie des choses qui ne savent pas mourir. Quelquefois les sons s'étouffaient, se dispersaient au large, dans les oscillations de l'air; mais, la minute d'après, ils recommençaient par un souffle, vague d'abord, qui grandissait et progressivement formait un immobile accord planant sur la croûte terrienne; et cette austère musique avait l'air de glorifier le vent, les astres et les eaux.

De laquelle d'entre ces humbles demeures éparses dans la plaine sortait le surprenant *Alleluia?* L'homme, pris d'une

Digitized by Google

curiosité, s'était dressé. Comme des étincelles, les lumières pailletaient l'embrun nocturne, inquiètes celles-ci et indiquant des actions multiples ; inertes, celles-là, avec ce tranquille éclat des lampes présidant aux besognes graves. Ses yeux allaient des unes aux autres, les questionnant et leur demandant laquelle projetait sa clarté sur l'invisible clavier ; mais aucune ne répondait à ses interrogations, et toutes également semblaient servir à des veillées où l'âme n'avait point de part. L'église seule, du reste, était capable de contenir dans son vaisseau et d'exhaler ce bourdonnement qui, même affaibli par l'éloignement, continuait de résumer en lui les grands bruits de la création.

Sans doute, il était familiarisé de longue main avec la contrée, le solitaire rêveur, car l'idée que l'orgue jouait à l'église lui fit secouer la tête, et il murmura :

— Non, non, voilà bientôt un an que l'organiste est mort, et personne ne l'a remplacé depuis.

Cependant, les ronflements ne cessaient pas. Alors, cédant à l'obsession de ces accents, qui réveillaient peut-être en lui des choses endormies, il dévala le versant de la dune et suivit, entre les haies, la direction qu'ils avaient prise pour arriver jusqu'à lui. Sur les sables traînait le clair de lune, mettant un surcroît de blancheur sur leur blancheur naturelle et écrêtant d'un reflet métallique les légumes hâves qui avaient germé d'entre leurs sillons. Rechignés et penchants, des profils de chaumières s'angulaient en arêtes grises sur la tache claire des sentiers, ayant quelquefois, à côté de leur ombre immobile, le remuement d'une silhouette d'homme ou de femme. Des linges séchant sur des perches ouvraient dans la nuit de grands trous frissonnants. Çà et là, sur les dalles des seuils, rougeoyait le feu des lampes et, par les vitres étroites, s'apercevaient des familles réunies, avec des balancements de berceaux dans les fonds. Au loin, la mer semblait rythmer de ses bruits assoupis, qui s'assourdissaient encore dans l'épaisseur des dunes, les silences des paisibles habitations.

L'homme continuait d'avancer, salué parfois d'une parole

Digitized by Google

respectueuse et rude par les figures demi-perdues dans le noir des portes. Son oreille discernait un peu mieux maintenant le point où résonnait l'orgue, et, s'orientant sur ses voix de plus en plus distinctes, il marchait d'un pas grave vers le gros du village, dont il voyait à quelques cents mètres luire les toits par-dessus l'horizon des cultures. Nul doute, les sons partaient bien de l'église; il distinguait son clocher carré dont la cage évidée baie en noir, rayée par les meneaux pareils à des vertèbres, et dépassant les plus hautes toitures, sa voûte taillée en dos d'âne où les mousses verdissent par les fentes des ardoises. Mais aucune rougeur n'enflammait les longues fenêtres cintrées où tremblait seul le bleuissement de la lune, et vraiment, à moins d'être le jouet d'un songe, c'était à croire que le diable s'était mis de la partie. Le promeneur, pourtant, à en juger par sa fière mine, n'était pas de ceux qui mêlent aisément la peur du surnaturel aux choses de cette vie. A demi-voix, comme font les êtres qui vivent seuls et ont pris le pli de se dire à eux-mêmes ce qu'ils ne peuvent dire aux autres, il cherchait des explications à ce fait anormal de l'orgue chantant dans la nuit, après être demeuré muet pendant un an. La paroisse avait-elle choisi enfin un nouvel organiste, et celui-ci préludait-il sur l'instrument, lequel, entre parenthèses, avait dû passablement se rouiller, à toutes les sacro-saintes éjaculations qu'il allait déverser sur les foules agenouillées? A coup sûr, il n'aurait qu'un mince mérite à l'emporter sur son prédécesseur, brave homme qui maniait son orgue comme un forgeron manie son soufflet de forge.

Ainsi devisant, l'homme atteignit enfin le chemin qui menait à l'église; le porche ouvert montrait dans la profondeur l'abside faiblement éclairée par un feu vacillant; il n'y avait pas d'autre lumière sous les arceaux noirs; et le jeu de l'orgue semblait d'autant plus extraordinaire au milieu de cette nuit profonde. Il roulait ses puissants accords, lent comme le vent et la vague, mais remué par une main habituée à l'évoquer. Comme un fleuve au cours endormi, sa musique s'épanchait en notes prolongées sur lesquelles s'appe-

Digitized by Google

santissait la pensée du musicien, avec on ne sait quelles délices de sentir vibrer sous ses doigts le charme funèbre des infinis sommeils, et, tantôt grondant le long des cordes basses, tantôt s'élevant jusqu'aux plus hautes portées, mais toujours maintenu dans de longues cadences, le chant élargissait dans le calme de la nuit ses cercles, qui semblaient vouloir atteindre aux étoiles.

L'homme s'assit sur le bord du chemin, les deux mains croisées sur son bâton, et, attentif comme il l'avait été pour les rumeurs du couchant, il écoutait bourdonner les sombres murs.

Reconnaissait-il des accents familiers? Sa tête grise, abaissée dans le creux de sa poitrine, par moments se relevait avec le hochement particulier au connaisseur satisfait. Le vent, pendant ce temps, poussait sur ses pieds de fines poussières de sable, avec un gémissement doux, et, près de ses reins, secouait des touffes d'herbes grillées à la chaleur des midis; c'était comme une haleine humaine sortie de cette nuit claire, et elle continuait dans l'air, en les diminuant, les souffles profonds de l'instrument.

Longtemps encore, l'orgue fit planer sur les dunes ses larges cadences, qui insensiblement s'éteignirent dans une vibration finale, apaisée, celle-là, et assoupie comme un commencement de silence. Puis l'église se tut; un pas qui résonne sur la pierre, la large porte qui se ferme, et la nuit reprit possession des voûtes redevenues muettes. Dans le sentier blanc passa une silhouette qui se perdit derrière les maisons.

L'homme se releva et, de son pas grave, reprit le chemin parcouru d'abord, jusqu'à l'endroit où, les habitations cessant tout à coup, il lui fallut marcher à travers la solitude des interminables monticules se suivant à la file. Leurs dômes chauves, au haut desquels s'échevelaient des houppes de genêts, incrustaient inégalement l'ombre; et comme un cordon de sentinelles embossées dans leurs manteaux, les sables se prolongeaient, surveillant au large les batailles du flot. Plus solennel au milieu de ce désert s'élevait l'épithalame

Digitized by Google

des eaux ; par moments, la nuit bougeait, un frisson agitait l'herbe et quelque bête crépusculaire se mouvait à ras du sol. Hormis cette révélation fugitive de la vie animale, tout semblait morne sous la clarté des étoiles.

La lune avait décrit une partie de sa courbe quand apparut sur le chemin de l'homme, à demi dérobée derrière un pli de la dune, une maisonnette grossièrement construite en briques et dont l'huis s'ouvrait du côté de la campagne. Il n'eut qu'à faire jouer le loquet pour pénétrer dans la petite chambre basse qui en formait le rez-de-chaussée, et, tandis que sa main repoussait la porte mal jointe, une nappe de clarté s'épancha dans l'humble intérieur. Une table et deux escabeaux, lourdement assemblés avec des voliges de sapin, s'éclairèrent dans la pénombre d'une lueur qui ensuite glissa sur des planches de bois fixées au mur et de là descendit jusqu'aux ais d'une couchette garnie d'une maigre épaisseur de paille. Du sable avait roulé sous la porte et s'amassait en petits tas dans les coins. Aux travées brunes du plafond pendaient des ustensiles de pêche, et, d'une extrémité à l'autre de la chambre, un filet distendait ses larges mailles inachevées. Une tranquillité infinie emplissait ce simple réduit, où l'existence à l'étroit devait mieux se replier sur elle-même, voisine des grands fracas de la mer.

Le maître de la maison se dévêtit avec cette lenteur grave qu'il apportait dans toutes ses actions, ayant devant lui, dans le cadre de la porte demeurée ouverte, le spectacle des campagnes lointaines ; puis, quand il ne lui resta plus sur les épaules que sa grosse chemise de toile bise, embrassant d'un dernier regard de ses prunelles chargées de sommeil la vaste lande brumeuse, il ferma son seuil et se coucha.

II

Jean-Pierre Gautier, baron de Morteroche, habitait les dunes depuis près de six ans, solitaire comme la ruine d'un hautain édifice. Dernier rejeton des Morteroche, il était

Digitized by Google

allé échouer au milieu des sables une existence dans laquelle la hache des passions avait ouvert de larges plaies. Peut-être en est-il encore, parmi les contemporains de sa jeunesse, qui se souviennent du viveur prodigue et effréné dont les folies défrayèrent tout un temps les conversations du monde. Jean-Pierre Gautier vivait alors dans l'opulence ; il avait des écuries princières et ses meutes étaient renommées au loin. Son nom, largement jeté dans la publicité, était le synonyme de somptueuse gentilhommerie, et amoureux de la femme autant mais non plus que de ses chiens et de ses chevaux, il comptait ses jours par le nombre de ses maîtresses.

Beau dans toute l'acception du terme, il emplissait de la séduction de sa personne les réunions légères qu'il révolutionnait de ses caprices, et il était un de ces maîtres de la mode devant lesquels se courbent les résistances les plus affermies. Pendant près de dix ans, ce fut un train retentissant, qui sans relâche se renouvelait dans la dépense ; ses soupers rassemblaient la bande des hommes et des femmes qui germent, fleurs monstrueuses, sur la maigreur universelle ; et il savait perdre au jeu avec sérénité des sommes que d'autres n'auraient pu gagner sans exaltation ; de tout point il était le cavalier sans peur et sans reproche que les débutants dans la carrière mondaine se proposent pour modèle. Hautain et téméraire, il était de toutes les aventures et s'offrait à tous les périls ; sa volonté était la seule règle de sa vie ; il n'en connaissait point d'autre, et ce qu'il s'était promis de faire s'accomplissait en dépit des obstacles. Les femmes, toujours éprises des audaces viriles et qui aiment l'arrogance de ces fiers dominateurs, le suivaient de leurs yeux éperdus dans cette vie orgueilleuse et vaine où il marchait seul, convoité par toutes et dédaigneux de leur amour. Et les envieux supputaient secrètement le temps qu'allait durer cette rare fortune, étonnés de la voir se maintenir si haute au milieu des changeantes admirations de la foule.

L'écroulement devait être brusque, après tant de défis au cours régulier des choses ; ce ne fut pas de degré en degré,

Digitized by Google

mais par une pente irrémédiable où l'on glisse jusqu'au bas et d'une fois, que Jean-Pierre roula au pied de ses grandeurs. Hier riche, fastueux, éclatant, il se vit tout à coup pauvre, n'ayant plus, pour payer la dette accumulée, que le reste d'un patrimoine incessamment écorné, et ce reste, à son tour, l'abîma dans le gouffre creusé sous lui.

Morteroche cachait sous des apparences dissipées un esprit résolu et ferme ; la corruption dont il avait été un des héros avait passé sur lui sans dissoudre ses indépendances originelles ; il était de ceux qui envisagent froidement les catastrophes et, sans récriminer, admettent les faits accomplis. Avec le même calme qu'il perdait ses parties de jeu, il regarda s'anéantir sa vie dorée, la considérant, elle aussi, comme une partie jouée et perdue ; et n'ayant ni regrets, ni espérances, mais décidé à l'existence, quelle qu'elle pût être, il s'interrogea. Ses mains n'étaient pas faites pour l'outil ; élégantes et maladroites, elles n'auraient pu manier les instruments des besognes compliquées ; du reste, la pensée ne lui en vint même pas ; répugnant par goût et par esprit de race au travail du corps qui lui paraissait rebutant, il en laissait l'outrage aux classes déshéritées.

Comme les pisifs de haute lignée, il avait au plus haut point le respect de son corps, sorti inaltéré des épreuves de l'orgie. Nul ne s'entendait mieux à imprimer à ses membres la plastique des mouvements amples et nobles, ni à les déployer dans des attitudes superbes ; et, déchu, il se souvint des succès que lui avait valus aux salles d'armes son élégance incomparable de tireur. L'épée qui tue d'une mort glorieuse ceux qu'elle atteint lui parut digne de faire revivre l'homme tué par la vie.

Il se fit maître d'armes. Mais on n'abdique pas du jour au lendemain les pusillanimités sociales ; le baron n'osa pas recourir aux amis qu'il avait laissés dans la prospérité, les seuls qui auraient pu lui servir de parrains dans la profession respectée qu'il s'était choisie ; il se contenta de faire savoir, par la voie des journaux, qu'un monsieur Roche donnait à domicile des leçons d'escrime. Au bout de quinze jours,

Digitized by Google

il lui vint un élève ; c'était le fils d'un ancien droguiste enrichi, gros garçon engourdi dont les allures stupides le dégoûtèrent du professorat.

— Qu'adviendrait-il de l'épée, se disait-il à part lui, tandis que le pesant novice s'essayait, sans y parvenir, à manier son fleuret, qu'adviendrait-il s'il fallait habituer de pareilles mains à s'en servir?

La souche de laquelle il était sorti se révoltait en lui devant cet accaparement de l'arme sacrée qui, si longtemps, n'avait appartenu qu'aux gentilshommes ; et, redoutant de la faire déchoir, il remercia le fils du droguiste et ne pensa plus à l'escrime.

Petit à petit, le bruit qui s'était fait autour de sa disparition s'était calmé ; il était tombé avec fracas comme tombent ceux qui s'effondrent de haut, et ce fracas s'était d'abord répercuté en échos multipliés à travers les atmosphères de Paris. On avait vendu son hôtel, ses chevaux, ses bronzes dans des enchères retentissantes dont le produit avait défrayé la meute des créanciers ; puis le silence avait étouffé ce qu'il restait de sa personne dans l'air de la rue et, bien avant d'être mort, il pouvait s'imaginer avoir conquis la paix des tombeaux. Il s'était retiré alors dans un de ces vastes faubourgs où se perdent, comme dans un océan, les détresses humaines, et il vivait là, ignoré, hautain, n'ayant commerce avec personne.

Jean-Pierre Gautier avait reçu d'un précepteur l'éducation qu'on donne à ses pareils, celle-là qui enrichit le cerveau sans l'agrandir et met, à la place des notions profondes, base solide sur laquelle on peut bâtir, le sable mouvant des idées superficielles où rien ne germe. Ignorant, il l'était aussi bien des connaissances usuelles que des devoirs dont se compose la vie ; ce qu'il avait appris des siècles antérieurs, falsifié pour les besoins de l'autel et du trône, avait laissé en lui un chaos d'idées monstrueuses au fond duquel traînaient on ne sait quelles fatalités de castes : le peuple obligé de gémir sous la loi des servitudes, et tout en haut, dans la lumière, les méprisantes aristocraties exploitant au profit de leur

Digitized by Google

grandeur le prolétariat éternel. Mythologies, histoires, religions amalgamaient sur sa pensée leurs obscurités et leurs mensonges. Il ne savait bien qu'une chose, c'est que son sang n'était pas le même que celui des plébéiens qu'il voyait prodiguer leurs sueurs autour de lui, et il continuait à les envelopper tous dans la même méconnaissance dédaigneuse des fraternités qui régissent le monde contemporain. La révolution, les libertés publiques, l'émancipation du travailleur étaient des choses qu'il n'admettait point, les ignorant ou feignant de les ignorer, comme si un fleuve immense n'avait pas balayé le lit des vieilles sociétés; et, fidèle aux superstitions catholiques et royalistes, sucées à la mamelle de sa nourrice, il entendait remuer dans la profondeur, sans vouloir la reconnaître, l'énorme marée populaire qu'il appelait démagogie. Un esprit aussi orgueilleux se conciliait mal avec les exigences de sa misère; peut-être, en se mêlant aux foules, eût-il trouvé une activité féconde qui lui eût permis de vivre; mais, jouet de ses héréditaires rancunes, il n'entendait pas se rapprocher d'elles, se rendant ainsi plus inaccessibles les moyens de parer aux difficultés de l'existence. Un instant, toutefois, il pensa à utiliser le peu de connaissances qu'il possédait; il savait assez de géographie et d'histoire, après tout, pour pervertir de jeunes intelligences; et, talonné par les approches d'une déchéance irrémédiable, il s'apprêtait à s'enquérir d'élèves, quand une honte le prit : il allait donc jouer au maître d'école! Cela l'arrêta net. Il chercha ailleurs.

Morteroche aimait la musique; elle avait été la seule curiosité et l'unique passion de son esprit; même, il y avait quelque six à huit ans, on avait joué un petit acte écrit par lui et qui avait eu l'approbation d'un maître illustre. Il s'enferma dans sa chambre et appela à lui l'inspiration des anciens jours; hélas! elle avait fui avec les temps prospères, et rien ne répondit à ses sollicitations; le clavier duquel sa fantaisie avait arraché naguère de gracieuses chansons était mort, aussi bien que les pompes et les gloires passées.

Digitized by Google

Alors, il se rabattit sur le mécanisme de cet art qui lui échappait et, cette fois, sa volonté ne se buta plus contre les rébellions d'un auxiliaire indocile. Ses doigts obéissants retrouvèrent leur élasticité; il donna des leçons; il vécut.

Cependant une transformation lente s'opérait dans cet altier Jean-Pierre de Morteroche; la vie met dans les yeux des points de vue qui changent selon les événements, et la nouveauté des horizons fait petit à petit la variation des consciences : au contact obligé du peuple, il sentit diminuer ses répugnances natives; plus rapproché de lui, il le vit mieux, et vaguement il eut la perception de la mission prodigieuse que ce peuple accomplissait dans l'ombre. Oisif aux heures où ses leçons ne l'appelaient pas au dehors, il se mit à lire, et, comme il bouquinait un jour chez un étalagiste du quartier, une tentation sigulière lui fit prendre un tome dépareillé de Proudhon. Il l'emporta, non sans un peu de vergogne et la tête basse, ayant peut-être au fond de lui la peur et de ses impérieux ancêtres. Ce fut un bouleversement dans son cerveau; piteusement bousculées et mises en déroute aux éclairs de cette tranchante épée du philosophe, ses idées s'entrechoquaient, pareilles aux anneaux d'un reptile démembré; il lui semblait qu'une nuée avait crevé au-dessus de lui, flamboyante et découvrant des fuites illimitées de clarté. Mais alors, tout le reste, ce que lui avaient enseigné les livres, ce que lui avaient prêché les prêtres, ce que ses maîtres tonsurés lui avaient dit de l'homme, de son passé et de son avenir, c'était cela la nuit, si le contraire était le jour!

Ce renversement du bien et du mal l'épouvanta, comme un cataclysme qui mettait à néant sa foi, ses tendresses, l'âme et le sang de sa vie; sur ses reins s'ébranlaient les colonnes de son temple, et terrifié, sentant le sol se dérober sous ses pieds, il tenta de se retenir à la tradition. Mais la science est, pour les esprits où elle pénètre, comme l'air pour les chambres longtemps closes : irrésistible, elle chasse devant elle les obscurités, balayant les poussières

Digitized by Google

anciennes à coups de vent et de soleil ; une fois l'œuvre commencée, rien n'empêche qu'elle ne s'accomplisse jusqu'au bout. Proudhon fut, dans cette cervelle du baron de Morteroche, la vitre tout à coup brisée par laquelle s'épanche à l'intérieur le large flot clair de la vérité; et, ses scrupules s'étant insensiblement calmés, il le relut, non plus dans un tome dépareillé, mais dans son œuvre entier, étonné, subjugué, voyant crouler pierre à pierre les bastilles à ses pieds. Effrayante révolution que celle-là ! Pareille à celle qui avait sauvé la race humaine et non moins imposante, elle démolissait en ce fils des oppresseurs les despotismes légués avec le sang et l'affranchissait de ses propres servitudes. Une ardeur de brûler ses vieilles idoles le remplissait à présent; de lui-même, il courait au devant des sacrifices que chaque livre nouveau le contraignait à faire de ses idées et de ses croyances ; et, après Proudhon, il lut Cabel, Pierre Leroux, Michelet, J. Stuart Mill, Lyell, Büchner, Darwin, étudiant et trouvant partout les métamorphoses de Dieu derrière les métamorphoses de l'homme.

Qui eût pu reconnaître, dans cet homme vieilli par la pensée, mais portant haut sa tête grise sur ses larges épaules, et, bien que majestueux, modeste sous sa fière démarche, le raffiné viveur et l'insoucieux libertin jadis acclamé sous le nom sonore de Jean-Pierre Gautier de Morteroche? Un homme nouveau s'était formé en lui de la désagrégation de tous les préjugés qui composaient l'homme antérieur ; et libre, ayant dans l'âme une sorte de gravité souriante, il allait par les rues, baron comme par le passé, mais d'une autre manière et ne rougissant pas plus de son gagne-pain que de son nom. Au lieu de s'enfermer dans son faubourg, comme il l'eût fait autrefois, il poussait ses promenades jusqu'au plein cœur de Paris, là même où s'était écoulée sa jeunesse et où chaque chose lui rappelait une gaîté perdue, une splendeur évanouie, quelque folle équipée à jamais disparue; tolérant pour lui-même comme la science lui avait appris à l'être pour les autres, il regardait défiler ces souvenirs déjà lointains sans regret et sans amertume. Souvent, au détour d'une rue, quel-

Digitized by Google

que compagnon des jours dorés lui apparaissait, portant entre les sourcils la ride des décrépitudes anticipées, ou bien, à force de cosmétiques et de peinture, gardant sous la ruine l'aspect d'une marionnette sémillante. Ils se croisaient; un geste mal réprimé indiquait parfois au baron qu'il était reconnu; mais, vain et dédaigneux peut-être de cet ami correct et pauvre, le passant détournait la tête, tandis que Jean-Pierre, arrêté pour voir décroître sa silhouette, haussait les épaules, non sans une pitié ironique. Et cependant, comme ces preux, il avait eu la suffisance de croire que rien n'existait au delà de lui-même : comme eux, quelque jour, il eut peut-être coudoyé, sans le saluer, un *ancien* tombé dans le malheur. Ce retour au passé, comme un rappel à l'ordre, finissait toujours par l'apaiser, et il continuait son chemin, ayant perdu l'ironie et n'ayant gardé que la pitié.

Pendant de longues années, il vécut du produit de ses leçons, aimant cet argent qui lui créait des loisirs et lui permettait d'acheter de la science ; presque chaque jour, il quittait la rue écartée où il habitait, et de son pas lent traversant Paris, il allait entendre les graves enseignements des Geoffroy Saint-Hilaire, des Renan, des Taine, des Quatremère de Sancy. C'étaient autant de barrières qui tombaient, reculant les horizons de sa pensée et ouvrant un peu plus au-dessus d'elle l'infini ; et il demeurait là recueilli, perdu dans les paroles qui lui révélaient des secrets inconnus. Un besoin de solitude le gagnait au sortir de ces heures fécondes ; il désertait les tumultes de la rue et s'enfermait chez lui, ou bien, entraîné par le désir d'être seul avec lui-même, loin de l'activité troublante des autres hommes, il se perdait dans les poudreuses verdures des environs de Paris.

Il avait dépassé la cinquantaine quand, ses goûts d'isolement s'accroissant chaque jour, il s'avisa d'une résolution qui devait changer pour jamais le cours de son existence. Dégoûté des agitations de la ville et aussi un peu écœuré des lâchetés humaines, n'ayant pu, sans amertune, supporter l'indifférence des gens qui avaient été ses plus intimes amis et

Digitized by Google

qui affectaient de ne pas le reconnaître, blessé mais non aigri, il rêvait de chercher un coin de la terre où, méditatif et seul, il pût achever ses jours dans la paix. Une satiété l'avait pris à l'égard des éphémères satisfactions dans lesquelles la race mortelle concentre l'idée du bonheur; et n'attendant plus rien de la vie qu'il avait épuisée jusqu'à la lie, il ne demandait qu'à l'oublier dans l'attente sereine de la mort. Tant de décombres s'étaient amoncelés en lui, qu'il considérait la fin de l'existence simplement comme la ruine de toutes les autres ruines, et, par moments, il croyait se survivre, pareil à un homme d'une société disparue et qui, touchant par les pieds à l'ombre, n'aurait plus que le haut du corps dans la clarté. Les souffles de la libre-pensée, ce soleil levant de la raison plongée dans les obscurités séculaires, avaient dégagé son cerveau sans débarrasser absolument son cœur, retenu par mille fibres filiales à un état de choses dont il espérait s'être affranchi et qui pourtant continuait à exercer sur lui une influence incompressible. Sous le penseur revenu des vanités terrestres, le noble quelquefois avait des révoltes sourdes qui se trahissaient au dehors par des rancœurs malaisément réprimés, pareilles à ces racines parasites qui lentement émergent du terreau le plus généreux. La solitude, sans doute, refrènerait ces mouvements du sang ancestral, et il aspirait à la douceur de vivre parmi les humbles habitants des côtes, dans la profondeur des dunes ou sur l'orageuse crête des falaises. Malheureusement, le salaire que lui rapportaient ses leçons ne lui permettait d'entrevoir la réalisation de ses chères idées que dans un avenir lointain, et il avait beau accumuler l'épargne, restreignant sa dépense avec la sévérité d'un anachorète, ses cinquante-cinq ans sonnés ne paraissaient pas encore devoir de sitôt jouir de la tranquillité convoitée. Une circonstance extraordinaire allait se rencontrer qui devait accélérer le moment le plus décisif de sa vie.

Comme il traversait un matin la place du Carrousel, un homme s'arrêta pour le regarder passer. Vêtu à l'anglaise, le feutre mou sur la tête et les pantalons flottants, cet homme

Digitized by Google

avait la tête énergique et résolue des races méridionales; un étonnement singulier élargit ses prunelles à l'aspect du matinal promeneur, qu'il croyait reconnaître sans en être sûr, et, jusqu'au bout de la place, il le suivit des yeux. Brusquement décidé alors, il le rejoignit en quelques enjambées, et, lui mettant sa large main sur l'épaule, il l'appela par son nom.

— Morteroche!

Le baron le dévisagea de ses regards profonds.

— Cadijas! fit-il.

— Lui-même, en personne, mon vieil ami, répondit, avec une bonne humeur sonore, le survenant.

Et, lui pétrissant les doigts dans les siens, il lui appritavec un flux de paroles qu'un petit héritage avunculaire venait de réparer la brèche laissée béante dans ses affaires en dépit d'une demi-douzaine de patrimoines consciencieusement dévorés.

— J'ai tout payé, dégoisa-t-il, tout, tout, entendez-vous, mon cher Gautier de Morteroche, en vrai gentilhomme prodigue, qui ne garde que le nécessaire pour aller tenter la fortune ailleurs.

Puis, se reprenant :

— Tout... Sacré dié, non! il y a bien encore une dette, et je m'en souviens en vous voyant; mais bah! celle-là avec les autres.

« Et maintenant je pars, je m'expatrie, je file au Canada, sang-Dieu! Dans dix ans, je remuerai les millions à la pelle, je mènerai le train d'un nabab, j'éclabousserai Paris de mes splendeurs.

« Ah! Cadijas veut bien finir! J'ai usé la vie par tous les bouts, mais ce qu'il m'en reste là (et il se frappait la poitrine du plat de sa main) est encore capable d'ébranler les montagnes.

Il lui raconta ses projets, son existence depuis qu'ils ne s'étaient vus, son mariage avec une Américaine charmante et pauvre; ses bonheurs, allant jusqu'aux révélations d'alcôve, épanoui, souriant, prolixe; et enfin, après d'interminables poignées de main au moyen desquelles il le secouait

Digitized by Google

des pieds à la tête, il le quitta, en apparence du moins, car, à peine Morteroche eut-il le dos tourné, qu'avisant une voiture, il y monta et donna l'ordre au cocher de suivre cet ancien ami si bizarrement retrouvé.

Au fond de cet homme bavard et expansif, qui ne semblait pouvoir sceller ses lèvres sur aucun secret, se cachait un esprit capable de discrétion ; et, tout cheminant et les mains encore chaudes de ses étreintes réitérées, Jean-Pierre admirait avec quel tact le verbeux méridional avait évité de l'interroger sur son existence présente. Personnage étonnant que ce chevalier de Cadijas, en qui se mêlaient à doses égales le grave et le frivole et qui, taxé de légèreté et pis encore par un monde qui petit à petit s'était fermé devant lui, rachetait sa douteuse réputation par une générosité, un dévouement, un esprit chevaleresque auxquels il fallait toujours finir par rendre justice. Ses aventures, ses passions, ses prodigalités avaient été de celles qui font crier casse-cou aux plus intrépides ; joueur effréné, coureur de bonnes fortunes, hantant les tripots et fréquentant les salons, officier de cavalerie d'abord, puis marin, enfin Parisien désœuvré, toujours gai, passant à travers l'affront sans en être atteint, duelliste enragé du reste, moins pour se venger que pour venger les autres, bon garçon fulminant et doux, ayant toujours aux dents un morceau d'héritage qu'il achevait de croquer, le chevalier avait obligé maints amis qui publiquement l'avaient désobligé. C'est pourquoi Morteroche lui gardait un peu de cette estime qui lui était mesurée par d'autres, et, vaguement reconnaissant, tant les vieilles chaînes sont infrangibles, d'avoir eu ses mains pressées dans les siennes, il se surprenait à l'aimer pour sa verte écorce incorruptible sur laquelle avait passé, sans l'altérer, le feu d'une existence dévorante. Les yeux tournés vers les images du passé, il ne s'aperçut pas qu'il était suivi et rentra chez lui, pris, par moments, d'une envie vague, à la pensée que ce Cadijas allait appareiller pour les lointains pays !

Lui du moins réaliserait son rêve ! Il planterait ses talons dans le sol de la terre promise !

Digitized by Google

Trois jours se passèrent. Rentré dans les habitudes de sa vie contemplative, le baron avait presque oublié l'excentrique chevalier quand, vers le midi, le facteur vint lui remettre une lettre chargée portant le timbre de Marseille. Il l'ouvrit et lut :

« Mon cher et loyal Morteroche, lorsque ce mot vous parviendra, je serai déjà loin. Je vous paie ici l'arriéré d'une dette de jeu que vous avez peut-être oubliée, mais dont je me suis souvenu, moi, en vous rencontrant. Je vous ai dit que Cadijas paierait ce qu'il devait à tout le monde, et en vous priant d'accepter ce qui vous revient, je ne fais que tenir une promesse et accomplir un devoir. Je vous serre les mains, ô mon vieil ami qui avez su rester fidèle aux souvenirs, et je vous dis non pas adieu, mais au revoir.

« Achille de Cadijas. »

Et, tandis que le baron tournait le feuillet pour lire les derniers mots, deux billets de mille francs s'échappèrent et glissèrent à ses pieds. Refuser n'était pas possible ; l'eût-il voulu, il ne l'aurait pu, car comment renvoyer la somme au chevalier, en ces vagues contrées auxquelles il confiait sa chimère aventureuse? D'ailleurs, c'était vrai ; Cadijas, par une de ces légèretés dont le monde lui tenait rigueur, n'avait jamais complètement payé les six mille francs que lui avait gagnés un soir Morteroche. Attendri, les mains tremblantes et les paupières humides, Jean-Pierre de Morteroche balbutia des paroles confuses de bénédiction pour cet homme qu'il avait entendu dénigrer si souvent et qui, sur le point de quitter l'Europe, pour n'y peut-être jamais revenir, discrètement venait en aide à sa peine en réglant une dette dont il aurait pu emporter le secret avec lui.

Deux mille francs ! C'était le coin de terre béni, la chaumière rêvée, la solitude guettée du fond de son tumultueux faubourg. Il réalisa le petit mobilier lentement gagné, réunit les pieuses reliques où se survivaient son père et sa mère, puis, disant adieu aux cités tristes sous leur rire éternel, il gagna à pied l'intérieur du pays. Ce fut un long et rude

Digitized by Google

voyage, mais il le fit avec une sorte de joie grave qui abrégeait l'espace sous ses pieds, et toujours marchant, il arriva enfin au bord de cette mer du Nord, dont les agitations incessantes et les solennels murmures, entendus autrefois, avaient laissé une ineffaçable empreinte dans sa mémoire. Il acheta dans les dunes quelques mètres de sable et, près de là, un demi-hectare de terre arable qu'il pût faire fructifier à la sueur de ses membres. Cela fait, il prit à la journée des ouvriers de la campagne et, leur traçant la besogne, les aidant même à gâcher le mortier, à édifier les charpentes, à trueller le plâtre, joignant aux leurs ses mains fraternellement, il vit enfin se couronner d'un toit l'humble maisonnette où il allait murer son espérance.

Les étés et les hivers se suivirent alors, blanchissant un peu plus ses cheveux, mais fortifiant son corps au lieu de le fléchir, et c'était une belle chose de le voir aller et venir sur les côtes de son grand pas de vieillard, recevant sur ses larges épaules le choc des ouragans et les bravant du port altier de sa tête, invulnérable comme si la philosophie, tard venue, avait bronzé ses os sous sa peau. Debout dès avant l'aube et couché bien après le déclin du soleil, les gens de la plaine le voyaient chaque jour monter à la pointe la plus élevée de la dune et, de là, ainsi que d'un observatoire, contempler la lente submersion du jour dans les flots. Comme un prêtre gravit les marches de l'autel pour être plus près de son Dieu, le solitaire choisissait les escarpements du sable pour se rapprocher des splendeurs de la création, y trouvant, lui aussi, un mystère ineffablement profond sous lequel sa pensée s'anéantissait.

Sa vie, égale et paisible, était pareille à une chaîne dont la méditation soudait tous les anneaux. Le matin, il pêchait dans la mer la nourriture de la journée. Le poisson et les légumes suffisaient à alimenter ses membres rudes auxquels le sel marin, le soleil et le vent avaient donné une sorte d'incoercible jeunesse. Lui-même labourait son champ, réparait les brèches faites à la maison par les coups d'équinoxe, remmaillait ses filets, ne cessant

Digitized by Google

d'employer ses mains jadis si vaines et aujourd'hui si actives, que pour lire les maîtres de l'esprit moderne, tantôt au plein soleil, sous le ruissellement des clartés estivales, écoutant alors se marier au grondement de l'infiniment grand, la mer, le grêle stridement de l'infiniment petit, l'insecte sous l'herbe, tantôt, sous le jour rare que le septentrion déversait à travers sa vitre, par ces basses et livides journées d'hiver où, furieuse, avec des hurlements et des râles, comme une lice qui se tord dans les agonies de la rage, l'immense houle ténébreuse, par moments, se dressait jusqu'à son seuil. Il vivait là tranquille; les écroulements de la vague scandaient le mouvement de sa pensée, plus harmonieuse au milieu de ces fracas, et comme les plantes amères de la dune, son existence brisée, refaite dans le spectacle de l'activité incessante des eaux, se chargeait d'une floraison suprême.

Il était respecté des villages; les habitants de la côte saluaient en lui un être indéfinissable qu'ils sentaient confusément supérieur à eux, et bien qu'il les vît peu, sans toutefois les fuir, ces simples natures l'aimaient. On se disait tout bas, à la veillée, qu'il était venu ensevelir dans le bourg une haute infortune, et les langues bien pendues parlaient mystérieusement d'expiation. Le secrétaire de la mairie avait répandu le bruit de ses titres et de son nom, et la considération que donnent les avantages de la naissance s'ajoutait à l'autorité de son geste, à l'irrésistible prestige de l'obscurité dans laquelle il s'enveloppait. Les enfants l'appelaient le Mage, à cause de sa grande barbe et de sa démarche solennelle, et les autres *Monsieur Moroche*, par corruption de son nom ancestral.

Personne, du reste, n'avait en vain recours à lui, soit dans l'affliction, soit dans les simples difficultés de l'existence, et il aidait les simples d'un conseil, les souffrants d'une consolation, les indigents d'un peu de ce qui leur était nécessaire pour vivre. Les nuits d'ouragan, alors que le flot courroucé jette à la plage les pauvres barques désemparées, il s'attelait au cabestan, nu-torse, et comme les autres, apportait à l'œuvre de la délivrance l'aide miséricordieuse de ses bras.

Digitized by Google

Tel était Jean-Pierre Gautier de Morteroche. Il y avait dix ans qu'il habitait la côte, n'allant pas à la messe et pourtant vivant comme un saint patriarche.

III

Le chant de l'orgue entendu parmi la rumeur affaiblie des flots avait réveillé en Jean-Pierre Gautier la musique endormie. Le lendemain, à pareille heure et tandis que, comme la veille, le soleil plongeait dans la masse écumante des eaux, il gagna à pas lents le village, espérant entendre encore les grandes voix qui l'avaient si fortement remué. Et, en effet, comme la nuit commençait à s'étendre sur la campagne, du milieu des maisons sortit une note grave qui s'enfla et alla se perdre dans les fuites du jour.

Pendant une semaine, celui qu'on appelait le Mage fut aperçu chaque soir non loin de l'église, assis sur le chemin et tout noyé de l'ombre des vastes murs derrière lesquels bourdonnaient les hymnes sacrées. Immobile et recueilli, il écoutait descendre en lui, comme un accompagnement aux pensées sérieuses, ces accents qui chez d'autres alimentent la source des piétés. A cet affranchi aussi, ils parlaient d'ordre éternel, mais dans un sens qui n'était pas celui du catholicisme, et il songeait à la loi qui régit les astres dans le ciel sans être troublé par la peur d'un Dieu jaloux. La lune, déjà haute, le surprenait au milieu de ses rêveries, qu'il n'abandonnait que longtemps après que l'orgue avait cessé de rouler ses ondes majestueuses.

Cependant, l'église ne s'emplissait pas tous les soirs de ce bruit qui fait vibrer les tabernacles jusque dans leurs profondeurs ; il arriva que, deux jours consécutifs, l'orgue demeura silencieux, et Jean-Pierre fut obligé de reprendre le chemin de sa masure, un peu mélancolique, comme si un ami espéré avait manqué à un rendez-vous. Mais le jour suivant, le saint cantique reprit, et il put de nouveau se saturer l'âme des longs murmures sur lesquels, comme sur une aile déployée, plane dans les temples l'idée du Très-Haut.

Digitized by Google

Dix heures venaient de sonner, et le mystérieux musicien ne semblait pouvoir s'arracher à son inspiration. Profond et doux, l'orgue laissait aller ses confidences, pareil à un cœur trop plein qui se déverse dans les tranquillités de la nuit, et par moments il paraissait s'anéantir dans des demi-silences où son souffle n'était plus qu'à peine perceptible. Puis une dernière vibration traîna sous le ciel et l'église se fit muette.

Grave, Jean-Pierre alla au devant d'un homme qui, sans bruit et furtif comme s'il eût craint de réveiller les chants engourdis dans les flancs de l'orgue, fermait la porte de l'église, et, le saluant d'un noble mouvement de tête, il lui dit:

— Je ne suis qu'un pauvre, confondu parmi tous les pauvres de cette contrée, mais vous m'avez élevé l'âme, monsieur, et je viens vous remercier, car je ne doute pas que vous soyez l'organiste de la paroisse.

Cette digne parole en cet homme grossièrement vêtu étonna l'interlocuteur auquel elle s'adressait, et, indécis, les yeux vagues, il répondit quelques mots, sans presque oser regarder le vieillard dont la silhouette semblait s'élargir dans la nuit. C'était bien lui, en effet, l'organiste, dit-il; il ne faisait que d'arriver; le curé lui avait permis de se servir de l'orgue le soir, etc. Il parlait d'une voix timide et embarrassée; mais Jean-Pierre avait dans le geste et le verbe une autorité douce qui le rendit bientôt confiant, et, de plus en plus surpris, mais rasséréné, il l'écoutait discourir sur son art avec des mots qui le rendaient heureux. Jamais, depuis près de dix ans qu'il était rentré dans sa ville natale, voisine de village où il avait enfin trouvé l'emploi d'organiste après bien des tribulations et des déboires, jamais il n'avait entendu d'aussi fermes jugements sur la musique, et devenu presque expansif, il lui en fit l'aveu.

Jean-Pierre s'enquit de sa demeure. Le musicien la lui désigna d'un geste, parmi la masse des fermes et des maisons bleuissant sous la lune, au loin, et tous deux, marchant côte à côte, ils se dirigèrent lentement vers l'endroit

Digitized by Google

où elle s'élevait. C'était un homme petit et chétif que Lazare Sanctus; il avait la face cireuse des êtres maladifs, et sous son front très lobé, que couvraient jusqu'aux sourcils les boucles emmêlées d'une chevelure épaisse et grisonnante, ses yeux gris roulaient des regards chargés d'indéfinissables tristesses.

Un pli chagrin coupait le coin de sa bouche, et sa peau glabre, son teint bilieux, sa démarche gênée et humble lui donnaient l'allure des gens d'église. Il était de ceux que hante la malechance; visiblement se lisait sur sa personne la lassitude de la vie, et n'ayant jamais connu que l'infortune, il mettait son espérance en Dieu, avec la ferveur d'un pur chrétien.

Il raconta à Jean-Pierre les épisodes douloureux de sa vie. A vingt ans, il avait remporté un prix d'orgue; malheureusement les églises ayant toutes en ce temps leur titulaire, il avait été obligé de courir le cachet.

L'un après l'autre, ses parents tant aimés, l'aïeule, le père, la mère s'étaient rejoints au champ du repos; il était demeuré seul. L'isolement lui pesant comme la mort, il avait connu, pendant un de ses séjours dans sa ville natale, une jeune fille d'humble condition et l'avait prise pour femme. Hélas! les charges de la famille avaient bientôt pesé rudement sur ses épaules; et, fatalité! tandis que s'accroissait la dépense, ses élèves se dispersaient.

Bien des fois l'on était demeuré des semaines entières se partageant les bouchées d'un pain demi-pétrifié. Il se sentait sans force pour lutter contre l'adversité; il n'aurait jamais dû assumer la lourde responsabilité d'un ménage; sa vraie vocation peut-être eût été de s'enfermer dans un cloître, et là, seul avec son Dieu, il eût passé ses jours en prière. Après de longues années d'attente, toutefois, une joie lui était venue. D'influents personnages s'étaient intéressés à lui, et, rentré dans le giron de la vie de province, il avait obtenu un cours de chant à l'école de la ville. Cette place, jointe à deux ou trois leçons, avait fini par lui faire une sorte de modeste aisance qu'étaient venues alimenter encore ses récentes

Digitized by Google

fonctions d'organiste La ville étant prochaine du village, il n'avait besoin que d'une dizaine de minutes de marche pour s'y rendre, et il bénéficiait de la modicité d'une location de campagne. Il avait cinq enfants, dont trois en bas âge, et depuis près d'un an, sa femme, affaiblie par ses dernières couches, ne pouvait quitter la chambre. Cependant, chaque jour, il remerciait le ciel d'avoir mis enfin un terme aux épreuves de sa vie.

Ainsi parla Lazare Sanctus, et Jean-Pierre de Morteroche l'écoutait, attendri de la confiance que cet homme simple avait mise dans la Providence. Ils se séparèrent.

— J'habite dans les dunes, dit Jean-Pierre en lui serrant la main. Vous ne pouvez manquer de rencontrer ma cabane. Si quelque jour vous poussiez le long de la mer jusque chez moi, vous seriez le bien venu.

L'organiste apprit bientôt le nom du nocturne promeneur; et la pensée qu'il avait eu affaire au baron de Morteroche fit presque regretter à cet être naturellement humble de ne lui avoir point parlé avec plus de respect. Sanctus, en effet, esprit sur qui pesaient les servitudes, ployait sous l'autorité, quel que fût son nom, Dieu dans le ciel, et sur la terre, Royauté, Noblesse, Autel. Rudimentairement instruit et n'ayant lu que les saintes écritures, il croyait aux inégalités des castes, n'admettant point que lui et tous ceux qui lui ressemblaient, enfants d'ouvriers et fils de la glèbe, eussent en partage les mêmes droits que les surgeons des races privilégiées. La naissance et la fortune étaient à ses yeux des supériorités dont il lui semblait impossible de secouer le joug.

Il conçut donc pour Jean-Pierre une sorte d'admiration craintive, ne pouvant se décider à l'appeler d'un autre nom que « M. le baron », malgré les instances du solitaire qui souriait de s'entendre donner à la face des flots un titre dont il avait perdu l'habitude. Il fallut l'intimité croissante de leurs mutuels entretiens pour déterminer Sanctus à se départir de son humble déférence.

Ils se voyaient souvent; Morteroche aimait cette créature

Digitized by Google

faible et souffrante, en raison de l'appui dont elle avait besoin et que lui prêtait son cœur énergique. Sous la grossièreté de l'enveloppe, son jugement subtil avait découvert une âme d'artiste, étouffée mais capable de sursauts, et le plus qu'il pouvait, il cherchait à l'attirer au dehors. Sanctus l'écoutait parler de la musique, le front pensif, ayant dans les prunelles des tremblements vagues d'idées prêtes à s'envoler ; et si c'était le soir, il entrait à l'église et, de sa ferme main ébranlant le clavier, il les laissait s'exprimer et prendre corps à travers les harmonies puissantes de l'orgue. Une flamme s'allumait alors entre ses paupières mi-fermées et sa face pâle rougissait, envahie par l'exaltation. Redescendu, il disait qu'il avait cru voir Dieu dans la nue, tout flamboyant d'aveuglantes clartés et environné de légions de séraphins dont il avait essayé de reproduire les glorieux concerts.

— Et moi, lui répondait Jean-Pierre avec un sourire, j'ai cru voir un peuple en fête à cause de ses droits reconnus. Tout le monde vivait fraternellement; l'ouvrier se nourrissait du fruit de son travail, n'ayant plus à craindre les rapines du capital, et l'or s'entendait avec l'outil. Vous voyez, mon cher Sanctus, qu'il est permis de comprendre différemment les choses. Mais le principal est qu'elles soient grandes et dignes de la musique qui les suscite.

Quelquefois, tandis qu'ils se promenaient ensemble, sujet d'étonnement pour les habitants de la côte qui ne comprenaient rien à ce changement d'habitudes chez le Mage, ils rencontraient le curé du village lisant son bréviaire et marchant à petits pas. C'était un homme âgé déjà, en qui le temps avait usé l'énergie; sensible et tolérant, il s'occupait particulièremeut de soigner son potager, n'ayant pas sujet, du reste, le vieux pasteur, de morigéner ses dociles ouailles et les confondant tous dans une vieille tendresse égale. La survenue de Jean-Pierre de Morteroche l'avait inquiété, dans les commencements, comme une chose anormale et grosse de conjonctures; un puissant de la terre, un descendant des croisés, vivant en hermite au bord de la mer, déroutait ses idées sur le respect qui est dû aux grands, mais petit à petit

Digitized by Google

familiarisé avec ce silencieux paroissien qui, en somme, faisait beaucoup plus de bien que de mal, quoique ses rares conversations avec lui l'eussent laissé assez perplexe, il avait fini par ne plus s'occuper de sa présence si peu inquiétante.

Quand les deux amis se trouvaient sur le chemin du digne homme, il s'échangeait entre eux quelques paroles brèves et cordiales. Mais le baron avait éveillé ailleurs une suspicion qui devait dégénérer en hostilité; c'était au foyer même de Lazare Sanctus. Être timoré, que la peur des damnations éternelles flagellait incessamment, Barbe, la femme de l'organiste, n'avait pu entendre les libres théories du noble émancipé sans en concevoir des craintes pour son salut et celui de sa famille. Il lui semblait que l'Esprit du mal avait pris, pour mieux les séduire, l'apparence de ce grand vieillard sur le front duquel éclatait, par moments, l'éclair d'une déchéance irrésignée. Lorsqu'il parlait de l'Église et des effroyables liens dont elle enveloppe, du berceau à la tombe, les timides consciences, opposant à ce servage les idées d'affranchissement social qu'il avait puisées dans l'étude réfléchie des devoirs de la vie, elle croyait entendre retentir à ses oreilles la parole du démon lui-même. Élevée dans le giron catholique et très dévotieuse, elle ne pouvait admettre qu'un homme pût s'arracher aux saintes pratiques de la religion sans être marqué de la réprobation divine, et le baron lui paraissait d'autant plus à redouter, qu'il avait l'apparence d'une créature plus haute. La sèche petite femme, vieillie avant l'âge par des gésines réitérées, regardait donc d'un œil chagrin la liaison qui s'était formée entre le solitaire et son mari; plus d'une fois, le soir, alors que le silence de la nuit ramenait sous l'humble toit l'heure des confidences, elle chercha à s'en expliquer avec Lazare. Il la rassurait, dans le fond non moins inquiété qu'elle, sur les conséquences de cette amitié, mais subissant le charme de l'homme de bien qui avait su échapper aux mailles du mal pour aller vivre en paix dans le sein de la nature. Plus d'une fois, poursuivi par les remontrances de Barbe, il était entré le matin à l'église, et, le front courbé comme un coupable, il avait

Digitized by Google

demandé au ciel la force de rompre avec Morteroche, si réellement le péché se cachait au fond de leur mutuelle sympathie. Enfant perdu de l'art et de la société, il était fier que le hautain regard de Jean-Pierre se fût amolli pour lui, et il eût voulu concilier avec le repos de sa conscience les habitudes d'un commerce dans lequel il puisait le peu de fermeté morale qu'il possédât.

— Cet homme nous perdra, disait Barbe. Il est persuasif comme l'ange des ténèbres. N'avez-vous pas remarqué la flamme qui brille dans ses yeux quand il parle? Il ne veut ni curés, ni églises; l'autre jour, n'a-t-il pas dit qu'il mourrait seul, n'ayant rien à demander à la religion et n'ayant rien à en recevoir. Lazare, pour l'amour de moi et de vos enfants, ne l'écoutez pas; il n'est pas fait pour de simples gens comme nous. Une prière à Dieu, lorsque nous souffrons, nous donne la force de prendre notre douleur en patience. Que veut-il donc mettre à la place de notre foi? Et qui nous viendra en aide dans les heures difficiles s'il trouve vain que nous nous agenouillions devant notre Père, qui lit dans nos âmes et sait la mesure des maux qu'elle peut contenir?

Sanctus ne répondait pas, ou bien il se réfugiait au pied de l'autel. Il ne manquait aucun jour la messe que le curé disait de grand matin, et, pieusement immobile, les mains jointes, balbutiant les litanies ou perdu sans penser dans les abîmes de la contemplation, il se tenait courbé sous les mains tremblantes du vieux prêtre. Le divin sacrifice s'achevait sans qu'il eût haussé la tête, et il en était de même de toutes les heures qu'il passait sous ces voûtes noires d'encens, dans l'accomplissement des pratiques de sa religion. Pendant ce temps, et aussi longtemps que la cloche tintait, sa femme priait du fond de son lit, où la retenait la souffrance, mêlant ses prières à celles que faisait naître dans le cœur des assistants le geste crucial de l'officiant. Un peu fortifié, Sanctus se rencontrait ensuite avec Jean-Pierre, qui gémissait du visible combat engagé, dans ce faible esprit, entre le devoir et l'amitié.

Digitized by Google

Cependant, un zèle immodéré n'emportait pas le baron de Morteroche, et le plus qu'il pouvait, il évitait de toucher aux convictions de son ami. Mais, comme il savait mal déguiser sa pensée, et subissant à la longue cette pression des idées qui, comme l'eau, finit toujours par prendre son cours, une heure passée ensemble au bord de la mer, dans la sérénité du crépuscule, descellait ses lèvres, et il parlait.

— Mon Dieu, Sanctus, disait-il, est l'Ordre immuable. Il vit dans l'infini du temps et de l'espace, parallèle à la Nature. A deux, ils ne font qu'un, ayant le même âge et devant vivre la même éternité. Tandis que vous tremblez devant la face d'un Dieu créé à votre image, je m'absorbe tranquille dans la certitude que le mien n'est ni jaloux, ni méchant. Ma prière est un salut au jour naissant, un adieu au jour qui disparaît, et je n'ai pas de terreur à l'idée que le jour cessera bientôt de se lever et de se coucher pour moi. Faible créature, vous ne voyez pas que vous portez atteinte à la Divinité en lui attribuant des passions qui ne sont que dans l'âme des hommes et que le Dieu de vengeance que vous avez inventé, vous l'avez fait avec les petitesses de votre existence. Bercé dans des contemplations d'ordre éternel, moi, pendant ce temps, je regarde graviter les soleils dans le firmament et, comme autant d'habitacles auprès desquels notre terre misérable n'est qu'un atome, je les vois servir dans les espaces à l'accomplissement de leurs destinées mystérieuses. Là-haut, Sanctus, au fond des abîmes vermeils, la vie se perpétue comme ici-bas, parmi d'autres générations que les nôtres, mais non moins que les nôtres, attachées à d'inévitables devoirs. Quand vous croyez être seuls dans l'énormité du monde et que vous repaissez votre prodigieux orgueil de la pensée de n'avoir au delà des limites de votre sphère ni frères ni rivaux; quand vous dites aux planètes d'épuiser sur vous seuls le torrent de leurs clartés et de n'en rien garder pour les autres points de l'étendue ; quand vous contraignez votre Dieu à l'insondable ennui d'une création manquée, puisqu'elle n'aboutit qu'à

Digitized by Google

faire manœuvrer les immensités pour la satisfaction d'un grain de sable; quand vous êtes aveugles et sourds, oh! Sanctus, l'univers chante, prie, travaille et voit partout fructifier la semence humaine, d'un bout à l'autre de ces espaces où se balancent des globes habités et que vous et les vôtres avez condamnés à l'infécond néant. Mon Dieu, enfin, n'est pas, comme celui de votre liturgie, une abstraction pure; il est tangible, visible, incessamment perceptible, et révélé dans le vent, dans les flots, dans la marche rythmée des astres, dans la poussière formidable de cette voie lactée que vous voyez là, Sanctus, blanchir le nocturne océan de l'air; révélé toujours et partout, je le tiens, je l'embrasse, je le serre dans mes bras, contre mes lèvres tremblantes, sur ma poitrine, où, bien autrement que chez vous, sonnent les hymnes majestueux de la prière; et, la tête haute, pour être plus près de ses gloires, sans avoir besoin de me prostrer les genoux en terre, je salue dans les choses sa présence immortelle. Immortel, je sens alors que je le suis moi-même : affranchie de ses liens terrestres, mon âme après moi se mêlera à l'immensité flottante de la vie, sous des formes sans cesse renaissantes qui, se succédant interminablement à travers les temps des temps, et peut-être toujours plus proches de la conception idéale, me mèneront, à travers une suite inexprimable de transformations, à cet âge où le coin de l'infini que j'habite et pour lequel j'ai été engendré ayant accompli ses évolutions, l'âme qui fut la mienne verra s'entr'ouvrir, dans d'autres sphères, d'autres éternités.

Lazare Sanctus remuait doucement la tête, avec incrédulité, ou bien il soupirait et, montrant du doigt le ciel, il disait :

— Ah! si Dieu vous entendait!

Et Morteroche supputait la profondeur de ce sentiment religieux qui, pareil à un arbre, élargit ses formidables racines dans l'être humain, finissant par l'envelopper d'un inextricable réseau au milieu duquel ne passe pas même la lumière de la science.

Rien n'ébranlait la croyance de Sanctus; invinciblement

Digitized by Google

fidèle à l'idée mystique d'un paradis et d'un enfer, il se replongeait plus avant dans sa ferveur pour échapper aux effets des paroles dissolvantes. Quand, assis devant les touches, il faisait chanter l'orgue, il lui semblait que Dieu le Père, qu'on voyait représenté au-dessus du maître-autel en une vieille peinture, sortait de son cadre et marchait par l'église, de minute en minute grandi jusqu'à toucher à la fin les voûtes ; ou bien c'était la Vierge qui lui apparaissait entourée d'un vol radieux de chérubins, et ces images ne laissaient bientôt plus de place au monde réel. Son être même semblait s'anéantir sous le charme des extases, et, vaine poussière roulée au pied des gloires célestes, ne se survivre que dans la palpitation de l'âme touchée par un reflet de l'Éternel. Sa raison se taisait en lui, comme terrassée par son aveugle foi.

Peu à peu pourtant les continuelles lamentations de Barbe se mêlaient d'acrimonie. Son humeur chagrine, aigrie par la constance d'une liaison que chaque jour affermissait, la rendait injuste pour Jean-Pierre, qu'elle maudissait de s'être jeté en travers de leur existence. Elle reprenait pour son compte les propos vagues des gens du village, et, renchérissant avec la cruauté froide des femmes, elle l'accusait de s'être livré, avec les contempteurs du ciel, à des œuvres scélérates. Elle cherchait ainsi à augmenter dans l'esprit de Lazare une terreur qui n'y existait que trop bien. Elle eût voulu le détacher entièrement de cet homme auquel elle supposait une influence diabolique. Lazare lui donnait raison, mais sans pouvoir trouver la force de lui obéir; et sa vie, déjà si triste, s'augmentait d'une mélancolie nouvelle à ces éternelles objurgations de sa femme.

Un jour, le curé, passant par la rue et se souvenant qu'une souffrance gisait dans la maison de l'organiste, entra saluer Barbe, une sainte femme, ainsi qu'il disait en parlant d'elle. Lazare était à la ville, il n'y avait au logis que deux des enfants, les deux autres ayant été emmenés dès le matin par une voisine qui, moyennant un modeste salaire, se chargeait d'en prendre soin. Barbe fut très heureuse de la visite du curé; elle lui fit part du danger que courait son mari et

Digitized by Google

des désastreuses conséquences que pourrait avoir pour son salut la fréquentation de l'habitant des dunes. Le prêtre, qui l'avait écoutée d'abord avec assez d'indifférence, l'écouta plus attentivement quand elle eut répété quelques propos qu'elle avait entendu tenir au vieux Morteroche, et gravement alors, les sourcils froncés, il lui dit :

— Vraiment, vraiment, ma sœur, ce sont bien là les choses que dit cet homme?

Elle s'anima et finit par le supplier d'user de son autorité pour mettre fin à cette lente perdition de l'âme de Sanctus.

— Il vous écoutera bien sûr, monsieur le curé, ajouta-t-elle. Le mal n'est peut-être pas grand encore, mais il pourrait devenir irréparable, et je ne puis rien, moi qui ne suis que sa femme.

Le curé promit et s'en alla, troublé. Cependant, un peu mou, comme l'est un vieillard de son âge, il ne rechercha pas immédiatement un entretien avec Lazare et, le plus tard possible reculait le moment de le séparer de ce Morteroche, dont la mine sévère et la vie exemplaire lui imposaient. Une circonstance l'obligea toutefois à se départir de sa réserve. L'organiste, qui se présentait régulièrement tous les mois à la sainte table, vint le prier un soir de recevoir sa confession, afin de pouvoir communier le lendemain. Le vénérable pasteur revêtit l'aube, et, s'asseyant au confessionnal, ouït les aveux du pénitent.

— Avez-vous bien tout dit, Sanctus? fit-il quand la voix de l'organiste se fut graduellement éteinte dans les dernières paroles, et n'avez-vous rien laissé d'obscur au fond de votre conscience ?

— J'ai tout dit, mon père, répondit Lazare.

Le curé secoua sa tête blanche, et, abordant enfin le chapitre de son amitié pour Jean-Pierre, il lui demanda si celui-ci ne se laissait jamais aller à des pensées coupables envers la religion.

Plus mort que vif et balbutiant, Sanctus avoua les propos du baron comme un péché plus noir que les autres et qu'il eût voulu garder pour lui ; mais, tout en les avouant, il en

Digitized by Google

diminuait la gravité par le peu de suite avec lequel il les rapportait, et le curé réfléchit que le danger était moins grand qu'il ne l'avait craint. Toutefois, il recommanda à son pénitent de mieux fermer l'oreille à l'avenir, et d'éviter Morteroche toutes les fois qu'il le pourrait sans le blesser.

Ce fut une violente secousse pour l'organiste, qui vit dans la recommandation du curé un avertissement des châtiments qu'il encourrait s'il ne cessait de communiquer avec son ami. Il prit dès lors ses précautions pour ne plus le rencontrer, se cachant dans la dune quand sa haute silhouette se dessinait au loin, et si Jean-Pierre venait frapper à sa porte, le laissant cogner sans répondre à son appel. Mais, quelquefois, le solitaire se présentait à lui au moment où il ne s'y attendait pas, et, pâle, tremblant, toujours dominé par le respect que lui inspirait sa personne, il éprouvait une gêne qu'il ne parvenait pas à dissimuler. Morteroche s'aperçut bien vite du changement survenu dans cet homme timoré et il en emporta une mortelle tristesse dans la solitude de sa cabane. Et quoi ! pas même là, aux limites de la terre, dans l'atmosphère purificatrice de la mer, il n'était permis d'espérer l'incorruptible amitié ! Et il se demandait quelle nuée funeste avait si brusquement obscurci le ciel au-dessus de lui quand, s'avisant des regards hostiles qu'il avait parfois aperçus dans la prunelle de Barbe, il attribua à son influence la froideur du pauvre Lazare. Il ne se plaignit pas, du moins il sut se contraindre à ne rien dire, et se retirant volontairement du chemin de l'organiste pour ne pas porter atteinte à la paix de son ménage, mais fléchissant sous le faix de cette croix inattendue, il se replongea plus avant dans son isolement.

IV

Les dunes se couvrirent de neige ; aux floraisons du genêt succédèrent les cristallisations du givre ; le ciel s'emplit de grises ténèbres et un peu plus de solitude sembla tomber sur la maison de Jean-Pierre de Morteroche.

Digitized by Google

Rien pourtant n'avait changé dans les habitudes du Mage; levé avant le jour, il prenait le sentier qui menait à la plage et, insensible au vent glacé, il allait se plonger dans les flots. La nuit et l'eau l'enveloppaient, à la fois, de leurs doubles épaisseurs, et la tache claire que son corps mettait au milieu des houles furieuses apparaissait comme une épave roulée par la tempête. Tout dégouttant de la rosée marine et les pectoraux nus, il marchait ensuite à grands pas par les sables jusqu'au moment où l'aube éclaboussait l'orient livide d'un jet de sang, vague rougeur qui bientôt s'abîmait dans l'amoncellement des nuées ; alors il se vêtait et plus lentement regagnait sa cabane, où il allumait du feu et faisait tiédir l'eau pour le thé qui lui servait de boisson. La journée se passait en promenades et en lectures, parmi l'horreur retentissante des ouragans qui, accourus du fond des abîmes, venaient échouer contre son toit. Des coups terribles ébranlaient les murs; par moments, une main semblait secouer la porte pardessous, pour la faire sauter de ses gonds, et la vitre battait, pareille à l'aile d'un oiseau captif. C'était, tout le jour, à travers un crépuscule où le midi glissait une lueur pâle qui bientôt se mourait, un fracas d'incessants tonnerres, et dans le vide la mer aboyait, rauque, jetant ses écumes comme des griffes sur cette masure orgueilleuse qui résistait à ses courroux. Tumultueuse, elle montait du large avec ses mille crêtes dressées, semblables aux molosses d'une meute, et d'un formidable élan arrivait à l'assaut, remuant les assises, creusant le sable à l'entour et parfois passant sous le seuil en bouillons jaunâtres, qui étaient comme la salive de ses fureurs impuissantes.

Un vaisseau en plein océan n'est pas plus battu que ne l'était cette bicoque de briques, solidement ancrée et que pourtant chaque rafale paraissait devoir emporter. Le bruit de la mer l'emplissait sans relâche, tantôt énorme comme si une avalanche d'eau se fût brisée sur son toit, tantôt plaintif ou confusément strident, avec on ne sait quoi qui était du rire, de la huée et du grincement de dents, quand, un instant apaisée, la vague rampait le long de l'escarpement

Digitized by Google

ou bien s'allongeait, traîtresse et faisant le gros dos. Mais tout ce monstrueux ébranlement laissait en repos l'âme de Morteroche, et tandis que mugissait la clameur des flots, la bouilloire, balancée sur le fourneau, paisiblement continuait son petit chant, symbole des tranquillités qui régnaient dans cette conscience et cette maison.

Assis près du feu, sous le jour pâle de la fenêtre, Jean-Pierre lisait, s'interrompant parfois pour suivre des yeux sa pensée devant lui, et plus détaché des hommes au milieu de cet éternel grondement qui finissait par faire du silence. Il ne connaissait ni l'accablement, ni l'ennui ; sa vie, si vide en apparence, était pleine de graves occupations, et le soir seul en suspendait les activités, sans apporter la lassitude. Quelquefois la violence de l'ouragan l'empêchait de se promener sur la dune; des tourbillons s'abattaient le long de la plage, frappant comme à coups de pilon les obstacles, ainsi qu'une machine stupide ; et l'espace tremblait. Jean-Pierre, ces jours-là, glissait sur le ventre jusqu'au bas des sables, rampant tant qu'il avait atteint les régions plus calmes de la campagne, ou bien il s'enfermait, décidé à ne pas sortir ; mais les chocs intermittents, la rage aveugle et folle des rafales, ces hurlements discords, inharmoniques, qui, sans règles ni rythmes, torturaient l'air, finissant par l'énerver, il lui était impossible de suivre ses idées, et il s'employait alors à réparer ses filets, ses ustensiles, l'humble mobilier de son habitation. Ainsi s'achevaient les journées, et cette dure existence, loin de porter atteinte à son corps robuste, en perpétuait, au contraire, la solidité. Quelque chose de l'éternité de cette mer et de ces étendues qu'il avait sous les yeux semblait avoir pénétré dans sa vie et immobiliser le temps au-dessus d'elle. Il avait la verdeur des chênes, plus impérissables, semble-t-il, à mesure qu'ils sont plus vieux.

Puis le printemps mit ses bourgeons où l'hiver avait mis ses neiges, et la douceur des choses recommença. De nouveau Jean-Pierre connut les nuits bleues, les aubes roses, la mer incendiée des feux du midi ; et, comme un paysan, il se mit à bêcher son coin de terre, qu'il ensemença ensuite et qui,

Digitized by Google

l'été venu, lui donna une belle nourriture. Il n'avait pas oublié Lazare Sanctus; mais le mal que lui avait fait son délaissement s'étant calmé, ce n'était plus qu'un souvenir ajouté à tous ceux que laisse la vie en ce charnier des vieilles blessures, saignantes encore, les unes, et les autres cicatrisées. De loin, alors qu'il s'aventurait du côté du village, il pouvait voir se détacher, par-dessus les petites maisons basses, le toit de son ami plus haut et imbriqué de tuiles rouges symétriquement rangées; quelquefois un peu de fumée montait de la cheminée, trahissant l'activité intérieure, et il se figurait Lazare assis à table parmi les siens, ses yeux tristes remuant gravement dans sa figure pâle.

Près d'une année s'écoula sans qu'ils se rencontrèrent, et un soir, comme il s'arrêtait à contempler, du haut de la dune, les rouges réverbérations couchant sur la campagne, il vit s'échapper de la maison de Sanctus cette même fumée qu'il avait aperçue si souvent. Gagné alors par les remembrances, il pensa à cette pauvre existence d'artiste échouée dans les solitudes; partis tous deux de points différents, Lazare et lui, ils avaient abouti au même résultat, blessés tous les deux par la vie; et sa fraternité pour cet ami ancien se réveilla.

Un pêcheur passa en ce moment, son large filet faisant comme une aile au-dessus de ses épaules.

— Comment va Sanctus? lui demanda Morteroche.

Le pêcheur le regarda avec étonnement.

— Ah! bien, monsieur, si c'est que ce qu'on dit est vrai, il doit être mieux là où il est qu'il n'était sur cette terre, le pauvre homme!

Jean-Pierre sentit un frisson lui courir des pieds à la tête; il abattit sa large main sur le bras du pêcheur et le secouant :

— Qui? Sanctus? mort?

L'homme silencieusement remua la face; puis, de nouveau interrogé, il raconta que depuis six mois l'organiste était miné par une langueur, qui petit à petit avait augmenté, finissant par démolir son corps frêle, au point de le réduire à l'état d'une ombre; enfin, il avait trépassé, laissant après lui

Digitized by Google

la désolation et la misère, car Barbe, toujours au lit, ne pouvait rien pour l'entretien de ses enfants, et il était question de la faire entrer dans un asile. Quant aux enfants, ils iraient sans doute chez des parents, déjà surchargés de famille eux-mêmes. Il y avait trois jours qu'on avait enterré Sanctus.

Le pêcheur parlait d'une voix traînante, et Jean-Pierre de Morteroche l'écoutait, les yeux vagues, une grosse larme roulant sur ses joues, qui ne s'étaient jamais mouillées. Machinalement, tandis que s'éloignait l'homme au filet, il tourna ses regards vers l'église autour de laquelle verdoyait le cimetière, et sur la verdure profonde il vit se détacher un carré de terre fraîchement remuée. C'était donc là ! Le pauvre Lazare, arrivé au terme de sa mélancolique carrière, goûtait enfin le repos qu'il avait vainement demandé à la vie ! Et il dormait là, du sommeil éternel ! Il s'aperçut alors combien vive était demeurée sous le temps cette amitié qu'il croyait étouffée en lui, et il lui parut qu'une des fibres de son corps avait été arrachée. Comme il arrive souvent, la solitude, au lieu de l'affaiblir, avait irrité sa sensibilité ; il se perdait dans la contemplation du passé et sa mémoire déroulait devant lui un long chapelet de douloureux souvenirs. Puis, il pensa à ceux qui restaient, à ces petits êtres que la nécessité allait éparpiller, à cette femme impotente qui ne pourrait les nourrir.

Longtemps il tint son front courbé vers la terre, morne, méditatif, ayant l'air de continuer avec le mort les entretiens d'autrefois, mais en réalité préoccupé d'une idée et la regardant se débrouiller au fond de lui. Une lutte était visible sur son visage ; ses sourcils froncés concentraient d'inquiètes pensées au milieu de son front, et par moment, il secouait la tête, comme impatienté d'une objection qui se représentait avec ténacité. A la fin, déterminé, il se leva, fit quelques pas, et de nouveau se rassit, repris par les doutes. Le soir traînait ses incertaines obscurités sur son esprit comme sur la campagne et il demandait à sa conscience de l'éclairer dans cette indécision de lui-même. Là-bas, dans l'ombre élargie,

Digitized by Google

la terre de la tombe à peine fermée vaguement blanchissait; il eut honte alors de son irrésolution et, s'étant relevé, il gagna la partie du village où se dresse le presbytère. Il allait de son grand pas calme et grave.

Au moment où il étendait la main vers la sonnette, il vit venir à lui le curé, qui sortait de l'église.

— Monsieur, lui dit-il, j'ai appris qu'un deuil vient de nous frapper tous : Sanctus est mort.

— Hélas ! oui, Dieu nous l'a repris, monsieur de Morteroche. C'était le meilleur de mes paroissiens.

— Excellent homme, en effet, pour qui la vie était dure et qui n'a pas même eu, en mourant, la consolation de laisser assurée la vie des siens. Que vont faire la femme et les enfants?

Le vieux curé haussa doucement les épaules, puis, hochant la tête :

— Nous ne pouvons que les recommander à la miséricorde divine, dit-il.

Il y eut un court silence, puis Jean-Pierre reprit :

— Nous sommes bien pauvres tous deux, monsieur, et cependant je viens vous prier de m'aider à accomplir une œuvre bonne et vraiment humaine. J'ai été grand musicien dans un autre temps; j'ai manié l'orgue, et bien qu'il se soit depuis écoulé presque une vie d'homme, j'espère n'avoir pas tout à fait oublié mon ancienne adresse; je vous demande, monsieur le curé, de me permettre d'occuper l'emploi d'organiste à l'église de votre paroisse, aux mêmes conditions que le pauvre Lazare Sanctus. Vous voudrez bien remettre directement à la veuve ce que mes mains auront gagné; ce sera comme si son mari vivait encore, et cela adoucira son infortune.

Très surpris, le curé le regardait parler, n'en pouvant croire ses oreilles et se demandant si c'était bien l'impie et hautain baron de Morteroche qui lui tenait un pareil langage.

— C'est bien peu de chose que cet emploi, hasarda-t-il. Notre église est loin d'être riche.

Digitized by Google

— Je le sais, monsieur ; mais, si minime qu'il soit, cet argent ne peut manquer d'être profitable à une détresse.

Le digne pasteur, gêné par les yeux qui semblaient l'obliger à se prononcer sur l'heure et ne quittaient pas les siens, passait ses mains l'une sur l'autre avec le geste lent des personnes indécises et qui cherchent des raisons. Il finit par demander du temps ; il n'était pas le seul maître de décider la question ; il y avait encore les fabriciens dont il faudrait obtenir l'avis favorable ; pour sa part, il ne voyait pas d'empêchements. Et il s'attardait dans des parlottes de vieillard, sans conclure. Voyant bien qu'il n'obtiendrait rien ce jour-là, Jean-Pierre salua le curé et lui demanda la permission de le revoir bientôt.

L'ecclésiastique rentra chez lui et, la majeure partie de la nuit, réfléchit à la bizarre postulation du baron. N'était-ce pas profaner son église que de confier à cet homme sorti du giron de la religion des fonctions quasiment sacerdotales? L'orgue, instrument sacré dont les voix magnifient le Très-Haut, ne lui paraissait pouvoir vibrer que sous des mains pures, et il redoutait presque à l'égal d'un sacrilège la violation du tabernacle retentissant d'une musique qui ne serait pas rythmée par un cœur catholique. Cependant, d'autres pensées se mêlaient à celles-là. Morteroche n'était peut-être qu'un indifférent que la fréquentation du temple ramènerait dans les sentiers de l'Éternel. Égaré, mais non perdu, il se rangeait, qui sait ? au nombre de ces ouailles dont il est dit qu'un pécheur repentant pèse dans les balances divines le poids de deux justes. Son saint ministère lui commandait de ne point chasser du seuil le mécréant qui, tardivement éclairé, sentirait indubitablement sa foi se réveiller quelque jour dans les approches constantes du grand mystère? Courbé sous ces graves questions, le curé s'en voulait presque d'avoir tardé à l'accueillir. Pendant deux jours il espéra la visite de Morteroche, inquiet à l'idée qu'il n'allait plus revenir, mais Jean-Pierre apparut le troisième jour, et de si loin qu'il le vit, le cœur du digne pasteur se mit à tressaillir.

Digitized by Google

— Eh bien, monsieur le curé? demanda le baron.

— Eh bien! mon fils, mon cher fils, laissez-moi vous donner désormais ce nom, j'ai longuement demandé conseil à Dieu, et Dieu, qui voit dans les consciences, vous accepte pour célébrer son divin sacrifice. Vous allez rentrer dans l'Église, monsieur de Morteroche; tandis que vous inclinerez sous le vent de l'orgue les fronts de nos humbles frères, dites-vous bien qu'il n'est front si altier que le doigt du Tout-Puissant ne puisse ployer plus bas que la poussière.

Jean-Pierre remua imperceptiblement la tête et ne répondit pas.

Pendant les deux jours qui s'étaient écoulés, la réflexion avait mûri sa détermination. Victorieuse, la pitié était sortie de la lutte entre ses convictions et son attachement à la mémoire de Lazare Sanctus. Certes, il ne se dissimulait pas qu'il allait mentir à sa foi, mais sa conscience l'absolvait, et il ne se reconnaissait pas d'autre juge. C'est pourquoi, l'esprit tranquille, et comme un homme qui accomplit un devoir, il pénétra le dimanche suivant dans l'église; et, tandis que l'orgue tonnant ébranlait au-dessus d'eux les voûtes, les paroissiens prostrés sur les dalles crurent entendre l'âme du pauvre Sanctus. Pour lui, il se laissait aller aux ravissements de cette musique sortie de ses mains et, rayonnante, sa tête se balançait sur ses épaules. C'était l'exultation calme d'un esprit qui se sent utile et qu'emplit la joie du dévouement; au fond de ses prunelles tremblait une lumière plus claire que celle des cierges qui brûlaient sur l'autel. Et de dimanche en dimanche ces satisfactions se renouvelèrent.

Huit années s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles, attaché à sa fraternelle mission, il n'y faillit ni un jour ni une heure. Par la neige ou le soleil, on le voyait traverser les dunes de son large pas égal, appuyé sur son bâton, toujours hautain, mais la taille un peu repliée par l'âge; et quand le curé montait vers le tabernacle, lui, montait à son orgue, non moins gravement, au point qu'on n'eût pu dire lequel des deux était le plus près de ce Dieu auquel un seul croyait. De ses mains redevenues savantes, il versait les grands accords

Digitized by Google

sur la foule, perdu lui-même dans les extases; et tantôt il exprimait les fureurs de la mer déchaînée, tantôt l'apaisement des éléments réconciliés, uniquement préoccupé de rendre les voix de la nature. Son être se dilatait dans ces harmonies et, tandis que roulait par l'église la tempête de l'orgue, son esprit, comme porté par une aile, s'élevait jusqu'aux sphères célestes, indéfiniment s'y baignait dans la splendeur. La messe finie, il reprenait le chemin de sa maison, brisé et heureux, écoutant l'hymne des flots continuer les hosannah de l'instrument.

Barbe Sanctus recueillait le fruit de ce pieux mensonge et ne bénissait pas la main secourable à qui elle en était redevable. La pauvre femme n'avait pu voir se détacher le morceau d'elle-même, qui était son mari, sans en être ébranlée jusqu'au fond de son esprit, et elle avait été frappée de folie. Un peu de bien-être se mêlait du moins à l'exil qu'elle subissait au fond de la triste maison sur laquelle on l'avait dirigée. Les plus jeunes des enfants avaient été mis en pension chez un pêcheur du village et eux aussi, mieux soignés que la plupart des gamins de leur âge, bénéficiaient de la charité de Morteroche. Il pouvait les voir le dimanche, du haut de la tribune, l'un à côté de l'autre, et son cœur, presque paternel à cette vue, épanchait sur eux les tendresses de la musique. Hélas! trop jeunes pour rien comprendre, engourdis du reste dans leur torpeur de jeunes paysans, les orphelins regardaient curieusement le coin de l'église d'où partaient les sons, cherchant de leurs yeux ronds le Mage, personnage bizarre qu'ils redoutaient à cause de sa grande barbe.

Jean-Pierre Gautier de Morteroche était depuis six ans septuagénaire; sa forte charpente avait fléchi sans rompre; ses larges épaules carrées semblaient être les assises sur lesquelles était bâtie sa vie, et il était toujours le fier vieillard qui, vu de la plage, dominait les dunes comme un édifice. Ainsi que le lierre drape les ruines, son abondante chevelure couvrait ses omoplates, toute blanche à présent et mêlée aux neiges de sa barbe. Tel était ce Morteroche, à un âge qui, pour les autres hommes, est le signal de la décrépi-

Digitized by Google

tude. Cependant des symptômes de déclin commençaient à se faire jour dans cette organisation jusqu'alors invulnérable: lui qui, l'hiver aussi bien que l'été, devançait le matin, s'attardait quelquefois à dormir jusqu'à l'heure du midi; et, un peu las du poids de la journée, souvent il regagnait son lit dès le coucher du soleil. C'était une torpeur invincible et lourde qui le tenait par les membres et le cerveau, et invinciblement l'enveloppait de ses chaînes : il lui paraissait alors que son cœur ralentissait ses battements dans sa poitrine, et qu'au fond de son être la vie s'assoupissait. Mais ni l'engourdissement, ni la fatigue ne l'empêchaient d'accomplir le devoir qu'il s'était imposé et, jusqu'au dernier jour, les pêcheurs le virent chaque dimanche gravir les marches qui menaient à l'orgue.

Un dimanche toutefois, il ne parut pas; la messe s'acheva, ce jour-là, sans qu'on entendît vibrer l'instrument, et ce fut dans l'église comme un avant-coureur de quelque chose d'irrémédiable. Pris d'un pressentiment funèbre, le vieux curé dont les mains de plus en plus vacillantes ne pouvaient plus qu'à grand'peine tenir l'ostensoir, envoya, dans l'après-midi, quelqu'un à la cabane de Morteroche. Le messager frappa: personne ne répondit. La porte n'étant fermée qu'au loquet, l'homme alors pénétra dans la demeure; tout y semblait dormir et le soleil en éclairait la douceur profonde. Douces, en effet, sont les chambres où se balancent les berceaux; mais douces aussi sont les chambres où reposent les vieillards, et cette cabane muette, recueillie, était comme l'habitation d'une âme. L'envoyé regarda partout et ne vit point Jean-Pierre; il sortit, fit le tour de la maison, appelant le baron par le nom de Moroche que lui avaient donné les pêcheurs, et rien ne répondait. A la fin il le trouva couché dans une crique et dormant d'un si grand sommeil qu'il fut obligé de le secouer. Les membres du vieillard se détendirent, il ouvrit les yeux, un peu hagard.

— Quoi ! que me veut-on ?

— Hé ! rien de mal, monsieur Moroche. C'est seulement M. le curé qui m'envoie savoir pourquoi vous n'êtes pas venu *à messe* ce matin.

Digitized by Google

— A messe? fit Morteroche en se dressant.

Ses prunelles, élargies, regardaientdans le vide, cherchant.

— A messe ? reprit-il.

Et se souvenant :

— C'est vrai... J'ai manqué la messe... C'était mon jour... Je me suis assis là, ce matin, et je me suis endormi... Je ne sais comment cela s'est fait.

Il secouait la tête avec mélancolie, demeura un instant à réfléchir, puis, souriant d'un grave sourire :

— Cela commence par un léger somme qui petit à petit grandit, grandit comme ce nuage là-bas, tenez, et finit par tout envahir. Et alors, c'est l'autre Vie !

Le messager rapporta ces étranges paroles au curé qui, dès le lendemain, prenant sa canne, de son pas chancelant s'en alla à travers les dunes. Mais il n'était pas en marche d'une heure que, le sable mou le fatiguant horriblement, il fut obligé de s'enquérir d'une aide pour aller jusqu'au bout. Un pêcheur, dont la maison isolée du gros du village était située à mi-chemin de celle de Jean-Pierre, avait un âne et une charrette. Il attela la bête et voulut conduire lui-même son pasteur.

— C'est bien de l'orgueil à moi, fit le digne homme en s'installant entre les ridelles, de monter dans la charrette, alors que le Christ n'avait qu'un âne.

— Oui, monsieur le curé, répondit le pêcheur, mais il n'avait pas votre âge.

— C'est vrai, mon garçon.

Et, sur ce mot, la bourrique partit, piétinant d'un sabot léger les fragiles chemins frayés au bas de la côte.

Quand le curé arriva chez Morteroche, il le trouva assis devant sa porte. La chaleur du jour était terrible; on touchait aux dernières après-midi du mois d'août. Le sable aveuglant jetait sur le fond de la chambre, derrière Jean-Pierre dont le front calciné avait des luisants d'acier, une réverbération blanche qui, par la vitre s'ouvrant sur la mer, se mêlait au bleu diamanté des flots.

Digitized by Google

— C'est moi, mon fils, j'arrive, fit le curé, non sans solennité.

Jean-Pierre se leva, surpris, et lui offrant son escabeau avec cette simplicité grave qu'il apportait dans chacun de ses gestes, il lui dit :

— Vous êtes le bienvenu dans ma pauvre demeure... Prenez ce siège, vous êtes chez vous.

— O mon fils, reprit le curé, je suis partout chez moi, partout où il y a une âme à sauver, une vie à racheter... Ma maison est celle de tous mes frères, de tous les autres hommes... On m'a dit que vous étiez souffrant, et je suis venu.

— Je vous remercie, monsieur le curé, mais on s'est trompé, je ne souffrais pas; je n'ai jamais moins souffert qu'à présent, et pourtant...

Il n'acheva pas et se contenta de hocher la tête.

— Mon frère, continua le curé, s'animant, c'est Dieu qui vous envoie ce calme pour vous permettre de vous repentir. Je vous en conjure, soyez-lui reconnaissant et puisque votre corps ne souffre pas, remerciez-le en ne faisant point souffrir éternellement votre âme.

Morteroche redressa lentement sa haute taille, et du seuil montrant la plaine qui se déroulait à l'infini :

— Mon âme après moi ne saurait souffrir, puisque, dégagée de ses liens terrestres, qui seuls pourraient l'opprimer, elle rentrera dans l'immensité de la vie qui partout, monsieur, là-bas, dans ces plaines, sous ce ciel, se meut, s'agite, ondule, se mêle à l'air que nous respirons.

Le pasteur demeura un moment interdit devant la sérénité de cet impie, puis, éclatant :

— Mais, malheureux! Vous ne croyez donc ni au paradis ni à l'enfer?

Le baron eut le même mouvement de tête lent et doux qu'il avait eu déjà, puis croisant les bras :

— Tenez, monsieur le curé, nous sommes de vieilles gens, vous et moi, et nous pouvons nous dire de certaines choses, sans cesser dans le fond de nous estimer l'un l'autre. J'ai

Digitized by Google

compris de suite pourquoi vous étiez venu et vous avez eu raison de venir, puisque c'est votre mission de ne laisser point mourir les hommes sans Dieu. Vous voyez bien que je ne suis pas un méchant. J'admets très bien que vous visitiez les vieillards ; ils sont près de la tombe et chaque heure peut les emporter. Heureux ils s'en iront, en paix avec le Dieu dont vous leur parlerez. Mais moi, monsieur le curé, je veux mourir en paix avec le mien, et mon Dieu n'est pas celui que vous adorez.

V

— Et où donc habite-t-il, le vôtre, exclama l'ecclésiastique.

— Il est partout et nulle part ; car il est la vie éternelle coexistant aux choses, à travers les temps.

Le curé interposa son bras entre Jean-Pierre et lui, comme si le ciel menaçait de s'écrouler :

— Ne blasphémez pas, s'écria-t-il. Qui vous permet de détruire les livres de la Révélation ?

— Ma raison.

Et tandis que le chef des ouailles cherchait en lui des arguments propres à foudroyer cette altière dominatrice évoquée comme l'antagoniste de la Foi, le solitaire poursuivit :

— Je vous ai dit, monsieur le curé, que vous aviez eu raison de venir, mais vous avez eu tort si vous ne voulez pas que je vous confesse ma religion. Nous sommes ici deux hommes en présence, c'est-à-dire deux consciences, et je ne trouve pas d'empêchement à ce que nous les versions l'une dans l'autre. J'ai fait le bien, vous l'avez fait aussi, et si contrairement à la vôtre, ma jeunesse a été dissipée, j'ai tâché de la racheter par une vieillesse passée dans la méditation.

— Mais la prière ! interrompit encore le pasteur.

— Employer son corps et son esprit à de graves besognes, c'est prier, répliqua Morteroche, et ma méditation a été de la prière. Je n'en connais pas d'autre, et du moins celle-là n'in-

Digitized by Google

jurie pas dans sa toute-puissante et inébranlable volonté le Dieu que la vôtre espère pouvoir fléchir.

— Arrêtez! Il est là qui vous entend, ce Dieu! exclama de nouveau le curé.

— Non. Celui-là n'est qu'un épouvantail destiné à terrifier les âmes timorées. Je ne le crains ni ne l'invoque. Le mien est plus haut et plus grand; n'étant pas courroucé, il ne peut être attendri, et n'ayant pas la passion, il ne peut avoir l'injustice. Vous le voyez, monsieur, nous avons deux manières de comprendre les choses.

Le prêtre secoua tristement la tête, comme paralysé par la résistance de l'esprit du mal.

— C'était donc vrai, tout ce qu'on m'avait dit, murmura-t-il. Je vous plains, mon frère. Votre âme est plus dure qu'un roc et je sens bien que tout ce que je tenterai échouera contre votre impassibilité. Le Seigneur me pardonnera de n'avoir pas réussi, en raison de ma démarche et de mes efforts. Vous êtes un grand pécheur, monsieur de Morteroche, puisque huit années passées dans le temple ne vous ont pas amolli.

Il se leva, prit son bâton, et au moment de sortir, tendant ses mains ridées vers Jean-Pierre d'un geste tremblant et fraternel :

— Voyons, mon fils, dit-il, me laisserez-vous partir ainsi? Je suis brisé par l'âge et c'est à peine si j'ai pu me traîner jusqu'ici; pourtant je n'ai pas hésité à venir. Dieu m'est témoin que la plus grande joie de ma vie sera votre réconciliation avec lui. Dites un mot, dites. N'est-ce pas que vous ne me laisserez pas partir?

Morteroche demeura un instant muet, puis d'une voix haute qui retentit dans les dunes et se mêla aux rumeurs de la plage :

— O prêtre, dit-il, quand un des nôtres est sur le point de mourir, nous n'allons pas tourmenter son chevet de nos sollicitations; car nous admettons toutes les consciences et tous les dieux, ne demandant pour nous que le droit de garder les nôtres.

Digitized by Google

Notre religion à nous, c'est la Libre-Pensée.

— Adieu, monsieur, fit alors le curé effrayé; il n'est plus rien de commun entre nous.

— Adieu, dit à son tour Dominis, très calme.

Et debout dans l'encadrement de la porte, il le regarda monter dans la charrette qui cahin-caha reprit sa route par les sables et bientôt se perdit dans les lointaines solitudes.

— Intolérance des hommes! murmura-t-il. Les meilleurs sont à peine bons!

Il s'enfonça dans l'intérieur de la maison et, repris d'un de ces engourdissements auxquels il ne pouvait résister, il s'allongea sur son matelas de paille. Le sommeil s'étendit alors sur sa face et de ses poumons sortait un bruit régulier et faible. Il ne s'éveilla qu'à la nuit.

Pendant trois jours, ce fut une suite de torpeurs; la vie était devenue intermittente en lui, et à peine réveillé, il penchait la tête et se remettait à dormir. Une lassitude délicieuse pesait sur ses épaules; par moments il fermait les yeux, comme habitué déjà à une lumière plus pure que celle du jour, et un bien-être inconnu coulait jusqu'en ses moelles, profond, avec des douceurs d'anéantissement. Son âme, petit à petit, se détachait comme quittant à regret sa noble demeure, et graduellement s'affaiblissait pour avoir, semblait-il, moins de peine à rompre ses attaches dernières. Pourtant sa mémoire ne s'était pas altérée; lucide et vivace, elle nouait la chaîne ininterrompue des pensées et des souvenirs, et comme d'une tour on regarde défiler à l'infini la plaine, il pouvait, du haut de ce grand calme, voisin de la mort, regarder se dérouler derrière lui son passé.

Le midi du quatrième jour, se sentant alourdi plus que d'habitude, il pria un pêcheur, passant à ras de son champ, d'aller quérir le maire du village, ayant, dit-il, à l'entretenir de choses pressantes.

— Hâtez-vous, l'ami, ajouta-t-il, car je n'ai plus que quelques heures à vivre.

Très étonné d'être mandé, le bonhomme qui administrait le village arriva chez Jean-Pierre et le trouva rangeant l'humble ameublement de la chambre.

Digitized by Google

— Vous le voyez, lui dit Morteroche presque gaîment, je fais mes préparatifs de départ.

Il prit dans l'armoire une feuille couverte d'écriture et, la remettant au magistrat, il ajouta :

— Or, on ne part pas pour le grand voyage, quelque pauvre que l'on soit, sans laisser quelques instructions. Je vous serais reconnaissant de vous charger de faire exécuter les miennes. Je n'ai pas d'enfant, pas de famille; je puis, par conséquent, disposer librement du peu que je possède. Je donne à Barbe Sanctus et à ses enfants ma maison et le champ. Mes vêtements, mes filets, mes outils, plus le peu d'argent qu'on trouvera, je vous prie de les partager entre les plus indigents du village. Allez, monsieur, mais laissez-moi, avant tout, vous serrer la main. Je vous le dis à vous, qui recueillez ma dernière parole : je n'ai jamais détesté les hommes, je les ai plaints.

Il se haussa lentement de sa chaise et, ôtant sa coiffure, il salua d'un large regard la terre qui s'étendait de l'autre côté de la porte, achevant ainsi sa pensée.

— S'il en est que j'ai offensés, qu'ils me pardonnent, comme je pardonne le mal qui m'a été fait.

Le visiteur s'en alla, fortement impressionné, et comme le soir commençait à tomber sur les dunes, il lui sembla que les vapeurs violettes, tremblantes à l'horizon, affectaient la forme de cet ancêtre qui avait l'air de parler à quelqu'un de l'autre côté de la tombe.

De plus en plus engourdi et sentant approcher la mort, le Mage alla s'asseoir à cet endroit des dunes d'où il avait coutume de voir le soleil descendre dans les flots. Un reste de clarté traînait sur la mer grise et le ciel, une à une, lavait ses rouges éclaboussures dans un azur sombre, de moment en moment agrandi. Du sol montait l'odeur de la bruyère, mêlée dans le vent aux senteurs marines.

Un grand silence régnait sur les plaines, au loin. Et Jean-Pierre de Morteroche ayant éprouvé de nouveau les invincibles atteintes du sommeil, allongea ses membres dans le

Digitized by Google

sable tiède, la face tournée vers les étoiles. La nuit étendit ses obscurités sur le dormeur et, jusqu'au jour, la mer le berça de sa musique. Ainsi veillait sur le lit qu'il s'était choisi parmi les rosées, dans le sein même de la terre, la nature qui avait été sa plus constante tendresse ; et comme il ouvrait les yeux, il vit s'arrondir au-dessus des eaux le globe rose du soleil.

Déjà ses membres plus raides avaient peine à lui obéir ; un commencement d'éternité l'immobilisait au milieu des sables, et, devenu très faible, il faisait de patients efforts pour glisser jusqu'à la plage. Il y parvint enfin et s'assit devant la mer, les pieds de minute en minute plus trempés par les écumes grandissantes de la vague, la tête de minute en minute plus baignée des clartés croissantes du jour. Une tranquillité énorme emplissait ses prunelles. Il s'appuya sur le coude, tremblant, ayant à son front les sueurs suprêmes, puis son coude se dérobant sous lui, il s'aplatit sur le dos, rigide. Et, monstrueuse, la mer passa sur ses orbites, du fond desquelles le regard continuait à contempler fixement l'infini.

CAMILLE LEMONNIER.

Septembre 1879.

Digitized by Google

LA CAPACITÉ ÉLECTORALE

ET LE PROJET DE M. MALOU.

« Je ne crains pas d'affirmer que tout homme qui n'est pas présumé incapable en raison d'un danger social ou d'une indignité personnelle, a moralement le droit de coopérer au jeu de la Constitution. J'affirme, avec confiance, qu'il ne suffit pas, dès que la capacité existe dans une certaine classe, comme cela est incontestable dans une partie des classes laborieuses, pour tenir celle-ci au seuil de la Constitution, de déclarer que les choses sont bien comme elles sont.

« S'il est bon que nos moyens de défense reposent sur un bon système financier, il est plus nécessaire encore que les cœurs soient rapprochés, au moment opportun, par une juste dispensation du droit politique à tous ceux qui le désirent et le méritent. »

(GLADSTONE. *Discours au Parlement*, 15 *mars* 1864.)

I

Il n'est pas de pays au monde où, depuis vingt-cinq ans, on a, aussi souvent qu'en Belgique, bouleversé la législation électorale. Chacun, à son tour, l'a triturée, disséquée, de façon à en retirer le plus d'avantages possible. Et cependant, après un quart de siècle de ce travail de Sisyphe, nous en sommes tous à confesser que nous n'avons rien fait qui vaille, que nous n'aurons une représentation sérieuse de toutes les intelligences, de toutes les forces actives du pays, que le jour où le droit de suffrage ne sera plus un privilège pour quelques-uns, souvent pour les plus incapables, les plus indifférents, mais une attribution afférente à tous les citoyens capables de procéder avec discernement au choix des mandataires de la nation.

Digitized by Google

C'est une étrange situation que la nôtre ! Partout, on vante la sagesse, la maturité d'esprit du peuple belge; souvent même on le propose en exemple à d'autres peuples ; on cite les immenses progrès que, depuis son émancipation politique, il a réalisé dans toutes les branches de l'activité humaine, sa fécondité dans les arts, sa puissance industrielle, etc., etc. Nos documents officiels rappellent, à chaque page, la merveilleuse évolution qui s'est opérée partout dans notre pays, depuis 1830, et, néanmoins, la grande majorité de ce peuple, si hautement apprécié, continue à être réputé incapable de prendre part à l'élection des hommes chargés de gérer ses intérêts !

Le peuple belge, au lieu de mériter les éloges dont on se plaît à le combler, a-t-il donc abusé des libertés dont l'ont si généreusement gratifié les fondateurs de notre nationalité ; a-t-il fait un mauvais usage des larges prérogatives dont il a été investi, même à l'époque où, peu familiarisé encore avec la pratique des institutions nouvelles, il eût pu imprudemment en mésuser?

« Jamais nation, répond M. le procureur général à la « cour de cassation [1], n'a mieux profité des libertés que « l'on a appelées avec raison l'esprit de notre pacte fonda- « mental, l'honneur de l'assemblée qui les a consacrées, le « salut de la nation qu'elles protègent. »

Que lui reproche-t-on ? Pourquoi veut-on le maintenir indéfiniment dans un état d'infériorité politique, vis-à-vis des autres nations qui n'ont pas, comme lui, fait preuve, dans des moments difficiles, d'esprit d'ordre, de virilité, de respect pour les pouvoirs établis, d'attachement à ses libres institutions?

Pour se rendre bien compte de la situation, jetons un rapide coup d'œil sur le régime électoral en vigueur chez les différents peuples qui nous entourent; nous pourrons mieux ainsi voir combien les différences sont sensibles, combien sont injustifiables les étroites restrictions opposées jusqu'ici, chez nous, à l'exercice du droit électoral.

1 Discours de rentrée du 16 octobre 1876.

Digitized by Google

Parmi les États de même importance que la Belgique, nous comptons d'abord le Portugal, qui admet au droit de vote sans conditions de cens, à l'âge de 21 ans, les licenciés, les gradués de toutes les catégories, les autres citoyens, moyennant la justification d'un revenu de 555 francs au moins, comprenant dans la même catégorie ceux qui paient 55 francs d'impôt de rente, ou 27 francs d'impôt foncier, ou seulement 5 fr. 55 c. de contribution personnelle ou de patente.

Près de 6 p. c. de la population portugaise figurent ainsi sur les listes électorales.

En Suisse, aux termes de l'article 5 de la loi électorale du 30 novembre 1875, tout citoyen âgé de 20 ans accomplis jouit du droit de suffrage, s'il n'est pas frappé d'exclusion par une loi en vigueur.

La Suède et la Norvège confèrent la capacité électorale à tous les citoyens majeurs sachant lire et écrire ; il en est de même en Danemark, où cependant l'élection se fait à deux degrés.

Il ne reste plus que la Hollande qui, comme nous, subit encore le régime censitaire, et, bien que le droit de suffrage y varie selon l'importance des localités, le nombre des électeurs généraux y est d'environ 1 par 30 habitants, tandis qu'il n'est guère chez nous que de 1 par 47.

Quels sont les résultats de ce régime ?

M. le professeur Buys, de l'université d'Utrecht, dans une remarquable étude, récemment publiée, sur la situation parlementaire en Hollande, n'hésite pas à attribuer l'impopularité de la deuxième chambre des Etats généraux à son mode de recrutement. « Le mal dont souffre la représentation nationale, dit l'éminent professeur, est un effet de la réprobation dont est frappé notre système électoral. Pour couper le mal à la racine, il faut complètement réformer cette institution à tous égards insuffisante et ne répondant plus aux besoins de la situation. »

Parmi les grandes nations européennes, la France, les Etats d'Allemagne, d'Autriche, avec quelques légères restric-

Digitized by Google

tions, accordent le droit de vote à tous les citoyens majeurs, jouissant de leurs droits civils. Puis vient l'Angleterre, que l'on a coutume de citer comme le pays modèle sous le rapport représentatif.

Là encore est électeur tout citoyen majeur, tout locataire d'un immeuble soumis aux taxes locales ; tout occupateur d'un appartement d'un loyer de 10 liv. st. (250 francs), les tenanciers d'un bien rural d'un revenu de 5 liv. st.

Sur une population de 30 millions d'habitants, on comptait, en 1876, 2,866,956 électeurs généraux, parmi lesquels 900,000 artisans, métayers, etc. Soit, sur 7 à 8 millions de citoyens majeurs, 1 électeur sur 3.

Et encore, cette législation si libérale dont, pour le moment, nous pourrions nous contenter, va-t-elle bientôt être modifiée, afin d'introduire au poll de nouvelles catégories de citoyens jusqu'ici privés de droit électoral.

L'Italie aussi a récemment supprimé le régime censitaire, en vertu duquel, cependant, le droit de suffrage était accordé, sans condition de cens, à toutes les capacités. Désormais, le droit de suffrage y est tellement étendu qu'on peut dire, sans exagération, qu'il est attribué à tous les citoyens majeurs sachant lire et écrire. Le nombre des électeurs sera ainsi élevé de 600,000 à plus de 2 millions, et il s'accroîtra encore à mesure que l'instruction pénètrera dans tous les rangs de la population péninsulaire.

Telle est, au point de vue électoral, la situation des différentes nations qui nous entourent, et si nous la comparons à la nôtre, il n'y a certes pas lieu d'être fier et bien satisfait du régime bâtard, incohérent, que nos législateurs prétendent nous imposer à jamais.

Étranges gens ceux-là qui s'imaginent qu'on peut ainsi, sous les plus futiles prétextes, arrêter l'expansion du sentiment public, qui se refusent à eux-mêmes et à ceux qui, après eux, sortiront de la même souche censitaire, les pouvoirs nécessaires pour modifier, selon les besoins et les circonstances, les conditions de l'électorat et qui ne voient pas qu'ils nous exposent ainsi à tomber brusquement, à la première tourmente,

Digitized by Google

dans l'inconnu du suffrage universel, aux mains de foules ignorantes et fanatiques.

Il y a quelques années encore, en Angleterre, les torys, voulant conserver le plus longtemps possible leurs anciens privilèges, reprochaient, comme chez nous aujourd'hui, aux libéraux de pousser les populations déshéritées à réclamer des droits électoraux que, disaient-ils, elles n'eussent pas revendiqués de leur initiative. Faut-il, leur répondait M. Gladstone, que l'agitation ait pénétré au cœur de nos populations, que ce soit par contrainte que le pouvoir législatif soit amené à donner satisfaction à de légitimes prétentions ?

Le parti tory bien inspiré n'a pas tardé à se résigner et il a sagement pris l'initiative, alors qu'il occupait le pouvoir, des réformes démocratiques dont, au début, il s'était montré l'ardent adversaire.

Nos législateurs seront-ils assez sages pour imiter cet exemple ? Comprendront-ils qu'ils s'alièneraient toutes les forces vives de la nation, qu'ils susciteraient de sérieux mécontentements au sein de nos populations intelligentes, s'ils persistaient à exclure du droit de suffrage ceux qui sont le mieux à même de l'exercer ?

« Le gouvernement est comme toutes les choses de ce monde, disait en son temps Montesquieu ; pour le conserver, il faut l'aimer. » Or, on se désaffectionne aisément d'un régime qui vous frappe injustement d'incapacité permanente, et l'on saisit alors la première occasion de se faire enfin rendre justice.

Supposons un instant, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'en juin prochain, le cabinet libéral soit renversé et remplacé au pouvoir par les chefs du parti clérical ; que ceux-ci, contraints par les influences qui les dominent, tentent de donner satisfaction aux prétentions insensées dont le *Courrier de Bruxelles* et ses pareils sont les incessants échos, oserait-on affirmer qu'au sein des grandes villes, de nos provinces wallonnes, une politique réactionnaire de cette nature serait acceptée sans résistance, qu'on y verrait, sans d'énergiques

Digitized by Google

protestations, supprimer ou amoindrir tous nos établissements d'enseignement communaux, pour y rétablir la prépondérance du clergé, devenu d'autant plus hautain alors, d'autant plus exigeant qu'il se sent plus amoindri par les désastreuses révélations de l'enquête parlementaire ?

Et si cette résistance, comme cela est à redouter, éclatait avec violence, croit-on qu'il serait si facile de la dominer ; croit-on qu'un ministère clérical pourrait compter, pour pareille besogne, sur le concours actif de la puissance publique dans nos grandes cités ?

Ce sont là de graves éventualités qu'un gouvernement sage et prudent doit prévoir et éviter, en donnant sans retard satisfaction aux légitimes revendications des intéressés, par de sérieuses modifications à notre Code électoral, dont la pratique fait mieux, chaque jour, constater les abus et les flagrantes iniquités.

Pour cela, on ne saurait être mieux édifié que par les développements du projet récemment déposé à la Chambre par M. Malou et consorts.

Cet exposé aura au moins eu le précieux et utile résultat d'avoir mis en pleine lumière les énormités dont notre législation sur la matière est obstruée, de démontrer aux plus aveugles sur quelles bases fragiles et dangereuses repose l'édifice de notre représentation nationale et le gouvernement qui en est le couronnement.

Pour notre édification à tous, nous allons résumer ici les éléments essentiels de cet instructif document, en ce qui concerne les procédés en usage pour conférer aux citoyens belges la qualité d'électeur.

Notre budget des voies et moyens se compose aujourd'hui de près de trois cents millions de ressources diverses, parmi lesquelles les impôts directs, qui seuls ont la propriété de conférer le droit de suffrage, figurent pour 44 millions, soit environ le septième.

Ces 44 millions sont-ils au moins utilisés ? « Il n'y a guère, répond M. Malou, qu'un neuvième de nos impôts directs qui sert à conférer l'électorat; c'est à peine si, par million

Digitized by Google

de francs d'impôts de cette nature, on parvient à créer 2,633 électeurs. Une somme de 423,200 francs, utilement répartie, suffirait pour doter 10,000 citoyens, aujourd'hui réputés incapables, du droit d'élire nos représentants. »

« Si, ajoute-t-il encore, cette somme de 423,200 francs était proportionnellement partagée entre tous ceux de nos concitoyens qui versent annuellement au trésor de 32 fr. 32 c. à 42 fr. 31 c. d'impôts directs, soit en moyenne 5 francs, on arriverait immédiatement à créer 84,600 électeurs nouveaux. »

« L'échelle de la progression géométrique du nombre des censitaires, à mesure que le cens est abaissé, montre, dit-il en terminant, que de 25 francs à 42 fr. 32 c., chaque franc en plus, comme cens, augmenterait, en moyenne, de 7,230 le nombre des électeurs généraux. Une somme de 361,500 francs produirait, utilement répartie, une véritable révolution dans notre régime représentatif, en doublant presque le nombre de nos électeurs généraux. »

A quoi tiennent cependant les destinées d'une nation ! Qui croirait que si peu de chose suffit pour s'emparer du pouvoir et dominer sur notre honnête et placide Belgique?

En attendant que M. Malou et ses amis soient parvenus, à l'aide de leurs malicieuses combinaisons, à peupler nos comices d'un plus grand nombre de censitaires de leur façon, nous voyons toujours la représentation nationale, c'est-à-dire les destinées de notre chère patrie, livrée à la merci d'un corps électoral mal équilibré, où la majorité dépend souvent de quelques suffrages qui penchent à droite ou à gauche, selon que leurs intérêts, leurs affections les y portent.

Dans la pensée de nos législateurs de 1830, l'impôt direct avait une élasticité telle que le nombre des censitaires devait nécessairement grandir avec le développement de la richesse publique, avec l'accroissement des impôts. Or, à cet égard encore, nous tournons dans un cercle vicieux; les impôts directs, qui confèrent seuls le droit électoral, restent invariablement au même taux; c'est à la consommation des denrées alimentaires que s'adresse de préférence le législateur,

Digitized by Google

sachant bien que toute aggravation des impôts foncier, personnel, atteindrait, pour la grosse part, ceux-là qui détiennent la puissance électorale, et qu'ils se vengeraient cruellement, au jour des prochains comices, des gouvernants assez osés pour taxer à leur valeur réelle leur mobilier et leurs propriétés foncières [1].

A moins que nos législateurs ne s'inspirent d'un sentiment patriotique plus élevé, ce qui n'est guère probable, nous sommes donc condamnés à voir indéfiniment douze sur treize de nos concitoyens majeurs, réputés indignes de prendre part à l'élection des mandataires de la nation, et tant que restera en vigueur l'article 47 de la Constitution, nous ne compterons qu'un citoyen par 45 à 50 habitants, appelé à jouir de ses droits électoraux.

Sont-ce au moins des citoyens d'élite, d'une capacité constatée, d'un dévouement éprouvé à la chose publique, les 116,000 personnes seules ayant qualité de disposer au lieu et place de la nation tout entière ?

Hélas ! un tiers au moins de ces privilégiés seraient dans l'impossibilité d'écrire leur bulletin de vote; la plupart de ceux-ci obéissent à des suggestions étrangères à l'intérêt public, et ne se rendent même pas compte des effets du mandat que leurs votes confient à leurs élus.

Au temps où la fortune électorale nous était contraire, il n'y avait qu'un cri, au sein de l'opinion libérale de toutes les nuances, pour réclamer de sérieuses modifications à notre système électoral.

« La majorité parlementaire, disait alors le *Journal de Liége*, est nommée par des électeurs qui n'ont, pour la plupart, ni l'intelligence, ni la conscience de la gravité de l'acte qu'ils posent.

« Le clergé leur impose une ignorance absolue des débats politiques ; il leur interdit de s'éclairer, il les mène comme

[1] Nous sommes tous d'accord sur un point : c'est qu'aujourd'hui la contribution personnelle est un mensonge légal. On ne paie pas beaucoup plus du tiers de la valeur réelle des bases qui sont dans la loi. (J. Malou. *Annales parlementaires*, 16 juillet 1876, page 1466.)

Digitized by Google

un troupeau au scrutin, et ce sont des êtres ainsi dégradés de tous les attributs de l'homme libre, qui décident du gouvernement de la Belgique !

« C'est une situation tellement monstrueuse qu'elle ne pourrait certainement se prolonger sans exposer gravement l'avenir du pays. »

Voilà la vérité sans fard. Tels sont les éléments qui servent à composer la représentation nationale.

Ne seraient-ils pas mille fois coupables ceux qui professent et affichent de pareilles opinions, de se refuser à apporter remède à une situation qu'eux-mêmes déclarent monstrueuse, gravement dangereuse pour l'avenir du pays?

Le régime censitaire, partout où nous l'avons vu à l'œuvre, a profondément corrompu les institutions et la bourgeoisie, au profit de laquelle il a été organisé; fatalement il mène à la révolution.

L'idéal de ce régime, c'était le gouvernement sorti des barricades de juillet 1830 ; il est bon de rappeler ici comment l'appliquaient ses plus éminents défenseurs :

« La corruption est un bon moyen de gouvernement, écrivait le maréchal Bugeaud, une des grandes figures du règne de Louis-Philippe, et peut-être le nôtre n'est-il difficile à établir qu'en raison du mélange de vertu et de corruption qu'on remarque dans notre Parlement.

« *Une bonne majorité corrompue sous un ministère habile ferait bien les affaires du pays.* Il est cruel de le dire, mais c'est comme cela [1]. »

Voilà l'idéal du régime censitaire ! Le patriotisme, le dévouement désintéressé, l'amour du bien public, vaines parades que cela ! C'est en répandant à pleines mains des faveurs de toutes sortes sur tous ceux qui peuvent être utiles, que l'on parvient seul à consolider le pouvoir !

Ceux-là qui, en son temps, en ont été les plus habiles défenseurs ont été les premiers, plus tard, à en exposer les inévitables conséquences :

« La légalité est un être moral, écrivait naguère M. John

[1] Correspondance inédite publiée par *le Temps*.

Digitized by Google

Lemoine, il ne faut pas qu'avec la lettre on tue l'esprit, parce que, tôt ou tard, l'esprit se venge. Avec ses 200,000 électeurs, pour toute expression du pays, Louis-Philippe était dans la légalité, mais dans un cercle si étroit que le pays y étouffait, et, à son tour, il en est sorti. »

« L'erreur de la charte de 1830, ajoute M. de Laboulaye, c'est l'étroitesse du régime électoral. Étranger au peuple, le gouvernement est tombé, et la France a laissé perdre, en un jour, trente ans d'expérience et de liberté. »

Ce sont là des exemples, des conseils dont nous ferions sagement de profiter.

II

Les imperfections de nos institutions représentatives se révèlent surtout lorsqu'on observe leur fonctionnement au sein de nos assemblées législatives. Le plus souvent nos sessions parlementaires se poursuivent et s'achèvent, après de longs mois, sans qu'on ait osé ou pu aborder l'examen de l'une ou l'autre des grandes questions d'intérêt général, pour ainsi dire, à l'ordre du jour depuis notre émancipation politique. De part et d'autre, on s'ingénie à se rendre favorables les groupes souvent peu nombreux et qui, cependant, font et défont les majorités. C'est une stratégie continuelle que la pratique de nos institutions représentatives ; tout y est sacrifié pour faire échec à ses adversaires.

Comment en serait-il autrement? Les destinées du gouvernement sont à la merci d'un déplacement de quelques voix, à Anvers, à Bruges, à Charleroi, à Gand et dans d'autres collèges électoraux, où les partis en lutte sont à peu près d'égale force. S'inspirent-ils au moins des intérêts publics, les groupes de privilégiés qui disposent ainsi d'une manière continue des destinées du pays?

Qui ne sait qu'il y a quelques années, à Gand, la députation libérale et, subsidiairement, le cabinet ont été renversés par une coalition de marchands de spiritueux mécontents d'une

Digitized by Google

majoration de droits d'accises, et d'officiers en retraite à qui l'on faisait trop attendre, selon eux, une augmentation de pension ; qui ne sait que bientôt encore le bulletin de vote va devenir l'épée de Damoclès des retraités civils réclamant, eux aussi, un supplément de pension ; qui ne sait, enfin, à l'aide de quels moyen honteux se font généralement les élections à Anvers, où les naturels de Brecht et de Santhoven imposent leurs candidats à la grande majorité du corps électoral de notre métropole commerciale ?

Dans d'autres collèges électoraux de province, c'est à l'aide de plantureux banquets, de copieuses libations que l'on parvient seul à amener la gent électorale aux comices. Aussi coûte-t-il cher là pour conquérir un siège au Parlement !

Le gouvernement lui-même, au faîte de cette pyramide branlante, est obligé, s'il veut conserver sa majorité, à faire de continuelles concessions, à temporiser, à remettre à d'autres temps, qui n'arrivent jamais, les mesures même qu'il juge les plus urgentes, les plus nécessaires.

Ainsi que le disait naguère avec raison M. le général Brialmont, le grand problème de la défense nationale, de la protection efficace de notre territoire, au jour du danger, n'est qu'une misérable question de tactique électorale.

En vain le chef de l'Etat vient, à chaque instant, dans les grandes cérémonies publiques, affirmer énergiquement que l'armée nationale, dans sa composition actuelle, est insuffisante pour faire face à tous les besoins éventuels, qu'il y a nécessité impérieuse de la compléter ; en vain démontre-t-on à satiété, de toutes parts, que le remplacement est le chancre destructeur de tout état militaire sérieux, qu'il rend impossible le recrutement des cadres, qu'il amène souvent la dégradation des malheureux jeunes gens des classes inférieures, réduits à passer une partie de leur jeunesse au contact de natures viciées, dont peu à peu ils subissent les détestables influences. Toutes ces puissantes considérations laissent nos conservateurs indifférents. Si même, demain, une administration libérale, ne s'inspirant que de son patriotisme, proposait la réforme, en ce sens, de notre législation militaire, ils en

Digitized by Google

feraient un instrument de lutte électorale, sans se soucier davantage des impérieuses nécessités de la défense nationale.

« Dans les autres pays, ajoute l'éminent officier général, les chefs des partis politiques s'entendent lorsqu'il s'agit d'assurer l'indépendance et l'intégrité du territoire; jamais on n'y voit l'opposition se faire une arme des mesures que le gouvernement a prises ou compte prendre, en exécution de son devoir; il n'en est malheureusement pas de même chez nous. »

Nous attendrons longtemps, sous le régime censitaire, avant de rencontrer des sentiments aussi élevés chez les meneurs du parti clérical, qui ont d'autres visées, qu'ils se gardent bien cependant d'exposer du haut de la tribune nationale. Là, on se borne, en attendant des temps propices, à vivre d'expédients, on éternise les débats, on paralyse l'action du gouvernement, on s'applique surtout à recruter des électeurs dociles, que l'égoïsme et l'ignorance seuls peuvent propager. Reconquérir à tout prix le pouvoir à bref délai, c'est la seule préoccupation de ce parti aux abois qui envisage avec effroi le prochain et inévitable avènement du droit de suffrage à la capacité.

Tels sont les fruits amers du régime censitaire. Il en est d'autres encore dont l'action dissolvante n'est pas moins à redouter. Ceux-là qui sont capables d'exercer avec discernement et indépendance leurs droits politiques, et qu'on repousse obstinément des comices, ou se désintéressent de la chose publique, perdent peu à peu tout sentiment patriotique, ou s'indignent d'être ainsi traités en parias. Chez eux, alors, germent des ferments de résistance aux lois, qu'une circonstance fortuite peut inopinément faire éclater et dont un cabinet impopulaire surtout parviendrait difficilement à triompher.

Que disent ceux-là que l'on exclut imprudemment des comices et qui sont cependant les éléments essentiels du travail national et composent, dans ses cadres inférieurs, l'armée chargée exclusivement de la défense du pays?

« C'est à notre système électoral que nous attribuons,

Digitized by Google

disent les ouvriers réunis, les injustices, les iniquités dont nous sommes les victimes ; le cens, qui est l'âme de ce régime, n'appelle au vote que le capital ; le travail en est exclu ; tout le mouvement gouvernemental se fait au profit de la bourgeoisie et non de l'ouvrier.

« Nous ne croyons pas, ajoutent-ils, que les électeurs censitaires puissent nous représenter. La bourgeoisie seule ne saurait comprendre et dire ce qu'il faut à l'ouvrier. Nous voulons avoir le droit de nommer nos représentants ; nous ne voulons plus être en tutelle ; les électeurs bourgeois pensent surtout aux intérêts de la bourgeoisie ; c'est une loi de la nature humaine qu'on ne peut changer. Nous voulons des électeurs ouvriers, pour que l'on s'occupe de nous, de nos intérêts. »

Que répond à ces légitimes revendications la droite parlementaire? « Nous ne voulons à aucun prix modifier l'article 47 de la Constitution, dont cependant nous sommes obligés de reconnaître les dangers ; mais, pour en atténuer les effets, prolonger autant qu'il sera possible l'existence d'un régime dont nous jouissons au détriment de l'immense majorité de nos concitoyens frappés d'indignité, nous consentons à contourner le texte de cette disposition constitutionnelle, à admettre dans les comices quelques-uns des nombreux exclus, dans le but, dit-on naïvement, de consolider le régime censitaire, de lui donner une vie nouvelle et de ne pas l'exposer à périr d'anémie.

C'est là, en vérité, de la part du parti clérical, une bien grande sollicitude pour nos franchises électorales? Seulement, en se donnant le mérite d'élargir les cadres de l'armée censitaire, il a grand soin de faire un triage ingénieux, destiné surtout à grossir les groupes de ses électeurs dociles, à étouffer partout sous le nombre des censitaires ruraux celui des électeurs urbains. Croit-on que l'opinion libérale soit assez candide pour se laisser prendre à un piège aussi grossier, croit-on surtout que ces pratiques cauteleuses suffiront pour imposer silence aux nombreuses catégories de citoyens intelligents tenus à l'écart de l'urne électorale et qu'il sera

Digitized by Google

possible d'éterniser chez nous un régime qui est aujourd'hui répudié dans toutes les nations civilisées ? C'est là se faire d'étranges illusions ; c'est se préparer, pour un prochain avenir, à d'inévitables mécomptes.

Que la droite le veuille ou non, il faudra forcément, à bref délai, donner satisfaction aux réclamations des citoyens qui déclarent comme nous que le cens n'est pas même une présomption de capacité, mais que le degré d'instruction en est la preuve péremptoire.

Il faut donc que de nouveaux éléments viennent grossir, enrichir le corps électoral de tout ce que le pays compte de citoyens intelligents, que l'artisan, le métayer ayant quelque instruction, y trouvent leur place marquée.

« En étendant les droits et la liberté du peuple, disait jadis au Parlement anglais lord Derby, le chef du parti tory, nous étendons, nous fortifions ce qui garantit le sécurité des institutions du pays. Nous pouvons ainsi plus utilement nous occuper des réformes sociales, morales ou industrielles, dont l'étude et la solution commencent à devenir une nécessité pressante. »

C'est là un sage avis, un avertissement dont nos législateurs feront bien de profiter. Mieux vaut réformer des abus volontairement, en temps de calme, de paix, que de s'exposer à y être réduit par la nécessité, au milieu de la tourmente populaire.

Partout, même en Hollande, la seule nation d'Europe qui, avec nous, s'est attardée dans la voie du régime censitaire, on réclame à cor et à cri le droit de suffrage à la capacité. « Je ne connais, disait naguère, aux applaudissements d'un nombreux auditoire, M. Hugenpoth, chambellan du roi, que l'intelligence seule pouvant servir de base du droit électoral et, pour constater l'intelligence chez l'électeur, je ne vois guère, ajoutait-il, que l'écriture. »

Le cens est-ce une institution nationale ? A-t-il germé, fait souche depuis longtemps parmi nos populations ? Non, c'est encore là un fruit vénéneux de la conquête ; il nous a été apporté en 1790, dans les bagages de l'invasion française et

Digitized by Google

malheureusement, nous n'avons pas su, jusqu'ici, nous en débarrasser, pour en revenir aux sages errements de nos ancêtres. Eux, du moins, admettaient au droit de suffrage le bourgeois, non pas parce qu'il payait une certaine quotité d'impôt, mais parce qu'il était citoyen, qu'il exerçait une profession, un métier, qu'il rendait des services à la communauté. Ses droits étaient la corrélation de ses devoirs.

Mais ce ne sont pas seulement les artisans, les ménagers, ceux qu'on appelait jadis le menu peuple, que l'on exclut chez nous des comices; un grand nombre de nos officiers supérieurs, de nos fonctionnaires, de nos magistrats achèvent leur carrière sans avoir jamais été investis du droit de suffrage. Nos conseillers provinciaux, communaux, les membres de la législature, de nos administrations de charité, du corps enseignant et cent autres, s'ils vivent avec leurs ascendants, sont privés à perpétuité de droits électoraux. Dans la séance de la Chambre du 21 avril 1871, M. Demeur constatait que sur 6,999 professeurs et instituteurs en exercice en Belgique, 762 seulement avaient le droit de vote, et le nombre des exclus de cette catégorie doit être encore plus considérable aujourd'hui.

Bien mieux, nous avons connu jadis un membre du Congrès constituant, longtemps membre du conseil des mines et dont la longue existence s'est écoulée sans qu'il ait jamais eu accès dans les comices! Bien mieux encore, le gouverneur actuel de la plus importante de nos provinces, l'honorable M. Dubois-Thorn, n'est pas même aujourd'hui électeur communal.

Qui croira jamais que de pareilles absurdités ont pu exister pendant plus d'un demi-siècle, chez un peuple réputé sage et intelligent, et qu'aujourd'hui une nombreuse fraction des représentants de ce même peuple persistent à vouloir perpétuer un état des choses tellement révoltant qu'à un moment donné, il peut avoir les plus déplorables conséquences pour notre constitution politique?

Ceux-là qui, à bout d'arguments sérieux, essayent de justifier le régime censitaire restreint à quelques catégories de

Digitized by Google

privilégiés, soutiennent que l'admission dans les comices n'est pas fondée sur le droit inhérent à la qualité de citoyen, mais que c'est une délégation, une fonction que la loi confie à ceux-là qui seuls sont réputés à même de la remplir avec discernement et indépendance.

Il a été trop souvent démontré, pour qu'il soit nécessaire d'insister, que le corps électoral, tel qu'il est composé, est loin de renfermer tout ce que le pays compte de citoyens instruits; rien ne serait même plus facile que de dresser, parmi les exclus, de longues listes de personnes plus dignes du droit électoral que celles à qui la loi confère ce privilège. Mais, en admettant même pour un instant qu'il en soit ainsi, que nos censitaires composent l'élite du pays, celui-là qui est investi de ce mandat ne devrait-il pas être tenu de le remplir? En cas de négligence, ne devrait-il pas être puni de l'amende, comme l'est le membre du jury en cour d'assises, le garde civique qui s'abstient de remplir le devoir que la loi lui impose de prendre part à l'élection de ses chefs ?

Selon nous, il devrait en être ainsi, même lorsque le droit de suffrage appartiendra à la grande majorité des citoyens majeurs. Ce devrait être à la fois un droit et un devoir que la faculté de participer à l'élection des mandataires de la nation à tous les degrés. Négliger de remplir ce devoir, c'est commettre un acte de mauvais citoyen, que la loi doit réprimer. Non seulement il faut faire du droit de suffrage un devoir à remplir, mais l'électeur doit être mis à même de l'exercer sans charge personnelle. Habitant loin du chef-lieu d'arrondissement, il doit y être transporté sans frais, et même une indemnité lui être allouée, s'il est obligé à un long déplacement. Les frais à résulter de ce chef seraient largement couverts sur le produit des amendes mises à la charge des défaillants.

Dans ce cas aussi, il faudrait que la loi défendît d'une manière absolue et punît sévèrement les abus qui se commettent aujourd'hui pour capter le suffrage des électeurs au moyen de repas, indemnité et de tous autres procédés corrupteurs en usage, que rien ne justifierait plus désormais.

Digitized by Google

« Les frais électoraux, disait-on jadis, dans un des rapports de la section centrale de la Chambre des représentants, atteignent un chiffre déjà si considérable aujourd'hui, qu'ils sont, pour beaucoup de citoyens, on peut dire pour presque tous les citoyens, un obstacle à briguer l'honneur de représenter la nation, de sorte que le droit d'éligibilité est devenu presque un vain mot. »

L'abus est flagrant, il est officiellement constaté ; il est de l'intérêt, comme de l'honneur de la représentation nationale, d'y mettre promptement un terme.

III

Si l'article 47 de la Constitution est un abus d'un autre âge, l'article 56 est-il plus de notre temps? Une quotité d'impôts directs, quelque considérable qu'elle soit, tient-elle lieu de tous les mérites? Sont-ils les seuls capables de siéger au Sénat, les seuls animés d'un véritable patriotisme, ceux qui possèdent, la plupart par héritage, de grands biens territoriaux?

Telle est cependant la disposition constitutionnelle dont nous parlons et qui confère aux plus imposés, à l'exclusion de tous autres, la qualité d'éligible au Sénat.

A la rigueur, on pourrait admettre, dans un pays démocratique comme la Belgique, qu'on eût créé un privilège d'éligibilité en faveur de certaines catégories de citoyens d'élite, d'un mérite transcendant. Mais une aristocratie d'argent, un monopole aussi exorbitant que celui accordé aux détenteurs de la propriété foncière et industrielle se justifie d'autant moins à notre époque que, de plus en plus, le sol arable se subdivise en d'innombrables parcelles, que l'industrie acquiert un tel développement qu'elle ne peut plus guère s'exercer en grand que par de puissantes collectivités armées de ressources considérables.

Où trouvera-t-on désormais, sous notre régime fiscal, un

Digitized by Google

nombre vraiment respectable d'éligibles, c'est-à-dire de citoyens payant au moins mille florins d'impôts directs?

D'après la statistique officielle, on n'en comptait en 1840, par 10,000 habitants, que 0.99; en 1850, 0.91; en 1875, 0.83; en 1880, 0.92; soit 80 à 90 éligibles pour un million d'habitants, de 4 à 500 pour tout le pays; 7 à 8 candidats par siège sénatorial.

Sauf dans le Brabant, où la capitale réunit toutes les grandes fortunes et où le nombre des éligibles est de 118, il n'y a guère plus de 60 à 70 éligibles par province; on n'en rencontre que 16 dans le Limbourg, 7 dans le Luxembourg. Dans cette dernière province, il n'y en avait pas un seul de 1840 à 1850, 2 seulement à partir de 1860.

Pour arriver à combler tant bien que mal cette lacune, nos constituants ont conféré la qualité d'éligibles aux plus imposés, quoique ne payant pas mille florins d'impôts directs, dans les provinces où le nombre des éligibles est inférieur à 1 par 6,000 habitants.

Ainsi, par exemple, on est éligible dans le Luxembourg, en payant une quotité relativement peu considérable d'impôts; on perd cette qualité si l'on prend domicile au delà de la circonscription provinciale, ou si l'on était élu dans une autre province.

C'est de cette bizarre façon que se combinent les articles 6 et 47 de la Constitution: Tous les Belges sont égaux devant la loi. Seulement, cette égalité est relative, elle varie selon les provinces.

Ce sont là des chinoiseries qui passent inaperçues et se maintiennent pendant un demi-siècle par l'indifférence des populations, mais il est grand temps qu'elles disparaissent, si l'on veut conserver à nos institutions le prestige et le respect qui seuls peuvent les rendre durables.

Sous le régime actuel, en comprenant les listes complémentaires, le nombre des éligibles est d'environ 130 par siège sénatorial; c'est là forcément que le corps électoral doit recruter ses candidats, n'en eût-il pas même un seul qui lui convienne sous le rapport des opinions ou des capacités.

Digitized by Google

De quels éléments se composent ce petit groupe d'éligibles? La grande majorité sont des propriétaires fonciers jouissant du patrimoine de leurs ancêtres, dont la vie s'écoule en dehors du mouvement des affaires, le plus souvent dans l'indifférence de la chose publique, à moins que leurs intérêts ne les y rattachent par quelques liens étroits ; on y compte aussi quelques gros industriels que la fortune a favorisés et finalement quelques hommes d'élite qui se sont fait une grande situation dans l'une ou l'autre de nos professions libérales.

La plupart des éligibles du premier de ces groupes sont des conservateurs obstinés, plus disposés à contribuer au rétablissement des immunités dont leurs ancêtres ont jadis joui, qu'à développer nos institutions démocratiques qu'ils ont en horreur. C'est dans ce milieu que le haut clergé a conservé tout son empire, parmi ces générations tout imprégnées de préjugés de race et qu'aucun raisonnement ne saurait sincèrement rallier à l'ordre actuel des choses.

Parmi ces éligibles, il faut faire la part large à l'insuffisance, à tous ceux que leurs convenances, leur état de santé ne disposent pas à ambitionner un siège au Sénat, et l'on verra combien est restreinte la liste des candidats parmi lesquels l'opinion libérale, et surtout l'opinion progressiste peut porter ses suffrages.

Nous pensons que ce nombre serait plus minime encore si tous les propriétaires de la catégorie que nous venons de citer faisaient usage de toutes les cotes foncières, mobilières et autres qu'ils paient dans toutes nos provinces, pour exiger leur inscription sur les listes d'éligibilité.

Comment alors se recruterait l'élément libéral destiné à siéger à notre première Chambre? Comment se recrute-t-il déjà aujourd'hui ? Ne sait-on pas avec quelle difficulté, en subissant toute espèce de personnalités, même les moins aptes à la vie parlementaire, l'opinion libérale, à Bruxelles comme en province, parvient péniblement à découvrir des candidats réunissant plus ou moins les qualités qu'il est en droit d'exiger de ses mandataires au Sénat.

Que demain, ce qui arrivera par la force des choses dans

Digitized by Google

un prochain avenir, surtout quand de nouvelles couches intelligentes auront pris place dans le corps électoral, l'opinion progressiste acquiert une plus grande importance, comment pourra-t-elle recruter des candidats capables et disposés à exposer et à défendre son programme ? Où sont aujourd'hui les éligibles au Sénat qui pourraient et voudraient accepter une pareille tâche ?

Ce motif n'est-il déjà pas plus que suffisant pour que l'on songe à modifier à bref délai les conditions d'éligibilité au Sénat? Peut-il se faire qu'un grand parti politique soit obligé, faute de candidats éligibles, de s'abstenir et de laisser, quoique majorité, à ses adversaires, la possession entière du pouvoir ?

Sans doute, on peut sans inconvénient maintenir les plus imposés parmi les éligibles, mais doivent-ils être les seuls en possession de ce privilège? Pourquoi n'ouvrirait-on pas aussi les portes du Sénat à toutes nos célébrités en tous genres : à nos magistrats inamovibles, à nos professeurs émérites de l'enseignement universitaire, à nos officiers supérieurs, aux diplomates, aux hauts fonctionnaires retraités, aux anciens membres du parlement, des administrations de nos grandes cités, de nos académies et à bien d'autres qui, appelés à occuper un siège au Sénat, en relèveraient le prestige en lui apportant le tribut de leur expérience, des connaissances qu'ils ont acquises dans les différentes branches du service public ?

On se plaint souvent aujourd'hui de l'élimination de l'élément fonctionnaire de la représentation nationale ; la mesure que nous proposons comblerait en partie cette lacune. Nos illustres vétérans trouveraient là, sans excéder leurs forces, l'occasion de rendre à la chose publique de signalés services.

Non seulement le Sénat devrait pouvoir se recruter d'éléments plus nombreux et mieux à même de bien accomplir la haute mission qui lui est confiée, mais, comme nous l'avons déjà dit ici, il devrait être élu d'une manière différente de celle pratiquée pour la constitution de la Chambre des

Digitized by Google

représentants [1]. Il serait le produit d'un grand collège électoral par province, procédant à la majorité relative et de telle sorte que chacun des partis d'une certaine importance aurait la possibilité, quoique minorité, d'obtenir au Sénat un ou plusieurs mandataires.

C'est dans ce sens que notre législation électorale devrait être amendée. L'écrasement d'une forte minorité par une majorité de quelques voix non seulement provoque de nombreuses et légitimes récriminations chez le parti vaincu, mais une élection faite dans ces conditions vicie les mandats qu'elle confère; bien plus, souvent elle a pour effet, dans les grands collèges électoraux, d'amener la chute du cabinet aux affaires.

Le Parlement anglais a depuis longtemps modifié la législation sur la matière en faisant une part à la minorité dans les comices appelés à élire trois députés; là, chaque votant ne peut inscrire que deux noms valables sur son bulletin. L'Italie vient, à son tour, de reconnaître le droit des minorités à une représentation relative.

« Nous voulons, ont dit les hommes d'État de la Péninsule, une représentation aussi exacte que possible, image fidèle du corps représenté. Nous trouvons qu'un système qui peut tout donner à la moitié plus un et rien à la moitié moins un est un système inique et oppressif. Il faut viser à ce que toutes les opinions soient représentées dans les assemblées politiques et y aient leurs défenseurs. La minorité doit donc avoir une part de représentation proportionnelle du nombre des électeurs qui la composent. »

Ce sont là des arguments sans réplique ; aussi faisons-nous des vœux pour que sans retard la Belgique, elle aussi, entre dans cette voie tracée par la plus stricte équité, que l'électeur ne puisse voter que pour deux candidats là où il y a trois députés à élire, pour trois lorsqu'il s'agit de quatre ou cinq députés, et ainsi de suite d'après le nombre des sièges à occuper.

[1] Voir *Revue de Belgique* de juillet 1876, page 301.

Digitized by Google

L'élection, dans ces conditions, serait moins personnelle, moins agressive; elle donnerait légitime satisfaction à toutes les opinions engagées, qu'elle amènerait dans les comices qui sont déserts aujourd'hui, là où la majorité ne laisse aucune place à la minorité complètement exclue de la représentation nationale.

Dans ce mode de procédé, les bulletins déposés dans les bureaux de section seraient réunis au chef-lieu de province, et le dépouillement confié aux soins de magistrats à ce désignés par le président de la cour d'appel du ressort.

L'élu, lui aussi, ne serait plus aussi directement sous la dépendance de ses électeurs, puisqu'il recueillerait, dans tous les arrondissements de la province, des suffrages qu'il n'obtiendrait que s'il avait une certaine notoriété, des mérites généralement reconnus.

Si, maintenant, nous recherchons quelles seraient les conséquences de cette réforme, quel parti en retirerait le plus d'avantage, nous reconnaîtrons immédiatement que cette réforme si juste serait surtout favorable à l'opinion libérale.

Dans les élections, à tous les degrés, qui ont eu lieu dans le pays pendant les vingt dernières années, on constate que les votes émis en faveur des libéraux sont chaque fois bien plus nombreux que ceux recueillis par leurs adversaires. Ce n'est donc que par la défectueuse composition de nos collèges électoraux que le parti clérical, bien que minorité dans l'ensemble, parvient, en fait, souvent à obtenir la majorité.

Ainsi que le constatait M. le Ministre de l'intérieur, dans la séance du 2 mars dernier de la Chambre des représentants, les suffrages recueillis par les candidats libéraux dans les élections d'octobre dernier ont été de 2,712,000, tandis que leurs adversaires n'en ont eu que 2,026,000, et cependant la majorité est acquise au parti clérical dans la grande moitié des conseils communaux des petites localités.

Il en serait tout autrement si les élections législatives avaient lieu à la majorité relative, dans des grands collèges électoraux ayant, par exemple, la province entière pour ressort.

Digitized by Google

Le Sénat, pour qu'il devienne une institution utile et féconde, devrait être une espèce de conseil d'État, composé pour la majorité au moins d'hommes d'une réelle valeur, facilitant la tâche de la Chambre des représentants, au lieu de l'entraver quelquefois.

Qu'on nous permette de rappeler ici que les hommes les plus en évidence au Congrès national, notamment MM. Leclercq, procureur émérite à la cour de cassation, Liedts, Barbanson, Forgeur, Dhuart, etc., considéraient une seconde chambre législative comme inutile : « Je regrette de n'avoir pas deux voix à ma disposition, disait M. Ch. Vilain XIIII, un des membres naguère encore les plus éminents et les estimés de la droite parlementaire : je donnerais l'une comme citoyen, l'autre comme propriétaire en faveur d'une chambre unique. L'honorable M. Defoëre se prononçait plus énergiquement encore dans le même sens : « Le principe, disait-il, sur lequel vous voudriez établir deux chambres est odieux. »

Ce n'est qu'après cinq jours de vifs débats que le principe de la dualité a été admis, par 112 voix contre 66 !

Les opposants avaient-ils raison ? On est porté à le croire. Quand on parcourt les annales parlementaires de notre première Chambre, on y voit que, le plus souvent, elle s'est bornée, sans sérieux débat, à enregistrer les décisions prises à la Chambre des représentants, ou, lorsque son opposition s'est produite, cela était pour contrarier l'expression du véritable sentiment public.

C'est le Sénat, ne l'oublions pas, qui, en 1840 au mépris de toutes les règles parlementaires, renversait l'administration libérale ; c'est lui qui a refusé de ratifier l'abolition de la peine de mort votée par la Chambre ; à une voix près, il repoussait la loi sur l'enseignement primaire, que le pays tout entier réclamait comme une impérieuse nécessité.

Rappelons aussi que, si nos sénateurs votent, avec la plus grande facilité, les lourdes charges qui pèsent sur les denrées alimentaires consommées, pour la très grosse part, par nos populations laborieuses, il a fallu dissoudre en 1847 la

Digitized by Google

noble assemblée, pour lui arracher le vote d'un modique impôt de 1 p. c. sur les successions directes.

Aux membres du Sénat reconstitué comme nous venons de le dire, devraient être distribués, de même qu'aux membres de la Chambre, des jetons de présence aux séances et aux sections.

L'article 52 de la Constitution appelle également une modification. 200 florins par mois de session, c'est trop pour ceux-là qui ne font rien et n'assistent même pas aux séances ; cette rétribution est insuffisante pour les députés capables qui consacrent une grande partie de leur temps à l'exercice de leur mandat.

Pour la Chambre comme pour le Sénat, l'indemnité du législateur devrait être proportionnée à la somme des travaux exécutés, et non pas être répartie d'une manière uniforme.

Telles sont les réformes qui nous paraissent impérieusement réclamées par l'intérêt public. Si le parti libéral au pouvoir ne se hâte de les réaliser, avec la résolution et l'énergie qu'exige la situation, qu'il se prépare à d'amers regrets dans un prochain avenir.

Les débats auxquels a récemment donné lieu, à la Chambre des représentants, la prise en considération de la proposition de MM. Malou et consorts, abondent en précieux aveux, en enseignements instructifs.

Des deux côtés, on a été unanime à dire que notre système électoral doit profondément être modifié, « si nous ne voulons, a dit un membre de la droite, que la réforme ne se réalise malgré nous et peut-être sans nous ». C'est, a dit M. Malou, faire injure à la Belgique que de prétendre qu'en 1882, il n'y a parmi nous que 116,000 citoyens dignes du droit de suffrage, et, comme corollaire de cette affirmation, il a déclaré que le jour où les catholiques reviendront au pouvoir, *la réforme qu'il préconise aujourd'hui sera renforcée*, avec votre concours, si vous voulez bien vous y prêter, a-t-il ajouté, s'adressant à la gauche, sans vous, dans le cas contraire. »

Le gouvernement, la gauche parlementaire sont dûment

Digitized by Google

avertis. La droite, à sa rentrée aux affaires, prendra les dispositions nécessaires pour asseoir sa domination sur des bases désormais inébranlables. Elle réalisera, en les renforçant largement, les ingénieuses combinaisons forgées par MM. Malou et consorts, en vue d'augmenter dans de fortes proportions le nombre des électeurs ruraux. Nous verrons alors rentrer dans les comices tous les métayers montés sur des chevaux mixtes, créés pour les besoins de la cause cléricale ; par contre, sans doute, comme faveur spéciale pour le commerce et l'industrie, on supprimera toutes les petites patentes, et l'on décimera ainsi l'élément électoral urbain qui, partout, vote en grande majorité pour les candidats libéraux.

Moins scrupuleux que les libéraux au pouvoir, qui maintiennent bénévolement la prédominance de Brecht et de Santhoven sur notre grande métropole commerciale, le parti clérical, devenu le maître de la situation, procèdera, sans doute, selon le vœu si souvent exprimé par le *Courrier de Bruxelles*, à une meilleure répartition du corps électoral. Ainsi, par exemple, le collège électoral de Bruxelles pourra être partagé en différentes circonscriptions, de manière à faire la part la plus large possible à l'élément clérical, en majorité, il faut le reconnaître, dans les campagnes du Brabant flamand.

Ces mesures prises, complétées probablement encore par d'autres, suggérées par le même esprit, le vote au chef-lieu de canton, par exemple, la domination du parti clérical est, dès lors, assurée pour longtemps sous le régime censitaire ; il pourra, sans rencontrer de résistance légale, réaliser le programme de l'épiscopat, dont seuls, jusqu'ici, ses organes ultramontains ont osé nous faire connaître les prétentions exorbitantes.

Vainqueurs en juin prochain, que ferons-nous? répète à chaque instant, avec une édifiante unanimité, la presse ultramontaine. Et, parmi ses *desiderata*, elle fait figurer en première ligne l'abolition de la loi sur l'enseignement primaire, qu'elle qualifie de loi de malheur. Ce qu'elle veut, elle le dit

Digitized by Google

avec arrogance : c'est chasser de l'école la puissance publique pour lui substituer la domination de l'Eglise. Selon elle, le rôle de l'Etat, de la commune doit se borner à subsidier l'enseignement libre, c'est-à-dire celui des congrégations religieuses. C'est le prêtre seul qui doit y présider, y dicter la loi ; lui seul doit avoir la police des cimetières pour y parquer les morts à son gré, flétrissant la mémoire de ceux qui, de leur vivant, ont tenté de se soustraire à sa domination ; il faut aussi que, par le rétablissement des aumôniers, son action envahissante se fasse sentir jusqu'au cœur de l'armée, qu'elle puisse l'imprégner de ses doctrines liberticides.

Quelles seraient les conséquences fatales, inévitables d'une semblale politique, poursuivie à outrance par une majorité réactionnaire, sortie d'un régime électoral frelaté et ne rencontrant, au sein de toutes nos cités, que d'invincibles répulsions ?

Il nous suffit de poser la question ; la conscience publique saura aisément y répondre.

HENRI MARICHAL.

Digitized by Google

LE GRISOU [1]

V

Des mesures préventives prises ou proposées.

Pour compléter cette étude, après avoir exposé les diverses causes des explosions de grisou, il nous reste à dire ce que l'on a fait pour les prévenir, et à nous demander ce que l'on peut faire encore pour en diminuer le nombre.

Toutes les mines de houille sont soumises, en Belgique, au règlement général du 1er mars 1850, qui prévoit les questions d'exploitation, d'aérage, d'éclairage et de tirage à la poudre, et qui est rigoureusement appliqué par les ingénieurs du corps des mines.

Pour ce qui concerne l'aérage, l'article 1er du règlement prescrit d'assurer, par un courant actif et régulier d'air pur, l'assainissement de tous les points des travaux accessibles aux ouvriers. Peut-on reprocher aux exploitants d'avoir méconnu cet article et aux ingénieurs du corps des mines d'avoir négligé de le faire observer? La statistique nous répondra :

Années.	Nombre de puits en activité.	Nombre d'ouvriers du fond.	Nombre de machines d'aérage.	Force en chevaux appliquée à l'aérage.
1849	395	35,129	65	582
1859	361	59,139	204	3,058
1860	303	68,875	304	7,916
1879	301	74,538	381	13,940

Ainsi donc, depuis trente ans, le nombre d'ouvriers n'a fait que doubler, tandis que le chiffre des ventilateurs devenait six fois plus considérable. En même temps, la puissance de ces machines et, par conséquent, le volume d'air qu'elles

[1] *Suite et fin.* Voir la livraison du 15 mars.

Digitized by Google

débitent, s'accroissaient dans une telle proportion, que le nombre de chevaux-vapeur nécessaires à leur mouvement est aujourd'hui vingt fois plus élevé qu'en 1849!

Et à mesure que les ventilateurs se multipliaient, leur construction se perfectionnait et les inventeurs parvenaient à leur faire rendre le maximum d'effet utile.

Mais, dira-t-on, il ne suffit pas d'avoir un ventilateur, il faut encore qu'il marche, il faut que l'aérage soit énergique. A cet effet, les porions et les ingénieurs sont chargés de visiter constamment les travaux et de transmettre immédiatement au dehors le résultat de leurs remarques.

On a même été plus loin : comme il a été constaté que les baisses barométriques coïncidaient avec des dégagements plus notables de grisou, on a fait régler la vitesse du ventilateur par le baromètre lui-même. Le directeur du charbonnage ne doit plus prévenir le machiniste lorsqu'il reçoit la dépêche de la Direction de l'Observatoire annonçant une baisse d'un millimètre à l'heure ; un flotteur ou un contact électrique suffit pour faire ouvrir plus ou moins la soupape qui livre la vapeur à la machine d'aérage ; plus le baromètre baisse, plus la quantité de vapeur fournie est grande, plus la vitesse du ventilateur s'accroît, plus le volume d'air extrait de la mine est considérable.

Mais, si le courant d'air enlève le grisou au fur et à mesure que celui-ci se dégage, il faut éviter que ce courant devenu détonant ne rencontre une flamme découverte. Aussi le règlement de 1850 prescrivait l'emploi des lampes de sûreté pour les mines à grisou (art. 11). Plus tard, quand il fut reconnu que la lampe Mueseler était plus sûre que la lampe Davy, un arrêté ministériel du 20 avril 1864 rendit la lampe Mueseler-type obligatoire pour l'éclairage des mines à grisou. Enfin, dans un arrêté royal du 17 juin 1876, pris ensuite du rapport de la commission nommée, en 1873, pour déterminer par des expériences la meilleure des lampes de sûreté, furent consignées les principales dimensions des appareils d'éclairage nécessaires dans les houillères.

Il serait superflu d'ajouter que la fermeture des lampes

Digitized by Google

doit se faire à clef (art. 12) et qu'il est expressément défendu de les ouvrir dans les travaux (art. 14). Cependant, de ce côté, on a toujours à redouter l'imprudence des ouvriers ignorants ou téméraires qui parviennent à fabriquer des clefs en bois, à l'aide desquelles ils ouvrent leurs lampes pour les nettoyer ou pour y voir plus clair, au risque de leur vie.

Quoique cette infraction au règlement soit sévèrement punie par les tribunaux, quoique la surveillance s'exerce tous les jours plus rigoureuse et que l'on rende les ouvriers responsables de leurs lampes, en numérotant celles-ci et en faisant correspondre chaque numéro à un ouvrier, malgré ces condamnations, ces efforts, cette comptabilité, on a encore à signaler parfois — mais plus rarement qu'auparavant — des catastrophes résultant de ces imprudences. On a donc cherché à rendre l'ouverture des lampes difficile et impossible à dissimuler. Entre les meilleurs systèmes nous citerons les fermetures à l'aide de forts ressorts n'obéissant qu'à des électro-aimants puissants, ou au moyen d'une goupille provoquant l'extinction de la lampe; ou bien encore la fermeture suivie de la soudure du ressort obturateur, ce qui empêche ou du moins dévoile immédiatement toute tentative d'ouverture de la lampe : toutes ces inventions ingénieuses sont aujourd'hui appliquées et l'expérience ne tardera pas à nous en révéler les résultats.

Depuis quelques années et surtout depuis l'exposition d'électricité, nous entendons, à chaque instant, proposer l'éclairage électrique pour les mines à grisou : Voilà, s'écrie-t-on, le remède infaillible contre les explosions ! Plus de flamme, plus de contact entre le mélange détonant et le foyer lumineux, donc plus de danger. Pourquoi ne pas rendre la lumière électrique obligatoire !

Il est très vraisemblable que la lumière électrique est appelée à rendre de grands services pour l'éclairage des abords des puits au jour, non pas sous forme de lampes à arc voltaïque dont le foyer lumineux serait tout aussi redoutable que les lampes à feu nu, mais sous forme de ces lampes à incandescence dont la découverte récente a fait tant de

Digitized by Google

bruit. Dans les lampes à incandescence, le charbon, rendu éblouissant par le passage du courant électrique, se trouve complètement isolé dans une petite cloche de verre où l'on a fait le vide ; la source de lumière ne peut donc pas être en contact avec le courant gazeux détonant, et à ce point de vue la lampe électrique à incandescence constitue la lampe de sûreté par excellence ; elle serait donc très utile pour éclairer les abords des puits dans les charbonnages sujets aux dégagements instantanés.

Cependant, aujourd'hui, on est parvenu à construire des réverbères pour becs à gaz offrant la même sécurité, puisque les inventeurs les font brûler sans danger dans des mélanges explosifs. Il est donc peu probable que la lumière électrique l'emporte de sitôt sur le gaz, dont l'installation est générale et le prix relativement peu élevé.

Quant au transport des lampes à incandescence au fond des mines, il faudrait d'abord se convaincre que le remède proposé n'est pas pire que le mal. En effet, pour conduire l'électricité au fond des mines, il faudra disposer deux fils ; il suffit que l'un d'eux se rompe, ce qui peut arriver par suite d'imprudences ou d'éboulements, pour que l'étincelle électrique jaillisse. Or, cette étincelle n'est-elle pas capable d'enflammer le grisou ? N'a-t-on pas l'exemple d'une explosion produite par le rouet à silex, dont les étincelles étaient certes à une température moins élevée que l'étincelle électrique ? N'est-ce pas une étincelle d'électricité statique qui, dans les expériences de laboratoire, fait éclater le canon de Volta, chargé d'un mélange d'hydrogène et d'oxygène ?

Écartons d'ailleurs ce danger de l'étincelle. Pouvons-nous admettre que l'on mette dans les mains des ouvriers qui abattent dans ces boyaux de 50 centimètres de hauteur le charbon ou le schiste, de petits globes de verre aussi fragiles que les lampes Édison ou Maxim ? Peut-on admettre cette canalisation d'électricité dans les fronts de taille actuels, ces fils conducteurs disposés dans ces passages étroits qui s'écrasent, se bouchent, se referment constamment ? peut-on se figurer ces lampes délicates fixées au sommet du front de

Digitized by Google

taille où le mouvement du terrain est continuel, où l'avancement se poursuit sans cesse ?

Puis, supposons que l'enveloppe se brise, que le grisou pénètre jusqu'au charbon incandescent, la chaleur de celui-ci ne déterminera-t-elle pas l'explosion ? L'expérience a été tentée à l'Institut minier d'Écosse. On a inséré une lampe en état d'incandescence dans une boîte remplie d'un mélange explosif d'air et d'hydrogène carburé. Par une disposition mécanique, on a cassé le verre de la fiole et une explosion s'est effectivement produite ! On peut donc se demander si la lampe électrique est plus sûre que la lampe de Mueseler. Et, dans tous les cas, celle-ci aura toujours sur la lampe à incandescence l'avantage de prévenir le mineur de la quantité de grisou qui l'entoure.

La lampe de sûreté actuelle prévient et protège, *moneo et munio* : c'est sa devise ; la lampe électrique ne saura jamais que protéger ; c'est une qualité au lieu de deux, et la lampe des mineurs n'en saurait trop avoir.

De toutes ces considérations nous devons donc conclure que la lumière électrique, dont on vante l'emploi, n'est pas actuellement d'un usage pratique au point de vue de l'éclairage intérieur des mines. Il peut se répandre comme éclairage au jour, là où le maniement des lampes est sans danger, où la surveillance et l'entretien sont faciles ; mais, quant à son application au fond de la fosse, il n'est pas possible, il n'est pas pratique, du moins avec les procédés connus et proposés jusqu'à présent.

Mais, si nous n'avons pu citer de remède infaillible contre les deux premières causes de danger : la formation du mélange détonant et son inflammation par les appareils d'éclairage, en trouverons-nous contre les autres sources d'explosion ?

Le règlement de 1850 est toujours appliqué au tirage à la poudre. L'usage de cet agent explosif est interdit pour l'abatage de la houille dans l'exploitation des couches à grisou (art. 16) et l'emploi de cet auxiliaire n'est toléré pour les travaux à la pierre qu'aux conditions : de n'em-

Digitized by Google

ployer pour mettre le feu à la poudre aucune substance susceptible de brûler avec flamme, de ne faire sauter la mine qu'après s'être assuré qu'il n'y a pas de gaz inflammable dans l'air ambiant, de ne confier le tirage des mines qu'à des porions exercés et responsables (art. 17).

Comme nous l'avons dit plus haut, les expériences de M. Galloway ont mis hors de doute les effets des poussières de charbon et ont expliqué les catastrophes que l'on croyait dues à l'inobservance des règlements. Aujourd'hui que le mal est connu, il est permis d'espérer que le nombre des explosions dues à ces effets diminuera, car l'arrosage des voies remplies de poussière est aujourd'hui recommandé dans toutes les mines à grisou.

Supprimer l'usage de la poudre dans les travaux à la pierre serait chose impossible. Il faut, en effet, assurer chaque jour le passage des chariots, des chevaux, des hommes. Si le travail du coupage des voies n'est pas accompli, il faut que la fosse chôme. Or, l'avancement à l'aide d'outils simples est excessivement restreint et, au bout de peu de temps, la circulation dans la mine serait extrêmement difficile : le coupage de mur, à l'aide du pic ou de l'aiguille, serait beaucoup trop lent et d'ailleurs, son prix élevé le ferait bientôt abandonner.

On a bien proposé des aiguilles-coins, des cartouches d'eau comprimée à une pression énorme, des jets d'acide carbonique rendant le mélange gazeux inexplosif ; mais tous ces moyens sont peu pratiques et ne donnent que des résultats insignifiants auprès de ceux qu'il faut atteindre journellement.

Même dans les bouveaux, dans ces galeries à travers bancs de grandes dimensions, on n'a pu remplacer efficacement le tirage à la poudre.

Que serait-ce donc dans ces voies étroites et inclinées? Trouverait-on des machines capables d'entailler le roc, de l'émietter dans tous les sens, et que deux hommes pourraient transporter, manier et faire fonctionner avec facilité ? Quelle force motrice à employer ? L'air comprimé seul peut la fournir. Dès lors, quelle canalisation compliquée pour le porter dans

Digitized by Google

ces nombreux détours! que de tuyaux à monter et à démonter!

Les machines seraient-elles, d'ailleurs, plus sûres? Les essais, car on en a fait, répondent négativement. On a tenté, depuis peu, de substituer, dans les bouveaux, au tirage à la poudre, des perforatrices qui creusaient un sillon dans le bas-de la galerie, puis qui abattaient les blocs par quelques trous supérieurs en battant sur des coins. Or, pendant le havage, pendant que ces machines puissantes attaquent violemment le grès dur, il se forme une nappe d'étincelles dans la galerie, et ce sont de véritables éclairs qui sillonnent d'une manière presque permanente le mélange d'air et de grisou, et qu'un arrosage constant ne fait pas complètement disparaître. Est-ce là de la sécurité? Y a-t-il la moindre supériorité dans ces machines sur l'emploi de la poudre?

Celle-ci restera donc d'un emploi général dans les houillères pendant longtemps encore et, pour combattre ses dangereux effets, le meilleur de tous les remèdes sera toujours la prudence. C'est au *boute-feu*, au porion chargé spécialement de mettre le feu aux mines, de s'assurer que l'air ambiant ne renferme pas de grisou, que l'aérage est actif, que le trou de mine a été creusé à hauteur voulue et avec une inclinaison qui ne présente pas le danger de mettre le feu aux poussières par la flamme de la détonation.

Si le dégagement de grisou est trop considérable, qu'il soit défendu de miner; cette mesure de précaution est d'ailleurs prise actuellement dans les charbonnages si grisouteux du midi du Borinage.

Aussitôt que la dépêche de l'Observatoire prévient le directeur de la houillère d'une baisse rapide du baromètre, il est strictement défendu d'employer la poudre; le travail est arrêté et, le lendemain, on s'efforce de faire double besogne; dans ces conditions, on conçoit que l'exploitation soit très difficile et très coûteuse en raison de son irrégularité; mais, du moins, on parvient ainsi à diminuer les chances d'explosion, résultat que l'on doit envisager avant tout autre.

Encore, si ces arrêts dans le travail pouvaient prévenir les catastrophes, on les multiplierait jusqu'à la limite du possible,

Digitized by Google

mais que faire dans les mines sujettes aux dégagements instantanés qui ne coïncident avec aucun phénomène ?

En ce qui concerne le travail du fond, on ne peut que recommander un boisage soigné et un havage de peu d'étendue, ce qui empêche l'abatage subit d'un grand volume de charbon et, par suite, le dégagement considérable et instantané de grisou, une combinaison des travaux permettant d'évacuer le grisou sans obstacle vers le puits de retour d'air ; enfin, une disposition de portes de manière à éviter un retournement du courant ; toutes conditions d'ailleurs aujourd'hui généralement adoptées dans les mines grisouteuses.

Pour ce qui regarde les dispositions à adopter à la surface, les tristes expériences de Dour, de Frameries, de Marcinelle nous disent suffisamment qu'il faut éviter autour du puits la présence de tout foyer, de toute source de chaleur intense capable de faire détoner le mélange explosif.

On s'est récrié que le corps des mines n'eût pas défendu plus tôt et cet éclairage à feu nu et ces feux ouverts à proximité des puits d'extraction. Mais tous ceux qui connaissent l'exploitation des mines, la distribution généralement adoptée pour les bâtiments de nos charbonnages se refusaient à croire que le grisou pût se dégager avec assez de force pour refouler l'air contre le courant appelé par le ventilateur et en quantité assez considérable pour former un mélange détonant non seulement dans le puits qui forme un tuyau d'une assez large dimension, mais encore aux abords de la fosse qui se trouve pour ainsi dire en plein air. Aujourd'hui, nous avons eu trois exemples de ces irruptions considérables qui viennent détruire toutes ces convictions qu'un siècle d'exploitation n'avait pas démenties. Même beaucoup d'ingénieurs sont persuadés que, si le dégagement de l'Agrappe s'était produit en été, c'est-à-dire que si le mécanicien n'avait pas eu de foyer près de lui, l'explosion se serait néanmoins produite. Le volume de grisou était suffisant pour que le mélange explosif se répandît jusqu'au foyer des chaudières et jusque dans la rue à proximité du puits, et où l'allumette d'un fumeur eût suffi pour l'enflammer.

Digitized by Google

Avant de décréter la suppression des foyers et de l'éclairage à feu nu, il fallait d'ailleurs rechercher les moyens de remplacer ces sources de chaleur et de lumière. On n'avait pas encore de réverbère de sûreté; les grandes lampes à toile métallique s'éteignaient par le vent et ne donnaient qu'une clarté insuffisante, augmentant le danger dans les manœuvres des cages et des chariots. En outre, supprimer les foyers, c'est condamner le mécanicien et surtout les ouvriers employés aux abords du puits à un travail en plein air par les gelées les plus fortes, sans pouvoir se réchauffer. Ces pousseurs de chariots, ces filles triant le charbon, ces garçons menant le bois, grelottant sous la bise, luttant contre le froid, plongés dans la neige, exposés à toutes les rigueurs d'une température excessive, seront obligés, pour réchauffer leurs membres engourdis, d'abandonner le travail et de courir à une assez grande distance pour prendre une lampée de chaleur! Petit détail, dira-t-on, mais qui doit rendre le travail de toute une catégorie d'ouvriers très pénible en hiver.

Puis, il se forme, dans les puits d'extraction, des fentes dans le cuvelage, et, par les froids intenses, l'eau se congèle, la glace se forme rapidement et, bientôt, le puits est tapissé d'une couche de glaçons d'épaisseur souvent considérable dans laquelle la cage doit creuser son passage à chaque ascension. Un foyer chargé de coke incandescent et disposé près du puits combattait cet inconvénient : le courant d'air, en passant, se réchauffait et descendait dans le puits à une température suffisante pour empêcher la formation de la glace. La suppression de ces foyers entraîne donc une nouvelle cause de danger, assurément rare et de moindre importance, mais qui n'en existe pas moins.

Pourquoi, dira-t-on, ne pas employer la vapeur? Certes, la vapeur suffit amplement pour chauffer des maisons, des appartements hermétiquement fermés ; mais des essais multiples ont prouvé que la condensation est excessivement rapide dans des tuyaux exposés en plein air et la chaleur émise n'est pas suffisante pour chauffer des bâtiments aussi

Digitized by Google

vastes, aussi étendus, aussi largement ouverts aux quatre vents que le sont les bâtiments des puits d'extraction.

S'inspirant des circonstances qui ont permis d'éviter une terrible catastrophe lors du dégagement de Marcinelle, de nombreuses personnes demandent aussi que l'on exige dans tout charbonnage une voie spéciale pour la retraite des ouvriers, en cas d'accident, et un puits spécial pour la descente et la remonte du personnel, puits que l'on mettrait à l'abri de toute invasion du grisou. Mais, comme le disait M. Arnould, il faut faire remarquer que bien peu de nos mines possèdent un puits semblable et que modifier un tel état de choses pour les mines sujettes à des dégagements instantanés, alors qu'elles sont précisément le moins favorisées par le gisement des couches et qu'elles réalisent très peu de bénéfices, équivaudrait le plus souvent à leur interdiction, ce qui serait aussi déplorable au point de vue de l'ouvrier qu'à celui de l'exploitant.

Cette interdiction a d'ailleurs été discutée et peu s'en est fallu que cette décision ne fût prise. Mais, pour interdire tel charbonnage parce qu'il exploite telles couches donnant lieu à des dégagements instantanés, il fallait logiquement interdire du même coup tous les charbonnages exploitant les mêmes couches. L'effet de cette mesure, pour le Borinage seulement, était de mettre immédiatement en chômage le tiers des charbonnages du couchant de Mons et, par conséquent, de priver brusquement de travail plus de dix mille ouvriers, rien que dans cette contrée.

Au point de vue de l'avenir du pays, cette interdiction était plus grave encore. Il est facile, en effet, de constater qu'un grand nombre de charbonnages actuellement en exploitation approchent de leurs limites, qu'un groupe nombreux de houillères aujourd'hui florissantes auront, plus rapidement qu'on ne le pense généralement, épuisé leur concession. Or, au moment où toutes ces compagnies devront cesser d'extraire et se dissoudront, les charbonnages exploitant aujourd'hui des couches peu grisouteuses, relativement moins dangereuses, devront descendre plus bas et attaquer

Digitized by Google

les veines si redoutées pour leurs dégagements instantanés. Que ferons-nous alors? Permettrons-nous l'exploitation de ces mêmes couches que nous voulons aujourd'hui voir mettre en interdit? En présence de cette diminution des ressources et des richesses du pays entier, de cette ruine qui menacera toute une grande partie de notre province, pourra-t-on, au point de vue même des travailleurs, réclamer l'application de ces mesures draconiennes?

Il nous reste cependant un espoir, c'est que, d'ici là, les efforts que l'on déploie partout pour élucider la question du grisou auront abouti, que les études entreprises dans toutes les contrées industrielles dont l'avenir est intimement lié à la solution de ce problème scientifique auront eu un résultat efficace.

Mais, pour y arriver, il faut que l'on entreprenne partout des expériences, que l'on éclaircisse tous les points obscurs que comporte cette question des explosions de grisou : les formes de son existence dans la houille, sa pression initiale au sein des roches, ses différents modes de dégagement. Il faut que l'on recherche tout ce qui peut influer sur ces dégagements et qu'on puisse reconnaître leurs signes précurseurs, s'il y en a. Il faut que l'on étudie de près tous les phénomènes qui se passent au fond des mines et qui peuvent avoir une action quelconque sur le grisou, depuis l'affaissement du *toit* des couches et le soufflement du *mur*, jusqu'à ces marées souterraines qui viennent d'être signalées et qui demandent un examen attentif.

Toutes ces expériences, toutes ces recherches demandent du temps, de l'argent, des hommes pratiques au courant de l'exploitation des mines. Les directeurs des travaux ne peuvent disposer ni de leur temps, ni des capitaux qui leur sont confiés, sans y être autorisés par leurs actionnaires; ceux-ci, par routine, ignorance ou égoïsme, opposeraient souvent un refus à leur demande; il importe donc que le gouvernement prenne la direction du mouvement et stimule le courage de tous les hommes de bonne volonté ; qu'il fasse appel aux chimistes, aux ingénieurs habiles; qu'il verse entre leurs

Digitized by Google

mains les capitaux nécessaires ; qu'il fonde des prix d'encouragement. Nul n'osera s'opposer à toutes ces mesures intelligentes, utiles, nécessaires ; mais tous ceux qui peuvent apprécier combien une solution du problème est urgente, ou qui ressentent toute la pitié que mérite la population de nos houillères, lui apporteront leur concours dévoué, et bientôt la lumière se fera, les suppositions deviendront des certitudes, les causes seront enfin connues, et leurs effets rendus moins désastreux.

Telles sont les espérances que nous fondons, non pas sur le libre essor du génie individuel, sur l'initiative privée, qui n'a rien produit jusqu'ici, mais sur une commission permanente du grisou dont la nomination ne tardera pas à paraître. C'est, du moins, ce que nous souhaitons, ce que nous espérons, ce que nous demandons.

VI

En écrivant les quelques pages qui précèdent, j'ai visé à résumer tout ce que l'on savait sur les explosions de grisou, sur leurs causes, sur leurs effets. Dans ce sommaire si bref et si succinct, je me suis appliqué à faire ressortir les efforts tentés jusqu'ici pour combattre ce fléau des mineurs, à mettre en lumière les lois édictées en Belgique sur cette matière, ignorées chez nous du plus grand nombre, bien que les rapporteurs de la commission française du grisou en disaient encore naguère : « Elles forment une réglementation rigoureuse et minutieuse, la plus rigoureuse qui existe en aucun pays. »

J'ai eu pour but de détruire par là les vieux préjugés, les antiques légendes, comme celle des ouvriers descendant au fond des mines avec une pipe et l'allumant au milieu du grisou, circonstance qui ne s'est jamais présentée, dont on ne pourrait citer aucun exemple positif en Belgique et qui, cependant, est invoquée après chaque explosion.

J'ai voulu aussi démontrer l'insanité de ces accusations mensongères, lancées si légèrement contre les exploitants et

Digitized by Google

qui ont un retentissement énorme parmi la classe ouvrière.

Il y a assez d'ignorance à faire disparaître, assez d'injustices à réparer, assez de revendications à satisfaire, sans exciter encore, par la calomnie, les colères des malheureux qui en souffrent. C'est l'œuvre du vrai citoyen d'éteindre les haines qu'il sent ardentes, et non pas de les raviver par ignorance ou par calcul !

Toute catastrophe est suivie d'une enquête sévère ; pour que l'exploitant coupable échappe à la loi, il faudrait admettre : ou que les ingénieurs du corps des mines ne remplissent pas leur devoir ou, dans l'affirmative, que le procureur du roi manque au sien. Et pour qu'un directeur s'expose à ces poursuites, il faut d'abord qu'il considère les ouvriers comme vil bétail et les envoie à la mort sans sourciller ; puis, qu'il fasse fi d'une position lucrative, impossible à conserver lorsqu'il sera prouvé que les dégâts à réparer, les câbles brûlés, les machines détruites, le chômage forcé sont les conséquences des mesures prises par lui ; enfin, il faut qu'il brave la loi sciemment ; qu'il ne recule, après mûre réflexion, ni devant la perspective de la privation de sa liberté, ni devant le déshonneur !

Certes, devant une réglementation sévère, il peut, il doit se produire des défaillances ; les annales des mines, les résumés des enquêtes sont là pour nous prouver qu'elles sont extrêmement rares, que jamais elles n'ont été poussées jusqu'à la criminalité, comme on le veut bien insinuer, et que toujours elles ont été suivies de poursuites et de condamnations rigoureuses. Il importe donc aujourd'hui de démontrer la fausseté de ces accusations, comme il est nécessaire aussi de rendre ces défaillances impossibles.

Les enquêtes sont généralement faites dans l'ombre, à huis clos, avec mystère ; elles traînent, elles n'aboutissent qu'au moment où le souvenir est déjà loin ; elles n'ont ainsi aucun effet moral. Agissez, au contraire, avec rapidité, rendez ces enquêtes publiques, faites-les au grand jour, que les témoignages se rendent devant tous les intéressés, que les suppositions soient discutées devant la foule, que les preuves

Digitized by Google

lui soient montrées, et vous n'entendrez plus ces appels à la haine et à la vengeance! On a demandé aussi qu'il soit institué des commissions de surveillance des travaux des mines, composées mi-partie d'ouvriers nommés par les intéressés, mi-partie d'ingénieurs. Le but de cette institution est excellent, mais, en pratique, sera-t-il jamais atteint? Nous doutons qu'une telle commission puisse réellement inspecter les travaux mieux que ne le font les ingénieurs des mines, et il y en aurait plusieurs pour visiter les travaux des mines d'un seul canton, qu'elles ne pourraient ni prévoir, ni empêcher les explosions par lampes ou par coups de mine, encore moins les dégagements instantanés. Mais, en somme, l'idée est large, elle n'aurait pour résultat que de rapprocher les ingénieurs des ouvriers, elle n'aboutirait qu'à faire entrevoir à ceux-ci les côtés multiples et mystérieux de la question du grisou, que nous devrions l'appuyer et l'encourager.

Il importe enfin de mettre à l'abri de la misère les familles des travailleurs qui risquent chaque jour leur vie au fond de la fosse. L'honorable M. Janson a proposé d'établir un fonds commun subsidié par les sociétés charbonnières. Reprenons cette idée, elle est pratique, elle est réalisable.

Lorsqu'à la suite de catastrophes aussi cruelles que celle de l'Agrappe, il se produit un élan immense de charité, des souscriptions affluent de toutes parts, des fêtes s'organisent partout, les sommes recueillies dépassent les espérances et les pensions servies aux veuves et aux orphelins sont relativement élevées. Mais que l'ouvrier périsse seul, asphyxié par le grisou, sa mort passera inaperçue; sa veuve et ses malheureux enfants recevront un maigre secours, juste de quoi ne pas mourir de faim. Le fonds commun servira donc de réservoir à la charité publique; à la suite des accidents comme ceux du 17 avril 1879, le niveau du réservoir montera, l'encaisse sera plus forte, mais le débit restera le même, les secours distribués aux veuves et aux orphelins seront au même taux, que le père ait succombé seul ou qu'il ait péri dans une de ces hécatombes toujours à redouter.

Souhaitons ardemment que toutes ces idées généreuses se

Digitized by Google

réalisent, que toutes ces propositions passent du domaine de la théorie dans celui de la réalité, et constatons encore, en terminant, que la question du grisou, question scientifique doublée d'une question sociale, demande, à quelque point de vue qu'on l'envisage, une solution prompte et rassurante pour les travailleurs menacés dans leur vie et pour le pays menacé dans son avenir !

J. Scloneux.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

I

La science étend son domaine à toute chose, et l'on peut prévoir le moment où elle s'imposera à l'enseignement philosophique et à la politique elle-même. Il n'est pas de mois où l'on ne puisse constater ces tendances, dont, de temps en temps, quelque réimpression vient marquer le point de départ.

En 1779, deux Lorrains, âgés de trente ans, se rencontrent à Pétersbourg, se prennent d'amitié, échangent leurs idées. En 1804, l'un d'eux esquisse un *Catéchisme social*. Il meurt, son ami publie son livre et se met à rédiger leurs entretiens de vingt-cinq années, dans une de ces *Utopies* qui vont de Platon et de Thomas Morus aux *Sévarambes* de Mercier et au *Ruvarebohni* (le vrai bonheur) des amis Lorrains (1809). L'Empire était alors dans son plein ; pouvait-il laisser mettre en scène un Anglais idéologue et prêter des idées avancées à *Ponélano?* Le livre fut saisi, mis au pilon, — *l'Énéide travestie* de Le Plat du Temple eut le même sort à Bruxelles.—Si bien qu'hier encore, le *Vrai Bonheur* faisait le désespoir des bibliophiles, quand il n'en était pas absolument ignoré.

Aujourd'hui, un exemplaire en a été retrouvé; puis, l'exemplaire même de l'auteur, avec ses notes manuscrites. Le nom de celui des écrivains qui le signait ne peut plus être pris pour un pseudonyme, et l'ami, dont il n'a donné que les initiales, est connu. Ce sont Jaurez-Sponville et H. Buguet. M. Carle De Rash, éditeur de l'*Intermédiaire* qui a servi à ces découvertes, en donne une édition de bibliophiles avec introduction. (Paris, Fischbacher, 1881.)

L'utopie elle-même remonte à Rousseau, annonce les idées que Lamark notera plus exactement, Saint-Simon plus philosophiquement. Vraiment, la police de 1809 ne pouvait, sans compromettre l'Empire, tolérer des idées comme celles-ci, mises sur

Digitized by Google

le compte du monarque : « Tant que la position sociale de l'homme ne sera pas changée, il ne faudra ni s'étonner ni s'irriter de ce qui suit... » Suit la kyrielle des abus et des crimes. La religion, la morale, les lois, ajoute l'auteur, pourraient tout contre le mal si elles étaient des « êtres abstraits », omnipotents. Mais elles doivent être appliquées par des êtres « très réels »; or, « les prêtrès et les magistrats sont eux-mêmes entachés des vices qu'un tel état social a dû produire... — Mais à supposer qu'ils fussent aussi vertueux que, par la nature des choses, il leur est difficile de l'être, il est encore évident qu'ils ne pourraient jamais parvenir à éteindre la misère ni, conséquemment, le crime, nés l'un et l'autre de cette nature des choses... »

Saint-Simon et Quetelet ne diront pas mieux. Ces idées de réforme fermentaient déjà sous l'Empire, et les utopies préparaient les sciences sociales.

La psychologie expérimentale est une de ces sciences. Peu d'écrivains ont contribué à la transformer autant qu'Herbert Spencer. Des utopistes lorrains au philosophe anglais, quelle distance ! Si l'on veut en juger, il suffit de lire l'*Abrégé de psychologie d'après Herbert Spencer*, par M. Guil. De Greef. (Kistemaeckers, 1882.)

Né en 1820, Spencer débute, de 1848 à 1858, par des essais où il devance Darwin, discute Comte, « applique à la psychologie, selon l'expression de Haeckel, la théorie de l'évolution. » Son *Système de philosophie* ne prend pas moins de dix volumes. Faute de loisirs ou d'études spéciales, le grand nombre des lecteurs ne peut suivre une œuvre aussi considérable avec l'intention d'en comprendre la synthèse qui en résulte. Rien de plus utile donc que d'analyser la filiation de ces idées et d'en résumer l'ensemble pour les esprits qui ne veulent pas rester étrangers à une aussi importante création. M. De Greef y a réussi de deux manières, dans son introduction et dans l'*Abrégé de Psychologie* du maître.

L'introduction présente une analyse des conditions de la recherche moderne : « Non seulement la science n'est plus ni théologique ni métaphysique, mais elle n'est ni spiritualiste ni matérialiste : elle se contente d'être la science. » — « Nous ne saurions trop prémunir le lecteur contre les généralisations hâtives et prématurées... Une seule bonne observation est plus précieuse qu'un système vicieux. » — Ces idées, généralement admises, s'appliquent aux négateurs comme aux métaphysiciens, on ne peut trop le dire. Mais l'auteur ne se borne pas là. Dans

Digitized by Google

une critique serrée, il dégage la méthode expérimentale de tout parti pris, la ramène strictement aux organismes naturels, ne lui demande pas une formule unique de classification, sérielle, hiérarchique, de nos connaissances, et, sans s'inféoder à aucun de ses auteurs favoris, essaye une analyse moins empirique que celle de Comte, moins absolue que celle de Spencer, des divers point de vue où elles peuvent se classer.

Ce n'est guère qu'une fois ou deux qu'il se relâche de cette rigueur de procédé.

Cette méthode, embrassant toute la biologie, exige-t-elle, permet-elle que l'on rejette ce qu'on a appelé les mathématiques de la pensée : le travail de l'esprit sur lui-même? Je conçois la réaction contre les métaphysiques qui en abusent. Je ne comprends pas qu'elle aille aussi loin.

D'un autre côté, l'évolution moderne est déjà admise sur le terrain, plus facile, des sciences et de leur enseignement; il n'est guère possible que les études philosophiques y échappent longtemps, ni que la législation, le droit pénal, la politique restent dans l'empirisme. Tout ce qui poussera à ce progrès sera bien venu. Une société d'anthropologie vient de se créer à Bruxelles; il y a trente ans que Chavée en avait fondé une à Paris. M. De Greef se prononce vivement contre les vieilles méthodes ; mais, après avoir établi la filiation des progrès d'après laquelle l'organisme des sciences naturelles a dû se développer, se consolider, avant celui des sciences mentales et sociales, pourquoi ne peut-il voir avec calme la psychologie expérimentale et la sociologie attendre leur tour pour passer dans l'enseignement et dans les institutions?

Les partisans les plus convaincus des méthodes scientifiques approuveront les réclamations de l'auteur; qu'ils ne s'étonnent pas trop que l'impatience du mieux lui ait fait perdre ici la sérénité et la rigueur de la science.

M. Kistemaeckers, en publiant ce petit livre, élargit l'horizon de son entreprise d'éditeur, qui compte déjà bien des succès.

II

« Il ne faut rien comprendre à ce qui constitue une science, pour refuser ce nom à l'histoire philosophique, » disait Van Bemmel en ouvrant les cours de l'Université libre en 1871. Rien

Digitized by Google

ne peut servir à la science historique comme les publications de textes. M. Poullet, continue pour la Commission royale d'Histoire, l'édition des *Papiers de Granvelle*, abandonnée en France : *Correspondance du cardinal de Granvelle*, 1565-1583, t. III. (Hayez, 1881.) Il faudrait prendre connaissance de tous les documents qu'il aurait pu employer, pour apprécier le choix qu'il a fait en rejetant les uns, en analysant les autres, en publiant le reste en entier. L'auteur déclare avoir voulu s'abstenir d'interprétations personnelles; mais il a pris le parti de noter les points qui apportent des lumières à l'histoire. Dans ce volume, une courte préface annonce, entre autres points loyalement signalés : « Un incident de nature à mettre à néant l'un des principaux griefs juridiques sur lesquels la condamnation du comte d'Egmont a été basée, » — des détails sur les sentiments de Marguerite de Parme à l'endroit du duc d'Albe, — sur l'appel à la clémence que présenta au duc le haut clergé, — sur les mœurs des prêtres : une nouvelle histoire de faux miracle du saint sacrement, — etc., etc.

L'introduction de M. Alph. Wauters au tome VI de sa *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique*, 1280-1300 (Hayez, 1881), est plus étendue. Ici, on voit les petits États laïques se détacher de l'Empire, les villes soutenir leurs droits territoriaux par la recherche des chartes, le clergé y employant des pièces fabriquées, la science diplomatique éclairant la géographie physique, rectifiant les chroniques, permettant de creuser les institutions. Tantôt, ce sont les *Lettres féodales* qui aident à refaire l'histoire des grands fiefs, montrent la loi salique abandonnée en faveur des héritiers féminins, la chevalerie décroissant, etc. Puis, voici les *Lettres échevinales* mettant en lumière l'extension des communes, l'influence des gildes commerciales, les attributions nombreuses des échevins, le rapprochement qui s'opère entre la riche bourgeoisie et la noblesse, entre les serfs riches et les autres classes; la résistance des privilégiés aux intrusions des serfs — la guerre des Awans et des Waroux n'eut d'autre cause que le mariage d'une serve riche avec un écuyer — et contre les petits métiers; puis les conditions de la vie rurale apparaissent, l'agriculture et l'industrie prospèrent, les relations au dehors s'étendent, se régularisent, et la paix montre son habituelle fécondité dans l'accroissement de la population et des richesses, dans le développement des arts et des lettres, de l'esprit national et de la charité publique.

Digitized by Google

Quand la grande lutte du XIVe siècle s'ouvrira, elle trouvera une société forte, un peuple majeur, pour soutenir le choc.

Une entreprise pareille — qui exige le recueillement, la lecture critique et une courte analyse de milliers de chartes — suffirait à faire la réputation d'un savant. On peut s'étonner qu'elle n'ait pas encore ouvert à M. Wauters, comme à Polain et autres écrivains belges, les portes de l'Académie des inscriptions.

III

Ramener la religion à la science! nouveau problème! Depuis J. Salvador, dont M. Calmann-Lévy nous rend l'œuvre en une belle édition, le judaïsme a fait de grands pas vers la philosophie. Fera-t-il jamais le dernier? Si un orateur pouvait le faire, ce serait M. A. Astruc, grand rabbin de Belgique. En mainte occasion, on a pu constater le libéralisme de ses idées, la fraternité de ses sentiments. L'an dernier, comme les synagogues restent « vides ou à peu près », il crut devoir publier des conférences qu'avaient pu entendre seulement les fidèles, « ceux qui en ont le moins besoin » : *Entretiens sur le judaïsme, son dogme et sa morale*. (Paris, Lemerre.) Une phrase peut marquer la limite où s'arrête cette générosité d'esprit : M. Jules Simon ayant dit : « Je crois, par les *seules* lumières de ma raison..., » l'auteur adopte sa profession de foi, mais à deux conditions : Il n'y aurait que le mot *seules* à retrancher et un principe à y ajouter : le messianisme. Peu de chose : la révélation dans le passé et dans l'avenir. — Ajouter rien à la science et à la raison! Le peut-on sans s'exposer à un inutile double emploi ou à de dangereux antagonismes? Car si la révélation concorde, à quoi bon? Si elle contredit, qui cèdera?

La Bibliothèque Gilon vient de commencer la publication des *Conférences* de M. le pasteur Th. Bost. Ici, la négation du surnaturel est nette : « Le rationalisme, dit la préface, écrite par M. Goblet d'Alviella, est la méthode qui rejette le principe d'autorité dans la formation des croyances individuelles ». Dès lors, que signifie la qualification de religieux donnée au rationalisme? Les trois conférences réunies ici ne le disent pas. M. Bost a publié, il y a dix-sept ans, un livre qui a fait scandale à cause de son libéralisme. Là, il disait qu'accepter rien d'une autorité, « c'est mal faire, c'est dégrader ce roi qui est en nous de droit divin et qui

Digitized by Google

s'appelle le jugement personnel ». N'importe dans quelle chaire ces paroles ont été prononcées, elles sont d'un homme libre.

IV

Introduire le procédé scientifique dans la politique, qui le pourra? Quand M. Edm. Picard traite, dans le grand ton du pamphlet : *De la confection vicieuse des lois en Belgique et des moyens d'y remédier* (Larcier, 1881), c'est dans cette vue. M. Brialmont y vise de même en combattant la manière de faire dépendre des intérêts électoraux l'organisation de l'armée : *Situation militaire de la Belgique.* (Muquardt, 1882.) L'agitation pour la réforme électorale vient à son tour avec ses deux courants : l'un réclamant « le droit des minorités » au nom d'une société où les démocrates s'abstiennent d'entrer : De Smedt, *Répartition proportionnelle* (1881), D'Hondt, *Système pratique et raisonné de la représentation proportionnelle* (Muquardt, 1882); l'autre demandant l'extension du suffrage en des meetings populaires : *Ligue de la Réforme électorale, section de Bruxelles, séance d'inauguration.* (Lefèvre, 1881.)

Vouloir lever l'obstacle constitutionnel qui barre le chemin des réformes, prévoir une explosion qu'on ne pourrait plus éviter s'il fallait subir, au dernier moment, les lenteurs d'une revision, demander qu'on adapte une soupape à la chaudière pour le jour où, comme en 1848, il faudrait l'ouvrir à l'opinion publique chauffée à toute vapeur, c'est presque de la mécanique appliquée à la politique, et rien ne semblerait plus conservateur que cette mesure de prévoyance. Quand M. Willequet : *Réforme électorale, système des deux tiers*, etc. (Muquardt, 1881), demande la représentation des minorités dans les communes, il touche à la science; mais il se hâte de repousser l'application de ces idées aux Chambres, et c'est rentrer dans l'empirisme.

Certes, les corps élus doivent être organisés de manière « à servir le mieux les intérêts d'ordre général »; mais pour cela, il ne suffit pas qu'ils arrivent à contenir « une majorité de gouvernement qui sache ce qu'elle veut »; il faut, d'abord, que le calcul des probabilités, sur lequel repose tout système électoral, remplisse ses conditions de vérité et de loyauté. Le grand nombre des chiffres et la justesse des calculs sont les premières. Il faut ensuite que les mandataires, avant de savoir et de vouloir, soient éclairés sur l'intérêt général en entendant officiellement chaque

Digitized by Google

opinion représentée proportionnellement au nombre de ses adhérents dans le pays. Les élus d'une majorité de clocher ne sont, du jour au lendemain de leur élection, ni omniscients ni infaillibles au point de n'avoir à écouter qu'eux-mêmes. Rien ne peut amener de bonnes lois que « la représentation de tous les intérêts, de toutes les opinions, de toutes les idées », comme s'est exprimé M. Jottrand à la Chambre.

M. Aug. Lemaire termine, par ces paroles du député de Bruxelles, sa brochure : *De l'exacte représentation des corps électoraux*. (Decq, 1882.) En présence du préjugé du parti libéral contre toute revision constitutionnelle, il écarte la nécessité du grand nombre et cherche les moyens d'améliorer le scrutin. L'un de ceux qu'il recommande est de répartir les mandataires non plus d'après la population, mais d'après les électeurs inscrits. Je préférerais d'après les électeurs actifs, c'est-à-dire les votants. J'ai assez souvent touché à ce point dans la *Revue* pour y insister : il y faudrait d'ailleurs toute une étude. La critique que fait M. Lemaire des inconvénients du système actuel plaide en faveur de toutes les réformes. Évidemment, on ne pourrait rien avoir de pire, et le seul mérite de nos lois est d'être en vigueur.

Le premier titre de cette brochure est le même que celui de M. Willequet : *Réforme électorale*. Ce sera bientôt le mot d'ordre du pays.

V

Du *Ruvarebohni* au roman expérimental, le triomphe de la science va aussi loin que de Malebranche à Herbert Spencer.

M. De Greef termine son introduction par ces paroles : « Ce ne seront pas seulement les hommes politiques, les jurisconsultes et les philosophes qui pourront tirer parti de cette préparation psychologique qui, avec la biologie, est la base indispensable de leurs travaux, mais aussi les littérateurs et les artistes, qui, pour avoir examiné d'un peu plus près que d'autres la surface des choses, se figurent trop aisément être des naturalistes ; le naturalisme artistique et littéraire qui n'est pas fondé sur les sciences exactes, y compris la psychologie, risque fort de dégénérer en grossièreté et en dévergondage, s'il perd de vue que les luttes de la conscience et du droit sont et resteront toujours la source la plus féconde et la plus pure des plus hautes manifestations des lettres et de l'art. »

Digitized by Google

Il y aurait, dans ce sens, une bien curieuse critique à faire du roman moderne. On y chercherait en quoi la méthode d'observation élargit le principe de l'art et en quoi les écrivains qui s'y essayent s'en écartent; comment ils habituent les lecteurs à des œuvres moins factices, à des peintures de mœurs plus vraies, mais au prix de quelle part d'erreurs ou de mauvais goût. La Belgique, plus exposée aux influences françaises, est plus intéressée à ces études, et la conclusion, me semble-t-il, serait toujours en faveur du principe nouveau, moins souvent en faveur des œuvres qui s'en autorisent.

M. Brunetière traite ces matières dans la *Revue des Deux Mondes*, avec une vivacité, une passion de bon sens, une sûreté d'érudition et une hauteur de goût qui peuvent profiter à tout le monde. Mais avec quel soin il sauvegarde l'idée nouvelle, affirme la grande part de vérité, constate l'avènement d'une composition moins artificielle, d'une observation plus sérieuse, d'un style plus robuste ! C'est au nom de cet art supérieur qu'il soutient qu'il ne suffit pas de se dire naturaliste pour être naturel, ni psychologue pour faire de la science.

Or, s'il est vrai que les écoles réussissent par leurs défauts et ne subsistent que par leurs qualités, il serait temps qu'après le succès des écrivains, on se préoccupât de la durée des œuvres. C'est chez les auteurs mêmes qu'on trouverait les meilleurs arguments contre leurs erreurs.

Ainsi, l'observation psychologique, principe supérieur, a des conditions dont les plus élémentaires sont de bien établir ses expériences, de pouvoir même les répéter, de vérifier ses renseignements, de critiquer les résultats. Comment M. de Goncourt a-t-il pu, dans la préface de *la Faustin,* faire appel à des documents aussi suspects que cette mise en scène de soi-même qu'on appelle des confidences anonymes? Est-il rien de plus inconsciemment falsifié, de plus impossible à contrôler, de plus contraire à toute observation exacte? M. Brunetière a beau jeu de le faire remarquer.

Un droit, un devoir de l'observateur est de tout voir et de ne rien falsifier. La science ne s'accommode ni du trompe-l'œil des demi-vérités, ni de la complicité des pieux mensonges. Mais cela autorise-t-il personne à voir, comme le fait M. Zola : *Documents littéraires* (Charpentier, 1881), dans les progrès séculaires de la pudeur l'envahissement des hypocrisies de mœurs et de langage, et à réclamer le droit de tout dire, de tout faire en

Digitized by Google

public, en des termes qui nous ramèneraient à Diogène? N'est-ce pas oublier que tout ce qui est permis même n'est pas à montrer : *Naturalia non sunt turpia, sed pudica.* Et lui-même, dans l'exécution, se donne de victorieuses répliques. N'en citons qu'une. Lorsque, dans *la Curée*, ses personnages arrivent à une sorte d'inceste, son style prend une grande réserve. Dire : « Et tout fut fait » lui semble trop déjà; un mot plus chaste sort de sa plume : « Et tout fut dit. » Creusez l'expression, elle n'est pas rigoureusement exacte, mais cet artifice de style est du style; cette réserve est de l'art. Personne — sauf la théorie de l'auteur — n'accusera d'hypocrisie cette pudeur de langage.

Et comme il est dans le vrai lorsqu'il dit : « Aussi, les débutants qui... se lanceraient dans la peinture de l'infamie humaine, éprouveraient-ils bientôt de terribles mécomptes. D'abord, ils comprendraient que la sincérité y est nécessaire; il faut aimer la vérité et avoir beaucoup de talent (le *tout fut dit* est du talent) pour oser la peindre toute nue sans tomber dans l'ignoble et l'odieux. »

Les débutants ont-ils écouté en cela le maître? Ils font plutôt comme le Limousin de Rabelais, et passent outre. Ce n'est pas la dernière scène d'*A vau-l'eau*, de M. Huysmans, qui évite l'écueil signalé. Elle le cherche au contraire. Mais même chez ceux où exulte une sorte de forfanterie de hardiesse dans le détail et de crudité dans le mot, quelquefois, au milieu d'audaces voulues, de brutalités affectées, l'auteur change de ton : il hésite; il voudrait, il ne peut; et le voilà qui se jette en des circonlocutions, se perd en des subtilités telles, que les trois quarts des lecteurs ne devinent même pas ce qu'il a tenu à noter d'impossible à faire comprendre. Enfin, il arrive même que les ambages ne suffisent plus. Au moment où l'auteur réussit à friser l'ignoble, une ligne de points suspensifs le sauve, un peu tard, et trahit le système : Une fois de plus, la pudeur du style — ce mot offensera peut-être — a prouvé qu'on ne peut tout mettre en scène.

On ne peut donner en ceci ni preuves, ni exemples : Comment commenter ou indiquer seulement ce que les plus audacieuses gamineries n'expriment qu'à mots couverts?

L'étude d'un style plus robuste et plus sain, d'une langue plus vivante, s'inspirant l'un et l'autre des vigueurs pittoresques de la nature, rendant l'impression reçue avec une vibrante spontanéité, demandant à des procédés plus francs une netteté d'effets plus justes, voilà une autre visée, un autre progrès, souvent atteint

Digitized by Google

en des pages magistrales, plastiques, « classiques », — le mot est de M. Zola, — dramatiques chez l'auteur des Rougon Macquart, analystes chez Alph. Daudet : *Les rois en exil*, *Numa Roumestan;* épiques chez Cladel : le *Bouscassié*, *Ompdrailles,* etc. Mais cette refonte artistique ne se fait pas sans scories. Que de recherche et de pathos ! Que d'effets de coloris où la vérité de l'impression qu'on a sentie est étouffée sous l'originalité qu'on veut montrer, où l'idée à son aurore s'obscurcit sous les éblouissements du mot! Et que de néologismes — non dans l'esprit français, chose utile, — mais vrais barbarismes contraires au génie de la langue !

C'est du haut d'une forte sympathie, avec une profonde compréhension de ce qu'il y a de supérieur dans cet art moderne qu'il faudrait signaler les dangers, noter les écarts, remonter aux causes mêmes des erreurs, et c'est au nom de son véritable succès, de son triomphe dans l'avenir qu'il faudrait parler. Car, si de brillants défauts font d'abord réussir une école, ils la menacent bientôt d'une réaction en faveur des qualités qu'elle foule aux pieds. Et il y a toujours à craindre que cette réaction procède, à son tour, en taillant à facettes les défauts contraires; c'est ainsi que le progrès est compromis en toute chose. Le génie seul, le vrai génie, le génie rare, réagit, en persévérant dans la bonne voie qu'il rectifie. Le succès s'obtient plus facilement par le brillant, l'audace, le tapage des réactions; nous n'avons eu que cela depuis cinquante ans.

Mais quand on voit « l'ignoble et l'odieux » où se complaisent certaines œuvres, bâties sur une observation vraie, inventées avec un sens juste de la réalité, mais qui semblent n'avoir été observées et conçues que pour aboutir à faire passer — on dirait parfois une gageure — un mot brutal, un fait grossier, une scène ordurière, on est en droit de se demander si nos romanciers à succès ne vont pas compromettre cette grande évolution du roman moderne où l'observation psychologique et le style artistique se dégagent de tous les genres en vogue et doivent en arriver à les transformer tous, sans en excepter, sans en supprimer aucun.

VI

Il ne serait pas juste d'appliquer ces idées à un vétéran du réalisme en Belgique, M. Émile Leclercq : *les Scrupules de Bernus*. Lorsqu'il entra aux *Joyeux*, le futur romancier y trouva

Digitized by Google

notre plus grand styliste. Sous la plume de Ch. de Coster, le style éclot, la langue fleurit. De Coster était réaliste aussi, mais surtout fantaisiste et artiste. Nous avions alors des écrivains dans tous les genres, s'élevant au-dessus du vulgaire et parfois jusqu'au style. De Coster écrivit *les Légendes flamandes* avant que parût *Madame Bovary,* et il conçut l'*Ulenspiegel* avant *Salammbô;* Th. Olivier, dans cet enthousiasme que soulèvent en Belgique tous les succès qui franchissent la frontière d'outre-Quiévrain, vantait alors l'œuvre de Conscience comme « l'épopée » de la vie bourgeoise moderne. M. Leclercq voulut, au contraire, en écrire la prose. Lui seul pourrait dire ce qu'il y observa de grossièreté et de platitude, à un degré où aucun style ne peut atteindre. Pour être réel, exact, son système, comme son tempérament, le portait à ce ton que Duranty prit en France, et où la reproduction des mœurs n'est dissimulée par aucun artifice de peintre ni d'écrivain. Il fit agir des caractères incohérents comme il y en a tant, vulgaires comme il y en a trop, sans racheter rien, ni par le cachet maladif que son ami De Groux donnait aux gens du peuple, la haute rudesse de ton d'un Millet ou la floraison artistique d'un De Coster, ni seulement par la verve archaïque de Veydt ou le bon ton de Van de Weyer, ni, aujourd'hui, en acceptant l'impulsion nouvelle où se rencontrent des talents si divers. On croirait que, par réaction, d'abord contre le genre romantique, maintenant contre les excès naturalistes, il pousse l'exactitude à l'extrême, cherche le vrai en dehors du style, le naturel au point de négliger le plastique, et, pour éviter les fausses imaginations des premiers, les exagérations coloristes ou obscures des autres, les voyant manquer de naturel en des voies contraires, pour éviter les écarts de leur talent, il risque tout son talent. Tâche difficile, où il est presque impossible de se soutenir, car la première condition de l'art est le beau.

La Bibliothèque Gilon vient de publier deux bons petits volumes du temps jadis : *le Taupin croisé et la Comtesse d'Artois,* d'Eugène Gens, publié d'abord dans cette revue et trois contes traduits du flamand de M. Pierre Geiregat. Gens a réussi dans ce genre fin et ciselé de Mérimée et de Nodier. M. Geiregat se rattache plutôt à l'école d'Andersen. Sauf le style, dont il n'est pas possible de juger par une traduction, ses contes sont dignes du maître, par l'invention ingénieuse et la grâce tranquille des détails.

Ces œuvres n'ont pas vieilli; il y aura toujours — à côté des

Digitized by Google

gourmets de la littérature qui vont aux épices nouvelles — une nombreuse classe de lecteurs pour apprécier ce genre charmant, littéraire.

Ce sont des œuvres nouvelles que nous donne la Bibliothèque Parent. Après les *Frasques de Majesté*, dont nos abonnés ont eu la primeur, voici les *Petits Contes* de M. Cam. Lemonnier : quatre récits pour enfants, qui continuent les *Bébés et Joujoux*. L'auteur, qui vient de reprendre, dans le *Tour du Monde*, son voyage en Belgique, semble s'être exercé ici à ces *Histoires de Bêtes*, vrais petits chefs-d'œuvre du genre qui ont obtenu le premier prix au concours de Keyn. Ce volume nouveau ne tardera pas à paraître. On verra alors à quelle vigueur de simplicité l'auteur est arrivé, dans un genre où il est difficile de concilier la nécessité de se faire comprendre des enfants avec cette condition vitale, supérieure : la beauté artistique.

CH. POTVIN.

P.-S. J'allais oublier, et ce serait impardonnable! Nous aurions, vous et moi, naïvement cru passé le temps des lettres anonymes. Oh! que nenni! Rien ne passe : on en voit tant dans les comédies à succès! Puis, l'occasion était décisive, c'était bien le cas ou jamais; n'ai-je pas osé m'en prendre à un chef-d'œuvre français qui passait en Belgique? Dès lors, la presse ne suffisait plus : il fallait m'écrire — sans signer, comme Bellac — pour me dire mon fait. Me voilà éclairé : je suis un envieux. Me voilà condamné : on m'appelle bête. Jugez si l'auteur du *Monde où l'on s'ennuie* est vengé de belle manière. Je voudrais publier cette lettre qui se termine par une menace de désabonnement et par « l'assurance de ma considération distinguée » ; nos lecteurs y gagneraient un bon moment. Mais ce serait trop encourageant et je vois déjà la *Revue* assaillie de prose anonyme. Celle-ci aurait au moins dû être signée : *Un bon Belge*.

CH. P.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES.

Le poète de la Colombie. — L'Académie de Colombie vient de célébrer le centenaire du poète qui l'a fondée. Bello était né dans la vallée de Caracas, le 29 novembre 1781 ; il mourut à Santiago (Chili) en 1865. Durant sa longue carrière, il cultiva la poésie, les sciences, la philologie, la critique, la politique, etc., et dans l'Amérique espagnole, il suffit de toucher à ces branches peu cultivées pour acquérir une notoriété. Il avait débuté dans la carrière des lettres, en 1808, par un sonnet sur la bataille de Bailen, qui fut très remarqué. C'était un commencement de mouvement intellectuel secouant la léthargie profonde où dormaient les colonies espagnoles. A ce titre, on peut presque le noter comme un événement. Bello écrivit ensuite quelques poésies lyriques, cinq ou six fables, un fragment de poème épique. Établi au Chili, où il entra dans la vie politique et dans la carrière de l'enseignement, il composa, à l'usage des Américains, une grammaire espagnole qui jouit d'une grande réputation. Les critiques chrétiens assurent que c'est la meilleure des lexicologies castillanes et ils vont jusqu'à dire que jamais ouvrage plus parfait en ce genre ne fut écrit dans aucune langue.

On a encore de lui une étude sur le poème du Cid, inédite jusqu'à présent, qui fera partie de la collection de ses œuvres complètes qu'on annonce comme devant bientôt paraître.

L. Van K[illegible]

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1882.

ÉMILE DE LAVELEYE. L'histoire de l'agriculture en Italie 5
L.-E. CHANTRAINE. Citoyenne (*conte*) 24
H. PERGAMENI. La satire au XVIe siècle et les Tragiques d'Agrippa d'Aubigné. (*Deuxième partie.*) 34
F. BARING. Scènes de la vie anglaise. — IV. Un criket match. — V. Londres au bord de la mer 66
ÉMILE VERHAEREN. Ce pauvre amour (*poésie*) 89
Colonel H. WAUWERMANS. La Malibran à Venise 92

ESSAIS ET NOTICES :

VICTOR VAN DER HAEGHEN. La théorie de M. Pirmez sur l'unité des forces de gravitation et d'inertie 99

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER.

ÉMILE DE LAVELEYE. L'Allemagne et l'Italie 105
AD. PRINS. La réforme du régime représentatif et le suffrage universel 124
CH. RAHLENBECK. Le Taciturne devant l'Académie 133
F. FRENAY. Un premier apprentissage 150
JAMES HOCART. Les théophilanthropes et les causes de leur insuccès . 162
PAUL FREDERICQ. L'inquisition néerlandaise 178
CH. POTVIN. CHRONIQUE LITTÉRAIRE : Le théâtre français en Belgique. — Livres nouveaux. — Berthold Auerbach 198

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 MARS.

GOBLET D'ALVIELLA. De la nécessité d'introduire l'histoire des religions dans notre enseignement public. 213
CH. MASSON. La question de la revision de la Constitution 242
F. BARING. Scènes de la vie anglaise. — VI. Les clubs 253
J. SCLONEUX. Le grisou. — I. Causes et circonstances des explosions. 278
LITWOS. L'école russe. Le petit Michel, souvenirs d'un répétiteur . . 298
La rime, poésie par CH. POTVIN, avec une réponse inédite en vers de E. VAN BEMMEL 320
L. FREDERICQ. Les vers de terre et la civilisation 324

LIVRAISON DU 15 AVRIL.

ERNEST VAN ELEWYCK. La monnaie et la loi 333
C. LEMONNIER. Morteroche. (*Nouvelle.*) 349
H. MARICHAL. La capacité électorale et le projet de M. Malou. . . . 397
SCLONEUX. Le grisou. — II. Des moyens de prévenir ou d'atténuer les explosions 423
CH. POTVIN. CHRONIQUE LITTÉRAIRE 438

ESSAIS ET NOTICES.

L. VAN KEYMOLEN. Le poète de la Colombie 450

Digitized by Google

Digitized by Google